T

Hist 6458

Digitized by Google

HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME III.

Digitized by Google

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez	Turbergue, libraire.
Lyon	—	Girard et Josserand, libraires.
—	—	Périsse frères, libraires.
—	—	Bauchu, libraire.
Montpellier	—	Séguin fils, libraire.
—	—	Malavialle, libraire.
Angers	—	Lainé frères, libraires.
—	—	Barassé, libraire.
Nantes	—	Mazeau frères, libraires.
Metz	—	Rousseau-Pallez, libraire.
—	—	Anne Loïez, libraire.
Lille	—	Lefort, libraire.
Dijon	—	Hémery, libraire.
Rouen	—	Fleury fils aîné, libraire.
Arras	—	Théry, libraire.
Nancy	—	Thomas, libraire.
—	—	Vagner, imp.-libraire.
Toulouse	—	Léopold Cluzon, libraire.
Le Mans	—	Gallienne, imp.-libraire.
Clermont-Ferrand	—	Veysset, imp.-libraire.
Rome	—	Merle, libraire.
Milan	—	Dumolard, libraire.
—	—	Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin	—	Marietti-Hyacinthe, libraire.
Madrid	—	Bailly-Baillière, libraire.
Londres	—	Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève	—	Marc Mehling, libraire.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS LES ORIGINES GAULOISES

JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

AMÉDÉE GABOURD.

TOME TROISIÈME.

(638 — 814.)

PARIS,

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE CASSETTE, 4.

1856.

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE FRANCE

DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

(SUITE.)

ROIS FAINÉANTS ET MAIRES DU PALAIS.

ROYAUMES DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.	ROYAUME D'AUSTRASIE.
CLOVIS II, roi (638—656.) **Ægha et Erchinoald, *maires du palais.*** **Floachat, *id.*, en Bourgogne.**	**SIGHEBERT III, roi, mort en 656.** **Pepin l'Ancien et Grimoald, *maires du palais.***

CLOVIS II, roi de tous les Francs (656).
Régence de sainte Bathilde
(656—664).

CLOTAIRE III, roi (656—670.) **Ebroïn, *maire du palais.***	**CHILDÉRIC II (660).** **Wulfoald, *maire du palais.***

CHILDÉRIC II, seul roi des Francs
(670—673).

A mesure que la royauté devenait héréditaire, les grands persistaient à élever à côté des rois mérovingiens un pouvoir rival et jaloux, destiné à mettre la couronne en tutelle, comme aussi à ressusciter la

Digitized by Google

vieille constitution des Francs et la prépondérance de l'aristocratie germanique.

Ces tendances étaient encore peu sensibles dans le royaume de Bourgogne, où dominait le sang gaulois; elles l'étaient davantage en Neustrie, où les compagnons de Clovis avaient fondé d'assez nombreux établissements. Toutefois, dans cette dernière partie des Gaules, l'ancienne population indigène ou romaine était seule puissante et considérable, et ses traditions d'obéissance monarchique s'accommodaient sans peine du pouvoir des rois. Les races gauloises, instinctivement ennemies des familles franques, cherchaient plutôt leur appui dans la puissance royale que dans celle des maires; car ceux-ci, élus par les Francs, ne pouvaient qu'être les protecteurs naturels des conquérants : aussi les vaincus voyaient-ils sans aucune sympathie les tentatives des leudes pour grandir la mairie et amoindrir la royauté.

Les choses se passaient autrement en Austrasie. Là, depuis un siècle, les rois n'avaient joui que d'un pouvoir précaire, et toujours contesté par les grands; aussi la charge de maire du palais était-elle devenue la seule forte, la seule réelle; et les Mérovingiens, incapables de soutenir jusqu'au bout l'œuvre de résistance entreprise par Brunehault, n'avaient-ils plus que l'ombre de la puissance royale. Cette circonstance était due aux éléments de la population de ce royaume. On sait que le territoire austrasien occupait non-seulement la partie orientale des Gaules, mais qu'il comprenait encore l'ancien pays des Francs et de vastes contrées teutoniques. Là s'étaient donc

Digitized by Google

réfugiées, comme dans leur patrie naturelle, ces idées d'indépendance aristocratique et de gouvernement par tribus, que l'on retrouve dans toutes les sociétés barbares.

Ces usurpations des leudes étaient pour ainsi dire accomplies à la mort de Dagobert ; aussi est-ce à cette époque que commence sérieusement l'ère de la mairie du palais et des rois *fainéants*.

Cette dernière qualification a été donnée aux princes de la race chevelue qui régnèrent après Dagobert ; elle a passé en coutume historique ; mais en l'adoptant, il nous paraît juste de faire observer qu'elle ne peut être imputée à tous les rois qui se sont succédé sous la tutelle des maires. Parmi eux se rencontrèrent sans doute des hommes doués de hautes vertus, et que la tyrannie soupçonneuse des grands parvint difficilement à énerver ; pour les autres, on ne doit pas oublier que tout ce que nous savons de leur histoire a été écrit sous la domination carlovingienne, alors que l'usurpation des maires étant déjà consommée, les écrivains timides ou corrompus ne cherchaient plus qu'à flatter les nouveaux maîtres, en prodiguant l'injure à la race déchue du trône. L'épithète de *rois fainéants* ne doit donc être acceptée qu'avec réserve.

Nous avons dit, en esquissant le règne de Clotaire II, que les maires du palais, d'amovibles et révocables selon la volonté du roi, ainsi qu'ils le furent d'abord, étaient peu à peu devenus irrévocables et élus par les grands. Sous Dagobert, leurs envahissements s'arrêtèrent ; mais lorsque ce roi mourut, ne laissant que

Digitized

deux fils bien jeunes encore, l'usurpation fut consommée, et les maires, non contents d'appeler à eux toutes les prérogatives effectives, telles que le commandement des armées et l'administration publique, réussirent, pour la plupart, surtout en Austrasie, à assurer l'hérédité de leurs fonctions. Dès lors ils furent les véritables rois, et il ne resta aux descendants de Clovis que de vains honneurs sans puissance. On en fit des idoles qu'on montrait au peuple dans les jours de grandes cérémonies, et qui, le reste du temps, demeuraient cachées dans le temple.

« En ce temps-là, dit Hariulfe (1), la gloire royale s'affaiblissant, le royaume était gouverné par les préfets du palais. Il ne restait rien aux rois de leur puissance, sinon le titre, l'ombre de la royauté, et le droit de donner audience aux ambassadeurs, de leur répondre *ce qui leur était ordonné de dire*, comme venant d'eux-mêmes. Le préfet de la cour (le maire) avait seul l'administration de l'intérieur et du dehors; seul il faisait et disposait toutes choses. »

Nous devons le dire encore : l'histoire de cette époque, si on pouvait la faire (car les matériaux nous manquent, et il ne nous reste que quelques lignes éparses dans les vies des saints et les chroniques), serait moins l'histoire des rois ou des maires que celle de la rivalité des peuples d'Austrasie et de Neustrie. Ce dernier royaume, depuis Clovis, avait eu une sorte de prépondérance politique qu'il devait à sa population

(1) Lib. II, *Chronici Centul.*, cap. 1.

Digitized by Google

agglomérée, à son territoire fertile et aux avantages de la civilisation ; mais le royaume de Metz n'avait cessé de lui disputer la suprématie. Cette lutte engagée entre la France gauloise et la France germanique est une sorte d'énigme, et l'on ne peut en trouver l'explication que dans la diversité des races dont se composait la population des deux royaumes, et dans la diversité des mœurs et coutumes qui en était la conséquence. Les institutions, en Austrasie, tendaient à se transformer en une sorte de république aristocratique ou fédérative, tandis qu'en Neustrie, en Bourgogne et en Aquitaine, on échangeait volontiers l'ancienne liberté teutonique contre l'organisation romaine et l'unité monarchiquede l'empire d'Occident. Cette double direction politique, mieux que les querelles du palais, fut personnifiée par la haine de Brunehault et de Frédégonde ; mais la rivalité de ces deux femmes eût été impuissante à troubler la nation des Francs, si, de part et d'autre, on n'eût cherché un prétexte de faire prévaloir l'Austrasie sur la Neustrie, la Neustrie sur l'Austrasie.

Jusqu'à ce jour la Neustrie a été la plus forte dans la lutte ; cet avantage va désormais lui échapper ; les mœurs germaines prévaudront en dépit de la répugnance des vaincus, et la conquête de la Gaule s'accomplira de nouveau, sinon par les armes, du moins par la forme du gouvernement : en d'autres termes, la féodalité encore au berceau croîtra jusqu'à ce qu'elle absorbe tout le territoire des Gaules, et l'avilissement de la race mérovingienne préparera de longue main cette révolution aristocratique.

On sait peu de chose des règnes de Clovis II et de Sighebert III, son frère. Le premier, en Neustrie, grandit sous la tutelle du maire Ægha et de son successeur Erchinoald. Ægha était un homme d'une rare prudence. Dagobert, en mourant, lui avait recommandé sa veuve Nantéchilde et son fils Clovis, et il fut fidèle gardien de ce dépôt jusqu'à sa mort, arrivée deux ans après, en 640 (1). Erchinoald exerça sur le faible roi une sorte de tyrannie; il lui fit épouser Bathilde, l'une de ses esclaves, jeune fille d'une rare beauté. La nouvelle reine, quoique sortie d'un rang obscur, se montra digne par ses hautes vertus d'être la compagne du roi de Neutrie; et, plus heureuse encore, elle mérita par la sainteté de sa vie d'échanger la couronne périssable de ce monde contre la couronne immortelle.

Nous devons mentionner ici quelques incidents qui signalèrent l'administration d'Ægha et celle d'Erchinoald. Quelque temps avant la mort d'Ægha, un plaid s'étant assemblé à Riez, il s'éleva une discussion entre le comte Œnulf et Hermanfried, gendre du maire du palais. Hermanfried, fort de sa parenté et doué d'ailleurs d'un caractère hautain et impétueux, ne craignit pas de tuer son adversaire. Ce meurtre souleva les autres leudes et le peuple lui-même, et, par les conseils de Nantéchilde, le roi de Neustrie abandonna Hermanfried à ses ennemis. Ceux-ci le

(1) Toutefois il semble avoir abusivement cédé aux prétentions des leudes, soit en leur concédant d'amples bénéfices, soit en leur restituant une partie des biens que Dagobert leur avait enlevés. Il crut sans doute, par là, les disposer favorablement pour le pouvoir royal.

Digitized by Google

poursuivirent, pillèrent ses biens, massacrèrent plusieurs de ses amis, et le forcèrent de chercher un asile dans la basilique de Reims. On voit que le chef des Francs-Neustriens se trouvait hors d'état de faire respecter la justice, et que les leudes vidaient entre eux leurs querelles, sans autre droit que la force. Peu de temps après, la Bourgogne parut s'indigner d'être soumise à l'administration du maire de Neustrie : depuis la mort de Warnachaire, elle n'avait point vu s'établir, entre elle et le roi, un magistrat revêtu de cette autorité, et elle avait sans doute remarqué que, sous la tutelle des maires neustriens, les intérêts et les priviléges bourguignons étaient traités avec une partialité injuste. Le patrice Willibald encourageait ces dispositions et ces murmures : après avoir servi le parti du roi, cet homme se montrait désormais entièrement dévoué aux prétentions des leudes et à la cause de l'aristocratie de Bourgogne. L'histoire se tait sur les actes qui signalèrent cette lutte, tantôt sourde, tantôt ouverte, entre la Neustrie et la Bourgogne; mais enfin ce dernier royaume fit écouter ses plaintes, et contraignit la reine Nantéchilde et le maire Erchinoald à donner un maire au palais de Bourgogne. Grâce aux efforts de Nantéchilde et d'Erchinoald, le choix de la majorité tomba sur un Franc nommé Flaochat, dont les sympathies étaient sans doute secrètement acquises à la cour, et qui avait épousé Ragnaberte, nièce de la reine mère (641). Ce choix n'eut point l'assentiment de Willibald, qui se vit ainsi frustré d'une charge à laquelle il avait aspiré ; mais Flaochat, pour être élu, avait promis aux leudes de Bourgogne de ne ja-

mais les troubler dans la possession de leurs bénéfices royaux, et ce fut un pas important fait vers l'hérédité des grands emplois de la monarchie. Il en résulta que les leudes de Bourgogne se partagèrent en deux factions, l'une qui soutint Flaochat, l'autre, moins nombreuse, qui épousa la querelle de Willibald; et de là naquit une guerre civile, promptement terminée d'ailleurs par une bataille décisive livrée aux environs d'Autun. Willibald fut vaincu et tué; mais, onze jours après sa victoire, Flaochat mourut lui-même de la fièvre, et le poste de maire du palais devint encore vacant en Bourgogne. Ce royaume, privé de son représentant naturel, fut de nouveau placé sous l'administration du maire du palais de Neustrie, et il en résulta des conflits et des ressentiments qui, traduits dans le langage actuel, ne furent en réalité que des accidents de la lutte permanente engagée entre le principe monarchique et l'aristocratie. De plus graves luttes troublaient l'Austrasie, mais la sécheresse des chroniques contemporaines nous permet à peine de les indiquer à la hâte.

Le vertueux Pepin l'ancien, maire d'Austrasie, ne survécut pas plus de deux ans à Dagobert. Son fils Grimoald, homme audacieux et entreprenant, parvint à lui succéder, soit en captant le suffrage des grands, soit en faisant assassiner Othon, son compétiteur. Il gouverna pendant six ans, sans que l'Austrasie fût le théâtre d'aucun événement considérable. Au bout de ce terme, la Thuringe, depuis un siècle soumise aux Francs, secoua le joug. Sighebert III et le maire Grimoald marchèrent contre le duc Rhadulfe, chef des révoltés.

Rhadulfe appela à son aide Fare, de la famille des ducs de Bavière et fils du leude Chrodoalde, que Dagobert avait fait tuer autrefois, malgré ses promesses et au mépris de l'intercession de Clotaire II. Fare avait trop à cœur de venger son père, pour ne point répondre à l'appel de Rhadulfe : il amena à ce dernier un contingent bavarois, et Rhadulfe se trouva assez fort pour braver la colère du roi d'Austrasie et du maire Grimoald. Cependant l'armée austrasienne franchit le Rhin, et se dirigea à marches forcées sur la Thuringe.

Les rebelles avaient réparti leurs forces en deux corps d'armée, l'un commandé par Fare, l'autre sous les ordres de Rhadulfe. Les Bavarois soutinrent mal le premier choc et furent taillés en pièces; ils périrent tous, ou tombèrent prisonniers aux mains des vainqueurs; et Fare, après avoir bravement combattu, tomba à son tour accablé par le nombre, et dédaignant de fuir. Telle fut la joie des Francs-Austrasiens et la confiance que leur inspirait cette première victoire, qu'ils s'engagèrent par un serment solennel à n'accorder à Rhadulfe ni composition ni merci. Rhadulfe se replia devant eux au delà de l'Unstrult, dans l'intérieur de la Thuringe, et prit position sur des hauteurs bien défendues. Grimoald, qui le poursuivait, traversa rapidement la forêt de Buchoine, et ne tarda pas à arriver en face du camp de l'armée de Thuringe. La nuit s'avançait; deux partis se produisirent : les uns, et Grimoald était de ce nombre, voulaient différer l'attaque jusqu'au lendemain; les autres déclaraient que sans perdre de temps il fallait com-

Digitized by Google

battre. Comme on ne put s'entendre, chacun agit suivant le conseil qu'il entendait faire prévaloir; une partie de l'armée austrasienne, commandée par Robon, duc d'Arvernie, et par Ænovald, comte du Sundgau, se porta rapidement contre Rhadulfe, dont toutes les dispositions étaient prises. Les assaillants, pris en flanc et de face, et trahis par le contingent de Mayence, furent refoulés, mis en fuite et impitoyablement massacrés par les Thuringiens. Le lendemain, les corps austrasiens qui n'avaient point combattu, mais qui se trouvaient hors d'état de tenir tête à Rhadulfe, sollicitèrent la permission de se retirer sans être inquiétés; et Rhadulfe, satisfait d'avoir affranchi la Thuringe du joug des Francs, consentit à épargner ses ennemis.

De retour en Austrasie, Grimoald travailla à étendre et à consolider son autorité au détriment du roi Sighebert. Bientôt, comme il exerçait la souveraine puissance, il voulut la posséder de plein droit, et il fit tendre tous les ressorts de son influence et de ses intrigues à attirer la royauté dans sa propre famille par l'exclusion de la race mérovingienne. Le jeune roi d'Austrasie, livré aux habitudes d'une vie pieuse, n'entrevoyait point les dangers dont le menaçait l'ambition du maire du palais; il se laissait peu à peu circonvenir par les artifices de Grimoald; et comme il n'avait pas d'enfant, il consentit presque sans résistance à désigner le fils du maire pour héritier légitime de la couronne d'Austrasie. Or, peu de temps après cette adoption, un fils naquit à Sighebert, et les manœuvres de Grimoald furent un moment décon-

Digitized by Google

certées. Un événement inattendu vint rendre à cet ambitieux les espérances qu'il croyait déçues : le roi Sighebert mourut vers l'an 656, ne laissant, pour disputer l'Austrasie à Grimoald et à son fils Childebert, qu'un enfant au berceau, nécessairement exposé à toutes les combinaisons perverses qu'allait imaginer le maire du palais. Sighebert fut honoré comme un saint; mais les chroniques, qui renferment à peine quelques lambeaux épars sur son règne, ne nous ont transmis aucune tradition, aucun témoignage de son intelligence et de son génie.

Sighebert venait à peine de fermer les yeux, que Grimoald fit répandre le bruit de la mort de Dagobert, innocent rejeton de ce roi; et toutefois, sans oser attenter à la vie de cet enfant, il le fit secrètement conduire en Écosse (d'autres disent en Irlande), où on l'enferma dans un cloître. Quelques évêques et quelques leudes, gagnés à la cause de Grimoald, consentirent alors à méconnaître les droits héréditaires de la dynastie mérovingienne, et ne craignirent pas de saluer roi Childebert, fils du maire du palais, dont le seul titre reposait sur la charte d'adoption, vraie ou fausse, que Grimoald avait naguère arrachée à la faiblesse de Sighebert. Cette tentative audacieuse du maire d'Austrasie ne devait point s'accomplir jusqu'au bout; l'heure n'était pas encore venue où les héritiers de Pepin l'ancien chasseraient du trône la lignée de Mérovée et de Clovis. De redoutables mécontentements éclatèrent en Austrasie, et la cour neustrienne revendiqua des droits qu'elle croyait tenir de la mort de Sighebert et de son en-

Digitized by Google

fant relégué en Irlande, mais que tout le monde, à l'exception de Grimoald et de l'évêque Didon, son complice, croyait depuis longtemps descendu dans la tombe. Erchinoald, maire du palais de Neustrie, ne négligea rien pour entretenir les dispositions hostiles que soulevait, dans les deux royaumes, l'usurpation de Grimoald et du prétendu roi Childebert : quand il jugea que l'occasion était favorable pour agir, il leva une armée et envahit l'Austrasie, revendiquant ce royaume au nom du roi Clovis II, légitime héritier de son neveu Dagobert, présumé mort. Grimoald rassembla des troupes pour se défendre; mais les Austrasiens, refusant de soutenir son usurpation, se saisirent de lui et de son fils Childebert, et les livrèrent l'un et l'autre à Erchinoald, qui les mit à mort.

Clovis II, roi de Neustrie, eut à peine le temps de réunir sous son débile pouvoir la monarchie entière des Francs. Il avait epousé une jeune esclave saxonne dont Erchinoald avait voulu faire une concubine, et qui, docile aux lois de Dieu, avait énergiquement repoussé ce honteux honneur. Elle s'appelait Bathilde, et l'histoire admire en elle une grande reine et une sainte : « Béni soit le Seigneur, dit son pieux biographe, qui, voulant sauver tous les hommes et les amener à la connaissance de la vérité, opère en eux toutes choses avec force et suavité. » Bathilde, bien qu'elle fût esclave, avait une illustre origine. Petite-fille du *Bretwalda* Éthelbert, premier roi chrétien des Saxons, issue de la race de Woden, elle jouait un jour sur la grève de l'Océan avec ses com-

Digitized by Google

pagnes, lorsqu'elle fut prise par des pirates et vendue à vil prix sur un marché d'esclaves; et son office, chez son premier maître, consistait d'abord à présenter la coupe aux convives. Devenue reine des Francs-Neustriens, elle eut bientôt à déployer l'intelligence et la fermeté dont elle était douée; et l'on assure qu'elle fut pour beaucoup dans les événements qui mirent fin à l'usurpation de Grimoald et à la réunion de l'Austrasie, de la Neustrie et de la Bourgogne sous un même sceptre. Étrange et merveilleux instrument des desseins de Dieu, qu'une jeune captive vendue à l'encan, attachée aux emplois les plus humbles de la domesticité, plus tard élevée au rang suprême, et qui trouvait dans son génie et dans la protection de Dieu des trésors de sagesse et de courage! « Ce ne fut pas vraiment sans étonner tout le royaume, dit la légende; mais cette rose de Saxe, plantée au milieu des lis, devait leur rendre une odeur plus suave, et attirer sur eux un incomparable bonheur (1). » Quoi qu'il en soit, Clovis II ne tarda pas à mourir, laissant un souvenir douteux et une réputation équivoque: tandis qu'un certain nombre de moines lui décernèrent des éloges, d'autres mieux instruits peut-être lui reprochèrent l'opprobre de ses vices et de ses débauches. Sous son règne, de courte durée, de grandes calamités affligèrent la nation des Francs, et une famine mit à l'épreuve la piété et la charité de sainte Bathilde. Pour faire face aux besoins des pauvres, on eut recours

(1) Ribadeneira, *la Fleur des saints*. — *Voy.* aussi *Vit. S. Bathildis, Sæc. Benedic.*

Digitized

aux richesses de l'abbaye de Saint-Denis ; et plus tard, lorsque des temps moins rigoureux furent arrivés, on indemnisa cet établissement religieux en le rendant indépendant des évêques, en le constituant maître exclusif et spirituel, sans redevance ni partage, de toutes les choses qui étaient déjà en sa possession ou qu'il pourrait encore acquérir. On a justement remarqué que, pour émanciper ce monastère, il fallut que le roi Clovis II convoquât un plaid et obtînt l'aveu et le consentement de ses leudes. Telles étaient les limites que rencontrait encore la volonté royale.

A la mort de Clovis II, en 656, trois fils en bas âge que laissait ce prince eurent droit à sa succession. Bathilde et Erchinoald convoquèrent les leudes de Neustrie et de Bourgogne, qui reconnurent pour roi des deux royaumes Clotaire III, l'aîné des enfants de Clovis II : ce prince, encore enfant, fut placé sans opposition sous la tutelle de sainte Bathilde sa mère, que l'on accepta pour régente. En Austrasie, les arrangements politiques rencontrèrent de plus grandes difficultés : l'influence de la famille de Pepin, bien que neutralisée un moment par la mort de Grimoald, n'avait pas cessé d'être considérable, et la mort de Clovis II venait de rendre à ce parti toutes ses prétentions. Bathilde eut besoin de déployer une habileté profonde pour faire reconnaître Childéric II, son second fils, en qualité de roi d'Austrasie. Wulfoald, l'un des leudes du royaume d'Austrasie, fut nommé maire du palais, et prit en main l'administration des provinces soumises à Childéric. Pour Thierry, troisième fils de Clovis II et frère de Chil-

déric II et de Clotaire III, il n'eut alors aucune part des États de son père, soit qu'il fût trop jeune, soit que Bathilde et Erchinoald, n'appréhendant aucune résistance en Bourgogne, jugèrent convenable de maintenir la réunion de ce royaume à la Neustrie, réunion si favorable à la prépondérance extérieure de la nation des Francs.

Vers l'an 657 (d'autres disent en 659), le maire du palais de Neustrie, Erchinoald, mourut, et sa mort fut un événement fâcheux pour le repos de la monarchie franque. La Bourgogne, qu'il avait maintenue assez vigoureusement sous le sceptre neustrien, manifesta l'intention de s'affranchir, à l'exemple de l'Austrasie, et d'obéir à un roi qui résidât à Châlon-sur-Saône. En Neustrie, le parti royal prévalut, et donna pour maire du palais, à Clotaire III, Ébroïn, d'origine franque, homme dur, plein d'ambition et d'énergie, et qui n'y regardait pas de trop près lorsqu'il fallait ordonner un crime pour arriver plus vite à son but. Un tel choix était un défi jeté à la Bourgogne et à l'Austrasie; il était évident que ces deux royaumes allaient rompre le lien qui les unissait à la Neustrie, soit pour ne point subir le système d'absorption déjà essayé par Brunehault et que le maire Ébroïn voulait reprendre, soit pour conquérir ou consolider une indépendance respective qui, en morcelant l'empire des Francs, favorisait singulièrement les entreprises et la puissance des leudes. Dès ce moment, se manifesta au grand jour une nouvelle tendance dans la politique des Francs: aux guerres d'ambition de frère à frère, de roi à roi, vont succéder des guerres entre des

Digitized by Google

droits et des forces d'origine différente et réciproquement hostiles, entre la royauté et l'aristocratie, entre la couronne et les leudes. Façonnée à la monarchie romaine, la Neustrie offre au pouvoir royal un point d'appui et des éléments d'attaque qui lui manqueront en Bourgogne et surtout en Austrasie, où l'influence de l'aristocratie s'est développée depuis un siècle en dépit de tous les obstacles. Que pouvait en face de tant de résistances l'intelligente fermeté de sainte Bathilde, alors même qu'elle s'appuyait sur les conseils de saint Léger? Et cependant sa mission ne fut ni stérile ni inaperçue : « Par cette grâce de prudence que Dieu lui départit, dit son biographe, elle fut avec une délicate attention une servante docile au roi son seigneur, une mère pour les princes, une humble fille des pontifes, une excellente nourricière des jeunes Francs du palais; également agréable à tous; aimant les évêques comme ses pères, les moines comme, ses frères, et comme ses enfants les pauvres qu'elle comblait d'aumônes; conservant l'honneur des princes... ; suggérant aux rois ses charitables sollicitudes pour les pauvres et pour les églises... » Tel était le rôle touchant, mais restreint, que les circonstances lui permettaient encore de remplir : pour s'en rendre de plus en plus digne, elle s'entoura d'un conseil d'évêques, parmi lesquels siégeaient saint Ouen, évêque de Paris, et saint Léger (Leodegar), dont nous avons déjà prononcé le nom illustre.

A une époque où les notions du droit étaient si obscures, il est peu probable que la régente Bathilde, d'accord avec son conseil, ait cherché à s'ap-

Digitized by Google

puyer sur les intérêts des masses pour résister aux empiétements et aux prétentions des leudes. Le peuple, pauvre et souffrant, pouvait bien alors offrir à la piété des rois et des princes l'occasion d'exercer la charité, et de servir Jésus-Christ par la pratique des œuvres de miséricorde; mais il n'était ni organisé, ni influent, ni en état de soutenir par la force un pouvoir politique dans sa lutte contre un autre pouvoir. De pareilles idées ne pouvaient venir ni aux rois ni au peuple; et si un prince mérovingien avait eu la singulière pensée de soulever un antagonisme social au détriment de l'aristocratie, cette combinaison prématurée n'aurait été comprise de personne, et se serait retournée contre son auteur. Ne prêtons pas aux hommes du septième siècle une politique dont la date remonte à peine à Louis le Gros, et qui fut celle de Louis XI et de Richelieu. A chaque siècle suffit son œuvre. La mission de sainte Bathilde et de ses pieux conseillers fut de consoler le pauvre, de réprimer quelques odieux scandales, d'adoucir certaines misères, et de corriger, par l'aumône, la charité et l'autorité évangélique, des imperfections et des vices qui tenaient à l'ignorance, à la grossièreté des mœurs, aux habitudes d'une société livrée à la force, et conduite par l'épée et non par le droit : restreinte à ces limites, cette mission ne laissa pas d'être glorieuse et utile; et l'humble Saxonne, qui fut reine des Francs en ces temps où la monarchie s'essayait à peine, peut à bon droit nous apparaître ce qu'elle fut, sage, pieuse et habile, sans qu'il soit nécessaire de commettre à son égard un anachronisme, et de

l'assimiler à Blanche de Castille ou à madame de Beaujeu.

« La reine Bathilde, dit le chroniqueur, régla, ou plutôt le Seigneur ordonna par elle, qu'une coutume abominable et impie cessât : c'est que plusieurs aimaient mieux laisser mourir leurs enfants que de les nourrir, parce qu'ils voyaient les exactions fiscales croître avec leur nombre, et les charges publiques s'aggraver, selon les lois anciennes, et tous leurs biens dissipés. Voilà ce que la vénérable dame empêcha, afin que nul n'osât désormais le faire. » Il résulte de ce texte que sainte Bathilde, au lieu de publier des lois contre les pères qui abandonnaient leurs enfants, chercha à remédier au mal en diminuant la *capitation* romaine, que les rois neustriens avaient maintenue et aggravée.

En agissant ainsi, elle céda sans doute aux réclamations de la population d'origine franque, qui, plus que l'autre, avait en horreur les traditions fiscales de l'empire d'Occident : si donc la régente se montra prévoyante et charitable, elle donna satisfaction aux Francs, et la diminution de l'impôt eut peut-être pour cause la faiblesse de la royauté autant que l'esprit de justice. Ailleurs le légendaire ajoute : « Il est une chose digne d'être remémorée, et qui porte au comble la récompense éternelle de Bathilde : c'est d'avoir défendu d'emmener captifs des chrétiens, et donné en toutes les régions des prescriptions pour proclamer que partout nul ne se permit jamais d'introduire comme captif un homme chrétien au royaume des Francs. » Rien de plus tou-

chant que cette loi publiée par une reine qui avait été esclave, et qui connaissait les douleurs de la domesticité et le poids des fers. Ajoutons que sainte Balthide ne faisait, en agissant ainsi, que promulguer une charte d'affranchissement adoptée par un concile de quarante-cinq évêques réuni à Châlon-sur-Saône, sous le règne de son mari Clovis II; mais ce qui suit est le propre même de la régente : « Surtout, dit encore le naïf historien, elle fit racheter elle-même à prix d'argent nombre de captifs, et les renvoya libres, ou les plaça, selon leur gré, dans les monastères. » Et il ajoute : « Qui pourrait dire combien de trésors, de métairies, de châteaux, de forêts, elle donna aux maisons de Dieu et des pauvres? A vrai dire, aucune langue, ni la nôtre, ni celle de personne, ne saurait raconter tout ce qu'elle fit de bien. » La trace de ces bienfaits se retrouve dans les archives de toutes les grandes abbayes de cette époque. Grâces à ses dons inépuisables, l'industrie florissait à Moutier-la-Celle, les arts à Fontenelle, la science à Luxeuil, le zèle apostolique partout. Sainte Bathilde combla de largesses les églises de Saint-Denys et de Saint-Germain de Paris, celles de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Pierre de Chartres, de Saint-Anian (Aignan) d'Orléans; elle poursuivit sans relâche la simonie, cette grande plaie de la période mérovingienne, et ses efforts ne restèrent pas stériles. « Il arriva, dit l'un de ses historiens, que par elle et par la volonté de Dieu, et grâce aux exhortations des bons évêques, l'hérésie simoniaque, qui, par un criminel usage, souillait l'Église de Dieu, fut

Digitized by Google

enfin proscrite comme une coutume impie et très-détestable, et il n'y eut plus aucun prix donné pour vendre ou acheter les saints ordres. » (*Vita S. Bathildis*). Une autre hérésie essaya de pénétrer dans les Gaules, le monothélisme, qui infestait l'Orient, et que le pape saint Martin venait de condamner à Rome par un concile, à Constantinople par son martyre. La vigilance de saint Ouen et de saint Éloi seconda le zèle pieux de sainte Bathilde, et les églises franques furent préservées de ce fléau. Les conciles de Châlon-sur-Saône et de Nantes prononcèrent de nouveaux anathèmes contre la corruption et la fraude, qui cherchaient à dénaturer la doctrine religieuse; et sainte Bathilde, par sa fermeté et par l'exemple de sa vie, mérita cette glorieuse devise : « La paix dans la force, *pax in virtute*, que lui décerna la tradition du moyen âge.

Dans les actes de haute charité politique que nous venons de mentionner, on ne voit pas apparaître l'influence directe d'Ébroïn. Sainte Bathilde, soit qu'elle se défie du dévouement de ce maire, soit qu'elle cherche systématiquement à faire agir la royauté et non la mairie, se plaît surtout à prendre conseil des ecclésiastiques qui forment son « conseil privé, » s'il est permis d'employer cette expression moderne; et l'on retrouve partout la trace de l'intervention officieuse de saint Ouen, de saint Éloi, de Sigebrand (Sigoberrand), l'évêque de Paris, et de saint Léger, le rival politique d'Ébroïn, celui de tous qui porte le plus d'ombrage au redoutable maire. Or, vers le même temps, de scandaleuses divisions troublaient

la ville d'Autun à l'occasion de la succession du dernier évêque, mort depuis quelque temps, et que l'on n'avait point encore remplacé. Deux prétendants partageaient entre eux le peuple et les clercs eux-mêmes, et de part et d'autre on avait recours aux promesses, aux menaces, à la violence. L'un des compétiteurs fut tué, l'autre fut envoyé en exil; et sainte Bathilde, voulant hâter le retour de l'ordre et la pacification des esprits, réussit à faire donner l'évêché d'Autun à saint Léger (661).

Le départ de cet homme prudent et ferme priva Bathilde d'un conseiller en qui elle avait foi, et laissa prendre une influence prépondérante à Sigebrand, l'évêque de Paris. Celui-ci était présomptueux et inhabile; il avait gravement mécontenté des leudes et amassé contre lui de nombreuses haines. Sur ces entrefaites, la mort de saint Éloi, en faisant disparaître un autre appui, laissa la régente plus exposée aux attaques de ses ennemis et moins forte pour les déjouer.

Ébroïn attisait en secret l'irritation que faisait naître l'influence politique de l'évêque Sigebrand : ses partisans allaient insinuant partout qu'il était honteux à la Neustrie d'obéir à une femme et à quelques prêtres. Ces menées eurent le succès que s'en promettait leur instigateur, et alors encore on put voir le parti aristocratique, las de subir l'autorité religieuse, soulever le peuple crédule dans le seul intérêt du despotisme civil, et n'aboutir qu'à substituer à une domination toute morale le joug lourd et implacable de la force et de l'épée. Dans une agitation fomentée contre

Digitized

l'évêque Sigebrand, ce personnage périt de mort violente, et sainte Bathilde se trouva sans défenseur (664).

Elle hésitait à déposer un pouvoir que ses ennemis allaient arracher. La légende rapporte que saint Éloi (1) apparut trois fois dans de nocturnes visions à une personne du palais, lui ordonnant de prévenir sans délai la reine de quitter ses ornements d'or et de pierreries. Sainte Bathilde n'osa point résister à cet avertissement. Cédant aux injonctions des leudes, aux paternelles invitations des évêques et aux prescriptions des morts, elle abdiqua le pouvoir, et se retira pieusement dans le monastère de Chelles, qu'elle avait enrichi et favorisé aux jours de sa puissance. Là, elle se confondit dans les rangs les plus obscurs des servantes du Seigneur, les aimant toutes comme ses filles, et obéissant à l'abbesse comme à une mère. Elle y vécut seize ans, heureuse de s'abriter au port durant les tempêtes qui troublaient alors la société civile, et priant Dieu, comme autrefois sainte Radegonde, en faveur des Francs de toutes les classes et des opprimés de toutes les races. Peu de reines ont légué à notre patrie un souvenir aussi digne de sympathie et de respect.

Le calme se maintint durant quelques années en Neustrie, en Austrasie et en Bourgogne; ou du moins les chroniques incomplètes de la période mérovingienne ne mentionnèrent alors aucun événement grave. On y voit seulement que le comte Genesin,

(1) *Vita S. Eligii*, II, c. 40.

ayant été élu évêque de Clermont en Arvernie, se considéra comme indigne du sacerdoce, et fit tomber les suffrages du clergé et du peuple sur saint Prix (*Præjectus*), l'une des gloires de l'Église des Gaules (665); nous y lisons encore que l'année suivante une affreuse maladie exerça ses ravages dans Paris, et enleva l'abbesse Aurea (Aure) et cent soixante religieuses (666). Dans l'ordre des faits politiques, l'histoire est muette pendant six années (664-670) : il faut en quelque sorte se contenter de savoir que, tandis que le maire Wulfoald, durant la minorité de Childéric II, gouvernait le royaume d'Austrasie, la Neustrie obéissait sans résistance au gouvernement d'Ébroïn, et ne cessait d'ailleurs de respecter la dignité royale dans les mains impuissantes de Clotaire III. Les leudes, qui avaient dépossédé sainte Bathilde et mis à mort Sigebrand, courbaient maintenant le front sous la tyrannie d'Ébroïn, et s'étonnaient d'avoir été assez crédules pour remettre le pouvoir à cet homme, dont l'ambition et l'arrogance humiliaient leur propre orgueil : or, inhabiles à briser le joug d'Ébroïn en Neustrie, ils travaillaient avec succès à fomenter des agitations en Bourgogne, et à réveiller dans ce dernier royaume l'esprit d'indépendance et d'isolement.

Comme on l'a vu plus haut, le royaume de Bourgogne, réuni à la Neustrie et placé sous le sceptre de Clotaire III, n'avait point su maintenir le privilége d'être administré par un maire particulier, et se voyait en frémissant contraint de subir l'autorité d'Ébroïn, devenu, par la retraite de sainte Bathilde, le véritable dépositaire de la puissance royale. Quel fut le rôle

d'Ébroïn? Il ne sera donné à personne de révéler le sens exact d'un problème qui a servi de texte à des discussions passionnées. Les doutes subsistent toujours, et ne sont guère susceptibles d'être éclaircis : on ignore si cet Ébroïn, que l'obscurité des documents historiques ne permet guère d'apprécier à sa juste valeur, n'eût d'autre mobile qu'un instinct énergique de tyrannie. Il tint à la fois les rois et les grands sous le joug, mais c'est vainement qu'on chercherait en lui le représentant d'une pensée populaire. Une admiration peu judicieuse a pu seule porter quelques historiens modernes à reconnaître un tribun à travers les traits confus du caractère d'Ébroïn. Le peuple, dans le sens actuel de ce mot, n'existait point à cette époque, et la pensée de prendre en main sa cause ne pouvait venir à personne. Que la tyrannie d'Ébroïn à l'égard des grands du royaume ait dû lui concilier les suffrages de la multitude et même ceux des nobles de deuxième rang, les leudes du roi, on peut le concevoir; mais si l'on veut bien se faire une juste idée de la société d'alors, on ne peut admettre qu'Ébroïn ait eu d'autre ambition que celle de faire prévaloir le pouvoir royal sur celui de la grande aristocratie, et d'élever par là à un plus haut degré sa propre influence. Ce fut une pensée prématurée, qui ne devait s'accomplir que huit siècles plus tard, sous Louis XI. La tentative d'Ébroïn indiquait en lui un esprit vaste, un génie puissant, dans lequel entrait je ne sais quel reflet de Marius et de Richelieu, ces deux hommes si différents, et qui fut étouffé sans résultat, parce qu'il avait devancé l'heure.

Ebroïn ordonna que les grands de Neustrie et de Bourgogne ne paraîtraient point au palais du roi sans y avoir été mandés. Pour rendre impossible l'hérédité des offices royaux, il ordonna que les provinces ne seraient plus administrées que par des ducs et des comtes dont les domaines et les fiefs seraient situés dans d'autres provinces éloignées, privant ainsi ces gouverneurs de la part d'influence qu'ils auraient retirée de leurs richesses, de leurs esclaves et de leurs clients. Au surplus, violent et cruel, Ébroïn faisait mettre à mort, sous de légers prétextes, les hommes les plus puissants, et vendait au peuple la justice et l'injustice.

La convoitise sauvage, l'habitude du meurtre, les insatiables besoins de l'avarice et de l'orgueil, ces caractères communs à la plupart des chefs ou des hommes politiques de l'époque mérovingienne, se retrouvent dans les actes principaux de la vie d'Ébroïn, et ne permettent pas de voir en cet homme le devancier systématique et réfléchi de Richelieu et de Louis XI, dont nous avons déjà prononcé le nom. Au septième siècle, Ébroïn ne se rendait pas bien compte de la pensée qui dominait sa politique et ses actes : s'il brisait durement toutes les résistances, c'était l'influence et l'ambition du maire qu'il voulait affranchir de tout contrôle, ce n'était pas un principe social qu'il cherchait à exalter. Comme la royauté était son instrument et son arme, il travaillait à émanciper la royauté, et à ne la rendre esclave que de lui seul : si la royauté eût été un obstacle, il eût travaillé à l'affaiblir davantage. Il n'obéissait donc qu'à des instincts

Digitized by Google

personnels, et non à une politique préconçue; son siècle ignorant et grossier ne comportait pas de plus grandes combinaisons, et c'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger cet homme.

Cela admis, il est impossible de méconnaître que plusieurs actes du gouvernement d'Ébroïn portèrent l'empreinte d'une intelligence vigoureuse, et d'une volonté qui avait conscience des nécessités du moment et des moyens d'y satisfaire. Aucune mesure ne pouvait neutraliser les progrès rapides du système féodal autant que celle qui assignait pour gouverneurs aux comtés et aux provinces des hommes nés dans d'autres pays, et qui au milieu de leurs administrés ne représentaient d'autre droit que celui du roi. Rien n'indigna les grands et les leudes autant que cette innovation habile; mais plus elle contrariait leurs vues ambitieuses, plus elle atteignait le but vers lequel devait tendre l'autorité royale en face de ses rivaux. Ébroïn ne permit pas aux leudes de constituer un gouvernement à leur profit, et d'usurper, soit en Neustrie, soit en Bourgogne, le pouvoir qu'ils s'étaient attribué, depuis près d'un siècle, dans le royaume d'Austrasie. En cela il rendit service au privilége monarchique et à l'unité; et les leudes qu'il dompta et opprima valaient souvent moins que lui, sous le rapport des intérêts généraux, que leurs prétentions ne cessaient de mettre en péril et de compromettre. C'est ce que n'entrevirent jamais les chroniqueurs du septième siècle, qui lui reprochèrent d'avoir *versé le sang des hommes nobles pour des fautes légères*. Pareil blâme fut déversé mille ans plus tard sur la mémoire

de Richelieu, et l'histoire a vengé Richelieu de cette injustice. Heureux le nom d'Ébroïn, si cet étranger dictateur mérovingien, comme nous l'avons déjà constaté, n'avait pas eu recours au meurtre, à la persécution et aux violences, et n'avait point cherché avant tout à satisfaire ses propres convoitises, sous prétexte de faire prévaloir l'autorité royale L'histoire eût glorifié son génie et sa grandeur, tandis qu'elle a pris pour coutume de ne mentionner que ses attentats et ses violences.

Menacé par les résistances des leudes de la Bourgogne, dénoncé par les évêques de ce royaume comme un tyran, Ébroïn fit rendre un édit par lequel il était défendu à tous les évêques et à tous les leudes de se présenter devant le roi sans avoir été mandés, et d'approcher même des palais ou des résidences où serait le monarque. C'était un acte de guerre plus encore qu'une précaution administrative, et l'irritation des grands ne fit que s'accroître. Sur ces entrefaites, la mort de Clotaire III vint ajouter aux difficultés de la situation (670).

Ce jeune prince, à peine âgé de vingt ans, venait de succomber aux atteintes d'une fièvre aiguë : roi inconnu, et qui n'eut de la royauté que le nom, il ne laissait point de fils pour lui succéder. Ébroïn n'eut pas la pensée d'usurper ; et comme, au milieu des prétentions hostiles qui se révélaient dans les diverses provinces de la monarchie, on pouvait appréhender des conflits, des résistances et des luttes aussi contraires à l'intérêt du maire qu'à la sécurité du trône, l'indomptable Ébroïn prit la résolution hardie et su-

Digitized by Google

bite de proclamer lui-même roi de Neustrie et de Bourgogne, sans le concours et l'assentiment des leudes, le jeune Thierry III, fils de Clovis II, celui-là même qui, à la mort de son père, avait vu la monarchie partagée entre ses deux aînés, et n'avait pu obtenir aucune portion du royal héritage. En récompense d'une tentative qui le faisait roi, Thierry se hâta de confirmer Ébroïn dans ses fonctions de maire; et le pouvoir fut constitué avant même que la vacance du trône eût été notifiée aux diverses provinces de l'empire des Francs (670).

Les leudes de Neustrie et de Bourgogne se révoltèrent et coururent aux armes. D'une voix unanime, et revendiquant les vieilles prérogatives germaniques, ils proclamèrent nuls les actes d'Ébroïn et l'avénement de Thierry; et leur soulèvement fut en réalité comme la consécration d'un droit électoral et d'une souveraineté nationale que l'on avait habilement mis en oubli depuis la mort de Clovis Ier et de ses fils. Toutefois, comme à un prince de la race chevelue il fallait opposer un chef qui eût également l'honneur de descendre de Mérovée, les rebelles décernèrent la double couronne de Bourgogne et de Neustrie à Childéric II, déjà roi d'Austrasie sous la tutelle de Wulfoald. En peu de jours ce mouvement se produisit sur toute la surface de la Gaule, à l'exception de l'Aquitaine; et l'avénement de Childéric fut accepté comme une révolution juste et nécessaire, qui délivrait le peuple de la tyrannie d'Ébroïn. Ce dernier, renversé subitement du faîte du pouvoir, se vit réduit à chercher son salut dans la fuite et à implorer

la pitié de ses ennemis. Ce ne fut point en vain qu'il fit appel à la pieuse intervention de l'évêque d'Autun, saint Léger, l'un des chefs les plus accrédités du parti victorieux : le vénérable prélat obtint, non sans peine, que l'on se contentât de reléguer Ébroïn dans le monastère de Luxeuil, et de lui imposer la tonsure.

Thierry III partagea la disgrâce du maire du palais, qui naguère l'avait fait roi de Neustrie et de Bourgogne : on proclama sa déchéance, on rasa sa longue chevelure, et on l'amena captif devant son frère Childéric, sous les ordres duquel se courbaient les trois royaumes. Ému au spectacle de l'infortune de Thierry, Childéric lui demanda ce qu'il voulait qu'on fît de lui : « Ce qu'il te plaira, répondit le jeune Mérovingien : injustement détrôné, j'attends la justice « de Dieu. » On se contenta de le confiner dans l'abbaye de Saint-Denys, sans le forcer de prendre les ordres ou de recevoir la tonsure. « Il résida au monastère, dit la chronique, et il y fut sauvé, jusqu'au moment où sa chevelure coupée pût redevenir « longue, et où le Dieu du ciel, à qui il en avait appelé, lui permît de régner encore. » La captivité d'Ébroïn dura trois ans (672).

Cette révolution ayant eu pour résultat de soumettre au roi Childéric II les trois royaumes de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne, le duc Wulfoad administra les Austrasiens; et l'évêque saint Léger, premier ministre de Childéric II, gouverna sous ce roi les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. « Tout « ce que saint Léger trouva de contraire aux lois des « anciens rois et des grands leudes (*magnorum proce-*

« *rum*), dont le souvenir, digne d'éloges, s'était « conservé, il le rétablit dans le premier état (1). » Ces paroles du chroniqueur semblent indiquer que saint Léger, fidèle aux intérêts du parti qui l'avait porté au pouvoir, n'épargna rien pour ramener la législation et la condition des Francs à leur état primitif, c'est-à-dire à la vieille constitution germanique.

Il ne paraît pas que saint Léger ait songé à prendre le titre de maire du palais, qui impliquait un commandement militaire : il exerça l'autorité sous une dénomination moins ambitieuse, et qui soulevait moins d'antipathie (2). Homme pieux et humble, quoique inflexible dans les voies de la justice, il laissa naturellement s'accomplir les changements politiques qui devaient donner un sens à la dernière révolution; il y eut des concessions et des promesses, des révocations et des châtiments. Pour donner satisfaction aux plaintes des leudes, on publia dans les trois royaumes une *préception* royale portant les dispositions suivantes : 1° annulation des ordonnances qui avaient été faites depuis quelques années dans les trois royaumes, contrairement aux lois et aux coutumes

(1) *Vita S. Leodegar., Auct. Ursino, Scrip. rer. Francor.*

(2) Celui des biographes de saint Léger qui appartient à la ville d'Autun ne mentionne en aucune façon la dignité de *maire du palais* comme ayant été donnée à son héros. Ursin est le seul qui admet que cette charge ait appartenu à saint Léger; mais il se contredit lui-même en désignant cet évêque sous le simple titre de *recteur du palais*, fonction bien différente de la mairie, et qui pouvait être remplie par un prêtre, en ce sens qu'elle n'impliquait qu'une haute surveillance sur tous les services de la maison royale : *Idem vero S. Leodegarium pontificem super omnem suam domum sublimavit et majorem domus in omnibus instituit.* Ursinus. S.

Digitized by Google

des Francs ; 2° ordre aux juges et aux comtes de suivre dans leurs jugements les anciennes lois et les anciennes coutumes ; 3° retour aux anciennes constitutions en vertu desquelles les gouverneurs d'une province ne devaient point passer au gouvernement d'une autre, et, par cette mesure, annulation de celle qu'Ébroïn avait si habilement provoquée pour mettre obstacle à la puissance des leudes ; 4° promesse, de la part du roi, de ne point déposer entre les mains d'un seul l'autorité et le gouvernement de l'État, comme cela avait eu lieu sous Ébroïn, afin que les seigneurs n'eussent pas le déplaisir de se voir aux pieds d'un de leurs égaux, afin que chacun d'eux eût part aux honneurs. Il suffit d'énoncer cette singulière charte pour comprendre jusqu'à quel point la réaction du parti aristocratique détruisait l'œuvre d'Ébroïn, et rétablissait, au détriment de la tradition romaine, tout ce qui fortifiait la puissance des grands et faisait obstacle au privilége royal.

Cependant le roi Childéric, à l'exemple de plusieurs de sa race, scandalisait les peuples par ses penchants vicieux et ses déréglements. Saint Léger ne craignait pas de le reprendre avec une généreuse hardiesse, et cette inflexibilité, qui troublait les coupables plaisirs du prince, donnait beau jeu aux menées sourdes des rivaux et des ennemis de l'évêque d'Autun. Le nombre de ces agitateurs ne tarda pas à s'accroître ; bientôt on vit Childéric céder à leur influence, et saint Léger, vainement protégé par ses vertus, eut contre lui les partisans du roi, les courtisans, et tout ce qui regrettait l'ancienne influence d'Ébroïn (673).

Digitized by Google

La fête de Pâques était proche; il était d'usage, parmi les rois francs, de la célébrer dans l'une des villes principales de leur royaume, au milieu d'un grand concours de leudes et d'évêques, et avec de fastueuses réjouissances. Ordinairement on tenait, à la même époque et au même lieu, le champ de mars ou de mai, où l'on discutait grandes affaires de la nation. Cette année donc, la ville d'Autun fut choisie pour être celle où le roi Childéric résiderait durant la solennité et convoquerait le mall. Ce fut là que se rendirent les comtes, les leudes, les princes mérovingiens, et avec eux Hector, patrice de Marseille, dont la pompe vraiment impériale blessa l'austère simplicité des Austrasiens et des Francs du nord. Accusé d'avoir commis une injustice au détriment d'une veuve dont il avait épousé la fille, il était venu prendre part au plaid royal et solliciter l'appui de saint Léger, l'évêque d'Autun et le ministre du roi. Le vénérable prélat ne crut pas devoir refuser de faire valoir les droits de son client, et en agissant ainsi il ne fit qu'obéir à la coutume romaine. On ne manqua pas de saisir ce prétexte pour perdre saint Léger dans l'esprit de Childéric, et on accusa l'évêque de conspirer secrètement avec le patrice Hector pour abaisser le pouvoir royal. Childéric, violent et irréfléchi, accueillit ces imputations mensongères, et ne tarda pas à laisser éclater une haine mortelle contre saint Léger. On assure même que, le vendredi saint, ayant reçu en audience le pieux évêque qui cherchait à le rassurer, il voulut le mettre à mort, et qu'il ne fut détourné de ce crime que par la crainte

de se rendre odieux en accomplissant ce sacrilége. Le même jour, arriva à Autun saint Prix (*Præjectus*), le glorieux évêque des Arvernes, que l'on avait mandé pour l'opposer à saint Léger. Saint Prix, en effet, était l'accusateur du patrice Hector, et soutenait, au nom de son église, les droits de la veuve dont ce seigneur avait épousé la fille. Comme on le voit, il s'agissait d'un litige et d'une question de droit secondaire du ressort des juges ordinaires, et que l'on cherchait à transformer en affaire politique des plus graves, afin de trouver un coupable en la personne de l'évêque d'Autun (1).

Saint Prix parut devant le roi avec la dignité et le courage dont les évêques de cette période avaient si souvent à faire preuve en ces temps de violence et d'usurpation. Il refusa de traiter aucune affaire contentieuse avant la fin des solennités, et il se plaignit avec une sainte énergie d'avoir été enlevé à son troupeau et à son diocèse pour un débat intempestif. Quelques heures après, et nonobstant les instances du roi, il se retira dans le monastère de saint Symphorien pour y célébrer la fête.

Durant la nuit qui précéda le samedi saint, Childéric s'affermit dans la résolution de faire tuer saint Léger, et de se délivrer par ce crime d'un ministre

(1) Après avoir comparé les sources, nous avons cru pouvoir adopter de préférence la version la plus favorable à saint Léger. Quelques écrivains font de cet évêque un personnage très-remuant, et le chef de l'aristocratie burgondienne. On lit même dans une chronique le passage suivant : *Hector patricius Massiliensis... alio sibi in scelere sociato, nomine Leodegario, pervenit ad regem.* (Voy. *Vita S. Præjecti, Arvern. episc.*, etc.)

Digitized by Google

austère dont le blâme troublait ses débauches, et que l'on signalait d'ailleurs à sa haine comme le chef d'un parti hostile. A la suite d'un repas fastueux auquel il n'avait pas craint de prendre part, malgré le jeûne, il se mit en chemin avec sa suite pour venir surprendre l'évêque d'Autun au milieu de ses cathécumènes. Bientôt saint Léger fut averti du péril qui le menaçait; l'un des affidés du roi, saisi de remords, se rendit secrètement auprès de l'évêque, et lui dit : « Prends garde à toi, prends garde à toi! Sache que, « la messe célébrée, tu seras mis à mort par le roi : « tes ennemis ont semé contre toi la semence funeste « qui, depuis longtemps, est déposée dans son cœur; « cette nuit, tout sera consommé. » Saint Léger, bien qu'il comprît l'importance de cet avis, n'en continua pas moins de tout disposer pour la fête de Pâques : or, le lendemain, comme le vénérable pontife, entouré de ses clercs et de son peuple, se trouvait au baptistère, on entendit un grand bruit dans l'atrium, et l'on vit s'avancer Childéric l'épée à la main, suivi de satellites armés, et proférant à grands cris des menaces; d'une voix haute il appelait l'évêque : « Me voici! » dit le prélat en se présentant au roi, revêtu de ses ornements pontificaux, et protégé par la majesté de l'Église. Un moment après, il ajouta : « Quelle cause a donc empêché mon seigneur « de venir avant les vigiles? et comment persiste-t-il, « en des jours si saints, à se montrer si grandement « irrité? » A sa vue, Childéric s'arrêta interdit, saisi de terreur; et, sans parler davantage, il se réfugia dans la maison même de l'évêque, qui était

Digitized by Google

l'une des dépendances de la basilique. Après la célébration des saints mystères, l'évêque se rendit de nouveau devant le roi, et entreprit de le ramener à la raison; mais il ne put réussir à éveiller en lui des remords. Rentré dans ses appartements, il tint conseil avec ses amis, et ce fut seulement alors que, cédant à leurs instances, il se détermina à prendre la fuite. Le patrice Hector, de son côté, s'enfuit par une autre route.

Tous deux furent poursuivis et atteints par les troupes du roi. Le patrice Hector périt avec ses compagnons en défendant courageusement sa vie; pour saint Léger, on n'osa point attenter à sa vie, et on le conduisit prisonnier dans cette abbaye de Luxeuil, où depuis trois ans Ébroïn, son redoutable ennemi, languissait dans l'oubli et le silence. Réunis l'un et l'autre par le malheur, ces deux hommes se pardonnèrent mutuellement (1), et se promirent amitié : mais du côté d'Ébroïn, qui n'avait désormais d'autre idée que la vengeance, ce ne furent là que de perfides protestations trop tôt démenties par le crime. Pour le moment, il était impuissant contre son rival. La légende rapporte que Childéric, peu rassuré en sachant que saint Léger vivait encore, voulut plusieurs fois le mettre à mort; mais que, sur le point de servir d'instrument à ce meurtre, ses satellites troublés de remords se jetèrent aux pieds du saint, et le supplièrent de prier pour ses ennemis. Pour Ébroïn, les pieux chroniqueurs ne trouvent que des paroles

(1) *Vita sancti Leodegarii*, cap. 6.

Digitized by Google

de condamnation : « Comme il avait, disent-ils, les yeux du cœur aveuglés par la poussière du monde, la sagesse spirituelle ne gagna jamais rien sur la méchanceté de son âme. » Loin de nous l'idée de réhabiliter Ébroïn! mais n'est-il pas juste, parfois, de rappeler que son histoire ne nous a été léguée que par ses ennemis ou ses victimes? Sur ces entrefaites, s'accomplit l'une de ces sombres tragédies qui ensanglantaient de temps à autre les palais mérovingiens : le roi Childéric, dont l'imbécile violence avait irrité les leudes, mit le comble à ses excès en foulant aux pieds les priviléges des hommes libres. On raconte qu'un seigneur neustrien, nommé Bodilon, lui ayant adressé des représentations au sujet de l'établissement d'une nouvelle taxe, il le fit attacher à un arbre et battre de verges : cet acte de tyrannie fut le dernier que les Francs tolérèrent de la part du roi. Une conspiration se forma contre Childéric à l'instigation du seigneur outragé, et peu de jours après les conjurés surprirent le roi et sa famille dans la villa ou ferme royale de Livry : ce fut là qu'ils le massacrèrent sans pitié, lui, son fils Dagobert et sa femme Bilichilde, qui était enceinte. Daniel, son autre fils, encore au berceau, fut soustrait à leur fureur et renfermé dans le cloître de Chelles, sous la protection de son aïeule sainte Bathilde; plus tard, il sortit de cet asile pour monter sur le trône; quelques prêtres pieux accordèrent aux autres victimes des honneurs funèbres dignes de la royauté. Ainsi l'Église catholique, lorsqu'elle ne pouvait empêcher le meurtre et la violence, intervenait encore

sur quelques points, afin d'adoucir autant que possible la condition de ceux qui succombaient, soit qu'elle offrît de sûres retraites aux vivants, soit qu'elle ensevelît honorablement les morts (673).

Digitized

ROIS FAINÉANTS ET MAIRES DU PALAIS.

(SUITE.)

NEUSTRIE et BOURGOGNE.

THIERRY III (673—691).
Ébroïn, *maire du palais.*

CLOVIS III (691—695).
Pepin d'Héristal, *maire.*
Grimoald, fils de Pepin, *maire du palais de Neustrie et duc de Bourgogne.*

CHILDEBERT III, *roi de Neustrie* (695—711).

DAGOBERT III, *id.* (711—716).
Théobald, *maire.*
Rainfroi, *maire.*

AUSTRASIE.

DAGOBERT II, roi (673—679).
MARTIN, *duc.*
PEPIN D'HÉRISTAL, *duc* (687—714).
Théodebald, fils de Grimoald, *maire* (714—716).
CHARLES MARTEL, *duc d'Austrasie* (716).

AQUITAINE.

EUDES, fils et successeur de **BOGGIS** (d'origine mérovingienne), *roi* ou *duc d'Aquitaine.*

La fin tragique de Childéric II fut le signal d'un mouvement favorable à l'anarchie et au crime : ce fut à qui invoquerait la force comme la seule loi, à qui aurait recours au pillage et au meurtre pour s'enrichir ou développer sa puissance. Le maire d'Austrasie, Wulfoald, qui avait été témoin de la mort de Childéric, venait de s'enfuir en Austrasie pour y languir dans une retraite obscure et se dérober aux vengeances de ses ennemis. Les trois royaumes se trouvaient donc à la fois dépourvus de rois, de maires et de ministres. La légende nous a transmis l'impression naïve des calamités qui éclatèrent alors : « Nous reconnûmes si manifestement, dit un contemporain, la colère de Dieu, que nous vîmes apparaître au firmament l'une de ces étoiles que les as-

tronomes nomment comète, et qui annoncent, selon eux, grande famine en terre, changement de rois, agitations des peuples, partis et factions, guerres et meurtres par le glaive. Or, il est certain qu'alors toutes ces choses arrivèrent : mais il est écrit que les insensés ne seront point corrigés par les paroles; encore moins le seront-ils par les signes (1). » En ce temps-là, néanmoins, on vit reparaître sur la scène ce fils de Sighebert d'Austrasie que Grimoald avait fait disparaître en 656, et qui, par les soins de Didon, évêque de Poitiers, avait été relégué en Écosse, dans un monastère inconnu. Tandis que l'Austrasie le croyait mort, il avait grandi au loin sous la tutelle de Wilfrid, évêque d'York, pendant que sa mère Imnichilde vivait à Metz, et que sa sœur Bilichilde régnait en Austrasie et en Neustrie. Dès qu'il eut mis le pied sur le territoire de la Gaule, invoquant les droits de sa race et revendiquant l'héritage de son père Sighebert III, il se forma un parti qui reconnut la légitimité de ses prétentions et le proclama roi d'Austrasie (673).

Cependant le nouveau venu n'obtint pas satisfaction complète : on se garda bien de lui céder le royaume d'Austrasie tout entier, et il dut se contenter d'un petit royaume composé de l'Alsace et de plusieurs cantons situés sur la rive droite du Rhin. Cette concession ne pouvait lui suffire, et il épiait des événements favorables qui lui permissent de ranger sous

(1) Il y eut une apparition de comète en 671, une autre en 677 : celle-ci fut visible durant trois mois.

Digitized

son sceptre l'Austrasie entière : il n'attendit pas longtemps.

A la faveur des réactions et des désordres qui troublaient les diverses portions de l'empire des Francs, Ébroïn et saint Léger étaient sortis de l'abbaye de Luxeuil. Le dernier avait repris l'administration de son diocèse; l'autre, après l'avoir suivi à Autun, méditait de frapper des coups décisifs et de reprendre l'exercice du pouvoir.

Saint Léger se vit à peine libre et entouré de ses partisans, qu'il proposa aux leudes, et à ceux qui épousaient leur cause, de reconnaître pour roi des Francs ce même Thierry III qu'Ébroïn avait jadis élevé sur le trône sans l'aveu des grands, et qui, en 670, lors de la révolte victorieuse des leudes, avait été confiné dans le cloître de Saint-Denis : c'était là une proposition sage, et qui semblait de nature à tout concilier. Mais, tandis que les grands de Neustrie et de Bourgogne acclamaient Thierry et remettaient le sceptre en ses mains, l'ambitieux Ébroïn, au lieu d'applaudir à la restauration de ce prince, que le premier de tous il avait naguère proclamé roi, ne voulut plus de la royauté de Thierry, du jour où ce souverain, au lieu d'être sa propre créature, allait devenir l'élu de saint Léger et du parti aristocratique. Ayant donc jeté le masque de feinte douceur qu'il avait un moment emprunté, il rallia à lui un certain nombre d'aventuriers politiques et se mit en route à leur tête, sous prétexte de se rendre en Neustrie pour saluer le nouveau roi, et avec l'arrière-pensée de s'emparer de la per-

sonne de ce prince et de le placer sous le joug des maires.

Saint Léger, non moins habile que son rival, pénétra les vues secrètes d'Ébroïn : appelant à lui ses partisans et les leudes, il se dirigea à son tour vers la Neustrie, afin de faire échouer les projets de l'ancien maire. Sitôt qu'Ébroïn se vit observé de près et en quelque sorte poursuivi par saint Léger, il changea de plan et se jeta brusquement sur les terres d'Austrasie, faisant appel à l'esprit d'indépendance de ce pays, et invitant les Francs-Orientaux à refuser obéissance et concours au roi de Neustrie et de Bourgogne, porté au trône par saint Léger. Or, déjà ce dernier avait atteint son but. Thierry III régnait à Paris en vertu des droits de sa naissance et de l'adhésion des leudes, et on lui avait donné pour maire, grâce au choix de saint Léger, Leudésius, fils de l'ancien maire Erchinoald, l'homme le plus considérable que l'on eût pu opposer à Ébroïn (674).

Thierry III et Leudésius passèrent l'hiver à Nogent, près des bords de l'Oise. De son côté, et à la faveur des troubles publics, Dagobert II, déjà roi d'Alsace, se fit reconnaître roi de toute l'Austrasie.

Cependant Ébroïn s'était depuis longtemps ménagé des intelligences en Austrasie, et s'y était formé un parti : sa faction, unie à celle des Pepin et des Grimoald, menaçait l'autorité précaire de Dagobert II. En attendant qu'elles missent fin au règne de ce prince, Ébroïn eut recours à une combinaison qui lui permettait mieux de ressaisir le gouvernement de la Neustrie et de ruiner l'influence de saint Léger. Il

Digitized by Google

proclama roi de Neustrie et de Bourgogne un enfant qu'il désigna sous le nom de Clovis, et qu'il présenta aux peuples comme fils de Clotaire III. Peut-être ce jeune Clovis appartenait-il réellement à la race chevelue, si du moins l'on en juge par son nom. Un fait digne de remarque, c'est que ces noms de Clovis, Clotaire, Childebert, Dagobert, Childéric et Thierry, n'étaient portés que par les membres de la famille royale, et l'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun homme de la nation qui se fût ainsi appelé.

Ébroïn se jeta, à la tête de ses Austrasiens, sur l'église et le trésor royal de Saint-Cloud, qui furent livrés au pillage. Ses partisans assiégèrent ensuite, dans Autun, le saint évêque Léger, qui, après une courte résistance, consentit à se remettre volontairement entre les mains de ses ennemis. Ces hommes sanguinaires lui firent crever les yeux; mais le pieux évêque supporta ce cruel supplice avec une résignation admirable, sans cesser de chanter des psaumes et des louanges à Dieu. Sur ces entrefaites, Ébroïn franchit l'Oise à Pont-Sainte-Maxence, et se porta sur le palais de Nogent, où résidait Thierry; tous les trésors de la couronne tombèrent entre ses mains. Le maire Leudésius, qui sur la foi d'une capitulation se rendit à lui, fut immédiatement mis à mort, et ce meurtre enleva au faible Thierry son dernier soutien. Le jeune roi fut trop heureux de conserver ses États, et d'apaiser le parti d'Ébroïn en rendant à cet homme audacieux ses honneurs et ses prérogatives. Ébroïn, satisfait de sa victoire, fit disparaître le faux Clovis III, et reconnut Thierry roi de Neustrie et

de Bourgogne, se réservant pour lui-même un pouvoir en quelque sorte absolu.

Docile à ses instincts farouches, il usa de la souveraineté dans le seul intérêt de ses cupidités, de ses vengeances et de sa fortune. Les chroniques, rédigées d'ailleurs par ses ennemis, n'ont point omis de lui reprocher ses crimes et de le signaler à l'animadversion des siècles; elles empruntent même, lorsqu'il s'agit d'Ebroïn, un langage de haine et de fureur que l'on rencontre bien rarement chez les pieux légendaires du septième siècle : « *Ébremer*, disent les récits du « temps, Ébremer (c'était le nom que les ennemis « d'Ébroïn lui donnaient) poussait alors, comme un « lion parmi les bêtes féroces, des rugissements qui « faisaient trembler toute la terre des Francs. » Ailleurs, ils affirment qu'Ébroïn « relevait lui-même sa « tête empoisonnée, comme une vipère qui se rajeunit « et renouvelle son venin. » Et cette indignation peut se comprendre de la part de pieux légendaires écrivant au fond des cloîtres, et qui, témoins des violences qu'Ébroïn dirigeait contre l'indépendance et les droits de l'Église, ne voyaient dans ce maire du palais que le persécuteur des saints et l'ennemi des autels. Ce qui les révoltait à juste titre, c'est que le redoutable maire distribuait à ses partisans et aux gens de guerre les bénéfices ecclésiastiques, imposait aux diocèses des intrus à sa dévotion, et punissait de l'exil ou des supplices les pasteurs fidèles. Ne nous étonnons donc pas de lire dans les chroniques les phrases suivantes qui appartiennent à l'histoire, en cela surtout qu'elles nous initient aux luttes contem-

poraines : « Ébroïn grinçait des dents contre les « prêtres du Seigneur : fils de perdition, paille d'en- « fer, tout tremblait devant sa face comme à l'aspect « d'un lion courroucé. » (*Vita S. Wilfridi.*)

Saint Léger vivait encore, aveugle, chassé, délaissé, en proie aux misères; et son infortune ne suffisait pas aux vengeances d'Ébroïn. Or, les émissaires qui étaient chargés de multiplier les souffrances de saint Léger eurent enfin compassion de lui, et le recueillirent eux-mêmes dans leur maison. Bientôt, grâce à leur concours, le pieux évêque fit parvenir des agents dans son diocèse, et en prit de loin la haute administration. Infirme et captif, il parlait, il évangélisait en maître : pour plus de sécurité, il se retira dans un monastère de la Champagne, où il édifia tous les fidèles qui purent être témoins de son humilité et de sa patience.

Plus on l'admirait, plus il devenait insupportable à Ébroïn. Le maire, ne sachant quel prétexte invoquer pour colorer sa tyrannie, imagina d'ouvrir une enquête sur les causes qui avaient amené la mort de Childéric II, et de compromettre dans cette conjuration saint Léger et saint Warrein ou Guérin, frère de l'illustre évêque. Les deux accusés n'hésitèrent pas à se présenter au palais du roi Thierry, afin de se purger des attaques d'Ébroïn en face de leurs pairs. Dès qu'ils parurent, le maire ne craignit pas de les accabler d'invectives; mais ils parlèrent avec le courage et la dignité du malheur, et l'un deux s'écria : « C'est à juste titre que nous souffrons, parce que « nous avons péché contre le Seigneur : cependant « sa clémence l'emporte, puisqu'il daigne nous ap-

« peler à une telle gloire. Mais toi, misérable Ébroïn,
« qui infliges à la race des Francs un si dur châti-
« ment en voulant ôter la vie aux autres, tu fais re-
« tomber la vengeance sur toi. Tu as bien pu trom-
« per beaucoup de monde, en exiler beaucoup de la
« terre de nos pères : tu seras bien autrement exilé;
« tu perds à la fois la gloire du temps et de l'éternité.
« En voulant t'élever au-dessus de tout ce qui habite
« la terre des Francs, tu ne fais que détruire plus vite
« la fausse gloire que tu as usurpée. » (*Ursinus*, 10.)
Pour toute réponse, Ébroïn ordonna aux bourreaux de les séparer, et l'un d'eux, saint Warrein, fut presque aussitôt lapidé et mis à mort.

Saint Léger fut traité plus cruellement encore. On lui fit endurer d'affreuses tortures; il eut la langue et les lèvres coupées, et souffrit tous ces tourments sans murmure et avec la résignation des martyrs. Cependant, et pour mettre le comble à son supplice, on le laissa vivre dans cet affreux état, et l'on ajourna de quelque temps encore l'heure de sa mort. Durant cet intervalle, le serviteur de Dieu fut remis en la garde d'un leude nommé Waringue, et par celui-ci renfermé dans un monastère de filles situé à Fécamp. Bientôt ses plaies se cicatrisèrent, sa langue, mal mutilée, ne refusa plus d'exprimer ses pensées, et il profita de cette faveur du ciel pour reprendre l'exercice du saint ministère. Chaque jour il célébrait la messe devant le peuple, et quelquefois même il lui expliquait les mystères sacrés. L'aspect de ses blessures, si effroyable qu'il dût être, au lieu d'éloigner la foule de sa présence, ne faisait que donner à ses

exhortations plus de prestige et d'autorité : on se pressait pour l'entendre, on se sentait ému de douleur et d'admiration, et l'on se retirait en maudissant les persécuteurs du martyr. Cette situation dura deux ans, pendant lesquels la haine d'Ébroïn ne se laissa point fléchir. S'étant fait amener le saint évêque, Ebroïn le traduisit devant un concile, afin de le faire dégrader et de lui enlever la consolation d'offrir le sacrifice de la messe. Là on le pressa de s'avouer complice de la mort du roi Childéric : il répondit qu'il était pécheur, comme tous les hommes; mais que pour un pareil crime, il en était innocent. En présence de cette persistance courageuse, Ébroïn et Thierry III, docile instrument du maire, ne jugèrent pas qu'il fût possible d'obtenir la dégradation de saint Léger par voie hiérarchique et régulière. Ils le mandèrent devant eux, et, sans l'assistance d'aucun évêque, ils lui notifièrent d'eux-mêmes qu'il était désormais dégradé, indigne du saint ministère; puis, en signe de flétrissure, ils déchirèrent sa tunique de haut en bas, et le livrèrent à l'un des seigneurs du palais, le comte Robert ou Chrodobert, avec ordre de le faire mourir. C'est ainsi que Thierry III, vain simulacre de monarque, servait à ratifier les volontés d'Ébroïn, et envoyait au supplice l'homme fidèle qui le premier, après la mort de Childéric, l'avait proclamé roi des Francs.

Quoi qu'il en soit, une auréole miraculeuse ayant apparu sur la tête de saint Léger, le comte Chrodobert refusa de mettre à mort ce vénérable évêque, et abandonna cette odieuse mission à quatre domes-

Digitized by Google

tiques, qui entraînèrent le martyr sur la lisière de la forêt de Sarcing, dans l'Artois : là, trois d'entre eux se jetèrent aux genoux de l'évêque d'Autun, et le supplièrent de les bénir ; le quatrième, nommé Wadhard, demeura debout, et quand le saint eut prié pour la dernière fois, il lui trancha la tête d'un coup d'épée. La chronique ajoute qu'en punition de ce meurtre, Wadhard fut saisi de délire, se jeta dans le feu et périt misérablement. Le martyre de saint Léger, d'après l'opinion commune, eut lieu vers l'an 678. Les restes de son corps vénérable furent pieusement recueillis par la femme du comte Chrodobert, et de nombreux miracles, opérés sur la tombe du saint, révélèrent aux peuples et à Ébroïn lui-même de quelle gloire Dieu entourait son serviteur, et quel châtiment il réservait à ses bourreaux.

Sur ces entrefaites, une guerre fit diversion aux actes tyranniques et peut-être aux remords d'Ébroïn : elle fut dirigée contre l'Austrasie, qui, de jour en jour, s'affranchissait davantage de la domination des rois mérovingiens et de l'influence prépondérante de la Neustrie.

On a vu plus haut que Dagobert II, de retour d'Écosse, avait revendiqué l'héritage de son père Sighebert, et que, d'abord réduit à la souveraineté de l'Alsace, il s'était peu à peu rendu maître de l'Austrasie entière. Chef intelligent et pieux, quoi qu'en aient dit les historiens de l'école protestante, il avait surmonté de grands obstacles, et s'était peu à peu concilié les peuples et le clergé par des fondations utiles au double point de vue de la charité et de la religion. Tandis

qu'Ébroïn, sous le nom du faible Thierry III, gouvernait la Neustrie et la Bourgogne, Dagobert II affermissait son pouvoir en Austrasie, et cherchait d'ailleurs, à l'aide de ses affidés et de ses influences, à étendre sa domination sur le territoire neustrien et jusque vers les confins de l'Italie : il avait pour lui la famille, les parents et les clients politiques de saint Léger et de saint Warrein (Guérin), les deux principales victimes d'Ébroïn. A la tête de ses corps d'armées marchaient le duc Athalaric, l'un des plus puissants leudes d'Austrasie; les ducs Martin et Pepin, chefs de l'aristocratie de ce royaume, et déjà presque rois eux-mêmes. Pendant qu'Athalaric opérait une diversion du côté de la Bourgogne et de la Povence et occupait quelques portions de territoire, Dagobert se jeta sur la Neustrie, s'empara de Châlons-sur-Marne et de Reims, pénétra jusque sous les murs de la ville de Laon, qui fut prise et reprise. Ces expéditions n'ont d'ailleurs laissé dans l'histoire qu'un souvenir obscur et incertain : d'abord terminées par un traité de paix que Dagobert imposa à Thierry, elles accrurent l'autorité et la puissance du roi d'Austrasie; mais elles firent craindre aux grands de ce royaume de voir disparaître ou s'affaiblir l'influence aristocratique au profit de l'influence royale, ainsi que cela avait lieu en Neustrie et en Bourgogne. Pour donner satisfaction à leurs inquiétudes, Dagobert II combla d'honneurs et de dignités les ducs Martin et Pepin : ce dernier s'en montrait digne par ses hautes vertus et la sainteté de sa vie, et son appui ne manqua jamais à Dagobert. Vers le même temps, le roi d'Austrasie eut la conso-

Digitized by Google

lation d'offrir un asile à saint Wilfrid, évêque d'York, qui avait été chassé de son siége par le roi Egfrid: Or, cet acte de pieuse reconnaissance fut l'un des derniers de ceux qui signalèrent le règne de Dagobert II : ce prince infortuné, si digne des regrets de son peuple, périt assassiné vers l'an 679, non loin de la ville de Stenay, un jour qu'il chassait dans la forêt de Voire. Avec lui périt, dit-on, son fils Sighebert, qu'il avait eu de la reine Mathilde. On ne connut jamais avec certitude les auteurs de ce double crime, mais on en imputa la responsabilité à l'ancienne faction du maire Grimoald, que l'on disait ralliée à la cause d'Ébroïn. Si cette dernière imputation était fondée, les événements qui se passèrent ne la justifièrent pas entièrement; car le royaume d'Austrasie, privé de roi à la mort de Dagobert II, refusa de reconnaître les droits de Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne, et essaya de maintenir son indépendance en se donnant pour chefs les ducs Martin et Pepin. La crainte de tomber sous la tyrannie d'Ébroïn détermina, dit-on, les Austrasiens à cette résolution extrême, qui tendait à détacher du sceptre mérovingien les provinces orientales de la Gaule (679). Tels furent les événements qui fournirent à Ébroïn et à Thierry III l'occasion ou le prétexte de déclarer de nouveau la guerre aux Francs d'Austrasie.

Le duc Martin et le duc Pepin d'Héristal, petit-fils de Pepin le Vieux, armèrent sans retard pour repousser l'attaque des Francs-Neustriens. Trop confiants en leur force et comptant trop sur l'impopularité d'Ébroïn, ils se mirent en campagne, et vinrent présenter bataille

Digitized by Google

aux armées de Thierry dans une plaine que la chronique désigne sous le nom de Locofao, et dont la véritable position est inconnue. Un grand combat fut livré : Ébroïn l'emportait sur ces adversaires par le génie et le courage; la victoire se rangea sous ses drapeaux, et les ducs Martin et Pepin, réduits à prendre la fuite, se réfugièrent, le premier sous les murs de Laon, l'autre dans les campagnes d'Austrasie. Ébroïn assiégea Martin dans la ville qui lui servait d'asile; las bientôt des lenteurs de la guerre, il trouva moyen d'attirer son rival dans une entrevue, et le fit massacrer par trahison avec sa suite (680). La légende rapporte qu'afin de mieux surprendre la confiance du duc Martin, les envoyés du maire de Neustrie s'étaient engagés par serment à respecter sa vie, mais que les serments avaient été prêtés sur des châsses dont on avait d'avance retiré les reliques.

Pepin d'Héristal, dès ce moment seul duc d'Austrasie, avait été rejeté sur la Meuse : il s'y maintint, protégé par le dévouement du peuple et des leudes. Cependant Ébroïn, qui avait si souvent employé le crime et la violence, succomba à son tour par un assassinat. Comme il avait disgracié (on ignore si ce fut à tort) un noble Franc, nommé Hermanfried (Ermanfroi), qui occupait un office considérable dans l'administration du fisc, ce dernier résolut de se venger. Or, un jour de dimanche, comme Ebroïn sortait de sa maison avant l'aube, pour se rendre à matines, le seigneur Franc qui se tenait en embuscade près des portes de l'église s'élança sur le maire du palais, et l'étendit mort d'un coup de hache. Dès qu'il eut ac-

compli cette criminelle vengeance, il s'enfuit en Austrasie, où il se mit sous la protection de Pepin (681). Ainsi périt, par une obscure machination, cet homme farouche et implacable qui, soit à force ouverte, soit à l'aide de la ruse, et trop souvent par le crime, avait exercé pendant plus de vingt ans le suprême commandement dans les royaumes de Neustrie et de Bourgogne. Le nom d'Ébroïn est encore, de nos jours, le symbole de l'ambition, de la cruauté et de la ruse. Mais il convient de se défier des monuments historiques, qui nous le dépeignent sous d'aussi noires couleurs : les seuls documents qui existent à son sujet sont les panégyriques écrits par les admirateurs de saint Léger, ou les chroniques rédigées sous les Pepin, les ennemis naturels du dernier maire. Dans ces écrits partiaux, et sans doute aussi pleins d'inexactitudes, on n'a tenu compte à Ébroïn que de ses crimes, et nullement de ses talents, de sa capacité, et peut-être même du vaste génie politique par lequel il devançait ses contemporains. Ébroïn compta des saints au nombre de ses amis, entre autres saint Ouen : ce seul fait indiquerait en lui l'existence de vertus dont les annalistes n'ont pas transmis le souvenir.

Les pieuses légendes du septième siècle attestent d'ailleurs jusqu'à quel point la mort imprévue d'Ébroïn émut la Gaule : tandis que de toutes parts on réhabilitait ses victimes, tandis que l'Église inscrivait saint Léger et saint Warrein sur son martyrologe, on publiait avec effroi le récit de certaines visions qui rendaient plus éclatant le châtiment d'Ébroïn. On disait à Lyon que dans l'île Sainte-Barbe vivait un

Digitized by Google

homme que le maire du palais avait privé de la vue par un supplice injuste. Or, pendant une nuit qu'il passait en prières sur les bords de la Saône, il entendit un bruit de rameurs qui luttaient à force de bras pour remonter le fleuve. « Où allez-vous? » leur cria-t-il. Une voix perçante répondit : « A la chau-« dière de l'enfer. Nous emportons Ébroïn ; il subira « la peine de son crime. » Et ce fut, dit la légende, une consolation pour ce pauvre homme, d'apprendre quelle peine enduraient les persécuteurs des justes (1). Il est probable que le malheureux aveugle, dont le récit servait de base à cette légende, avait bien souvent rêvé qu'il assistait au châtiment de son bourreau ; et il ne faut pas donner l'importance de l'histoire à cette étrange vision.

Quoi qu'il en soit, après la mort d'Ébroïn, un seigneur neustrien, nommé Waratton, fut élu à sa place par la faction du dernier maire. C'était un homme de médiocre sagesse, imprévoyant, timide, et hors d'état de retenir en mains l'héritage du dernier maire. Sous son administration, la paix fut accordée aux Austrasiens et à leur duc Pepin d'Héristal, qui néanmoins se vit dans la nécessité de fournir des otages. Les fugitifs et les bannis neustriens qui avaient cherché un asile en Austrasie du temps d'Ébroïn ne furent point rappelés, ce qui attesta que la politique du royaume de Neustrie n'avait pas changé : bien loin de là, car on blâma énergiquement Waratton d'avoir consenti à

(1) *Adonis chronic.* D. Bouquet, *Script. rer. Francor.* Nous avons emprunté cette légende au savant ouvrage de dom Pitra, historien de saint Léger.

conclure un traité avec l'Austrasie, au lieu de tirer parti des victoires d'Ébroïn et de subjuguer ce royaume. Ghislemar, fils de Waratton, aidé par l'opposition neustrienne, supplanta son père et déclara la guerre à Pepin (684). Ce dernier avait réparé ses pertes; loin de se soumettre à la domination des rois de Neustrie, il se montra plus que jamais disposé à affermir l'indépendance austrasienne, légitimement admise depuis deux ans par Thierry et le maire Waratton. Ce ne furent longtemps que pillages réciproques, succès partagés, combats sanglants et sans résultat. A la fin, Pepin et Ghislemar se rencontrèrent avec leurs armées non loin de Namur (*Namugo*); mais, au lieu d'engager une lutte décisive, ils ouvrirent des négociations, et se témoignèrent de part et d'autre des dispositions bienveillantes. On ignore si Pepin d'Héristal était sincère, sa piété doit le faire croire; mais Ghislemar ne cherchait qu'un moyen d'endormir la vigilance de ses ennemis et de les atteindre par trahison. Au moment où ils étaient sans défiance et en pleine sécurité, il les attaqua brusquement et les tailla en pièces. Or, il ne jouit pas longtemps des fruits de cette honteuse victoire, et ne tarda pas à mourir. Waratton reprit un moment l'exercice de ses fonctions de maire, et ne signala son pouvoir par aucun acte dont l'histoire ait gardé le souvenir. Étant mort à son tour, le parti des grands lui donna pour successeur Bertaire, homme sans talents et de chétive apparence. Un grand nombre de leudes refusèrent de reconnaître son pouvoir, et se réfugièrent en Austrasie auprès de Pepin d'Héristal et

des grands de Neustrie, que la tyrannie d'Ébroïn avait déjà contraints de s'exiler. Quand ces émigrés, dont le nombre croissait toujours, parurent aux yeux de Pepin former un parti nombreux et important, il s'unit à eux, et, fort de leur appui, somma audacieusement le faible Thierry III et le maire du palais Bertaire de rendre leurs biens à ces puissants exilés. On s'attendait à un refus, et on ne se trompait point. Ce fut pour Pepin et les Austrasiens un prétexte de déclarer la guerre au roi de Neustrie et de Bourgogne.

L'armée des Francs-Orientaux, sous la conduite de son duc, traversa la forêt des Ardennes (*Carbonaria*) et vint camper à Testry, entre Saint-Quentin et Péronne. Dès le début de la guerre, Pepin d'Héristal avait provoqué, dans une assemblée générale, l'adhésion et le concours des grands d'Austrasie : cette élite des Francs-Orientaux avait, par ses acclamations, approuvé ou confirmé les projets de Pepin contre la Neustrie. Près de combattre, le duc d'Austrasie rappela à ses leudes leurs engagements solennels : « Illustres compagnons, fidèles à Dieu, leur dit-il, « que nul d'entre vous ne s'imagine que je vous contraigne, sans une triple nécessité, à supporter de « telles fatigues et à soutenir une pareille guerre. « Écoutez-moi ; sachez encore quel motif me pousse. « J'ai d'abord à défendre la cause des prêtres et des « serviteurs de Dieu qui se sont réfugiés vers moi « après la spoliation de leurs églises, et qui ont invoqué mon secours. Vainement j'ai chargé mes ambassadeurs d'intercéder humblement le roi Thierry « pour leur faire rendre justice ; je n'ai reçu que des

Digitized by Google

« réponses pleines d'insolence et d'orgueil. Une se-
« conde considération me détermine : c'est l'intérêt des
« nobles Francs qui, versant des larmes et poussant
« des sanglots, sont venus implorer mon aide pour
« mettre fin aux calamités qu'ils ont endurées. Enfin il
« est un troisième motif que vous comprendrez : nous
« avons à défendre notre patrie contre les ravages et
« les menaces d'un roi superbe, et Dieu combat-
« tra avec nous. Les saints dont nous embrassons la
« défense ne nous abandonneront pas au moment du
« danger. » Ces paroles ayant soulevé de nombreux applaudissements, les prêtres commencèrent les prières d'usage, et invoquèrent en faveur de Pepin et de son armée les bénédictions du Seigneur : au bruit des psaumes et des cantiques, les Austrasiens s'agenouillèrent et invoquèrent Dieu, à l'exemple de leur chef. En ce moment l'armée neustrienne, plus forte par le nombre, était campée en face des Austrasiens, séparée d'eux par une rivière étroite et profondément encaissée. Pepin ne voulut pas commencer l'attaque sans avoir recours à une nouvelle tentative de conciliation. Il fit encore offrir la paix à Thierry, consentant à réparer les dommages que ses troupes avaient causés à la Neustrie, et ne mettant d'autre condition à la paix que l'obligation de recevoir en Neustrie les leudes qui avaient fui la tyranie des maires du palais, et de donner satisfaction aux plaintes légitimes des évêques et du peuple. Remarquons ici l'étrange rôle que s'attribuait le duc d'Austrasie à l'égard de Thierry, roi de Neustrie et de Bourgogne, et descendant de Mérovée. De quel droit osait-il imposer au souverain

d'un royaume indépendant l'obligation de rappeler des bannis et de changer la politique intérieure de son gouvernement? Si fondées que fussent les plaintes des réfugiés et des évêques, appartenait-il à un prince étranger, et en quelque sorte à un rebelle, de les soutenir par la force des armes?

Comme on pouvait s'y attendre, de pareilles propositions soulevèrent l'indignation de l'armée neustrienne. Soumises à l'examen des leudes de Thierry et combattues énergiquement par le maire, elles furent repoussées avec une juste fierté; et Thierry ordonna aux envoyés de Pepin de retourner vers leur maître, et de lui dire qu'il devait s'attendre à subir le châtiment de sa révolte. Peu d'heures après et vers le soir, la bataille s'engagea.

Les Austrasiens n'essayèrent pas de passer de vive force la rivière, en présence d'un ennemi supérieur en nombre : à la faveur de l'obscurité, un corps de leur armée tourna la position, se porta sans obstacles sur la rive opposée, et descendit ensuite sur le champ de bataille, prenant les Neustriens en flanc, et emportant, comme à la course, une colline qui dominait la plaine, et que Berthaire n'avait point fait occuper. Pendant que cette aile détachée de l'armée austrasienne opérait ce mouvement décisif, le reste des troupes, après avoir attiré l'attention des Neustriens par de vains simulacres de combat, feignit de prendre la fuite; et les soldats de Thierry se jetèrent sur leurs traces, dans le désordre d'une victoire qu'ils croyaient certaine. Ce fut le moment que choisit Pepin pour descendre de la colline et se jeter vigou-

reusement sur les Neustriens. La lutte fut longue et sanglante; mais le roi Thierry III fut vaincu et mis en fuite, et Berthaire massacré par ses propres compagnons. Pepin se rendit maître du faible Thierry, le fit reconnaître par l'Austrasie, et s'attribua, sous ce fantôme de roi, la réalité de la puissance, qu'il exerça sous les titres de duc, de prince et de maire.

La bataille de Testry fut le dernier degré de l'usurpation des maires du palais; elle mit tout pouvoir entre leurs mains, et les successeurs de Clovis n'eurent plus rien des prérogatives du trône que la faculté de présider les assemblées du champ de mars, de paraître avec éclat dans de vaines cérémonies, et de voyager d'une maison de plaisance à l'autre, dans un char traîné par des bœufs. Le duc d'Austrasie, maire et souverain, se réserva les trésors, la justice, la correspondance avec les gouverneurs provinciaux, et la plénitude de la puissance royale (687).

Voici dans quels termes la chronique rend compte de la condition où fut placée la royauté mérovingienne après la bataille de Testry et jusqu'à la fin de la race de Clovis : « Les trésors et les forces du royaume étaient passés aux mains du préfet du palais, qu'on appelait maire, et à qui appartenait réellement le pouvoir souverain. Le prince était réduit à porter le nom de roi; il lui fallait se contenter d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de représenter l'image du monarque. Il donnait audience aux ambassadeurs, de quelque lieu qu'ils vinssent, et leur faisait à leur départ, comme de sa pleine puissance, les réponses qui lui étaient

enseignées ou plutôt commandées. A l'exception du vain titre de roi et d'une rétribution mal assurée que réglait le maire, il ne possédait qu'une maison de campagne d'un fort modique revenu ; et c'est là qu'il tenait sa cour, composée d'un très-petit nombre de serviteurs soumis à ses ordres. S'il fallait qu'il allât quelque part, il voyageait sur un chariot que conduisait un bouvier, à la manière des paysans. C'est ainsi qu'il avait coutume de se rendre au palais et à l'assemblée générale de la nation, qui se réunissait une fois chaque année pour les besoins de l'État. » (*Éginhard.*).

Cependant l'infortuné Thierry avait été relégué dans une maison royale nommée Maumaques, située entre Noyon et Compiègne; il y vivait entouré de quelques simulacres d'honneur, et en réalité sous la garde du leude Nortbert, homme vigilant, dévoué aux intérêts de Pepin. C'était une captivité déguisée; le roi ne régnait pas, il n'était que spectateur de son règne et des actes du duc d'Austrasie. Tout ce que nous pouvons dire désormais de lui, c'est qu'il mourut vers l'an 691, après avoir régné pendant dix-sept ans, si l'on peut appeler ainsi l'époque de sa vie où il fut plus sujet que maître.

La bataille de Testry, en amenant la transformation de pouvoir que nous avons indiquée, resta dans l'histoire comme le point de départ d'une situation nouvelle : la Neustrie et la Bourgogne furent en quelque sorte subjuguées par l'Austrasie ; il y eut comme une dernière invasion des Francs-Germaniques sur le territoire de la Gaule, et cette fois ce mouvement s'opéra

sans lutte, sans violence, mais par la seule force des choses, et d'une manière lente et inaperçue. La race des Pepins ne se crut point encore en mesure de chasser du trône les débiles descendants de Mérovée; elle les réduisit à l'impuissance, elle en fit des rois de théâtre, esclaves de leurs propres vizirs, et dont l'unique fonction consistait à légitimer les décisions et le gouvernement politique des ducs d'Austrasie et des maires du palais. Le nom de ces pauvres rois demeura donc inscrit en tête des actes publics et dans les annales de leurs peuples, mais leur action, leur volonté, leur souveraineté royale ne cessèrent d'être subordonnées à l'autorité du personnage qui, sous un titre plus modeste, régissait seul l'empire des Francs : c'est ainsi que la Gaule, ou du moins la portion des Gaules qui s'étendait entre le Rhin et la Loire, s'assimila sous quelques rapports à la nationalité germanique, au détriment de l'influence romaine et de la tradition celtique, encore vivaces, et toujours représentées par le langage, les affections, et les intérêts.

Pepin d'Héristal était doué d'une haute intelligence politique. Vainqueur de la Neustrie et de la Bourgogne, il s'abstint de faire sentir le joug de son épée et d'exercer d'inutiles réactions : il lui fallait tempérer les exigences des bannis, ménager les débris de la faction de Berthaire, donner le change à l'humeur inquiète et guerrière des Neustriens; et les révolutions modernes nous ont donné la mesure de la capacité, de la patience et de l'énergie dont le duc d'Austrasie dut faire preuve pour surmonter de pareils obstacles et les changer en occasions de force ou de gloire. On

rappela dans leur patrie tous ceux qui avaient été exilés durant les luttes dont la Bourgogne et la Neustrie avaient été le théâtre; on rendit leurs biens à ceux qui en avaient été dépouillés; on indemnisa les églises et les abbayes qui avaient enduré des spoliations : mais en même temps on pardonna aux leudes qui s'étaient montrés les plus ardents ennemis de Pepin, et on se borna à exiger d'eux la promesse de ne rien entreprendre désormais contre l'autorité du duc d'Austrasie. Cette conduite était d'une habileté incontestable : plus Pepin se montrait clément, plus il faisait entendre que la puissance, désormais affermie, n'avait à craindre aucune entreprise hostile; et cette idée entra dans le cœur des Francs.

Pepin exerçait sur la Neustrie l'autorité de maire du palais et de tuteur politique du roi. En Austrasie il était chef indépendant, bien qu'il reconnût une sorte de suprématie honorifique à la royauté mérovingienne, hommage de pure forme qui laissait subsister la réalité de son pouvoir. Sa résidence était fixée à Cologne, d'où il pouvait surveiller et contenir les tribus de Saxe et de Thuringe. Quant au royaume de Bourgogne, il avait mis à profit la décadence du pouvoir royal et l'espèce de captivité dans laquelle languissait Thierry, sinon pour proclamer son indépendance comme un principe, du moins pour l'établir en fait, et ne se préoccuper désormais que de ses intérêts et de ses besoins. L'Aquitaine, qui depuis longtemps obéissait à peine de nom aux chefs de race franque, ne se montra nullement disposée à se courber sous l'administration du duc d'Austrasie.

Digitized by Google

Là, comme en Bourgogne, les grands ne voyaient en Pepin que l'un d'entre eux, qu'un noble privilégié par la fortune, mais qui n'avait, à l'égard des hommes libres de la Gaule du sud-est et du sud, aucun droit légitime : ils se considéraient comme ses égaux et non comme ses subordonnés ; et il est évident que cette résistance et cette attitude des grands de ces deux États entrèrent pour beaucoup dans les motifs qui empêchaient Pepin d'Héristal de s'attribuer le titre de roi, et de substituer sa dynastie à celle de Clovis.

Chef de l'aristocratie austrasienne, appuyé par les seigneurs de Neustrie qu'il avait délivrés d'un joug plus redouté, Pepin d'Héristal se garda bien d'accepter la politique d'Ébroïn, et de laisser tomber en désuétude l'usage des champs de mars et des champs de mai ; il se fit un devoir de rétablir ces convocations solennelles, qui étaient chères au peuple franc, et il reconnut et confirma en faveur des évêques le droit de prendre part aux assemblées générales des chefs de la nation. Grâce au concours de leur piété et de leur expérience, il amenda et réforma les institutions et les lois du pays, publia des règlements pour la discipline et l'organisation des armées, et fit accroître et sanctionner, au moyen de nouvelles garanties, les immunités, les biens et les droits des églises. Des lois plus sévères réprimèrent désormais les désordres, les violences et les crimes contre les personnes : sous ce rapport, les coutumes des Francs furent mises en harmonie avec les exigences de la justice et les besoins d'une civilisation encore au ber-

ceau, mais cependant en progrès, par cela seul que les idées chrétiennes introduites dans la société barbare accomplissaient leur œuvre, qui est de rendre l'homme meilleur et de purifier les lois civiles.

En même temps s'opérait une transformation sociale digne d'attention, et dont il importe de suivre de près les développements : nous voulons parler de la substitution progressive du régime féodal au régime romain, et aux institutions libres que les Goths, les Burgondes et les Francs avaient introduites dans les Gaules. Tant que la tradition de Rome impériale avait prévalu en Neustrie et en Bourgogne, le droit public et privé légué par les Romains aux peuples conquis l'avait emporté sur le droit barbare; la civilisation et l'Église avaient réagi sur les vainqueurs au profit des vaincus. Or, du jour où le principe aristocratique l'emporta, et où l'élément germanique absorba de nouveau la Gaule, on vit s'effacer la royauté et le peuple, et la nation officielle ne se composa désormais que des grands et de leur clientèle, ou *Ahrimanie*. Pepin ne fut redoutable à la royauté que parce que, la classe des hommes libres disparaissant peu à peu du sol et se trouvant remplacée, soit par la clientèle des leudes, soit par des colons attachés à la glèbe, le roi demeura seul en face de l'élément aristocratique, ne disposant d'aucune armée, hors d'état d'obtenir le concours des leudes, désormais plus puissants que lui et refusant d'obéir. Le chef et le représentant politique des leudes n'était autre que le maire du palais, sorti de leurs rangs, associé à leurs intérêts, et désireux de se

Digitized by Google

servir du principe aristocratique comme d'un instrument destiné à opprimer la royauté et à la mettre en tutelle.

Le roi et le peuple n'existaient plus, sinon comme fiction ou simulacres. La classe des leudes, naissante et maîtresse du pays, résumait à elle seule le corps politique, la société gallo-franque; elle constituait une hiérarchie de grands propriétaires territoriaux, ayant chacun sous son patronage des feudataires et des antrustions, et reconnaissant le maire du palais pour intermédiaire entre eux et le roi, aussi bien que pour chef militaire. Quant aux masses, quant aux multitudes destituées de la vie politique, elles n'étaient pas pour cela abandonnées au caprice de l'arbitraire et de la force : bien au contraire, car au-dessus d'elles et autour d'elles veillait l'Église, qui prenait en main leurs intérêts et leurs réclamations. Le clergé, les moines, l'épiscopat, remplissaient la glorieuse mission de protéger le pauvre contre le fort ; et, dans un ordre social où les garanties politiques manquaient au petit et à l'opprimé, les garanties puisées dans le sentiment du devoir moral et dans la crainte des jugements de Dieu ne leur faisaient jamais défaut.

Le maire du palais n'eût pas tardé à partager le sort du roi et à voir son autorité méconnue par les leudes, s'il n'avait habilement donné le change à l'humeur guerrière de la nation. A la faveur des troubles qui avaient agité les Francs, les nations germaniques, tributaires de leur empire, avaient cherché à ressaisir leur indépendance. Parmi elles figuraient les Frisons, dont la révolte avait commencé

Digitized by Google

sous Adalgise, leur chef, et s'était continuée sous le gouvernement de Radbode, fils d'Adalgise. Pepin convoqua les guerriers des comtés de Neustrie et de Bourgogne, et leur assigna pour rendez-vous général la capitale de l'Austrasie, accoutumant ainsi les divers peuples francs à subir comme un fait légitime la suprématie austrasienne. Instruit du projet de Pepin, le duc des Frisons se disposa à les déjouer, et se prépara à la guerre. Radbode était un chef à demi sauvage, et qui, aussi bien que sa nation, avait repoussé les bienfaits du christianisme. On raconte de lui qu'au moment où, touché des arguments de saint Wulfrand, l'un des apôtres de la foi catholique, il venait de consentir à recevoir le baptême et allait entrer dans la fontaine sacrée, il demanda au missionnaire en quel lieu étaient les âmes de son père, de ses aïeux, et de tous les héros dont son peuple vénérait la mémoire. « Ils sont dans le gouffre de l'enfer, » répondit le prêtre. « Eh bien, s'écria Radbode, là où ils sont, je veux aller ! » et il s'éloigna du baptistère. Toutefois, il fut vaincu par les Francs dans le pays qui s'étend entre le bas Rhin et la basse Meuse ; et la défaite qu'il eut à subir fut si terrible, qu'il se hâta de solliciter la paix, de livrer des otages, et de consentir de nouveau à payer le tribut. Cinq ans après (en 695), las de cette condition humiliante, les Frisons et leur duc reprirent les armes. Leur révolte fournit à Pepin une occasion de les vaincre pour la seconde fois dans les plaines de la Gueldre, et de les contraindre à reconnaître la souveraineté des Francs.

La même année, mourut Clovis III, fantôme de roi ;

on mit à sa place son frère Childebert III, dont le nom ne fut pas moins obscur, et qui, esclave couronné, assista comme spectateur oisif aux événements de son règne (695).

Pepin, disent les chroniques, avait eu de sa *très-noble et très-chaste épouse* Plectrude deux fils, nommés Drogon et Grimoald. Le premier fut appelé à gouverner la Bourgogne en qualité de duc, et, par ordre de son père, il épousa la fille de Waratte, veuve de Berthaire, l'ancien maire de Neustrie. Cette alliance eut sans doute pour objet de rattacher une faction neustrienne aux intérêts de la famille de Pepin. Nortbert, qu'avait délégué Pepin à la garde du roi de Neustrie, étant venu à mourir, fut remplacé par Grimoald, second fils du duc d'Austrasie : c'était un prince charitable et pieux, dont les chroniques contemporaines vantent la bonté ; il épousa Théodorine, fille de Radbode, duc des Frisons, et qui, moins sauvage que son père, avait fait profession de la foi chrétienne. Si Pepin, en imposant ce mariage, avait cru se concilier pour toujours la fidélité de Radbode, il se trompa, et ne parvint point à fléchir la haine tantôt sourde, tantôt déclarée, du chef des Frisons.

Or, vers le même temps l'histoire mentionne le nom d'Alpaïde, qui fut la concubine plutôt que l'épouse de Pepin : c'était une femme d'une grande beauté, et qui exerçait un grand empire sur le duc d'Austrasie ; elle lui donna un fils qui fut nommé Karle, et à qui, pour nous conformer aux habitudes de l'histoire, nous maintiendrons le nom qu'il rendit justement fameux. C'est ce même prince, en effet, que

Digitized

nous ne tarderons pas à voir apparaître dans ce récit, et que nous appellerons Charles Martel. Peu de temps après, Drogon, l'aîné des fils de Pepin, mourut, et fut remplacé par son frère Grimoald dans le gouvernement du duché de Bourgogne. Déjà Grimoald était investi des duchés de Sens et de Reims, et remplissait près de l'ignoré Childebert III les fonctions de maire du palais de Neustrie. Il semble que Pepin trouvait déjà cette charge au-dessous de sa propre dignité, et l'abandonnait à son fils.

Saint Lambert, évêque de Maëstricht, l'un des plus illustres apôtres du septième siècle, ne craignait pas de parler avec une sainte énergie au duc d'Austrasie et de lui reprocher le délaissement de Plectrude, sa femme légitime, et la scandaleuse élévation d'Alpaïde. Dodon, frère d'Alpaïde et grand domestique du palais de Pepin (dignité alors considérable), s'indigna de l'outrage fait à sa sœur, et fit assassiner saint Lambert au moment où le vénérable évêque était en prières. Mis à mort en punition de son zèle pour la foi, l'évêque de Maëstricht fut placé au rang des martyrs, et honoré à ce titre.

Ces événements avaient rempli l'intervalle de quelques années (695-707). Le silence presque absolu des chroniques ne nous permet pas de mentionner d'autres faits d'un ordre général qui appartiendraient à l'histoire, et auraient réagi d'une manière sensible sur la condition ou le bien-être des nations franques ; elles se bornent à indiquer des donations et des concessions en faveur des monastères, de généreuses tentatives commencées dans le

but de convertir les races germaniques, l'avénement de quelques évêques, la mort de personnages éminents dans les églises des Gaules. Le nom de Childebert, roi de Neustrie, figure en tête des chartes de cette époque; mais il n'y apparaît que pour la forme, et rien n'indique que le chef nominal des Neustriens ait eu une volonté, ait joui de quelque influence réelle. Pepin d'Héristal fit la guerre aux Saxons et aux tribus suéviques voisines du Rhin, et les contraignit à subir de nouveau, à l'égard des Francs, la condition de peuples tributaires. Ces expéditions furent longues, fréquentes et glorieuses; mais les détails sont moins connus que les résultats, et nous ne pouvons nous en prendre qu'à la sécheresse des chronologies mérovingiennes. Or, tandis que l'action et l'énergie de Pepin étaient consacrées à soutenir la puissance des Francs du côté du nord, les provinces de la Gaule méridionale se détachaient peu à peu de la monarchie, sans qu'un effort vigoureux et décisif fût tenté pour les retenir et mettre fin à leurs révoltes.

Depuis près d'un siècle l'Aquitaine avait son histoire à part : comme on l'a vu plus haut, érigée en royaume vers l'an 628 au profit de Charibert, frère de Dagobert Ier, elle avait obéi pendant trois ans à ce jeune prince, ou plutôt elle n'avait pas réclamé contre son autorité et son titre royal. A l'exemple des anciens chefs wisigoths, Charibert avait fixé sa résidence à Toulouse; et, tandis que Dagobert Ier régnait en Neustrie et en Austrasie, le roi d'Aquitaine s'était efforcé, dans les étroites limites de sa

puissance, de réprimer les entreprises aventureuses des Wascons et défendre sa domination du côté des Pyrénées. Charibert étant mort au bout de trois ans, et son fils Chilpéric ne lui ayant pas survécu (voir ci-dessus le règne de Dagobert), l'Aquitaine avait cessé, au moins en principe, de former un royaume particulier, et avait été de nouveau réunie à la monarchie gallo-franque : en fait, elle n'y fut qu'à demi-rattachée, et une partie de son territoire demeura soumise au duc Baronte, leude infidèle, que Dagobert avait chargé de recueillir, au nom des rois de Neustrie, l'héritage du dernier roi d'Aquitaine (631).

La soumission des hordes wascones n'avait pas été de longue durée : méprisant des maîtres dont la domination s'exerçait de si loin, les Wascons s'étaient soulevés. Nous avons déjà mentionné les expéditions dirigées contre eux par ordre des rois mérovingiens, et qui eurent pour résultat l'une de ces pacifications précaires que la force imposait un moment au vaincu, et que l'on rejetait dès que la force avait cessé d'appuyer le droit du vainqueur.

Vers l'an 637, les chefs wascons se rendirent à la cour de Dagobert Ier, en exécution de l'engagement qu'ils paraissaient avoir pris, à la fin de la dernière guerre, de se présenter devant le roi des Francs et de déposer leur soumission entre ses mains. Ils y vinrent sous la conduite et sous les auspices du Saxon Æghinan, leude de Dagobert, et que ce prince avait sans doute réintégré ou maintenu dans sa dignité de duc de Wasconie. Or, à peine entrés au palais de Clichy

Digitized by Google

qu'habitait le monarque mérovingien, les chefs wascons, saisis d'une terreur soudaine et dont la cause est inconnue, s'échappèrent tous à la fois, et coururent se réfugier dans l'église de Saint-Denis. Il est permis de soupçonner que Dagobert avait projeté contre eux quelque vengeance tragique. Il fallut, pour les tirer de leur asile, leur garantir la vie. Bientôt introduits devant le roi, ils lui jurèrent fidélité et soumission; et parmi ceux qui prêtèrent ce serment on vit figurer le duc Amandus, le principal chef de la Wasconie, celui d'entre eux que les peuples de ce pays considéraient comme le véritable et légitime représentant de leurs intérêts nationaux.

Les chefs wascons qui avaient ainsi juré fidélité à Dagobert obtinrent la restitution de leurs otages et la permission de retourner dans leur pays. Dès qu'ils y furent de nouveau rentrés, l'histoire cessa de les considérer comme subordonnés aux rois des Francs; il ne fut plus question du duc Æghinan, que leur avait imposé Dagobert; ils agirent et se posèrent en hommes libres, ne relevant que de leur épée.

Boggis et Bertram, petit-fils d'Amandus, le plus illustre duc des Wascons, gouvernèrent quelque temps ces peuples : durant les troubles qui agitèrent la Neustrie et l'Austrasie, ils continuèrent de méconnaître l'autorité des rois mérovingiens. Vers la fin du septième siècle, sans qu'il soit possible de retrouver trace complète de cette lente transformation, on peut constater que le midi de la Gaule, sous le nom de duché ou de royaume d'Aquitaine, forme un État à peu près indépendant, qui s'est émancipé par le double

Digitized by Google

fait de l'impuissance des princes francs, et de l'énergie opiniâtre avec laquelle les populations gallo-wascones tendent à s'isoler, et à se soustraire à la souveraineté des races germaniques. Dès lors on trouve cette vaste région presque entièrement soumise à l'autorité d'un chef redouté, duc ou roi, que les chartes contemporaines désignent sous le nom d'Odon ou Eudes, et dont les États s'étendent de l'Océan aux Cévennes, des Pyrénées à la Loire, à l'exception de l'Arvernie, du Vélay, du Gévaudan, de l'Albigeois, du Rouergue et du pays de Bourges, encore soumis, au moins de nom, aux rois de Neustrie ou d'Austrasie. L'élément franc a été absorbé, dans ce pays, par l'élément ibérien et celtique, et la race wisigothe a été refoulée dans un coin de la Septimanie et en Espagne, où elle domine sans obstacles pour quelques années encore. Les préoccupations des peuples allaient bientôt être attirées sur ce point par une nouvelle invasion et par des tempêtes imprévues.

Nous avons déjà constaté que la Bourgogne, détachée de la domination des rois mérovingiens, avait été donnée à titre de duché ou de principauté à Grimoald, second fils de Pepin d'Héristal, déjà maire de Neustrie.

Vers l'an 711 mourut le roi de Neustrie, Childebert III, surnommé *le Juste,* sans que l'on sache quelle action ou quelles vertus éminentes lui méritèrent ce titre. Il laissa un fils âgé de douze ans, que Pepin d'Héristal et les Francs reconnurent, sous le nom de Dagobert III, roi de Neustrie. Ce ne fut qu'un nom de plus inscrit sur la liste des rois opprimés et

Digitized by Google

captifs, que leurs orgueilleux tuteurs se plaisaient à avilir en leur appliquant la dure épithète de rois *fainéants*.

Il était aisé d'appeler le mépris sur ces princes dégénérés, à demi rachitiques, vieillards à vingt ans, rejetons usés d'une race qui avait commencé par le courage et la gloire. Mais Pepin osa davantage; il entreprit de discréditer les fonctions de maire du palais elles-mêmes. On remarque, en effet, qu'il gouverna la nation des Francs sans prendre un titre déterminé, afin de bien prouver que son autorité était attachée à sa personne. Maire de Neustrie, il ne cessa de déléguer cette charge, trouvant au-dessous de lui de l'exercer; et nous allons voir qu'à sa mort, au lieu d'en investir un homme de guerre, il préféra la léguer à un enfant. C'était là une politique audacieuse et habile, et qui devait avoir pour résultat de ne laisser rien de grand, rien de respecté, sinon le pouvoir suprême concentré aux mains de la race austrasienne des Pepins.

Pepin d'Héristal et ses fils Drogon et Grimoald avaient gouverné avec gloire la nation des Francs. Drogon était mort à Metz en 708; Grimoald, homme pieux et sage, fut assassiné pendant qu'il était à genoux devant la châsse de saint Lambert. On a quelque raison de croire qu'il mourut victime des intrigues d'Alpaïde, mère de Charles Martel. Pepin punit les auteurs de ce meurtre, et fit emprisonner ce même Charles Martel, son fils naturel. Se voyant lui-même près de mourir, il désigna, pour lui succéder comme maire du palais de Dagobert III, son propre petit-fils

Digitized by Google

Théobald, fils de Grimoald, à peine âgé de six ans. Plectrude, sa femme, fut nommée tutrice du jeune maire et du jeune roi. Après ces arrangements, plus dignes de son ambition que de son génie, l'illustre Pepin mourut le 16 décembre 714; il avait gouverné les Francs, depuis la bataille de Testry, pendant vingt-sept ans et six mois.

Sa mort laissait la nation soumise à deux enfants, l'un roi, l'autre maire, placés l'un et l'autre sous la garde d'une vieille femme. C'était, dit Montesquieu, un fantôme sur un fantôme. Les Francs se sentirent humiliés d'obéir à de pareils maîtres, et se révoltèrent d'abord en Neustrie, puis en Austrasie. Les Neustriens taillèrent en pièces l'armée de Plectrude, et se choisirent pour maire un homme de leur nation, nommé Raginfred (Rainfroi). En Austrasie, les révoltés délivrèrent de sa prison Charles Martel, qui se fit reconnaître duc d'Austrasie et prince des Francs. Sur ces entrefaites moururent le jeune maire Théobald et le roi Dagobert III (716).

Au milieu des luttes qui suivirent la mort de Pepin, l'empire des Francs fut exposé à une ruine prochaine. Les divers peuples qu'il avait gouvernés avec tant de vigueur, et dont il avait formé un faisceau, tendirent à se séparer et à suivre des destinées différentes. Les Frisons, les Suèves, les Bavarois, indignés du joug, se révoltèrent, et refusèrent le tribut. Eudes, duc ou roi d'Aquitaine, maintint son indépendance, et ajouta à son royaume le territoire gallo-romain qui s'étendait de la Méditerranée à la Durance, d'autres disent à l'Isère. Lyon et les cités voisines s'af-

Digitized by Google

franchirent de la domination mérovingienne et de celle des ducs d'Austrasie : leur exemple fut suivi par plusieurs villes de Neustrie et de Bourgogne, et la chronique, en mentionnant ces révoltes et ces soulèvements, ne dissimule pas qu'ils eurent le caractère d'une guerre civile. « En ce temps-là, dit le continuateur de Frédégaire, il y eut de grands troubles et une violente persécution parmi la nation des Francs. »

Dagobert III, mort à dix-sept ans (716), laissait un fils au berceau, nommé Thierry. Un semblable roi pouvait-il protéger la Neustrie contre les entreprises de Charles Martel et de l'Austrasie? Rainfroi, maire du palais de Neustrie, tira du cloître le moine Daniel, ce fils de Childéric II qui, en 673, avait été soustrait au couteau de Bodilon et de ses complices, et que l'on avait relégué au pied des autels. Daniel, qui prit le nom de Chilpéric II, était âgé de quarante-trois ans : préservé, dès son enfance, de la corruption et de la débauche, il avait en partage quelques talents et de l'énergie; s'il fut malheureux et trahi par les circonstances, du moins se montra-t-il digne de ses ancêtres, et ce fut ainsi qu'il mérita de n'être point rangé dans la tourbe obscure des rois fainéants.

Chilpéric-Daniel et Rainfroi levèrent des troupes, et soutinrent vigoureusement les attaques du chef de l'Austrasie; ils firent entrer dans leur alliance ce même Radbode, duc des Frisons, qui avait tant de fois lutté contre Pepin d'Héristal, et bientôt le territoire austrasien fut envahi au nord et au midi par les Frisons et par le roi de Neustrie. Pour surcroît de

danger, les Saxons s'armèrent à leur tour et secouèrent le joug austrasien.

Les opérations de la guerre furent d'abord favorables à la cause neustrienne : en peu de temps le maire Rainfroi envahit une partie de l'Austrasie, et pénétra jusque sur la Meuse. Mais alors Charles Martel se vit en mesure d'opposer une digue à l'invasion : disposant d'une armée trop faible pour la partager en deux corps, dont l'un irait combattre les nations germaniques, l'autre les troupes neustriennes, Il laissa ces derniers s'engager du côté du Rhin, dans la direction de Cologne, afin d'arriver à battre coup sur coup ses divers ennemis lorsque les uns et les autres se seraient mis à la portée de son épée. Déjà maître d'une partie du Rhin, Radbode se dirigeait à son tour vers Cologne à la tête des Frisons, comme s'il cherchait à opérer sa jonction avec ses alliés de Neustrie. Charles, qui épiait ses mouvements, se porta rapidement à la rencontre des Frisons et leur livra bataille. Après une lutte opiniâtre, le chef austrasien fut contraint de se replier, et d'abandonner la victoire à Radbode (717). Ce dernier, profitant de ses avantages, ne tarda pas à joindre ses troupes à celles qui combattaient sous les ordres de Chilpéric-Daniel et de Ranfroi, et les deux armées réunies dirigèrent leurs efforts contre Cologne. Cette ville, devenue depuis peu la capitale de l'Austrasie, était encore au pouvoir de Plectrude, veuve de Pepin d'Héristal : c'est là que l'on gardait les trésors que ce duc y avait amassés, et les ennemis de la puissance austrasienne se trouvaient attirés sur ce point par l'appât d'une riche

Digitized by Google

proie. Cependant Cologne, où commandait Plectrude, résista courageusement aux efforts réunis des Neustriens et des Frisons, et le siége durait encore aux approches de l'hiver. Ce ne fut qu'alors que Plectrude leur proposa de se racheter, et la ville avec elle, au prix d'une assez notable part des trésors que lui avait légués Pepin : cet arrangement fut accepté, et les deux armées se retirèrent chargées de dépouilles.

Charles Martel n'était point resté inactif : à la tête de nouvelles forces levées en Austrasie, il se mit à harceler les Frisons et les Neustriens dans leur double mouvement de retraite; puis, ayant brusquement cessé de poursuivre Radbode, il se jeta sur les Neustriens, et les surprit au moment où ils traversaient l'immense forêt charbonnière (les Ardennes).

L'armée de Chilpéric et de Rainfroi s'était arrêtée non loin de l'abbaye de Stavelo, près d'une ferme royale bâtie sur une colline au pied de laquelle coulait la petite rivière d'Amblef : c'était une position assez forte, où l'on pouvait se défendre; mais les Neustriens, pleins d'une fausse sécurité et croyant avoir mis une grande distance entre eux et leurs ennemis, avaient négligé toutes les précautions en usage à la guerre, et se livraient inconsidérément au sommeil et à la débauche. Charles les observait de près, sans être aperçu, et cherchait à tirer parti de leur imprévoyance. Pendant qu'il était livré à ses occupations, un soldat se présenta à lui, et s'offrit de pénétrer dans le camp neustrien comme déserteur et transfuge, d'y répandre l'alarme, et d'y faire naître, par cette

manœuvre, une confusion et un désordre qui favoriseraient merveilleusement l'attaque de l'armée austrasienne. Charles hésitait; mais le soldat prit sur lui de remplir la mission volontaire dont il avait offert de se charger, et tout réussit au gré de ses promesses. Subitement averti de la présence des Austrasiens et du danger qui les enveloppait, les Neustriens furent saisis de terreur, et songèrent moins au combat qu'à la fuite. Charles n'eut donc qu'à apparaître soudainement au milieu de ses ennemis, pour les disperser et en faire un immense carnage. Cette bataille, connue dans l'histoire sous le nom de combat d'Amblef, fut le signal d'une situation nouvelle, d'un changement inouï dans les affaires. L'Austrasie, d'abord vaincue et découragée, se vit tout à coup victorieuse et forte; la Neustrie fut envahie, et livrée aux ravages du vainqueur; le maire du palais et Chilpéric se trouvèrent rejetés sur Cambrai avec les débris de leurs forces.

Cependant, grâce à l'énergie de Rainfroi et à l'opiniâtre persévérance du roi mérovingien, il y eut un temps d'arrêt dans l'invasion austrasienne, et tout se disposa pour une nouvelle bataille plus décisive encore que le combat d'Amblef. Charles Martel étant maître de Cambrai, y fut attaqué par l'armée neustrienne aux ordres de Chilpéric et de Rainfroi : comme à la journé de Testry, si fatale à l'indépendance neustrienne, on commença de part et d'autre par des propositions pacifiques.

Charles Martel offrit la paix à la condition que toutes choses fussent rétablies telles qu'elles étaient au temps de Pepin, et qu'on lui rendît l'autorité dont son père

Digitized by

était investi dans les deux royaumes d'Austrasie et de Neustrie. Qu'eût-il exigé de plus étant vainqueur? Chilpéric rejeta ces étranges propositions, et déclara que la paix ne serait accordée à Charles qu'autant qu'il se soumettrait, poserait les armes, et restituerait aux rois mérovingiens l'Austrasie, dont il avait usurpé le gouvernement. Des deux côtés on ne songea plus qu'à combattre, et cette fois il ne s'agissait plus que de savoir à qui, de la Neustrie ou de l'Austrasie, appartiendrait la souveraineté dans l'empire des Francs.

La bataille s'engagea le dimanche 21 mars 717, à Vincy, non loin de Cambrai. Ce jour-là, selon l'expression du maire Rainfroi, on en appela « au *jugement de Dieu*, afin que la puissance du Seigneur « décidât à qui appartiendrait la nation des Francs. » L'armée austrasienne, disent les chroniques (*Annal. Melt*), était la moins nombreuse, mais elle se composait tout entière d'hommes éprouvés à la guerre. L'armée neustrienne, ajoutent-elles, était innombrable, mais entremêlée de peuple commun (*vulgari commixta plebe*). On voit évidemment, d'après ce passage, que les seigneurs austrasiens et leurs anstrustions composaient l'armée de Charles Martel, tandis que le peuple, sans distinction d'origine gauloise ou franque, combattait pour la nationalité neustrienne, sous les drapeaux de Chilpéric. Jamais les deux races n'avaient lutté entre elles avec tant d'obstination et de fureur. De part et d'autre on versa tant de sang, que cette destruction d'hommes fit oublier tout ce que les légendes des derniers siècles racontaient de

semblable. A la fin les Austrasiens prévalurent, et les débris de l'armée neustrienne furent rejetés sous les murs de Paris, suivis de près par l'armée de Charles Martel. Or, pour le moment, le chef des Austrasiens ne s'avança pas plus loin sur le territoire ennemi. Tandis que Rainfroi préparait tout pour disputer le passage de la Seine, les leudes de Charles, enrichis de pillage et de dépouilles, contraignirent leur chef à retourner en Austrasie : ils étaient impatients de jouir des fruits de leur victoire, et leur départ donna aux Neustriens le temps de respirer. Charles mit cette espèce de trêve à profit pour se diriger sur Cologne, s'en rendre maître, et s'emparer de ceux des trésors de Pepin dont Plectrude ne s'était point encore dessaisie. La même année, il se fit proclamer duc d'Austrasie; et bien que, chef de cette contrée au même titre que son père Pepin d'Héristal, il eut le scrupule inattendu de faire reconnaître, en qualité de roi, un prétendu prince mérovingien qu'il fit sortir on ne sait de quelle retraite, et qu'il décora du titre et du nom de Clotaire IV. Depuis bientôt un demi-siècle, les chefs de faction, en Neustrie et en Austrasie, avaient recours au même expédient; et quand ils avaient besoin d'un nom pour éblouir les peuples, ils tiraient de l'exil ou des cloîtres des Mérovingiens inconnus et oubliés, auxquels on fabriquait des généalogies imaginaires, et qui, de la race de Clovis, n'avaient peut-être que la longue barbe et les longs cheveux. Quoi qu'il en soit, ces manœuvres, si elles ont pu induire en erreur les contemporains et l'histoire, n'en attestaient pas moins le respect reli-

Digitized by Google

gieux dont les Francs persistaient à entourer la dynastie mérovingienne et ses droits antiques.

L'année suivante (718), Charles conduisit les Austrasiens contre les Saxons, et désola par le fer et le feu tout le territoire que ces barbares occupaient à l'ouest du Wéser, entre la Frise orientale et la Hesse. Pendant qu'il était absorbé par les soins de cette campagne, le roi de Neustrie et le maire du palais se mirent en devoir de recommencer la guerre. Cette fois encore ils appelèrent à leur aide l'aventureux Radbode, duc des Frisons; puis ils eurent recours à l'intervention et à l'alliance du célèbre Eudes, duc des Wascons et souverain d'Aquitaine, et, pour mieux le rattacher à leur cause, ils consentirent enfin à reconnaître son indépendance et à lui envoyer les ornements royaux. Eudes n'eut garde de rejeter ces avances : bien que menacé d'un grand péril par la prochaine invasion des barbares du Midi, déjà maîtres de l'Espagne, il n'hésita pas à envoyer une armée d'Aquitains du côté du nord, au secours du roi Chilpéric : malheureusement pour ce dernier, son infatigable allié Radbode vint à mourir, et cet événement détermina les Frisons à s'abstenir de toute coopération armée en faveur de la Neustrie.

Eudes et Chilpéric se trouvèrent donc seuls contre Charles Martel, et la guerre recommença très-activement entre la Neustrie et l'Austrasie. Les deux rois se dirigèrent sur Reims ; mais à peine arrivaient-ils en vue de cette cité, que déjà Charles Martel et ses troupes campaient devant la ville et s'apprêtaient à combattre. Eudes et Chilpéric ne s'attendaient pas à rencontrer

si promptement l'ennemi ; leurs dispositions n'étaient point encore prises pour une bataille, et, au lieu d'avancer, ils jugèrent prudent de se replier, et d'aller prendre en arrière de meilleures positions : ce mouvement rétrograde découragea les Neustriens et leurs chefs. Les Austrasiens saisirent cet instant de confusion pour commencer l'attaque, et ne rencontrèrent que des ennemis démoralisés et à demi vaincus. De poste en poste, de ville en ville, Charles Martel les rejeta sur Paris, sur Orléans, et bientôt après sur les confins de l'Aquitaine. Toutefois il ne poursuivit pas sa marche victorieuse au delà de la Loire, et il souffrit, sans y mettre obstacle, que Chilpéric se réfugiât auprès du roi d'Aquitaine, laissant derrière lui la Neustrie vaincue et envahie par les Austrasiens. Ainsi se passa l'hiver (719-720).

Digitized by Google

DÉCADENCE DE LA RACE MÉROVINGIENNE.

NEUSTRIE ET BOURGOGNE.	AUSTRASIE.	AQUITAINE.
CHILPÉRIC-DANIEL, *roi.* THIERRY DE CHELLES, *roi.*	CHARLES MARTEL, *duc.*	EUDES, *roi ou duc.*

CHARLES MARTEL, *duc des Francs*
(720—742).

Dans cet intervalle mourut le prétendu Clotaire IV, ce fantôme de roi que Charles Martel avait mis à la tête de l'Austrasie. Le chef des Francs hésita à donner un successeur à ce prince inconnu, puis il se détermina à se faire livrer Chilpéric-Daniel par le roi d'Aquitaine, bien convaincu que s'il tenait captif et réduit à l'impuissance le prince mérovingien, il pourrait aisément donner à sa propre autorité les apparences du droit. Il envoya donc des ambassadeurs au roi d'Aquitaine, avec mission de le contraindre à remettre en leurs mains Chilpéric vaincu et fugitif. A ce prix, il consentait à son tour à ne plus contester la souveraineté dont Eudes se trouvait investi en Wasconie et en Aquitaine. Après quelques retards, Eudes jugea qu'il était plus sûr de désarmer Charles que d'entrer en lutte avec lui. Il ne craignit pas de se déshonorer en livrant au duc d'Austrasie l'infortuné Chilpéric, son allié et son hôte; et en récompense de cette

Digitized by Google

trahison il obtint la paix. Relégué à Noyon, plus prisonnier que roi, Chilpéric-Daniel ne tarda pas à mourir, consolé peut-être, dans sa misère, par cette pensée qu'il avait du moins soustrait son nom à la liste des rois fainéants (720). Comme il ne laissait point de fils, Charles se rappela qu'il existait encore un enfant héritier de Dagobert III, et qui vivait renfermé au monastère de Chelles : on le tira de ce cloître, et on le proclama chef et monarque de tous les royaumes francs, sous le nom de Thierry IV. Ce fut un instrument de plus remis entre les mains du duc d'Austrasie, et dont la seule onction dut consister à légaliser, au moyen de la sanction royale, les actes publics et l'administration de Charles Martel, seul et véritable maître de la monarchie. Après quelques luttes qui mirent de nouveau en évidence l'énergie et les talents de Rainfroi, ce personnage fut réduit à renoncer au titre de maire du palais de Neustrie, et Charles Martel le dédommagea en lui accordant le titre et les droits de comte d'Anjou.

L'époque dont nous esquissons le tableau historique est l'une des plus glorieuses et en même temps l'une des plus inconnues de nos annales. Les monuments manquent pour la plupart, et il ne nous reste que des chroniques arides et incomplètes, plus semblables à une nomenclature de chapitres qu'à une histoire réelle. C'est à l'aide de ces jalons que nous parvenons à découvrir ce qu'eut de sublime le rôle que joua la nation des Francs sous le gouvernement de Charles Martel.

Cette nation remplissait alors une grande mission

Digitized by Google

en luttant contre les barbares du Nord et du Midi, dont la double invasion menaçait d'engloutir sous des ruines le monde chrétien.

Au nord et à l'orient, toutes les nations germaniques autrefois tributaires des Francs avaient secoué le joug, et menaçaient d'une dangereuse invasion les campagnes d'Austrasie : les Saxons, les Frisons, les Alamans, les Suèves et les Bavarois inondaient les frontières et débordaient de toutes parts, comme, trois siècles auparavant, avaient fait les Vandales, les Goths, les Bourguignons, les Huns, et les Francs eux-mêmes. Ces derniers maintenant sauvaient l'Occident d'une destruction totale, et luttaient à la fois contre le paganisme et les barbares. Charles Martel, toujours armé, toujours cuirassé de fer et la hache au poing, multipliait ses efforts à la tête de ses vieux Francs ; il apparaissait prompt comme la foudre sur tous les points menacés par l'ennemi, et la victoire demeurait toujours fidèle à ses drapeaux : six fois il pénétra dans le pays des Saxons. Ces immenses contrées teutoniques paraissaient le réservoir du paganisme septentrional ; leurs habitants avaient donné asile à tous les sectateurs des faux dieux ; et si fort était leur féroce attachement à la liberté, qu'il était plus facile de les exterminer que de les soumettre. Les Francs, sous la conduite de l'héroïque fils de Pepin, livrèrent souvent le pays des Saxons à la dévastation et aux flammes, mais ils ne purent réussir qu'à retarder le flot de leurs invasions : la religion chrétienne, en pénétrant dans ces déserts du Nord, devait seule préserver la civilisation renaissante des ténèbres de la barbarie.

Digitized by Google

La situation de la Gaule franque était d'ailleurs affaiblie par des rivalités et des divisions territoriales. Après avoir dominé près de deux siècles, la Neustrie subissait à regret la suprématie des tribus austrasiennes, et la lutte de ces deux peuples privait l'empire des Francs d'une partie de ses forces. La Bourgogne, fortement constituée par le régime municipal romain, ne dépendait que de nom des rois de Neustrie, et se suffisait pour ainsi dire à elle-même. L'Aquitaine reconnaissait un duc indépendant. Quant aux provinces situées au nord et à l'orient du Rhin, elles se déshabituaient peu à peu de la dépendance des ducs d'Austrasie; toujours envahies par les barbares et étrangères aux lumières du christianisme, elles étaient plutôt germaines que franques.

Charles Martel continua son œuvre, qui était de refouler les barbares, et de mettre hors de toute atteinte la suprématie des Francs sur les nations occidentales. Il entra avec ses leudes sur les terres des Suèves, triompha de ces peuples et les replaça sous le joug. Poursuivant sa route jusqu'au Danube, il pénétra chez les Bavarois, soumit leurs provinces à d'affreuses dévastations, et contraignit leur duc Odilon à reconnaître la puissance souveraine des Francs, et à lui donner Sounéchilde, sa nièce, pour otage et pour femme. Après ces expéditions aventureuses, il tourna ses armes contre les Frisons, et entreprit de les châtier de leurs dernières révoltes. Radbode étant mort, c'était maintenant à Popou qu'obéissaient ces barbares, et ce jeune chef exaltait avec enthousiasme leurs dispositions à l'indépendance. Charles Martel,

Digitized by Google

au lieu de les attaquer par la frontière de terre qu'ils gardaient avec soin, envoya contre eux une flotte. Une armée franque aborda sur leurs côtes; on se battit sur les bords de la rivière de Bude, et le duc des Frisons perdit à la fois la victoire et la vie : avec lui succomba son peuple. Dès ce moment, la Frise fut réduite à l'état de province franque, et n'eut d'autres chefs que ceux qu'il plut aux souverains de l'Austrasie de lui octroyer. Or les Saxons, si souvent vaincus, ne furent pas complétement soumis. Charles Martel n'avait point de troupes réglées ; ses soldats ne consentaient à le suivre chaque année que pendant une saison fort courte; il ne pouvait laisser aucune garnison chez les vaincus ni occuper leurs forteresses, et avec une organisation militaire si défectueuse il se trouvait hors d'état d'obtenir des succès durables (720-730).

De graves événements allaient d'ailleurs surgir, et menacer, du côté des Pyrénées, la Gaule et le monde catholique. La grande monarchie des Wisigoths, après trois siècles de durée, venait d'être renversée en Espagne par les Sarrasins, peuples mahométans qui dominaient sur les rivages de l'Afrique. Le dernier roi wisigoth, le malheureux Roderic (Rodrigues), avait vu l'une des factions qui déchiraient son royaume ouvrir les portes de l'Espagne à l'invasion des barbares du Midi. D'après un autre récit dont l'authenticité n'est point démontrée, le comte Julien, l'un des principaux seigneurs espagnols, voulant venger un outrage fait à sa fille par Roderic, avait introduit les Maures dans les provinces wisigothes. Le vieux roi

Digitized by Google

essaya vainement de conjurer l'orage; la bataille de Xérès lui enleva la couronne et la vie : l'Espagne entière, à l'exception d'une poignée de généreux chrétiens qui fondèrent un royaume dans les montagnes de la Galice, sous la conduite de Pélage, fut soumise aux musulmans, et le Croissant, signe de Mahomet, remplaça le vieux labarum de Jésus-Christ.

L'Espagne subjuguée, la Gaule se trouvait maintenant sur le chemin de l'islamisme, et d'un jour à l'autre on s'attendait à voir les Sarrasins franchir la barrière des Pyrénées. La Gaule leur était d'ailleurs inconnue; ils se bornaient à la désigner sous le nom de Frandjat, qu'ils avaient fait du mot latin *Francia*, pays des Francs; et ils confondaient tous les peuples qui l'habitaient sous le nom de *Frandi* (Efrandj), sans établir la moindre distinction entre les races celtique, ibérienne, teutonique ou wisigothe. En peu de temps ils se trouvèrent maîtres des défilés des montagnes, et ce fut vers l'an 719 qu'ils commencèrent à faire irruption dans les cantons de la Septimanie, et jusque sous les murs de Narbonne. Ces premières inavasions des Arabes dans le midi de la Gaule répandirent chez les peuples chrétiens une terreur profonde, dont la trace s'est perpétuée jusqu'à nous par les traditions locales et les légendes. La Provence, la Wasconie, la Septimanie, l'Aquitaine, menacées par l'ennemi commun, ne se trouvaient pas en mesure de résister isolément, et on les vit se grouper en quelque sorte sous le commandement du roi Eudes pour tenir tête au généralissime mahométan El-Haur-ben-Abd-el-Rahman : c'était un chef habile et intré-

Digitized by Google

pide, avide de vengeances et de pillage, et dont le seul nom répandait au loin la terreur.

Or, en 719, comme nous venons de le mentionner, El-Haur-ben-Abd-el-Rhaman se rendit maître de Narbonne, et en fit le chef-lieu de la domination arabe dans le midi de la Gaule. Les chroniques d'Aniane et de Moissac, qui rapportent le même fait, l'attribuent au lieutenant des califes El-Samah (Zama), et affirment que les hommes furent massacrés, tandis que les femmes et les enfants furent emmenés captifs en Espagne. Ces circonstances sont loin d'être établies, et la première version nous paraît la seule admissible. El-Haur n'en livra pas moins au pillage les églises de Narbonne, et ce fut à cette époque que les mahométans ravirent dans l'une de ces pieuses basiliques les sept statues d'argent si souvent célébrées, comme une conquête merveilleuse, dans les traditions des Arabes de l'Andalousie.

Deux ans plus tard, en 721, El-Haur fut déposé et renvoyé en Espagne, en punition de son avarice : alors seulement on le remplaça, dans le commandement des Sarrasins de la Gaule, par El-Samah dont nous venons de parler, et que les chroniques ont popularisé sous le nom de Zama. L'ambition religieuse et guerrière de ce chef se tourna vers la conquête de la Gaule : il fit, dans ce but, de longs et de nombreux préparatifs; puis, au lieu d'attaquer et de prendre l'une après l'autre les villes que les Wisigoths possédaient encore en Septimanie, il tourna ses armes contre Eudes, et s'avança par la vallée de l'Aude vers les frontières de l'Aquitaine méridionale. On croit qu'en

Digitized by Google

chemin il se rendit maître de Carcassonne; mais il est certain que, gagnant de là la vallée de la Garonne, il vint avec toutes ses forces mettre le siége devant Toulouse. Les légendes à demi fabuleuses de cette époque évaluent son armée à quatre ou cinq cent mille combattants : des témoignages moins suspects et plus judicieux nous permettent de réduire ce chiffre à soixante mille, et encore nous semble-t-il exagéré.

Eudes se hâta de rassembler des troupes en Aquitaine, et il accourut au secours de Toulouse, la capitale. Il était temps, car, malgré la vaillante résistance des assiégés, la ville allait succomber. A la nouvelle de l'arrivée des armées de Wasconie et d'Aquitaine, El-Samah se porta au-devant d'elles, et la bataille s'engagea près de Toulouse, dans un lieu que les traditions arabes désignent sous le nom d'El-Balat, et qui paraît être l'ancienne chaussée romaine qui de Toulouse s'étendait jusqu'à Carcassonne. « Ne craignez point la multitude que voici, dit El-Sa-« mah à ses troupes; si Dieu est avec nous, qui sera « contre nous (1)? » Eudes, de son côté, pour exalter la confiance des chrétiens, leur fit distribuer les parcelles de quelques reliques, et ce fut ainsi que dans les deux camps on en appela aux croyances des deux peuples. La victoire fut courageusement disputée de part et d'autre. On ignore à qui appartint l'avantage du nombre; mais enfin les chrétiens prévalurent,

(1) Conde, *Histor. de la dominacion de los Arabes en España*, tom. Ier, pag. 21.

Digitized by Google

et taillèrent en pièces l'armée musulmane. El-Samah périt en combattant; la plupart de ses officiers succombèrent avec lui, et parmi eux il s'en trouvait beaucoup qui avaient déjà lutté contre les chrétiens dans la déplorable journée où avait été vaincu le roi Rodrigue. Selon les légendes gallo-franques, trois cent soixante-quinze mille Sarrasins trouvèrent la mort devant Toulouse, et il n'y eut que quelques hommes tués dans les rangs de l'armée chrétienne. En réduisant au dixième de ce nombre, c'est-à-dire à trente ou quarante mille hommes le chiffre des pertes de l'armée musulmane, on aura déjà une évaluation assez forte. Quoi qu'il en soit, la perte des Sarrasins fut immense. Les historiens arabes ne donnent pas le compte de leurs morts, ou, comme ils disent, de leurs martyrs; mais ils dépeignent le désastre des armes mahométanes en termes si expressifs et si sombres, que leur récit est une confirmation complète de la gloire des vainqueurs. Chez les chroniqueurs arabes, le jour de la bataille de Toulouse ou d'El-Balat-Chonda (la Chaussée des Martyrs) est noté comme un jour funèbre; aucun d'eux n'y fait allusion sans le signaler par quelque épithète lamentable; ils semblent affirmer que l'armée des Sarrasins périt tout entière; et on voit dans les traditions des Maures que, quatre siècles après cette journée, la défaite d'El-Samah était encore chez eux le sujet d'une commémoration solennelle. Il paraît certain que bon nombre d'Arabes échappèrent au carnage, et que les débris de leur armée furent rejetés sur Narbonne, où El-Samah avait laissé garnison. Peu de jours après, Carcas-

Digitized by Google

sonne tomba au pouvoir des chrétiens, et les divers cantons de la Septimanie qui avaient momentanément subi la domination des Sarrasins se soulevèrent contre ces oppresseurs. La ville de Narbonne demeura seule en leurs mains (1).

Eudes ne sut pas profiter de sa victoire, puis que, au lieu de refouler les Maures au delà des Pyrénées, il souffrit qu'ils se maintinssent à Narbonne et y organisassent de nouvelles bandes sous la conduite d'Abd-el-Rahman-el-Gafeki, l'un des plus vaillants hommes de leur nation : c'est celui que les chroniques chrétiennes désignent sous le nom d'Abdérame, que nous lui laisserons pour nous conformer aux habitudes de l'histoire.

Abdérame fit parvenir à Cordoue la nouvelle du désastre de Toulouse, et appela les Sarrasins d'Espagne au secours de leurs frères de Septimanie. Cet appel ne demeura pas stérile; des hordes arabes furent dirigées en toute hâte du côté de Narbonne, et leur présence permit à Abdérame de replacer la Septimanie sous la domination musulmane : toutefois, il fallut deux ans de luttes et de guerres pour arriver à ce résultat. Au lieu de récompenser Abdérame de cette conquête, on lui enleva le commandement de la Septimanie, et le Maure Anbessa; gouverneur

(1) La plupart des historiens, induits en erreur par l'obscurité des chroniques, ont confondu la bataille de Toulouse avec la bataille de Poitiers, plus célèbre encore, et dont il sera question ci-après. C'est surtout dans les légendes arabes que cette confusion est évidente. Dans plusieurs récits espagnols les deux combats sont désignés sous le même nom, *Balat-el-Chouda* (la Chaussée des Martyrs).

Digitized by Google

général de l'Espagne, vint le remplacer dans la Gaule méridionale, avec mission de soumettre ce pays à l'autorité des califes (725).

Anbessa entra dans la Gaule avec une armée immense; il se rendit maître de Carcassonne et du territoire qui s'étend des Cévennes à la Méditerranée, des bords de l'Aude à ceux du Rhône : Béziers, Agde, Maguelone, Lodève, Nîmes, et peut-être Uzès, envoyèrent leur soumission et durent fournir des otages. Anbessa pénétra ensuite dans les montagnes du Rouergue, et s'empara de Rodez : les légendes font connaître qu'il en fut chassé par Eudes, duc de Wasconie et roi d'Aquitaine. Les chroniques arabes disent que vers le même temps Anbessa franchit le Rhône avec son armée, et qu'*au delà de ce fleuve ils souffrit le martyre pour l'islamisme.* Cette expression très-vague indique qu'ayant entrepris de soumettre la Provence à la loi de Mahomet, il fut vaincu par les chrétiens et mortellement blessé dans la bataille. Vers le même temps (725), des troubles ayant éclaté en Espagne, l'attention des Maures se concentra dans ce royaume, et la Gaule méridionale jouit de quelque répit.

Vers l'an 729, l'Abdérame des chroniques franques fut nommé *vali* de la péninsule espagnole, et les Arabes reprirent, sous ses ordres, le cours de leurs expéditions aventureuses. A cette époque, la Septimanie appartenait aux musulmans, et formait la sixième province de leur monarchie en Europe; c'était pour eux comme une position avancée, d'où ils épiaient l'occasion et le moment de pénétrer sur le territoire de la Gaule. Le *vali* ou gouverneur arabe résidait à

Digitized by Google

Narbonne; les autres villes de la Septimanie continuèrent d'être administrées par des comtes goths et gallo-romains, ce qui indique que le territoire conquis était demeuré en possession de ses lois civiles, et sans doute de ses églises. Les Arabes se bornèrent, à ce qu'il paraît, à interdire au clergé de la Septimanie toutes relations avec les églises de la Gaule et de l'Italie; on ignore s'ils maintinrent les évêques sur leurs siéges.

La Gaule du nord ne semblait pas encore fort émue; elle ignorait sans doute de quel danger elle était menacée. L'Aquitaine, la Wasconie, la Provence, ne se laissaient point aller à cette fausse sécurité. Mais Eudes, duc ou roi de ces contrées, ne se trouvait guère en mesure de les protéger efficacement : exposé aux attaques de Charles Martel, et redoutant les Francs du nord plus encore que les Sarrasins, c'était de ce côté qu'il faisait peser ses forces principales; et il espérait que les Arabes, divisés entre eux et préoccupés de leurs guerres civiles, ajourneraient de quelques années encore l'invasion de l'Aquitaine et des provinces wascones. Vers le même temps, ainsi qu'on l'a vu plus haut, Charles Martel, souverain de l'Austrasie et de la Bourgogne, et chef de la Neustrie sous le titre modeste de maire du palais, luttait victorieusement contre les nations germaniques tributaires des Francs orientaux, et étendait la terreur de son nom par delà les bords du Wéser et du Danube (720-730).

Or, lorsqu'après avoir vaincu les Alamans et les Suèves il eut mis fin, pour quelque temps, aux ré-

Digitized by Google

voltes des Germains contre les Francs, toute son attention se porta vers le midi, et il se demanda si aucun prétexte ne s'offrirait à lui de soumettre à son obéissance cette Gaule méridionale qui formait l'apanage du roi d'Aquitaine : quant à la Septimanie, la reprendre sur les musulmans était une tentative aussi politique que glorieuse ; et comme il avait à se faire pardonner beaucoup de spoliations et d'injustices commises au détriment des Églises de ses États septentrionaux, il entrevoyait, comme une occasion de gloire et de puissance, les éventualités qui allaient appeler ses armes dans le Midi.

En 731, l'armée franque, aux ordres de Charles Martel, se disposa à franchir la Loire. Dans cet intervalle le roi Eudes, attaqué et vaincu par les mahométans, s'était vu réduit à acheter la paix en donnant en mariage sa fille chrétienne au chef des Sarrasins ; plus tard, cette malheureuse princesse fut envoyée captive au sérail du calife de Bagdad. Telle est la version la plus accréditée ; mais elle a été racontée d'une manière différente par de sérieux historiens. Ces derniers, appuyés sur l'autorité d'Isidore de Béjà, attestent que ce fut Othman-Abi-Nessâ ou Munuz, de race berbère, deux fois chef de l'Espagne, deux fois déposé, qui, pour se créer des appuis favorables à ses vues ambitieuses, entra en négociation avec Eudes d'Aquitaine, et sollicita son alliance contre les dominateurs de race sarrasine. Le duc avait une fille d'une rare beauté, nommée Lampagie ; Othman en devint éperdument amoureux, et l'obtint de son père. Ce mariage impie dut avec raison soulever l'indignation des na-

Digitized by Google

tions chrétiennes; mais il serait injuste de dire, avec la plupart des chroniqueurs francs, que le chef de la Wasconie et de l'Aquitaine ouvrit lui-même les barrières de la Gaule aux conquérants sarrasins et à leur chef Abdérame, l'implacable ennemi d'Othman-Abi-Nessâ. Nous ne tarderons pas à voir Eudes luttant lui-même avec une courageuse énergie contre l'invasion des Maures : si donc il s'était allié à Othman, ce pacte ne l'engageait qu'à soutenir les prétentions des Berbères contre les Arabes à l'égard de l'Espagne, dont les deux races et leurs chefs se disputaient la possession. Quoi qu'il en soit, c'était en invoquant leur Dieu, et non en le désertant, que les chrétiens devaient s'affranchir. En l'an 731, Abdérame entreprit de châtier son ennemi Othman-Abi-Nessâ, le gendre d'Eudes, et on le vit tourner ses armes contre ce chef berbère. Othman eut à peine le temps de s'enfuir dans les montagnes avec sa chère Lampagie. Comme il se trouvait avec elle dans une retraite sauvage des Pyrénées, il fut surpris par les soldats d'Abdérame, et, pour ne point tomber vivant entre leurs mains, il se précipita au milieu des rochers. Ce fut à la suite de cette catastrophe que la belle Lampagie, conduite devant Abdérame, fut envoyée, par ordre de ce général dans le sérail asiatique du chef des croyants.

Vers le mois d'avril de l'année suivante, Abdérame entreprit de nouveau la conquête de la Gaule, et déboucha dans les plaines de la Wasconie par la vallée de la Bidouze : son armée était formidable par le nombre, et se composait d'Arabes, de Berbères et de

Digitized by Google

contingents africains. Aucune résistance ne retarda sa marche dans les Pyrénées; mais un écrivain arabe affirme que le roi Eudes, qu'il appelle le *comte de la frontière*, disputa vaillamment aux Sarrasins le sol de la Wasconie, les battit en plusieurs rencontres, et fut lui-même vaincu et rejeté sur Bordeaux. Sous les murs de cette ville il subit une nouvelle défaite plus désastreuse que les autres, et les Maures se rendirent maîtres de Bordeaux, qu'ils livrèrent aux plus horribles dévastations. Les vainqueurs se portèrent ensuite du côté du nord, désolant partout le pays, et ne laissant derrière eux qu'un désert couvert de ruines. Les villes fortes leur opposaient seules quelque résistance. Eudes voulut en vain disputer aux Sarrasins le passage de la Dordogne; son armée fut taillée en pièces, et les débris, qu'il parvint difficilement à rallier, opérèrent leur retraite vers la Loire. Sur ces entrefaites Abdérame, ne trouvant aucune résistance, envahit et ravagea le Périgord, l'Angoumois, la Saintonge et le Poitou, réduisant les peuples en esclavage, massacrant les prêtres, et brûlant les villes et les églises.

Jusqu'à ce moment Abdérame n'avait fait la guerre qu'en dévastateur, et sans avoir d'autre plan que le désir du pillage; mais lorsqu'il eut appris que la ville de Tours renfermait une célèbre abbaye dont le trésor était renommé dans toute la Gaule, il résolut de s'en emparer, et se dirigea à marches forcées vers la Loire. En passant, il pilla et livra aux flammes la fameuse église de Saint-Hilaire, située dans l'un des faubourgs de Poitiers. Comme il approchait de Tours, il apprit

Digitized by Google

que l'armée des Francs, ayant à sa tête le redoutable duc d'Austrasie, marchait à sa rencontre et venait lui barrer le chemin. Ne voulant pas l'attendre et appréhendant une surprise, il renonça à se rendre maître de Tours et de l'abbaye de Saint-Martin, et il ordonna à son armée de se replier vers la vallée de la Vienne.

L'arrivée des Francs et de Charles Martel avait enfin été provoquée par les prières du roi d'Aquitaine : Eudes, bien qu'il dût se défier de Charles Martel, l'avait sommé de venir en aide à la foi chrétienne. Le chef des Francs ne songea plus qu'au salut de la Gaule, et marcha rapidement à la tête des Austrasiens contre le généralissime des Maures. Abdérame campait non loin des murs de Poitiers (1). Les Francs et les Aquitains lui présentèrent la bataille un samedi du mois d'octobre 732, jour consacré au culte de la Mère de Dieu. La victoire fut longtemps disputée. « Les chrétiens, dit le chroniqueur wisigoth, « résistaient aux coups comme des murs, et res- « taient debout comme des zones de glace. » L'immense supériorité numérique des Arabes faillit plusieurs fois l'emporter sur la force et le courage des chrétiens. En vain la hache des Francs répandait-elle des flots de sang, Abdérame remplaçait les troupes vaincues ou fatiguées par des réserves pleines d'ardeur, et les chances de la guerre restaient égales. A la fin, Eudes ayant réussi à s'emparer du camp des

(1) Entre la Vienne et le Clain. Il est bon d'observer que les historiens arabes disent que la bataille fut livrée près de Tours.

Digitized by Google

Sarrasins à l'aide d'un petit nombre de Gaulois et de Gascons, cette diversion décida la victoire. Au bruit des clameurs lamentables qui s'élevaient de leurs tentes, et à la vue des flammes qui dévoraient le camp, les Arabes prirent la fuite, laissant le champ de bataille couvert d'une multitude de cadavres, parmi lesquels se trouva celui de leur chef Abdérame. Le butin fut immense; les richesses accumulées dans le camp des Sarrasins étaient celles de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Aquitaine. S'il faut ajouter foi à une tradition populaire, ce mémorable triomphe mérita à Charles, vainqueur, le surnom de Martel (Karl le Marteau), parce qu'il avait écrasé ses ennemis comme avec une massue. *Car*, dit la chronique de Saint-Denis, *comme le martiaus debrise et froisse le fer et l'acier et tous les autres métaux, aussi froissoit-il et brisoit par la bataille tous ces ennemis et tous ces estranges nacions*. La bataille de Poitiers sauva la Gaule et arrêta l'invasion des Arabes.

La portion méridionale du royaume de Bourgogne et la Provence refusaient de reconnaître la suprématie des Francs et l'autorité de Charles Martel. Le maire du palais se montra disposé à faire la guerre aux peuples de ces deux contrées et à les ranger sous son obéissance. Vers le même temps, peu soucieux des droits de son allié le roi Eudes, il contraignit ce prince à lui jurer fidélité et soumission comme sujet, et à le reconnaître pour souverain de Wasconie et d'Aquitaine. Eudes plia sous la violence et devant la force, se réservant en secret de manquer à la foi jurée dès que les Francs auraient repassé la Loire. Aussi, dès qu'il eut déter-

Digitized by Google

miné Charles Martel à retourner en Austrasie, il réorganisa soudainement la nationalité et l'indépendance de ses États d'Aquitaine et de Wasconie; et ayant ressaisi sa souveraineté, il guerroya durant quelques mois contre les Arabes, qui toujours envahissaient ou menaçaient la frontière des Pyrénées. Deux ans après il mourut, accablé par l'âge, et par les longues fatigues d'une vie aventureuse (735).

Cependant Charles Martel, dès qu'il eut vu le midi de la Gaule échappant encore de ses mains, se mit en devoir de le conquérir une seconde fois : traversant la portion du royaume de Bourgogne qui lui était soumise, il se porta sur Lyon et s'en rendit maître : il s'empara ensuite des villes et des cantons qui étaient situés sur la rive gauche du Rhône, entre ce fleuve et la Durance, et il lui fallut de vigoureux et de longs efforts pour les réduire. Maître d'Avignon, il ne se crut pas, pour le moment du moins, en mesure d'étendre à l'autre bord de la Durance la domination des Francs, et il s'abstint d'attaquer Arles et Marseille. Mettant à profit la mort d'Eudes, son plus redoutable ennemi, il contraignit Hunald, fils de ce prince, à lui jurer soumission et fidélité pour le duché d'Aquitaine; et il se contenta de cet hommage, ne voulant entreprendre de nouvelles luttes contre un peuple si souvent rebelle à la puissance des Francs, et toujours en état de faire beaucoup de mal aux armées de race germanique, que le Midi avait en horreur.

Il se tourna contre la Provence, alors gouvernée par Mauronte, l'un des plus illustres chefs de ce pays. Mauronte et ses leudes, hors d'état de résister

Digitized by Google

à Charles Martel, appelèrent les Arabes à leur secours, et ces derniers entrèrent en Provence sous la conduite du vali de Narbonne, Joussouf-ben-Abd-el-Rahman (735). Ces étranges alliés ne demandaient qu'à opprimer les chrétiens des deux causes. Ils s'emparèrent d'Arles, la pillèrent, et se portèrent ensuite du côté du nord, en remontant le Rhône, à la rencontre des généraux de Charles Martel, alors en marche vers la rive droite de la Durance. Les leudes francs épouvantés s'enfuirent sans avoir combattu, et le territoire d'Avignon tomba au pouvoir des Arabes : on assure même que ces derniers étendirent leurs conquêtes jusque sous les murs de Lyon (735-736). C'est ainsi que les Sarrasins prenaient leur revanche de la déroute de Poitiers. Maîtres de la Bourgogne méridionale et de la Provence, ils attendaient, pour envahir de nouveau la Gaule, l'arrivée de renforts considérables que le célèbre Okba, l'un de leurs chefs, se disposait à leur amener du fond de l'Espagne.

Charles Martel se hâta d'attaquer Joussouf avant qu'Okba eût réussi à franchir les Pyrénées (737) : ayant refoulé les Arabes vers Avignon, il assiégea et prit d'assaut cette ville, et fit passer au fil de l'épée les musulmans qui l'avaient défendue et ceux des habitants qui avaient pris parti pour les Maures; puis, au lieu d'entrer en Provence, il se jeta sur le territoire de la Septimanie, et se dirigea avec la rapidité de la foudre sur Narbonne, qu'il assiégea. Informé du péril de cette place, Okba s'empressa de la secourir. Comme son lieutenant approchait avec une armée,

Digitized by Google

Charles Martel laissa quelques troupes devant la ville pour en continuer le siége, et se porta au-devant des Arabes : il les rencontra à cinq ou six milles de Narbonne, dans la vallée où coule le petit fleuve de Berre, et les tailla en pièces sans que l'histoire ait recueilli quelques détails précis sur cette nouvelle victoire. Cependant il échoua devant Narbonne, et se vengea de cet échec en livrant aux flammes ou au pillage plusieurs cités de la Septimanie, et entre autres Agathe, Maguelone et Nîmes. Les monuments de cette dernière ville conservent encore les vestiges de l'incendie qu'alluma Charles Martel. Vers la fin de la même année (737), les Provençaux et leurs alliés reprirent Avignon et en chassèrent les Francs. Deux ans plus tard (739), Charles Martel les fit repentir de leurs attaques et s'empara d'Arles, d'où il expulsa les Arabes : ceux-ci se maintinrent dans quelques cantons de la Provence, et pour la plupart se replièrent dans leurs possessions de Septimanie. Ces longues guerres eurent pour résultat d'asseoir en Provence les commencements de la domination carlovingienne, domination d'abord précaire et douteuse, mais qui s'affermit à mesure que disparaissait du sol de la Gaule l'élément arabe. Sur ces entrefaites (737) mourut Thierry IV, fantôme royal dont l'histoire connaît à peine le nom.

La vieille famille des rois chevelus, quoique déchue et pour ainsi dire avilie sous le despotisme des maires, obtenait encore un reste de respect que Charles Martel, quelle que fût sa puissance, n'osa entièrement braver. Après la mort de Thierry IV, il ne se crut pas

Digitized by Google

assez fort pour prendre le titre de roi et exclure les derniers des Mérovingiens; il se contenta de laisser le trône vacant, cherchant ainsi à préparer plus tard l'usurpation de sa race. Pour lui, il ne prit d'autre nom que celui de prince ou duc des Francs. Les actes publiés sous son gouvernement ne portent point la date de sa principauté, mais celle de l'année depuis la mort du roi. Ce fut vers cette époque que ce prince récompensa ses soldats en leur conférant des bénéfices ecclésiastiques, instituant ainsi des prêtres militaires qui n'avaient de clerc que la tonsure : faute grave, que l'histoire ne doit pas passer sous silence.

Ce ne fut pas le seul témoignage d'indifférence que Charles Martel donna à l'Église. L'empereur Léon l'Isaurien, chef de l'hérésie des iconoclastes (brise-images), venait d'ordonner par un édit qu'on détruisît partout, comme autant d'idoles, les images des églises. Cet édit fit horreur à tous les chrétiens. Le pape Grégoire II et son successeur Grégoire III, pour avoir fait entendre à l'empereur hérésiarque de justes représentations, furent en butte à des menaces, et attirèrent sur Rome d'abord une flotte impériale que la tempête fit périr, puis les armes de Luitprand, roi des Lombards, le plus redoutable voisin de la capitale du monde catholique. Les deux papes eurent successivement recours à Charles Martel, et l'invitèrent, au nom des intérêts de l'Église, à venir délivrer Rome de ses ennemis. En échange de ce secours, le souverain pontife Grégoire III offrit au duc d'Austrasie le titre de consul de Rome, celui d'exarque, et lui promit de reconnaître la suzeraineté des Francs à la

Digitized by Google

place des empereurs d'Orient, qui venaient de s'en rendre indignes en propageant l'hérésie. Charles Martel hésita, et se borna à donner au roi des Lombards quelques avertissements pacifiques. Il ne se crut pas la force d'accepter la grande mission qui lui était offerte par le chef de l'Eglise : ce rôle était réservé à ses fils.

Mais, soit sentiment religieux, soit instinct politique, Charles Martel comprit que, pour arrêter dans leurs incursions les barbares du Nord, le seul moyen était d'adoucir leurs mœurs par le christianisme. Il favorisa donc de tout son pouvoir la prédication de l'Évangile chez les Germains. Sous son gouvernement, et comme pour compléter ses victoires, saint Willebrod porta la foi chez les Frisons, qui furent réunis à l'Austrasie; saint Hubert, évêque de Maëstricht, convertit les idolâtres de la Toxandrie; les temples et les simulacres du paganisme furent détruits partout où pénétrèrent les armées franques. C'est surtout au saint évêque Boniface que les nations teutoniques furent redevables des lumières de la religion chrétienne. Ce grand homme (n'hésitons pas à lui donner ce nom) mérita le glorieux titre d'*apôtre de l'Allemagne*. Il était né en Angleterre vers l'an 680; Grégoire II l'envoya, en 719, travailler à la conversion des infidèles du Nord; il remplit sa mission avec un zèle infatigable, renversant les temples des faux dieux, et régénérant par le baptême les sectateurs d'Odin. Il parcourut successivement la Thuringe, la Hesse, la Frise et la Saxe. Le pape ayant appris les succès de son pieux dévouement, l'appela à Rome,

le sacra évêque, et le renvoya en Germanie. Les progrès de la foi furent plus rapides encore à son retour; il convertit les peuples de Bavière, et remplit le Nord du bruit de ses travaux apostoliques. Une semblable vie ne pouvait mieux être couronnée que par le martyre : saint Boniface fut tué en 754 par les païens de la Frise, un jour qu'il était en chemin pour donner à de nouveaux chrétiens le sacrement de la confirmation.

Charles Martel l'avait depuis longtemps précédé dans la tombe. Cet illustre duc d'Austrasie, doué de toutes les vertus qui font les héros selon le monde, était loin de posséder au même degré les vertus plus humbles du christianisme. Ce fut pourtant à lui qu'échut la grande mission de sauver la chrétienté des doubles invasions idolâtriques, tant il est vrai que, entre les mains de Dieu, nous ne sommes que de pauvres instruments, et qu'aucune gloire ne revient réellement à l'homme. Avant de mourir, le duc des Francs, du consentement des grands, partagea son vaste empire entre ses trois fils, Pepin, Carloman et Griffon. Ce dernier n'eut que de faibles portions du territoire; mais Carloman eut l'Austrasie et la Germanie, et Pepin la Neustrie, la Bourgogne et la Provence (742).

DERNIÈRE PÉRIODE DE LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

NEUSTRIE ET BOURGOGNE.	AUSTRASIE.	AQUITAINE ET WASCONIE.
CHILDÉRIC III, *roi.* **PEPIN**, *maire.*	**CARLOMAN**, *duc* (743—747). **PEPIN**, *duc* (747—753).	**HUNALD**, *duc.* **WAIFER**, *duc.*

A peine Charles Martel eut-il fermé les yeux, que la réaction se manifesta contre ses actes et sa mémoire. On raconta que l'évêque d'Orléans, Eucher, avait eu une vision durant laquelle, ayant été transporté dans les enfers, il avait rencontré le vainqueur d'Abdérame dans ce lieu de tortures; et comme l'évêque demanda pourquoi le duc Charles souffrait de si terribles tourments, un ange lui répondit : « C'est « qu'il a envahi la terre des saints. » La légende ajoute que ce bruit sinistre s'étant répandu, on ouvrit le tombeau de Charles Martel, et que sur la pierre vide et calcinée on ne trouva aucun vestige humain, mais seulement un serpent. Plus d'un siècle après la mort de ce prince, un synode d'évêques assemblé à Reims mentionnait, avec une conviction profonde et comme une chose certaine, la damnation de Charles Martel; et ces récits étranges, circulant parmi les rois et les grands, leur apprenaient que nul ne saurait, sans encourir un châtiment inévitable, porter une main sacrilége sur les droits de l'Église.

Digitized by Google

Or Griffon, le troisième fils de Charles Martel, protestait contre l'exclusion dont il avait été l'objet, et revendiquait pour sa part, non quelques domaines, mais un royaume. En face de ses prétentions et de la réaction qui se produisait dans les rangs du clergé et des peuples, Carloman et Pepin jugèrent à propos de rester unis, et de se concerter pour maintenir intactes les dernières dispositions de Charles Martel. La révolte de quelques tributaires germaniques, et spécialement celle d'Odilon, duc de Bavière, vint accroître les embarras de leur situation. Bientôt, cependant, ils se déterminèrent à convoquer les grands qui, l'année précédente, avaient sanctionné le partage prescrit par Charles Martel; et ils leur demandèrent de ratifier de nouveau le testament politique de Charles, en condamnant solennellement les résistances de leur frère Griffon. Les grands avaient pour coutume de répondre dans le sens des princes qui les interrogeaient, et d'une voix unanime leur assemblée déclara que Griffon réclamait injustement une partie de l'héritage légitime de ses frères. C'était là ce qu'attendaient Carloman et Pepin. Dès qu'ils eurent obtenu l'adhésion officielle des leudes, ils tournèrent leurs armes contre Griffon, le mirent en fuite, s'emparèrent de sa personne, et le reléguèrent prisonnier dans les Ardennes.

Ils se croyaient à peine en sécurité de ce côté, qu'une révolte de l'Aquitaine appela leur attention, et les contraignit de diriger leurs troupes vers le Midi. Hunald, fils d'Eudes, avait juré soumission à Charles Martel; mais il prétendait ne s'être engagé

Digitized by Google

qu'à son égard, et non envers ses fils et ses successeurs. Cette interprétation du serment de Hunald contrariait les droits et les espérances des ducs d'Austrasie et de Neustrie, et tous deux marchèrent à la rencontre du souverain d'Aquitaine, se disposant à le traiter en félon et en rebelle. La guerre eut lieu avec toute la violence et la barbarie de ces temps, où nul ne connaissait la pitié. Des provinces, telles que le Berry et le Poitou, furent ravagées par le fer et le feu; et bientôt Hunald se trouva trop heureux de se soumettre, et d'apaiser ses ennemis en leur jurant fidélité et obéissance. A ce prix, les Francs de Neustrie et d'Austrasie rétrogradèrent par delà la Loire, et l'Aquitaine respira un peu. Carloman et Pepin mirent à profit cette trêve pour conclure un arrangement pacifique, et régler les nouvelles destinées de la Gaule franque (743).

L'Aquitaine semblait soumise, Griffon était dépouillé de son modeste apanage, rien ne faisait obstacle à la puissance des fils privilégiés de Charles Martel. Carloman se maintint en possession de l'Austrasie et des tributaires germaniques, sauf à guerroyer contre ceux de ces peuples qui avaient encore secoué le joug des Francs. Les Austrasiens ne contestèrent ni ses droits ni son pouvoir, et il eut soin de cimenter cette autorité naissante en revendiquant l'appui de l'Église. Le clergé et les évêques, nonobstant leurs griefs contre la mémoire de Charles Martel, se prêtèrent à des concessions prudentes : reconnaissant que le chef de l'Austrasie n'avait pas la force matérielle de reprendre aux leudes militaires les abbayes

Digitized by Google

et les bénéfices ecclésiastiques dont Charles Martel les avait investis par un coupable abus de la force, ils consentirent à leur en laisser la possession leur vie durant, moyennant une redevance annuelle, et avec la promesse qu'à la mort de chaque soldat bénéficiaire, les biens de l'Église qu'il détenait indûment reviendraient au clergé. Des arrangements plus favorables encore aux droits de l'épiscopat eurent lieu en Neustrie et en Bourgogne; mais, dans cette grande portion de la Gaule, le duc Pepin, nonobstant les souvenirs de Charles Martel, ne se trouva point assez fort pour déposséder du trône les derniers rejetons de la famille de Clovis. Encore dominé par les restes de vénération dont les peuples environnaient ce sang illustre, il se contenta d'être maire du palais, et fit proclamer roi, sous le nom de Childéric III, un jeune prince que les chroniques ont représenté comme fils de Chilpéric II, tandis que d'autres monuments, plus dignes de foi peut-être, le font naître de Thierry IV. On le sortit du cloître où l'avait naguère relégué Charles Martel, et on ajouta un nom de plus à la liste des rois fainéants, idoles dorées que les maires du palais montraient aux peuples de temps à autre, comme pour justifier leur propre pouvoir (743).

A l'exemple d'Odilon, duc de Bavière, les Alamans ou Souabes (Suèves) avaient repris les armes pour revendiquer leur indépendance. Carloman et Pepin marchèrent à la fois contre les rebelles, et leur apparition soudaine sur les bords du Danube déconcerta les espérances de la Germanie. Plus tard, les

Francs et les Bavarois se rencontrèrent dans la vallée du Lech, et restèrent quinze jours séparés les uns des autres par le lit du fleuve : à la fin les Francs, impatientés de cette inaction, traversèrent le Lech de nuit, surprirent les troupes d'Odilon et les taillèrent en pièces. Après cette victoire, ils ravagèrent le pays des Bavarois durant cinquante-deux jours, et ne revinrent en Gaule qu'à la nouvelle d'une seconde guerre suscitée en Aquitaine par Hunald, le plus opiniâtre de leurs ennemis. Hunald avait franchi la Loire, et livré aux flammes la ville de Chartres et sa célèbre basilique : en apprenant le retour des Francs, il se replia sur l'Aquitaine, sans être poursuivi. Ce ne fut, de la part de Pepin et de Carloman, ni modération ni clémence. Surpris par une révolte des Saxons, ils se voyaient forcés de tourner leurs armes contre ces barbares, et deux ans se passèrent avant qu'il leur fût possible de châtier Hunald. A la tête des Austrasiens, Carloman entra sur le territoire de la Saxe, attaqua et mit en fuite Théodoric, duc de ce pays, et contraignit ce prince de chercher un refuge dans le château de Hochsibourg, faible et dernière espérance. Théodoric, pressé de toutes parts et réduit aux extrémités les plus dures, désarma encore une fois les Francs par d'artificieuses promesses et de faux regrets. Dès qu'il eut acheté la paix, Carloman se tourna contre les Alamans et leur chef Théobald : il traversa les cantons de la Thuringe, franchit le Mein, et fit rentrer dans le devoir les peuplades germaniques, toujours rebelles, toujours vaincues (744-745). Ce fut ensuite le tour de Pepin. Ce véritable chef

Digitized by Google

de la Neustrie, ne voyant aucun orage se former au delà du Rhin, reconnut qu'il était temps enfin de soumettre Hunald et les peuples d'Aquitaine : il marcha avec ses leudes du côté du midi, et se disposa à entreprendre une guerre d'extermination. Hunald ne lui en laissa pas le temps. Hors d'état de lutter contre la puissance neustrienne, il se hâta de fléchir et de se soumettre, et ce fut ainsi que Pepin fut vainqueur sans avoir combattu.

Or, d'étranges résolutions intervinrent qui changèrent encore, sous quelques aspects, la face politique de la Gaule. Carloman, jeune encore, toujours victorieux, toujours redouté, se trouva las des grandeurs du monde, et se retira dans un cloître situé sur le mont Soracte, à peu de distance de Rome. Plus tard, importuné des bruits humains qui arrivaient encore jusqu'à lui, il se réfugia dans le célèbre monastère du mont Cassin, près de la frontière des Abruzzes, et se livra tout entier aux austères devoirs de la vie cénobitique. Avant d'abdiquer, Carloman recommanda ses deux fils à son frère Pepin; mais ce dernier était peu disposé à admettre ses neveux à la possession de l'Austrasie : il convoitait pour lui-même ce magnifique héritage, et, tuteur des fils de Carloman, il avait résolu de les dépouiller. Aucune résistance sérieuse ne traversa l'accomplissement de ses projets ambitieux, et l'Austrasie passa d'elle-même sous le commandement de Pepin. Vers le même temps Hunald, à son tour, renonça au monde, et se démit de la souveraineté de l'Aquitaine en faveur de son fils Waïfer. Ainsi la Gaule, catholique et fervente au

Digitized by Google

milieu de ses luttes sociales, vit descendre du trône deux de ses plus illustres chefs; et tant était vive la piété des hommes de ce temps, qu'aucune parole de blâme, qu'aucun témoignage d'ironie ne saluèrent cette double abdication de Carloman et d'Hunald, et que leur sacrifice volontaire fut envié de ceux même qui n'avaient ni la sagesse ni la force de suivre de pareils exemples (746-747). Vers ce temps-là, néanmoins, Raghis, roi des Lombards, marcha sur les traces du pieux Carloman, et se retira comme lui dans les saintes solitudes du mont Cassin : autant en advint de trois rois de l'heptarchie saxonne, qui, eux aussi, déposèrent le sceptre et se réfugièrent dans un cloître.

Depuis bientôt six ans, Grîffon, troisième fils de Charles Martel, languissait dans la prison où ses deux frères victorieux l'avaient confiné. Pepin crut pouvoir lui rendre la liberté, l'appeler près de lui, et le mettre en possession d'un modeste apanage composé de plusieurs comtés et de quelques terres fiscales. Tout porte à croire que Griffon n'obtint cette faveur qu'après l'avoir longtemps sollicitée; et cependant, dès qu'il fut libre, il se forma un parti, et troubla la portion du royaume d'Austrasie que traversait la Roër : hors d'état de se maintenir dans cette contrée en face de son frère, il se réfugia de l'autre côté du Rhin, sur le territoire des Saxons, et fit entrer ces peuples dans sa querelle (748). Pepin, véritable chef de l'empire des Francs, appela à son aide les nations germaniques tributaires de l'Austrasie, et la Saxe fut envahie à la fois par les Frisons et les Slaves-Wendes. A l'arrivée de ces redoutables ennemis, les Saxons du

Digitized by Google

nord se soumirent, et consentirent à payer aux Francs le tribut annuel de cinq cents vaches que leur avait imposé Dagobert Ier, et dont ils s'étaient si souvent affranchis par la révolte. Pepin voulut que le châtiment imprimât aux Saxons une terreur exemplaire : étant entré dans la haute Saxe, il ravagea ce pays pendant quarante jours, et toutefois il ne parvint pas à se rendre maître de l'opiniâtre Griffon. Ce dernier obtint même l'appui de Tassilon, fils d'Odilon, et qui avait succédé à ce chef comme duc de Bavière. Ce soulèvement détermina Pepin à envahir de nouveau la Bavière et la Souabe, et, selon qu'il en avait pris l'habitude, il écrasa ses ennemis et les fit repentir de leur agression. La même année (749), il crut amener Griffon à se soumettre, en lui cédant le duché du Mans et douze comtés en Neustrie; mais, après avoir feint de poser les armes, l'implacable Griffon passa en Aquitaine, et demanda aide et protection au duc de ce pays, Waïfer, fils d'Hunald et petit-fils d'Eudes.

L'histoire remarquera à juste titre ce caractère indompté de Griffon, le représentant opiniâtre du droit germanique, l'homme que ne faisait point fléchir la fortune, et qui, mécontent de n'obtenir satisfaction qu'à moitié, préférait une vie de luttes, de captivité, de sacrifices, à une existence honorée et à de tranquilles apanages dont il ne pouvait jouir qu'en renonçant, au profit de Pepin, son frère et son spoliateur, à l'héritage de leur père commun, Charles Martel. Elle signalera dans Waïfer, fils d'Eudes, un caractère de la même trempe, un de ces hommes que la violence et l'oppression ne pouvaient vaincre, et

qui se redressaient sans cesse dans leur droit. De pareils noms ne demeurent jamais ensevelis dans le silence du passé.

Waïfer, à l'audace et à la vigueur d'un Franc, joignait la ruse, la souplesse, et le génie adroit des gens d'Aquitaine. Tandis qu'il épiait les moyens de lutter avec succès contre Pepin, il guerroyait en Septimanie, et travaillait à arracher cette contrée aux Arabes : c'était le moment où les successeurs de Pélage ralliaient à eux, dans les Asturies, les chrétiens épars et fugitifs, et continuaient à leur tête l'œuvre si lente et si glorieuse de l'affranchissement de l'Espagne et de la destruction des Maures. Waïfer pilla Narbonne et dévasta le territoire de cette ville, alors au pouvoir des musulmans : ce fut ainsi qu'il révéla son existence à ses ennemis des deux races, les Arabes et les Francs, et qu'il fit entrevoir à Pepin les dangers et les difficultés que l'Aquitaine réservait à ses conquérants et à ses maîtres (749-750).

C'était l'époque où les Francs de Neustrie et d'Austrasie, sous le gouvernement de leurs ducs *carlovingiens* (carolings, fils de Charles), et sous Pepin, le plus redoutable d'entre eux, constituaient une société forte, vigoureuse, compacte, qui marchait à la tête de la civilisation chrétienne. Protecteurs naturels de la papauté et de l'Église, les chefs de la nation franque remplissaient en outre la glorieuse mission de contenir sans cesse les barbares, et de les refouler au delà des frontières de la chrétienté. Charles Martel n'avait pas accepté dans toute son étendue cet insigne rôle, mais son fils Pepin se montrait plus que lui digne de

garantir par la puissance du glaive l'indépendance de l'Église et l'inviolabilité des Francs.

Mais l'ambition du maire du palais n'était pas satisfaite par une si longue suite de succès ; il avait pour lui la gloire, la puissance et la force royale; tout cela ne lui semblait que peu de chose, tant qu'un autre porterait le titre de roi. Pepin crut, et il ne se trompa point, que le moment favorable était venu où l'on pouvait sans crainte remplacer le fantôme par la réalité, et faire descendre du trône cette race dégénérée, à laquelle depuis un siècle on avait enlevé pièce à pièce l'honneur, la souveraineté et le respect. Il ne restait plus à déchirer qu'un lambeau du manteau de Clovis; la main de Pepin était assez forte pour accomplir cette œuvre, celle du malheureux Childéric assez impuissante pour souffrir cette humiliation.

Pepin gagna donc adroitement les grands, et détermina la plupart d'entre eux à lui offrir la couronne : un scrupule religieux les retenait encore, et ils hésitaient à dépouiller le jeune roi Childéric de son vain titre. Pour en finir avec cette terreur qui gênait ses prétentions, Pepin consulta le pape Zacharie, et lui fit demander, par ses ambassadeurs, « le« quel était le plus digne du trône, ou celui qui « exerçait les fonctions de la royauté sans en avoir le « titre, ou celui qui, possédant le titre, était inca« pable d'en remplir les fonctions? » Le pape répondit « qu'il valait mieux que celui-là fût roi, qui exerçait la « puissance royale. » — « Et alors, » dit le chroniqueur qui écrivait sous les successeurs de Pepin, « du conseil et avec le consentement de tous les Francs, et avec

Digitized by Google

l'autorisation du siége apostolique, l'illustre Pepin, par l'élection de toute la France, la consécration des évêques et la soumission des princes, fut élevé au royaume avec la reine Berthrade, selon les anciennes coutumes. » Pepin fut proclamé comme Clovis, et promené sur un bouclier au milieu des Francs, réunis dans l'assemblée nationale du champ de mars. Pour le malheureux Childéric III, on lui laissa la vie; mais il se vit relégué dans le couvent de Sithieu, nommé depuis Saint-Bertin, à Saint-Omer; il ne survécut que de trois ou quatre années à sa déposition (752). Il avait un fils qui mourut ignoré, et avec lui s'éteignit la grande famille des rois chevelus, après avoir régné en deçà du Rhin trois cent vingt-quatre ans depuis l'avénement de Chlodion, et deux cent soixante-six ans seulement, si l'on compte depuis la bataille de Soissons, qui soumit à Clovis la Gaule romaine.

Digitized by Google

RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE MÉROVINGIENNE.

Cette période avait vu s'accomplir plusieurs transformations historiques : nous les avons signalées l'une après l'autre, en racontant les faits généraux, et maintenant nous les embrasserons dans leur ensemble, en jetant un coup d'œil rapide sur la condition politique, sociale et religieuse des populations gallo-franques, durant la première dynastie et à l'avénement de la race carlovingienne.

Dans les provinces orientales de la Gaule, dans les contrées austrasiennes, l'empire romain avait disparu même avant l'invasion de Clovis : les patrices, les Césars, les empereurs avaient bien conservé sur ce pays une autorité fictive; mais l'élément barbare y dominait presque seul, et c'était là une Gaule germanique, et non une Gaule romaine, avec cette différence, néanmoins, que les populations étaient catholiques et se rattachaient, par le lien religieux, à l'Église et à l'empire d'Occident. Cet empire une fois détruit, il ne restait plus dans la Gaule orientale, entre la Meuse et la frontière, que des peuplades livrées aux caprices de la force, toujours pillées ou refoulées par les barbares, et dont le territoire était sans relâche envahi, découpé et partagé au profit des hordes d'outre-Rhin, qui le traversaient en ennemies, ou s'y

Digitized by Google

établissaient par droit de conquête. Depuis Arioviste jusqu'à Pharamond de douteuse mémoire, la Germanie avait débordé presque sans relâche sur la rive gauche du grand fleuve, et s'était étendue, comme par alluvion, jusqu'à la limite des Vosges et des Ardennes, subissant ou rejetant la suzeraineté de Rome, selon que Rome était victorieuse ou vaincue. Lors donc que Clovis eut porté le dernier coup à la domination romaine dans les Gaules, l'Austrasie se trouva tout naturellement constituée; elle était franque, elle demeura telle, et l'élément romain, vaincu et oublié, n'essaya ni de résister ni de réagir : loin de là, il se vit de plus en plus absorbé par l'élément germanique, à mesure que de nouvelles hordes barbares, franchissant à leur tour la barrière du Rhin, venaient imposer à la Gaule orientale d'autres conquérants et d'autres hôtes.

Un mouvement inverse se produisit en Neustrie. L'armée franque victorieuse à Soissons ne se composait que de quelques milliers d'hommes; et les conquérants, après avoir enlevé aux vaincus les domaines qui se étaient à leur convenance, se trouvèrent bientôt en grande minorité vis-à-vis des Gallo-Romains, et se laissèrent en quelque sorte absorber ou dominer par les races indigènes dès que l'ordre fut établi, et qu'une politique de conciliation et de fusion prévalut dans les conseils de Clovis, de Childebert et de Clotaire. Aux leudes francs, grossiers, rudes et jaloux des vieux priviléges germaniques, les rois mérovingiens ne tardèrent pas à préférer ces riches Gaulois, ces Romains façonnés à

Digitized by Google

l'arbitraire impérial, qui payaient l'impôt sans murmure, et obéissaient par tradition ou par conscience. Il y eut bien, sous Chilpéric et sous Frédégonde, quelques symptômes de résistance de la part des grands ou de la multitude, mais on en vint à bout par la violence et la ruse; et la Neustrie, sans abdiquer entièrement les formes et les institutions de la Germanie, consentit généralement à ne contester aux rois ni le pouvoir législatif qu'ils s'attribuaient, ni les prétentions fiscales à l'aide desquelles ils grossissaient leur épargne. L'élément gallo-romain prévalut : les hommes de race franque, sans renoncer expressément à leurs priviléges, les oublièrent, cessèrent d'en revendiquer l'exercice, et préférèrent peu à peu, à l'état de hordes conquérantes et aux joies périodiques de la guerre et du pillage, la jouissance du bien-être matériel, le repos, la sécurité, la richesse agricole, enfin tout ce qui pouvait contribuer à les assimiler à la société romaine.

En Bourgogne, la condition respective des races variait : moins soumise à l'arbitraire des rois que la population neustrienne, la Bourgogne n'avait pas la rudesse sauvage et brutale des Austrasiens; les Francs étaient clair-semés sur ce territoire; en revanche, on y rencontrait fréquemment les descendants et les héritiers de ces vieux Burgondes, « géants de sept pieds, » qui s'étaient montrés doux à l'égard des vaincus, respectueux en face des empereurs d'Occident, et fort disposés à ne faire qu'un seul peuple avec les Gallo-Romains. Insensiblement les deux races s'étaient mêlées; elles cessaient de rappeler leur

Digitized by Google

origine avec orgueil ou défiance, et les hommes d'origine romaine, riches, libres et respectés, trouvaient dans leur puissance territoriale, et dans l'accession presque exclusive aux dignités ecclésiastiques, assez de points d'appui pour prévaloir et pour dominer. En revanche, se dégageant des traditions impériales, ils acceptaient, pour leur part, les prétentions et les priviléges de la haute aristocratie burgondienne; ils n'entendaient pas se soumettre à tous les caprices des rois mérovingiens, ils voulaient être gouvernés séparément; ils établissaient leur propre indépendance; ils détestaient le joug de la Neustrie à peu près autant que celui de l'Austrasie; ils intervenaient dans les affaires de l'État par leurs évêques et par leurs chefs de clans; et, à mesure qu'ils s'isolaient de leur force, ils commençaient, mieux que partout ailleurs, cette vigoureuse et universelle hiérarchie de seigneurs et de clients qui, plus tard, reçut la dénomination historique de régime féodal.

Notre pensée serait mal comprise si les observations qui précèdent étaient appliquées dans un sens absolu, au lieu d'être entendues dans un sens général, et en tenant compte des exceptions et des nuances. Il est évident que trop d'intérêts communs, trop d'événements mettaient en contact les populations d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne, pour que des distinctions tranchées et précises s'établissent entre elles, de telle façon que l'Austrasie ne fût qu'une société germanique, la Neustrie un royaume gallo-romain, la Bourgogne une contrée soumise à une aristocratie de leudes et d'évêques. Ces grands

Digitized by Google

traits conviennent bien, dans leur ensemble, à chacun des trois pays ; mais à chaque pas on rencontrait des faits exceptionnels, des situations isolées, en dehors des règles générales que nous venons d'indiquer. L'histoire ne procède pas par définitions absolues : les observations que nous venons de consigner sur la diversité sociale et politique des trois royaumes francs ne seront donc d'une vérité exacte que si l'on envisage la masse des faits, et non les détails. Dieu nous garde de l'esprit de système qui, à la réalité, substitue le rêve !

Si l'on s'est bien pénétré des événements dont nous avons donné le récit, on se fera une idée juste de ce que fut l'Aquitaine depuis que les armes de Clovis avaient enlevé ce territoire à la domination des Wisigoths. Nous croyons qu'il est superflu de constater ici, une fois encore, que les contrées qui s'étendent de la Loire aux Pyrénées, et plus particulièrement celles qui avoisinent l'Espagne et la Méditerranée, ne subirent jamais que malgré elles le joug des Francs ; qu'elles eurent horreur de la souveraineté des barbares ; qu'elles ne cessèrent de se révolter et de s'affranchir, et qu'elles ne furent presque toujours, pour les rois de Neustrie et d'Austrasie, que des champs de bataille et des théâtres de pillage. Soustraites pour la plupart aux lois des Wisigoths et des Ostrogoths, la Novempopulanie, la Provence, l'Arvernie, les riches provinces qui plus tard reçurent les noms de Poitou, d'Anjou, de Berry, de Languedoc, de Béarn et de Guyenne, cherchèrent toujours à vivre de leur vie propre, à reconstituer la natio-

Digitized by Google

nalité gallo-romaine, à briser le joug odieux des barbares; et si elles succombèrent dans la lutte, elles ne cessèrent jamais de reprendre les armes.

La langue teutonique prévalait en Austrasie, la langue romaine en Neustrie : ce simple fait devrait suffire pour déterminer les tendances sociales et politiques des deux peuples, et pour établir les différences que nous avons signalées tout à l'heure. Quant à la prépondérance qu'ils exercèrent sur les affaires de la Gaule, elle varia : d'abord elle appartint à la Neustrie, et nous avons vu que l'Austrasie en fut investie à son tour.

Depuis Clovis, quatre rois réunirent sous leur sceptre toute la monarchie franque, et ce furent tous des rois de Neustrie. Ils durent cette situation moins au hasard qu'à différentes causes, parmi lesquelles nous devons mentionner la position centrale du royaume de Paris par rapport au reste de la Gaule, la supériorité de civilisation et de richesse qu'assurait à la Neustrie la population romaine, l'extension rapide que prit, dans cette contrée, l'autorité royale, et les fluctuations que faisaient subir à l'Austrasie les luttes intérieures, les nouvelles invasions germaniques, et les guerres continuelles entreprises du côté de la Saxe et de la Thuringe. L'Austrasie, d'ailleurs, ne se résigna point à subir sans protestation la prépondérance de la Neustrie, et une lutte tantôt sourde, tantôt déclarée, exista entre les deux royaumes et les deux nationalités. A la superficie, cette lutte opiniâtre empruntait d'autres noms et d'autres prétextes; mais là où la chronique ne signale que la rivalité de Bru-

nehault et de Frédégonde, là où n'apparaissent que des querelles de princes, de leudes et de maires, on découvre qu'il y avait un débat plus sérieux, des causes de guerre plus vivaces et plus profondes, un conflit entre ce que nous pourrons appeler, avec l'histoire, la France romaine (*Francia romana*) et la France germanique (*Francia teutonica*).

Théodebert, Sighebert, Childebert, Brunehault même, ne purent faire triompher l'Austrasie dans sa lutte contre la Neustrie. Ce qui leur manqua, ce ne fut point l'audace, ce ne fut point le génie; ce fut l'adhésion de l'Austrasie elle-même. Tandis qu'ils voulaient humilier la Neustrie comme royaume rival, ils cherchaient à établir en Austrasie la monarchie romaine, avec son cortége d'arbitraire et ses habitudes fiscales; et les grands d'Austrasie, en vrais Germains, s'insurgèrent constamment contre cette politique, et la firent échouer. L'Austrasie ne commença donc à prévaloir que lorsque ses intérêts, ses priviléges et ses droits furent représentés, non par les Mérovingiens toujours disposés au despotisme, mais par une famille d'origine austrasienne, qui confondit ses propres volontés avec celles des grands d'Austrasie, et qui représenta réellement l'antique aristocratie franque. La famille des Pepins eut le bonheur et la gloire de remplir ce rôle : du jour où elle lutta pour les intérêts de l'Austrasie, ceux-ci prévalurent; du jour où elle triompha à la bataille de Testry (687), la Neustrie vit la prépondérance échapper de ses mains débiles. Les rois issus de Clovis gardèrent bien encore pour quelque temps la couronne, mais déjà les Carlovingiens régnaient

Digitized by Google

seuls et sans contrôle; et quand Pepin le Bref monta sur le trône, devenu vacant par la dépossession de Childéric III, il y avait plus de soixante ans que la Neustrie était vaincue, et subordonnée à sa rivale. Sous ce point de vue donc, l'avénement de la seconde dynastie fut comme une seconde invasion des races germaniques dans la Gaule. Retenons bien le caractère de ce grand fait historique, parce qu'il nous donne d'avance l'explication des nouvelles tendances qui vont être imprimées au génie et à la puissance de la nation franque, sous les rois issus de Charles Martel et de ses fils.

En résumant l'histoire de l'établissement de Clovis dans les Gaules, nous avons fait connaître ce qu'étaient les institutions politiques et sociales des Francs. Deux siècles plus tard, au déclin de la race mérovingienne, ces lois étaient demeurées les mêmes, du moins en principe : mais dans l'application, et par la pratique des choses, le droit s'était peu à peu modifié, et la condition primitive de la royauté, des personnes et des terres avait subi de profondes altérations, dont il est nécessaire de tenir compte.

Et d'abord la royauté avait eu des phases différentes en Austrasie, en Neustrie, en Bourgogne et en Aquitaine; et c'est ce que perdent trop souvent de vue les historiens qui d'ordinaire, lorsqu'ils ont à caractériser la royauté mérovingienne, ne l'envisagent que telle qu'elle fut en Neustrie. La royauté, dans ce dernier royaume, perdit promptement ses allures germaniques; d'élective, elle devint héréditaire presque sans transition aucune, et le contrôle de la nation

Digitized by Google

ou le droit électoral se réduisit à une acclamation de pure forme, à une adhésion que nul ne pouvait et ne devait refuser. C'est là l'un des symptômes les plus sérieux de la réaction des populations gallo-romaines contre les hordes conquérantes. Or, rien de semblable ne se produit en Austrasie. Ce sont les Francs d'Austrasie qui forcent Thierry, fils de Clovis, de les conduire en Arvernie et de leur procurer des occasions de pillage ; ce sont les leudes austrasiens qui se jettent sur Clotaire Ier, le terrassent, et le contraignent de déclarer la guerre aux Saxons ; ce sont eux qui, à l'avénement de Théodebert Ier, se prononcent en faveur de ce prince, et le maintiennent roi malgré ses oncles ; ce sont eux qui luttent avec une persévérante audace contre Brunehault et ses fils, leur marchandent l'obéissance, et imposent plus tard à Clotaire II d'abord le supplice de Brunehault leur ennemie, puis l'obligation de donner Dagobert Ier à l'Austrasie, pour régner sur elle, pour la constituer de nouveau en royaume séparé, et la gouverner sous la surveillance et la tutelle de l'aristocratie, représentée par les maires du palais. Enfin, c'est en Austrasie que s'éteint d'abord la royauté mérovingienne ; c'est là qu'elle s'efface sous le second des Pepins, quatre-vingts ans avant de disparaître du sol de la Neustrie et même de la Bourgogne. Et quant à la Bourgogne, qui ne comprend qu'à dater de Dagobert Ier et de Clovis II elle n'est soumise que de nom aux rois mérovingiens, et qu'en réalité elle appartient à ses grands, à ses seigneurs, à ses évêques, toujours disposés à s'affranchir du joug de la Neustrie ? Le jour où le maire du palais Ébroïn osa

Digitized by Google

proclamer roi de Neustrie et de Bourgogne le prince mérovingien que sa naissance appelait au trône, ce fut la Bourgogne qui protesta contre cette entreprise du maire, et leva une armée pour faire respecter le droit d'élection réservé aux Francs, ou les priviléges des *malls* nationaux. N'est-il pas évident que la royauté mérovingienne, nonobstant les tentatives de Gontran, n'avait point en Bourgogne l'autorité et l'indépendance dont elle était investie à Paris et à Soissons, et qu'il n'est pas permis de lui attribuer un caractère égal dans toute la Gaule franque? Si cela est vrai pour l'Austrasie et la Bourgogne, à combien plus forte raison doit-on reconnaître qu'il en était ainsi des provinces d'Aquitaine, de Wasconie et de Provence. Là, comme on n'a cessé de le dire, les rois n'étaient que des chefs de bandes que le midi de la Gaule n'appelait rois et ne reconnaissait pour tels que lorsqu'ils étaient victorieux, armés, et en état d'imprimer la terreur. Dans les temps ordinaires, les peuples du Midi ne connaissaient pas même les noms de ces prétendus rois; et on les voyait se grouper autour de leurs princes nationaux, sous les ordres des ducs et des comtes particuliers qui les conduisaient à la guerre; et certes il ne serait possible à aucun historien de définir exactement dans quelles limites et sous quelles apparences se produisirent la royauté d'Eudes, les actes souverains de ses héritiers Hunald et Waïfer, le gouvernement administratif et militaire d'Amandus, chef des Wascons, de Lupus, de Boggis et de Bertram, qui furent revêtus du même titre.

Si les conditions de la royauté mérovingienne ne

Digitized by Google

peuvent être bien déterminées, parce qu'elles ne cessèrent d'être différentes selon les peuples et selon les lois, on doit admettre qu'il en fut de même de la condition des personnes, et que celle-ci, aussi bien que la puissance royale, se modifia diversement et gravement depuis la mort de Clovis et l'établissement de la monarchie gallo-franque. Dans tous les cas, il est impossible de supposer qu'elle eut, dans ces transformations successives, un caractère semblable en Neustrie, en Austrasie, en Bourgogne et en Aquitaine.

Les différentes classes de la population soumise aux rois mérovingiens n'avaient point entièrement conservé entre elles ces rivalités, ces haines et ces défiances que la conquête avait naturellement fait naître; l'habitude de la vie, les relations permanentes, et surtout la communauté des croyances religieuses, avaient peu à peu émoussé l'orgueil des conquérants, diminué les exigences des vainqueurs, et disposé les vaincus et les anciens colons à subir sans murmure ce que, dans les temps modernes, on a appelé les faits accomplis. Toutefois il est à remarquer que les Gaulois avaient conservé, autant que possible, leurs vieilles lois et leur régime municipal, tandis que les barbares ne s'étaient point soustraits aux règles tracées par la loi salique, et par les autres codes édictés en faveur de leurs ancêtres goths, burgondes, bavarois, ripuaires. Un demi-siècle après l'extinction de la race mérovingienne, Agobardus écrivait à l'empereur Louis le Pieux : « On voit souvent converser ensemble cinq « personnes, dont aucune n'obéit aux mêmes lois. » Au

fond, ce n'était là que l'application de la tradition toujours en vigueur chez les nations germaniques, tradition qui consistait à respecter les lois des vaincus, autant que ce respect pouvait s'accommoder avec les droits et les nécessités de la conquête. Dans les provinces envahies par les Francs, le droit romain continua de subsister en faveur des indigènes à titre de droit personnel, et le droit germanique de la tribu conquérante devint droit territorial, parce que son empire s'étendait à tous les habitants du territoire, sauf l'exception autorisée en faveur des Gaulois : ceux-ci conservaient toujours, comme on l'a vu plus haut, la faculté de renoncer à la loi romaine, et de se placer sous l'empire de la loi salique. Nous avons déjà constaté que les Wisigoths, tant qu'ils furent maîtres d'une portion des Gaules, y maintinrent le droit romain en faveur des vaincus, et qu'il en fut de même chez les Burgondes. Le principe des droits personnels est posé d'une manière explicite dans les formules de Marculfe, où nous voyons, par une instruction à l'usage d'un *duc* ou d'un *comte*, que les Francs, les Burgondes et tous les autres peuples de la Gaule doivent être régis d'après leur droit. Cette situation n'avait rien d'obligatoire pour les justiciables, en ce sens qu'elle constituait un privilége auquel les indigènes pouvaient se soustraire, en réclamant la faculté d'être jugés désormais selon le droit des conquérants. Les femmes suivaient le droit de leurs maris; devenues libres, elles reprenaient leur droit d'origine. Quant aux églises, considérées comme personnes juridiques, elles suivaient ordinairement le droit romain. Pour

les affranchis, la coutume variait; mais, en général, les individus de cette catégorie suivaient le droit de la nation sur le territoire de laquelle ils étaient nés, même dans l'esclavage. On sent tout ce que de pareilles combinaisons renfermaient de propre à alléger les misères issues de la conquête, et à disposer les Romains et les barbares à mêler leur sang par des alliances et à ne faire qu'un seul peuple : et toutefois la fusion fut lente, graduelle, presque inaperçue; et l'histoire a beau remonter dans le passé, elle ne saurait jamais indiquer avec certitude l'heure où le vaincu pardonna au vainqueur, celle où l'homme de la race germanique fit plier son orgueil jusqu'à voir dans l'indigène gaulois un égal ou un frère.

Le Gallo-Romain, aussi bien que le Franc et l'homme d'origine germanique, était appelé par le roi à la condition de leude, de fidèle, de convive, d'antrustion ; on lui confiait les gouvernements des provinces, on le faisait duc et comte; et si, en cas de meurtre commis sur sa personne, le wehrgeld faisait quelque fois sa part plus humble que celle de son collègue de race franque, son autorité administrative, militaire, judiciaire, n'était pas plus contestée que celle du barbare.

En Aquitaine, depuis la retraite des Goths, la loi romaine, le régime municipal de l'empire continuaient de régir la plupart des habitants, et laissaient subsister dans les villes, dans les cités importantes, certaines traditions républicaines, des libertés et des priviléges qui traversèrent les siècles. Dans les campagnes, le colon, le petit propriétaire, étaient heu-

Digitized by Google

reux, et, paternellement administrés, ne redoutaient guère que l'apparition imprévue et d'ailleurs trop fréquente des hordes venant du Nord. Les hommes libres se groupaient militairement autour de leurs chefs locaux, de leurs seigneurs héréditaires, et leur obéissaient à titre de clients et de fidèles, comme si la subordination en pareille matière eût été de droit naturel. En Neustrie, en Bourgogne, et surtout en Austrasie, on avait vu en présence, durant deux siècles, les essais du système monarchique, les débris des institutions libres en vigueur avant la conquête, et enfin les éléments du régime aristocratique, qui, par la combinaison de l'état des terres avec l'état des personnes, devint le régime féodal. Nous savons déjà ce que devint la royauté; or, l'altération du système de liberté germanique ne fut guère moins rapide : les hommes libres, disséminés sur un vaste territoire, perdirent peu à peu l'habitude de se rendre dans les plaids locaux que présidaient les centeniers et les comtes, parfois même les dizainiers. A mesure que disparaissait, par la désuétude, la juridiction des assemblées d'hommes libres, on voyait s'établir, se fortifier sans relâche la juridiction des propriétaires sur les habitants de leurs domaines; et la justice appartint bientôt moins aux juges nationaux et aux plaids, qu'aux propriétaires des grands alleux ou des grands bénéfices, entourés de leurs compagnons, de leurs leudes, de leurs colons et de leurs serfs. Les institutions semblaient s'effacer au milieu de la confusion et de la violence qui dominaient seules le pays, et de toutes parts on négligeait les plaids locaux,

Digitized by Google

tantôt parce que les hommes puissants les considéraient comme une entrave inutile, tantôt parce qu'ils cessaient d'offrir une véritable garantie aux faibles. Ainsi le système aristocratique gagnait seul du terrain, et toutefois il était loin d'avoir atteint l'organisation puissante, la stabilité redoutable dont nous le verrons plus tard étayé. On s'essayait à établir la féodalité, sans réussir encore à la constituer. Les relations des hommes libres, soit entre eux, soit avec les habitants de leurs terres, n'étaient régies par aucun principe bien commun, par aucune forme déterminée : la force en faisait l'unique base, et au-dessous d'un pareil système on entrevoyait partout des symptômes de dissolution et de désordre. Aussi vit-on bientôt tomber en décadence ces assemblées nationales qui n'avaient été réellement sérieuses et fortes qu'en Germanie, alors que la tribu ou la bande guerrière constituait ce qui plus tard devint le peuple. Du jour où la conquête et l'établissement territorial des Francs dans la Gaule eurent dispersé les hommes et introduit entre eux de grandes inégalités, les assemblées générales devinrent inutiles et impossibles : inutiles, parce que les hommes libres ne se préoccupaient désormais que des intérêts locaux; impossibles, eu égard au nombre, aux distances, aux obstacles matériels de toute nature qui empêchaient un peuple de se rassembler tout entier, et de se transformer en sénat délibérant. Les assemblées générales de la nation disparurent donc lorsque cessa l'égalité des forces individuelles; et il faut bien se garder de prendre au sérieux ce que les chroniques ont dit de

Digitized by Google

certains plaids royaux, lorsqu'ils les ont confondus avec la nation entière des Francs : sous le déclin de la race mérovingienne il n'y avait plus là que des réunions de seigneurs, d'évêques ou de leudes, qui n'avaient ni la prétention ni la puissance de représenter le pays, et qui ne servaient désormais qu'à régler certains différends avec la royauté, qu'à asseoir et à étendre le privilége des possesseurs de bénéfices, qu'à stipuler, en faveur de telle ou telle classe, des concessions ou des garanties.

Insensiblement la classe des hommes libres (ahrimans et rachimbourgs) disparaissait, pour faire place à la souveraineté exclusive des leudes : les uns s'appauvrissaient de jour en jour, et devenaient colons ou serfs; les autres, à la liberté du citoyen qu'ils étaient impuissants à sauvegarder, laissaient se substituer peu à peu la liberté restreinte du client et du vassal. Tout concourait à faire descendre à l'état de servage les hommes d'existence médiocre, et à attirer vers la condition de leudes les hommes de quelque valeur. Insensiblement les leudes constituèrent à eux seuls la véritable nation franque; les rois et les hommes puissants s'efforçaient sans cesse d'accroître le nombre de leurs fidèles, de leurs clients; ils accueillaient les pauvres et les riches; et comme, au demeurant, le prince ne pouvait compter que sur ses leudes, il s'attachait avec un soin persévérant à les retenir auprès de sa personne, et à en appeler d'autres, tantôt par des concessions de bénéfices, tantôt par des emplois publics et des charges de cour. Les grands propriétaires agissaient, dans leur sphère, par

les mêmes moyens, et chacune de leurs puissantes familles devenait, à peu près comme la maison royale, le centre d'une société particulière, fondée sur les engagements d'homme à homme et sur les services personnels. Ce mouvement, qui ne cessa de se produire, eut évidemment une grande influence sur la fusion des races. Le titre d'antrustion du roi, de fidèle ou de leude du prince, appartenant au Romain non moins qu'au Franc, fut bientôt préféré à la condition primitive d'homme libre, de barbare possesseur de terres allodiales; et il se forma chez les Gallo-Francs une sorte de noblesse hiérarchique, au sommet de laquelle se trouvaient le roi, puis le maire, puis les grands propriétaires d'alleux, et qui, semblable en cela à la noblesse de la Rome impériale, se composait de courtisans, de clients, de convives, de dignitaires publics, d'officiers du palais, qui, tous ensemble, formaient la classe des bénéficiers ou des leudes. Que les bénéfices royaux, que les emplois et les offices, de viagers, de personnels, de révocables qu'ils étaient encore, devinssent héréditaires, inamovibles et de possession certaine, et le régime féodal allait succéder au régime barbare.

La société gallo-franque n'en était point encore venue là vers le milieu du huitième siècle; mais elle se hâtait vers ce but, et c'est dans ce sens que depuis le règne de Clovis elle avait subi, sous le double point de vue des institutions et des personnes, les transformations que nous venons d'indiquer.

Sous le rapport de la civilisation chrétienne, le mouvement qui se produisait dans les esprits et dans

les choses nous semble mériter une mention spéciale.

On a pu voir, par le récit des faits historiques, comment après la conversion de Clovis les Francs s'étaient mis au service du christianisme, et par quels merveilleux effets de la protection de Dieu ils avaient grandi, ils étaient devenus forts, à mesure que, nonobstant la grossièreté et l'ignorance de leurs mœurs, ils avaient rempli la mission de travailler à rendre l'Église catholique grande et forte.

Lorsque Clovis disait, « Je ne puis souffrir que les ariens possèdent la plus grande partie des Gaules, » il affectait évidemment un zèle religieux destiné à servir de masque à son ambition; mais, par cela même que pour se faire suivre des Francs il invoquait ce pieux prétexte, il démontrait que le mobile religieux était déjà, pour les barbares, l'un des plus puissants, l'un des plus nobles auxquels il fût permis d'avoir recours. Dès ce moment les Francs commençaient la politique du moyen âge, qui se résuma en ce peu de mots : Le glaive et le sceptre mis au service de la foi. Convertis à la religion catholique, les Francs héritèrent légitimement des droits de cet empire romain qu'avaient renversé les barbares, et dont la seule raison d'être, dans ses dernières années, fut la nécessité de sauvegarder la civilisation et la vérité religieuse. A ce titre, les Francs mirent fin, autant qu'il dépendait de leur courage, aux invasions des barbares; ils fermèrent aux races du Nord les barrières du Midi; ils constituèrent définitivement, dans l'ordre des faits matériels, la société qui, depuis des siècles, se glorifie du

Digitized by Google

nom de chrétienté ; et s'ils ne furent purs ni d'excès ni de violences, avant de les juger nous nous souviendrons que saint Remy répondait aux détracteurs de Clovis : « Il faut pardonner beaucoup à celui qui s'est fait le « propagateur de la foi et le sauveur des provinces. »

Le mouvement qui tendit à christianiser les Francs, leurs lois, leurs institutions, leurs personnes, ne fut pas l'œuvre d'un jour, et les générations de l'époque mérovingienne le virent s'accomplir avec lenteur et par degré. En Neustrie, comme on a pu le voir, l'autorité royale, exercée par Clotaire et Childebert, était souvent consacrée à faire respecter les décisions des évêques et les commandements de l'Église. Les évêques étaient chargés par le roi de surveiller les actes des tribunaux, et, en l'absence du prince, de corriger les erreurs des juges. On peut se rappeler que l'assemblée nationale qui siégea à Paris en 614 se composait presque en entier d'évêques, qu'elle fut plutôt un concile qu'un plaid, et que les évêques usèrent de leur autorité et de leur droit pour réformer et modifier, dans le sens de l'Évangile, les coutumes et la législation à demi-sauvage des peuples francs. Vers le même temps, saint Arnoud et Pepin de Landen travaillaient à leur tour à corriger, dans l'intérêt de la foi et de la justice, l'administration et les lois du royaume d'Austrasie. Le clergé catholique, en intervenant ainsi auprès des chefs de la société barbare, gardait, plus qu'on ne le pense, les formes de la prière et du respect ; et c'était avec une fermeté douce qu'il enseignait les rois. « O roi très-pieux, écrivait un évê- « que à Clovis II, fils de Dagobert, vous devez repas-

Digitized by Google

« ser très-fréquemment les saintes Écritures, pour y « apprendre l'histoire des anciens rois qui furent « agréables au Seigneur... Ils prêtèrent toujours un « cœur attentif aux avertissements des prophètes : de « même, très-glorieux seigneur, il faut que vous écou- « tiez aussi les évêques. » Le pieux conseiller plaçait ensuite sous les yeux du jeune roi Clovis les exemples de ses ancêtres Childebert et Clotaire l'Ancien, et, ignorant sans doute l'histoire des crimes de ce dernier prince, il en faisait, fort charitablement, *un homme juste dans ses œuvres, un pontife dans le siècle.* Il ajoutait : « Vous donc, mon très-doux seigneur, puisque « vos pères ont eu tant de sagesse et de doctrine, « conduisez-vous en toutes choses comme il convient « à un roi; que jamais la colère ne soit maîtresse de « votre âme... Apaisez doucement les clameurs du « peuple, et corrigez sévèrement les mauvais juges. « Gardez à une seule épouse la foi nuptiale... Gouver- « nez ce qui reste de la race des Francs, je veux dire « leurs fils, non avec la dureté d'un tyran, mais avec « l'affection d'un père. » Heureuse la Gaule, si ces avis paternels eussent toujours été docilement reçus! mais on ne pouvait encore planter l'Évangile dans la société sans rencontrer des amas de pierres et de ronces, et la moisson ne répondait pas aux espérances de l'Église. C'est surtout en Austrasie que les traditions du paganisme germanique étaient profondément enracinées. Là, sous le règne des Mérovingiens, on vit bien souvent à la table royale les sectateurs d'Odin prenant place à côté des évêques et des moines. Les bords de la Meuse et de l'Escaut servaient de refuge à une ido-

Digitized by Google

lâtrie qui s'attachait aux arbres des forêts, aux eaux des fontaines, aux dieux de pierre et de bronze que Rome avait délaissés; l'anachorète Wulfilaich jeûnait et priait pour déterminer les païens du pays de Trèves à renverser la statue de Diane; le diacre Gallus ayant mis le feu au temple des idolâtres de Cologne, ceux-ci, loin de se renfermer dans l'obscurité et l'oubli, osèrent poursuivre le courageux chrétien jusque dans le palais du roi Thierry. Plusieurs de ceux qui se disaient convertis portaient en secret des amulettes, consultaient les augures, sacrifiaient au bord des fontaines; parfois on voyait passer dans les campagnes de longues processions d'hommes promenant les images des fausses divinités, et jusque dans les villes les prêtres du Seigneur voyaient porter atteinte à leur dignité et à leur saint caractère. On sent que, pour ramener ces Austrasiens rudes et sauvages à l'humble pratique de la foi chrétienne, il fallut de longues années et de nombreux efforts, que la charité osa seule envisager sans effroi. Et d'ailleurs le mal et les obstacles ne résidèrent pas seulement dans la population laïque ignorante, ou attachée aux pratiques païennes. Les barbares, à leur tour, entrèrent dans l'Église, envahirent le sacerdoce, s'emparèrent violemment de l'épiscopat, et portèrent le trouble et le scandale jusque dans le sanctuaire. Alors diminuèrent les conciles et les synodes provinciaux, qui avaient rendu tant de services à l'Église des Gaules; et le clergé, surtout en Austrasie, eut besoin de voir surgir au milieu de lui, autour de lui, tantôt des chefs d'élite, tantôt des institutions protégées de Dieu; faute de quoi il

Digitized by Google

se serait vu hors d'état de remédier aux dangers qui, dans cette contrée à demi païenne, mettaient en péril la société et la foi. Dieu suscita les dévouements et les hommes.

La Gaule se couvrit de monastères. Dès le quatrième siècle de l'ère chrétienne, saint Martin avait fondé près de Poitiers l'abbaye de Ligugé, celle de Marmoutiers près de Tours; d'autres, moins célèbres et cependant non moins utiles, avaient été établies à Lyon et sur les côtes du pays des Morins; plus tard, saint Honorat et saint Cassien avaient fait revivre à Lérins et à Saint-Victor de Marseille les généreuses traditions de la Thébaïde. Des savantes retraites de Lérins et de Marmoutiers la vie cénobitique s'était répandue dans les régions voisines du Rhône et de la Loire; la Neustrie, la Bourgogne, l'Aquitaine, dès le règne de Clovis, avaient compté sur leur sol grand nombre de cloîtres, foyers permanents de foi, de science et de charité. Au milieu du sixième siècle, la règle de saint Benoît avait été introduite dans les Gaules, et de tous côtés, nonobstant les résistances du monde et les répugnances de la nature humaine, on avait vu s'établir et se multiplier ces abbayes où se réunissaient, pour servir le même Dieu, des hommes qui acceptaient avec un noble enthousiasme les austérités et les humiliations de la vie claustrale. Or, l'Austrasie était d'abord restée comme étrangère à ce mouvement. Au seizième siècle, on comptait deux cent quatorze établissements religieux entre la chaîne des Vosges et celle des Pyrénées; on n'en comptait que dix dans les provinces de la Gaule orientale. La

Digitized by Google

vocation monastique fut le privilége de la population gallo-romaine ; elle n'entra guère dans les habitudes des Francs. Aux autres peuples sembla réservé le bonheur de servir Dieu par la vie contemplative, aux Francs la gloire de le servir par l'épée. C'était d'ailleurs le temps où l'Irlande, cette île vierge que les Romains n'avaient point subjuguée, envoyait sur l'Europe continentale ses colonies de prédicants, de saints et de missionnaires : une sorte de piété filiale poussait d'abord ces colons chrétiens vers la Gaule, d'où leurs pères avaient reçu l'Évangile ; ils y rapportaient la vigueur d'une race dont le sang n'était pas mêlé, et qui ne connaissait pas les mœurs relâchées du Midi ; ils renouvelèrent les rangs du clergé gaulois, et, plus hardis que les pasteurs des églises franques, entreprirent les premiers la conversion des nations germaniques, trop souvent encore privées des lumières de la foi et endormies dans les ténèbres de l'idolâtrie. Nous avons déjà nommé saint Colomban : il suffit de rappeler cet illustre apôtre pour résumer, en un seul nom, l'activité et l'énergie et le zèle austère de la prédication irlandaise au septième siècle. « Que le moine, écrivait saint Colomban dans sa *règle*, que le moine vive dans le monastère sous la loi d'un seul et dans la compagnie de plusieurs, pour apprendre de l'un l'humilité, des autres la patience. Qu'il ne fasse point ce qu'il veut. Il doit manger ce qu'on lui commande, ne posséder qu'autant qu'il reçoit, obéir à qui lui déplaît. Il n'ira chercher son lit qu'épuisé de fatigues : il faut qu'il s'endorme en s'y rendant, qu'il en sorte avant d'avoir achevé son sommeil. S'il a

Digitized by Google

souffert une injure, qu'il se taise; qu'il craigne son supérieur comme Dieu, et qu'il l'aime comme un père. Il ne jugera pas la décision des plus anciens; son devoir est d'obéir et d'accomplir les commandements, selon cette parole de Moïse : « Écoute, Israël, et tais-toi! » Comme il faut toujours avancer, il faut toujours prier, toujours travailler, étudier toujours. » Telle était la loi sous laquelle se pliaient les soldats de Jésus-Christ, afin de s'exercer à la conquête des âmes : les soldats de l'antique Rome, qui subjuguèrent le monde, avaient été également formés au métier de la guerre par de rudes travaux, par des fatigues sans relâche, par cette vie dure et austère qui est la condition de la victoire.

Ce fut de l'école monastique de Luxeuil, fondée par saint Colomban, que sortirent, au septième siècle, les réformateurs du clergé austrasien : le Franc Romaric, qui bâtit Remiremont; Théodefrid, premier abbé de Corbie; l'Irlandais Dichnill, honoré sous le nom de saint Dié; l'Aquitain Rémacle, qui éleva deux abbayes célèbres; et en même temps Ragnacaire de Bâle, Chagnoald de Laon, Achar de Noyon, Audomar de Térouane, tous barbares d'origine, et qui, gardant sous la tunique du prêtre l'énergie de leur race, ranimèrent, par leurs généreux exemples, le corps attiédi de l'épiscopat austrasien. Leur courage plaisait aux âmes hardies, entraînait les timides, et tournait vers les institutions monastiques le principal effort de la société mérovingienne. Bientôt on vit les abbayes s'étendre et s'échelonner des bords de la Somme à ceux du Rhin, cerner l'Austrasie par le nord, et la sé-

Digitized by Google

parer de tout contact avec les traditions du paganisme. Ces cloîtres étaient comme autant de colonies chrétiennes établies au milieu des peuples, et qui, partout où la foi avait étendu son empire, empêchaient les fausses divinités de prendre de nouveau possession du pays : en même temps ils étaient des écoles d'industrie et d'agriculture, qui conservaient les traditions savantes et stimulaient les colons à hâter le défrichement des déserts. De ces retraites sanctifiées sortirent les missionnaires, qui, dignes fils de Colomban, entreprirent la conversion de la Souabe, de la Thuringe et de la Bavière, et ne recueillirent, bien souvent, d'autres fruits que le martyre; ils eurent l'insigne honneur de frayer la voie à saint Boniface, à qui fut réservé de conquérir l'Allemagne à Jésus-Christ.

Les moines opposèrent quelque résistance à la corruption armée que Charles Martel ne craignit pas d'introduire dans les églises d'Austrasie, alors qu'il fit des dignités ecclésiastiques un moyen de récompense pour ses soldats ; et toutefois le mal fit des progrès rapides, et l'on ne vit que trop tôt disparaître les derniers vestiges de la réforme accomplie par saint Colomban. S'il faut en croire Hincmar, que nous soupçonnons de quelque exagération, le christianisme sembla un moment vaincu en Austrasie, et les idoles furent restaurées dans les provinces orientales de la Gaule. D'un autre côté, on vit reparaître les hérésies grecques, autrefois propagées par les Goths et les Hérules : l'arianisme pénétra de nouveau dans la Bavière, et sur quelques autres points soumis à la do-

Digitized by Google

mination franque on entendit prêcher la doctrine des manichéens ou les erreurs des gnostiques. Ces désordres et ces dangers appelaient, pour les conjurer d'une manière efficace, le zèle persévérant d'un apôtre; et ce fut alors que commença la mission de saint Boniface, si glorieuse pour l'Église, si féconde en conquêtes chrétiennes. Peu de temps après, en 743, en présence de Carloman, duc d'Austrasie, et sous la présidence de saint Boniface, une assemblée ecclésiastique fut tenue à Leptines, non loin de Cambrai. On s'y attacha à remédier, autant que possible, aux maux qu'avait introduits dans l'Église le clergé simoniaque de Charles Martel. Afin d'extirper du cœur des Francs-Austrasiens les vestiges de la tradition païenne, on dressa une formule rédigée en langue tudesque, et par laquelle les nouveaux convertis déclaraient condamner trente superstitions alors populaires; il y était dit : « Je renonce au démon, à la communion « du démon, aux œuvres et aux paroles du démon, « à Dunar, Woden (Odin) et Saxnot, et à tous les « esprits impurs qui sont avec eux. » L'année suivante (744), un concile tenu à Soissons, sous Pepin, étendit les mêmes bienfaits aux provinces neustriennes; on y ajouta l'ordre de publier dans tous les pays le symbole de Nicée et les canons des anciens conciles. Plus tard, ces diverses réformes, consacrées de nouveau par le clergé d'Austrasie réuni en un grand synode, reçurent et conservèrent le caractère de lois ou de décisions nationales (745).

C'est un sujet d'études profitables à la pensée et au cœur, que de suivre l'action de l'Église catholique

Digitized by

durant cet âge de fer de la période mérovingienne, alors que, sans l'intervention du prêtre et de l'Évangile, la société tout entière eût été livrée au caprice de la force, et n'eût connu aucun refuge, aucun droit, aucun protecteur contre la tyrannie brutale de l'épée et de la puissance matérielle. Or, plus les notions de la justice humaine disparaissent, plus les nations sont subjuguées par une poignée d'oligarques, germains ou barbares; plus la liberté s'éteint sous les commencements du régime féodal, plus on dispute au faible, à l'ignorant et au pauvre les misérables débris de bonheur dont il refuse de se dessaisir; plus la religion se montre avec ses institutions, ses dogmes, son autorité morale, plus elle lutte sans se décourager devant les superbes, sans reculer devant l'oppression, plus elle prend en pitié le déshérité et l'orphelin social.

L'Église fermait les portes du ciel à l'oppresseur et au tyran : agissant sur le for intérieur et par des armes morales, elle plaçait, entre le pauvre et le riche, le sentiment, qui tôt ou tard décourage l'injustice, et qu'elle appelle la crainte de Dieu. La religion ne se manifestait pas sous la forme du justicier ou du porte-glaive, que les leudes prévaricateurs et leurs complices pouvaient braver : elle saisissait la volonté humaine, non plus seulement dans l'acte du crime, mais dans l'intention même; et bien souvent elle l'arrêtait par cette répression inaperçue qui est le repentir. Quand le repentir amenait au tribunal du prêtre le prévaricateur, le maître inique, aucun pardon n'était possible qu'après réparation de l'injustice com-

Digitized by Google

mise, et la pénitence chrétienne devenait une garantie de liberté. Quand le guerrier germain, au sortir du meurtre et de l'orgie, entendait retentir la parole de Dieu comme l'avant-coureur du châtiment, pouvait-il toujours résister à la main vengeresse étendue sur sa tête? Le meurtrier, séparé pendant quarante jours du commerce des chrétiens, pieds nus, sans linge, sans autre nourriture que le pain et le sel, demeurait ensuite trois ans dans le jeûne et la pénitence, privé du droit de porter les armes, et n'était réconcilié qu'au bout de la septième année. Ainsi ces barbares, si prompts à tuer, apprenaient le prix de la vie. Et croit-on que l'Église subordonnait les maximes de l'Évangile aux prétentions de féodalité naissante? Voici dans quels termes s'exprimaient ses règlements : « Les prêtres doi-« vent avertir les maîtres de faire assister au moins à « la messe du dimanche et des fêtes les bouviers, les « porchers, et les autres pâtres et paysans qui demeu-« rent dans les champs et les forêts, et qui sont exposés « à vivre comme les bêtes; car le Christ les a rachetés « aussi bien que les autres. En effet, le Seigneur, ve-« nant dans le monde, ne choisit pas pour les siens « des savants ni des nobles, mais des pêcheurs; et il « voulut que sa nativité fût annoncée d'abord par un « ange à des pâtres. » (*Libellus de ecclesiasticis disciplinis.*) L'Église des Gaules, comme l'Église de Rome, la mère et la maîtresse de toutes les Églises, aimait à voir les grands agenouillés dans la foule des pauvres, des ignorants et des misérables; et comme elle rappelait sans relâche aux puissants et aux faibles leurs devoirs respectifs, elle paralysait les violences de

Digitized by Google

la barbarie, et sauvait de sa ruine une société prête à se dissoudre d'elle-même, du jour où elle n'aurait eu d'autre lien, d'autre base, d'autre but, que la force.

Et c'est parce que le travail de l'Église, dans les siècles mérovingiens, eut pour conséquence de sauver le droit, la justice, la société entière des attentats de la barbarie, c'est parce que la religion fut le bouclier du pauvre et l'instrument divin de la civilisation nouvelle, que cette période, nonobstant les épreuves et les souffrances qu'endura le peuple, restera glorieuse et illustre au point de vue chrétien. Tandis que les passions brutales des conquérants germaniques menaçaient de détruire jusqu'au dernier vestige de la vérité et de l'humanité, l'Église imposait à ces hommes de fer l'expiation dans la prière et la pénitence; elle luttait contre eux par l'héroïsme des saints et les volontaires sacrifices du cloître; elle arborait l'étendard de la croix, et ralliait à elle les forces diverses qui avaient vie. La papauté, entre le pontificat des trois premiers Grégoires (590-711), présidait à cette œuvre de salut; elle la dirigeait par ses instructions, par ses vicaires, par ses missionnaires; la religion catholique évangélisait partout, au pied des autels, dans les chaires, au saint tribunal, au palais des rois, dans les synodes, dans les prisons; les familles monastiques se multipliaient, et la Gaule enfantait un nombre si considérable de saints, que, depuis l'ère des martyrs, à laquelle aucune autre ne saurait être comparée, jamais le monde n'avait vu une si merveilleuse moisson de confesseurs et de justes; et c'est ce qui nous porte à dire, avec un savant contemporain, « que s'il plaît à

Digitized by Google

Dieu de répandre à pleines mains sur un siècle les splendeurs des saints, qu'importe que l'histoire et la gloire humaine en tiennent peu compte? Dieu s'en souvient : cet âge est privilégié, et brillera à jamais dans les générations éternelles (1). »

En ce temps-là, le siége apostolique était occupé par de grands et saints pontifes, et, sous leur influence, les nations chrétiennes de l'Occident commençaient à naître, et à se constituer dans une même foi et dans une même Église. Il n'en était pas ainsi en Orient, c'est-à-dire dans les contrées que les mahométans et les Grecs tenaient sous leur empire : là, le pouvoir temporel élevait la prétention d'être en même temps le pouvoir religieux, et les peuples se trouvaient courbés sous le double joug de l'impiété et de la débauche. Tandis que dans les pays soumis à l'islamisme les califes se succédaient à la faveur de révolutions incessantes que signalaient les meurtres, les exterminations et les supplices, ne s'accordant d'ailleurs entre eux que pour persécuter les chrétiens, on voyait se réaliser dans l'empire grec cette parole adressée par le pape Grégoire II à un monarque byzantin : « Chose « étonnante! les barbares de l'Occident qui ont les yeux « sur notre humilité, s'adoucissent et deviennent hu- « mains; tandis que vous, qui nous faites la guerre, vous « devenez barbares. » C'était seulement dans le Bas-Empire, livré à l'hérésie et aux fureurs des iconoclastes, que se produisait le plus triste des spectacles que peut offrir la décadence des races humaines : une

(1) Dom Pitra.

société civilisée et morte, régie par un système complexe de jurisprudence inique; une société pleine de luxe et savante dans l'art des voluptés, mais ignorant celui de s'améliorer et de se défendre, mais esclave par habitude et par indolence, mais incapable de faire une découverte, de produire un ouvrage remarquable, d'agrandir la sphère des sciences et des idées; une société qui devait vivre mille ans sans laisser à ses descendants le trésor d'un seul principe nouveau, d'une seule expérience utile. Guerres, tumultes, révoltes, controverses, mais sans profit pour la civilisation, la tourmentaient sans la stimuler, et achevaient de détruire ses ressorts affaiblis. Vous eussiez dit un amas d'eaux corrompues, agitées et non épurées par le vent; un cadavre remué par le fluide de Volta, et ayant, sans pouvoir revivre, quelques-unes des apparences de la vie. « Si les frontières de l'empire grec, dit un écrivain célèbre, étaient toujours resserrées et toujours désolées, la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs et de la férocité des Thraces formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel aspect nous offre l'empire de Constantinople? Maurice et ses cinq enfants massacrés; Phocas assassiné pour prix de ses meurtres et de ses incestes; Constantin empoisonné par l'impératrice Martine à qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à Héracléonas, son fils; Constant qui fait égorger son frère; Constantin Pogonat qui fait crever les yeux à ses deux frères; Justinien II, son fils, surpris, mutilé et enchaîné par Léonce au moment où il allait faire égorger les principaux citoyens;

Léonce bientôt traité lui-même comme il avait traité Justinien II ; ce Justinien rétabli, faisant couler sous ses yeux, dans la place publique, le sang de ses ennemis, et périssant enfin sous la main d'un bourreau ; Philippe-Bardanès détrôné et condamné à perdre les yeux... C'est ainsi que l'empire est gouverné... Quelle histoire de brigands obscurs, punis en place publique pour leurs crimes, est plus horrible?... » Nous ne pourrions qu'affaiblir cette énergique peinture en essayant d'y ajouter quelques traits. Nous nous bornerons à dire qu'au moment où s'éteignait, dans notre pays, la dynastie mérovingienne, Constantin Copronyme, digne fils de Léon l'Isaurien, continuait d'épouvanter le monde chrétien par les cruautés à l'aide desquelles il essayait de mettre fin au culte des saintes images. Constantinople, sous le règne de ce prince infâme et insensé, devint un théâtre de supplices : on crevait les yeux, on coupait les narines aux catholiques, on les déchirait à coups de fouets, on les jetait dans la mer. L'empereur en voulait surtout aux moines ; il n'y avait ni outrages ni tourments qu'il ne leur fît souffrir : on leur brûlait la barbe enduite de poix ; on leur brisait sur la tête les images des saints, peintes sur bois. La persécution s'étendait dans les provinces. Les gouverneurs, pour faire leur cour au prince, se signalaient par leur impiété contre les catholiques dans tout l'empire : ils faisaient la guerre, non-seulement aux images des saints, mais encore à leurs reliques ; ils les arrachaient des sanctuaires, ils les jetaient dans les égouts et dans les rivières ; ils les faisaient brûler avec des ossements d'animaux, afin qu'on ne pût en démêler les cendres.

Digitized by Google

En face de ces iniquités impies et de ces violences, la papauté comprenait qu'il était temps pour elle de s'affranchir de la tutelle des monarques byzantins, et de s'établir entre les nations et devant les rois comme l'arbitre légitime de tous les droits et de toutes les causes. Les regards tournés sur le monde pour y chercher des appuis, elle voyait la nation des Francs, toujours pure d'hérésie, et que Dieu semblait avoir prédestinée à défendre l'Église et la civilisation chrétienne : seule, de toutes les races de l'Occident, cette nation n'avait ni failli dans son orthodoxie, ni fléchi sous des maîtres du dehors ; formée à la civilisation et à la justice par ses saints et par ses évêques, elle avait en quelque sorte reçu l'investiture divine, et les souverains pontifes, se souvenant d'elle devant Dieu, avaient introduit dans la liturgie cette belle prière (1) : « O Dieu tout-puissant et éternel, qui avez « établi l'empire des Francs pour être, par le monde, « l'instrument de votre très-divine volonté, le glaive et « le bouclier de votre sainte Église, nous vous en prions, « prévenez toujours et en tout lieu de la céleste lumière « les fils suppliants des Francs, afin qu'ils voient tou- « jours efficacement ce qu'il faut faire pour votre règne « en ce monde, et que, pour faire ainsi qu'ils auront vu, « ils soient jusqu'à la fin fortifiés de charité et de cou- « rage. »

Nous ne disons pas que l'émancipation politique de la papauté commençait à cette époque, car elle

(1) Tirée d'un missel du neuvième siècle, dont on fait remonter l'usage jusqu'au septième siècle. *Dom Pitra.*

Digitized by Google

s'accomplissait lentement et publiquement depuis des siècles (1), depuis Constantin peut-être, sans qu'il soit

(1) L'époque où commença réellement la puissance temporelle des papes n'a pas une date précise ; ce singulier problème paraît avoir arrêté tous ceux qui ont jusqu'à présent abordé l'histoire de la souveraineté papale : il leur est, à ce qu'il paraît, également impossible de déterminer quelle époque précise ils doivent prendre comme point de départ. Leurs dates se contredisent par de considérables différences, non pas seulement de jours, de mois ou d'années, mais même de siècles entiers. Il se rencontre quelquefois jusqu'à sept ou huit siècles de dissidence entre eux. Ainsi, des écrivains remarquables par leur génie et leur érudition, tels que Nicolas Alamanni (*a*), Gravius (*b*), Thomassin (*c*), de Maistre (*d*), Orsi (*e*), Giannone (*f*), Cenni (*g*), et plusieurs autres, prétendent en découvrir l'origine dans les commotions excitées par l'hérésie iconoclaste née en 726, tandis que Gibbon (*h*) soutient que les papes n'ont pas joui de la souveraineté temporelle avant le pontificiat de Martin V, élu en 1417, mort en 1431. Ranke (*i*) va encore plus loin : il affirme sans hésitation que Jules II, élu en 1403, mort en 1513, est le véritable fondateur de cette puissance. Il y en a encore un grand nombre d'autres et du plus haut renom, comme Bossuet (*j*), de Marca (*k*), Natalis Alexander (*l*), Lebeau (*m*), Bernadi, Velly (*n*), Magnin (*o*), qui pensent que la souveraineté temporelle des papes est due aux libéralités de Charlemagne et de Pepin (*p*). Mais cette opinion est niée par Muratori, historien de la plus grave autorité pour tout ce qui est re-

(*a*) Alamanni, *De Lateranensibus parietinis Dissert.* Romæ, 1755, pages 711, 95, 107.

(*b*) Grævius, *Thesaurus antiq. et hist. latinæ*, t. VIII.

(*c*) Thomassin, *Ancienne et nouvelle discipline*, t. III, l. I, ch. 27, n° 8 ; et ch. 29, n° 1.

(*d*) De Maistre, *Du Pape*, l. II, ch. 6, p. 249, 257.

(*e*) Orsi, *Dell' Origine del dominio*, h. 1, 8.

(*f*) Giannone, *Storia del regno di Napoli.*

(*g*) Cenni, *Monumenta dom., pontif.*, t. I, p. 12.

(*h*) Gibbon, *Hist. de la décadence et de la chute de l'empire rom.*, t. VIII, ch. 49.

(*i*) Ranke, *Hist. des Papes*, Introd.

(*j*) Bossuet, *passim*.

(*k*) De Marca, *Dissert. de concordia sacerdotii et imperii, seu De Lib. Eccl. gall.*, l. VII.

(*l*) Noël Alexandre, *Dissert. XXV, in Hist. eccl. sæculi* IV, 3, pr. 1.

(*m*) Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XIII, l. LXIII.

(*n*) Velly, *Hist. de France.*

(*o*) Magnin, *Pouvoir du pape.* Paris, 1843.

(*p*) Id., *Rerum Italicarum scriptores.*

Digitized by Google

possible d'assigner la date précise de l'époque où se manifesta la souveraineté temporelle des chefs de l'Église. A peine sortie des persécutions, l'Église entrait pour une part dans le gouvernement de l'empire; ses évêques, à titre de *défenseurs* de leurs cités, se voyaient investis de fonctions administratives; puis, à mesure qu'une nouvelle monarchie se fondait sur les ruines de la puissance romaine, le clergé, appelé dans la personne de ses chefs au conseil du prince et aux assemblées nationales, y occupait le premier rang, et étendait son influence dans toutes les branches de l'organisation

latif à l'histoire de l'Italie (*a*); il prétend que la validité de leur titre repose sur la seule prescription des siècles, et soutient en outre que la domination papale n'était point absolue et indépendante, du moins comparativement à celle des temps modernes, mais relevait d'abord des empereurs grecs, ensuite des Carlovingiens, et enfin des Césars germaniques.

Les écrivains protestants, tels que les centuriateurs de Maguebourg (*b*), Basnage (*c*), Mosheim (*d*), Sismondi (*e*), Hegewisch (*f*), Hallam (*g*), Bowden (*h*), enfin, à part quelques rares exceptions, tous les réformateurs, sont d'accord que la papauté n'a acquis le pouvoir temporel que par son ambition et ses coupables intrigues au huitième siècle : mais encore il faut bien remarquer que, sous le rapport de date, il y a la plus grande dissidence. On rencontre parmi eux à cet égard les plus singulières contradictions : c'est ainsi que Gibbon, qui dans un endroit fait commencer la domination papale seulement au quinzième siècle, sous le règne de Martin V, en parle dans un autre au sujet de saint Grégoire le Grand, pape régnant de 595 à 604, comme si déjà cette domination eût été établie. En un mot, les théories sur ce sujet sont aussi contradictoires que nombreuses.

(*a*) *Ant. Ital.*
(*b*) Centuriateurs de Maguebourg, *ab anno* 725-731.
(*c*) Basnage, *Hist. de l'Église*, t. I, p. 260; t. II, p. 1347.
(*d*) Mosheim, *Instit. Hist. eccl. sæculi VIII*, pars II, § 6, etc.
(*e*) Sismondi, *Hist. des Rép. ital.*, t. II, p. 146.
(*f*) Hegewisch, *Hist. de Charlemagne*, p. 56.
(*g*) Hallam, *l'Europe au moyen âge*, t. II, p. 11.
(*h*) Bowden, *Hist. de Grégoire VII.* (John Miley, trad. par Onés. Lacroix.

politique et civile. Tandis que s'opérait ce mouvement partout où existaient des rois orthodoxes, le saint-siége, de son côté, étendait et consolidait son autorité en Italie, et exerçait une haute tutelle sur les actes des souverains, en ce qui concernait les droits de la religion, la défense des opprimés, l'intérêt des pauvres, la justice due aux peuples, le développement de la civilisation chrétienne, en un mot, en toutes choses grandes et utiles. Voilà ce qu'elle faisait, sans conteste et avec l'adhésion des princes et des nations, plus de trois siècles avant Pepin et Charlemagne; et c'était là une souveraineté de fait et de droit, que nul ne songeait à définir, et à laquelle aucun catholique ne croyait pouvoir se soustraire. Les papes régnaient sans usurpation, longtemps avant qu'il fût venu à la pensée d'un juriste ou d'un exarque de se demander s'ils étaient rois. Toutes les souverainetés terrestres ont commencé de même, et il n'en est aucune dont il soit possible de connaître l'origine précise et le véritable point de départ.

Dès le sixième siècle, ainsi qu'on a pu le voir dans le cours de ce récit, saint Grégoire-le-Grand, accordant divers priviléges aux monastères d'Autun, déclarait déchus de leur dignité tous les laïques, même les rois et autres seigneurs qui oseraient violer ces priviléges (1) : et, en agissant ainsi, il ne faisait que céder à la demande même des rois de Bourgogne, qui

(1) *Si quis regum, sacerdotum, judicum, personarumque sæcularium, hanc constitutionis nostræ paginam agnoscem, contra eam venire tentaverit, potestatis, honorisque sui dignitate careat*, etc. S. Greg. epist. 8, 9 et 10.

Digitized by Google

insistaient pour obtenir cette clause comminatoire, destinée à mettre les monastères et les hôpitaux d'Autun à l'abri de toute violence. Un siècle plus tard, un autre pape, du nom de Grégoire, écrivait à Léon l'Isaurien : « Sachez que nous sommes le mur médiateur, le boulevard entre l'Occident et l'Orient, les arbitres et les modérateurs de la paix du monde (1). » La royauté sociale du chef de l'Église était donc instituée et reconnue, avec ses attributs de monarque, de prêtre et de père. Bien longtemps avant qu'il fût question de restituer aux souverains pontifes l'exarchat de Ravenne et les villes du duché de Rome, on avait vu la papauté défendre Rome comme un héritage, appeler l'Italie sa terre, posséder en propre Naples, Otrante, Gallipoli, Neposium, le territoire de Sabine ; envoyer des juges, des administrateurs temporels, des préposés militaires dans les principales îles et provinces de l'Italie et de l'Illyrie; approvisionner Rome affamée, relever et repeupler des villes détruites, et agir comme gouvernant au temporel la *république romaine*. L'épée carlovingienne pouvait désormais sortir du fourreau et protéger cette royauté pontificale : le plus difficile était accompli, les rois et les peuples l'avaient admise en principe ; avant d'appeler les Francs à son secours, elle existait.

L'Église catholique avait d'ailleurs à défricher, partout où elle voulait jeter ses semences, un sol couvert de ronces et de rochers : à peine semblait-elle échapper aux menaces du paganisme, de l'hérésie, du

(1) *Greg. II, dialog. ad Leon. Isaur. apud Baron. post ann.* 726

Digitized by Google

schisme et de la barbarie septentrionale, qu'elle rencontrait en face d'elle les rois lombards, les iconoclastes impériaux, les invasions musulmanes, et l'intrusion de la féodalité guerrière dans la hiérarchie sacerdotale; jusque chez les Francs, la violence armée commençait à faire des évêques; on supprimait les conciles, et la cléricature était envahie par les hommes de guerre. Pour résister à ces dangers, les ordres monastiques se multiplièrent et prirent une consistance de plus en plus forte; ils instituèrent, au milieu de sociétés près de se dissoudre, des camps de pénitence et d'expiation; ils élevèrent ces citadelles chrétiennes qui protégeaient l'empire des Francs contre le schisme et l'hérésie, et dont il serait impossible de dire le nombre. Dans ces pieuses et austères retraites se cantonnaient, comme en leur dernier refuge, les débris de la science, et ce qui restait des connaissances humaines, des lettres antiques. Sans contredit, tout n'était pas également pur, également pieux dans ce mouvement, et la barbarie et l'ignorance n'avaient pas laissé que de faire leur œuvre; mais les cénobites, milices intrépides de l'Église, ne cédaient le terrain que pied à pied; et plus les ténèbres et les grossières violences de la force s'efforçaient d'étouffer dans la Gaule les germes de la religion et de la foi, plus il plaisait à Dieu de multiplier les saints, qui sont ses armées, et les envoyer combattre pour la justice, la vérité et la charité.

On n'attend pas de nous de longs détails sur le mouvement intellectuel de la période mérovingienne; nous sortirions du cadre qui nous est imposé, si nous

Digitized by Google

voulions donner ici d'autres aperçus que ceux qui pourraient se rattacher à l'histoire des institutions et de la société gallo-franque ; et pourtant il nous semble impossible de ne point résumer en peu de lignes les transformations successives qu'avait subies, depuis le jour où les barbares avaient occupé la Gaule, ce que nous devons appeler la tradition littéraire et l'expression de la pensée.

La Gaule avait contraint ses conquérants barbares à recevoir d'elle la religion et l'Évangile : épuisée qu'elle était par les déchirements qui accompagnèrent la chute de l'empire d'Occident, elle n'eut ni la force ni le génie nécessaire pour leur imposer les doctrines du bon goût, la poésie et la science des rhéteurs. Les temps étaient changés, et dès la fin du troisième siècle la société gallo-romaine s'était, avant tout, préoccupée du double besoin de prier et de vivre. A cette époque donc les lettres et les sciences profanes ne trouvaient plus une multitude à réveiller et à récréer; tout au plus si des amis fervents leur restaient encore dans ces villes qui avaient été autrefois autant de foyers de poésie et d'éloquence. Mais tout n'était point encore disparu de cette gloire et de cette puissance intellectuelle ; il en subsistait, au quatrième siècle, avant l'invasion, des débris encore fort dignes d'être recueillis et observés. La littérature de ce temps était d'ailleurs païenne, tant par la forme que par la tradition. Les empereurs romains, lorsqu'ils venaient résider à Trèves, se faisaient un devoir de rallumer quelques étincelles du feu littéraire presque éteint. Sous Constantin, sous Julien l'Apostat, sous leurs

Digitized by Google

successeurs, Trèves vers le nord, et vers le midi Narbonne, Lyon, Arles, Sens, Autun, et quelques autres cités florissantes, n'avaient point encore perdu ces grandes écoles qui rassemblaient dans leur sein l'élite de la jeunesse de l'empire; il s'y réunissait des savants, des grammairiens à la fois hommes de lettres et philologues, qui jouissaient d'une grande considération; parmi eux on cite des noms qu'Ausone nous a transmis : Marcel, Népotien, Phébitus (ce dernier avait été druide, puis prêtre d'Apollon à Bayeux); viennent ensuite Crispus, Macrinus et Harmonius : celui-ci rendit aux lettres un service immense; il épura les poëmes d'Homère, en donna comme une nouvelle édition, et en fit disparaître les nombreuses interpolations qui s'y étaient introduites depuis des siècles.

Cette époque fourmille d'orateurs d'ailleurs médiocres, et qui ne sont, pour la plupart, que de simples professeurs ou panégyristes; il semble que tout empereur traîne à sa suite un de ces rhéteurs, destiné à raconter avec emphase les actions du maître. Parmi ces hommes voués à une servile éloquence, l'histoire a sauvé de l'oubli le poëte Delphide, célèbre à Bordeaux; Arbore et Exupère, non moins renommés à Toulouse et à Narbonne; Sédatus, auquel l'admiration des Burdigaliens (Bordelais) éleva une statue qui subsistait encore au quinzième siècle. Outre Delphide, dont nous avons prononcé le nom, la Gaule comptait plusieurs poëtes, au nombre desquels nous mentionnerons Drépane, Appius Pollius, le satirique Tétrade, et surtout Ausone, le littérateur le plus éminent du quatrième siècle, à la fois orateur, poëte et

Digitized by Google

historien. Après son nom viendront ceux d'Eutrope, historien utile à consulter; de Salluste, préfet des Gaules; d'Hellespace, philosophe et magicien; de Chrysanthe, d'Eunape, et de Tibérien, qui fut préfet des Gaules, et dont saint Jérôme parle avec éloge.

La littérature chrétienne n'était point sans avoir élevé une école qui pût rivaliser dignement avec les lettres profanes; elle eut ses lumières et ses disciples. L'Africain Lactance, qui vivait à Trèves, y composa de nombreux ouvrages justement renommés; saint Hilaire, évêque de Poitiers, fut pour l'arianisme un adversaire infatigable et victorieux; il ne nous reste qu'un trop petit nombre des écrits qu'il mit au jour, mais ces débris attestent une grande vigueur de talent. Vers le même temps, une autre gloire de l'Église des Gaules, saint Martin, évêque de Tours, fondait plusieurs monastères qui renfermaient dans leur sein des copistes laborieux et des savants modestes.

Au commencement du cinquième siècle, la grande irruption des barbares vint imprimer au mouvement littéraire et intellectuel une impulsion rétrograde. Les grandes écoles, les académies d'Autun et de Lyon, s'éteignirent peu à peu; la langue commença à se corrompre; le goût se retira devant les barbares plus rapidement encore que les aigles romaines. Par bonheur pour les lettres, il se trouva des rois wisigoths qui, quelque grossiers qu'ils fussent de mœurs et de langage, se firent un honneur de les garantir, sur quelques points, de la commune persécution. Toulouse, grâce aux soins d'Ataulphe, vit se réunir dans ses murs quelques philosophes et quelques poëtes; mais

le fanatisme des sectateurs d'Arius ne permit pas aux lettres catholiques de se développer sur cette terre conquise.

La littérature religieuse de ce temps ne consiste qu'en sermons et en pieuses légendes. Saint Patient lui donne quelque éclat, et saint Sidoine Apollinaire illustre avec lui le déclin du cinquième siècle. Moins célèbres, bien que non sans mérite, viennent ensuite Rutilius Numantianus (1); après lui Jove, philosophe;

(1) Rutilius était un Gaulois, natif de Poitiers, que son mérite et le crédit de Lachanius, son père, avait élevé jusqu'à la charge de préfet de Rome. Le bruit des maux qui accablaient sa patrie, ravagée par les barbares, vint le troubler au sein des honneurs, et il se mit en route pour partager ses malheurs avec elle. C'est lui-même qui nous raconte cela dans son poëme, qui n'est autre chose que le récit de son voyage de Rome en Gaule. Le poëme s'arrête à Gênes, au milieu du second chant. Quelques-uns ont pensé qu'il avait été interrompu par la mort de l'auteur. Tel qu'il est, on y trouve sur l'état de la société, et en particulier sur les monastères, des détails précieux qui en font un ouvrage important, à part son mérite littéraire. Le voyage de Numantianus est daté de 417.

Après Rutilius, vient Sidoine Apollinaire, l'Ausone du cinquième siècle. Comme lui grand propriétaire, il avait quitté comme lui le barreau pour les lettres, et était parvenu aux premières dignités de l'empire; comme lui, enfin, il est la source principale pour l'histoire littéraire de son siècle. Un autre rapprochement à établir entre lui et Ausone, c'est que le genre de ses productions est à peu près le même. Ce sont des pièces de vers de peu d'étendue, qu'il intitule des poëmes, des épithalames, des panégyriques : l'éloge du monastère de Lérins, et l'éloge de Bacchus et d'Apollon, qu'il termine par la description d'une maison de campagne; un poëme sur Narbonne, et une épître adressée à tous ses amis, hommes de lettres : on en compte en tout vingt-quatre. Nous avons, en outre, cent quarante-sept lettres de Sidoine Apollinaire, qui contiennent un grand nombre de faits intéressants, et dont quelques-unes sont entremêlées de vers. Sidoine Apollinaire fut évêque de Clermont, après s'être retiré des honneurs; et il montra tant de vertus dans l'exercice de cette sainte fonction, que l'Église l'a canonisé. Il avait été persécuté par les Wisi-

Digitized by Google

Exupérance, jurisconsulte; Concence Victor, poëte et rhéteur à Marseille; et enfin Mamert Claudien, qui fit un livre sur la substance de l'âme. Cette époque vit d'ailleurs éclore des livres de controverse et des vies de saints. Le poëte Salvien, qui vivait à Marseille et qui fut surnommé *le Guide des évêques*, nous a laissé quelques poëmes utiles à consulter pour l'histoire; Sulpice Sévère composa divers dialogues, une Vie de saint Martin de Tours, et une Histoire sacrée digne de quelque estime.

Le cinquième siècle vit d'ailleurs s'élever de nombreux monastères, dont les habitants n'étaient point exclusivement voués à la vie contemplative : ils cultivaient les lettres et transcrivaient des manuscrits. Saint Cassien, célèbre controversiste, fonda deux de ces abbayes; saint Honorat éleva celle de Lérins, qui fut célèbre entre toutes par les hommes illustres qu'elle fournit à la défense de la foi; d'autres monastères du même genre furent établis à Arles, à Saint-Claude, à Clermont, à Agde; et enfin la fameuse abbaye d'Aynaye, voisine de Lyon, qui fut dans la suite réparée par la reine Brunehault. Dans le diocèse de Vienne, le monastère de Grigny renfermait quatre cents moines : ce fut là que Mamert Claudien étudia les lettres grecques et latines.

Au sixième siècle, l'invasion des Francs fit disparaître, principalement dans les contrées méridionales, les écoles littéraires qui avaient survécu à la destruc-

goths, lorsqu'ils s'emparèrent de l'Auvergne en 475, et Euric le retint même prisonnier, pendant deux ans, dans le château de Liviane.

Digitized by Google

tion commencée par les Wisigoths et les Burgundes. La langue, déjà profondément viciée, subit de nouvelles altérations. En dehors des ministres de l'Eglise, il ne se conserva aucune pensée littéraire; les prêtres seuls, quoique participant de l'ignorance commune, gardèrent le dépôt de quelques lumières. Les évêques, qui jouèrent un rôle si important sous les rois mérovingiens, fondèrent dans leurs diocèses des écoles épiscopales et abbatiales, sorte de séminaires où les laïques étaient admis (1). Les monastères, qui continuaient à se multiplier, demeurèrent encore des foyers d'é-

(1) Chaque évêque entretenait dans son église cathédrale une école qui portait le nom d'*école épiscopale*, véritable séminaire où les jeunes clercs, les seuls presque qui se fissent instruire alors, étaient dressés aux sciences profanes et ecclésiastiques, soit par l'évêque lui-même, soit par un prêtre ou un moine de son choix. On y admettait aussi les jeunes laïques qui cherchaient à s'élever par la route peu frayée des lettres. Tous indistinctement recevaient les mêmes leçons. On les faisait passer d'abord par le cours d'humanités de Martianus Félix Capella, tel que Félix Memor venait de le disposer; il était partagé en deux parties: la première, nommée *Trivium*, comprenait la grammaire, la dialectique et la rhétorique; la seconde, nommée *Quadrivium*, se composait de la géométrie, de l'astrologie, de l'arithmétique, et de la musique (*a*). L'ensemble du *Trivium* et du *Quadrivium* était appelé les *sept arts libéraux*. Au sortir de ce cours, on admettait les jeunes gens à l'étude de la discipline, à l'explication de l'Écriture sainte et des Pères.

Il paraît que l'étude des langues n'était pas inconnue dans ces écoles. Gontran, à son entrée dans Orléans en 385, fut harangué en hébreu, en arabe, en grec et en latin. A l'école d'Arles, on parlait grec et latin (*b*).

(*a*) On comprenait sous ce nom la poétique et le chant.

(*b*) Cette école, dirigée par saint Césaire, qui y enseignait lui-même, fut une des plus florissantes de toutes. Elle produisit plusieurs personnages remarquables dans ce siècle, entre autres saint Cypryen, évêque de Toulon, Firmin, évêque d'Osez, le prêtre Messin, le diacre Étienne, et Tétrade, neveu de saint Césaire, qui furent tous trois des hommes de lettres.

Digitized by Google

tudes : chaque abbaye avait une bibliothèque dont, au commencement du carême, les livres étaient distribués pour être copiés par les religieux. A cette date remontent les chroniques des monastères, matériaux informes, sans valeur littéraire, mais précieux pour l'histoire. On continue d'écrire la Vie des Saints ; et ces légendes naïves, rédigées dans un style grossier, indépendamment des faits pieux qu'elles nous ont transmis, sont encore les monuments qui nous initient davantage à la connaissance des mœurs et des coutumes de ces temps reculés.

Un seul homme de ce siècle s'éleva au-dessus des autres, sinon par la perfection de son style, qui se ressent beaucoup de la corruption de la langue, du moins par le nombre et l'importance de ses travaux. Saint Grégoire de Tours (1), que cet éloge désigne suffi-

(1) George-Florent Grégoire, que nous appelons Grégoire de Tours, naquit en Auvergne, l'an 539 ; il appartenait à une famille patricienne, à une famille de sénateurs et d'évêques. Étant venu dans sa jeunesse à Tours, attiré au tombeau de saint Martin par la dévotion générale et par une dévotion particulière, il se fit connaître avantageusement ; et, quelques années après, l'épiscopat de Tours étant devenu vacant, il y fut appelé. Il avait été élevé dans la ville d'Arvernum par un oncle évêque ; il avait reçu dans cette ville une éducation littéraire.

Grégoire de Tours n'ignore pas l'antiquité ; il cite plusieurs fois Virgile, il cite aussi d'autres auteurs, tels que Salluste, Pline, Aulu-Gelle ; mais en même temps il a rompu avec l'antiquité, il n'a pas l'intention d'imiter les écrivains latins, et là-dessus il s'exprime en plusieurs endroits très-formellement : la barbarie de son langage est, du reste, en harmonie avec cette profession de foi, et en prouve la sincérité.

Grégoire de Tours proteste de son ignorance, et de son dédain pour les artifices de la parole ; il fait profession d'écrire dans un style rustique ; il dit ne pas connaître la valeur des mots et des syllabes, et dans l'occasion ne pas éviter un solécisme (*solœcismum non refugio*) ; et il oppose fière-

samment, composa de nombreux ouvrages sacrés et une histoire des Francs, le monument le plus complet

ment la simplicité, la rudesse de son langage, à la science, à l'habileté littéraires de ceux qui ont étudié les sept arts libéraux d'après Martianus Capella. En un mot, Grégoire de Tours, bien qu'il ne soit pas entièrement étranger à la connaissance de la littérature antique, s'en sépare complétement, et se place franchement sur le terrain du christianisme, en dehors de toute influence de la rhétorique païenne.

Grégoire fut appelé à l'évêché de Tours en 573, et, dans plusieurs circonstances de sa vie, il soutint son personnage d'évêque avec beaucoup d'énergie et de prudence.

. . . . . .

Le reste de sa vie fut rempli par quelques ambassades, dans lesquelles nous ne le suivrons pas, et où il joua constamment le rôle de pacificateur. Enfin, en 595, il termina une vie agitée par bien des luttes, traversée par bien des dangers qu'il avait souvent surmontés par son courage, et quelquefois évités par sa prudence.

Telle fut la vie de l'historien de la barbarie. La barbarie devait avoir son historien; elle était un trop grand événement pour ne pas être racontée. L'histoire naît toujours quand il y a lieu; quand la réalité est forte, elle trouve toujours où se réfléchir. L'histoire se suscite en quelque sorte l'expression qui lui convient. Lorsqu'on n'écrit pas d'histoire, c'est qu'il ne s'en fait point; s'il s'en faisait, il se trouverait quelqu'un pour l'écrire. Ainsi, nous n'en avons pas rencontré dans les premiers siècles de la Gaule romaine; alors il n'y avait pas pour elle d'histoire possible. Qu'était la Gaule sous les Romains? C'était un théâtre sur lequel venaient comparaître des acteurs étrangers, un champ de bataille que traversaient des puissances ennemies; mais le pays n'avait pas sa vie propre, son existence individuelle.

Maintenant la barbarie paraît. La barbarie est quelque chose; la barbarie a sa vie propre; vie terrible, mais réelle, indépendante, originale; et pour cette vie il faut un biographe. Or, ce biographe que sera-t-il? un barbare? Mais ils ne savent pas écrire, ils dédaignent de l'apprendre; tous disent plus ou moins, comme les Goths en Italie : « La main qui a tremblé sous la férule ne tiendra pas le glaive avec fermeté. » S'ils essayent d'écrire, ils ne savent faire que des caricatures monstrueuses de la littérature latine. Ce ne peut donc pas être un barbare. Ce ne sera pas non plus un rhéteur : un rhéteur n'eût pas su comprendre et peindre les

Digitized by Google

qui nous soit resté du sixième siècle, et sans lequel nous ne saurions rien de certain sur les annales de la première race. Après lui nous mentionnerons saint Fortunat, évêque de Poitiers, qui, avant d'être admis dans les ordres, avait donné à ses contemporains un recueil de médiocres poésies consacrées à la louange des rois et des grands; puis saint Césaire, d'abord abbé de Lérins, et ensuite évêque d'Arles. Il est à remarquer que presque tous les évêques de ce siècle furent à la fois des savants, des saints et des hommes d'État. Des ouvrages de controverse en assez grand nombre furent le fruit des méditations du cloître; mais la poésie que cette époque nous a transmise est loin de porter ce caractère religieux; elle ne consiste

barbares; il n'eût pas trouvé, dans sa langue de convention, des ressources pour reproduire avec vérité la physionomie de ces peuples; et quand il l'aurait pu, il ne l'eût pas voulu; il eût jugé de pareils objets indignes de son génie; il eût mieux aimé répéter pour la millième fois les souvenirs de l'histoire et de la mythologie antiques. Il fallait donc un homme qui ne fût ni un barbare ni un rhéteur; qui sût tout juste assez de latin pour écrire presque en latin, et en même temps qui n'eût pas assez étudié pour mettre des idées reçues, des expressions transmises, à la place des faits présents et réels. Or, Grégoire de Tours se trouvait précisément remplir toutes ces conditions.

Né dans une province où la culture latine s'était conservée plus tard qu'ailleurs, et tombé bientôt au milieu de la barbarie franque; ayant une certaine teinture des lettres, et en même temps n'étant pas dominé par les habitudes de la rhétorique; homme au fond antipathique et supérieur à la barbarie qui l'environne, mais en même temps forcé de se familiariser avec elle par la vie de tous les jours, Grégoire la présente naïvement telle qu'il la voit, faisant presque toujours abstraction de lui-même, de son point de vue de Romain, de chrétien, d'évêque; décrivant, en un mot, ce terrible phénomène comme un observateur impassible décrit les circonstances qui accompagnent un tremblement de terre ou l'éruption d'un volcan. (J. J. Ampère, *Hist. littér. de la France.*)

Digitized by Google

qu'en imitations maniérées de la mauvaise latinité païenne.

Dans la seconde moitié de la période mérovingienne, un seul genre de composition littéraire fut cultivé avec une ardeur vraiment passionnée : c'est la *légende*. On entend par ce mot le récit de la vie des saints, récit puisé surtout dans les traditions populaires, et qui, par un perpétuel mélange de faits, les uns d'une certitude incontestable, les autres, au contraire, d'une authenticité plus que douteuse, tient, pour ainsi dire, le milieu entre l'histoire et la fiction. Le nombre des légendes composées à l'époque dont nous parlons est quelque chose de prodigieux, et leur succes fut immense. Cela se comprend : elles seules fournissaient un aliment à la curiosité des esprits ; seules, en retraçant les vertus de ceux dont elles racontaient la vie, elles consolaient les âmes du triste spectacle des violences, des vices et des crimes de la société contemporaine.

Durant les septième et huitième siècles, des ténèbres épaisses se répandirent sur la Gaule ; et l'historien qui cherche en vain à recueillir quelques débris de cette époque ne trouve plus, pour venir à son aide, que les annalistes ou les chroniqueurs, dont le nom est inconnu ou ne mérite pas d'être tiré de l'obscurité.

Alors commençait la grande lutte entre l'Austrasie et la Neustrie, la lutte de l'esprit barbare contre ce qui avait pu s'introduire d'esprit romain au sein de la nation franque; et la victoire du premier acheva l'entière destruction des lettres. « Le monde vieillit, « dit Frédégaire; c'est pourquoi la sublimité de la

Digitized by Google

« science tombe parmi nous. Il n'y a plus personne « aujourd'hui qui puisse atteindre à la manière d'é- « crire des anciens orateurs. Aussi personne n'en a la « présomption. » La langue se corrompait de plus en plus. Le latin barbare du moyen âge, qui s'annonçait déjà au dernier siècle, est décidément un fait opéré aujourd'hui. Les diplômes, le texte des lois fourmillent des fautes les plus grossières. Les mots de l'ancienne langue latine deviennent méconnaissables à travers les transformations qu'on leur fait éprouver. La décadence de la langue en était venue à un point que Frédégaire, tout ignorant qu'il était, annonce dans sa préface qu'il n'usera pas de tout son savoir, et qu'il parlera moins purement qu'il pourrait le faire, de peur, dit-il, de n'être pas compris de tout le monde.

Cependant tout ne disparaît pas dans le naufrage. Si le goût littéraire s'éteint, si la langue se dégrade et s'altère, les écoles épiscopales et les laborieux cénobites subsistent encore. Il paraît certain qu'il y avait, à la cour des rois de Neustrie, une sorte d'école où l'on instruisait les jeunes seigneurs que leurs pères confiaient au roi pour les élever. Les rois avaient des moines attachés à leur service : les uns, nommés *castrenses*, les suivaient dans les camps, où ils faisaient les fonctions d'aumôniers; les autres restaient au lieu de la résidence royale, et se nommaient *palatini*. Venaient ensuite les écoles épiscopales, et, entre les plus célèbres, celle de Poitiers. Elles étaient nombreuses, et peuplées d'élèves appliqués à l'étude des lettres et à la culture de la poésie. Ces institutions étaient d'ailleurs surpassées par les écoles monasti-

Digitized by Google

ques. Le monastère de Jumiéges, après avoir envoyé, sous saint Filibert, deux colonies de moines, l'une à l'île d'Héro, sur les côtes du Poitou, l'autre à Quinçay, près de Poitiers, comptait encore, sous son successeur, sept cents moines; celui de Saint-Médard, où quatre cents moines entretenaient une psalmodie perpétuelle, et qui avait une académie publique destinée à la fois aux sciences divines et humaines; celui de Sithin, dans l'ancienne Belgique, qui était comme le séminaire des généreux missionnaires qui se répandaient au delà du Rhin pour évangéliser les peuplades païennes et barbares de l'ancienne Germanie; enfin celui de Saint-Germain, à Auxerre, qui fournit quatorze évêques à cette ville. Outre les écoles de chaque monastère qui devait nécessairement imposer à un certain nombre de moines l'obligation de cultiver les lettres, il y avait deux autres institutions qui favorisaient encore leurs études. C'était d'abord l'établissement de conférences réglées dans lesquelles ils s'entretenaient entre eux de leurs lectures, et ensuite l'usage qui commença à s'introduire alors parmi les moines, de se répandre dans les campagnes pour y prêcher les paysans, quelquefois même jusque dans les villes et jusque chez les nations encore païennes (1). Quoi qu'il en soit de ces écoles demeurées célèbres, de ces évêques érudits, de ces moines demeurés fidèles à Dieu et à la science, cette période de notre histoire est celle où la culture des lettres et des arts

(1) Voir les patientes recherches, et les travaux de quelques écrivains contemporains, MM. Burette, Ampère, etc.

Digitized by Google

rencontre le moins d'ouvriers. L'influence est à la force, le droit aux armes, et l'intelligence recule devant les barbares. Dès ce moment la lecture et l'écriture tombent en oubli, et c'est à peine si le clergé conserve le dépôt de ces deux bases de toute science. La langue subit la même décomposition : tous les idiomes parlés sur le territoire gaulois, le celte et la langue des vieux Cimbres, qui, malgré l'invasion romaine, subsistent encore sur les rivages de l'Armorique et dans les régions des Allobroges; le latin, déjà corrompu, langue imposée aux provinces par les empereurs d'Occident, la seule en usage dans les villes; le tudesque, idiome teutonique apporté par les Francs et les Germains, et en usage parmi les races conquérantes; enfin, un nombre considérable de langues ayant sans doute des racines communes, mais différentes par l'accent et la terminaison que l'invasion de plusieurs nations barbares ont apportées dans la Gaule, sont autant d'éléments que la nécessité, l'absence de règles et l'ignorance fondent au hasard, pour en former une langue déjà appelée langue romane. Vers la fin de la première race, l'idiome roman en est encore à se composer, et il lui faudra plus de huit siècles pour devenir cette belle langue française, le plus pur instrument de la civilisation et de la pensée.

On a vu plus haut quel rôle avait joué saint Colomban, et nous avons dit vers quelle époque il avait fondé la célèbre école de Luxeuil : là, dans les plus profondes solitudes des Vosges et sur les ruines d'un temple païen, il donna l'enseignement à une foule d'é-

Digitized by Google

lèves venus de tous les points de la Gaule, et même à des moines et à des clercs. Vers la même époque, le moine Marculphe rédigea une série de formules utiles à consulter ; et Frédégaire composa une sorte d'Histoire universelle poussée depuis la création du monde jusqu'au milieu du septième siècle. Son styte est froid et aride, bien inférieur à celui de Grégoire de Tours, qui est loin, comme on l'a vu, d'être un modèle.

Les découvertes scientifiques et les progrès des arts participèrent de l'enfance de la société. Sous le règne de Clovis Ier et de ses fils, on introduisit dans les Gaules l'usage du papier de coton et celui d'élever des vers à soie. L'empereur Justinien avait envoyé dans la Sérique (Chine) deux moines qui rapportèrent en Europe ces précieux insectes, et affranchirent ainsi tout un continent d'un tribut onéreux payé à une industrie étrangère. Théodebert, en 548, fit pour la première fois frapper des monnaies d'or à son effigie. Vers la même époque (550), l'invention des chiffres arabes facilita puissamment les opérations du calcul, et l'introduction ou la fonte des cloches fut un pas de plus dans l'application des arts utiles. Cette dernière invention fut lente à se répandre, et, sous le règne de Clotaire II, une armée franque qui venait assiéger la ville de Sens fut mise en fuite par le seul bruit des cloches de cette ville. Un siècle plus tard (650), la nécessité de pratiquer des échanges et de faciliter des débouchés au commerce amena l'invention des foires. A la même époque, les Arabes imaginèrent de construire les moulins à vent; les moulins à eau étaient connus depuis plusieurs siècles. Enfin, en 693, les

plumes à écrire furent substituées aux roseaux, qu'on employait auparavant à cet usage. Cette nomenclature d'inventions et de découvertes est bien courte pour une période de trois siècles; mais l'esprit humain sommeillait alors, et la civilisation, étouffée par plusieurs invasions de barbares, parvenait à peine à donner quelques signes de vie. Plus tard, l'intelligence prendra un rapide essor, et nous la verrons multiplier ses conquêtes.

Les Francs, sous la dynastie mérovingienne, gardèrent fidèlement leur ancien costume national. Comme au temps de leurs premières invasions sur les terres de l'empire, ils continuaient de porter des manteaux de laine grossière ou de peaux de bêtes, et de courtes et étroites tuniques, que les grands, les seigneurs, relevaient par quelque broderie d'une couleur éclatante.

De leur côté, les Gallo-Romains n'avaient presque rien changé non plus à la manière de se vêtir en usage parmi eux à l'époque où leur pays était libre encore de toute domination étrangère. Les riches avaient, il est vrai, emprunté aux Romains les longues tuniques et la chlamyde; ils conservaient seulement l'ancienne braie gauloise. Mais le peuple, plus fidèle aux vieilles mœurs, n'avait point, comme les hautes classes, quitté pour le manteau romain la saie aux couleurs vives et bigarrées, et le reste de son costume rappelait assez exactement celui des Celtes, ses ancêtres. Ajoutons que le capuchon ou *cuculle* des Santons était devenu, depuis assez longtemps déjà, d'un usage presque général pour la plèbe gauloise.

Digitized by Google

On remarquait peu de différence entre l'habillement des femmes de la nation franque et celui des Gallo-Romaines. Les premières, par-dessous un ample manteau, portaient de longues robes, très-étroites des manches et du corsage, mais qui, à partir des hanches, allaient s'élargissant peu à peu, et dessinaient un grand nombre de plis arrangés et combinés avec une symétrie ingénieuse. Une ceinture, tantôt simple, tantôt double, serrait leur taille, et les bouts de cette ceinture, qui se nouait par-devant, descendaient presque jusque sur les pieds. Le manteau des dames gallo-romaines était assez semblable à celui des femmes de race franque; mais leurs robes ou tuniques étaient beaucoup plus larges, et retenues autour du corps par une seule ceinture. Les unes et les autres avaient généralement adopté l'usage de se couvrir le visage d'un voile, et elles aimaient à se parer de colliers et de bracelets. Les Gallo-Romaines de la classe du peuple n'avaient que des tuniques, et point de manteaux. Il en était de même des femmes de condition inférieure chez les Francs.

Le costume des ecclésiastiques différait peu alors de celui des Gallo-Romains de la classe aisée. Il se composait d'une tunique très-longue, très-ample, à peu près comme la soutane d'aujourd'hui, et d'un manteau. Les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, avaient, comme de nos jours, le visage entièrement rasé.

On exigeait, de plus, des religieux le sacrifice de ce qui était regardé alors comme le symbole de la liberté, c'est-à-dire de leur chevelure. Ils ne conser-

Digitized by Google

vaient qu'un cordon ou couronne de cheveux. La tonsure simple était le signe distinctif des prêtres et des évêques.

Les Francs avaient abandonné, peu après leur établissement en Gaule, l'antique usage de se raser le derrière de la tête, et de ne garder que les cheveux de devant, pour les relever et les nouer en forme de crête ou d'aigrette. Ce premier changement amena bientôt la mode des cheveux coupés en rond, et qui ne descendaient guère plus bas que le milieu du cou. La barbe se portait toujours très-courte. Pour les Gallo-Romains, ils avaient, depuis longtemps déjà, renoncé aux longs cheveux, aux longues barbes, et à ces épaisses moustaches qui ombrageaient les lèvres des anciens chevaliers gaulois (1).

L'histoire ne nous a transmis que des renseignements très-vagues sur l'état de l'art durant la période qui suivit immédiatement la grande invasion. A cette époque, il semble que les peuples, encore installés dans leurs demeures gallo-romaines et possesseurs des édifices religieux construits depuis Constantin, ne voient rien au delà de ces monuments, et se bornent tantôt à en empêcher la ruine, tantôt à reconstruire, sur les décombres, des bâtiments lourds, carrés, dépourvus de style et de goût, se rattachant toujours, il est vrai, par le symbolisme, à l'idée chrétienne et à l'enseignement de l'Église. Bientôt enfin les Francs, convertis à la foi, construisent des temples et élèvent partout des monastères. C'est Clovis qui

(1) J. A. Courgeon, *Mérovingiens*.

Digitized by Google

le premier fait bâtir, sous les murs de Paris, les églises de Saint-Pierre et Saint-Paul, l'abbaye de Saint-Pierre à Chartres, le cloître de Saint-Mesmin près d'Orléans : l'impulsion est donnée ; les autres rois mérovingiens multiplient à leur tour les fondations pieuses et élèvent de toutes parts des basiliques, dont la plus célèbre est Saint-Denis. Dès ce moment le pays des Francs se trouve en mesure de fournir des architectes aux Anglo-Saxons. Toutefois, après le règne de Dagobert, la décadence littéraire semble se communiquer à toutes les branches de l'art, et la dernière période de la dynastie mérovingienne voit s'élever fort peu de monuments remarquables. Le style des édifices religieux construits du cinquième au huitième siècle est, à proprement parler, une dégénérescence du style latin ; le caractère essentiel de ces ouvrages est surtout dans l'*appareil ;* il résulte de l'emploi de la brique, des colonnes et des fenêtres ; et les artistes de cette période ne sont que des imitateurs de la manière romaine (*more romano*) : comme leurs devanciers, ils ont recours aux pierres cubiques, à la maçonnerie (*opus incertum*), et aux chaînes de briques, tantôt mises à plat, tantôt disposées dans les murailles, soit comme moyen de décoration, soit pour rétablir le parallélisme des assises ; les fenêtres sont à plein cintre et très-étroites ; l'arcade est formée de voussoirs cunéiformes, séparés par d'épaisses couches de ciment ; quelquefois elle est tout en briques ; le cintre de la fenêtre repose plus souvent sur un pied-droit que sur une colonne ; les portes sont carrées. Quant aux colonnes, elles sont le plus souvent rondes, et couronnées de chapiteaux qui

Digitized by Google

tantôt rappellent la corbeille corinthienne, tantôt sont ornés de divers feuillages lourdement dessinés, et de plusieurs moulures à la manière antique, mais d'un style barbare. Les pierres de diverses couleurs, les briques disposées de manière à présenter des dessins, sont des ornements que l'on observe quelquefois dans les vieilles ruines *romanes* de la période mérovingienne.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

CARLOVINGIENS.

PEPIN LE BREF.

(752 — 768.)

CHARLES et CARLOMAN.

(768 — 771.)

La nouvelle dynastie qui allait gouverner la monarchie des Francs porte dans l'histoire le nom de race des Carlovingiens (Carolingiens, *Carolings*), dénomination destinée à indiquer que les princes et souverains de ce sang descendaient de Charles Martel, ou de ce Charles-le-Grand dont nous ne tarderons pas à raconter le règne. Quelques écrivains désignent cette famille sous le nom de maison d'Héristal, en souvenir du célèbre Pepin, duc d'Austrasie, qui, par la victoire de Testry en 687, consolida sans retour la suprématie des Francs-Austrasiens sur la Neustrie, et commença la décadence et l'abaissement de la race mérovingienne. Dès ce moment cette usurpation lente et progressive était accomplie, si toutefois on pouvait qualifier d'usurpation un changement devenu nécessaire, qu'avait approuvé l'Église, que réclamait l'élite de la nation, et en dehors duquel les conditions de salut ou de durée auraient manqué à l'ordre social. Peu de révolutions historiques nous apparaissent, au contraire, sous une forme plus légitime et plus digne de respect.

Il semble toutefois que le roi Pepin, fils de Charles Martel et père de Charlemagne, en jugea autrement : à l'adhésion des grands et des leudes qui acclamaient son avénement au trône, il voulut joindre la sanction religieuse; et il obtint de l'Église qu'elle renouvelât en sa faveur les saintes cérémonies en usage chez les Hébreux, lorsque le grand prêtre intervenait, au nom du Seigneur, pour consacrer les droits des rois de Juda. C'est de l'avénement de Pepin que date la coutume du *sacre* de nos princes.

La famille de Pepin, si glorieuse que fussent ses origines, n'avait pas, comme la race mérovingienne, la prétention de descendre des dieux germaniques et scandinaves, d'une divinité des mers, ou d'un céleste habitant de la Valhalla. Le dernier des rejetons de Clovis vivait encore, et conservait, sans aucun doute, des partisans et des fidèles qui pouvaient contester le droit de Pepin : il fallait donc que la royauté carlovingienne demandât au christianisme la consécration qui seule pouvait lui concilier l'obéissance de quiconque refuserait de reconnaître un pouvoir dont les titres n'auraient d'autres bases qu'une acclamation humaine. En agissant ainsi, elle se montra intelligente autant que sage; mais elle laissa, en quelque sorte, l'Église prendre possession de la monarchie et la royauté se transformer en sacerdoce. Le roi, oint de l'huile, se vit revêtu d'une autorité spirituelle; il fut présenté au pays comme l'élu de Dieu lui-même; il sortit de la foule des leudes pour devenir, dans l'ordre temporel, une sorte de prêtre et de pontife, pour être l'évêque du dehors; et s'il parla au peuple après avoir

été sacré à Soissons de la main auguste de l'apôtre des Germains, saint Boniface, il dut lui dire, selon le cérémonial que l'historien de sa race nous a conservé, et qui à coup sûr était en usage sous son petit-fils : « Puisque les vénérables évêques ont déclaré, conformément à votre assentiment unanime, que Dieu m'a choisi pour votre salut, votre bien et votre gouvernement ; puisque vous l'avez reconnu par vos acclamations, sachez qu'avec l'aide du Seigneur je maintiendrai l'honneur et le culte de Dieu et des saintes églises ; que, de tout mon pouvoir et mon savoir, j'assurerai à chacun de vous, selon son rang, la conservation de sa personne et l'honneur de sa dignité ; que je maintiendrai pour chacun, suivant la loi qui le concerne, la justice du droit ecclésiastique et séculier : et ce, afin que chacun de vous, selon son ordre, sa dignité et son pouvoir, me rende l'honneur qui convient à un roi, l'obéissance qui m'est due, et me prête son concours pour conserver et défendre le royaume que je tiens de Dieu, comme vos ancêtres l'ont fait à l'égard de leurs rois, avec fidélité, avec justice, avec raison. » Et sans doute quand il eut achevé de réciter cette formule, les prélats qui l'environnaient répétèrent, avec l'officiant du sacre, cette autre prière que nous trouvons également mentionnée dans Hincmar : « Que le Seigneur vous couronne de gloire dans sa miséricorde, et qu'il vous oigne de l'huile de sa grâce pour le gouvernement du royaume, comme il oint les prêtres, les rois, les prophètes et martyrs qui, par la foi, ont vaincu les empires, pratiqué la justice, et mérité l'accomplissement des pro-

Digitized by Google

messes (1). » Ainsi le christianisme mettait la main sur la royauté barbare, ainsi l'Église, représentée par ses chefs, plaçait le roi sur le trône, et par cela même annonçait aux peuples que si le roi manquait à ses serments et devenait félon envers Dieu, ou tyran à l'égard des hommes, c'était à elle que les sujets et les opprimés pourraient avoir recours, à elle qui tenait de Jésus-Christ même la puissance de lier et de délier. Ne perdons pas de vue ces caractères distinctifs de la royauté carlovingienne, cette nouvelle fonction que le sacre conférait aux rois, cette intervention suprême de la religion et de l'Église entre le souverain et le peuple : il est évident qu'un droit inconnu vient d'être inauguré et commence.

Pepin fit jurer aux chefs des Francs, réunis en assemblée nationale, que jamais ils ne consentiraient à reconnaître des rois issus d'un sang autre que le sien (2). Mais ce n'était point assez pour lui de s'être montré digne du trône avant d'y monter : d'une part, il entreprit de consolider sa puissance par de nouvelles guerres ; de l'autre, il fut assez habile pour ne point laisser rétablir le titre et l'autorité des maires du palais, et cette haute fonction fut abolie.

Et d'abord le nouveau roi des Francs tourna ses armes contre l'Aquitaine et la Vasconie. On a vu plus haut que Waïfer avait autrefois accueilli sur ce territoire Griffon, le frère révolté de Pepin, et avait conclu alliance avec ce prétendant opiniâtre. Plusieurs leudes d'Austrasie et de Neustrie, mécontents du nouveau roi, avaient suivi Griffon en Aquitaine, et

(1) Hincmar, *Opera*, t. I, p. 741 ; *Coronatio Caroli Calvi*, etc.

(2) Il y a dans le texte : *Unquam de alterius lumbis regem... eligere*.

s'étaient associés à sa querelle. Un des premiers actes de Pepin, après son couronnement à Soissons, fut de sommer Waïfer, duc d'Aquitaine, de lui livrer son frère rebelle, de faire droit à divers griefs encore subsistants, et de lui prêter serment de fidélité et de soumission. Waïfer n'eut garde de se prêter à cette exigence, et Pepin se disposa à le faire repentir de sa fierté. Or, à peine Griffon eut-il appris que son frère dirigeait des troupes contre l'Aquitaine, qu'il résolut de ne point attendre dans ce pays les résultats d'une lutte inégale : persuadé qu'il trouverait de plus solides appuis chez les Lombards, il se mit en marche du côté de l'Italie avec ses compagnons et ses leudes, mais il ne put réussir à franchir les Alpes. Étant arrivé à Saint-Jean-de-Maurienne, dans la Sabaudie (Savoie), il y trouva deux comtes, lieutenants de Pepin, qui s'y étaient portés pour lui barrer passage, et il se vit réduit à leur livrer bataille. Dans cette rencontre, où de part et d'autre on se battit avec courage, l'ambitieux Griffon fut vaincu et tué. Sa mort amena un changement dans les affaires. Délivré de son plus redoutable ennemi, le roi Pepin laissa respirer Hunald ; il ajourna ses projets contre l'Aquitaine, et reporta toutes ses préoccupations sur l'Italie et sur les Maures. C'est vers cette époque, en effet, que les chroniques mentionnent une expédition que le roi des Francs entreprit du côté de Narbonne, et dans le but de chasser les Arabes de la Septimanie. Les musulmans, sous les ordres de Joussouph, leur émir, défendirent vigoureusement Narbonne, et firent longtemps échouer les efforts de Pepin : cependant le Wisigoth Ansemond,

qui, bien qu'il fût chrétien, gouvernait au nom des califes de Cordoue les villes de Nîmes, de Béziers, d'Agde et de Maguelone, se rangea du côté des Francs, et leur livra les places confiées à sa garde. Une fois maître de ces forteresses, qui dominaient la moitié de la Septimanie, Pepin y mit des garnisons, et prescrivit à leurs chefs de continuer la guerre contre les Arabes encore campés sur la lisière des Pyrénées, dans le midi de la Gaule : les détails de cette lutte, qui fut persévérante et opiniâtre, n'ont point été recueillis par l'histoire (752).

Pepin, fidèle aux traditions historiques de l'Austrasie, avait repris les armes contre les Saxons. Ces barbares, las d'une paix de quatre ans, méditaient de nouvelles attaques contre la race de Charles Martel : lorsqu'ils virent les lieutenants de Pepin engagés dans de difficiles entreprises, ils se révoltèrent, et préludèrent à la restauration de leur sauvage liberté par de nouveaux attentats contre les missionnaires chrétiens et contre les églises. En l'an 753, Pepin convoqua les Francs, se mit à leur tête, franchit le Rhin, et pénétra sur le territoire des tribus saxonnes. La lutte fut vive et sanglante : les armées austrasiennes et neustriennes, commandées par leur roi, remportèrent une victoire décisive à Rimi, près de Wéser. Pepin, vainqueur, prit et rasa bon nombre de forteresses, fit un grand butin et enleva une multitude de prisonniers. Ce fut vers ce temps que l'évêque de Cologne, Hildegaire, fut tué par les Saxons dans une citadelle ou sur une montagne que l'on nomme Wilerg. Bientôt les barbares, désespérant d'échapper à

Digitized by Google

l'esclavage ou à la mort, eurent recours à ces soumissions tardives et douteuses qui trompaient les Francs et désarmaient leur colère. Pepin reçut leurs serments, se fit livrer des otages, et leur donna la paix. L'une des conditions qu'il imposa à ces hordes fut que tout prêtre chrétien aurait la faculté de résider en toute sécurité dans les cantons de la Saxe, et d'y instruire les peuples. Lorsqu'ils eurent fléchi sous les armes de Pepin, les Saxons feignirent de reconnaître à jamais la suprématie des Francs; mais ils ne firent que se résigner à attendre des jours moins mauvais. Cependant le fils de Charles Martel sortit de leur pays et revint à Cologne, sur les bords du Rhin, où il prit ses quartiers d'hiver (1).

Depuis plus de cent vingt ans qu'une guerre de courte durée avait éclaté entre Dagobert Ier et le duc des Bretons, Judicaël, les populations de la Gaule et de la Petite-Bretagne n'avaient eu à vider aucun conflit. D'une part, les princes mérovingiens, affaiblis et dégénérés, ne s'étaient point vus en état de subjuguer les cantons armoricains demeurés indépendants; de l'autre, les Bretons gaulois avaient aidé, sans succès, les Bretons insulaires à résister aux Angles et aux Saxons, qui envahissaient peu à peu toutes les provinces de la Grande-Bretagne. On a lieu de croire que Charles Martel chercha à établir, sur divers points de la Petite-Bretagne, des gouverneurs ou comtes francs relevant de lui; mais ses tentatives à cet égard n'eurent point de succès durable. Ce fut donc Pepin qui

(1) *Frédég.*, *Contin.*, 118. — *Annal. Mett. et Fuld.*

Digitized by Google

résolut de reprendre et de continuer avec énergie la politique de Clovis et de ses successeurs à l'égard des peuples bretons; et les chroniques placent en 753 la date de l'invasion qu'il dirigea contre les tribus armoricaines. Dans cette campagne, dont les incidents sont fort peu connus, Pepin se rendit maître de Vannes et de plusieurs cités bretonnes; mais il ne réussit jamais à réduire cette vaillante population à subir le joug des Francs, et la Bretagne maintint jusqu'au bout, sinon son indépendance absolue, du moins sa nationalité particulière.

Depuis près de deux siècles les Lombards s'étaient établis en Italie sur les débris de la monarchie des Ostrogoths, et n'avaient cessé, en quelque sorte, d'employer à se déchirer eux-mêmes les moments qu'ils n'avaient pas consacrés à lutter contre les Grecs ou contre les papes. Vers l'an 728, Luitprand, l'un de leurs rois, profitant des dissensions qui s'étaient élevées entre le pape Grégoire II et l'empereur Léon l'Isaurien, avait enlevé aux Grecs Ravenne, la Pentapole, et tout ce qu'ils possédaient encore au nord de Rome; en 740, il avait contraint à l'obéissance les ducs de Bénévent et de Spolète, révoltés contre lui; et l'année suivante, cédant aux pieuses exhortations de Zacharie, il avait restitué au domaine de saint Pierre plusieurs territoires, plusieurs cités et de nombreux prisonniers, appartenant de droit aux souverains pontifes, et dont les événements de la guerre l'avaient momentanément rendu maître. L'histoire remarque avec raison qu'en cette circonstance, soit qu'il y eût restitution, soit qu'il y eût donation, le roi des Lom-

Digitized by Google

bards ne fit intervenir ni l'empereur ni l'Empire, et traita directement avec le pape, comme il l'eût fait avec tout autre souverain temporel indépendant, et libre d'agir de son chef (744). La province de Ravenne n'avait pas été comprise dans le traité intervenu à Terni entre Luitprand et le pape, et le roi des Lombards ne négligea rien pour s'en emparer de vive force. Dans cette extrémité, l'exarque Eutychius, l'archevêque Jean, et les peuples de Ravenne et de la Pentapole, implorèrent l'assistance du souverain pontife. Zacharie, vivement touché de leurs alarmes, intercéda auprès de Luitprand au nom des populations que menaçait la puissance des Lombards. Le roi résista longtemps; mais enfin, à la prière du pape, il consentit à restituer à Ravenne et à Césenne une portion du territoire dont il s'était injustement rendu maître. Ainsi les chefs de l'Église exerçaient déjà en Italie, au profit des peuples, une influence médiatrice très-puissante auprès des rois, à laquelle les villes et les provinces avaient recours, et dont personne n'osait mettre en doute l'autorité légitime : au delà des Alpes leur puissance politique n'était pas moins grande, et on les voyait, avec l'assentiment des nations et des princes, prendre en quelque sorte possession du gouvernement des hommes. C'est ainsi qu'une décision émanant de l'un d'entre eux avait suffi pour changer, dans la Gaule franque, l'ordre de succession au trône : et quant à la Grande-Bretagne et à la Germanie, elles se sentaient domptées par l'Église; elles recevaient des papes, avec les bienfaits de la civilisation et de la foi, une impulsion sérieuse, une direction réelle et

Digitized by Google

positive dans la sphère des institutions et des pouvoirs temporels. C'était le moment que le roi des Lombards, Astolphe, l'un des successeurs de Luitprand, venait de choisir pour lutter contre cette grandeur naissante, et pour réduire les héritiers de saint Pierre à reconnaître sa suprématie et à se soumettre à ses caprices.

Astolphe, vers l'an 751, s'était emparé du territoire et de la ville de Ravenne, et avait mis fin au gouvernement des exarques de cette contrée. L'année suivante (752), il fit ses dispositions pour envahir le duché de Rome. Le nouveau pontife, Étienne II, essaya en vain de fléchir la colère de ce roi barbare, et d'intercéder pour le troupeau confié aux soins du chef de l'Église; le territoire romain ne tarda pas à être désolé par les incursions et les ravages des Lombards. Le pape espéra un moment que l'empereur Constantin Copronyme viendrait au secours de Rome; mais ce prince, alors occupé à détruire partout les saintes images, fut sourd à la voix des chefs de l'Église. Son silence enhardit les entreprises d'Astolphe, et ce barbare ne mit bientôt plus de bornes à ses offenses ni à ses menaces. Le pape et le peuple eurent recours aux prières, et portèrent en procession l'image du Sauveur, en suppliant le Dieu tout-puissant de venir en aide à ses fidèles. Ce fut alors qu'Étienne II, imitant l'exemple que lui avaient donné ses saints prédécesseurs Grégoire et Zacharie, s'adressa à Pepin, roi des Francs, et fit appel à sa protection et à son courage : Pepin et ses leudes, nos ancêtres, étaient dignes de la glorieuse mission que leur confiait l'Église. Fier

d'être choisi pour protéger la vérité et la justice, Pepin envoya près du saint-père Chrodegang, évêque de Metz, et le duc Auctaire, l'un des seigneurs francs, et il invita par leur entremise le vénérable Étienne II à se rendre dans la Gaule. Malgré les obstacles qu'Astolphe mit à ce voyage, le pape poursuivit sa route du côté du nord, franchit les Alpes, et se rendit au palais de Pontyon, où l'attendaient le roi des Francs et Carl (Charles), l'un des fils de Pepin, alors âgé de douze ans, et promis à la plus illustre destinée, sous le nom à jamais mémorable de Charlemagne (753-754).

Étrange retour des choses! Le pape avait quitté Rome en fugitif; jusqu'à ce jour il avait eu à résister aux prétentions des rois, et à se tenir en garde contre les tentatives impies des maîtres de l'Orient; et maintenant, sur le sol de la Gaule, il n'était plus un exilé, un proscrit, mais l'envoyé de Jésus-Christ lui-même, mais le représentant de la Divinité parmi les hommes. Le roi des Francs vint au-devant de lui, et se prosterna humblement à ses pieds, lui, sa femme, ses enfants et ses leudes. Le lendemain, le chef de l'Église voulut se présenter en suppliant, sous la cendre et le cilice; et ce fut alors qu'il implora le secours de Pepin contre les Lombards. Pepin lui promit, par serment, de forcer Astolphe à restituer les places de l'Empire et l'exarchat de Ravenne. Puis, à cause de l'hiver, il pria le pape d'accepter une hospitalité royale dans le monastère de Saint-Denis, et d'attendre dans ce magnifique asile les résultats des premières démarches que le chef des Francs allait faire auprès du chef des

Digitized by Google

Lombards. Peu de mois après, arriva la réponse d'Astolphe aux sommations de Pepin : le barbare refusait de rendre les domaines dont il s'était injustement emparé ; il déclarait qu'aucune menace ne l'empêcherait de poursuivre ses projets contre Rome et le pontife.

La fête de Pâques tombait cette année (754) le 14 avril, et Pepin la célébra à Quercy-sur-Oise. Il y tint l'assemblée nationale des Francs, et il y fit adopter sa résolution de marcher en Italie au secours du pape. En même temps il fit une donation solennelle, au pape Étienne et à l'Église romaine, de plusieurs villes d'Italie usurpées par les Lombards ; et cet acte fut édicté tant en son nom qu'en celui de ses deux fils Carl et Carloman. La même année (754), mourut à Vienne, dans les Gaules, Carloman, ce frère de Pepin qui avait autrefois embrassé la vie monastique, et qui s'était retiré au mont Cassin. Il était venu au delà des Alpes par ordre d'Astolphe, afin de porter à Pepin des propositions de paix. Plus tard, ses cendres furent conduites en Italie, au mont Cassin, et déposées sous le grand autel. Peu de mois après, le pape Étienne II étant tombé malade, et ayant été miraculeusement guéri, consacra de nouveau, comme rois et chefs des Francs, Pepin, ses deux fils Carl et Carloman, et la pieuse Bertrade, femme de Pepin.

L'historien grec Théophane, qui rend compte de cette circonstance, ne craint pas de dire, en parlant de Pepin : « Le pape Étienne lui donna l'absolution de son parjure (1). » Ailleurs il ajoute : « Pepin fut le premier

(1) Λύσαντος αὐτου ΤΗΣ ΕΠΙΟΡΚΙΑΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΡΗΓΑ τοῦ

Digitized by Google

qui devint roi des Francs autrement que par droit de naissance (1). » Ces deux passages ne laissent pas d'être significatifs : ils attestent combien l'idée de l'usurpation s'attachait, dans l'opinion des Francs et dans celle de Pepin lui-même, à l'avénement de la race carlovingienne. L'Église seule, aux yeux des rois et des peuples, était légitimement investie du droit de sanctionner ce fait anormal et de lui donner une autorité régulière, au nom du Dieu tout-puissant qui dispose à son gré des couronnes, des volontés et des empires. Nous devons constater néanmoins que Théophane écrivait à Constantinople longtemps après les événements dont il parlait, et sous l'influence de doctrines politiques familières aux Orientaux et assez étrangères aux traditions des Germains.

Quoi qu'il en soit, la cérémonie eut lieu à Saint-Denis, où résidait le pape Étienne, hôte de Pepin et des Francs. L'illustre pontife, en son nom et au nom de la *république romaine*, conféra à Pepin et à ses fils les titres impériaux de *patrices*, dont ces princes se firent honneur : ayant ensuite à donner sa bénédiction aux grands et aux leudes de la cour de Pepin, il les conjura, au nom de saint Pierre, dont le Seigneur lui avait confié l'autorité, de maintenir la couronne dans la dynastie de Pepin, que Dieu, dans sa miséricorde, élisait et

αὐτοῦ Στεφάνου. *Theophanes*, Chronog., *edit. Lup.*, p. 337.—L'interprète latin affaiblit mal à propos ce passage en le traduisant ainsi : *Cum interim ipse Stephanus eum a perjurii in regem admissi metu absolvisset.* Dans Théophane il n'est pas question de *crainte*. Il y est dit que Pepin reçoit l'absolution d'un parjure commis contre son roi.

(1) *Ibid.*, Προηγεῖται τοῦ ἔθνους ΠΡΟΤΟΣ, etc.

Digitized by Google

choisissait pour la défense de l'Église et du saint-siége. En revanche, Pepin et ses fils promirent solennellement au pape de défendre ses droits et ceux de la chaire de saint Pierre, et de considérer pour leur ennemi quiconque oserait menacer ou combattre le souverain pontife et ses successeurs légitimes, comme lui vicaires de Jésus-Christ. Ainsi s'accomplissait l'alliance de l'Église catholique et des Francs : la royauté carlovingienne, fidèle aux exemples de Clovis, prenait dans l'histoire la place de fille aînée de Rome. Ce glorieux pacte fut conclu l'an 754, le 28 juillet, date mémorable qui reparaîtra plus d'une fois aux époques des grandes secousses sociales.

Vers ce temps-là mourut dans son couvent de Saint-Omer, et à l'âge de vingt-huit ans, le malheureux Childéric III, exclu du trône. Tout porte à croire qu'un parti peu nombreux, plus fidèle que la fortune, continua, durant sa vie, de le reconnaître pour légitime souverain : la preuve de cette assertion peut être tirée de la mention que les annalistes carlovingiens ont cru devoir faire de sa mort. *En ce temps,* dit le chroniqueur, *mourut Childéric, faussement appelé roi.* N'est-ce pas là une sorte de déclaration officielle faite, au nom d'un gouvernement nouveau, contre un gouvernement éteint? Et ne voit-on pas, dans cette phrase échappée à un historien complaisant, une protestation dédaigneuse contre la royauté déchue?

Pepin avait à cœur de tenir parole au pape : il envoya des ambassadeurs à Astolphe, pour le sommer de rendre à Rome le territoire envahi. Le roi des Lombards promit d'opérer cette juste restitution; mais à

Digitized by Google

peine le vénérable Etienne II, confiant dans cette parole, eut-il repassé les Alpes et se fut-il de nouveau réuni à son peuple bien-aimé, qu'Astolphe éluda ses engagements, et maintint sous la garde de son épée les villes et les provinces qu'il avait envahies. Le pape, abandonné par les empereurs d'Orient, jusque-là souverains ou protecteurs politiques de Rome et de Ravenne, se hâta de donner avis au roi Pepin et à ses fils des refus d'Astolphe : « Je vous conjure, leur mandait-il, par le Seigneur notre Dieu, par sa glorieuse Mère toujours vierge, par les vertus d'en haut, et par le prince des apôtres, saint Pierre, qui vous a sacrés rois, de compatir aux afflictions de l'Église de Dieu, et de lui faire rendre ce qui lui appartient, selon la donation que vous avez offerte à notre seigneur saint Pierre, votre protecteur. Ne vous fiez plus aux paroles trompeuses de ce méchant roi et de ses juges. Comme nous avons remis en vos mains les intérêts de la sainte Église de Dieu, vous rendrez compte à Dieu et à saint Pierre, au jour terrible du jugement, du soin que vous aurez mis à les défendre. C'est à vous que, depuis tant de siècles, est réservée cette œuvre sainte d'exalter l'Église et de faire justice au prince des apôtres; aucun de vos pères n'a été honoré d'une telle grâce; c'est vous qu'il a prévus et préélus pour cet effet... Hâtez-vous de faire justice... » Quelque temps après, le pape, impatient d'être secouru en temps opportun, en appela de nouveau à la fidélité et aux promesses du roi des Francs : « Le Seigneur, lui disait-il, vous a élevé sur tant de nations et de peuples, afin que vous exaltiez vous-même la sainte Église de Dieu; il pouvait

Digitized by Google

la défendre d'une autre manière, s'il lui avait plu; mais il a voulu éprouver votre cœur... » Cependant les armées de Pepin, retenues par la nécessité des préparatifs, tardaient à se montrer du côté des Alpes; les leudes et les grands hésitaient à suivre Pepin en Italie, et lui rappelaient les douloureuses catastrophes que leurs pères avaient subies, chaque fois qu'ils avaient osé mettre le pied en Italie : ces obstacles et ces incertitudes favorisaient les plans d'Astolphe et redoublaient les angoisses du souverain pontife. Ainsi s'acheva l'année 754, et déjà les troupes d'Astolphe marchaient à grandes journées dans la direction de Rome.

Le 1er janvier 755, elles parurent sous les murs de cette ville et la tinrent assiégée durant trois mois, ravageant la campagne par le fer et le feu, et donnant l'assaut tous les jours. Sept semaines après le commencement du siége, le pape réussit à faire partir pour la Gaule, par voie de mer, trois serviteurs fidèles, qu'il chargea de remettre à Pepin de pressantes missives; il y était dit :

« Aux excellentissimes seigneurs Pepin, Carl et Carloman, tous rois, et nos patrices des Romains; à tous les évêques, abbés, prêtres et moines; à tous les illustres ducs, comtes, et à toute l'armée des royaumes et des provinces des Francs; Étienne, pape, et tous les évêques, prêtres, diacres, ducs, cartulaires, comtes, tribuns, le peuple et l'armée entière des Romains, tous plongés dans l'affliction :

« Nous sommes environnés d'une tristesse si amère et pressés d'une angoisse si extrême, la continuité de

Digitized by Google

nos maux nous fait verser tant de larmes, qu'il nous semble que les éléments même doivent le raconter. Vous savez comme l'impie roi Astolphe a violé les conditions de la paix qu'il avait jurée. Or, aux calendes de janvier, toute l'armée des Lombards est venue, de la Toscane, assiéger Rome et camper devant trois portes. Astolphe lui-même avec d'autres troupes est venu l'attaquer d'un autre côté et camper devant d'autres portes, nous envoyant dire fréquemment : « Ouvrez-moi la porte Salaria et livrez-moi votre pape, sinon je renverserai vos murailles et vous passerai tous au fil de l'épée, et je verrai qui pourra vous tirer de mes mains. » Il y a plus ; tous ceux de Bénévent sont également venus, et campent devant d'autres portes qui restaient encore libres. Tout ce qui est hors de la ville a été mis à feu et à sang : ils ont incendié les maisons et les églises, brisé et brûlé les images des saints ; ils ont mis dans leurs sacs impurs les dons sacrés, c'est-à-dire le corps de Notre-Seigneur, et les profanaient après s'être remplis de viande. Ils ont emporté les voiles et les ornements des autels pour leur usage. Ils ont déchiré de coups les moines et violé les religieuses, dont ils ont même tué quelques-unes. Ils ont brûlé toutes les fermes de saint Pierre et celles de tous les Romains, emmené les bestiaux, coupé les vignes jusqu'à la racine, foulé aux pieds les moissons, en sorte qu'il ne nous reste plus de quoi vivre. Ils ont égorgé quantité de serfs de saint Pierre et des Romains, et emmené les autres en captivité, jusqu'à arracher du sein de leurs mères les enfants à la mamelle pour les égorger. Les païens même n'ont jamais fait tant de maux.

Digitized by Google

« Voilà cinquante-cinq jours qu'ils assiégent la ville affligée de Rome, et qu'ils la pressent de toutes parts; nuit et jour ils lui livrent des assauts et battent ses murailles. Voici, nous disent-ils d'une manière insultante, voici que nous vous serrons de tous les côtés : que les Francs viennent maintenant, et qu'ils vous arrachent de nos mains! La ville de Narni, que vous avez donnée à saint Pierre, ils l'ont prise, ainsi que quelques autres qui nous appartiennent. Aussi avons-nous eu de la peine à vous envoyer par mer ces lettres trempées de nos larmes. Hâtez-vous donc, bien-aimés! je vous en conjure par le Dieu vivant et véritable, et par le prince des apôtres, le bienheureux Pierre; hâtez-vous de venir à notre secours, de peur que nous ne périssions, et que les nations de l'univers ne disent : Où est la confiance que les Romains mettaient, après Dieu, dans les rois et la nation des Francs? Écoutez-nous, et venez à notre aide. Toutes les nations qui ont eu recours à la vaillante nation des Francs ont été sauvées : combien plus ne devez-vous point avoir à cœur de délivrer la sainte Église de Dieu et son peuple! »

Et comme s'il n'eût point suffi de cet appel émané du souverain pontife s'adressant au fils aîné de l'Église, Étienne II eut recours à un mode plus énergique et plus hardi : dans une prosopopée célèbre qu'il revêtit de la forme épistolaire, il fit parler le prince des apôtres lui-même, et écrivit en son nom, au roi des Francs, une lettre dont voici quelques traits :

« Pierre, élu apôtre par Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui règne avec le Père, en l'unité du Saint-

Esprit, avant tous les siècles; qui s'est incarné dans le temps et s'est fait homme pour notre salut, qui nous a rachetés de son sang... Que la grâce, la paix et la force pour délivrer la sainte Église de Dieu et le peuple romain, qui m'a été confié, vous soient abondamment données, par le Seigneur notre Dieu, à vous illustres hommes et rois Pepin, Carl et Carloman, aux très-saints évêques, abbés, prêtres, moines, ainsi qu'aux ducs, comtes, et généralement à toutes les armées et au peuple des Francs. »

« Moi, Pierre, élu apôtre par la volonté céleste et clémente du Christ, fils du Dieu vivant; placé par sa puissance au-dessus du monde comme un flambeau (*illuminator*)... Moi, Pierre, apôtre de Dieu, qui vous tiens pour ses fils adoptifs, je vous exhorte et je vous presse de délivrer ma ville de Rome, le peuple que Dieu m'a confié, et le temple où je repose selon la chair; délivrez-les, délivrez l'Église sainte des violences, des afflictions et des menaces que fait retomber sur eux la perfide nation des Lombards. Persuadez-vous, mes fils très-aimés, que je parais devant vous vivant, en personne, pour vous conjurer dans les termes les plus pressants : car, selon la promesse que nous avons reçue de ce même Dieu Notre-Seigneur et notre Rédempteur, vous êtes, ô nations des Francs, nos peuples de prédilection entre tous les peuples de la terre... Et voilà que Notre-Dame (*Domina nostra*) Marie, mère de Dieu et toujours vierge, joint ses instances aux miennes; elle vous presse et vous commande avec les chœurs des anges, les saints martyrs et les confesseurs du Christ, et tous ceux qui

Digitized by Google

plaisent à Dieu, de prendre en pitié cette Rome que Dieu nous a confiée... Défendez-la, et délivrez-la en grande hâte des mains des Lombards, ses persécuteurs, de peur que ces coupables ne profanent mon corps qui a été immolé dans les supplices pour Jésus-Christ, et ne souillent la basilique où il repose par la permission de Dieu... Hâtez-vous de secourir mon peuple romain avec l'aide du Seigneur, afin que moi, Pierre, appelé de Dieu à l'apostolat, je vous protége à mon tour au jour du jugement, afin que je vous prépare dans le ciel des tabernacles lumineux et splendides... Ne permettez pas que ma ville de Rome et mon peuple soient plus longtemps déchirés par les Lombards... Accourez, accourez, venez à notre secours, je vous en prie, je vous en adjure par le Dieu vivant... Venez, puisqu'il est notoire (*declaratum*) qu'entre toutes les nations qui sont sous le ciel, c'est la vôtre, peuple des Francs, qui est la plus dévouée à Pierre, apôtre de Dieu... » Cette épître, où la prière empruntait une forme à la fois si hardie et si touchante, se terminait par le salut amical : *Bene valete*, encore en usage chez les Romains.

Il n'en fallait pas tant pour déterminer Pepin à venir en aide à l'Église et au vicaire de Jésus-Christ : en ces temps de foi ardente et de courage aveugle, il suffisait de montrer aux peuples la religion opprimée et ses ministres livrés aux outrages, pour déterminer les rois et les armées à tous les sacrifices. Pepin, qui, l'année précédente, avait fait sentir au roi des Lombards la puissance de son épée et l'avait contraint de respecter les droits du pape, jugea que l'honneur de

Digitized by Google

la nation des Francs était intéressé à défendre jusqu'au bout cette juste cause. Il fit publier le ban de la guerre et convoqua son armée. On approchait de l'époque où les Francs avaient coutume de tenir leur assemblée générale du champ de mars, avant d'entrer en campagne. Cette réunion eut lieu, et on y vit paraître, dans la foule des seigneurs tributaires de Pepin, le jeune Tassillon, duc des Bavarois et fils d'Hitrulde, sœur du roi des Francs. Cette même année, l'assemblée prit une résolution importante : elle décida qu'à l'avenir la convocation générale des Francs serait retardée de deux mois. Dès ce moment, à la dénomination de champ de mars, aussi ancienne que la royauté franque, on substitua le nom de *champ de mai ;* « ce qui fut réglé par Pepin, dit le continuateur de Frédégaire, pour l'utilité publique des Francs. » En effet, les limites de notre patrie avaient été si fort reculées, qu'il était devenu presque impossible aux gouverneurs et aux leudes des provinces lointaines de se trouver présents à l'assemblée générale de la nation au temps fixé ; souvent aussi les rigueurs de la saison empêchaient les contingents de troupes de se mettre en marche, et les différents corps de l'armée perdaient beaucoup de temps à se compléter et à s'attendre réciproquement. Force fut donc de substituer un règlement approprié aux nécessités d'un grand peuple, à des usages qui ne pouvaient convenir qu'à des tribus. Quoi qu'il en soit, les répugnances des grands et les incertitudes des leudes cédèrent devant l'enthousiasme du roi et les exhortations du chef de l'Église. On décida que la guerre serait immédiatement entre-

Digitized

prise contre les Lombards, et les troupes s'acheminèrent vers les frontières du royaume de Bourgogne et de l'Italie. En apprenant qu'elles allaient enfin apparaître sur les Alpes, le roi des Lombards se hâta de lever le siége de Rome et de se porter à la rencontre des Francs. De son côté, Pepin suivit la route de Châlon et de Genève, et se porta vers les défilés de Saint-Jean de Maurienne.

Comme il approchait des frontières de la haute Italie, on vit arriver de Constantinople à Rome deux personnages que l'empereur d'Orient avait chargés d'une mission directe auprès de Pepin : c'étaient George, prosecrétaire, et le silentiaire Jean. Ils ne venaient pas demander au roi des Francs d'épargner les Lombards; mais ils revendiquaient, pour leur maître Constantin Copronyme, la restitution de l'exarchat et des autres terres italiques dont Astolphe s'était rendu maître par la force, et que les monarques de l'Orient n'avaient point osé défendre, abdiquant ainsi leurs droits périmés ou contestables. Le pape fit connaître à ces ambassadeurs que déjà Pepin s'était mis en marche pour punir l'injustice des Lombards. Jean et George se hâtèrent de s'embarquer pour Marseille; mais à peine mirent-ils le pied dans cette ville, qu'ils y apprirent que Pepin venait de franchir les Alpes. L'un d'eux, le prosecrétaire George, se dirigea sans retard vers les provinces cisalpines; mais lorsqu'il réussit à joindre le roi des Francs non loin de Pavie, il était trop tard pour faire prévaloir les singulières prétentions de l'empereur d'Orient : déjà, en effet, Pepin avait refoulé devant lui les débris des ar-

Digitized by Google

mées lombardes vaincues au pied du mont Cenis, et venait de contraindre Astolphe à chercher un refuge dans sa capitale, menacée d'un siége. Vainement donc l'envoyé de Constantin Copronyme invoqua-t-il les droits caducs des monarques byzantins, vainement offrit-il au nom de son maître de rembourser les frais de la guerre; Pepin n'avait pas envahi l'Italie septentrionale au profit des Grecs, mais pour la liberté et la gloire de l'Église. Il fit connaître à George que, n'ayant pris les armes que pour affranchir Rome et le pays, aucun intérêt humain ne pourrait le détacher de cette cause, ni le déterminer à manquer aux promesses qu'il avait faites à l'apôtre Pierre. Le prosecrétaire se retira consterné de ce refus; et, peu de jours après, Pepin campa sous les murs de Pavie, et livra au fer et aux flammes les domaines des Lombards.

En cette extrémité, Astolphe implora un pardon dont il était si peu digne, et que le roi des Francs daigna lui octroyer, à la prière des leudes. Les conditions du traité furent d'ailleurs assez dures pour Astolphe : ce roi se soumit à être le protégé et le tributaire du royaume des Francs; il prit l'engagement formel de céder au vainqueur les villes de l'exarchat, de la Pentapole, de l'Émilie et du duché de Rome; et Pepin, libre de disposer de sa conquête, en fit donation solennelle à l'Église catholique et aux papes, héritiers et légitimes successeurs de saint Pierre. Ce grand événement fut comme le point de départ de la puissance temporelle des papes : une ère nouvelle s'ouvrait pour l'Église.

Quelques écrivains, aveuglés par l'esprit de parti,

ont blâmé la politique qui avait conseillé à Pepin d'élever l'humble héritier de saint Pierre au rang des souverains indépendants ; mais, en appréciant aussi étroitement ce grand fait historique, ils ont été bien mal servis par leur passion. Pepin, en constituant la puissance temporelle des papes, retranchait Rome et la prépondérance catholique de l'empire d'Orient, alors en proie aux ténèbres de l'hérésie ; il relevait de ses ruines la puissance de l'Occident ; il enlevait Rome de la balance où elle faisait trop fortement pencher le bassin en faveur de la puissance séculière qui la possédait. Ce fut donc un acte de prévision que d'affaiblir d'un même coup la domination des empereurs de Constantinople et celle des Lombards, en rattachant l'Église à la nation des Francs par des liens tout particuliers de reconnaissance et de maternité politique. Et en cela l'ambition de Pepin servit d'instrument aux desseins de Dieu. Dans la situation où se trouvait alors le monde, Rome était sans relâche menacée par les barbares campés en Italie : trop éloignée de l'empire d'Orient pour être suffisamment protégée, elle était moralement détachée de cet empire par les persécutions des iconoclastes, et en même temps inquiète pour la foi. Il entrait dans les vues de la Providence que cet état de choses, si dangereux pour l'unité catholique, eût promptement un terme ; et l'établissement du pouvoir temporel de Rome fut à la fois pour les Francs un agrandissement ou un gage de puissance, et pour la religion chrétienne une nouvelle source de conquêtes (1).

(1) Ajoutons que les difficultés qui existaient, sous ce rapport, au

De retour dans les Gaules, victorieux et fils aîné de Rome, Pepin n'y rencontra désormais ni résistances systématiques des grands, ni refus de concours de la part des peuples de Neustrie et de Bourgogne; toutes les provinces de la monarchie franque lui obéissaient, plus encore peut-être par respect et par devoir que par le sentiment de la crainte. La Petite-Bretagne n'osait renouveler les défis; à l'exception de Narbonne, encore au pouvoir des Arabes, et que les lieutenants de Pepin assiégeaient depuis trois ans, la province qui reçut plus tard le nom de Languedoc, et qu'alors on appelait la Septimanie, ne voulait plus reconnaître d'autre roi que les fils de Charles Martel; la domination des musulmans était presque entièrement rejetée au delà des Pyrénées; et déjà même, sur le territoire espagnol, Alphonse-le-Catholique relevait le sceptre des Goths, et rendait à la civilisation chrétienne Astorga, Léon et la Galice. L'Aquitaine seule, sous le gouvernement du farouche Waïfer, conservait sa nationalité indépendante et sa haine pour le joug des Francs : peuplée de races éternellement opposées à la conquête germanique, elle avait subi, depuis deux ou trois siècles, des invasions, des dévastations, des pillages; elle ne connaissait les Francs que par le meurtre

huitième siècle, devaient se reproduire à toutes les époques de l'histoire de l'Église catholique. La souveraineté temporelle des papes n'ajoute rien aux droits et à la sainteté de l'Église, mais elle est une condition utile à sa dignité et à son indépendance. Grâce à ce fait d'une haute importance, le pape est, en toute liberté, le père commun des fidèles de tous les pays. Une situation contraire, en soumettant le chef de l'Église, en tant qu'homme, à une puissance séculière, gênerait l'action indépendante du pontife successseur de Pierre.

Digitized by Google

et l'incendie; et quand, vaincue et désolée, elle s'était vue contrainte de fléchir sous la force, sa soumission n'avait duré qu'aussi longtemps que le pied du maître s'était posé sur son territoire : chaque fois qu'elle avait pu respirer de nouveau, elle avait recommencé d'être libre. Aussi, nonobstant les triomphes de Pepin par delà le Wéser et les Alpes, avait-elle médité les moyens de s'affranchir. L'avénement d'une nouvelle dynastie au gouvernement des Francs lui avait fourni un prétexte de révolte ; plus tard, les progès de la puissance de Pepin en Septimanie lui firent comprendre qu'à tout prix il fallait combattre, si elle voulait conserver un débris de liberté; et Waïfer, son chef énergique et persévérant, Waïfer, le représentant de sa nationalité menacée, l'appelait de nouveau dans la voie des sacrifices de la guerre.

Le peuple d'Aquitaine, et le duc Waïfer placé à sa tête, étaient donc pour le roi des Francs des ennemis opiniâtres et redoutables, nonobstant la disproportion numérique des peuples et des armées. L'Aquitaine, en y comprenant la Wasconie, égalait à peine la sixième partie de la monarchie franque ; mais son organisation militaire, ses ressources, sa richesse, sa fécondité en hommes et en moissons, entraient en ligne de compte, et lui permettaient de balancer parfois avec honneur la puissance des races du Nord. Les ducs d'Aquitaine avaient d'ailleurs à leur solde des milices et des aventuriers de tout pays, qui ne formaient pas la moins importante partie de leurs armées; tantôt c'étaient des Goths refoulés d'Espagne par les Maures, tantôt des leudes neustriens et bourguignons qui se

Digitized by Google

mettaient au service du plus offrant : le plus grand nombre de ces hordes vaillantes et peu scrupuleuses se composait de guerriers wascons, toujours avides de butin et de renommée. Les frontières d'Aquitaine étaient protégées, vers la Loire et vers l'Allier, par des forteresses bien pourvues de garnisons et de vivres ; les villes de l'intérieur, quoique moins bien gardées, étaient cependant ceintes de murailles et occupées par des détachements militaires : les châteaux de Bourbon, de Thoars, de Kantile, les cités de Clermont et de Bourges, étaient particulièrement en état d'arrêter les invasions de l'ennemi et de protéger les États de Waïfer. Là, on avait conservé la langue romaine et les traditions de la politesse italique ; et, en résistant aux héritiers de Clovis et de Charles Martel, on croyait encore accomplir le devoir de défendre la civilisation contre les barbares (756).

Or, la ville de Narbonne, assiégée depuis plus de six ans par les lieutenants de Pepin, tomba enfin au pouvoir de ce roi. Vainement Soliman Ben-Chebab, l'un des officiers qui commandaient les armées du calife de Cordoue, avait-il essayé de la secourir avec un renfort de troupes mahométanes : ces Arabes furent exterminés par les Francs dans les défilés des Pyrénées, et Soliman périt en combattant à leur tête. Quand la nouvelle de ce désastre parvint à Narbonne, les chrétiens de cette ville, et particulièrement les Goths, que fatiguait la longueur du siége, se déterminèrent à entrer en intelligence avec les Francs et capitulèrent, bravant les menaces ou le désespoir de la garnison arabe, désormais hors d'état de résister.

Digitized by Google

Un grand nombre d'historiens assignent à cet événement la date de 759, l'an 142 de l'hégire : la domination des Arabes à Narbonne s'était donc maintenue plus de quarante ans. Vers le même temps, selon les chroniques, Soliman, émir des Sarrasins de Gironne et de Barcelone, se soumit à la domination de Pepin, lui et tout le territoire confié à son commandement. Tout indique, malgré l'absence de détails historiques, que cet événement fut la conséquence de la reddition de Narbonne; ce fut donc vers l'an 760 que les frontières de la monarchie franque reculèrent, pour la première fois, au delà des Pyrénées et jusqu'à l'Èbre.

Les Francs mirent une garnison chrétienne dans Narbonne, et travaillèrent à rejeter loin de la Septimanie tout ce qui pouvait rester de la domination des Maures. On ne changea rien de plus à l'administration de cette province, ainsi rattachée au sceptre carlovingien, et l'on maintint les Goths ou les Gallo-Goths, anciens habitants de la contrée, en possession des comtés et de leurs vicariats : ce ne fut que par exception, et peut-être en cas de félonie à punir, que certains Goths furent remplacés dans la jouissance de leurs bénéfices par des leudes francs, hommes de Pepin. La conquête de la Septimanie éveilla naturellement les inquiétudes de Waïfer, duc d'Aquitaine, et cet intrépide chef avisa aux moyens de faire face aux dangers dont le menaçait la fortune de Pepin. Or, le roi des Francs ne lui laissa guère le temps de se préparer à la guerre; et, peu de temps après qu'il eut affermi son autorité à Narbonne, il tourna

Digitized by Google

ses armes contre les Aquitains et les Wascons (760).

Avant de commencer les hostilités, Pepin adressa à Waïfer différentes sommations énumérant ses griefs contre le duc d'Aquitaine, et réclamant : 1° une compensation convenable pour le meurtre de plusieurs Goths qui avaient péri par ordre de Waïfer ; 2° l'extradition des leudes et antrutions de Pepin, qui, abandonnant la cause de ce roi, s'étaient réfugiés en Aquitaine ; 3° la restitution des priviléges et des immunités des biens que les églises de la Gaule neustrienne et austrasienne possédaient au sud de la Loire, et que Waïfer n'avait pas craint de méconnaître ou d'abolir. Le duc d'Aquitaine opposa à ces diverses réclamations un refus formel et énergique. Irrité de sa résistance, Pepin, à la tête de ses armées, passa la Loire à Mesva, au-dessous de Nevers, et s'engagea dans le pays des Arvernes, promenant partout la dévastation et l'incendie. Tandis qu'il exerçait ces ravages dans cette contrée, Waïfer eut recours à la dissimulation, et, afin de gagner du temps, envoya au roi des Francs des députés et des otages, avec promesse de faire droit aux exigences de Pepin. Cette ruse réussit ; Pepin se replia sur la rive droite de la Loire, emmenant avec lui les otages de Waïfer, et attendant l'effet des engagements solennels de ce duc (1).

(1) On lit dans Éginhard : « Waïfer, duc d'Aquitaine, ayant refusé de rendre aux évêques des églises placées sous la domination du roi Pepin et les biens qu'elles possédaient dans ses États, en repoussant avec mépris les remontrances que le roi lui fit faire à ce sujet par des envoyés, sa rébellion força Pepin à lui déclarer la guerre. Ayant donc rassemblé toutes ses troupes, le roi entra en Aquitaine, décidé à faire restituer, les armes à la main, tout ce qui appartenait aux églises. Arrivé à un lieu

L'année suivante (761), Pepin tint le champ de mai à Dueren, sur la Roër, et congédia ses leudes. C'était là que Waïfer avait voulu le conduire. Ce prince eut à peine été informé du licenciement des armées franques, qu'il appela à lui des hordes wascones (1), et fit invasion, l'épée à la main, dans les provinces du royaume de Bourgogne, portant le fer et le feu à Châlon-sur-Saône, dans le pays d'Autun, et dans les cantons situés au delà de l'Allier et de la Loire.

dit Doué, il y dressa son camp; et Waïfer, n'osant entamer la guerre, envoya une ambassade au roi, par laquelle il promit de faire tout ce qui lui serait prescrit, de rendre aux églises tous leurs droits, et de livrer les otages qui lui seraient demandés; il donna à ce titre deux des premiers de la nation, Adalgaire et Ither. Par là il apaisa si bien l'esprit irrité du roi, que Pepin consentit à ne point faire la guerre. Ayant reçu les otages en foi de l'accomplissement des traités, il s'abstint de livrer bataille, revint chez lui, renvoya son armée, et passa l'hiver à Quiersy, où il célébra la fête de Noël et celle de Pâques. »

(1) Voici encore le récit d'Éginhard : « Le duc Waïfer, quoiqu'il eût donné des otages et juré la paix, décidé à tirer vengeance de la guerre qu'on lui avait faite l'année précédente, fit avancer son armée jusqu'à la ville de Châlon, et ravagea les possessions des Francs. Lorsque cette nouvelle fut portée au roi Pepin, qui tenait alors l'assemblée générale dans la ville de Duren, il appela tous ses alliés, entra avec un appareil belliqueux dans l'Aquitaine et y prit plusieurs forts et châteaux, entre autres Bourbon, Chantelle-le-Château et Clermont; quelques autres forts, notamment en Auvergne, se rendirent volontairement au vainqueur. Cependant le roi dévasta par le fer et le feu tout le plat pays jusqu'à la ville de Limoges, et retourna à Quiersy, où il passa l'hiver et célébra la Nativité du Sauveur et la fête de Pâques. Le roi fut accompagné dans cette expédition par Charles, l'aîné de ses fils, celui qui, après la mort de son père, fut maître de tout l'empire. »

On voit que la brièveté des chroniques ne permet guère à l'historien d'entrer dans de longs détails, et que notre tâche se borne ici à transcrire Éginhard.

Digitized by Google

La saison n'était point encore avancée, et Pepin n'avait pas quitté Dueren. A la nouvelle de l'attaque imprévue de Waïfer, il rappela en toute hâte les contingents militaires qui se trouvaient à sa portée, et se dirigea à marches forcées sur le Berry et le pays des Arvernes. Cette fois il ne se borna point à exercer des ravages dans les campagnes et à incendier des récoltes; il assiégea les places fortifiées, et se rendit maître, en premier lieu, de Bourbon (1), que défendait une garnison wascone. Cette ville ayant été livrée aux flammes, Pepin se porta sur Kantile (Chantelle), forteresse des Arvernes, et ne tarda pas à s'en emparer. Peu de jours après il mit le siége devant Clermont, citadelle qui dominait Augustonemetum, alors capitale des Arvernes. Cette position était occupée par des auxiliaires wascons, aux ordres du comte Blandinus, Aquitain renommé par ses talents et son courage, et qui s'était dévoué à la cause de Waïfer : leur résistance fut longue et opiniâtre ; à la fin, ils durent céder au nombre, et périrent presque tous, égorgés par les Francs. On épargna Blandinus, qui fut emmené captif en Neustrie. Maîtres de Clermont, les Francs y mirent le feu, et toute la population, hommes, femmes, enfants, vieillards, fut victime de l'incendie (2). Les vainqueurs se montrèrent moins rigoureux envers la ville basse, et se contentèrent de la livrer au pillage. Peu de jours après, ils dévastèrent les campagnes voisines, et se re-

(1) Aujourd'hui Bourbon-l'Archambaut. C'est la première fois que ce nom de Bourbon apparaît dans notre histoire.

(2) *Multitudinem hominum, tam virorum quam feminarum, vel infantulorum, plurimos in ipso incendio cremaverunt.* Fredg., Cont. IV.

Digitized by Google

plièrent au nord de la Loire, pour y prendre leurs quartiers d'hiver (761). La chronique carlovingienne, qui rend compte du désastre de Clermont, dit que l'extermination de sa population infortunée eut lieu malgré Pepin : cet acte de barbarie ne saurait donc être imputé à ce roi, mais à la fureur du soldat, irrité par les souffrances de la guerre (1).

Pepin passa la mauvaise saison à Quercy-sur-Oise. Au printemps de l'année suivante (762), il reparut dans l'Aquitaine avec ses troupes, et suivi de ses deux fils Carl et Carloman. La campagne s'ouvrit par le siége de Bourges. Pepin investit étroitement la place, éleva autour d'elle des machines de guerre destinées à battre les murs; puis, après plusieurs assauts meurtriers, il emporta la ville de vive force. La garnison de Bourges mit bas les armes, ainsi que son chef, le comte Hunibert, qui commandait le Berry. Pepin renvoya les soldats dans leurs foyers, et retint prisonnier le comte Hunibert et les principaux seigneurs aquitains placés sous ses ordres; en même temps il prit possession de Bourges comme roi, et confia à l'un de ses leudes la garde de cette ville : en agissant ainsi, il témoigna assez de son dessein de réunir toutes les provinces d'Aquitaine à la monarchie franque, et de déposséder la race d'Eudes de la souveraineté de ce pays. Depuis plus d'un siècle, les maires du palais et la famille d'Héristall poursuivaient ce but; et il est évident qu'ils l'auraient atteint plus promptement, si les

(1) *Usque ad Clarum montem castrum pervenit, quod* non sua voluntate, *sed bellatorum vi injecto, concrematum est igne.* Annal. Metens., ad *an.* 761.

Digitized by Google

peuples d'Aquitaine, épris de leur indépendance et ennemis opiniâtres des conquérants de sang germanique, n'avaient lutté contre les Mérovingiens et au prix de mille sacrifices.

La prise de Bourges coûta beaucoup à l'armée de Pepin; de part et d'autre on perdit du temps et des hommes, et le roi des Francs put voir à quel prix il lui faudrait payer l'Aquitaine. Les chroniques disent, d'une façon assez obscure, que le duc Waïfer avait essayé de secourir cette ville, mais que le corps d'armée envoyé à sa défense avait été dispersé et vaincu par Pepin. Celui-ci exigea du comte Hunibert, des prisonniers et des habitants eux-mêmes, un serment de fidélité et de soumission; puis il se porta avec son armée sur le château de Thoars, dont il s'empara et qu'il livra aux flammes. Cette opération termina la campagne, et les Francs repassèrent la Loire pour reprendre leurs quartiers, emmenant d'ailleurs avec eux leurs prisonniers et les riches dépouilles tombées en leur pouvoir. Avant de licencier son armée, Pepin lui assigna pour rendez-vous et pour champ de mai, au printemps de l'année suivante (763), les bords de la Loire et la ville de Nevers. Les contingents et les tributaires de Pepin se montrèrent dociles à cette convocation; et lorsque, l'année suivante, s'ouvrit la quatrième campagne de Pepin contre l'Aquitaine, on vit figurer, sous les ordres de ce roi, les leudes d'outre-Rhin et les soldats de Bavière commandés par le jeune Tassillon, leur duc, fils d'Odilon, et neveu de Pepin par Hiltrude, sa mère.

Digitized by Google

La campagne de 763 fut signalée, à son début, par les affreux ravages qu'exercèrent les Francs en Aquitaine. Ils s'engagèrent dans les vallées montagneuses où la Creuse et la Vienne prennent leurs sources; puis, s'étant dirigés sur Limoges, ils dévastèrent sans pitié les fermes, les maisons, les cloîtres, tout ce qui pouvait leur offrir une occasion de pillage. Poursuivant ensuite leur route vers le midi, ils se portèrent sur la rive droite de la Vézère, vers la ville d'Isandon, qui de nos jours forme à peine un petit village. C'était alors une cité riche, entourée de vignobles, et qui commandait à une région des plus fertiles (1). Pepin s'empara de cette place, la livra aux flammes, et ravagea inhumainement tout le pays. Après cette expédition, il continua sa marche vers la Dordogne, et ce fut vers le même temps que son neveu Tassillon, duc de Bavière, se détacha de sa cause, et quitta l'armée avec ses leudes germaniques. On pense que les intrigues habiles de Waïfer ne furent point étrangères à cette désertion. Quoi qu'il en soit, Pepin franchit la Dordogne et se porta sur Cahors (2).

En apprenant la retraite du duc de Bavière, Waïfer jugea que le moment opportun était venu d'attaquer le roi des Francs et de risquer une bataille décisive. Après avoir rassemblé, dans les vallées de la basse Garonne, une armée d'Aquitains et de Wascons, il se mit en mouvement dans la direction du nord et vers

(1) *Hisandonem.... unde pene omnis Aquitania, tam ecclesiæ quam monasteria, divites et pauperes, vina habere consueverant, vastavit et cepit. Fredeg. Cont. Chronic.* IV, an. 763.

(2) *Annal. Tiliam, an.* 766.

Digitized by Google

les cantons que traverse la Dordogne : mais le sort des armes lui fut contraire ; les Wascons, aux ordres de Blandinus, cet ancien comte des Arvernes dont nous avons déjà prononcé le nom, ne purent soutenir l'effort vigoureux des Francs, et prirent la fuite après un combat de courte durée. On les poursuivit tant que dura le jour, et on en fit un grand carnage : telle est du moins la version des chroniques carlovingiennes, qu'il ne faut accepter qu'avec réserve et défiance (1).

Waïfer, vaincu et fugitif, eut de nouveau recours à la ruse, et chercha, par une feinte soumission, à désarmer la colère de Pepin : ses offres furent éconduites et rejetées, mais le roi des Francs ne put néanmoins poursuivre le cours de ses dévastations en Aquitaine. D'un côté, le duc Waïfer, voyant qu'il s'agissait d'une lutte d'extermination et non d'une guerre régulière, se mit à démanteler, à détruire ses propres villes, et à cantonner ses troupes dans d'inaccessibles forteresses, d'où elles pouvaient sans cesse menacer la campagne et enlever à Pepin ses conquêtes, du jour où les Francs victorieux commenceraient à se replier ; d'un autre côté, Tassillon, duc de Bavière, après avoir fait défection sous prétexte de maladie, avait épousé Luitberge, fille du roi des Lombards; et tout révélait à Pepin que son neveu, non content de lui refuser concours et hommage, entrait désormais dans une ligue secrète avec les Lombards et les Aquitains, et se disposait à tenter une diversion sérieuse au delà

(1) *Fredeg. Chronic. Cont. IV.*

Digitized by Google

des Alpes. Cette situation présentait des difficultés sérieuses dont il fallait tenir compte, et Pepin ne poursuivit pas plus loin ses opérations en Aquitaine. Le champ de mai de 764 fut convoqué à Worms (1), sur la frontière orientale de l'Austrasie; et le choix de cette ville indique assez que les préoccupations du roi des Francs se reportaient presque tout entières vers la Germanie. Sur ces entrefaites, Tassillon, soit qu'il fût de bonne foi, soit qu'il ne songeât qu'à gagner du temps, faisait appel à la clémence de Pepin par l'entremise du pape Paul, successeur d'Étienne (2). Or, tandis que le roi des Francs hésitait à pardonner, une agitation se manifesta parmi les Saxons, et ce nouveau symptôme de guerre ne permit pas à Pepin d'entreprendre immédiatement une campagne décisive en Aquitaine.

L'indomptable Waïfer respirait : non moins habile politique qu'opiniâtre ennemi, il rallia à lui quelques puissants seigneurs de la Gaule méridionale, et dirigea de nouvelles attaques contre les garnisons franques auxquelles Pepin avait confié la garde de plusieurs cités importantes, telles que Tours, Lyon, Narbonne. Ces expéditions ne furent pas suivies de succès, mais elles inquiétèrent sérieusement la domination des Francs au delà de la Loire (3). Les chefs aquitains ou wascons qui les dirigeaient portent dans les chroni-

(1) *Annal. Francor. Pleb., an.* 764. — *Eginhardi Annal.*

(2) *Pauli pap. Epist. Int., Scriptor. rer. Francor.*, tom. IV.

(3) Voir pour ces expéditions, que les chroniques carlovingiennes mentionnent très-brièvement, le continuateur de Frédégaire et la vie de saint Benoît d'Aniane, *Script. rer. Francor.*, tom. III.

Digitized by Google

ques les noms de Mansion, parent de Waïfer, de Chilping, comte des Arvernes, et d'Amanugues, comte de Poitiers : tous trois furent tués de la main des Francs. Cependant Rémistan, oncle de Waïfer, qui occupait une haute fonction dans le gouvernement d'Aquitaine, se détacha (on ignore pour quelle cause) du parti de son neveu, et se rendit en Austrasie auprès de Pepin, pour lui offrir ses services. Pepin les accepta avec une joie empressée, et récompensa par de magnifiques présents la défection de Rémistan. Cette même année, la guerre continua entre les Aquitains et les Francs, en l'absence de Pepin qui, retenu dans le Nord par des préoccupations non moins graves, confia à ses lieutenants le soin de venir à bout de la résistance de Waïfer. Cette campagne fut peu décisive (765). Le champ de mai avait été tenu à Attigny-sur-Aisne. Quand l'hiver fut venu, Pepin alla prendre ses quartiers à Aix-la-Chapelle, et se disposa pour la campagne qui allait s'ouvrir. Sur ces entrefaites le duc Waïfer démantela et rasa Poitiers, Limoges, Saintes, Périgueux et Angoulême, désespérant de les défendre contre les attaques des Francs, et ne voulant pas éparpiller ses forces.

Au retour du printemps (766), Pepin se rendit à Orléans, où il convoqua le champ de mai; ensuite il franchit la Loire à la tête de son armée, déterminé cette fois à agir avec la plus grande vigueur et à en finir avec Waïfer. Il s'arrêta d'abord dans le Berry, fit rebâtir le château d'Argenton, sur le Cher, que le duc d'Aquitaine avait détruit, et y plaça une forte garnison; d'autres corps furent chargés de garder Bour-

Digitized by Google

ges (1) et son territoire, et tout le pays qui s'étend entre le Cher et la Loire fut confié à la fidélité récente de Rémistan (2). Continuant ensuite sa marche, Pepin pénétra au cœur de l'Aquitaine; il entra dans le Limousin et le Quercy, et abandonna toute cette contrée à la fureur du soldat et au pillage. Ce système terrible porta ses fruits. Pepin était à peine arrivé à Agen, qu'il y reçut les soumissions des seigneurs de Wasconie et d'Aquitaine. Ces peuples, qui voyaient leur pays réduit en cendres et leur duc fugitif, n'avaient d'autre parti à prendre que d'implorer le vainqueur et de se soumettre. Satisfait de leur résignation, comptant sur leurs promesses, et convaincu que Waïfer ne pouvait plus rien tenter de sérieux, Pepin suspendit ses ravages et consentit à rentrer dans ses États. En revenant, il rétablit et fortifia de nouveau Périgueux, Angoulême et Limoges, et y plaça des garnisons respectables; il agit de même à l'égard des autres places que Waïfer avait démantelées, puis il passa l'hiver en Neustrie, et célébra les fêtes de Pâques à Gentilly, l'une des maisons royales qu'il possédait non loin de la Seine. Il avait subjugué, dans cette campagne, la plus grande partie de l'Aquitaine; mais le Rouergue, le Gévaudan et l'Albigeois tenaient encore pour la cause de Waïfer; et ce dernier, cantonné dans des retraites inaccessibles et dans un pays de montagnes, ne semblait point encore disposé à fléchir. Tassillon, duc de Bavière, n'avait pas montré la même

(1) *Annal. Franc. Pleb.* — *Annal. Tilian.*, 766.
(2) *Fredeg. Chron.*

Digitized by Google

énergie : menacé par les armes de Pepin, il avait de nouveau prêté serment au roi des Francs, et s'était humilié comme vassal et tributaire. Quant aux Saxons, la prompte soumission des Bavarois leur avait enlevé les espérances dont ils s'étaient un moment bercés; et s'ils épiaient toujours une occasion favorable pour se révolter, du moins, en attendant, ne fournissaient-ils à Pepin aucun sujet de plainte grave.

Depuis plus de dix ans, saint Boniface, l'illustre apôtre de la Germanie, avait été martyrisé par les païens de la Frise, auxquels il était allé prêcher l'Évangile(1). Le sang qu'il avait glorieusement répandu pour

(1) « A la fin du septième siècle, tandis que la Bavière et les contrées voisines se fortifiaient dans leur foi nouvelle, les papes songèrent à détruire l'idolâtrie dans toute l'Allemagne du nord. Kilian (686) reçut la mission de convertir les Thuringiens. Leur duc de Gozbert consentit à recevoir le baptême avec une grande partie de son peuple; mais Kilian ayant voulu contraindre le duc à se séparer de Gailana, la veuve de son frère, celle-ci le fit tuer avec ses onze compagnons, durant une absence de son époux. Cet événement arrêta les progrès du christianisme dans la Thuringe.

« Le christianisme devait en effet trouver au nord beaucoup plus d'obstacles qu'il n'en avait rencontré au midi. Les Thuringiens, les Frisons, les Saxons, étaient plus barbares, ils étaient restés plus fidèles à leurs anciennes coutumes : prêcher parmi eux l'Évangile, ce n'était point seulement leur apporter une religion nouvelle, mais vouloir changer toute leur organisation intérieure. D'ailleurs, les missionnaires leur étaient suspects : n'étaient-ils point en relation constante avec ces Francs-Austrasiens, leurs éternels ennemis? n'était-ce point de là qu'ils partaient, là qu'ils revenaient? n'était-il pas même souvent arrivé qu'ils se présentaient comme les agents directs des maires du palais? C'était toujours après une défaite qu'ils les voyaient venir au milieu d'eux, apportant un ordre des rois francs pour se faire respecter et écouter. Aussi, dans l'esprit de ces peuples, l'idée de l'indépendance politique se mêlait toujours à celle de la conservation de l'ancien culte.

Digitized by Google

Jésus-Christ ne fut point une semence vaine, et l'œuvre de conversion commencée par ce grand

« Pour vaincre tant d'obstacles, il fallut de longs efforts. Les moines Wilrid, Wikbert, Wilibrord et ses douze compagnons, prêchèrent vainement dans la Frise ; ceux qui se hasardèrent dans la Saxe furent encore moins heureux : ils périrent victimes de leur zèle. Cependant le pape Sergius ayant nommé Wilibrord évêque de Frise, Pepin lui donna pour résidence le château de Wiltabourg, où s'éleva plus tard la ville d'Utrecht, et de là il put étendre peu à peu autour de lui des prédications fructueuses.

« Cependant le temps approchait où le christianisme allait s'implanter dans l'Allemagne septentrionale d'une manière définitive. Les maires d'Austrasie comprenaient mieux chaque jour quels avantages ils pouvaient retirer de ces missions. Ces peuplades si incommodes, le christianisme allait les fixer, leur faire tomber les armes des mains, les conduire dans une voie nouvelle de paix et de civilisation ; toutes ces conquêtes de la religion seraient pour eux des victoires. Aussi y aidèrent-ils de tout leur pouvoir. Charles Martel, Pepin, secondèrent puissamment les efforts de saint Boniface, à qui était réservée la gloire de fonder l'Église d'Allemagne. C'était un Anglo-Saxon, né vers 680 à Kirton, dans le comté de Devon : il s'appelait Winfried ; plus tard il prit le nom romain de Bonifacius. Son activité extraordinaire se proposa trois résultats principaux : continuer la conversion des païens, réformer les églises déjà fondées, fonder de nouveaux évêchés en les soumettant immédiatement à l'Église de Rome.

« D'abord, pour ce qui concerne la propagation de l'Évangile, si l'on excepte les Frisons et les Saxons, chez lesquels les missions avaient déjà commencé, tout l'ancien pays des Cattes, sur la rive droite du Rhin, était encore livré au paganisme. Si l'on omet aussi les tentatives infructueuses faites antérieurement par Kilian dans la Thuringe méridionale, Boniface est le premier qui ait pénétré dans ces forêts, et c'est à lui qu'appartient le mérite d'avoir changé totalement l'aspect du peuple et du pays. Dans le principe, il agit avec beaucoup de précautions, suivant en cela les préceptes de Grégoire-le-Grand, qui, malgré son aversion pour l'ancienne littérature classique, avait expressément recommandé aux missionnaires de ne pas détruire les temples et les bois des peuples païens, mais de les transformer en églises chrétiennes, et de faire succéder aux sacrifices des repas joyeux et fraternels. Les premières générations, ajouta-

homme continua après sa mort presque sans obstacles, comme si le martyr eût achevé dans le ciel le

t-il, vaudront d'abord peu de chose, mais les suivantes deviendront nécessairement meilleures. Daniel, évêque de Winchester, dont Boniface prenait surtout conseil, lui écrivit dans le même sens : Qu'il ne fallait pas exaspérer les païens, mais les gagner par la voie de la douceur; qu'il fallait leur demander souvent : « Pourquoi, si vos dieux ont créé le monde, ont-ils besoin de sacrifices? Pourquoi vos pays sont-ils couverts de frimas, tandis que ceux des chrétiens produisent le vin et l'huile? » Ces moyens réussirent à Boniface, et, pendant le court séjour qu'il fit pour la première fois dans la Hesse (722), plusieurs milliers d'habitants reçurent le baptême.

« Mais quand il fut de retour de Rome avec la dignité épiscopale et avec les instructions immédiates du pape, quand il put compter sur le puissant appui de Charles Martel, il commença à agir avec plus d'énergie. Il convient lui-même que, sans les secours du pouvoir temporel, il ne serait parvenu à son but ni auprès des païens, ni auprès des demi-chrétiens. A Geismar, non loin de Gudensberg et de Fritzlar, était le chêne du Tonnerre, sous lequel le peuple s'acquittait des cérémonies religieuses et recevait la justice. Quelques Hessois, convertis au christianisme, persuadèrent à Boniface que si ce chêne était renversé, avec lui tomberait la croyance aux anciennes divinités. Boniface suivit le conseil, et lui-même frappa l'arbre à coups de hache. Les idolâtres le regardaient tranquillement, convaincus que la foudre de Thor ne pouvait manquer de frapper l'audacieux qui osait porter la main sur l'arbre consacré à ce dieu. Mais quand l'arbre fut tombé comme un arbre ordinaire, tous restèrent frappés d'un muet étonnement; et, du bois de l'arbre du tonnerre, Boniface put construire une église chrétienne. A Amœnebourg, à Fritzlar et dans d'autres lieux, des églises, des couvents et des écoles furent également fondés.

« Bientôt de nouveaux auxiliaires de l'un et l'autre sexe lui arrivèrent de la Grande-Bretagne, et l'œuvre de la conversion des idolâtres continua sans interruption. Cependant on eut beaucoup de peine avant d'obtenir que le peuple changeât ses mœurs et son genre de vie; il ne pouvait se résigner aux jeûnes prescrits par l'Église, ni se conformer à la défense qui lui était faite de se nourrir de certains animaux déclarés impurs. Boniface se vante d'avoir converti cent mille hommes; mais comme on n'a rien de certain sur l'étendue du territoire qu'il parcourut, on ne peut déter-

Digitized by Google

ministère que le fer des idolâtres avait suspendu en ce monde. A l'époque où il mourut, le roi des Francs venait de mettre fin à la domination des mahométans dans le midi de la Gaule.

Cette période n'était pas stérile pour les progrès et l'affermissement de la foi dans les États de Pepin. Si l'on n'a point perdu de vue ce que nous avons dit de l'autorité accordée au clergé de la Gaule dans les af-

miner avec certitude l'importance du résultat, eu égard à la population.

« Vers le même temps, Pirmin avait fondé des couvents chez les Alemans, et notamment dans la charmante île de Reichnau, près de Constance (724).

« Chez les Frisons, au contraire, le christianisme ne put obtenir aucun succès durable, tant que ce peuple eut à lutter contre la domination des Francs. Après la mort de Rathbod, ils se réunirent sous le duc Poppo, pour relever les autels et la liberté de leurs ancêtres. Poppo succomba, les bois sacrés furent détruits, mais les sentiments du peuple restèrent immuables.

« Il en fut de même chez les Saxons. Charles Marte, Carloman et Pepin pénétrèrent souvent chez eux avec leurs armées, et les deux derniers prétendirent que ceux qu'ils avaient soumis consentaient facilement au baptême ; mais ils voulaient seulement parler des peuples de la Thuringe septentrionale, qui, depuis le partage de leur pays et depuis l'immigration des Souabes et des Hessois, étaient devenus tributaires : encore n'était-ce qu'une croyance imposée, et sans consistance aucune.

« Mais la tâche des missionnaires ne se bornait pas aux efforts, souvent impuissants, qu'ils faisaient pour convertir les païens ; les églises précédemment fondées en Bavière, en Alemannie, en Thuringe, réclamaient non moins de soins et de zèle. Chez la plus grande partie du peuple, au nom près, tout était resté ce qu'il était autrefois, ou plutôt c'était un mélange singulier des anciennes cérémonies du paganisme et du culte chrétien. Ils ne pouvaient s'habituer à voir dans les bois, les fontaines et les arbres, des objets inanimés, à considérer les rochers comme des masses inertes. Ils continuaient de prier dans ces lieux, et, à défaut des anciennes idoles, ils y adoraient les saints du christianisme, etc. » (M. P. Lebas, membre de l'Institut.)

Digitized by Google

faires de législation civile et dans les questions qui touchaient aux intérêts des églises, on ne s'étonnera pas de voir les champs de mai, où assistaient les évêques, transformés bien souvent en conciles ou en synodes religieux, et investis du droit de veiller au maintien de la discipline. Dès l'année 755, à son retour d'Italie, Pepin avait assemblé à Verneuil un concile de presque tous les évêques de la Gaule; on y avait dressé plusieurs canons importants : les uns déterminaient le pouvoir des évêques dans leurs diocèses, tant sur le clergé que sur les moines et les *laïques*, pour la correction de leurs mœurs; d'autres ordonnaient qu'à l'avenir on tiendrait, dans la Gaule, deux conciles chaque année, le premier au mois de mars, « en présence du roi et dans le lieu qu'il choisirait, » le second au mois d'octobre, à Soissons ou ailleurs, selon que l'auraient décidé les évêques eux-mêmes. On peut induire de cette disposition que sous le rapport politique, et en tant que représentants du clergé et du peuple au champ de mai annuel, les évêques se considéraient comme soumis au roi; mais qu'ils se proclamaient indépendants du contrôle royal et de toute volonté séculière, lorsqu'il s'agissait de conciles destinés au règlement exclusif des affaires ecclésiastiques. De nos jours, et onze siècles après la mort de Pepin, l'Église catholique n'élève pas d'autres prétentions et ne se montre point soumise à d'autres principes.

Les autres canons témoignaient de la sollicitude du clergé des Gaules en faveur de toutes les classes de la société, et surtout envers celles qui n'avaient que la

Digitized by Google

religion pour protectrice. Défense était faite aux abbesses de sortir de leur cloître sans permission ; que s'il y avait des monastères de filles si pauvres qu'on ne pût y observer la règle, l'évêque en avertirait le roi, afin qu'il y pourvût par ses aumônes. Le concile permettait de voyager le dimanche avec des chevaux, des bœufs et des chariots, mais il interdisait en ce saint jour les travaux de la campagne; il ordonnait que les mariages fussent célébrés publiquement; il prescrivait que nulle église ne demeurât plus de trois mois sans évêques; il exemptait les pèlerins de tous droits de péage, et il statuait que les causes des veuves, des orphelins et des églises seraient expédiées les premières et aux frais du roi par les comtes et les juges : défense était faite à ces derniers de recevoir des présents.

Ainsi les évêques continuaient d'intervenir dans le gouvernement de la monarchie en modifiant les lois ou en publiant des ordonnances que nul n'osait contester et contredire, et qui traçaient aux rois, aux comtes, aux clercs et au peuple lui-même des devoirs sérieux, qui engageaient la conscience de chaque individu soumis à la juridiction des diocésains. La société ne perdait pas de temps en de vaines chicanes; elle ne cherchait pas à établir une ligne de démarcation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel : elle se sentait dominée et conduite par les ministres de Dieu, et elle acceptait le frein religieux avec d'autant plus d'empressement qu'il mettait surtout obstacle aux convoitises du grand et du riche. Ces hommes d'armes, qui avaient coutume de tout usurper au nom de l'épée

Digitized by Google

et de la force, étaient trop fiers, trop ignorants, trop passionnés pour ne point multiplier les scandales; et alors même qu'ils avaient obtenu l'honneur redoutable d'exercer le ministère ecclésiastique, il leur arrivait quelquefois d'opprimer le pauvre, et d'affliger le sanctuaire par le spectacle de leurs débauches. Quelle autorité, mieux que celle de l'Église, eût pu restreindre et condamner leurs violences? N'était-ce pas l'Église qui liait ou déliait au nom de Jésus-Christ, elle qui, avant d'accorder le pardon au pécheur, exigeait la réparation de l'injustice? Et pourquoi la société, menacée par l'aveuglement des passions individuelles, n'aurait-elle pas eu recours à cette puissance mystérieuse qui domptait les âmes? Alors la loi n'était pas l'expression de la volonté du nombre, elle était une prescription imposée à l'homme de par le Seigneur; et on se soumettait à elle parce que son origine était sainte, parce qu'elle était vraiment le droit social.

Or, en Italie, Astolphe, roi des Lombards, qui avait si souvent persécuté les souverains pontifes, était mort des suites d'une chute de cheval. Cet événement était arrivé en 756; et après un conflit de peu de durée entre le moine Ratchis, frère d'Astolphe, et Didier, duc de Toscane, ce dernier, appuyé par le pape et par les Francs, avait été reconnu roi des Lombards. Avant de monter sur le trône, et tandis qu'il avait besoin du concours d'Étienne II, il avait solennellement promis à ce saint pontife de restituer, au domaine de saint Pierre, Faenza, Imola, Ferrare, et tout leur territoire, aussi bien qu'Osimo, Ancône, Nomana et

Digitized by Google

Bologne. Un moment rassuré sur le compte des Lombards, que les menaces de Pepin tenaient en respect, le pape n'était pas sans inquiétude sur les dispositions de l'empereur grec Constantin Copronyme, toujours prêt à revendiquer, comme possession légitime des monarques d'Orient, les villes et les provinces que le roi des Francs avait soustraites à la domination d'Astolphe pour en faire don aux héritiers de saint Pierre.

Le 29 mai 757, le pape Paul avait remplacé comme chef de l'Église le vénérable Étienne II. A son avénement, il avait écrit au roi des Francs pour lui en donner avis, et sa missive renfermait les lignes suivantes : « Tenez pour certain que nous *et notre peuple* nous persévérons dans l'amitié que le seigneur de bienheureuse mémoire, le très-saint pontife mon frère, a contractée avec vous. » Ce langage n'était pas une vaine formule; il indiquait que le pape, désormais chef d'un peuple, traitait d'égal à égal avec un autre souverain, et n'attribuait aucune souveraineté, aucun protectorat politique aux monarques de race carlovingienne, nonobstant les servcies qu'ils en avaient obtenus gratuitement et sans concession.

Pepin entretint des relations affectueuses avec le nouveau pape, et de part et d'autre les deux souverains se témoignèrent, par des égards réciproques et par des présents, combien ils avaient à cœur de maintenir la bonne harmonie entre les peuples de la Gaule et les Etats dont l'Église se proclamait à bon droit souveraine à titre temporel. Pepin fit don au vénérable Paul d'une table précieuse qui était comme un autel

portatif, et qui fut solennellement placée dans l'église de Saint-Pierre; le pape envoya à Pepin des livres grecs et une horloge pour la nuit. Le roi des Francs voulut alors que dans les églises de la Gaule on se conformât désormais à la liturgie romaine, et que l'on adoptât le chant romain : ces réformes utiles furent presque partout acceptées. Tandis que Pepin, malgré sa puissance, se plaisait à donner aux chefs temporels de Rome ces marques d'une respectueuse déférence, le roi des Lombards et l'empereur des Grecs ne négligeaient aucune occasion d'amoindrir ou de menacer la domination légitime de la papauté sur le domaine de saint Pierre. Entouré de dangers et exposé aux entreprises de ses ennemis, le pape faisait appel à la sollicitude vigilante de Pepin.

Didier n'avait point encore osé lever entièrement le masque; mais, au mépris de ses promesses, il avait l'ingratitude de se maintenir en possession des villes et des territoires qu'il avait cédés aux papes à son avénement au trône des Lombards. Pepin, incessamment averti par le saint pontife Paul, adressait à Didier des représentations pressantes, auxquelles l'artificieux Lombard feignait de céder, mais qu'il éludait hypocritement chaque fois qu'il voyait s'éloigner l'orage. Cette situation, mêlée d'espérances et d'incertitudes, se prolongea jusqu'à l'année 767, époque où mourut le pape saint Paul. A peine avait-il fermé les yeux, que le duc de Népi, un Lombard nommé Toton, entra dans Rome à la tête d'une troupe de gens armés, et contraignit le peuple d'élire pape l'un de ses frères, encore laïque, et qui s'appelait Constantin. Ce dernier usurpa

Digitized by Google

sacrilégement la papauté, et se fit, par l'emploi de la force, ordonner en quelques jours sous-diacre et évêque. Ce criminel, qui osait ainsi s'installer au faîte de l'Église, opprima Rome et le peuple chrétien durant treize mois, à l'expiration desquels il fut déposé; et le pape Étienne III, canoniquement élu, prit le gouvernement du monde catholique. Cet événement fut suivi de réactions populaires, et la multitude se laissa aller à des excès et à des meurtres qu'aucune autorité régulière ne put empêcher.

Cependant Pepin avait tenu à Bourges le champ de mai de 767. De l'avis des grands, il laissa dans cette ville la reine Bertrade, sa femme, plusieurs comtes, et un corps d'armée destiné à servir de réserve; puis, s'étant mis à la tête de ses autres troupes, il entra dans le pays des Arvernes, dans le Rouergue, dans le Gévaudan, et soumit les principales villes de ces provinces sans que les lieutenants de Waïfer osassent les défendre. Bientôt après il se rendit maître d'Albi; pénétrant ensuite dans la Narbonnaise et sur le territoire de Toulouse, il occupa militairement cette dernière ville, et revint à Bourges vers le mois de juillet. On voit que sa campagne avait été courte, et qu'aucun obstacle sérieux n'avait retardé la marche des Francs. D'après le conseil des leudes, il résolut de recommencer une nouvelle expédition, et de s'emparer, s'il était possible, de la personne même de Waïfer, le plus infatigable de ses ennemis. Tandis qu'il s'avançait victorieux et menaçant dans la direction de la Garonne, un grave danger éclata derrière lui. Rémistan, cet oncle de Waïfer, auquel Pepin avait confié la garde du Berry,

se reprocha d'être l'instrument de la ruine des héritiers de son frère le duc Eudes, de célèbre mémoire; et, au lieu de persévérer à soutenir Pepin, il fit défection et recommença la guerre, pour le compte de Waïfer, dans les campagnes du Berry et du Limousin. Ainsi menacé du côté de la Vienne et du Cher, Pepin se hâta de se replier vers ses réserves, et il abandonna inachevée son expédition en Aquitaine. Durant cette seconde campagne, les Francs, harcelés sans relâche par les Wascons et par les hordes de Waïfer, avaient eu à endurer de nombreuses pertes et de longues fatigues. Les Aquitains, tantôt subjugués par Pepin, tantôt momentanément replacés sous les ordres de leur duc, virent augmenter leurs misères dans une proportion rapide. Des deux côtés on les traitait en peuple conquis; et ce que l'un de leurs maîtres consentait à épargner ne tardait pas, au premier retour de la fortune, à subir les ravages de l'autre. Rémistan, promenant dans tout le Limousin et dans plusieurs cantons du Berry le pillage et l'incendie (1), se montra le digne émule des leudes francs, et ne laissa aux populations qu'un souvenir de crainte et de haine. Pepin cependant ne voulut se reposer qu'aux approches de l'hiver; mais, pour se trouver en mesure de poursuivre la guerre presque sans désemparer, il ne retourna point en Austrasie, et prit ses quartiers à

(1) *Ita ut nullus colonus terræ ad laborandum, tam agros quam vineas colere non audebat.* (*Fredeg. Chronic.*) Plus loin, le même annaliste parle des garnisons que détruisit Rémistan : *Remistanus custodias quas ipse rex in ipsius civitatibus dimiserat, nimium infestus accessit.* (*Id., loc. cit.*)

Digitized

Bourges : ses troupes ne furent pas licenciées, contrairement à la coutume des Francs, mais on les répartit en cantonnements dans les provinces du royaume de Bourgogne et le long de la vallée de la Loire (1).

(768). Dès le mois de février, elles furent concentrées dans le Berry, et se tinrent prêtes à entrer en campagne. Bientôt les hostilités commencèrent. L'armée franque était divisée en deux corps considérables : l'un, que le roi conduisait en personne, se porta sur la Wasconie, pour en chasser Waïfer et pour soumettre ce pays aux races du Nord ; l'autre, dont le chef n'est point nommé dans les chroniques, fut dirigé sur la rive gauche de la Dordogne, et eut mission de poursuivre Rémistan. On ignore si ce dernier livra quelque bataille aux lieutenants de Pepin, mais le silence de l'histoire autorise à croire qu'il n'en fut rien ; on sait seulement que le redoutable parent de Waïfer fut fait prisonnier par les Francs, et livré à Pepin au moment où ce dernier entrait en Aquitaine. Le roi, disent les chroniques, le fit aussitôt attacher à un gibet par les comtes Hunibert et Ghiseler, et ces leudes acceptèrent avec empressement cet office de haut-justicier du prince. Après cet acte de vengeance, Pepin prit la route de Saintes. Comme il arrivait dans cette ville, on lui livra la mère de Waïfer, une sœur et plusieurs neveux de ce prince : il les épargna, et se contenta de les maintenir captifs. Continuant ensuite sa route, il remonta le cours de la Garonne pour se rapprocher des confins de la Wasconie. En chemin,

(1) *Fredeg. Contin. Chronic.*, *loc. cit.*

un seigneur d'Aquitaine, abandonnant la cause de Waïfer, lui amena une autre sœur de son ancien chef. Ce traître s'appelait Éberwig. Cependant Pepin somma les Wascons de se soumettre à ses lois : ces peuples, et leur gouverneur appelé Lupus, se trouvèrent hors d'état de tenir tête aux armées franques, et, malgré la vive antipathie que leur inspirait la domination des races du Nord, ils se résignèrent à subir le joug de Pepin jusqu'au moment où il leur serait encore possible de le briser (1) : leur exemple fut suivi par d'autres peuples d'Aquitaine dont les noms ne figurent pas dans les chroniques (2).

La cause de Waïfer était perdue sans retour; mais cet infatigable ennemi des Francs ne voulut pas se rendre, et persévéra dans une lutte désespérée. Au milieu de ses États conquis et occupés par le vainqueur, on le vit errer, à la tête de quelques partisans, de forêt en forêt, de montagne en montagne, plus semblable à un proscrit qu'au chef d'un peuple. Or, comme il venait de se jeter, avec ses bandes, dans la vaste forêt d'Édobole (3), non loin de Poitiers, il ne tarda pas à y être cerné par l'immense armée de Pepin. Poursuivi sans relâche durant un mois, traqué comme une bête fauve, et toujours échappant aux atteintes de ses ennemis, il réussit plus d'une fois à disperser et

(1) *Vascones, qui ultra Garonam commorantur, sacramenta et obsides donant*. Fredeg. Chronic.

(2) *Et aliæ multæ quam plures gentes ex parte Waïfari ad eum venientes, se ditioni suæ subdiderunt.* (*Id., loc. cit.*)

(3) *Per sylvam quæ vocatur Edobola.* Frédég. Aujourd'hui c'est la forêt de Ver.

à vaincre les corps détachés sur ses pas. Un moment on le laissa respirer : ce fut à l'occasion d'une ambassade qu'envoyait à Pepin le calife Al-Manzor, le deuxième de la race des Abbassides, et que le roi des Francs voulut recevoir à Celles, sur la Loire, où il se rendit escorté de ses leudes. Tandis que cette entrevue faisait diversion à la guerre, Waïfer réussit à fuir, et à prendre une position plus sûre dans les environs de Saintes.

L'histoire est muette sur le but et sur la portée des ouvertures qui eurent lieu à Celles entre Pepin et les envoyés du *prince des croyants* (Al-Moumenim); on sait seulement que les représentants du calife furent reçus avec les plus grands égards, et reconduits avec honneur jusqu'à Marseille. Or, à cette époque, la dynastie des Abbassides, issue d'un oncle de Mahomet, avait enlevé le califat aux Ommiades : ces derniers, après s'être réfugiés en Afrique et avoir traversé le détroit, venaient de fonder une puissance redoutable en Espagne, et depuis un demi-siècle menaçaient les Francs et les Aquitains. Il est fort probable (et de judicieux historiens l'ont remarqué avant nous) que le calife Al-Mansor et Pepin, l'un régnant à Bagdad, l'autre sur le Rhin et sur les Pyrénées, avaient voulu se concerter sur les moyens de détruire l'empire du calife de Cordoue, leur ennemi commun. De part et d'autre on se fit de riches présents; et, s'il ne nous est pas permis d'apprécier les résultats de négociations à peine indiquées dans nos chroniques, nous pouvons du moins constater jusqu'à quel point, à l'avénement de la race carlovingienne, la renommée des Francs

Digitized by Google

s'était étendue, puisque, du fond de l'Arménie et des bords de la mer Caspienne, on recherchait déjà leur alliance.

Waïfer avait mis le temps à profit pour augmenter le nombre de ses partisans et tenter un dernier effort ; mais ce fut en vain qu'il essaya de recommencer la lutte : Pepin reparut bientôt à la tête de son armée, et son retour suffit pour décourager ceux des Aquitains et des Wascons qui rêvaient encore le maintien de leur indépendance. Waïfer se vit rejeté dans les forêts et dans les montagnes, suivi de près et vivement harcelé par quatre *escares* (escadrons) de milices franques, chacune commandée par un comte. Pour plus de sûreté, Pepin gagna des partisans de Waïfer, qui le mirent à mort le 2 juin 768 (1). Ainsi périt le dernier et le plus illustre des princes aquitains issus de Charibert et de la race de Mérovée : sa mort amena pour de longues années la soumission des provinces méridionales de la Gaule à la domination carlovingienne ; et la monarchie franque, déjà suzeraine des Saxons et des Bavarois, forma dès lors un royaume compact depuis le Wéser jusqu'à l'Èbre. La Wasconie et l'Aquitaine, subjuguées par le fer et désolées par l'incendie, fléchirent sous le joug des races du Nord; et cependant elles ne renoncèrent ni à leur nationalité ni à la gloire de constituer une patrie : sous un chef de leur propre sang, vassal et tributaire de Pepin, elles continuèrent à nourrir leurs vieilles haines et leurs espé-

(1) *Annal. Franc. Lambec., an.* 768. Et ailleurs nous lisons, dans le continuateur de Frédégaire : *Dum hæc agerentur, ut asserunt, consilio regis factum, Wæifarius princeps Aquitaniæ a suis interfectus est.*

Digitized by Google

rances rajeunies; et nous verrons que bien longtemps encore ces deux contrées, aussi bien que la Septimanie, leur digne sœur, formèrent dans la Gaule un peuple à part, et distinct de tous les autres par son rôle politique et par ses traditions.

Le roi des Francs survécut peu de temps à son rival. Comme il était à Saintes, il fut atteint d'une dangereuse hydropisie; il se fit successivement transporter au tombeau de Saint-Martin, à Tours, puis à celui de Saint-Denis, près de Paris, et ordonna que d'abondantes aumônes fussent distribuées aux religieux et aux pauvres. Il sentit enfin que sa mort approchait; plein de cette pensée, il convoqua les grands, tant les ducs et les comtes que les prêtres et les évêques (1); et là, avec leur consentement, il partagea ses États entre ses deux fils Charles et Carloman. Il donna à l'aîné le royaume d'Austrasie, qui comprenait, outre l'ancien royaume gaulois de Metz, les vastes provinces situées au nord du Rhin; Carloman eut le royaume de Bourgogne, la Provence, la Septimanie, l'Alsace et le pays des Allemands. Il mourut ensuite le 24 septembre 768, et fut enterré à Saint-Denis, après avoir régné onze ans comme maire du palais, et seize comme roi; il voulut lui-même être enseveli comme un pénitent, à la porte de l'église, et la face contre terre (2).

Fils de Charles Martel et père du plus illustre de

(1) Voir le quatrième continuateur de Frédégaire.

(2) « Si dient aucuns qu'il voult ainsi estre ensepulturé, pour le pechié « de son pere, qui les dismes avoit tollues aus esglyses. » (*Chron. de Saint-Denis*.

Digitized by Google

nos rois, Pepin se montra digne de cette lignée de héros. Politique adroit, guerrier infatigable, homme d'État et grand capitaine, il se fit pardonner son avénement au trône en réhabilitant aux yeux des peuples le titre de roi, depuis longtemps avili. Son génie militaire et la vigueur de ses entreprises portèrent plus loin que jamais la gloire des Francs; mais, quelle que soit la grandeur de son règne, elle doit disparaître devant celle du règne de son fils; et c'est ce qui fut clairement marqué par cette inscription gravée plus tard sur son tombeau : « Ici repose Pepin, père de « Charlemagne. »

Pepin est surnommé le Bref à cause du peu d'élévation de sa taille. Quelques seigneurs plaisantaient sur ce défaut naturel; il en fut informé, et résolut de leur imposer silence. L'occasion se présenta bientôt. Il donnait un jour à ses courtisans le spectacle du combat d'un lion avec un taureau : déjà ce dernier allait succomber sous les furieuses étreintes de son ennemi, lorsque Pepin, se tournant vers les seigneurs, leur demanda qui d'entre eux se sentirait assez de courage pour aller séparer ou tuer ces redoutables animaux; personne n'osa répondre. « Ce sera donc moi, » dit le roi des Francs; et, tirant son sabre, il se jette dans l'arène, va droit au lion, lui coupe la gorge, et, sans perdre de temps, décharge un si rude coup sur le taureau, qu'il lui abat la tête. Tous les assistants demeurèrent frappés de cette force et de cette audace, et Pepin leur dit avec fierté : « David était petit, et il « a vaincu le géant Goliath; Alexandre, en dépit de sa « taille peu élevée, surpassait en force ses plus illustres

Digitized by Google

« généraux. » Alors les courtisans s'écrièrent, dans leur langage hyperbolique, qu'il était digne de l'empire du monde. Cette anecdote est racontée par le moine de Saint-Gall; mais plusieurs historiens modernes la révoquent en doute, sans donner de leur sentiment aucune raison solide. Quoi qu'il en soit de son authenticité, elle est plus digne de foi qu'une autre légende fort peu accréditée d'ailleurs, et d'après laquelle Pepin, se trouvant à Aix-la-Chapelle, aurait lutté contre le démon en personne, et vaincu par les armes matérielles, surtout par le signe de la croix, le dangereux ennemi du genre humain. Cette naïve chronique renferme un sens caché que les chrétiens devinent sans peine; mais, envisagée sous le point de vue historique, elle sert à peindre l'esprit et les mœurs d'une époque.

Charles et Carloman, héritiers de Pepin (768), après avoir honoré leur père par de pompeuses funérailles, ne tardèrent pas à prendre possession des royaumes qui leur étaient échus. Le 9 octobre, l'un et l'autre furent reconnus et proclamés rois, le premier à Noyon, l'autre à Soissons, « en vertu du consentement des grands et de la consécration des évêques. » On sait d'ailleurs qu'ils avaient déjà été sacrés par le pape Étienne II au mois de juillet de l'an 754, et que leur avénement au trône, sanctionné d'avance par l'Église, ne pouvait rencontrer aucun obstacle. Charles ou Carl, l'aîné des deux frères, était âgé d'environ vingt-sept ans le jour où il prit possession de ses États; Carloman était plus jeune d'environ huit années. Tout indiquait, il faut le dire, que les deux frères ne gouverneraient point en paix

Digitized by Google

leurs provinces, et que, des deux côtés, ils saisiraient tous les prétextes de guerre et de lutte qui pourraient se produire. Quoi qu'il en soit, le partage qu'avait fait Pepin entre ces deux princes ne fut point exactement maintenu par eux. Avec l'assentiment des seigneurs, des évêques et des leudes, ils convinrent que le roi Charles aurait pour sa part l'ancien royaume de Pepin, c'est-à-dire la Neustrie et la Bourgogne, tandis que son frère Carloman régnerait sur l'Austrasie et sur les provinces germaniques. L'Aquitaine échut à Charles, au moins pour la plus grande part; et ce prince, non content de ces vastes domaines, mit également la main sur une portion du territoire d'Austrasie. Cette audacieuse usurpation aurait infailliblement amené la guerre entre Charles et Carloman; mais des dangers communs que leur suscitèrent leurs irréconciliables ennemis leur firent une loi de se concerter et de s'entendre pour y faire face.

Et d'abord le théâtre de la lutte fut transporté en Aquitaine. Après la mort sanglante de Waïfer et la victoire de Pepin, Hunald, l'ancien duc d'Aquitaine, qui s'était fait moine, sortit du cloître où il avait vécu ignoré pendant plus de vingt-trois ans: il était père de Waïfer et fils d'Eudes, et comme eux animé d'une haine farouche contre la domination des Francs. Ayant donc jeté le froc, ce vieillard, presque octogénaire, se mit à parcourir les États dont Pepin avait dépossédé la race de Charibert, et il appela partout le peuple à secouer le joug carlovingien. Les mécontents, si nombreux en Aquitaine, se rallièrent à lui, et tout indiqua bientôt que la révolte aurait de sérieuses rami-

Digitized by Google

ficati ons en Wasconie (768-769). Charles, fils aîné de Pepin, et qui avait reçu en apanage le pays où le vieil Hunald suscitait la guerre, se hâta de faire appel au concours de Carloman, et tous deux franchirent la Loire à la tête de leurs armées. Leur bonne intelligence ne fut pas de longue durée : arrivé dans le Poitou, Carloman, selon toute apparence, eut à se plaindre des hauteurs et des prétentions de son frère, et il revint sur ses pas. Charles, abandonné à ses seules ressources, appela à lui quelques renforts ; et dès qu'il les eut reçus, il se porta rapidement sur le territoire qui est situé entre la Dordogne et la Garonne, et qui servait alors de théâtre aux entreprises d'Hunald. Lupus, parent de ce vieillard, et qui avait reçu de Pepin, à titre de vassal et de tributaire, l'administration de l'Aquitaine et de la Wasconie, se montra infidèle aux traditions de sa famille, et, au lieu de répudier le protectorat des Francs, il ne craignit pas de livrer au roi Charles et à ses leudes l'opiniâtre Hunald et sa femme. Telle fut la fin d'une révolte qui n'interrompit que peu de temps la soumission de l'Aquitaine. Afin de tenir en respect cette contrée, le roi Charles fit élever, près du confluent de la Garonne et de la Dordogne, une forteresse qui reçut le nom de Franciac, et paraît porter aujourd'hui celui de Fronzac ; il revint ensuite dans le royaume des Francs, emmenant avec lui Hunald prisonnier. La captivité de ce vieux chef dura deux ans, au bout desquels il réussit à s'évader et à se réfugier à Rome, auprès du pape : nous ne tarderons pas à voir que, toujours dévoué à lutter contre les Francs, il se réfugia à Pavie auprès de Didier, roi des Lombards.

Digitized by Google

Le gouverneur de Wasconie, Lupus, avait acheté la clémence de Charles en trahissant Hunald : or un fils de Waïfer, qui portait également le nom de Lupus, releva le drapeau de l'indépendance pour lequel avaient lutté tour à tour un des Hunald et Waïfer, ses avantureux prédécesseurs ; à la tête d'un corps de partisans, il se jeta sur les provinces qu'administrait son cousin Lupus pour le compte des Francs, et il chassa de son gouvernement cet indigne rejeton des ducs d'Aquitaine. Peu de jours après, Lupus II fut reconnu pour chef de la Wasconie et de l'Aquitaine, et l'histoire ne dit pas pour quelle cause le roi Charles n'entreprit nullement de le punir et de le dépouiller de ses domaines. Peut-être le nouveau duc se résigna-t-il, au moins en apparence, à reconnaître la suprématie et le protectorat des Francs; et ceux-ci, pour ne point recommencer une lutte désastreuse, affectèrent-ils de se contenter de cette soumission douteuse.

D'autres soins préoccupaient le fils aîné de Pepin, et attiraient ses regards du côté de l'Italie. Le roi des Lombards, Didier, toujours ennemi des papes, cherchait à se ménager d'importantes alliances. Après avoir marié sa fille Lutberge à Tassillon, duc de Bavière, il proposait de faire épouser Ghisèle, fille de Pepin, par l'un de ses fils, et de donner Désidérata (Désirée), sa seconde fille, à Charles ou à Carloman, les plus redoutables de ses voisins. La reine Bertrade, mère de ces deux jeunes rois et veuve de Pepin, prêtait l'appui de son intervention et de ses conseils à cette double alliance matrimoniale ; mais le pape Étienne III, toujours en butte aux menaces de Didier,

Digitized by Google

voyait avec douleur une combinaison qui devait avoir pour but d'unir la puissance des Francs, ses protecteurs, à celle des Lombards, ses ennemis. Il écrivit donc aux deux rois francs de repousser avec horreur l'alliance que proposait Didier, et ses instances, ou pour mieux dire ses remontrances paternelles, étaient d'autant plus vives que Carl et Carloman, déjà légitimement mariés, ne pouvaient sans crime répudier leurs femmes et contracter une nouvelle union au pied des autels. Telles étaient encore les mœurs des barbares, que le principe de l'indissolubilité du lien conjugal ne cessait d'être méconnu par les rois francs et par les leudes, et que le clergé des Gaules ne parvenait pas à faire entièrement respecter, à cet égard, les lois divines : disons même que plus d'une fois, par faiblesse ou par ignorance, il avait paru autoriser des divorces que l'Église catholique, en la personne de son chef, condamnait avec une sainte et persévérante énergie.

Les lettres du pape Étienne III aux princes francs nous ont été conservées; elles témoignent de la crainte qu'inspirait au pontife l'ambition de Didier et de la nation lombarde; elles respirent une répugnance si vive, que nous avons peine, de nos jours, à en comprendre l'expression. Le souverain pontife conjurait les deux rois de ne point se souiller « par une alliance avec la nation perfide et infecte des Lombards, dont naissaient des enfants lépreux; » il ajoutait, avec une courageuse fermeté, qu'il ne leur était pas permis de répudier leurs épouses légitimes, et d'imiter en cela la conduite des païens : « Que Dieu vous préserve de

ce crime, disait-il, vous qui êtes une nation sainte et un sacerdoce royal ! » Nonobstant ces avertissements du chef de l'Église, les intérêts de la politique temporelle furent seuls écoutés, et le roi Charles épousa Désidérate, princesse des Lombards, après avoir éloigné de lui sa première femme. Quant à Ghisèle, sœur des deux rois, elle refusa d'accepter pour mari le fils de Didier, et voulut se consacrer à Dieu dans un cloître. Peu de temps après, elle mourut abbesse de Chelles (770-771). Vers le même temps, la mort délivra Charles d'un concurrent et d'un rival : son frère Carloman, encore fort jeune, descendit au tombeau, laissant pour héritiers deux fils presque au berceau, que la reine Girberge, leur mère, conduisit auprès de Didier, roi des Lombards, comme si elle eût voulu implorer en leur faveur la protection de ce prince.

Sans paraître se soucier des droits de ses neveux, agissant comme on l'eût fait à l'égard d'un royaume abandonné, d'une couronne vacante, Charles prit possession des États de Carloman, et fut, à ce titre, acclamé roi par les évêques et les leudes. Peu de temps après, le roi des Francs répudia Désidérate, fille du roi des Lombards, et la renvoya à son père. Tout porte à croire qu'en prenant cette détermination imprévue, Charles ne fit que céder aux exhortations du pape et aux remords de sa conscience ; mais il arriva qu'un mariage, naguère conclu dans le but d'établir des liens d'amitié entre les Lombards et les Francs, n'eut d'autre résultat que de susciter entre eux des causes inévitables de haine et de vengeance. En la même année mourut le pape Étienne III ; mais, avant

Digitized by Google

de fermer les yeux, le chef de l'Église eut la consolation d'entrevoir le terme des dangers et des afflictions dont Rome se trouvait menacée par la double hostilité des Grecs et des barbares. Pour la papauté et pour les peuples, une ère nouvelle allait commencer en même temps que le règne de Charlemagne.

Digitized by Google

CHARLEMAGNE, roi des Francs.

PREMIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE.

(771-800.)

Pour nous conformer aux traditions des peuples, et en quelque sorte par nécessité, nous désignerons désormais le fils aîné de Pepin, Carl-le-Grand, sous le glorieux nom de Charlemagne, consacré par l'admiration des siècles, et que nulle école sérieuse n'a osé remplacer par une autre appellation mieux en harmonie peut-être avec le texte latin : il serait puéril d'affecter une exactitude de terme que démentiraient à chaque page les habitudes de l'histoire.

Lorsque la mort de Carloman laissa Charlemagne chef et unique souverain de la monarchie, la domination des Francs s'étendait, au delà du Rhin, jusqu'à la Saale, rivière qui séparait les Thuringiens, sujets des rois carlovingiens, du pays des Sorabes, peuples de race slave, d'où sont descendus les Serbes, et qui depuis longtemps étaient établis dans la Germanie centrale. Les anciens royaumes de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne conservaient à peu près les mêmes limites que leur avaient données les rois mérovingiens; mais ils obéissaient à un seul maître, sans revendi-

Digitized by Google

quer une nationalité distincte. L'Aquitaine, agrandie de la Septimanie, subissait le joug, plutôt vaincue que conquise; une portion de son territoire, la Wasconie, qui recevra plus tard le nom de Gascogne, obéissait à un chef particulier, duc ou prince, administrant sous la tutelle et sous la surveillance des Francs. Au delà des Pyrénées, quelques cantons, désignés sous le nom de Marches d'Espagne, faisaient partie du royaume carlovingien, et touchaient à la vallée de l'Èbre par leurs extrêmes limites. Une moitié de l'Helvétie gauloise appartenait directement aux Francs; l'autre, c'est-à-dire la moitié orientale, dépendait de l'Allémanie, et n'était que tributaire. Entre le royaume de Bourgogne, soumis aux Carlovingiens, et la monarchie italienne des Lombards, à la veille de sa ruine, s'étendait et se développait la chaîne des Alpes. Les autres frontières du pays des Francs s'appuyaient comme aujourd'hui sur l'Océan et la Méditerranée. En Germanie, plusieurs peuples vassaux formaient comme autant d'avant-gardes de la civilisation franque contre les barbares : c'étaient les Frisons, deux fois subjugués par Charles Martel; les tribus de la Souabe (les anciens Suèves) que Carloman, frère de Pepin, avait soumises; les Bavarois que gouvernait encore Tassillon, neveu de Pepin, si souvent ramené par la force à subir le joug des Francs; c'étaient enfin les Esclavons Carinthiens, limitrophes de l'empire des Avares. Par delà les provinces sujettes ou tributaires des Carlovingiens, étaient les Sarrasins au midi, les Grecs et les Avares à l'orient, quelques nations esclavones en face de la Thuringe, et surtout,

Digitized by Google

du côté du Wéser, les Saxons, qui ne cessaient d'épier des occasions de soulèvement et de révolte. Plus loin apparaissaient les Danois et les Normands (ou hommes du Nord), hardis et infatigables pirates qui, sans relâche, menaçaient les vassaux, les tributaires et les alliés des Francs, en attendant le jour, déjà prochain, où ils oseraient entamer l'empire même de Charlemagne.

Au delà du territoire des Bavarois, et derrière la rivière d'Ens, la domination des Francs rencontrait celle des Avares, peuples de la famille des Huns, dont les immenses domaines, bornés au midi par la Drave et le Danube, s'étendaient jusqu'à la mer Noire et par delà les contrées où s'élève la moderne Odessa. Les régions que nous appelons aujourd'hui provinces Danubiennes, Hongrie, Moravie (ancienne patrie des Quades), aussi bien qu'une grande partie de l'Autriche actuelle, dépendaient de cette monarchie Avare, débris de l'empire d'Attila, qui s'appuyait, vers l'occident, aux montagnes des Bohêmes. Ces derniers, également de race slavone, étaient bornés au levant par les Slavons moraves, au couchant par la Bavière transdanubienne, et par la Thuringe : ils habitaient les terres qu'avaient jadis peuplées les Marcomans, et ils tenaient leur nom des Boïes, colonie gauloise dont l'établissement sur les terres teutoniques remontait peut-être au fabuleux Sigovèse. Au delà des Bohêmes, et des deux côtés de l'Elbe, campaient les hordes slavones, que nous avons déjà mentionnées sous le nom de Sorabes : ces peuplades, attenantes à la Thuringe, s'étendaient aussi sur la droite de l'Elbe, en

Digitized by Google

face de la Saxe méridionale; plus bas, jusqu'à la mer Baltique, tout le pays qui borde l'Elbe et l'Oder, et qui comprenait une partie notable de la vieille Germanie abandonnée de ses anciens peuples vandales, burgondes, goths, hérules, était alors occupé par diverses nations de race esclavone : c'était entre autres la peuplade des Obotrites, établie dans ce que nous appelons le Mecklenbourg, et qui confinait à la Saxe orientale; à l'est des Obotrites étaient les Wiltzes, leurs ennemis, qui ne cessaient de les harceler : les Wiltzes, également appelés Wételabes, habitaient vers l'embouchure de l'Oder, en face de l'île de Rugen, les cantons qui correspondent aujourd'hui à la Poméranie occidentale; non loin d'eux, à la pointe du moderne Holstein, étaient les Wagres; au-dessus des Wagres et des Obotrites, sur la rive même de l'Elbe, étaient les Polabes, les uns et les autres d'origine slave, et dont il serait impossible de déterminer exactement les limites. C'était le temps où l'heptarchie anglo-saxonne subsistait encore, et embrassait, dans la Grande-Bretagne, l'Angleterre actuelle, moins le pays de Galles, et, en outre, la partie méridionale de l'Écosse. Les sept ou huit petits royaumes qu'allait bientôt absorber, sous un sceptre unique, Egbert, roi de Sussex, donnaient au monde le triste spectacle de luttes, d'usurpations, de déchirements et de guerres civiles qui les épuisaient tour à tour : au dehors, la race bretonne se maintenait toujours indomptée dans le pays de Galles; et les Scots, toujours remuants, semblaient suspendus sur les têtes de l'heptarchie comme une menace permanente.

La plus grande partie de l'Espagne était encore courbée sous le joug des Maures, et le califat de Cordoue, au pouvoir de la dynastie des Ommiades, n'était en réalité qu'une vaste province musulmane. Cependant, depuis plus d'un demi-siècle, le drapeau de l'indépendance chrétienne, arboré par Pélage et par ses fils, se déployait peu à peu sur un territoire reconquis, toujours augmenté, et qui portait déjà le nom de royaume des Asturies. En attendant le jour, encore éloigné de sept ou huit siècles, où cette croisade catholique affranchirait du joug des Maures le dernier village espagnol, les provinces mahométanes de la Péninsule obéissaient à l'Ommiade Ald-el-Rhaman, échappé de la destruction de sa race, et qui, l'an 138 de l'hégire (756), avait été reconnu roi d'abord dans Archidona, et bientôt après à Séville, à Cordoue et dans toute l'Andalousie. Sous ce nouveau maître, Cordoue devint la capitale du califat d'Occident, tandis que les Abassides, implacables ennemis des Ommiades, établissaient à Bagdad le siége principal de leur immense empire et du califat d'Orient. Or, tandis que l'islamisme, partagé en deux puissantes branches, prenait ainsi possession de toutes les contrées qui s'étendent du Douro aux bouches de l'Indus, et du royaume de Fez à l'empire du Thang ou des Chinois, déjà commençaient à poindre, au nord de l'Europe, les royaumes des Danois et des Suédois, et vers les extrémités orientales, sur la Vistule et le Dniéper, les tribus dont le nom (Polénés, Slaves de la plaine) n'avait plus qu'une transformation à subir avant de constituer la nation polonaise.

Digitized by Google

Cependant, sur les deux rives du Volga, et de la mer Caspienne à l'empire des Avares, se développait, sur des steppes incultes et sur des déserts glacés, la domination des Khazars et celle des Finnois orientaux, héritiers des Scythes et des Massagètes. Ces barbares ne prenaient encore aucune part aux événements de l'Europe, et la civilisation, renaissant partout où se montrait un apôtre ou un martyr chrétien, ne connaissait pas même le nom de ces ennemis.

L'empire grec présentait, depuis deux siècles, le honteux spectacle d'un peuple livré aux révolutions, à la corruption, à la fraude et au crime : entouré de toutes parts de nations barbares, encore mal assises et souvent ébranlées ou déplacées par des secousses subites, exposé à des assauts continuels et à de fréquentes invasions, cet État, déchu de sa grandeur antique, jouet des mahométans de l'Asie, objet de pitié et de mépris, avait eu à sa tête, depuis la mort d'Héraclius, une série de monstres couronnés dont les noms ne méritent pas de figurer dans les annales franques, et qui, pour la plupart, restèrent étrangers à l'histoire de notre pays. Depuis longtemps l'édifice élevé par Justinien et consolidé par Bélisaire avait commencé de périr, lambeaux par lambeaux ; comme le Rhin, l'empire d'Orient se perdait obscurément dans les sables, avant d'arriver à son dernier jour : en attendant, il subissait le joug des bourreaux, des courtisans et des eunuques, et la dynastie isaurienne, qui venait de succéder à la race dégradée des Héraclides, ne se distinguait de cette dernière que par une disposition furieuse à persécuter l'Église

et à faire prévaloir partout la grossière hérésie des iconoclastes. Ces violences, ces crimes, ces attentats avaient eu pour contre-coup d'habituer les peuples d'Occident à mépriser la puissance grecque, et à considérer comme légitime toute tentative qui aurait pour but de secouer son joug honteux ; et c'est ainsi que la papauté, longtemps traitée en vassale par les indignes successeurs de Théodose, se trouva miraculeusement affranchie de la tutelle des empereurs grecs, en attendant le jour où l'épée des Carlovingiens découperait pour elle un royaume indépendant au milieu de l'Italie. Il y avait déjà plus d'un demi-siècle que le pape Grégoire, protestant avec une sainte énergie contre les excès des monarques grecs, avait écrit à l'un d'eux, à Léon l'Iconoclaste : « Dieu m'est témoin que j'ai fait recevoir vos lettres et vos images par les rois d'Occident, vous comblant de louanges pour vous assurer leur paix. Maintenant ils ont vu que vous aviez fait briser l'image du Sauveur, et mettre à mort je ne sais combien de femmes en présence d'étrangers, Romains, Francs, Vandales, Goths et Africains. Et voilà que vous pensez nous effrayer, et vous dites : J'enverrai à Rome ; je briserai l'image de saint Pierre, et j'enlèverai Grégoire chargé de fers, comme mon prédécesseur Constant fit enlever Martin. Cependant vous devez savoir et tenir pour certain que les pontifes sont à Rome comme un mur inébranlable, comme un double rempart, comme des arbitres de paix et des modérateurs entre l'Orient et l'Occident... essayez, et vous verrez tous les Occidentaux prêts à venger les injures dont vous affligez l'Orient. »

Digitized

L'empereur Léon l'Isaurien, à qui s'adressaient ces énergiques paroles, avait eu pour successeur, en l'an 741, ce même Constantin Copronyme dont nous avons déjà stigmatisé les violences lâches et criminelles contre l'Église orthodoxe et le culte des images : abandonné aux plus infâmes débauches, livré aux pratiques de la magie, persécuteur et bourreau des évêques et des moines, il souffrait ignominieusement que l'empire tombât pièce à pièce au pouvoir des Sarrasins et des Bulgares. L'histoire frémit d'horreur au spectacle des supplices qu'il inventa pour punir la généreuse résistance des catholiques. Constantinople n'offrait à tous les regards, sous le règne de ce monstre, qu'une population de misérables en proie à la corruption, et qu'une élite de confesseurs et de prêtres à qui les exécuteurs impériaux crevaient les yeux, coupaient le nez, arrachaient la langue, et prodiguaient des traitements encore plus horribles. Mais la révolte contre Dieu et son Christ enfantait une moisson de mort, et tels fléaux que le ciel déversait sur l'empire grec ajoutaient aux épreuves de cette nation sans l'éclairer, sans lui faire enfin produire des œuvres de repentir et de pénitence.

Par bonheur pour l'Église et pour la gloire même de l'humanité, l'Occident, nonobstant ses causes de déchirements et de luttes, donnait au monde d'autres exemples : si les chefs des Francs conservaient encore des mœurs rudes et barbares, du moins aspiraient-ils de bonne foi à servir la vérité et à faire triompher la justice. De Clovis à Charles Martel, et de Charles Martel à son petit-fils Charlemagne, les rois de la Gaule

Digitized by Google

neustrienne et les chefs austrasiens avaient souvent tiré le glaive pour assurer la liberté de l'Église; et Dieu, pour les récompenser de leurs efforts, leur préparait une ère de grandeur sans égale dans le passé de notre pays : période magnifique, qu'embrasse tout entière le règne de Charlemagne, et que nous osons à peine raconter, tant ce récit dépasse nos forces. Plus de dix siècles se sont écoulés depuis la mort de ce puissant monarque, et son souvenir grandit d'âge en âge. Chaque peuple du continent européen remonte à lui comme au point de départ de sa propre existence : la Gaule, qui se perdait pour ainsi dire dans la vaste étendue de ses possessions; l'Allemagne, qu'il couvrit de champs de batailles pour la constituer sur une base nouvelle; l'Espagne, dont il fut le modérateur; l'Occident et l'empire romain, qu'il fit renaître de leurs cendres, sont autant de contrées où sa mémoire est demeurée l'objet d'un culte spécial, que l'historien n'envisage qu'avec étonnement. Qu'ajouterons-nous si, pour couronner le tableau de son immense renommée, nous remarquons que le ciel même revendique ce roi des Francs pour l'un de ses saints?

Charlemagne, comme l'avait été Clovis dans des conditions moins heureuses, fut l'homme de la civilisation et de la conquête. Clovis avait régénéré la Gaule; Charlemagne arracha à la barbarie la Germanie et le monde teutonique. Clovis, rassemblant avec peine les éléments d'une société à demi-sauvage, avait trouvé dans le principe de la religion catholique un appui assez fort pour pouvoir créer un ordre nouveau, et faire succéder l'état de peuple à l'état de

Digitized by Google

horde. Charlemagne, chef d'une nation déjà catholique et disciplinée, posa d'une manière définitive les fondements de la puissance temporelle de l'Église, et termina l'invasion des barbares. L'un, chef de tribus farouches et insoumises, triompha souvent par la ruse et par le meurtre; l'autre, plein du sentiment de sa force et de sa mission, dompta ses ennemis en les écrasant de son courage; tous deux législateurs, tous deux chargés d'une mission semblable, et laissant à des successeurs indignes de venir sur leurs traces la tâche qu'ils avaient laborieusement commencée; tous deux, enfin, différents en cela peut-être, que l'un, Clovis, semble avoir été traîné à la remorque de son peuple, tandis que Charlemagne parut plus grand que sa nation et que son siècle.

La guerre que ce roi des Francs commença alors contre les Saxons fut la plus longue, la plus sanglante de celles qu'il entreprit, et celle qui fatigua le plus la nation. Ces barbares peuplaient le nord de la Germanie. D'abord contenus au delà du Wéser et soumis à un tribut par les Mérovingiens, la faiblesse des rois fainéants et les agitations intérieures qui épuisaient la Gaule leur permirent de franchir ce fleuve et de ravager l'ancien pays des Francs, l'une des dépendances septentrionales du royaume d'Austrasie. Souvent battus et mis en fuite, ils ne se laissaient point décourager par leurs défaites, et revenaient avec des forces nouvelles. C'est ainsi que les Francs eux-mêmes, trois siècles auparavant, avaient plusieurs fois inondé la Gaule, malgré les efforts des gouverneurs de l'empire. Des missionnaires chrétiens avaient été envoyés

chez les barbares sous le gouvernement de Charles Martel et de Pepin; mais les Saxons, livrés aux superstitions des peuples scandinaves, opposaient une résistance sauvage aux progrès de l'Évangile. Étaient-ils vaincus et réduits à l'impuissance? ils courbaient la tête, recevaient le baptême, et se pliaient aux cérémonies du culte catholique : les Francs se retiraient-ils tranquilles et pleins de confiance? les nouveaux convertis brûlaient les églises, égorgeaient les missionnaires, et couraient en foule se prosterner aux pieds de leurs idoles. « D'autres causes d'ailleurs, dit l'historien Éginhard, pouvaient chaque jour troubler la paix. Nos frontières rencontraient les leurs presque toujours dans des plaines ouvertes, à la réserve d'un petit nombre d'endroits où d'épaisses forêts et des montagnes séparaient nos limites. Ces plaines étaient sans cesse exposées au carnage, aux rapines et aux incendies des Saxons. Aussi les Francs en étaient tellement irrités, que non-seulement ils leur rendaient la pareille, mais qu'ils crurent de leur dignité d'entreprendre contre eux une guerre ouverte. Cette guerre, commencée de part et d'autre avec beaucoup d'animosité, se continua pendant trente-trois ans avec plus de dommage encore pour les Saxons que pour les Francs. Elle aurait fini plus tôt, si la perfidie des Saxons l'eût permis. On ne saurait dire combien de fois ils furent vaincus, combien de fois ils se rendirent en suppliants au roi, promettant de faire ce qui leur était ordonné, livrant sans retard des otages et recevant nos ambassadeurs. Quelquefois ils étaient tellement domptés et abattus, qu'ils promettaient d'aban-

Digitized by Google

donner le culte des démons et de se soumettre à la foi chrétienne. Mais s'ils paraissaient quelquefois enclins à le faire, on les retrouvait bientôt après empressés à détruire ce qu'ils avaient fait ; en sorte qu'on ne saurait dire auquel des deux partis ils se montrèrent plus faciles... Mais la grandeur d'âme du roi et sa constance dans la bonne ou mauvaise fortune ne purent jamais être vaincues par leur légèreté ; jamais il ne se rebuta de ce qu'il avait commencé, jamais il ne laissa aucun de leurs outrages impunis, jamais il ne négligea ou de conduire une armée contre eux ou de l'envoyer sous les ordres de ses comtes, pour venger leur perfidie et leur infliger la peine qu'ils avaient méritée, etc. »

Ce qui ressort le plus clairement du récit d'Éginhard et de la lutte opiniâtre qui depuis près de deux siècles existait entre les Francs et les Saxons, c'est qu'il y avait deux Germanies : l'une à demi romaine, à demi civilisée et presque entièrement chrétienne, celle que nous appelons le royaume d'Austrasie ; l'autre toujours sauvage et païenne, semblable, sous beaucoup de rapports, à ce qu'elle avait été au temps de Tacite, et qui résistait énergiquement pour le maintien de ses mœurs, de ses lois et de ses dieux : c'est cette dernière que représentait la Saxe au déclin du huitième siècle et à la mort de Pepin. Nous ne saurions trop insister sur cette vérité historique, dont la démonstration résulte des faits eux-mêmes, et qu'il importe de ne jamais perdre de vue, si l'on veut se faire une idée juste de la mission de Charlemagne et de la grandeur du conflit suscité, sous son règne, entre la civilisation et la société barbare : celle-ci devait être

Digitized by Google

vaincue, c'est sa destinée inévitable lorsqu'elle se trouve en présence de sa rivale. Il y a dans l'histoire de tous les peuples, à un moment plus ou moins rapproché de leur origne, une période durant laquelle deux tendances se manifestent, deux génies opposés se révèlent. La nation se scinde en deux parts : l'une s'attache au sol par la religion, la propriété, les institutions, et le besoin des jouissances matérielles; l'autre continue de répudier tout ce qui fixe les hommes au territoire, tout ce qui est en contradiction avec les bonheurs de la vie errante et les satisfactions nées de la guerre. Les invasions sont comme le mode accoutumé des peuples qui sont voués à ce double travail : leur mouvement jette d'un côté ceux que la civilisation attire à leur insu peut-être, ceux qu'elle absorbe, ceux sur lesquels elle réagit et dont elle triomphe, alors même qu'ils croient la subjuguer et la faire disparaître dans le désordre brutal de la force; il retient et refoule de l'autre côté ceux qui, au bien-être, à l'or, au luxe, aux oripeaux des cours monarchiques, préfèrent la vie âpre et rude des forêts, le droit que chacun se fait par le glaive, les profondeurs mystérieuses des bois, les incertitudes de la chasse et de la pêche, le culte des dieux grossiers et sanguinaires, mais redoutés par les ancêtres, et qui réservent aux braves le céleste hydromel, les louanges des Walkiries et les joies belliqueuses de la Valhalla. La Germanie à demi romaine, la Germanie à demi policée par le christianisme, comprenait les Francs d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne, et avec eux les peuples entraînés dans leur sphère, les Alemans, les Thuringiens, les Bavarois, les

Digitized by Google

Lombards eux-mêmes. La Germanie demeurée persévérante dans le culte de ses idoles et dans l'amour des traditions, c'était la confédération saxonne, ralliant à elle toutes les tribus décidées à rester barbares, des bords de l'Elbe à la Vistule, et des montagnes des Marcomans aux Alpes scandinaves. Les quelques lignes que nous avons empruntées à Éginhard, et les détails un peu concis que nous avons déjà donnés sur la ligue saxonne, ne suffisent pas pour initier le lecteur aux origines et à la consistance nationale de cette portion de la Germanie : on nous pardonnera sans doute, dussions-nous revenir sur nos pas, d'entrer ici dans quelques développements indispensables.

Les Saxons, dans l'origine, habitaient cette région de la Chersonnèse cimbrique qui, plus tard, a formé le Schleswig et le Holstein; ils peuplaient également la partie du littoral qui fait face aux îles de Busen, de Nordstrand et d'Héligoland; plus tard, leur nom s'étendit aux tribus de la basse Germanie qui s'étaient successivement rattachées à leur cause, et que l'on aurait pu croire placées sous leur protectorat. Vers le temps où s'ouvrit l'ère de Charles Martel, ils peuplaient, de l'Elbe à l'Yssel, un vaste territoire divisé en trois districts par deux lignes de retranchements. On appelait Ostphal le pays de l'est, Westphal celui de l'ouest, Engern la contrée du milieu. Ces barbares gardaient la mémoire de leurs anciennes émigrations. Ils se disaient venus du Nord, et de ces colonies de pirates qui vivaient dans les rochers de la Scandinavie; du nom de leur arme nationale (*sachs*), on les appelait les « *Grands-Couteaux*, les Saxons; » et les modernes

Digitized by Google

peuplades de l'Amérique du Nord, qui campent au delà du Missouri et vers les lacs du Canada, présentent sans doute un spectacle analogue à celui que donnaient au monde chrétien les Saxons à demi-sauvages de la période mérovingienne (1).

Cependant les Saxons étaient surtout des brigands de mer : sur de frêles vaisseaux, mais habitués à braver les fureurs de l'Océan, ils remontaient les grands fleuves de la Germanie et de la Gaule, et se faisaient gloire de piller les villes, de dévaster les provinces; dès l'enfance ils savaient manier une rame, hisser une voile, et conduire au milieu des vagues un grand bateau plat, bordé d'osier; on les voyait se réjouir aux approches des tempêtes qui devaient cacher leurs expéditions et disperser les flottes de l'ennemi (2); leurs bateaux tiraient si peu d'eau, qu'ils s'avançaient aisément à cent milles dans les grandes rivières; ils étaient si légers, qu'on les transportait aisément sur des chariots d'un fleuve à l'autre. Dès le cinquième siècle après Jésus-Christ, ils avaient pris place parmi les conquérants de la Grande-Bretagne, et avaient fondé, avec les Jutes et les Angles, l'heptarchie à laquelle leur nom est encore attaché; une ter-

(1) Voir dans les modernes les savantes pages de feu M. Ozanam, qui a si brillamment élucidé les origines germaniques. Voir pour le nom des Saxons ce passage de la chronique de Witikind : « *Fuerunt autem et qui hoc facinore nomen illis initium tradunt : cultelli enim nostra lingua Sahs dicuntur.*

(2) *Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus sperabat ; cui pelle solum fulcare Britannum Ludus ; et assuto glaucum mare findere lembo.* (*Sidon., in panegyr. Avit*, 369.)

Digitized by Google

reur sans égale précédait à ce nom, qui ne rappelait aux Bretons que des idées de carnage et de sang. Les Saxons, vainqueurs et maîtres de la Bretagne, avaient eu la triste gloire de faire disparaître de ce pays la religion, les mœurs, les lois que les Romains avaient cultivées au prix de tant d'efforts, et de supprimer par le fer les formes de la justice civile et criminelle, les rangs de la société, et tout ce qui rappelait le christianisme ou l'empire.

La nation se divisait en trois castes, les Ethelings, les Frilings, les Lassens, c'est-à-dire les nobles, les hommes libres et les affranchis; et leurs coutumes différaient peu de celles de l'antique Germanie. Les Saxons ne se mariaient qu'entre eux, gardant toutefois avec une inquiète jalousie la différence permanente des castes; nonobstant cette distinction originelle, les intérêts du peuple étaient communs : tous les ans, dans chaque canton, les trois ordres des affranchis, des libres et des nobles, élisaient douze représentants; ces députés rassemblés dans un lieu appelé Marklo, sur les bords du Wéser, au centre de la Saxe, y traitaient des affaires publiques. En temps de paix chacun vivait inviolable sur sa terre, sous l'autorité d'un juge cantonal. Trois chefs avaient, chacun pour sa circonscription, le droit de convoquer en armes les Saxons Westphaliens et Ostphaliens, et les Angrariens (ceux d'Engern). Si la guerre était générale, le sort désignait celui à qui tous devaient obéir. Les soldats chevelus, vêtus de saies, armés d'une longue lance, d'un bouclier court et du couteau, se rassemblaient autour de l'étendard sacré, où l'on voyait les images symboliques

du lion, de l'aigle et du dragon (1). Cette organisation vigoureuse et simple rappelait la Germanie de Tacite : ce qui la rendait plus forte encore dans ses effets, c'est qu'elle avait pour base l'idolâtrie teutonique, ce paganisme grossier mais tenace qui rattachait les peuples à leur patrie, en divinisant les bois, les fleuves, les moissons, et toutes les manifestations visibles de la nature. Aux yeux des Saxons, les Francs, les Goths, les Lombards, les Alemans, devenus chrétiens, n'étaient que des transfuges qui avaient à la fois déserté la terre natale et les dieux des ancêtres pour se plier aux lois, aux mœurs et aux dogmes religieux des Romains : ils avaient horreur de ces Germains qui reniaient les traditions du pays, et, loin de conclure volontairement alliance avec ces partisans du christianisme, ils tournaient leurs regards et leurs affections vers les peuples scandinaves, dont le paganisme était comme le frère aîné de leur propre culte ; et leurs pirates, revenant chaque année sous le toit natal pour y passer la saison d'hiver, les remplissaient d'une sombre exaltation et d'un sauvage fanatisme, en leur parlant des sacrifices humains d'Upsal et des banquets célébrés en l'honneur de Woden leur dieu, leur roi,

(1) *Sunt qui illorum lingua Adlingi, sunt qui Frilingi, sunt qui Lassi dicuntur.* (*Vit. S. Lebuini*, apud Pertz, II.) « *Et id legibus firmatum, ut nulla pars in copulandis conjugiis propriæ sortis terminos transferat, sed nobilis nobilem ducat, et liber liberam, libertus conjungatur libertæ et servus ancillæ,* » translatio S. Alexandri, Sachsenspiegel. Ce texte établit formellement les trois castes au-dessous desquelles figurent les esclaves. Et quant aux détails fournis sur le gouvernement et les mœurs militaires, voyez encore les savantes études de feu M. F. Ozanam, la chronique de Witikind, *Vitam S. Lebuini*, Adam de Brême, etc.

Digitized by Google

et l'auteur de leur race. Ajoutons que ces banquets sinistres n'étaient que trop souvent souillés par des vestiges d'anthropophagie, coutume abominable qui se trouve chez tous les barbares, et dont aucune société sauvage n'a pu se dire exempte (1).

Durant la période qui s'écoula de la décadence des Mérovingiens à l'affermissement de la maison d'Héristall, les Saxons avaient bien souvent entamé l'empire des Francs sur les frontières du nord, et on les avait vus subjuguer peu à peu les possessions transrhénanes de l'Austrasie. Rivaux des Francs au delà du Rhin, non-seulement ils s'étaient soustraits au faible tribut que les premiers Mérovingiens leur avaient imposé, ils aspiraient encore à englober dans leur confédération ou à occuper pour eux-mêmes les terres germaniques méridionales qui reconnaissaient la domination des Carlovingiens. Vainement les maires du palais d'Austrasie et les chefs du sang des Pepins avaient plusieurs fois ravagé la Saxe et arraché à ce pays une soumission précaire par de sanglantes défaites; les Saxons, toujours prêts à se parjurer et non réduits, n'étaient jamais las de combattre pour leur liberté et leurs idoles : héritiers de la puissance morale des Francs et des Thuringiens, ils visaient sans relâche à dominer la Germanie tout entière, et à maintenir, par leurs secours, leur dévouement et

(1) Au temps de Diodore de Sicile, les Celtes d'Irlande passaient pour cannibales; dans les temps héroïques de la Grèce, on retrouve l'histoire de Tantale et de Pélops; au treizième siècle de l'ère chrétienne, Albert le Grand visitait les peuples de la Poméranie pour y détruire l'horrible usage de dévorer les vieillards.

Digitized by Google

leurs exemples, toutes les peuplades du Nord, du Wéser à la Vistule, sous l'empire de l'idolâtrie, et dans la tradition politique et militaire de leurs ancêtres. En un mot, ils rassemblaient et constituaient au-dessous d'eux et autour d'eux une Germanie païenne, toujours immobile sur son territoire et par ses mœurs.

En face d'elle commençait à s'établir la Germanie chrétienne. Quatre évêchés couvraient la Franconie, la Hesse et la Thuringe; derrière cette première ligne, les Bavarois, les Alamans et les Francs occupaient des contrées jadis tributaires de Rome, mais entièrement absorbées désormais par le principe teutonique. Au delà venaient encore les Anglo-Saxons, dans la Grande-Bretagne; les Wisigoths, dans les Asturies; les Lombards eux-mêmes, dans l'Italie septentrionale; et ces divers peuples semblaient être sinon la Germanie proprement dite, la Germanie mère, du moins autant de colonies germaniques se rattachant par les traditions et le langage à la commune patrie. La mission de saint Boniface avait fondé l'Église d'Allemagne, la royauté de Pepin l'avait affermie; le règne de Charlemagne n'allait pas tarder à consolider, à étendre ses conquêtes, et à faire triompher, au delà du Wéser, la vérité et la civilisation chrétienne. Pour accomplir cette œuvre, ce grand homme avait besoin de briser plusieurs obstacles, et le premier qui s'offrait à lui était le peuple saxon. La guerre qu'il entreprit pour subjuguer ces barbares était comme l'avant-coureur des croisades du moyen âge, et voici dans quels termes naïfs un poëte, d'origine

Digitized

saxonne, en proclama le caractère providentiel : « L'Éternel, dit-il, qui dans sa miséricorde veut le salut du genre humain, avait connu que rien ne pouvait adoucir la dureté des Saxons; et afin de les forcer à subir le joug doux et léger du Christ, il leur donna pour maître et docteur de la foi le glorieux Charles, qui, les domptant par la guerre, sinon par la raison, devait les sauver malgré eux (1). » On verra bientôt agir et combattre ce rude apôtre.

Ainsi il ne s'agissait pas seulement, comme semble le dire Éginhard, d'une simple question de frontières et de quelques collisions suscitées par le désir du pillage : la question religieuse était au fond du débat, vivace et persévérante, et soutenue d'ailleurs par le glaive et l'incendie, comme savaient le faire des barbares de la veille et des barbares du lendemain. Il s'agissait d'extirper de la Germanie, ou du moins de rejeter loin de la vue des Francs, les débris du culte de Woden, de Dunar et de Saxnot; les derniers des Germains n'avaient pas moins à cœur d'en finir avec le christianisme, qui n'épargnait aucun anathème aux coutumes sauvages et sanglantes demeurées chères aux fils des vieux Teutons. L'étendard des Saxons appelait à sa défense les paganismes germaniques, scan-

(1) *O pietas benedicta Dei, quæ vult genus omne*
Humanum fieri salvum! Quia noverat hujus
Non aliter gentis molliri pectora posse...
Ob hoc doctorem talem fideique magistrum,
Scilicet insignem Carolum donavit eisdem,
Qui bello premeret quos non ratione domaret,
Sicque vel invitos salvari cogeret ipsos.
(*Poeta Saxo., ad ann.* 775.)

Digitized by Google

dinaves, slaves et finnois, également menacés par l'Évangile; derrière les Carlovingiens, leurs vassaux, leurs tributaires et leurs leudes, apparaissait l'Église catholique; et, pour être juste, nous devons même constater que, sur ce redoutable champ qu'allait défricher l'épée, les confesseurs, les martyrs et les apôtres du christianisme avaient depuis longtemps précédé les soldats, et préparé, par l'effusion de leurs larmes, de leur sang et de leurs prières, le difficile travail que devait compléter la guerre.

Un moine catholique nommé Liéfwin (*Lebuinus*) prêchait à cette époque les doctrines de l'Évangile aux peuplades païennes des bords de l'Yssel : il résolut de porter la foi chez les Saxons, et se rendit à l'assemblée générale de Marklo; et peut-être se sentait-il secrètement encouragé par les conseils de Charlemagne. Lors donc que les députés de la confédération saxonne se trouvèrent réunis, au moment où allaient commencer les sacrifices, le courageux apôtre chrétien apparut au milieu de l'assemblée, revêtu de ses habits sacerdotaux, portant dans ses mains l'image du Sauveur et le livre des saints Évangiles, puis il s'écria : « Les idoles que vous adorez ne vivent pas, elles n'ont point de sentiment, elles sont l'œuvre des hommes, et ne peuvent rien ni pour nous ni pour elles-mêmes. C'est pourquoi le seul Dieu, bon et juste, ayant pris vos erreurs en pitié, m'envoie parmi vous. Que si vous ne renoncez pas à l'iniquité, je vous annonce un malheur que vous n'attendez pas; car le Roi des cieux a ordonné d'avance qu'un prince fort, prudent, infatigable, viendrait, non de loin, mais de près, tomber

Digitized by Google

sur vous comme un torrent, afin d'amollir la férocité de vos cœurs toujours durs, et de faire courber vos fronts orgueilleux. D'un seul bond il envahira vos contrées, les dévastera par le fer et le feu, et emmènera vos enfants et vos femmes en captivité. » A ces paroles, une vive émotion se manifesta dans l'assemblée, et les Saxons, à demi-sauvages, se disposaient à massacrer sans pitié l'imprudent missionnaire, lorsque l'un d'entre eux, un chef nommé Buto, monta sur un tertre et dit à la foule : « Écoutez-moi, vous qui êtes les plus sages! Il nous est souvent venu des ambassadeurs des peuples voisins, Northmans, Frisons et Slaves; nous les avons reçus en paix, et, après avoir ouï leurs messages, nous les avons renvoyés comblés de présents. Cet homme étranger est l'ambassadeur d'un grand Dieu : oserez-vous le faire mourir? » Ce discours apaisa sur-le-champ la multitude barbare, et le prêtre catholique eut la permission de se retirer sain et sauf (1). On croirait lire une page de Cooper, et assister à un conseil tenu par les tribus indiennes de l'Amérique du Nord.

Cependant les prophétiques menaces de Liéfwin ne tardèrent pas à s'accomplir, et ce fut lorsque les Saxons, à l'issue d'une assemblée générale de leurs délégués, brûlèrent l'église de Deventer, récemment construite, et massacrèrent les chrétiens qui s'y étaient réfugiés.

On était alors au printemps de l'an 772 ; les Francs, de leur côté, se trouvaient convoqués à Worms, à l'assemblée du champ de mai. La nouvelle de l'attentat

(1) *Vita Lebuini, apud Pertz*, t. II.

Digitized by Google

commis par les Saxons les remplit d'horreur; ils entrèrent en armes sur le territoire de ces barbares, et le ravagèrent par le fer et par le feu. Charles remporta une grande victoire près du Wéser, et fit le siége d'Ehresbourg (bourg d'honneur) (1), ville principale des Saxons et métropole de leur idolâtrie. C'était là qu'un vaste monument, l'Irmensœul (*Hermann saule*, colonne d'Hermann), s'élevait, dit-on, en l'honneur du héros qui avait autrefois détruit les légions de Varus, et dont la Germanie avait fait un de ses dieux. Cette idole, grossièrement sculptée, était revêtue d'armes défensives; de sa main droite, dit un historien, elle portait un drapeau sur lequel on voyait une rose; de la gauche, une balance; sur son bouclier, un lion commandait à d'autres animaux; à ses pieds était un champ semé de fleurs. On expliquait tous ces symboles comme se rapportant aux joies si promptement flétries de la gloire militaire (2).

(1) Aujourd'hui Stadbergen, dans l'évêché de Paderborn; la chronique désigne ce lieu sous le nom de *Heresburgium*. C'était le centre du culte saxon.

(2) Éginhard désigne ce monument sous le nom d'*Irminsul*. Dans les vieilles légendes germaniques on emploie d'autres noms, tels qu'*Adurmensule*, *Hermesuel*, *Hormensule*, etc. Mille dissertations ont été publiées en Allemagne sur le caractère et la nature de cette divinité des Saxons. (V. Spelman, *in Irmensul*.) Au surplus, il y a quelque apparence de croire que cette colonne n'avait pas été élevée à la gloire d'Arminius ou Hermann seulement, mais bien en l'honneur du peuple germain tout entier. — *Hermann*, qui depuis est devenu le nom d'un homme ou d'un dieu, est probablement le nom même du peuple germain. *Saüle* signifie également colonne ou statue. Heer-man, ou Gheer-man, signifiait homme d'armée, homme de guerre : si les Germains l'adoptèrent pour leur nom national, c'était à cause de leur respect pour la valeur. Ils étaient, avant tout, *hommes d'armée*. Ainsi *Hermansul* signifiait vraisemblablement la

Digitized by Google

Le siége d'Ehresbourg ne fut pas de longue durée : cette forteresse ayant été emportée après un assaut très-meurtrier, l'armée des Francs renversa le monument national de la Germanie. La démolition du temple et de l'Irmensœul fut signalée par un événement bien digne de remarque. Depuis le commencement du siége, les soldats de Charles, privés d'eau, dévorés par le soleil, étaient consumés par une soif ardente. A peine eurent-ils détruit l'idole, qu'un torrent d'eau vive sortit d'une montagne voisine du camp, se répandit avec abondance dans la campagne et dans la vallée, et sauva d'une mort certaine les guerriers et les chevaux. Ce secours inespéré fut attribué à un miracle. Les chroniques ne nous ont guère transmis d'autres détails sur cette expédition, et l'histoire se voit réduite à leur emprunter le peu de lignes qu'elles renferment; le vieux poëte saxon qui a célébré, sur un mode assez vulgaire, la gloire de Charlemagne est presque aussi aride qu'Éginhard : « Le roi Charles, dit-il, convoqua à Worms une assemblée générale des grands de la nation (*Francorum proceres*), dans laquelle il décréta, de concert avec eux (1), de faire la guerre aux Saxons; car si la terre des Saxons touche à celle des Francs, et même si leurs limites ne sont pas

statue ou la colonne de l'homme de guerre, l'emblème, le symbole de la nation même. Des écrivains dignes de foi ont lu, à Hildesheim, dans le Rituel, une antienne chantée le dimanche à *Lætare*, en mémoire de la destruction de l'idole *Irminsul*, Hermann saule, colonne d'Hermann. La tradition veut que la grande colonne ait été donnée à l'église par Louis-le-Débonnaire.

(1) On voit que, du moins pour la forme, il était toujours nécessaire d'obtenir le consentement des Francs : le texte dit : *cum quibus... decrevit.*

bien déterminées, d'un autre côté, plus ces deux nations étaient rapprochées, plus la discorde jetait entre elles des motifs de division; et des deux pays, sans relâche, on portait sur la frontière voisine le meurtre, l'incendie et le pillage. Bien loin d'être dignes de porter le suave joug du Christ, les Saxons, livrés à toute la fougue de leur naturel sauvage, à la rudesse de leur esprit, étaient encore sous la puissance de l'erreur et du démon. Les Francs, au contraire, chrétiens depuis longtemps, fervents appuis de la foi catholique, dominaient un grand nombre de peuples : c'était sur le concours de ces nations soumises, et, avant tout, sur la puissance de Dieu dont ils suivaient scrupuleusement les commandements, qu'ils comptaient pour soumettre cette contrée. Pareils à un corps dont les membres seraient répandus çà et là et non réunis ensemble, loin d'obéir à un roi qui seul fût à la tête de la milice (1), les Saxons étaient divisés en plusieurs petits États, et comptaient presque autant de chefs que de villages... Voilà les peuples que Charles avait résolu de combattre; et sans retard, avec toutes les forces des Francs, il se mit à saccager et à brûler leur pays. Une citadelle fortifiée par la nature, et que l'art avait mise encore en plus fort état de résistance, se trouve sur son passage : il la prend. Les barbares la nommaient Ehresbourg (*barbara lingua... Eresburg*). Au même endroit existait une idole, divinité du pays, appelée Irminsul; c'était une colonne travaillée avec

(1) Ce passage est remarquable en ce qu'il indique les tendances de la politique et de la civilisation carlovingiennes.

Digitized by Google

beaucoup de soin et chargée d'ornements; le roi la renverse, et établit son camp tout près de ce lieu. La durée des chaleurs de l'été, le manque de pluie, brûlaient les champs; les fontaines desséchées ne contenaient qu'une aride poussière, et la soif commençait même à fatiguer le camp du roi, lorsque le Tout-Puissant, qui avait vu favorablement la destruction du temple profane, fit éclater son pouvoir en faisant sortir au milieu du jour, tout d'un coup, et du lit desséché d'un torrent qui se trouvait tout près, une source qui fournit assez d'eau pour les besoins de l'armée. Ensuite le roi se porta du côté du Wéser. » On voit que la légende et l'histoire marchent ici d'accord, et se prêtent un mutuel secours. Le récit naïf du poëte, contemporain de Charlemagne, est un témoignage d'autant plus précieux qu'il émanait d'un Saxon aussi bien que d'un chrétien.

Les Saxons implorèrent la clémence du vainqueur : Charles, que de graves intérêts appelaient au Midi, parut se contenter de leur soumission, et leur accorda la paix.

Le pape Adrien Ier, homme d'une prudence et d'une fermeté égales à sa vertu, occupait alors la chaire de saint Pierre. Il réclama de Didier, roi des Lombards, la portion des États pontificaux que ce prince retenait encore, malgré l'ancien traité de Pavie. Sur son refus, il s'adressa au roi des Francs, et l'invita à venir compléter l'œuvre commencée par son père Pepin. Charles hésita à entreprendre cette expédition, et fit faire à Didier des propositions avantageuses; mais il existait entre lui et le roi lombard une cause profonde de

Digitized by Google

ressentiment. Charles, qui avait épousé Désidérate (Désirée), fille de Didier, l'avait répudiée honteusement peu de temps après, cédant sans doute, comme on l'a vu plus haut, aux exhortations du pape et aux remords de sa conscience. Didier, aigri par le souvenir de cet outrage, et persuadé que le roi des Francs redoutait sa puissance, refusa de céder

Le Lombard, ennemi implacable de Charlemagne, avait pris sous sa protection les fils de Carloman, neveux de ce prince, et réclamait en leur faveur la restitution des états de leur père ; il exigeait en outre que le vénérable Adrien Ier se rendît à Pavie, et conférât l'onction royale aux deux enfants carlovingiens dépossédés du trône par leur oncle, du consentement des Francs. Le pape n'avait garde de faire droit à cette réclamation, et de se ranger, d'une manière éclatante, au nombre des adversaires de Charlemagne. Ce fut pour le roi des Lombards un prétexte de se maintenir en possession de l'exarchat de Ravenne et des autres cités pontificales, dont il cherchait à dépouiller l'Église. Plusieurs d'entre elles, et notamment celle de Bléra, furent livrées aux plus affreuses dévastations. Vainement le pape essaya-t-il de mettre un terme aux cruautés des Lombards : trouvant Didier sourd à ses plaintes comme à ses menaces, il ne put que redoubler d'instances auprès de Charlemagne. C'était à l'époque où ce prince guerroyait en Saxe, et cette circonstance le contraignit d'ajourner l'expédition qu'il avait résolu d'entreprendre de l'autre côté des Alpes.

Enfin, lorsqu'il eut pour quelque temps dompté les barbares des bords du Wéser (773), il se vit en

Digitiz

mesure de venir en aide au chef de l'Église. La ville de Genève, qui dépendait alors de la monarchie franque (Burgondie), fut désignée aux contingents militaires comme lieu de rendez-vous, et l'armée de Charlemagne se partagea en deux corps : l'un, conduit par le leude Bernard, oncle du roi, devait franchir le mont Joux, occuper le passage des Alpes et descendre en Italie; l'autre, sous le commandement direct de Charlemagne, devait suivre à travers les défilés du mont Cenis la route que parcouraient ordinairement les armées franques lorsqu'elles allaient guerroyer dans la Cisalpine (1). A l'aspect de ces deux formidables bandes, les Lombards se sentirent émus de frayeur. Cependant Adalghise, fils de Didier, réunit une armée nombreuse au pied des Alpes, et se posta avantageusement dans les gorges du mont Cenis. Les montagnes et les rochers étaient comme hérissés de soldats et de tours. Le passage était particulièrement fermé au val de *Suza* (dont une position conserve encore aujourd'hui le nom de *Chiusa*) par une ligne de bastions et de murailles qui s'étendait depuis le mont Porcarino jusqu'au bourg de Chiavri (*ad vicum Cabrium*). D'après quelques historiens, la résistance fut si vive, que Charlemagne, désespérant de pouvoir forcer le passage, songea un moment à rétrograder, lorsqu'un diacre nommé Martin, envoyé par Léon, archevêque de Ravenne, fit connaître au roi des Francs un sentier ignoré, et, par où ses troupes pourraient

(1) Charlemagne avait alors trente et un ans, l'âge de Napoléon lorsqu'il franchit les Alpes et conquit l'Italie à la bataille de Marengo.

défiler à couvert. Charlemagne mit à profit cet avis utile, et réussit à tourner la position des Lombards : ceux-ci prirent soudainement la fuite, et le roi des Francs, continuant sa marche, vint faire sa jonction avec Bernard, auprès du lac de Côme. Les chroniqueurs ne s'accordent pas sur les détails de cet événement, et plusieurs attribuent à la défection de quelques chefs lombards le succès rapide des Francs. Quoi qu'il en soit, Didier comprit toute l'étendue de l'orage qui allait fondre sur ses États : n'osant tenir davantage la campagne, et voyant les Alpes franchies en dépit des obstacles qu'il avait amoncelés à toutes les issues, il prit le parti de se jeter dans Pavie. Cette ville était alors grande et belle ; elle était ceinte de murailles hautes de soixante-dix pieds romains ; dix-sept portes s'ouvraient sur la campagne ; elle se hérissait de soixante-deux tours, et au lieu d'être, comme de nos jours, une sorte d'ossuaire historique, elle apparaissait vraiment la capitale d'un royaume guerrier et la hardie rivale de Milan et de Vérone. Là était le dernier retranchement de la monarchie des Lombards ; de la capitulation de cette place dépendait la couronne de Didier.

Charlemagne employa au siége de cette ville une partie de son armée, tandis que l'autre se portait à marches forcées sur Vérone, où s'était renfermé Adalghise, fils du roi des Lombards, avec la veuve et les fils de Carloman. Le siége de Pavie dura huit mois, la résistance fut persévérante : les autres cités lombardes ouvraient-elles leurs portes au vainqueur ? la présence de Didier et celle du vieux duc d'Aquitaine,

Digitized by Google

Hunald, moine et soldat tout ensmble, ne permettait pas à la garnison de fléchir et d'implorer le pardon. Cependant, décimés par les rigueurs d'un long siége, dévorés par les maladies, livrés aux horreurs de la famine, exposés aux fureurs de l'assaut, les habitants de Pavie ne partageaient ni le fanatique désespoir d'Hunald, ni l'énergique opiniâtreté du roi. On dédaignait leurs murmures aussi bien que leurs souffrances, et l'on combattait toujours, sans espoir d'être secouru, sans reconnaître du côté des Francs le plus léger symptôme de lassitude. Enfin, la population, réduite aux plus dures extrémités, se souleva contre son propre roi, et lapida le vieux duc d'Aquitaine Hunald, qui, toujours enflammé de haine contre les Francs, parlait de se défendre encore. Cet événement contraignit Didier à se rendre. Depuis longtemps Vérone avait ouvert ses portes, et Charlemagne avait fait conduire dans ses États d'Austrasie la veuve et les fils de son frère, dont l'histoire cesse de parler, et qui, selon toute apparence, s'éteignirent dans l'obscurité d'un cloître (773-774).

Cette guerre des Francs en Lombardie a laissé de plus vives traces dans les souvenirs populaires que dans les annales trop arides où les écrivains sont réduits à puiser. La chronique du moine de Saint-Gall l'a entourée de détails épiques ou romanesques qu'il ne faut pas accepter sans contrôle, mais qui n'en sont pas moins pleins d'intérêt, en ce qu'ils témoignent des impressions que ressentirent les peuples lorsque les leudes de Charlemagne apparurent au pied des remparts de Pavie : nous ne pou-

vons nous résoudre à ne point lui emprunter cette étrange page :

« Un des premiers seigneurs (*primis principibus*), nommé Oger (*Oggerum*), qui avait encouru la colère du terrible monarque, s'était réfugié auprès de Didier.

« Ayant appris la venue du redoutable Charles, ils montèrent (Oger et Didier) sur une tour très-élevée, d'où on pouvait voir au large son arrivée...

« Didier dit à Oger : Charles est-il dans cette armée si nombreuse? Mais celui-ci répondit : Ce n'est pas encore lui. Voyant l'armée composée du rassemblement des habitants de tout l'empire, il dit positivement à Oger : Certainement, Charles est là qui exulte au milieu de cette multitude. Oger répondit : Pas encore, et pas encore. Alors le roi commença à se troubler et à dire : Que ferons-nous, s'il en vient un plus grand nombre avec lui? Oger répondit : Tu verras comme il viendra. Pour ce qui sera de nous, je ne le sais. Et voilà que, tandis qu'ils discouraient, leur apparut l'école qui ignore les moindres vacances (le corps des gardes, qui ne connaît jamais de repos). Didier, en la voyant, frappé de stupeur, s'écria : Voilà Charlemagne! et Oger reprit : Pas encore, et pas encore. Après, s'avancèrent les évêques, les abbés, les clercs, les chapelains, avec ceux qui les accompagnent. Les ayant vus, Didier, déjà redoutant la lumière et désirant la mort, s'écria en sanglotant : Descendons et cachons-nous dans la terre, devant la face de ce terrible ennemi. A quoi Oger répondit épouvanté, parce qu'il connaissait le cortége de

Digitized by Google

l'incomparable Charles, et il y avait été accoutumé dans un meilleur temps : Quand tu verras les champs se hérisser d'une moisson de fer, le Pô et le Tésin inonder les murailles de la ville de noires vagues de fer, alors tu pourras t'attendre à voir Charles paraître. Il n'avait pas encore fini de parler, quand, à l'ouest et au nord, s'éleva une sombre nue qui changea le jour très-clair en ténèbres. L'empereur s'approchant un peu davantage, le jour devint plus noir que la nuit. Alors parut Charlemagne lui-même, tout de fer, avec un casque de fer et des bracelets de fer. Une cuirasse de fer protégeait ses épaules de fer et sa poitrine ; sa main gauche tenait dressée une lance de fer... Sur son bouclier il ne paraissait que du fer ; son cheval aussi était de fer ; son visage intrépide jetait l'éclat du fer, et ceux qui le précédaient, et ceux qui l'entouraient de toutes parts, et ceux qui le suivaient, imitaient, autant qu'il était en eux, ce terrible appareil ; le fer remplissait les champs et les places ; les rayons du soleil étaient réfléchis par les pointes de fer. Ce fer si dur était porté par un peuple plus dur encore ; l'éclat du fer répandit la terreur dans toute la cité ; le courage des jeunes gens et la solidité des murs s'ébranlèrent de frayeur à la vue du fer, et le fer paralysa la sagesse des vieillards. O fer ! fer ! Hélas ! tel fut le cri confus du peuple. Le fer fit trembler les remparts de la forteresse.

« Ces choses que moi, bègue et édenté, j'ai tenté de développer par un trop long discours, Oger, la sentinelle véridique, les ayant saisies d'un coup d'œil rapide, dit à Didier : Voilà celui duquel tu t'es tant

Digitized by Google

informé. Et, ce disant, il tomba presque sans vie (1). »

Charlemagne laissa vivre Didier; mais il le fit conduire, lui, sa femme et ses filles, dans les provinces gauloises, où, dit-on, il finit ses jours à l'ombre d'un monastère. Les États de Didier n'opposèrent dès lors aucune résistance (2); plusieurs provinces, que l'apparition de Charlemagne en deçà des Alpes avait affranchies de toute crainte, n'hésitèrent pas à se donner volontairement au pape, qui agréa leur soumission, et mit au-dessus d'elles un gouverneur nommé Hildebrand.

(1) Un éminent écrivain, M. Ampère, de l'Académie française, a accompagné ce récit de quelques réflexions judicieuses : « Il y a, dit-il, une grandeur bizarre dans ces conceptions étranges. Cette multitude immense, ce terrible Charles, l'attente de son approche toujours suspendue, enfin cet homme de fer, le fer partout autour de lui, la nature elle-même, les vapeurs, les moissons, le ciel, tout devenant de fer là où il passe, et ce cri lamentable de la foule éperdue, O fer! ô fer! et les murailles ennemies qui s'ébranlent, et Didier qui tombe demi mort à la vue de Charlemagne; comment pourrait-on mieux exprimer que par tous ces traits, énergiques dans leur singularité, la terreur qui naissait sous les pas du conquérant, et l'effroi dont les peuples étaient saisis quand il s'avançait pour les combattre? Ce morceau est probablement un lambeau de chant populaire recueilli par le moine de Saint-Gall dans sa chronique, et ce chant naïf, grandiose, avait dû naître chez un peuple que les armes de Charlemagne avaient écrasé. »

(2) « Au milieu de cette soumission générale, un seul homme chercha à ranimer l'amour de l'indépendance dans le cœur de ses compatriotes. C'était Paul Warnefried, chancelier de Didier, connu sous le nom de l'historien Paul Diacre, parce qu'il était diacre d'Aquilée. Dénoncé pour ce fait, traîné devant les tribunaux, il fut condamné à avoir les yeux arrachés et les mains coupées. Mais le roi ne permit pas l'exécution d'un pareil supplice; il admira sa fidélité, loua son amour pour son pays, et s'écria : « Où trouverions-nous une main qui écrivit aussi bien l'his-« toire? » Il le fit mettre sur-le-champ en liberté, et lui donna de grands témoignages de son estime. »

Digitized by Google

Durant le long siége de Pavie, Charlemagne avait appelé auprès de lui la reine Hildegarde et les princes ses enfants. La fête de Pâques (774) étant proche, il avait eu l'idée de s'éloigner un moment de Pavie, et de se rendre à Rome pour faire ses dévotions près du tombeau des saints apôtres. Il entra le samedi-saint dans la ville éternelle, et fut reçu avec toute la solennité que l'on déployait pour honorer un patrice et un roi. Les magistrats se portèrent à sa rencontre avec les drapeaux de la république, le clergé avec ses bannières et ses croix. A cet aspect, Charlemagne descendit de cheval, et se dirigea lentement vers l'église de Saint-Pierre, où le pape l'attendait : arrivé au bas des degrés, le roi des Francs s'agenouilla, baisa pieusement les marches, puis il embrassa le pape, et tous deux pénétrèrent dans la basilique, tandis que tout le clergé chantait l'antienne : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* Le pape et le roi, suivis des évêques et des leudes francs, marchèrent ainsi jusqu'à la confession de Saint-Pierre; et là ils demeurèrent quelque temps prosternés, priant le Seigneur, et lui rendant grâce des victoires et des bienfaits dont il les avait déjà comblés par l'intercession du prince des apôtres.

Le roi des Francs s'étant ensuite relevé, demanda au souverain pontife la *permission* d'entrer dans Rome pour faire ses prières et accomplir ses vœux. Le pape la lui accorda volontiers, et descendit avec le roi au tombeau de saint Pierre : ils se rendirent ensuite à la basilique de Latran. Ainsi, dans la vieille capitale du monde chrétien, Charlemagne ne se considérait que

Digitized by Google

comme un hôte et un patrice, et le pape seul agissait en maître et en seigneur. Le lendemain, jour de Pâques, Charlemagne entendit la messe, célébrée par le pape dans l'église de Sainte-Marie-Majeure; puis il se rendit avec Adrien au palais de Latran, le lendemain. Tandis que le pape célébrait la messe dans l'église de Saint-Pierre, le clergé et le peuple faisaient entendre des cantiques en l'honneur du roi. Aux voix qui disaient, *Au très-excellent Charles, couronné de Dieu, grand et pacifique roi des Francs et des Lombards et patrice des Romains, vie et victoire!* la foule des fidèles répondait : *Sauveur du monde, sois-lui en aide!* Le mardi, le pape officia à Saint-Paul en présence du roi. Le mercredi, le pape se rendit dans la basilique de Saint-Pierre, avec son clergé et les magistrats de Rome; et là, dit l'histoire de l'Église catholique, « il pria humblement le roi de confirmer la donation que Pepin avait faite, dans l'assemblée de Quercy, au pape Étienne, et que lui, Charlemagne, avait signée avec son frère Carloman. Le roi s'étant fait lire l'acte de cette donation l'approuva, avec les seigneurs de sa suite. Mais ce n'était pas assez pour satisfaire sa générosité et son attachement au saint-siége; il fit dresser par Ethérius, son notaire et son chapelain, l'acte d'une donation beaucoup plus ample que la première : il y donnait à l'Église romaine l'île de Corse, Parme et Mantoue, tout l'exarchat de Ravenne, les provinces de Venise et d'Istrie, avec les duchés de Spolète et de Bénévent. Le roi lui-même signa la donation de sa propre main, suivant l'expression d'Anastase le Bibliothécaire, et la fit souscrire par

Digitized by Google

les évêques, les abbés, les ducs et les comtes qui l'accompagnaient. Après quoi il la mit sur l'autel de saint Pierre, et ensuite sur son tombeau, au dedans de la confession, et fit serment, avec les seigneurs, qu'il conserverait au saint-siége tout ce qui était contenu dans cet acte, qu'il remit ainsi entre les mains du pape. Il en fit faire un double par le même Étherius, le mit sur le corps de saint Pierre, sous le livre des Évangiles, qu'on y baisait, et il l'y laissa. Il en emporta avec lui un autre exemplaire, qui fut écrit par le secrétaire du saint-siége (1). » Le pape donna affectueusement au roi des Francs les canons écrits et promulgués par les pontifes depuis l'origine de l'Eglise; et ces codes sacrés ne durent pas sans doute être mis à l'écart, lorsque Charlemagne rédigea à son tour ses *capitulaires*. Le livre des canons fut dédié par le pape au fils de Pepin, et la dédicace consistait en quarante-cinq vers latins écrits de la main du pontife, et formait cette anagramme : « Le pape « Adrien à son excellent fils Charles le Grand, roi. » Dans cette épître poétique le pape appelait le roi défenseur de la sainte Église, à l'exemple de son père; car, imitant les triomphes de Pepin, le roi Charles, avec l'aide du Christ et des clefs de saint Pierre, avait mis les nations ennemies à ses pieds; il suivait la lumière de la vraie doctrine resplendissant sur son trône; il avait saisi ses armes divines et foulé les nations superbes; il restituait les dons antiques à l'Église, sa sainte mère; il avait vaincu les Lombards et les Huns;

(1) Rohrbacher, t. II.

Digitized by Google

sa grande race retentirait dans le monde ; haut, noble, brillant, il régnait sur les peuples... le peuple romain l'avait accueilli par des acclamations et des hymnes ; et maintenant le pape Adrien, le pontife du Christ lui prédisait ses triomphes, et lui promettait la protection puissante de Pierre et de Paul. » Et comme si ces marques de gratitude ne suffisaient pas, on fit frapper une médaille justement célèbre, qui représentait le pontife et le roi, et sur laquelle on lisait cette inscription : *Tecum sicut cum Petro, tecum sicut cum Gallia !* (Avec toi comme avec Pierre, avec toi comme avec la Gaule !). L'alliance des Francs avec l'Église commençait par leur roi, et la religion la cimentait pour toujours.

Pavie ayant ouvert ses portes, Didier étant relégué à Corbie, toute résistance ayant cessé dans la haute Italie, Charlemagne se substitua à la puissance des rois lombards, ceignit sa tête de la couronne de fer (1) : la nation vaincue ne fut point incorporée à

(1) La couronne des rois de Lombardie, ainsi désignée parce qu'elle consiste en une bande d'or large d'environ quatre doigts, ornée de ciselures de pierreries, tournée en forme de diadème antique, et garnie intérieurement d'une bande de fer de la largeur d'un doigt. Assurément, si on regardait à la matière, cette couronne devrait s'appeler couronne d'or ; mais le nom de *couronne de fer* a prévalu dans le temps, parce qu'on disait que cette légère bande de fer dont elle est garnie provenait d'un clou de la Passion envoyé à Théodelinde par Grégoire le Grand, pour la récompenser d'avoir extirpé l'arianisme. Quelques auteurs assurent que la présence de ce fer, dans cette couronne, attestait que les peuples courageux devaient toujours au *fer* l'*or* dont ils pouvaient s'enrichir. Après avoir été sacré roi d'Italie par le cardinal Caprara, archevêque de Milan, Napoléon a posé sur sa tête cette même couronne en disant : « Dieu me la donne, malheur à qui la touche ! »

celle des Francs; elle continua de former un royaume spécial, qui eut pour chef Charlemagne, mais qui garda ses lois, ses coutumes, ses traditions et ses circonscriptions provinciales.

La prépondérance des Francs étant reconnue en Italie, Charlemagne se hâta de repasser les Alpes et d'accourir vers le nord, où l'hostilité imprévue des Saxons réclamait sans retard sa présence. Encouragés par la distance qui les séparait du roi des Francs, les Saxons s'étaient jetés sur les terres de la Hesse et les avaient cruellement ravagées. A leur tête combattaient deux de leurs plus puissants *éthelings*, l'un nommé Albion, l'autre appelé Wittikind, et dont la femme Géra était sœur de Siegfried, roi des Danois. Poussant plus loin leurs dévastations, les barbares ne craignirent pas d'assiéger la forteresse d'Héresbourg, aujourd'hui Stadtberg, que Charlemagne avait naguère conquise et où il avait mis garnison : située à peu de distance de Paderborn, sur la frontière de la Saxe westphalienne, cette place était destinée à tenir en respect les rebelles, et à servir de base à la domination franque dans leur pays. Les Saxons l'enlevèrent et la réduisirent en ruines; ils se ruèrent ensuite sur la province qui, dès cette époque, portait le nom de « France orientale, » et qui avait été successivement formée aux dépens des Thuringiens, des Suèves et des Ripuaires : dans les temps modernes, elle a été appelée Franconie, en souvenir de ses anciens maîtres. Bientôt les Saxons ayant mis à feu et à sang les cantons de la Hesse et ceux de la Thuringe, parurent sous les murs de Burabourg,

Digitized by Google

château où saint Boniface, ce grand apôtre de la Germanie, n'étant encore qu'archevêque missionnaire, avait autrefois fondé un évêché suffragant du siége métropolitain de Mayence. Cette ville, aujourd'hui détruite, était située sur une hauteur, non loin de l'Éder; elle résista vigoureusement aux Saxons, et ces barbares, renonçant à l'emporter de vive force, se mirent à ravager la campagne. Bientôt ils se montrèrent devant le monastère de Fritzlar, sur la rive gauche de l'Éder. C'était la première fondation de saint Boniface. Quand les barbares approchèrent, la torche en main, une terreur mystérieuse les saisit; et les chrétiens se rappelèrent avec une sainte confiance que le martyr avait prédit, en l'honneur de l'église de Fritzlar, qu'elle ne serait jamais brûlée. Or, à l'aspect des chrétiens et des idolâtres, selon le témoignage des chroniques (1), apparurent deux jeunes hommes vêtus de blanc qui défendaient les abords du sanctuaire; et les Saxons, n'osant soutenir ce prodige, prirent la fuite sans même être poursuivis. Cependant Charlemagne accourait en toute hâte, suivi de ses armées. Il marchait dans la direction du Rhin, vers Ingelheim, ferme royale qu'il avait bâtie dans les faubourgs de Mayence. Comme il arrivait à Spire, il vit venir à sa rencontre Gondeland, abbé du monastère de Lauresheim, dont les fondements avaient été posés onze ans auparavant, du vivant de Pepin, dans le diocèse de Worms et sur la rive droite du fleuve : cet abbé le pria d'assister à la dé-

(1) Éginhard, *Annales*, *ad ann.* 774. *Annales Laurissenses et Fuldenses*, *ad ann.* 774. *Annales Francor.*, ibid.

dicace de son église, et Charlemagne s'y trouva le 14 du mois d'août (774). Quelques jours après, arrivé à Ingelheim, il disposa tout pour réduire sans retard et avec énergie les rebelles de la Saxe; dans ce but, il fit passer le Rhin à son armée, divisée en quatre corps; trois de ces détachements joignirent les barbares et les dispersèrent, puis ils revinrent en Austrasie chargés de butin. La saison d'hiver ayant ensuite suspendu les opérations au delà du Rhin, Charlemagne se rendit à Quiercy-sur-Oise, où il célébra les fêtes de Noël et de Pâques (774-775). Après avoir rempli ces pieux devoirs, il ne tarda pas à tourner ses regards du côté de l'ennemi, et convoqua le champ de mai à Duren, entre Aix-la-Chapelle et Cologne. La guerre ayant été de nouveau résolue et les contingents militaires se trouvant prêts, Charlemagne marcha pour la seconde fois en personne contre les Saxons (775). Il prit Siegbourg, au confluent du Ruhr et du Lenne; puis il marcha droit sur Éresbourg, dont il releva les fortifications détruites par les Saxons, et où il mit garnison. Se tournant ensuite vers le Wéser, il rencontra à Brunsberg un corps ennemi qui chercha à lui disputer le passage de ce fleuve : il battit les Saxons, passa sur l'autre rive, et s'avança jusqu'à l'Ocker. Les Ostphaliens se présentèrent sur les bords de cette rivière avec leur chef Hessio, firent leur soumission et livrèrent des otages. Rassuré de ce côté, Charlemagne revint sur ses pas, et trouva, près de Bukesberg, les barbares d'Engern (les Angrariens ou Angres) rassemblés sous les ordres de Bruno, leur chef, et de quelques éthelings de leur nation : ils se soumi-

rent comme les Ostphaliens, et subirent les mêmes conditions. Sur ces entrefaites, les détachements que Charlemagne avait laissés sur les bords du Wéser furent attaqués par les Westphaliens en un lieu que l'on nomme Hudbéki, et où campaient les troupes austrasiennes. Les Francs allaient au fourrage négligemment et sans précaution. Comme les fourrageurs rentraient à la chute du jour, des barbares, se mêlant à eux en alliés, réussirent à s'introduire dans l'enceinte du camp (1); durant la nuit, ils se jetèrent sur les Francs endormis et commencèrent à les massacrer. Les cris des mourants et le bruit de la lutte ayant réveillé le reste de l'armée, on se vit bientôt en mesure de terrasser les Saxons et de déjouer leur audacieuse attaque : la perte des Francs n'en avait pas moins été fort grande. Instruit de cet incident, Charlemagne accourut à la hâte, tomba sur l'arrière-garde des Westphaliens, la tailla en pièces, et contraignit les barbares de se soumettre à leur tour et de livrer des otages, garantie douteuse de leur fidélité à venir.

Les trois nations principales de la Saxe étaient vaincues et désarmées. Charlemagne aurait pu, au lieu de se contenter de leurs protestations perfides, les

(1) Le poëte saxon, qui raconte la surprise du camp des Francs par ceux de sa nation, cherche à imiter les allures de Virgile, et n'y parvient guère :

Pars subvectat onus viridis simul utraque fœni.
Sic introgressi Francorum castra dolosi,
Quod vi non poterant, egerunt arte. Sed olim
Est dictum : « Dolus an virtus quis in hoste requirat ? »

(Poeta Saxo., *ad ann.* 776.)

subjuguer plus complétement et achever de les détruire; mais de nouveaux mouvements venaient d'éclater en Italie, et le forçaient de rétablir sa domination encore ébranlée au delà des Alpes. Les princes et les seigneurs de la race lombarde ne s'étaient soumis qu'à regret, et ne cessaient d'épier l'occasion de secouer le joug des Francs; leurs dispositions menaçantes inquiétaient vivement le pape, qui entretenait une correspondance assidue avec Charlemagne. Vers la fin de l'année (775), Adrien instruisit ce prince d'un complot formé entre Hildebrand, duc de Spolète, Aréghise, duc de Bénévent, Réginald, duc de Chiusi, et Rothgaud, duc de Frioul, pour rappeler de Constantinople Adalghise, fils de Didier, et le proclamer roi des Lombards et d'Italie. Adalghise, d'après ce que mandait le pape, devait descendre en Italie vers le mois de mars de l'année suivante avec une flotte et une armée grecque, se joindre aux quatre ducs, envahir Rome et relever la monarchie de Didier : ils espéraient profiter des embarras de Charlemagne, alors occupé de la guerre des Germains. Le danger était loin d'atteindre à de pareilles proportions, non qu'Adalghise et ses affidés d'Italie ne cherchassent de tous leurs efforts à obtenir le concours des Grecs, mais parce que l'empereur d'Orient, le jeune Léon IV Porphyrogénète, fils de Constantin Copronyme, se trouvait assez exposé du côté des Bulgares pour être peu en état de guerroyer en Italie. Quoiqu'il en soit, Charlemagne, averti par les lettres réitérées du pontife, voulait déconcerter les menées des ducs lombards alors qu'il en était temps encore, et raffermir par sa pré-

sence sa récente royauté d'Italie : s'étant donc contenté des assurances pacifiques des Saxons, il revint en Austrasie, célébra la fête de Noël à Schlestadt, et entra en Italie à la tête d'une armée, vers le commencement de l'année suivante.

Déjà (776) le duc Rothgand avait grossi sa faction, et allait opérer le soulèvement de toutes les provinces du nord; plusieurs villes s'étaient liguées à son appel; une armée considérable était réunie sous ses ordres. Mais Charlemagne apparut soudainement dans le Frioul, surprit les conjurés, dispersa leurs forces, et étouffa presque d'un seul coup leur conjuration. Rothgan détant tombé au pouvoir du vainqueur, fut décapité en punition de sa félonie. Bientôt les villes qui s'étaient soulevées, et dont la fidélité avait paru suspecte, se hâtèrent d'ouvrir leurs portes et acclamèrent de nouveau la royauté de Charlemagne. Trévise, l'une d'entre elles, fut réunie au duché de Frioul, et cette province fut confiée, à titre de fief, à Marcaire, l'un des leudes francs. Ces événements s'accomplirent en peu de semaines, et Charlemagne aurait désiré, selon la promesse qu'il en avait faite au pape, se rendre une seconde fois à Rome et y séjourner le temps pascal; mais de nouveaux orages éclatant au nord lui firent un devoir impérieux de revenir en Austrasie, et de tenir tête aux révoltes de la Saxe. Le pape, qui s'attendait à tenir sur les fonts baptismaux un fils de ce prince, fut mortifié de ne point recevoir sa visite ; il lui écrivit pour le prier de ne pas le priver de cet honneur, et il l'adjura de faire exécuter en son entier la donation qu'il avait faite au saint-siége. Il

est à remarquer, en effet, que les souverains pontifes n'avaient pu encore obtenir d'être mis en possession de toutes les provinces et de toutes les cités que leur avaient cédées, à deux reprises, les rois carlovingiens. L'archevêque de Ravenne luttait contre le pape pour des intérêts temporels, et prétendait s'emparer de la juridiction civile que revendiquait à juste titre le chef de l'Église. Le vénérable Adrien se plaignait au roi de ce procédé; il s'étonnait de ce que l'archevêque de Ravenne s'obstinât à rester maître de plusieurs villes de l'Émilie, sous prétexte qu'elles lui avaient été concédées avec toute la Pentapole : ces plaintes étaient fondées, et il est assez remarquable que Charlemagne ne s'empressait guère d'y faire droit, comme s'il eût secrètement désiré de restreindre la donation de Pepin dans de plus étroites limites, et de se réserver une sorte de protectorat ou de souveraineté sur quelques territoires libéralement cédés à l'Église.

Les Saxons avaient repris les armes et s'étaient rendus maîtres d'Ehresbourg, dont ils avaient détruit les retranchements; vainqueurs sur ce point, ils mirent le siége devant Sigsbourg, et ne purent réussir à emporter cette place. Le courage de la garnison franque n'était pas le seul obstacle qui arrêtât les barbares; il s'y joignit cette épouvante religieuse qui déjà avait sauvé des flammes l'église de Fritzlar. Les pierres que lançaient leurs machines venaient retomber sur leurs têtes; puis, s'il faut en croire les chroniques (1), on vit briller en l'air deux boucliers

(1) « *Et Deo volente, petrariæ quas præparaverant plus illis damnum fe-*

de feu, qui semblaient protéger la ville. Bientôt une sortie vigoureuse des Francs acheva la déroute des Saxons. Sur ces entrefaites, Charlemagne, que l'on croyait encore occupé aux guerres de Lombardie, arriva sur les bords du Rhin, et tint le champ de mai à Worms : quelques jours après, à la tête de ses troupes il pénétra sur le territoire de la Saxe, et refoula les barbares sur les bords de la Lippe. Sa présence inattendue répandit dans les provinces saxonnes la plus vive consternation, et de toutes parts les populations se soumirent, s'engageant, sous la foi du serment, à recevoir le baptême. Charlemagne, heureux de venir si promptement à bout de son entreprise, accorda la paix aux vaincus, en fit baptiser une grande multitude, et se retira, emmenant avec lui de nombreux otages. Toutefois, afin de tenir en respect les nouveaux convertis, il releva les fortifications d'Ehresbourg, et fit construire une citadelle sur la Lippe. L'hiver étant venu, il célébra la fête de Noël à Héristall, pays natal de ses ancêtres.

Au printemps de l'année suivante (777), Charlemagne, pour compléter la soumission de la Saxe, résolut de tenir l'assemblée nationale à Paderborn, sur les terres des Westphaliens; il s'y rendit avec ses armées et ses leudes, et invita l'élite des nations saxonnes

cerunt quam illis qui infra castrum residebant. Videntibus tam a foris, quam etiam et deintus, ex quibus multi manent usque adhuc; et dicunt vidisse se instar duorum scutorum colore rubeo flammantes et agitantes supra ipsam ecclesiam ». *Annales Francorum* et *Annales Bertiniani*. Ainsi les chroniqueurs attestaient que le prodige avait eu pour témoins oculaires des hommes qui vivaient encore de leur temps.

à s'y trouver. Les grands et les hommes libres obéirent à cet appel, et plusieurs d'entre eux qui n'avaient point encore reçu le baptême le sollicitèrent comme une faveur. Wittikind seul, le chef national, refusa de paraître à Paderborn et de fléchir devant le vainqueur : il se retira près du roi de Danemark, son beau-frère, et dans cette retraite sûre il épia de nouvelles occasions de guerre. Tout porte à croire qu'en attendant il dépeignit aux Danois, sous de sombres couleurs, ce qu'ils avaient à craindre de l'ambition et de la puissance des Francs, et quelle riche proie les Gaules offraient en réserve à des pirates. Un demi-siècle plus tard, on vit que ses efforts n'étaient point demeurés stériles. Cependant les Saxons n'épargnaient rien pour désarmer les défiances des Francs. Ils s'engagèrent, selon une formule usitée chez ce peuple, à perdre leur liberté, leurs biens et leur patrie, s'ils venaient à être infidèles au christianisme, à Charles et à ses fils ; de leur côté, les Francs jetèrent à Paderborn les fondements d'une église. Or, un spectacle inattendu étonna les vaincus et les vainqueurs, réunis au champ de mai de Paderborn : on vit venir, dans cette assemblée, des chefs sarrazins du pays compris entre les Pyrénées et l'Èbre, et ces vassaux musulmans se prosternèrent aux pieds de Charlemagne, suppliant ce prince de les mettre à couvert des attaques de leurs propres ennemis, et le proclamant leur seigneur et leur souverain. « Là, dit la chronique, là vint meisme « au roi un Sarrazin espagnol, Ybna l'Arabi estoit ap- « pellé ; aucuns de sa gent avec lui amena. »

Il est évident que Charlemagne, fidèle aux tradi-

Digitized by Google

tions de son aïeul, ne voyait point d'un œil indifférent les souffrances qu'enduraient les chrétiens wisigoths sous la domination des Maures d'Espagne, et qu'il ne laissait échapper aucune occasion de fortifier leurs espérances et de maintenir leur courage. L'aridité des chroniques n'est point telle que de temps à autre quelques passages, échappés à l'oubli, n'autorisent de pareilles conjectures (1). Quoi qu'il en soit, la présence d'Ibn-el-Arabi au champ de mai de Paderborn suffisait seule pour faire pressentir qu'il s'était passé de graves événements au delà des Pyrénées, et nous devons les indiquer à la hâte.

On a vu plus haut que le dernier rejeton des Ommiades, Abd-el-Rahman (Abdérame), avait passé en Espagne vers l'an 138 de l'hégire, s'y était fait reconnaître roi, et avait établi à Cordoue le siége du califat d'Occident : un chef arabe nommé Joussouph, à la tête des tribus de race modharite, et un autre chef nommé Somaïl, appuyé sur les mêmes éléments, rallièrent à eux les mécontents, et organisèrent vers les vallées de l'Èbre et de la Navarre des corps d'armée destinés à disputer l'Espagne aux lois d'Abd-el-Rhaman. La lutte engagée entre les divers pouvoirs amena des péripéties dont le détail serait long à raconter, mais qui, au demeurant, furent favorables à la cause

(1) « *Quamvis Gallorum ac Germanorum, seu Italorum, multiplicibus esset expeditionibus implicitus, tamen pietatis intuitu, quo christianis in Hispania sub Sarracenis, laborentibus auxilium ferret, ingenti militiæ manu delecta, prædictam regionem adiit. Vita S. Genulfi, auct. anon.*

« *Rex Carolus, motus precibus et querelis christianorum qui erant, in Hispania subjugo Sarracenorum, cum exercitu Hispaniam intravit.* » *Annal. Metens.*

du calife de Cordoue et désastreuses pour ses adversaires. Les califes abassides de Bagdad, épiant de loin les occasions de nuire à Abd-el-Rhaman, leur implacable ennemi, ne se laissèrent pas décourager par l'insuccès des tribus modharites : ils parvinrent à entretenir des divisions parmi les Maures d'Espagne, et à susciter de nombreux obstacles au calife de Cordoue : ce fut surtout dans les régions du nord-est que ces difficultés s'accrurent et devinrent opiniâtres ; et l'autorité d'Abd-el-Rhaman ne parvint pas à s'affermir sur les bords de l'Èbre, contestée et désavouée, sinon par les populations, du moins par les rebelles, toujours prêts à prendre les armes et provoquer des soulèvements partiels. Au nombre de ces chefs ligués contre Abd-el-Rhaman, figurait ce même Soliman-el-Arabi, que nous venons de désigner sous le nom d'Ibn-el-Arabi, que lui donnent les chroniques chrétiennes : par l'une de ces transactions dont l'histoire de l'Espagne mahométane offrait alors de fréquents exemples, Soliman-el-Arabi reçut d'Abd-el-Rhaman la dignité et les droits d'émir de Barcelone. Plus tard, pour récompenser sa fidélité apparente et sa soumission douteuse, le calife de Cordoue le fit émir de Saragosse ; mais dans ce nouveau poste, plus éminent, il ne tarda pas à laisser paraître de nouveau les sentiments de haine et de jalousie qui l'animaient à l'égard d'Abd-el-Rhaman, son souverain : soit que ses desseins secrets eussent transpiré, soit qu'il jugeât lui-même le moment opportun de dresser des embûches à Abd-el-Rhaman et de le déposséder du califat de Cordoue, toujours est-il qu'il vint avec d'autres Arabes, félons

ou rebelles comme lui, solliciter contre son maître l'intervention des chrétiens et celle du roi des Francs. Outre les conjurés qui le suivaient à Paderborn, Ibn-el-Arabi avait dans diverses villes de l'Espagne orientale d'autres adhérents avec lesquels il s'était concerté pour l'exécution de son entreprise, et qui, associés à son ambition, voulaient comme lui renverser le calife de Cordoue par les mains de Charlemagne, et recevoir d'un prince étranger la domination des Maures d'Espagne. Charlemagne se mettait peu en peine de la moralité de cette entreprise. Avant tout, il envisageait l'importance que pouvait lui donner cette alliance avec une faction mahométane; et peu lui importait que le calife de Cordoue fût ou non trahi par les siens, pourvu qu'un roi fidèle à Jésus-Christ saisît une occasion d'intervenir dans les affaires des Arabes et exercer une prépondérance sérieuse sur les peuples. D'ailleurs, son orgueil était flatté de voir les chefs des Maures, revêtus de leurs magnifiques costumes, lui rendre sur les terres mêmes des Saxons, et au milieu des leudes de race germanique, ces honneurs et ces hommages serviles dont se montrent toujours prodigues les Orientaux. Éginhard ne donne que peu de détails sur cette singulière entrevue et sur les intérêts qui y furent discutés; mais tout autorise à croire que l'émir de Saragosse et ses affidés obtinrent de Charlemagne la promesse d'être prochainement aidés dans leurs entreprises contre Abd-el-Rhaman, et qu'en échange ils se reconnurent de nouveau vassaux et tributaires du roi des Francs. Quoi qu'il en soit, Ibn-el-Arabi et ses compagnons avaient à peine repassé les frontières,

que les hostilités éclatèrent entre lui et le calife de Cordoue, et fournirent à Charlemagne un prétexte de hâter son expédition au delà des Pyrénées (777-778). Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis le jour où les Arabes, introduits en Europe par la trahison du comte Julien, avaient envahi la Gaule et menacé d'inonder la chrétienté tout entière; et déjà les émirs musulmans ouvraient aux armées catholiques toutes les portes de la Péninsule, et déposaient aux pieds de Charles les clefs de l'Espagne. Le roi résolut de commencer la guerre dès le printemps; et dans ce but il fit appel à ses leudes de toutes les provinces gallo-franques, aussi bien qu'à ses vassaux de Bavière et de Germanie. Les troupes rassemblées par ses ordres furent réparties en deux grandes colonnes : l'une, destinée à envahir la Catalogne par les défilés qui avoisinent Perpignan, devait suivre la mer jusqu'à Gironne et Barcelone, et s'arrêter vers les bouches de l'Èbre; la seconde devait descendre les Pyrénées et envahir l'ancien pays des Wascons, fertile province qui commençait déjà à porter le nom de Navarre. Le premier corps se composait de Bourguignons, de Neustriens et de Bavarois; l'autre, des contingents de Provence et de Septimanie. Ces forces étaient innombrables, et tout faisait pressentir la prochaine conquête de l'Espagne. Quand tout fut prêt, Charlemagne, à la tête des milices du nord, passa la Loire, traversa l'Aquitaine et se rendit à Cassineuil, résidence royale située au confluent de la Garonne et du Lot : ce fut là qu'il célébra les fêtes de Pâques (778). Tandis qu'il accomplissait ainsi son mouvement vers les Pyrénées, il reçut les

serments et l'hommage de Lupus II, duc des Wascons : c'était ce fils de Waïfer, dont nous avons déjà mentionné l'existence, et qu'il ne faut pas confondre avec son cousin Lupus Ier, l'héroïque ennemi de Pepin-le-Bref, le persévérant et malheureux défenseur de la nationalité du peuple aquitain. Indigne de ce sang et de cette race, Lupus II régnait depuis neuf ans sous la protection des Francs et par la tolérance de Charlemagne ; il subissait un joug qu'il n'osait secouer, et il s'humiliait sous la suzeraineté du roi carlovingien, épiant d'ailleurs l'occasion de trahir ses serments et de fouler aux pieds ses promesses les plus saintes.

La campagne s'ouvrit par des triomphes. Charlemagne attaqua Pampelune et s'en rendit maître. Abiatar, émir de Huesca, que les chroniques appellent roi des Sarrasins, et qui était un des principaux chefs de ces contrées, vint au-devant du roi des Francs, selon qu'il avait été convenu dans les conférences de Paderborn ; il lui remit les villes dont il était gouverneur pour le calife, et livra son fils et son frère en otages. Charlemagne passa l'Èbre à gué, et arriva bientôt devant Saragosse. Sur ces entrefaites, le corps d'armée qui avait franchi la frontière du côté de la Catalogne, soumit Gironne et Barcelone, deux cités qui naguère s'étaient déjà reconnues vassales et tributaires de Pepin-le-Bref, et qu'Abd-el-Rhaman avait replacées sous le sceptre des califes de Cordoue. Les deux corps opérèrent leur jonction sous les murs de Saragosse, et leur présence suffit pour faire capituler cette ville, qui, d'après les témoignages des chroniques, était récemment retombée au pouvoir d'Abd-

el-Rhaman. Dans le cours de cette expédition Charlemagne eut de justes raisons de se défier d'Ibn-el-Arabi, et il ne voulut pas rétablir ce chef dans le gouvernement de Saragosse. On ignore quels motifs déterminèrent Charlemagne à ne pas pousser ses conquêtes au delà de l'Èbre : il est évident que des obstacles se manifestèrent, sur lesquels il s'était fait illusion. D'une part, les Maures ne paraissaient point s'être associés à la trahison de leurs émirs, et, loin de se plier volontairement au joug des Francs, ils se montraient disposés à défendre énergiquement la cause des Ommiades; d'autre part, les populations chrétiennes de la Navarre, de l'Aragon et de la Catalogne, sur l'enthousiasme desquelles on avait compté, ne semblaient nullement disposées à se soulever et à briser leur chaîne au prix de luttes et de sacrifices. Ce qui est certain, c'est que Charlemagne, déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur ses alliés maures et chrétiens, ne se trouva plus en mesure de continuer la guerre, et qu'il reprit la route de la Gaule : en passant, il fit abattre et détruisit les fortifications de Pampelune, qu'il avait d'abord épargnées : ce fut, pour un si grand effort, un résultat bien médiocre (1).

Charlemagne, avant de repasser les Pyrénées, voulut du moins maintenir autant que possible sous

(1) Les historiens arabes qui parlent de cette guerre disent expressément que les musulmans attaquèrent et battirent les chrétiens; mais il est difficile de prendre ce témoignage à la lettre. Il est fort douteux que, réduits à leurs seules forces, les Arabes de l'Espagne orientale fussent en mesure de livrer bataille à une armée telle que l'on doit supposer celle des Francs, pour le nombre comme pour la bravoure. Telle est l'opinion de M. Fauriel, et nous n'hésitons pas à la croire fondée.

Digitized by Google

sa domination les pays qu'il venait de subjuguer. Il changea la plupart des gouverneurs musulmans, leur substitua des comtes chrétiens, d'origine franque, et confia à ces derniers le commandement des provinces voisines de l'Èbre, et qui reçurent le nom de « Marches espagnoles. » Il continua ensuite sa retraite sans être inquiété, et sans soupçonner le danger dont il était menacé : ce fut ainsi qu'il ramena, sur le territoire de la Gaule, la plus grande partie de ses troupes, chargées de butin et traînant à leur suite de nombreux otages. Or, tandis qu'il était en route, Lupus II, duc des Wascons, se liguant peut-être avec les Arabes et croyant sans doute que c'en était fait de la puissance des Francs, ne craignait pas de mettre en oubli ses promesses récentes, et de tout disposer, dans les montagnes, pour exterminer Charlemagne et son immense armée. Celle-ci avait à traverser un pays coupé de rochers, de torrents et de précipices; elle suivait péniblement des gorges étroites, et les bords incultes des gaves. Bientôt l'arrière-garde se trouva engagée dans la vallée de Roncevaux, dominée de toutes parts, et cependant encombrée de chariots et de bagages. « L'armée, dit Éginhard, défilait sur une ligne étroite et longue, comme l'y obligeait la nature d'un terrain resserré. Les Wascons (les Basques) s'embusquèrent sur la crête de la montagne, qui par le nombre et l'épaisseur de ses bois favorisait leurs artifices; de là, se précipitant sur la queue des bagages, et sur l'arrière-garde destinée à protéger ce qui la précédait, ils les rejetèrent dans le fond de la vallée, tuèrent, après un combat opi-

Digitized

niâtre, tous les hommes jusqu'au dernier, pillèrent les bagages, et, protégés par les ombres de la nuit qui s'épaississaient, s'éparpillèrent en divers lieux avec une extrême célérité. Les Wascons avaient pour eux dans cet engagement la légèreté de leurs armes et l'avantage du poste. La pesanteur des armes et la difficulté du terrain rendaient au contraire les Francs inférieurs en tout à leurs ennemis. Éginhard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du palais, Roland, commandant des frontières de Bretagne, et plusieurs autres, périrent dans cette affaire. » Comme on le voit dans ce récit, le désastre de Roncevaux n'est représenté par Éginhard que comme un échec d'arrière-garde : il est à croire qu'il eut de plus vastes proportions, car il causa à Charlemagne l'émotion la plus douloureuse. Le nom de Roland, qui se trouve sous la plume d'Éginhard, est tout ce que l'histoire dit de plus précis de cet homme de guerre, dont le nom, immortalisé par la tradition populaire et par les fabliaux du moyen âge (1), est de-

(1) La prétendue chronique de Turpin raconte à peu près en ces termes la fin de Roland : « Roland sonne de son cor; il sonne pour ses compagnons rassembler, et il sonna tant que Charlemaines l'entendit de huit milles... « Mon neveu Rollant demande ayde, dit le roi, qui estoit « loin deja, bien loin. » Le traistre Ganelon lui respondit : « Beau sire, ne « retournez pas en arriere, car Rollant a coustume de corner pour de « petites choses. » O desloyal Ganelon, ta perfidie peut estre comparée à celle de Judas! Et Rollant sonnoit toujours du cor, à ce poinct que les veines de son cou se briserent; il se coucha sur l'herbette, et eust grant soif. Baudoin, son parent, s'approcha; Rollant estoit prest à trespasser. Baudoin saisit le cor, et Durandal (l'espée très-belle, clere, flamboyante, blanche comme ivoire, de Rollant); et il s'enfuit vers Charlemaines pour querir ayde. Et Rollant estoit aux portes de la mort.

Digitized by Google

meuré le type de la vaillance, de l'héroïsme et de la force. Roland était comte d'Angers et neveu de Char-

Il fit sa confession à Dieu, son rédempteur, regardant le ciel, faisant des signes de croix; et quand il dit, « A moi ayde! » sa benoiste ame se separa de son corps. »

Et ailleurs la même chronique, d'ailleurs fabuleuse, et que nous ne mentionnons que pour donner une idée de la légende carlovingienne, renferme les passages suivants, que nous transcrivons, malgré leur étendue :

« Las et travailliez des grans coux qu'il avoit donnez et recéus, et angoiseux et trenchiez, grant dolour demenant, s'en vint en tel maniere parmi le bois jusque au pié de la montaigne de Cisaire, et descendi de son cheval desous un arbre delez un grant perron de marbre, qui illuec estoit dreciez en un moult biau pré au dessus de là Raincevaus. Si tenoit encore Durandal s'espée (si vaut autant à dire comme *Donne grant cop, ou fier durement Sarrazins*). S'espée estoit esprouvée sur toutes autres, clere et resplandissans, et de bele façon, trenchans et affilée si fort, que elle ne pooit ne fraindre ni brisier. Si fine estoit, que avant fausist bras que espée. Quant il l'eut grant piece (*a*) tenue et regardée, il la commença à regreter aussi comme en plorant, et dist en tel maniere : « O espée très-bele, claire et resplandissans, que il ne convient pas fourbir aussi comme autres, de belle grandeur et d'avenant besche (*b*), fort et ferme sans nule maumaisture, blanche comme uns yvoires par l'enhendure (*c*) entreseignie de crois d'or resplandissans, armée de paumiau de berill, sacrée et benéoite des lettres du saint non Nostre Seigneur, α et ω, et avironnée de la force Nostre Seignour Jhesu-Crist! qui usera plus de ta bonté? qui t'aura? qui te tendra? Cils qui te portera ne sera ja vaincus ne esbahis, ne ja paour n'aura de ses anemis, ne ne sera sorpris ne déceus par fantassies ne par illusions, mais toujours aura en s'aide la divine vertu. Par toi sont Sarrazins destruiz, et gens mescreans vaincu, la foi chrestienne essaucie, la loenge de Dieu mouteploiée et aquise. O tantes fois ai vengé par toi le sanc Nostre Seignour Jhesu-Crist! O quans milliers anemis ai occis par toi, tans Sarrazins et Juis et autres anemis de la crois destruiz! La justice de Dieu est par toi soustenue et emplie : les piés et les mains, accoutumés à aler à larrechin, sont par toi du cors

(*a*) Longtemps.
(*b*) Largeur.
(*c*) Poignée.

les. Sa célébrité avait eu pour base de nombreux exploits que nulle chronique certaine ne nous a racontés, et qui n'en doivent pas moins être acceptés comme dignes d'admiration et de foi, puisque le vague souvenir de ces grands faits d'armes a traversé les siècles, puisque, longtemps après la mort de ce paladin, le chant de guerre qui portait son nom animait encore nos ancêtres en face de l'ennemi (1). Les

errachiés. Autant de fois comme j'ai par toi ocis ou Sarrazins ou desloiaus Juis, autant de fois cui-je avoir vengié le sanc Jhesu-Crist. O espée benourée, en trenchant et en aigusece très isuele, et a qui ne fut ainques ne jamais ne sera resamblable, cil qui te forja ne avant ne après n'en put faire une autele : qui de toi fut navrez ne pot onques puis vivre. Je ai trop grant duel se mauvais chevaliers perrecheux t'a après moi. Je ai trop grant doleur se Sarrazins ou autres mescreans te tient et te manie après ma mort. »

« Quant il ot ainsi s'espée regretée, il la leva contremont, et en feri trois merveilleux cox ou perron de marbre qui devant lui estoit; car il la cuidoit brisier, parce que il avoit paour que elle ne venist ès mains des Sarrazins. Que vous conteroit-on plus? Li perrons fu coupez d'amont jusques en terre, et l'espée demoura saine et sans nule briseure : et quant il vit que il ne la porroit depecier en nule maniere, si fu trop dolans. »

Nulle guerre n'a pris dans les légendes une telle importance, et ce n'est point seulement parmi les peuples de la Gaule que le souvenir en est resté : au delà des Pyrénées, le nom de Roncevaux fut aussi souvent prononcé que de ce côté-ci des montagnes; pendant longtemps les Espagnols regardèrent ce combat comme une de leurs plus grandes gloires, et Bernard de Carpio, le vainqueur supposé de Roland, est un de leurs noms les plus populaires; ils rappellent ce souvenir avec fierté dans leurs chants nationaux :

Mala la vistes Francezes
La caça de Roncesvalles
Don Carlos perdio la honora
Murieron los doze pares (a).

(1) Robert Wace, dans son roman de *Rollon*, raconte qu'en 1066

(a) *Cancionero de romances.* Rom del conde Guarinos, p. 101.

Digitized by Google

Wascons célébrèrent la destruction de l'arrière-garde des Francs dans des romances populaires qui ne sont point toutes tombées en oubli, et au nombre des-

les troupes conduites par Guillaume le Conquérant s'avançaient, à Hasting, précédées par un chevalier ou barde, dont la voix éclatante et sonore chantait Roland et ses compagnons d'armes tués à Roncevaux :

Taillefer, ki molt bien cantoit,
Sur un cheval ki tost alloit,
Devant ax (devant l'armée) s'en alloit cantant
De Carlemaine et de Roland,
Et d'Olivier et de Vassaus,
Ki morurent à Rainschevaus.

Vers le douzième siècle, un soldat répétait la chanson de Roland en présence du roi Louis-le-Gros. « Pourquoi, lui dit ce prince, chanter « Roland, quand, dans les armées françaises, les Roland ne se trouvent « plus? — Ah! répondit le soldat, il s'en trouverait encore s'il y avait « un Charlemagne à leur tête. » La chanson de Roland, dont M. Francisque Michel a publié, il y a peu d'années, une rédaction du XIIe siècle (*a*), et qui n'a que dix-huit cents vers environ, se retrouve dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, avec des développements qui donnent à ce poëme une étendue de plus de dix mille vers. Au sujet de la chanson de Roland, une erreur assez grave a été répandue : « Comment se fait-il, a-t-on dit, qu'une chanson aussi célèbre, que les soldats français répétaient encore sous le règne du roi Jean (*b*), soit aujourd'hui perdue? » Et l'on s'est obstiné à rechercher dans les manuscrits une chanson très-courte, comme celle de Richard Cœur-de-lion sur sa captivité, par exemple (*c*). Si l'on avait su ce que l'on entendait aux XIIIe et XIVe siècles par une chanson de gestes, c'est parmi ces poëmes qu'on aurait cherché la chanson de Roland, ainsi que l'a fait M. Fr. Michel, qui est parvenu à en retrouver l'une des rédactions primitives. Le peu d'étendue de ce poëme, la division en couplets monorimes, le cri *aoi*, qui revient à de courts intervalles, tout concourt à faire reconnaître que c'est là un des textes

(*a*) La chanson de Roland ou de Roncevaux, du XIIe siècle, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, par Fr. Michel. Paris, Sylvestre, 1837, in-8°.

(*b*) Roquefort, *État de la poésie française dans les* XIe *et* XIIe *siècles*, p. 208 Fr. Michel, *Chanson de Roland*, p. 15.

(*c*) Mentionnée au tome V de cette histoire.

quelles nous devons ranger le chant d'*Altabicar*, hymne basque que La Tour-d'Auvergne découvrit le premier dans un couvent de Fontarabie, et qui appartient à l'histoire :

« Un cri s'est élevé du milieu des montagnes des Escualdunacs (les Basques); et l'etcheco-jauna, debout devant sa porte, a ouvert l'oreille, et il a dit : « Qui « va là? Que me veut-on? » Et le chien, qui dormait aux pieds de son maître, s'est levé, et il a rempli les environs d'Altabicar de ses aboiements.

« Au col d'Ibaneta un bruit retentit; il approche... C'est le murmure sourd d'une armée qui vient. Les nôtres y ont répondu du sommet des montagnes; ils ont soufflé dans leurs cornes de bœuf, et l'etcheco-jauna aiguise ses flèches.

« Ils viennent! ils viennent! Quelle haie de lances! comme les bannières versicolores flottent au milieu! quels éclairs jaillissent des armes! Combien sont-ils? Enfant, compte-les bien! *Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt.*

« Vingt, et des milliers d'autres encore! On perdrait son temps à les compter. Unissons nos bras nerveux, déracinons ces rochers, lançons-les du haut de ces montagnes jusque sur leurs têtes. Écrasons-les! tuons-les!

originaux de ce chant de guerre si fameux, comme le prouve ce dernier vers :

Ci falt la geste que Turoldus declinoit (*a*).

(*a*) *Chanson de Roland*, p. 155.

« Et qu'avaient-ils affaire dans nos montagnes, ces hommes du Nord? Pourquoi sont-ils venus troubler notre paix? Quand Dieu fait des montagnes, c'est pour que les hommes ne les franchissent pas. Mais les rochers en roulant tombent; ils écrasent les troupes; le sang ruisselle, les chairs palpitent. Oh! combien d'os broyés! quelle mer de sang!

« Fuyez, fuyez, ceux à qui il reste de la force et un cheval! Fuis, roi Carloman, avec tes plumes noires et ta cape rouge! Ton neveu, ton plus brave, ton chéri, Roland, est étendu mort là-bas. Son courage ne lui a servi à rien. Et maintenant, Escualdunacs, laissons les rochers. Descendons vite, en lançant nos flèches à ceux qui fuient.

« Ils fuient! ils fuient! Où donc est la haie de lances? Où sont ces bannières versicolores flottant au milieu? Les éclairs ne jaillissent plus de leurs armes souillées de sang. Combien sont-ils? Enfant, compte-les bien! *Vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze, treize, douze, onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un...*

« Un! il n'y en a même plus un; c'est fini. Etchecojauna, vous pouvez rentrer avec votre chien, embrasser votre femme et vos enfants, nettoyer vos flèches, les serrer avec votre corne de bœuf, et ensuite vous coucher et dormir dessus. La nuit, les aigles viendront manger ces chairs écrasées, et tous ces os blanchiront dans l'éternité (1). »

Les Basques appartiennent aujourd'hui à la France;

(1) Traduction de M. Garai de Montglave. *Journal de l'Institut historique*, 1834.

la gloire des Wascons leurs pères, contemporains de Charlemagne, se confond dans le faisceau de toutes les gloires de notre pays, et l'on nous pardonnera de n'avoir point voulu amoindrir le souvenir de Roncevaux, qui parut amer à Charlemagne, et dont ce roi ne tira point vengeance par l'épée. Il se borna à faire arrêter et à faire attacher à un gibet le duc Lupus II, traître à son seigneur, et qui fut ignominieusement mis à mort sans forme juridique. Cet indigne rejeton de Waïfer laissait deux fils, entre lesquels Charlemagne consentit à partager le duché de Wasconie, se réservant d'ailleurs la suzeraineté de cette province.

Charlemagne fit prendre soin de la sépulture de Roland et de ses compagnons d'armes, et le monument qu'il leur fit élever subsistait encore au commencement du siècle dernier. Voici ce que rapporte à ce sujet un historien de Charlemagne :

« A trois cents pas de l'église de Notre-Dame de Roncevaux et de l'abbaye de ce nom, on a bâti autrefois une chapelle funèbre, sous laquelle on a creusé un caveau où se voyaient quelques ossements. Autour de la chapelle on avait élevé trente tombeaux, simples et sans inscriptions. Sur un des murs intérieurs, une peinture à fresque représentait une bataille : c'était la journée de Roncevaux. On y voyait quelques inscriptions, entre autres celles-ci : *Thierry d'Ardennes, Riol du Mas, Gui de Bourgogne, Olivier, Renaud, Roland.* La tradition du pays rapporte que c'est Charlemagne qui a fait bâtir cette chapelle, où l'on priait pour les Français morts à Roncevaux ; que

Digitized by Google

le caveau est l'endroit même où il les fit enterrer, et que les trente tombeaux sont ceux des seigneurs les plus considérables morts en cette journée. A l'appui de cette tradition vient un usage immémorial : c'est qu'on n'enterre dans ce lieu que des Français, et ce sont ceux qui meurent dans l'hôpital de l'abbaye de Roncevaux ; les gens du pays ne souffraient pas qu'on y enterrât un des leurs. »

Cependant la lutte engagée depuis tant d'années entre les Francs et les Saxons venait d'entrer dans une période nouvelle. Jusqu'à ce jour, les Saxons avaient combattu à la manière des barbares, et leurs efforts avaient échoué en face des résistances d'un ennemi qui avait pour lui l'avantage de la civilisation et de la discipline : c'est ainsi que les Gaulois et les Cimbres des jours antiques s'étaient brisés contre la science militaire et le courage raisonné des Latins. Instruits par leurs récentes défaites, éclairés par le spectacle, de plus en plus rapproché de leur pays, que leur présentait l'organisation des forces de Charlemagne, ils comprirent la nécessité de se grouper, de concentrer leurs attaques, et de se plier sous un chef unique. Les services rendus, le courage et l'intelligence désignaient aux tribus saxonnes l'homme qui devait les commander et les réunir en faisceau : c'était l'opiniâtre Witikind, celui de la nation qui avait persévéré dans sa haine contre Charlemagne, et préféré les incertitudes de l'exil au bien-être de la soumission. Les regards se tournaient vers cet illustre chef, alors réfugié près du roi de Danemark ; et toutefois on prêtait une oreille avide aux rumeurs qui arrivaient de l'autre bord du

Rhin. La nouvelle du désastre de Roncevaux avait circulé dans les villages de la Saxe ; on s'était dit avec joie que Charlemagne pouvait être vaincu ; pendant quelque temps on l'avait cru mort, et cet événement si désiré avait réveillé toutes les espérances éteintes. Witikind reparut soudainement sur les terres des Westphaliens, et la guerre éclata de nouveau. Les barbares, avides de vengeance, marchèrent armés de l'épée et de la torche du côté du Rhin, et envahirent comme un torrent tout le pays que les Francs avaient récemment occupé entre ce fleuve et le Wéser. Ils enlevèrent et brûlèrent la forteresse que Charlemagne avait construite sur la Lippe. N'ayant point osé traverser le Rhin, ils livrèrent au fer et à l'incendie toute la frontière, depuis le château Duiz, sur la rive droite en face de Cologne, jusqu'au confluent du grand fleuve et de la Moselle, où s'élève aujourd'hui Coblentz. Les métairies et les bourgades furent détruites ; les églises et les monastères devinrent la proie des flammes et le théâtre des plus sanglantes fureurs : ils n'épargnèrent ni le sexe, ni l'âge ; ils égorgèrent les moines et les vierges consacrées à Dieu ; et ils voulurent, par ces attentats et ces violences sacriléges, tirer vengeance de la compression qu'avait exercée sur eux le roi des Francs, en les contraignant à recevoir le baptême. Les barbares de la Frise et du Danemark, également suscités par Witikind, se rendirent complices de cette guerre : la Hesse et la Thuringe furent les principaux théâtres de leurs excès, et partout se répandirent l'épouvante et la mort. Au milieu de la consternation générale, les religieux de Fulde

chargèrent sur leurs épaules la châsse de saint Boniface, sortirent de leur cloître, et allèrent camper à deux journées de distance, vers le sud.

Charlemagne vivait encore; il venait de châtier la trahison de Lupus II et d'appesantir le joug sous lequel se courbait la Wasconie. Comme il arrivait à Auxerre, à son retour de l'expédition de Navarre, il apprit la nouvelle révolte des Saxons, et, sans hésiter, il prit les mesures que la circonstance réclamait. Par ses ordres, les contingents d'Austrasie et d'Alemanie se portèrent sur la droite du Rhin et tombèrent sur les Saxons, aveuglément occupés de vengeance et de pillage. Ils les rencontrèrent pour la première fois sur la rivière d'Éder, non loin des frontières de la Hesse, en un lieu que les annales nomment Lihési ou Radenfeld : les ayant attaqués près du gué et au passage même du fleuve, ils les dispersèrent et en firent un grand carnage. Les débris des hordes saxonnes, vaincues et mises en fuite, se réfugièrent dans leurs marais et dans leurs bois du côté du nord, et allèrent raconter aux femmes et aux vieillards que le roi des Francs n'avait rien perdu de sa puissance, et qu'il ne tarderait pas à reparaître plus redoutable que jamais. Cependant la saison d'hiver approchait; les pluies et les froids suspendirent la guerre, et Charlemagne termina paisiblement dans sa résidence d'Héristall cette année (778), qui avait commencé par un désastre et s'achevait au bruit d'une victoire. Vers le même temps, la reine Hildegarde, son épouse, le rendit père de deux fils jumeaux; l'un reçut le nom de Louis (Lodewig), qui apparaîtrait pour la première fois dans notre histoire,

Digitized

si nous ne devions pas y voir une simple altération du nom de Clovis (Chlodewig); l'autre, appelé Lothaire (altération du nom de Chlotaire), mourut en bas âge. Des fils intrépides et nombreux qui déjà faisaient l'orgueil de Charlemagne, le jeune Louis fut le seul qui survécut à son père et recueillit l'héritage de ce grand homme.

L'année suivante (779) fut marquée par des calamités et des fléaux : dans un plaid national, ou, pour mieux dire, dans un synode d'évêques, d'abbés et de comtes délibérant avec l'assentiment de Charlemagne (1), on édicta un *capitulaire* qui eut pour but de remédier, par un redoublement de sacrifices, aux principales misères du peuple. Il y était dit, en substance : « Chaque évêque récitera trois fois le psautier et dira trois messes, l'une pour le roi, l'autre pour l'armée des Francs, la troisième au sujet de la misère du temps. Les prêtres diront trois messes à la même intention... Tous, même les laïques, jeûneront deux jours de suite. Les évêques, les abbés, les abbesses qui en auront le pouvoir, donneront en aumône une livre d'agent; ceux qui seront moins riches en donneront une demi-livre; les autres donneront seulement cinq sous. En outre, les évêques, les abbés et les abbesses nourriront chacun quatre pauvres jusqu'à la moisson. Ceux qui ne seront pas assez riches en nourriront deux ou trois, ou pour le

(1) Voir la formule du synode de l'année 779 : « *Congregatis in unum synodali concilio episcopis, abbatibus, virisque illustribus comitibus, una cum piissimo domno nostro* (*Karolo*), *secundum Dei voluntatem, pro causis opportunis* consenserunt *decretum.* » (*Capitulare anni DCCLXXIX.*)

Digitized by Google

moins un. Les comtes les plus puissants donneront en aumône une livre d'argent, et les autres une demi-livre. Ceux qui tiennent des fiefs du roi donneront une demi-livre d'argent pour deux cents familles d'esclaves, cinq sous pour cent, et une once pour cinquante ou trente... Les laïques qui voudront racheter les deux jours de jeûne donneront, selon leurs facultés, ou trois onces d'argent, ou une once et demie, ou seulement trente deniers, et ils nourriront aussi des pauvres à proportion de leurs biens. Que toutes ces prières et ces bonnes œuvres ordonnées pour le roi, pour l'armée et pour la misère présente, soient accomplies à la Saint-Jean (1). » Ainsi l'accomplissement du devoir social, prescrit aux heureux du monde pour le soulagement de leurs frères pauvres, recevait la double sanction du commandement religieux et de la loi séculière, et l'Église des Gaules se montrait efficacement la patronne et la protectrice du peuple. Les prières qu'elle adressa au ciel pour la prospérité des armées nationales furent exaucées.

D'autres capitulaires, qui portent la date de 779, furent également promulgués à la suite du plaid ou du synode d'Héristall. On y trouve, comme dans la plupart des lois de cette époque rédigées ou provoquées par les évêques, des dispositions de l'ordre pénal confondues avec les prescriptions de l'Église : le christianisme était la base et la règle de la loi, il en était la formule

(1) *Baluze*, tom. Ier, page 200. — *Rohrbacher*, tom. II. — La prescription qui concerne la nourriture obligatoire d'un nombre déterminé d'indigents est en quelque sorte l'origine de la taxe saxonne appelée « taxe des pauvres. »

nécessaire, et la civilisation tout entière émanait de lui. Il était dit, dans le décret mixte auquel nous faisons allusion : « Les évêques suffragants seront, selon les canons, soumis à leurs métropolitains, qui auront la libre faculté de changer et de corriger tout ce qui leur paraîtra devoir être changé et corrigé dans leur ministère. Les monastères réguliers, ceux de femmes surtout, doivent suivre leur règle, et les abbesses habiter leurs monastères... Un évêque ne pourra recevoir ni ordonner, en quelque grade que ce soit, le clerc d'un autre évêque (1). » C'étaient là, évidemment, autant de décisions qui se rattachaient exclusivement à la discipline ecclésiastique, et qui cependant étaient prises par une assemblée où se trouvaient, mêlés aux évêques et aux abbés, des *personnages illustres* et des *comtes* délibérant avec le très-pieux seigneur (le roi) : on s'étonnerait aujourd'hui que des laïques intervinssent dans de pareilles questions. Et quant aux prescriptions suivantes, arrêtées par le même synode : « En ce qui concerne les homicides coupables condamnés à mort, si l'un d'eux se réfugie dans une église, il ne sera point pardonné pour cela, et on lui refusera toute nourriture ; » et ensuite : « Les juges présenteront les voleurs au plaid du comte ; si l'un deux ne le fait pas, il perdra son bénéfice et sa

(1) « *De metropolitanis et suffraganei episcopi eis secundum canones subjecti sint ; et ea quæ erga ministerium illorum emendanda cognoscunt, libenti anima emendent atque corrigant... Et unaquæque abbatissa sine intermissione in suo monasterio resideat... Ut nemini liceat alterius clericum recipere nec ordinare in aliquo gradu.* » *Capitulare anni* 779. *Baluz.*; tom. I, page 195.

Digitized by Google

charge; s'il n'a pas de bénéfice, il payera le ban; et si ce sont nos vassaux, ils perdront leurs bénéfices et leurs charges; » et encore : « Les parjures perdront une main; si celui qui accuse un autre de parjure demande le combat et sort vainqueur, on crucifiera le vaincu; si celui qui a juré remporte la victoire, l'accusateur subira lui-même la peine qu'il voulait infliger (1), » nous devons constater que la première portait une atteinte grave au droit d'asile dont avaient jusqu'alors joui les églises, et nous ajouterons que les autres, appartenant à la procédure en matière criminelle, étaient plus naturellement du ressort des leudes et des comtes séculiers, que dans les attributions d'un synode. Il importe de ne jamais perdre de vue de quels éléments se composaient ces plaids à demi religieux, à demi civils, soit parce qu'ils servent à caractériser l'origine et la nature des capitulaires carlovingiens, soit parce que l'on peut voir dans ces assemblées mixtes, délibérant sous l'autorité du roi, le point de départ et les précédents d'assemblées nationales non moins célèbres, et qui, plus tard, existèrent et fonctionnèrent sous le titre d'états généraux. Nous examinerons ailleurs, dans leur ensemble, les codes carlovingiens, et les modifications qu'ils introduisirent dans le double intérêt de la société et de la religion. En ce moment

(1) « *Ut homicidæ et ceteri rei qui legibus mori debent, si ad ecclesiam confugerint, non excusentur, neque eis ibidem victus detur.... De eo qui perjurium fecerit, nullam redemptionem det, nisi manum perdat. Quod si accusator contendere voluerit de ipso perjurio, stent ad crucem,* etc. » (*Id., ibid.*)

Digitized by Google

cette étude allongerait peut-être le récit des événements qui signalèrent le règne de Charlemagne; nous nous bornerons à constater ici la disposition du capitulaire de 779, en vertu de laquelle « chacun devait payer sa dîme, et ne pouvait en être dispensé que par l'ordre de son évêque (1). » On s'est demandé si cet article réglait un droit préexistant, ou si, pour la première fois, on faisait alors aux chrétiens une loi de la dîme. Cette dernière opinion ne nous semble nullement fondée. La concision du décret suffit assez pour indiquer que l'obligation existait déjà, mais qu'elle n'avait point encore été corroborée et fortifiée par la loi civile, de telle façon que nul n'osât s'y soustraire. Le législateur carlovingien se fût évidemment exprimé d'une manière moins rapide s'il eût introduit un droit nouveau, une taxe inaccoutumée (2). Rien de plus légitime, rien de plus juste, au

(1) « *De decimis, ut unusquisque suam decimam donet ; atque per jussionem pontificis dispensentur.* » (*Ibid.*, *VII*.

(2) On lit dans l'article 4 du capitulaire de Metz, rendu sous le roi Pepin : « Ceux qui tiennent les domaines ecclésiastiques par l'autorisation « du seigneur roi doivent réparer les églises, les maisons épiscopales, « et les monastères dont dépendent ces biens, selon ce qu'ils en possè- « dent; et ils doivent encore en payer les redevances, c'est-à-dire les *dé-* « *cimes* (les dîmes) et les neuvièmes, à l'église dépossédée, ainsi que « nous le leur avons ordonné à Vernès. Celui qui négligera de le faire, « perdra la chose concédée. » L'on voit ici que la dîme est comprise dans le précaire dû par le détenteur du domaine ecclésiastique à l'église dépouillée, et comme une compensation de la spoliation, afin d'assurer le service de l'église et la subsistance des clercs. Cette légère satisfaction ne pouvait suffire, et souvent elle était contestée.

Pour l'ancienneté de la dîme chez les Francs, on peut voir le canon du deuxième concile de Mâcon, assemblé sous le roi Gontran en 585, et

Digitized by Google

moyen âge, que cette contribution destinée à pourvoir aux besoins du culte et à la dignité du sacerdoce : sans ce revenu, qui assurait sa stabilité au temporel, l'Église gallo-franque se serait vue exposée aux caprices d'un peuple grossier, et serait tombée dans une situation dépendante ou précaire qui eût enlevé beaucoup de force aux enseignements de ses ministres. Devenus chefs des délibérations publiques et premiers fidèles du prince, les évêques et les abbés avaient besoin d'être mis au-dessus des nécessités vulgaires de la vie ; l'indépendance de leur situation importait à la grandeur de leur ministère, elle leur permettait d'intervenir en faveur de ce même peuple qu'ils représentaient auprès du roi, et dont ils ne cessaient de plaider la cause.

Après avoir célébré la fête de Pâques à Héristall, Charlemagne se rendit à Compiègne, puis à Duren, où il tint le champ de mai : il franchit ensuite le Rhin à la tête d'une armée considérable, vers le lieu où la Lippe se jette dans ce fleuve. A Buckholz (Bochold) il rencontra un corps saxon, qu'il attaqua et mit en fuite. Pénétrant plus avant sur le territoire de la Saxe, il força, par ses ravages, chaque canton de ce pays à implorer successivement la paix. Après avoir reçu la soumission des Westphaliens, il vint établir son camp sur le Wéser, près de Midfull (Medofull), place qui depuis longtemps n'existe plus; et ce fut là que les Angariens et les Ostphaliens vinrent, à leur tour, prêter de nouveau serment de fidélité et livrer d'autres otages.

qui en fait une obligation aux peuples, sous peine d'être séparés de la communion de l'Église.

Digitized by Google

Charlemagne consentit à suspendre ses coups; mais il exigea que, dès le printemps de l'année suivante, tous les peuples de race saxonne se réunissent à Hochheim, pour concerter avec lui les conditions de la nouvelle paix. La campagne étant terminée, le roi des Francs revint sur ses pas, et hiverna à Worms. Cette même année, ainsi que l'indiquent les capitulaires et les chroniques, les subsistances manquèrent dans la Gaule, et il fallut beaucoup de charité et de dévouement pour faire face à cette calamité publique.

L'année suivante (780), Charlemagne, à la tête de son armée, passa de nouveau le Rhin, et vint camper à Hochheim, au delà du Wéser. Les chefs et les députés des peuples saxons se trouvèrent au rendez-vous que leur avait assigné le vainqueur; et toutefois on put y remarquer l'absence de Witikind, volontairement exilé en ce moment, pour ne pas subir le joug d'un maître. Charlemagne, ne rencontrant aucun obstacle, publia un célèbre capitulaire qui organisait la Saxe sur de nouvelles bases civiles et religieuses (1). Et d'abord une foule considérable de vaincus consentirent à recevoir le baptême. Pour assurer la durée de ces conversions, sur lesquelles le passé pouvait soulever de justes inquiétudes, Charlemagne décida que les Saxons seraient désormais gouvernés par des comtes francs; une législation commune leur fut imposée; on supprima légalement l'indépendance réciproque de leurs tribus; la liberté germanique fut déclarée sauvage et rebelle; on la fit disparaître sous

(1) *De partibus Saxoniæ.*

Digitized by Google

une centralisation de pouvoir : on substitua aux éthelings, aux héterogs, aux chefs nationaux, des délégués de Charlemagne; et l'on décréta que ces gouverneurs seraient obéis et respectés, sous peine de confiscation. Dès ce moment, aucune assemblée, aucune diète saxonne ne devaient être tenues que par la permission du roi, et en présence d'un commissaire par lui désigné. Des églises devaient être bâties, et quiconque oserait les profaner recevrait la punition de son crime. La peine de mort était prononcée contre quiconque sacrifierait des victimes humaines aux anciennes idoles du pays; les relaps et les ennemis de l'Église seraient châtiés comme rebelles. La Saxe tout entière était désormais répartie en huit évêchés, ayant pour siéges Brême, Verden, Minden, Halberstadt, Hidelsheim, Paderborn, Munster et Osnabück; et ce fut là l'origine des grandes prélatures germaniques qui, durant près de dix siècles, régirent les peuples occidentaux de l'Allemagne.

« *Il a plu à tous,* disait le capitulaire, que les églises du Christ actuellement construites en Saxe, et qui sont consacrées à Dieu, ne jouissent pas de moins d'honneur, qu'elles soient même bien plus respectées que ne l'ont été les temples des idoles. » Et le capitulaire établissait ensuite pour les églises de la Saxe le droit d'asile que l'on venait d'enlever aux églises de la Gaule. La loi ajoutait : « Si quelqu'un entre violemment dans une église et y enlève quelque chose à force ouverte ou par larcin, ou qu'il mette le feu à l'église, qu'il soit puni de mort. » Et ailleurs : « Si quelqu'un conspire avec les païens contre les chrétiens, et qu'il s'obstine

Digitized by Google

dans son inimitié contre eux, qu'il soit puni de mort. » On ne tardera pas à voir Charlemagne faire une vaste et terrible application de cet article. Toutefois, une autre disposition de la loi ouvrait le champ libre à la miséricorde : déterminé à amener le peuple saxon au christianisme par la terreur et l'espérance, Charlemagne voulait que les attentats commis en haine de la religion fussent punis de mort; mais il décidait aussi que la rémission du péché, accordée au tribunal de la pénitence, devait avoir pour effet de soustraire le coupable à la vengeance des lois : « Si quelqu'un, disait-il, pour ces crimes capitaux commis en secret, se réfugie volontairement aux pieds d'un prêtre, et qu'après en avoir fait sa confession, il veuille en faire pénitence, le témoignage du prêtre l'absoudra de la mort. » Plus loin, on lit dans le capitulaire : « Si quelqu'un fait un vœu aux fontaines, aux arbres ou aux forêts, ou qu'il fasse quelque offrande suivant les rites des païens, et mange en l'honneur des démons; s'il est noble, qu'il paye soixante sous; s'il est ingénu, trente; homme de mainmorte, quinze. S'il n'a pas de quoi payer l'amende, qu'il soit livré à l'église pour la servir jusqu'à ce que les sous de la composition aient été acquittés. Nous avons résolu de livrer les devins et les sorciers aux églises et aux prêtres. » L'article qui supprimait les plus précieuses libertés des Saxons était conçu en ces termes : « Nous défendons généralement à tous les Saxons de faire des assemblées publiques, à moins que notre envoyé (*missus*) ne les convoque de notre part. Mais chaque comte tiendra le plaid et rendra la justice dans son comté, et nous recomman-

Digitized by Google

dons aux prêtres de veiller à ce qu'il ne soit pas fait autrement. »

En résumé, en vertu de cet acte célèbre, la Saxe perdait les droits et le titre de nation indépendante, pour devenir vassale et tributaire des Francs, comme la Bavière et la Souabe. On ne pouvait guère s'attendre à ce qu'elle se résignât pacifiquement à cette humble condition, à ce que, de païenne qu'elle était encore, elle acceptât franchement une loi qui punissait du dernier supplice le Saxon demeuré fidèle aux pratiques du culte de Woden, celui qui se *cacherait pour échapper au baptême.* Il devait donc s'écouler beaucoup de temps avant l'heure où les nouveaux évêques jetés sur un sol idolâtre se trouveraient transformés en princes du saint empire. Et toutefois, c'est du capitulaire dont nous parlons que découle la civilisation puissante dont l'Allemagne moderne est en possession ; c'est à l'institution des huit évêchés, c'est au gouvernement des comtes carlovingiens que remontent, comme à un point de départ, les progrès intellectuels, le bien-être matériel, la prospérité morale, tous les avantages qui font la gloire et la force de cette vaste nation dont Charlemagne fut le conquérant, le pacificateur et le chef, et qui s'associe à la France pour exalter le nom de ce prince. Pour le moment, la barbarie et le paganisme teutonique n'étaient point suffisamment désarmés, et se tenaient prêts à recommencer la lutte (1).

(1) On s'est plusieurs fois demandé si ce fut bien en 780 qu'eut lieu cette organisation nouvelle de la Saxe : nous n'hésitons pas, avec la plupart des historiens, à assigner cette date à ce grand événement. Voici ce

L'année suivante (781), le roi des Francs célébra la fête de Pâques dans la basilique de Saint-Pierre. Ce prince avait été rappelé à Rome pour déjouer, par sa présence, les nouvelles intrigues des Lombards et des Grecs. Il avait mené avec lui ses trois fils Charles, Carloman et Louis (Lodewig), nés de la reine Hildegarde. Le jeune Carloman fut baptisé par le pape Adrien, qui lui donna le nom de Pepin, bien que ce nom fût déjà celui d'un roi plus âgé que ses frères, et fils de la reine Himiltrude. Après le baptême de cet enfant, Charlemagne le proclama roi des Lombards (1), et le jeune Louis, son frère, fut déclaré roi d'Aquitaine. Le pape conféra à l'un et à l'autre l'onction royale.

Le royaume des Lombards en Italie, dépendance de Charlemagne, comprenait non-seulement les provinces cisalpines et transalpines, il comptait encore, comme terres vassales, le Bénévent, le Frioul, Spolète, la Pouille et la Calabre; la Vénétie, la Dalmatie, l'Istrie, la Croatie, qui plus tard furent détachées de la monarchie grecque, reconnurent à leur tour la loi de Charlemagne, et, à ce titre, firent de la mer Adriatique un golfe tout entier placé sous la main des Francs. Cette situation (Charlemagne ne pouvait se le dissimuler) était profondément antipathique aux Lombards; les traditions de la nationalité germanique n'étaient point encore effacées, et ce peuple supportait impatiemment un ordre de choses en vertu du-

que dit la chronique de Moissac, *ad ann.* 780 : « *Divisit* (*rex Karolus*) *ipsam patriam inter episcopos, presbyteros et abbates, ut in ea habitarent et prædicarent.* »

(1) Textuellement roi en Italie (*rex in Italia*).

Digitized by Google

quel il était absorbé par la race franque, naguère sa rivale et son ennemie : de sourds mécontentements se manifestaient dans le pays; ils favorisaient les espérances ambitieuses des seigneurs lombards, et surtout ils venaient en aide à la prétendue légitimité d'Adalghise, héritier du dernier roi, qui ne cessait de mendier à Constantinople l'appui des empereurs grecs. C'était bien assez d'avoir à lutter contre la race saxonne; il importait de calmer les ressentiments des Lombards, et de donner satisfaction à leurs susceptibilités nationales, tout en conservant de fait la souveraineté de leur pays et la direction de leurs intérêts. Le roi des Francs n'ignorait pas qu'il atteignait ce double but en plaçant à leur tête un enfant dont il se réservait la tutelle, et qui, même émancipé, ne devait pas cesser d'être son tributaire et son vassal. Avec un roi particulier, fût-il carlovingien, les Lombards ne disparaissaient pas du rang des peuples, et le sacre conféré à ce jeune prince par le chef de l'Église lui donnait une auréole de légitimité, de nature à engager la conscience des sujets et la soumission des leudes.

La politique de Charlemagne ne fut pas aussi heureusement inspirée lorsqu'il plaça la couronne d'Aquitaine sur la tête de son fils le roi Louis. Si ce prince n'eût pas été, dans l'avenir, le seul héritier de son père (et qui pouvait prévoir la mort des autres fils de Charlemagne?), l'Aquitaine, au lieu d'être rattachée à la monarchie franque, aurait eu une dynastie particulière et aurait reconstitué sa nationalité. Or les Mérovingiens n'avaient point eu à s'applaudir d'a-

voir vu la race de Charibert dominer ce pays, puisque de ce sang étaient sortis les Eudes, les Waïfer, les Hunald, et cette lignée d'hommes énergiques dont les efforts et le courage avaient retardé l'œuvre d'unité et de concentration constamment poursuivie par les maires du palais et par les rois de Neustrie. Mais c'était là une pensée qui n'appartenait pas au règne de Charlemagne, période si rapprochée de la barbarie germanique, qu'il ne venait à l'esprit de personne que le père pût deshériter la plupart de ses fils au profit de la royauté, et dans le seul intérêt de l'unité monarchique.

Après avoir traité les affaires qui l'avaient appelé à Rome, Charlemagne se rendit à Milan : ce fut là que l'archevêque Thomas eut l'honneur de tenir sur les fonts baptismaux Ghisèle, fille du roi des Francs. Pepin, couronné roi *en Italie*, resta dans ce royaume, sous la conduite d'habiles ministres que son père lui donna à la fois pour conseils et pour précepteurs.

Charlemagne ayant ramené dans les Gaules son fils Louis, à peine âgé de trois ans (781), voulut que cet enfant, presque au berceau, fût montré aux peuples qu'il devait un jour gouverner. Le jeune Louis fut porté jusqu'à Orléans, où il devait passer la Loire pour entrer en Aquitaine : là, il fut revêtu d'armes et d'habillements que l'on avait faits pour sa taille; on le mit à cheval, et, sous la tutelle d'Arnold, l'un des plus illustres leudes de son père, on le conduisit au milieu de ses sujets. Charlemagne voulait que ses enfants grandissent et parvinssent à l'adolescence sous les yeux des peuples, et qu'ils se formassent de bonne

heure à la langue, aux mœurs et aux usages des hommes à la tête desquels ils auraient un jour à marcher (1). Il pensait avec raison que ces rapports réciproques du roi et du fidèle, du vassal et du seigneur ne pouvaient commencer de trop bonne heure. Ainsi l'intérêt des peuples commençait à compter pour beaucoup dans la conduite des rois, et la suprême puissance était enfin réputée une fonction et une charge, plutôt qu'un bonheur.

Charlemagne s'était d'ailleurs réservé, en Aquitaine comme en Italie, l'autorité réelle et absolue sur toutes les choses du gouvernement; et si le jeune roi était Aquitain par l'éducation et le costume, l'administration restait exclusivement confiée aux gens d'Austrasie (2).

Tassillon, duc de Bavière, avait autrefois prêté serment de fidélité au roi Pepin, à ses fils et à la nation franque. Depuis un an, après avoir plusieurs fois fait preuve d'insoumission et de répugnance à l'égard de ses suzerains, il s'était presque ouverte-

(1) *Vit. Lud. imper.*, c. 4 : « *Occurrit ad Patrisbrunam, habitu Wasconum, cum coævis sibi pueris indutus, amiculo scilicet rotundo, manicis camiciæ diffusis, cruralibus distentis, calcaribus caligulis insertis, missile manu ferens; hæc enim delectatio voluntasque ordinaverat paterna.* » En accordant aux Aquitains un roi particulier élevé dans leur pays, connaissant leurs mœurs et portant leur costume, Charlemagne voulait faire prendre en patience à ce peuple une administration complètement et franque.

(2) *Vita Ludov.*, c. 3 : « *Ordinavit autem per totam Aquitaniam comites, abbates, nec non alios plurimos quos Vassos vulgo vocant ex gente Francorum, quorum prudentiæ et fortitudini nulli calliditate, nulli vi obviare fuerit tutum, eisqae commisit curam regni prout utile judicavit, finium tut amen villarumque regiarum ruralem provisionem.* »

ment détaché de l'alliance de Charlemagne, et en cela il avait suivi les inspirations de sa propre femme, fille de Didier, l'ancien roi des Lombards, qui aspirait à tirer vengeance des malheurs de sa famille. Charlemagne aurait pu le faire repentir de cette défection, mais les circonstances ne semblaient point opportunes; la Saxe continuait d'être travaillée par des ferments de révolte, et il était imprudent de se mettre sur les bras une guerre avec la Bavière, guerre qui pouvait entraîner un soulèvement de la Germanie tout entière contre les Francs. Dans les conférences qui avaient eu lieu à Rome entre le pape Adrien et Charlemagne, on s'était promis de recourir à la voie de la persuasion et des conseils, et les deux souverains, agissant de concert, avaient chargé des hommes influents et sages de se rendre auprès de Tassillon et de l'éclairer sur ses devoirs. Ces députés engagèrent le duc de Bavière à rentrer sous la protection du roi; et sans doute laissèrent-ils entendre que tout refus aurait des conséquences graves, puisque Tassillon vint en personne à Worms, où l'attendait Charlemagne, et renouvela entre les mains du roi ses serments de foi et d'hommage. Ainsi, pour le moment, fut écartée, par la prudence et la modération, une difficulté dont la solution militaire aurait été douteuse. Vers le même temps, Irène, qui gouvernait l'empire grec comme régente de l'empereur Constantin son fils, alors âgé de dix ans, fit proposer à Charlemagne de fiancer ce jeune prince à Rotrude, l'une des filles du roi des Francs. Le contrat fut arrêté, les promesses scellées par serment de part et d'autre; mais le mariage ne devait

jamais avoir lieu. Ce fut également à cette époque que Charlemagne, dans son excursion en Italie, rencontra l'Anglo-Saxon Alcuin, disciple du vénérable Bède, et fut charmé par la sagesse, l'éloquence et le haut savoir de cet homme illustre. Il en fit son ami ; il en obtint la promesse qu'il viendrait se fixer auprès de lui et l'assister de ses conseils. Ainsi qu'on le verra plus tard, Alcuin resta fidèle à cette promesse, et sa présence parmi les peuples francs fut un bonheur inespéré pour la civilisation et pour les lettres.

Au printemps (782), Charlemagne résolut de tenir le champ de mai sur les terres mêmes de la Saxe, afin de fortifier dans l'esprit des vaincus l'idée de sa grandeur, et de contenir les mécontents par le sentiment de leur impuissance. Il passa le Rhin, du côté de Cologne, avec une armée, et vint camper vers les sources de la Lippe. Ce fut là qu'il tint l'assemblée. Tous les chefs saxons s'y rendirent, à l'exception de l'opiniâtre Witikind, qui avait fui chez les Northemans. Charlemagne reçut durant le champ de mai les ambassadeurs de Sigefried, roi des Danois, et ceux du khan des Huns ou Avares, qui vinrent lui demander la paix : il les renvoya avec des paroles favorables. Le plaid national étant terminé, Charlemagne revint en Austrasie, plein d'espoir dans la durée des promesses qu'il avait recueillies, et convaincu que la Saxe, en face de sa redoutable épée, n'oserait désormais remuer. Il oubliait que Witikind, volontairement exilé, lui recrutait de nouveaux ennemis, et s'adressait à tous les instincts patriotiques de la Saxe pour réveiller cette contrée au nom de la liberté et de ses dieux. L'œuvre

de soulèvement se préparait donc, sous les apparences de la soumission du peuple. La Saxe avait encore trop de sang et trop de souffrances à dépenser pour accepter humblement le joug des comtes francs, l'autorité des évêques, l'impôt de la dîme, l'abolition du paganisme, la destruction complète de ses droits antiques : elle n'attendait qu'un signal.

Les Slaves-Sorabes le donnèrent, en envahissant la Germanie sur plusieurs points, et en se jetant sur divers cantons de la Saxe et de la Thuringe. A la faveur du tumulte, Witikind, qui entretenait l'inimitié des Saxons, reparut chez eux ; et à sa voix ils se souvinrent de leur indépendance abolie, de leurs dieux vaincus et proscrits. Les garnisons franques qu'ils attaquèrent furent défaites dans la vallée du Soleil (Suntal), aux bords du Wéser ; deux délégués de Charlemagne, représentants du roi (*missi dominici*), furent massacrés ; avec eux périrent quatre comtes, vingt seigneurs, et la moitié des troupes carlovingiennes. En même temps les missionnaires furent chassés ou mis à mort, les chrétiens persécutés, et l'insurrection s'étendit victorieuse jusqu'au Rhin : toutefois, ce fut à cette limite que s'arrêtèrent les rebelles. Soit imprévoyance naturelle aux barbares, soit faiblesse, ils ne firent rien pour consolider leur victoire et pour grossir leurs bandes armées, en appelant les contingents de toutes les tribus : menacés de la prochaine vengeance du roi, ils n'essayèrent pas de s'y dérober, et le châtiment ne fit point défaut à leur révolte. A peine venaient-ils de poser les armes et de se partager le butin, que Charlemagne occupait de nouveau le pays, plus menaçant

et plus terrible qu'à aucune époque de cette lutte.

Charlemagne arriva sans rencontrer d'obstacles jusqu'au lieu où l'Aller se jette dans le Wéser; et là il manda devant lui les chefs saxons, pour les interroger sur les auteurs et les complices de la guerre. Tous s'accordèrent à nommer Witikind; et ce chef, qui avait encore pris la fuite, échappait au ressentiment du roi. Charlemagne se fit alors livrer la plupart des chefs et des soldats qui avaient pris les armes au mépris du capitulaire, devenu loi de la Saxe, et qui prononçait la peine de mort contre quiconque attaquerait les chrétiens, tuerait les comtes, pillerait les églises et rétablirait le culte des idoles. Les Saxons étaient tous complices de ces crimes, et ils ne pouvaient invoquer d'autre excuse que le nombre des coupables. Charlemagne se montra sans pitié. Il appliqua aux rebelles le code saxon, qui punissait de mort les traîtres; et quatre mille cinq cents de ces malheureux furent décapités le même jour à Verden, sur les bords de l'Aller. Cette épouvantable exécution remplit d'horreur toute la Saxe (1). Pendant que Charlemagne, qui croyait avoir noyé la révolte dans le sang, se retirait à Thionville pour y passer l'hiver, les familles et les tribus saxonnes se levaient en armes pour venger leurs morts; la Saxe entière était debout,

(2) M. Ampère a exprimé quelques doutes sur la réalité de cet événement; mais le témoignage des chroniques est formel à cet égard :

Tradita sunt sane reliquorum bis duo Letho
Millia quingenti viri, qui tam grave bellum
Illius contra Francos gessere suasu..... (Poeta Saxo.)

Digitized by Google

la guerre allait se faire sans miséricorde, et Witikind devait la conduire.

Sur ces entrefaites mourut la reine Hildegarde, la femme bien-aimée de Charlemagne. Nous avons déjà parlé de son origine (1) : « née estoit de Suave, « et femme de grant beauté et de noblesse (2). » Elle mourut après onze ans d'un mariage heureux et fécond. A sa mort, le roi épousa Fastrade, fille du comte Rodolphe, de race franque : c'était une femme orgueilleuse et dure, qui exerça quelquefois sur Charlemagne une regrettable influence. De son union avec Himiltrude, sa première femme, le roi avait eu un fils, beau de visage, mais mal fait de corps, et que l'on appelait Pepin-le-Bossu. Hildegarde lui avait donné de plus dignes enfants ; l'aîné, nommé Charles (3), est ce même personnage à qui les fabliaux et les chroniques romanesques du moyen âge font jouer un rôle : dès l'âge de douze ans, cet enfant marchait avec son père sous les drapeaux austrasiens contre les Saxons. Charlemagne le fit gouverneur, ou, pour être plus exact, « roi » des provinces centrales de la Gaule (4), de cet ancien royaume de Neustrie auquel on donnait déjà le nom de *Francia*, et qui, plus tard, devait former le cœur de la monarchie. Alcuin mandait à ce jeune prince : « J'ai appris que le pape,

(1) Elle était d'une maison illustre des Suèves (*Souabe*).

(2) *Chronique de Saint-Denis.*

(3) Une opinion non moins accréditée est que *Charlot* était fils d'une concubine.

(4) Les provinces et les duchés relevant de la couronne prenaient souvent le titre de royaumes. Dans plusieurs chartes, le mot *regnum* est appliqué à de simples fiefs.

du consentement de Charlemagne, vous avait confié le titre de roi, en vous mettant sur la tête la couronne qui désigne cette dignité; je me réjouis fort de l'honneur que vous procure non-seulement ce titre, mais encore du pouvoir qui y est attaché. » Et une autre fois il lui mandait encore : « Ayez pour fidèles et leudes des gens sages, habiles, pieux, craignant Dieu, qui soient gouvernés par la vérité... Ne souffrez pas que votre dignité soit ternie par les mauvaises actions des méchants, qui voudraient abuser de votre nom. » Ces conseils suffisent pour établir que le roi Charles, dans son gouvernement de Neustrie, exerçait une autorité réelle, quoique toujours vassal et subordonné de son père. Au milieu des camps, ce jeune roi donnait l'exemple de l'audace, et son nom portait l'effroi jusque dans les forêts de la Germanie. On ne sait pourquoi les romans de chevalerie, œuvres d'ignorance autant que de poésie, transformèrent plus tard « Charlot » en idiot et en traître, en querelleur et en lâche, à qui son père pardonnait toutes sortes de caprices : ces ridicules traditions ne reposent sur aucun texte sérieux, sur aucun fait accrédité dans l'histoire.

Cependant les Saxons avaient fait briller « leurs grands couteaux, » et vengeaient déjà leurs frères mis à mort à Verden par ordre de Charlemagne. On en vint à une bataille sanglante près de Detmold, dans les mêmes lieux où jadis les légions d'Auguste avaient été défaites; la lutte fut très-longue, et la victoire demeura indécise. Charlemagne se rendit à Paderborn pour y attendre de nouveaux renforts, et dès qu'il les eut reçus il prit l'offensive. Une seconde bataille,

aussi incertaine que la première, fut livrée sur les bords de la Hase, et le roi des Francs, quoique maître du terrain sur lequel on avait combattu, ne jugea pas qu'il fût prudent de poursuivre l'ennemi : il se replia de nouveau dans le pays de Paderborn, et passa l'hiver à Ehresbourg. Contrairement aux habitudes militaires de sa nation, le roi ne voulut pas que son armée se dispersât durant la mauvaise saison, afin de pouvoir reprendre la guerre au mois de mai. Il confia la conduite d'un corps très-considérable à son fils Charles, et lui prescrivit de parcourir le territoire saxon en tous sens, et d'exercer la destruction et le pillage partout où l'épée des Francs pourrait atteindre. Ses ordres furent exécutés, et de vastes cantons devinrent le théâtre de dévastations cruelles, sans toutefois que les tribus saxonnes consentissent à mettre bas les armes. Au retour du printemps, le champ de mai fut tenu à Paderborn, et Charlemagne n'eut point la consolation de voir paraître les vaincus et de recevoir leurs soumissions. Déterminé à ne pas laisser à ses ennemis le temps de se rallier et de lever des armées, il se porta à deux reprises du côté de l'Elbe, veillant par lui-même à ce que l'on n'accordât aux Saxons ni paix ni trêve, et à ce qu'on appesantît sur eux toutes les rigueurs dont peut disposer la force. Dans le cours de ces expéditions aventureuses, il apprit la mort de sa mère, la reine Bertrade ou Berthe, veuve du roi Pepin (783).

Charlemagne, étonné de vaincre et d'avoir toujours à combattre, commençait à reconnaître, en dépit de sa colère, qu'il valait peut-être mieux pacifier le pays

Digitized by Google

que de le livrer aux flammes : étant donc venu en un lieu nommé Stangfurd, et delà en un autre nommé Scanninge, il chercha à entamer des conférences, dans le but d'amener les chefs saxons à un traité.

Tandis que son fils Charles guerroyait encore contre les Westphaliens, Charlemagne se rendit à Worms (784), et s'y tint prêt soit à suivre le cours des négociations, soit à entrer de nouveau en campagne, si la situation réclamait encore sa présence au milieu de ses troupes. De Worms, il pouvait veiller aux affaires de la Gaule et de l'Italie, poser un pied sur la Germanie, un autre sur l'Aquitaine. Les Westphaliens venaient de faire une nouvelle levée d'armes, et de provoquer une confédération sur la Lippe. Le jeune Charles, instruit de ce mouvement, se porta en toute hâte avec de la cavalerie vers le lieu de rendez-vous des Saxons, et dispersa leurs bandes guerrières vers Dragini. L'hiver approchait : voyant la Gaule tranquille et s'irritant de la persistance des Saxons, Charlemagne se détermina à entrer de nouveau en Saxe malgré les pluies et les neiges, et il prescrivit à ses troupes de le suivre. S'étant donc avancé dans le cœur du pays, il célébra la fête de Noël dans son camp, sur le fleuve Ambra ou sur l'Emmer, dans la métairie de Luidi, près d'une forteresse saxonne appelée Skier. Il arriva ensuite à Remen, au confluent du Wéser et de la Werne, sans cesser de livrer les terres des Saxons aux plus affreux ravages : mais les inondations, les débordements des fleuves et la rigueur de l'hiver ne lui permirent pas de pénétrer plus avant, et il se vit bientôt contraint de se replier sur Ehresbourg et

d'y prendre ses quartiers. Ce fut là qu'il fit venir près de lui la reine Fastrade et son fils Louis, roi d'Aquitaine, enfant de sept ans, qui parut à la cour de son père armé et vêtu à la mode des Wascons, et suivi d'une escorte de jeunes Aquitains, fils de ses vassaux, et destinés à être plus tard ses propres fidèles.

Lorsque la rigueur de l'hiver se fut un peu apaisée (785), Charlemagne recommença à désoler la Saxe, à la couvrir d'incendies et de ruines; il ne laissa à ce malheureux pays ni repos ni espérance : ce fut un vaste système d'extermination et de guerre à mort, et cependant le roi n'en continua pas moins de négocier en secret avec les chefs.

La constance de ces derniers fut moins patiente en face des revers que n'avait pu l'être, jusqu'à ce jour, celle de leur peuple; ils comprirent que dans cette guerre d'extermination l'avantage allait rester au plus fort, à celui qui pouvait supporter les plus longs sacrifices; et leur soumission ne devait pas se faire attendre. Charlemagne ayant convoqué le champ de mai à Paderborn, appela à lui, dans cette résidence, de nouveaux contingents militaires, et se mit ensuite à reprendre le cours de ses dévastations. Désormais cependant elles étaient devenues inutiles; aucune résistance ne se manifestait, et le roi des Francs, après avoir passé le Wéser, arriva sans obstacle vers les bouches de l'Elbe, dans le canton où s'élève la ville moderne de Lunebourg. Ce fut là que, s'étant arrêté, il fit dire à Witikind et à Alboin, autre chef des tribus saxonnes, de venir le joindre, et de se con-

certer avec lui sur les moyens les plus propres à assurer l'entière pacification du pays : ils hésitaient encore, mais il leur fit donner sa parole et leur livra des otages. Comme ils tardaient à se rendre à cet appel, il prit le parti de rentrer sur les terres de la Gaule, et ce fut dans la métairie royale d'Altigny-sur-Aisne que les deux illustres Saxons s'abouchèrent enfin avec lui, et traitèrent des conditions de la paix. Pour première marque de soumission, Witikind demanda le baptême. Son exemple entraîna les peuples de la Saxe et de la Frise. Plus tard, le hardi Saxon prouva à la Germanie et à la Gaule que sa conversion était sincère : on le vit montrer autant de zèle pour étendre et affermir la foi chrétienne, qu'il avait d'abord manifesté d'acharnement pour la cause des idoles. L'imagination des peuples s'empara de ce grand événement. On racontait qu'aux jours des fêtes solennelles, Charlemagne avait coutume de faire distribuer une pièce d'argent à chacun des pauvres qui se rassemblaient à sa porte. Or, il arriva que, le jour de Pâques, Witikind, déguisé en mendiant, s'introduisit dans le camp pour en observer les dispositions. Le roi faisait dire la messe sous sa tente ; et quand le prêtre éleva la sainte hostie, Witikind vit, dans le pain consacré, la figure d'un enfant d'une beauté parfaite. Après la messe, on distribua des aumônes. Le guerrier se présenta à son rang, fut reconnu sous ses haillons, arrêté, conduit au roi. Alors il raconta sa vision, demanda à devenir chrétien, et fit enjoindre aux chefs de son parti de poser les armes. Charlemagne le fit duc, et changea contre un cheval blanc le

cheval noir de son écu : ceci est le récit des Saxons. Ce peuple inflexible ne voulait avoir cédé qu'à l'intervention de Dieu même (1). Plusieurs martyrologes placent Witikind au rang des saints dont s'honore l'Église (2); des chroniques en font la souche des rois de la troisième dynastie et l'ancêtre de Robert-le-Fort : il est certain que le nom de ce grand homme survécut longtemps dans les traditions populaires, et qu'au treizième siècle les jongleurs français aimaient à faire entendre la chanson de Witikind le Saxon (3), le Roland de la Germanie, l'Arminius de la Saxe.

Charlemagne ayant soumis la Saxe à Jésus-Christ et aux Francs, manda cette heureuse nouvelle à Offa, roi des Neustriens, et au souverain pontife; il pria le vénérable Adrien d'ordonner dans toutes les églises

(1) Ozanam.

(2) *Hist. de l'Église gall.*, I, 12.

(3) Cil bastart juglor qui vont par ces viliaux,
A ces grandes vielles en dépéciés forriaux,
Chantent de Guiteclin..... (*Witikind*).
(*Jean Bordiel, trouvère d'Arras.*)

Le souvenir de la lutte héroïque soutenue par Witikind contre Charlemagne est resté longtemps dans la mémoire des peuples. Guiteclin de Sassoigne (*Witikind de Saxe*) fut chanté par les jongleurs. Jean Bordiel fit même sur ce chef un roman fort curieux, mais où Guiteclin est devenu un roi sarrasin, très-zélé pour la religion de Mahomet, et allié des rois d'Hyrcanie, de Nubie et de Perse. (Voir les additions à la dissertation de M. Monin sur le roman de Roncevaux). Les généalogistes ont prétendu que c'était de ce fameux Witikind que descendaient les empereurs de la maison de Saxe, et qu'il était l'aïeul du comte de Walberg, d'où sont venus les anciens comtes d'Oldembourg, et par conséquent les ducs de Holstein, la maison impériale de Russie, celle de Danemark et celle du dernier roi de Suède. Si cela est, la race de Witikind a eu une destinée bien plus brillante, et surtout une durée bien plus longue que la dynastie de son vainqueur.

catholiques des actions de grâce et des prières. Le pape lui répondit pour le féliciter de sa victoire, et il ajouta : « Quant à ce que Votre Excellence royale nous a fait dire qu'elle souhaitait que, pour remercier le Seigneur de cet heureux événement et attirer de plus en plus ses bénédictions sur vos armes victorieuses, nous fissions chanter les louanges de Dieu dans toutes les églises en un même jour du même mois, et que nous ordonnassions des litanies, c'est-à-dire des processions pendant deux jours, vous ne pouviez nous faire une demande qui nous fût plus agréable. Pour satisfaire en cela votre piété, nous avons ordonné, par l'autorité apostolique, qu'on fît incessamment, dans tous les lieux soumis à l'Église romaine, votre mère, des processions solennelles les trois jours suivants, savoir : la veille de Saint-Jean-Baptiste, le jour de la fête de Saint-Jean et de Saint-Paul, et la veille de Saint-Pierre (1). » Nous verrons plus tard qu'une partie de la nation saxonne avait seule subi le joug des Francs, et que d'autres peuplades de ce sang relevèrent le vieux drapeau de l'indépendance et tirèrent de nouveau l'épée. Pour le moment, Charlemagne croyait avoir affermi à jamais sa domination dans la Saxe.

Vers le même temps (785-786), une conjuration se forma contre Charlemagne dans les provinces d'outre-Rhin, et principalement en Thuringe : elle avait pour chef un comte nommé Hartrade, et les chroniques donnent pour cause à ce soulèvement la

(1) *Cod., Carolin., XCI.*

cruauté de la reine Fastrade, qui, abusant elle-même de son ascendant sur l'esprit de son époux, l'avait entraîné à des rigueurs injustes et intempestives. Si le siége du complot était en Thuringe, des ramifications existaient sur divers points de l'Austrasie et de la Neustrie, partout où il se trouvait des ambitieux mécontents et des haines suscitées par la jalousie. Le but des conjurés était de mettre à mort Charlemagne, et d'affranchir toutes les nations teutoniques courbées sous l'épée des Francs : tout indique la présence de nombreux Saxons parmi les fauteurs de ce crime. Charlemagne fut instruit de ce qui se tramait contre sa personne ; mais il crut devoir temporiser, afin de n'agir sévèrement qu'à l'instant où les traîtres seraient hors d'état d'opposer une résistance sérieuse. Au jour marqué, les troupes franques occupèrent la Thuringe, prirent position des cantons où les conjurés exerçaient la plus dangereuse influence, et forcèrent ces derniers, par le seul fait de leur présence, à fuir, et à chercher un refuge près des reliques de saint Boniface, au monastère de Fulde. Ils espéraient que, par respect pour le martyr, Charlemagne leur ferait grâce ; mais le roi, après leur avoir laissé croire à un prochain pardon, prit le parti de châtier les plus coupables d'entre eux, et de les priver de la vue. Quelques-uns de leurs complices, arrêtés, et traduits à Worms devant l'assemblée générale de la nation, furent condamnés à diverses peines, telles que la confiscation des biens et l'exil. En face de leurs juges ou de leurs vainqueurs, ils firent preuve d'une énergique audace : « Si nos « alliés ou nos compagnons, dit l'un d'eux à Charle-

« magne, eussent écouté mes conseils, tu n'eusses ja-
« mais repassé vivant sur l'autre bord du Rhin. » C'était le cri du patriotisme germanique, devenu coupable du jour où il en avait appelé au poignard. Quelques accusés furent encore condamnés à perdre les yeux; un petit nombre, dont l'innocence fut reconnue, obtinrent d'être renvoyés absous. Cette conjuration est mal définie par l'histoire. En l'absence de détails précis, il devient presque impossible d'en découvrir les véritables raisons, car la cruauté de la reine fut plutôt un prétexte ou un signal d'agitation qu'une cause profonde et générale : nous croyons que cet événement ne fut, en réalité, qu'un symptôme des efforts que tentait la Germanie pour ressaisir sa liberté vaincue et proscrite.

Depuis le règne de Clovis, la Bretagne avait réussi à maintenir vis-à-vis des Francs, sinon son indépendance absolue, du moins sa nationalité, et une partie de ses droits comme peuple : elle avait ses comtes (1)

(1) Les seigneurs de Bretagne prenaient alors le titre de *tyrans* et de *mabtiernes*. Le premier de ces deux noms était emprunté à la langue grecque; et comme dans les actes de Bretagne, datés des premiers siècles du moyen âge, l'on trouve des noms de femmes accompagnés du titre de *tyrannisse*, il paraît qu'elles pouvaient acquérir les terres auxquelles le titre de tyran était attaché. Le second (mabtierne), qui signifie *fils de seigneur*, a une origine celtique; et le mot *mab* qui en est la racine, et qui veut dire, en breton, fils de tel ou tel, a une analogie évidente et incontestable avec le *mab* des Écossais et des Irlandais. Quant au titre de *comte* substitué au titre de *roi*, en Bretagne, sous la domination des Francs, nous n'avons à cet égard d'autre autorité que celle de Grégoire de Tours; et les écrivains bretons la contestent avec de grandes apparences de vérité, comme résultant d'une interpollation maladroite ou d'une interprétation erronée. Dans l'épitaphe de Childe-

particuliers, vassaux des rois de Neustrie, et après eux vassaux des Carlovingiens; mais leur soumission était de pure forme, et les Francs avaient bien souvent dû renoncer à se faire payer le tribut qu'ils avaient imposé aux Bretons. La Bretagne armoricaine était comme le dernier débris de la Gaule. Sur cette pointe de terre, avancée dans l'Océan et couverte de pauvres bruyères, s'étaient réfugiées, l'une après l'autre, les races qui avaient conquis l'ancien pays des Gaëls : c'est là que la nationalité celtique arborait encore son drapeau, nonobstant les souvenirs de la domination romaine et les invasions successives des rois mérovingiens : le culte sauvage des druides y avait dressé ses derniers autels, et caché dans l'ombre des bois ses derniers sacrifices. Vainement le roi Pepin, après s'être emparé du canton de Vannes, avait-il contraint Waroc, comte des Bretons, à reconnaître de nouveau la suprématie des Francs; ces promesses arrachées par : la force étaient oubliées et méconnues, depuis que l'on supposait à Charlemagne de trop graves embarras du côté de l'Elbe et des Alpes pour qu'il essayât de recommencer, sur les grèves de l'Armorique, la lutte désastreuse de Roncevaux. Charlemagne résolut de faire repentir les Bretons de leur audace. En l'an 786, il fit passer dans leur pays une

bert Ier, Canao, souverain de la Bretagne, est qualifié du titre de roi; le même titre est donné à Alain dans la chronique des rois bretons, insérée au Recueil des historiens de France. Quoi qu'il en soit, il est avéré que les chefs bretons, sous la dynastie mérovingienne, agissaient avec indépendance, et ne se résignaient nullement à subir la suzeraineté des Francs.

armée franque commandée par Andulfe, son sénéchal et son lieutenant. Andulfe pénétra dans les retraites de la Bretagne, malgré les marais et les abattis d'arbres qui en défendaient les approches; il s'empara des forteresses bretonnes, écrasa l'une après l'autre les peuplades celtiques qui maudissaient le joug des Francs, les força de renouveler leurs hommages et de consentir encore au tribut. Après cette expédition, qui fut longue et rude, Andulfe vint à Worms auprès de Charlemagne, et conduisit à ce roi les chefs bretons (*capitaneos*) qu'il s'était fait livrer comme otages. Aucune autre inquiétude ne troublant désormais les provinces gallo-franques, Charlemagne résolut de passer en Italie pour soumettre à son obéissance le duché de Bénévent, seule partie du royaume des Lombards qui ne reconnût point encore son autorité.

On a vu plus haut que le duc de Frioul, ayant essayé de se soustraire à la domination de Charlemagne, avait été puni de mort comme félon, et remplacé par un leude du roi : effrayé de cet exemple, le duc de Spolète s'était soumis aux Carlovingiens; plus hardi, et moins exposé peut-être aux attaques des Francs, le duc de Bénévent n'avait rien épargné pour maintenir son autorité hors de la tutelle de Charlemagne. Le duché de Bénévent n'était point alors, comme aujourd'hui, un point assez inconnu de l'Europe : son territoire comprenait les trois quarts du moderne royaume de Naples; le dernier quart appartenait encore aux empereurs grecs. C'était un pays rempli de grandes villes, facile à défendre contre un

Digitized

ennemi venant du dehors, et que les Francs ne pouvaient atteindre qu'après de longues et pénibles marches à travers toute l'Italie; de telle sorte qu'une armée carlovingienne ne pouvait arriver sur les frontières de Bénévent que fatiguée, et à demi détruite par les chaleurs de l'été et par les maladies. Pour des soldats découragés avant de combattre, c'était une rude tâche que d'entreprendre le siége de citadelles situées pour la plupart au bord de la mer, et que le duc de Bénévent pouvait aisément ravitailler. Tels étaient les motifs de la sécurité et de l'opiniâtre résistance du duc Aréghise, gendre de Didier, et que l'histoire pourrait appeler le dernier des Lombards. Aréghise entretenait d'ailleurs des relations clandestines avec Tassillon, ce duc de Bavière dont nous avons plusieurs fois prononcé le nom, et qui, également gendre de Didier, aspirait sans cesse à trahir Charlemagne, et ne subissait la suprématie des Francs que sous l'influence de la peur. Tassillon agissait sourdement, pour ne point éveiller avant l'heure la colère de Charlemagne; mais Aréghise, plus confiant, en vint à se proclamer souverain indépendant du roi des Lombards. Il se fit sacrer par l'un de ses évêques, et au titre de duc dont il était revêtu, il substitua celui de prince; il ceignit sa tête d'une couronne, et prit en main le sceptre. Or, tandis qu'il manifestait aux yeux de l'Italie tout entière ces audacieuses prétentions, Charlemagne se disposait à le punir, et se bornait à ajourner le châtiment, afin de le rendre inévitable.

Le roi des Francs, après avoir mis fin aux révoltes

Digitized by Google

des Saxons, à la guerre de Bretagne et aux agitations de la Thuringe, jugea qu'il fallait profiter des derniers jours de l'automne pour diriger ses soldats contre le territoire de Bénévent. Il ne conduisit d'abord l'armée qu'aux environs de Florence et de Rome, et ce fut là qu'il la fit hiverner, afin de pouvoir, au retour du printemps, se porter en avant avec des troupes fraîches. Cette précaution était inutile. La seule apparition de Charlemagne en Italie suffit pour frapper Aréghise d'une consternation profonde; et ce prince n'osa ni défendre sa capitale, ni marcher à la rencontre des Francs. Il se replia en toute hâte sur ses villes maritimes, abandonnant le reste du pays aux armées franques. Pendant que les soldats de Charlemagne occupaient, sans coup férir, ce territoire qu'on ne cherchait pas à leur disputer, Aréghise se retranchait derrière les murs de Salerne, et se disposait moins à soutenir un siége qu'à gagner du temps et à fléchir le vainqueur. Il envoya son fils Grimoald à Rome, avec mission de solliciter la grâce de son père, et d'offrir, en son nom, de renouer les liens de vassalité. Charlemagne hésita d'abord à accueillir cet hommage arraché par la crainte; mais enfin il se détermina à user de clémence, et il rangea le duc de Bénévent au nombre de ses feudataires, en lui imposant un tribut annuel de sept mille sous d'or, et en exigeant que Grimoald restât à la cour des Francs comme otage (1). On fut surpris de cette modération inaccou-

(1) Éginhard, *Annal.*, *ad ann.* 814. — Erchempert prétend qu'Aréghise (*Aréchis*) fut obligé d'acheter la paix par l'abandon immédiat d'un trésor considérable qu'il tenait en réserve, et que Charles exigea

tumée. Les anciens annalistes l'attribuent à l'*utilité* que Charlemagne pouvait retirer des Bénéventins (*rex utilitate gentis considerata*); d'autres, à des motifs religieux (*divini timoris respectu*), c'est-à-dire un ferme désir d'éviter une guerre dont le premier résultat aurait pu être la ruine et la destruction d'un grand nombre d'églises et de cloîtres. Sur ces entrefaites, les ambassadeurs de l'empire grec vinrent le trouver et le complimenter, au nom de leur souverain, sur l'heureuse conclusion de cette campagne ; ils insistèrent pour que l'on ne rompît, sous aucun prétexte, le mariage projeté entre l'empereur de Constantinople encore enfant, et Rotrude, fille de Charlemagne. Le roi des Francs feignit de croire à la sincérité de ces félicitations; mais, au fond, il ne devait pas ignorer que la résistance du duc de Bénévent, et les autres obstacles qu'il rencontrait en Italie, étaient dus pour beaucoup à la jalousie et aux intrigues de l'impératrice Irène, toute-puissante chez les Grecs, et qui avait à cœur de ruiner et d'amoindrir l'influence des Francs à Pavie, à Rome et à Ravenne.

Tassillon, duc de Bavière, avait été complice de la révolte du duc de Bénévent (787); mais un reste de crainte ne lui permettait pas de laisser ouvertement éclater sa haine contre Charlemagne, et de proclamer une fois encore les Bavarois affranchis de la tutelle des Francs; il cherchait à se ménager l'a-

pour couvrir les frais de la guerre. — Les papes reçurent en don les villes de Capoue, de Piombino et de Viterbe, agrandissement du patrimoine pontifical. (Voir Muratori, *Ital. mediæ ævi. Cod. Carol. Epist. Adrian.*, etc.)

mitié du pape Adrien, afin de s'en faire un appui ou une ressource contre la juste colère du roi : faible et irréfléchi, autant qu'orgueilleux, il était incapable de soutenir jusqu'au bout les résolutions violentes qu'il embrassait avec imprudence. Après avoir excité Aréghise, il cherchait à le désavouer, et n'épargnait aucune ruse pour donner le change aux ressentiments de Charlemagne. Or, ce prince avait parfaitement démêlé les trahisons de son vassal : lorsqu'il fut arrivé à Worms, il rendit compte à l'assemblée générale des Francs des sourdes manœuvres du duc de Bavière, si souvent rebelle et toujours pardonné ; il ajouta qu'en ce moment même, tout en ayant recours à l'intervention du pape pour faire oublier ses manœuvres, Tassillon n'en persistait pas moins à ne pas vouloir confirmer ses anciens serments de fidélité, et à dénier aux Francs le tribut annuel imposé à la Bavière. L'assemblée générale apprit en même temps que Tassillon venait de conclure une alliance offensive et défensive avec les Huns ou Avares, ses voisins orientaux, les plus redoutables ennemis de la puissance de Charlemagne en Germanie. En présence de cette situation, qui n'était pas exempte de dangers, l'assemblée générale décida que Tassillon serait sommé de se rendre à Worms et de justifier sa conduite. Le duc de Bavière, se voyant découvert, refusa d'obtempérer à cet ordre émané de ses pairs, et par ce seul refus il se déclara malveillant et rebelle.

Charlemagne n'avait pas coutume de laisser à ses ennemis le temps de respirer, ou d'organiser la résistance. Dès que la diète de Worms eut vu son appel

Digitized by Google

méconnu par Tassillon, le roi dirigea trois armées sur la Bavière : l'une, composée de Thuringiens et de Saxons, devait opérer du côté du Danube; l'autre, formée des contingents lombards et commandée par le jeune Pepin, roi d'Italie, avait ordre de déboucher en Germanie par la vallée de Trente, et de se porter ensuite vers l'ancienne Norique, jusqu'à Boltzen ; la troisième, recrutée en Austrasie, marcha sous la conduite de Charlemagne, et se porta en toute hâte sur le Lech, dans le voisinage d'Augsbourg. Ces formidables armements portèrent la consternation en Bavière; et Tassillon, même avant d'avoir combattu, se trouva réduit à l'impuissance. Le malheureux vassal prit le parti de solliciter la clémence du roi. Il vint humblement le trouver dans son camp, confessant sa faute, implorant son pardon, et prêtant hommage comme tributaire. Charlemagne eut pitié de lui, reçut ses serments et ceux du peuple de Bavière, et se borna à exiger douze otages, au nombre desquels figurait Théodon, fils de Tassillon. Laissant ensuite la Bavière tranquille et soumise, il revint en Austrasie et passa l'hiver dans sa métairie d'Ingetheim, non loin de Mayence.

Ce fut dans cette résidence qu'il tint le champ de mai, au retour du printemps de l'année suivante (788). Tous les chefs vassaux des Francs y furent mandés, et s'y rendirent de Lombardie, de Germanie, des bords du Wéser, du Danube et de l'Elbe. Tassillon ne crut pas pouvoir se dispenser d'y venir comme duc de Bavière; mais en obéissant à son seigneur, il pressentit qu'il allait au-devant d'un châ-

Digitized by Google

timent presque inévitable. Charlemagne, en effet, avait découvert que, malgré ses supplications récentes, Tassillon, à peine de retour dans ses États, n'avait cessé de renouer des intrigues contre la suprématie des Francs et de fomenter des révoltes. Par ordre du roi, on amena de force à Ingelheim la femme de Tassillon, fille de Didier, et les enfants issus de leur mariage. Peu de jours après, on instruisit leur procès, et l'on prit pour base de l'accusation les dépositions des Bavarois eux-mêmes. Tassillon, humilié et désarmé, comparut devant l'assemblée générale pour y être jugé. Le roi l'interrogea sur ses félonies ; on lui reprocha d'avoir violé sa foi, à l'instigation de Luitberge sa femme, et d'avoir entretenu des intelligences criminelles et avec les Avares et avec les races païennes de la Germanie ; on l'accusa de s'être mêlé à des projets de soulèvement contre la monarchie franque, et d'avoir sollicité les vassaux germaniques à des actes séditieux ; on mit sous ses yeux le tableau de ses trahisons anciennes et récentes, on lui rappela les paroles de haine et de mort qu'il avait proférées contre la puissance des Francs et contre le roi. Tassillon, vaincu par l'évidence, ne put nier les crimes qui lui étaient imputés ; et, d'une voix unanime, les seigneurs présents au champ de mai lui appliquèrent les vieilles lois de la Germanie contre les déserteurs et les traîtres, et le condamnèrent à la peine capitale (1). Charlemagne mitigea cette sentence, rendue contre son parent ; il se contenta de proclamer la

(1) *Capitali sententia damnatus est*. (Éginhard.)

Digitized by Google

déchéance de Tassillon, de confisquer ses États, et de le reléguer, lui et ses fils, dans un monastère, où ils prirent l'habit religieux et furent tonsurés. Tassillon et ses fils finirent leur vie dans l'abbaye de Jumiéges; sa femme et ses filles prirent le voile; leurs complices furent relégués en exil. Ainsi Charlemagne devint maître paisible et absolu de la Bavière, et cette vaste contrée fut réduite à la condition de province franque (1). L'histoire a justement remarqué la condamnation de Tassillon par une diète générale, et la confiscation de ses domaines prononcée pour crime de félonie, comme autant de points de départ de la jurisprudence suivie au moyen âge envers les feudataires et les vassaux convaincus de trahison à l'égard de leur seigneur. Ce furent là des précédents qui servirent de règle au droit germanique, et qui, de nos jours, ont encore été invoqués (2) dans les congrès internationaux. Par la ruine de la famille des Agilolfinges (3), Charlemagne frappa de terreur les princes et les leudes qui auraient senti chanceler leur fidélité. Un fait digne d'attention, c'est la part que le pape voulut prendre à cet événement, tantôt en agissant comme arbitre officieux en faveur du plus faible et du cou-

(1) Les actes de la diète d'Ingelheim ont été recueillis par fragments dans Stravius, *Corpus histor. German.*

(2) Au congrès de Vienne, en 1814, à l'égard du roi de Saxe, à qui l'on reprochait sa fidélité à Napoléon comme un crime de félonie envers l'Allemagne.

(3) Nom de la première dynastie des ducs de Bavière, ainsi nommée d'un guerrier de ce pays, Agilolft ou Agilluphe, qui, vers l'an 533, délivra la Bavière du joug des Ostrogoths. Tassillon fut le dernier de ses successeurs.

Digitized by Google

pable saisi de remords, tantôt en donnant au vassal rebelle des conseils sévères.

Aréghise venait de mourir; les Bénéventins supplièrent Charlemagne de leur renvoyer Grimoald, fils de ce prince, que le roi des Francs détenait près de lui à titre d'otage. Or, le pape invitait Charlemagne à ne point rendre à la liberté cet adolescent, à qui l'on attribuait des sympathies contraires à la cause de Rome, et entièrement favorables à l'indépendance des Lombards : le vénérable pontife avait d'autant mieux raison de craindre, que la duchesse Adelberge, veuve d'Aréghise et fille de Didier, ne dissimulait qu'à demi sa haine pour les Francs et ses relations politiques avec l'empire grec. Une autre cause d'appréhension tenait à la situation qui venait d'être faite, par l'impératrice Irène, au jeune Adelghise, fils de Didier, réfugié en Orient depuis la chute de son père : on l'avait nommé patrice de Sicile, afin que, des côtes de cette île, il fût toujours à portée d'observer l'Italie et de nouer des intrigues avec la faction lombarde, opposée à Charlemagne : et comme si ce poste était encore trop éloigné des États de l'Église et des terres vassales des Francs, Adalghise se rendit en Calabre, sur les confins du duché de Bénévent, et se concerta avec Adelberge, sa sœur, pour assurer l'exécution d'une prochaine tentative contre la domination de Charlemagne dans le midi de l'Italie. Adrien ne laissait rien ignorer au roi des Francs de ces complots et de ces agitations dangereuses. Il le conjurait de ne point se fier à Grimoald, fils et allié de ses ennemis, et dont la présence dans le duché de Bénévent pouvait

Digitized by Google

amener des complications difficiles. Contrairement à ses habitudes, Charlemagne ne voulut pas accéder aux conseils du pape; il jugea que les craintes du pontife étaient exagérées, et qu'il valait mieux se rattacher Grimoald en lui témoignant une confiance honorable, qu'en prolongeant sa captivité et en exaltant le parti qui, en Italie, se ralliait au drapeau de ce jeune prince. Il rendit donc la liberté à Grimoald, et lui permit d'aller à Bénévent prendre possession des États de son père et régner comme tributaire des Francs. Le retour de Grimoald dans son duché fut salué avec enthousiasme par les Lombards; mais pour le moment la générosité de Charlemagne ne fut point trahie. Lorsque les mécontents d'Italie, unis au patrice Adelghise, eurent réussi à armer les Grecs contre Charlemagne, Grimoald et les Bénéventins, ses sujets, prirent les armes pour la cause des Francs, et cherchèrent à fermer aux conjurés toutes les barrières du royaume d'Italie. Adelghise, fils de Didier et oncle de Grimoald, avait cru pouvoir compter sur son neveu, et il s'attendait à entraîner sous ses drapeaux les forces militaires du duché de Bénévent. Grimoald, loin de répondre à son attente, appela à lui le Lombard Hildebrand, duc de Spolète et vassal de Charlemagne : ces deux chefs, unis à Winigis, l'un des leudes du roi des Francs, et son lieutenant dans le midi de la Péninsule, se portèrent sur le territoire de la Calabre, et attaquèrent l'armée grecque, commandée par Adalghise et par le sacellaire Jean, logothète de la milice : ce dernier périt dans le combat, et quelques historiens affirment qu'Adalghise eut le même sort. Quoi-

Digitized by Google

qu'il en soit, l'armée grecque fut vaincue et détruite, et le parti lombard vit échouer ses dernières espérances.

Les historiens du Bas-Empire (1) ont consigné dans leurs annales que Charlemagne avait refusé de réaliser le projet d'union précédemment conclu par les soins de l'impératrice Irène, et en vertu duquel Rotrude, fille du roi des Francs, devait épouser le jeune empereur Constantin VI, qui régnait à Constantinople sous la tutelle de sa mère; ils ajoutent d'ailleurs que si la négociation échoua, ce fut moins par un refus de Charlemagne que par suite des menées secrètes de l'impératrice Irène : cette princesse, animée d'une ambition sans frein, après avoir sollicité l'alliance de Charlemagne, avait fini par redouter un mariage qui aurait pu avoir pour résultat d'émanciper son fils et de lui concilier l'appui du roi des Francs. Quoi qu'il en soit, Éginhard se borne à dire que Charlemagne n'avait pu se décider à marier ses filles, parce qu'il ne pouvait se passer de leur présence; et pourtant il est vraisemblable que des motifs politiques d'un ordre élevé dirigèrent seuls sa conduite en cette circonstance grave, destinée à amener une rupture entre le roi des Francs et la cour de Byzance.

Vers le même temps (788), les Huns envahirent sur

(1) Voir l'historien grec Zonoras. L'empereur Constantin VI était monté sur le trône à l'âge de dix ans. Il régnait sous la tutelle de sa mère, mais déjà il se montrait irrité de subir le joug d'une femme, et ces velléités de révoltes ou d'insoumission, de la part d'un prince sans vertus et sans courage, alarmaient à juste titre l'ambition d'Irène. L'histoire des luttes suscitées entre la mère et le fils serait longue, et ne rentrerait pas dans les limites qui nous sont assignées.

Digitized by Google

deux points différents les États de Charlemagne; l'une de leurs hordes entra dans la Bavière, une autre se jeta sur le Frioul. Ces deux invasions furent vigoureusement repoussées. Les barbares, ayant rassemblé de nouvelles forces, pénétrèrent une seconde fois sur le territoire de la Bavière ; ils furent de nouveau défaits à la suite d'une grande bataille, et les pertes qu'ils endurèrent furent si considérables que, pour le moment, ils renoncèrent à entamer la monarchie franque. Vainqueur par ses lieutenants, Charlemagne voulut visiter la Bavière, récemment incorporée à ses États. Cette contrée impatiente du joug des Francs était alors beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est de nos jours. Outre le royaume moderne qui porte ce nom, elle comprenait plusieurs provinces aujourd'hui rattachées à l'Autriche, à la Bohême et au Tyrol. Charlemagne ne voyait pas sans inquiétude cette contrée ouverte aux incursions des Avares; il jugeait avec raison qu'il fallait prendre des précautions offensives et défensives pour garantir la sécurité du pays, et contraindre au respect une population dont la fidélité n'était point encore affermie. Il ne confia pas la Bavière au gouvernement d'un nouveau duc, de peur de substituer à la dynastie des Agilolfinges une famille qui hériterait des prétentions et des droits de cette race princière, dont une loi attribuée à Théodoric, roi des Ostrogoths, parlait ainsi : « Le duc sera toujours de la famille des Agilolfinges, comme il l'a été jusqu'ici ; car les rois nos prédécesseurs ont consenti à ce que, tant qu'elle serait fidèle, tous les ducs fussent pris dans cette famille. » Charlemagne reconnut qu'il était plus prudent de partager

Digitized by Google

la province entre des comtes révocables, dont l'autorité dépendrait immédiatement de lui. Après avoir réuni en quelque sorte la Bavière à l'Austrasie et à la Bourgogne, Charlemagne revint à Aix-la-Chapelle, où il acheva l'année 788, si pleine d'événements, si souvent marquée par des difficultés politiques, et qui vit se développer sans relâche, nonobstant les complications et les guerres, l'œuvre de la grandeur du roi et de la puissance des Francs.

L'année suivante (789), les armées de Charlemagne franchirent l'Elbe, et pénétrèrent dans les immenses contrées peuplées par les races slaves. Les Abodrites (Obotrites), dont le territoire a formé plus tard l'État de Mecklembourg-Schwérin, avaient depuis longtemps sollicité et obtenu l'alliance des Francs. Les Weltsi (Wiltzes), leurs voisins, peuples slaves qui habitaient au delà de l'Elbe, près de l'Oder, sur les côtes de la Baltique et au-dessous de l'île de Rugen, infestaient par de continuelles incursions le territoire des alliés de Charlemagne. Vainement les rois des Francs leur avaient-ils plusieurs fois intimé l'ordre de respecter les Abodrites, ces avertissements n'avaient cessé d'être méprisés par un peuple qui, reculé vers le nord, se croyait à l'abri des atteintes de la puissance austrasienne. Charlemagne résolut de mettre fin à leurs brigandages. A la tête d'une armée de Francs, de Saxons et de Frisons, aidé en outre par les Abodrites et les Sorabes, il franchit l'Elbe, entra dans le pays des Wiltzes, le mit à feu et à sang, et soumit toute la contrée qui s'étend de l'Elbe à l'Oder. Voici, d'après le récit d'Éginhard, quelques détails plus complets sur

cette guerre : « Il y a en Germanie, dit le chroniqueur, sur le bord de l'Océan, une certaine nation d'Esclavons qui se nomment dans leur langue Wélétabes, et sont appelés par les Francs Wiltzes. Ce peuple, toujours ennemi des Francs, avait coutume de poursuivre de sa haine, d'opprimer et de harceler par les armes ceux de ses voisins qui étaient alliés ou sujets des Francs. Le roi, ne voulant pas supporter plus longtemps cette insolence, résolut de leur faire la guerre, assembla une nombreuse armée, et passa le Rhin près de Cologne (789). Il prit de là son chemin par la Saxe, et, lorsqu'il eut gagné l'Elbe, il plaça son camp sur le rivage, joignit le fleuve par deux ponts, fortifia l'un aux deux bouts, et y laissa une forte garnison. Lui-même passa le fleuve, conduisit son armée au lieu désigné, entra sur les terres des Wiltzes, et ordonna de tout ravager par la flamme et le fer. Cette nation, quoique belliqueuse et se confiant en son nombre, ne put longtemps soutenir l'impétuosité de l'armée des Francs. Dès que le roi fut arrivé près de la ville de Dragwit, Wiltzan, qui, par l'autorité de sa vieillesse et la noblesse de sa naissance, était supérieur aux autres petits rois des Wiltzes, alla au-devant de lui avec tous les siens, donna les otages qu'on lui demandait, et engagea, par serment, sa foi au roi et aux Francs. Les autres rois et les principaux des Esclavons suivirent son exemple, et se soumirent au pouvoir du roi. Charles ayant ainsi réduit ce peuple et reçu les otages qu'il avait exigés, regagna l'Elbe par le même chemin, fit repasser le pont à son armée ; et ayant réglé, en passant, tout ce qui regardait les Saxons, il rentra

Digitized by Google

dans le pays des Francs, célébra, à Worms, la fête de Noël et celle de Pâques. » Au reste, cette expédition ne fut pas la seule que Charlemagne entreprit du côté des Slaves : il eut plusieurs fois à marcher au secours de ses nouveaux tributaires, attaqués, à leur tour, par d'autres peuples, surtout par les Danois qui habitaient au delà de l'Eyder. A mesure que le roi des Francs reculait la limite de ses États, il déplaçait le théâtre de la guerre, et ne savait où rencontrer la paix et le repos. Toutefois, l'année suivante (790) ne fut marquée par aucune expédition sérieuse, et cette courte trêve parut consolider un moment la domination gigantesque de Charlemagne sur le Danube, sur l'Oder, vers la Calabre, et par delà les Pyrénées (1). A aucune

(1) « Telles sont les guerres que Charles, le plus puissant des monarques, soutint en divers lieux de la terre, avec autant d'habileté que de bonheur, pendant les quarante-sept ans que dura son règne. Le royaume des Francs, tel que le lui transmit Pepin son père, était déjà sans doute étendu et fort; mais il le doubla presque, tant il l'agrandit par ses nobles conquêtes. Ce royaume, en effet, ne comprenait avant lui que la partie de la Gaule située entre le Rhin, la Loire, l'Océan et la mer Baléare; la portion de la Germanie habitée par les Francs, bornée par la Saxe, le Danube, le Rhin et la Sale, qui sépare les Thuringiens des Sorabes, le pays des Alemans et la Bavière. Charles y ajouta, par ses guerres mémorables, d'abord l'Aquitaine, la Gascogne, la chaîne entière des Pyrénées, et toutes les contrées jusqu'à l'Èbre, qui prend sa source dans la Navarre, arrose les plaines les plus fertiles de l'Espagne, et se jette dans la mer Baléare, sous les murs de Tortose; ensuite toute la partie de l'Italie qui, de la vallée d'Aost jusqu'à la Calabre inférieure, frontière des Grecs et des Bénéventins, s'étend sur une longueur de plus d'un million de pas; en outre, la Saxe, portion considérable de la Germanie, et qui, regardée comme double en largeur de la partie de cette contrée qu'habitent les Francs, est réputée égale en longueur; de plus, les deux Pannonies, la Dacie, située sur la rive opposée du Danube, l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, à l'exception des villes maritimes dont il voulut bien abandonner la posses-

époque la monarchie gallo-franque n'avait exercé sur le monde une influence aussi considérable, et ne s'était présentée aux yeux des peuples sous un plus glorieux aspect.

Le moment nous semble venu de suspendre le récit des faits, et d'entrer dans quelques détails sur la personne, la famille et la cour de Charlemagne, et sur les institutions et les lois qui rendirent si célèbre le gouvernement de ce grand homme.

« Charlemagne, dit Éginhard, était large de carrure, robuste, et d'une taille élevée, mais bien proportionnée, et qui n'excédait pas en hauteur sept fois la longueur de son pied; il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez aquilin, une belle chevelure, la physionomie ouverte et gaie. Qu'il fût assis ou debout, toute sa personne commandait le respect et respirait la dignité : bien qu'il eût le cou gros et court, et le ventre proéminent, la juste proportion du reste de ses membres cachait ces défauts; il marchait d'un pas ferme; tous les mouvements de son corps présentaient quelque chose de mâle; sa voix, quoique perçante, paraissait trop grêle pour son corps.

sion à l'empereur de Constantinople, par suite de l'alliance et de l'amitié qui les unissaient; enfin, toutes les nations barbares et farouches qui occupent la partie de la Germanie comprise entre le Rhin, la Vistule, le Danube et l'Océan. Quoique parlant à peu près une même langue, elles diffèrent beaucoup par leurs mœurs et leurs usages. Il les dompta si complétement, qu'il les rendit tributaires. Les principales sont les Wélétabes, les Sorabes, les Obotrites et les Bohémiens. Ce fut avec celles-là qu'il en vint aux mains; mais il accepta la soumission des autres, dont le nombre est plus grand (*). »

(*) Éginhard, *Vie de Charlemagne.*

Digitized by Google

Il jouit d'une santé constamment bonne jusqu'aux quatre dernières années qui précédèrent sa mort : il fut alors fréquemment tourmenté de la fièvre, et finit même par boiter d'un pied. Dans ce temps de souffrance, il se conduisait plutôt d'après ses idées que par le conseil des médecins, qui lui étaient devenus presque odieux pour lui avoir interdit les viandes rôties, dont il se nourrissait d'ordinaire, et prescrit des aliments bouillis. Il s'adonnait assidûment aux exercices du cheval et de la chasse; c'était chez lui une passion de famille, car à peine trouverait-on dans toute la terre une nation qui pût y égaler les Francs. Il aimait beaucoup encore les bains d'eaux naturellement chaudes, et s'exerçait fréquemment à nager; en quoi il était si habile, que nul ne l'y surpassait. Par suite de ce goût, il bâtit à Aix-la-Chapelle un palais qu'il habita constamment les dernières années de sa vie et jusqu'à sa mort. Ce n'était pas, au reste, seulement ses fils, mais souvent aussi les grands de sa cour, ses amis et les soldats chargés de sa garde personnelle, qu'il invitait à partager avec lui le divertissement du bain : aussi vit-on quelquefois jusqu'à cent personnes et plus le prendre tous ensemble.

« Le costume ordinaire du roi était celui de ses frères, l'habit des Francs (1). Il avait sur la peau une

(1) Nous cherchons à compléter l'histoire par la chronique. On lit dans le moine de Saint-Gall :

« Un certain jour de fête, après la célébration de la messe, le roi des Francs dit aux siens : « Ne nous laissons pas engourdir par un repos qui « nous mènerait à la paresse ; allons chasser jusqu'à ce que nous ayons « pris quelque animal, et partons tous, vêtus comme nous sommes. » La journée était froide et pluvieuse; Charles portait un habit de peau

chemise et des hauts-de-chausses de toile de lin ; par-dessus était une tunique vernie, avec une ceinture

de brebis, qui n'avait pas plus de valeur que le rochet dont la sagesse divine approuva que saint Martin se couvrît la poitrine, pour offrir, les bras nus, le saint sacrifice. Les autres seigneurs, arrivant de Pavie, où les Vénitiens avaient apporté tout récemment, des contrées au delà de la mer, toutes les richesses de l'Orient, étaient vêtus, comme dans les jours fériés, d'habits surchargés de peaux d'oiseaux de Phénicie, entourés de soie, de plumes naissantes du cou, du dos et de la queue des paons, enrichis de pourpre de Tyr et de franges d'écorce de cèdre. Sur quelques-uns brillaient des étoffes piquées ; sur quelques autres, des fourrures de loir. C'est dans cet équipage qu'ils parcoururent les bois : aussi revinrent-ils déchirés par les branches d'arbres, les épines et les ronces, percés par la pluie, et tachés par le sang des bêtes fauves ou les ordures de leurs peaux. « Qu'aucun de nous, dit alors Charles avec ma-« lice, ne change d'habits jusqu'à l'heure où on ira se coucher ; nos vê-« tements sècheront mieux sur nous. » — A cet ordre, chacun, plus occupé de son corps que de sa parure, se mit à chercher partout du feu pour se réchauffer. A peine de retour, et après être demeurés à la suite de l'empereur jusqu'à la nuit noire, ils furent renvoyés à leurs demeures. Quand ils se mirent à ôter ces minces fourrures et ces fines étoffes, qui s'étaient plissées et retirées au feu, elles se rompirent, et firent entendre un bruit pareil à celui de baguettes sèches qui se brisent. Ces pauvres gens gémissaient, soupiraient, et se plaignaient d'avoir perdu tant d'argent dans une seule journée. — Il leur avait été auparavant enjoint par l'empereur de se présenter le lendemain avec les mêmes vêtements : ils obéirent ; mais tous alors, loin de briller dans de beaux habits neufs, faisaient horreur dans leurs chiffons infects et sans couleur. Charles, plein de finesse, dit au serviteur de la chambre : « Frotte un « peu notre habit dans tes mains, et rapporte-nous-le. » Prenant ensuite dans ses mains et montrant à tous les assistants ce vêtement qu'on lui avait rendu bien entier et bien propre, il s'écria : « O les plus fous des « hommes ! quel est maintenant le plus précieux et le plus utile de nos « habits ? est-ce le mien, que je n'ai acheté qu'un *sol*, ou les vôtres, qui « vous ont coûté non-seulement des livres pesant d'argent, mais plu-« sieurs talents ? »

C'est encore à la même chronique que nous empruntons quelques détails sur le costume de Charlemagne et sur les vêtements des Francs de

de soie et des chaussettes ; des bandelettes entouraient ses jambes, des sandales renfermaient ses pieds ; et l'hiver, un justaucorps de peau de loutre lui garantissait la poitrine et les épaules contre le froid. Toujours il était couvert de la saye des Wenètes, et portait une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent ; quelquefois il en portait une enrichie de pierreries, mais ce n'était jamais que les jours de très-grandes fêtes, ou quand il donnait audience aux

cette époque : « Les ornements des anciens Francs, quand ils se paraient, étaient des brodequins dorés au dehors, arrangés avec des courroies longues de deux coudées, et des bandelettes de plusieurs morceaux recouvrant les jambes ; par-dessus on portait des hauts-de-chausses de lin, d'une même couleur, mais d'un travail précieux et varié ; par-dessus, de très-longues courroies étaient serrées en dedans et en forme de croix, tant par-devant que par-derrière ; enfin venait une chemise d'une toile très-fine ; de plus, un baudrier soutenait une épée, et celle-ci, bien enveloppée (premièrement par un fourreau ; secondement, par une courroie ; troisièmement, par une toile très-blanche, et rendue plus forte au moyen d'un enduit de cire très-brillante), était encore durcie vers le milieu par de petites croix saillantes, afin de donner plus sûrement la mort aux gentils. Le vêtement que les Francs mettaient en dernier, par-dessus tous les autres, était un manteau blanc ou bleu de saphir à quatre coins, double, et tellement taillé que, quand on le mettait sur ses épaules, il tombait par-devant et par-derrière jusqu'aux pieds, tandis que des côtés il venait à peine aux genoux. Dans la main droite, chaque Franc portait un bâton de pommier, remarquable par des nœuds symétriques, droit, terrible, avec une pomme d'or ou d'argent enrichie de belles ciselures.

« Pour moi, continue le moine de Saint-Gall, naturellement paresseux et plus lent qu'une tortue, comme je ne venais jamais en France, ce fut dans le monastère de Saint-Gall que je vis le chef des Francs revêtu de cet habit éclatant. Deux rameaux de fleurs d'or partaient de ses cuisses : le premier égalait en hauteur celle du héros ; le second, croissant peu à peu, décorait glorieusement le sommet du tronc, et, s'élevant au-dessus, le couvrait tout entier. »

ambassadeurs des autres nations. Les habits étrangers, quelque riches qu'ils fussent, il les méprisait, et ne souffrait pas qu'on l'en revêtît. Deux fois seulement, dans le séjour qu'il fit à Rome, d'abord à la prière du pape Adrien, ensuite sur les instances de Léon, successeur de ce pontife, il consentit à prendre la longue tunique, la chlamyde et la chaussure romaine. Dans les grandes solennités, il se montrait avec un justaucorps brodé d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, une saye retenue par une agrafe d'or, et un diadème tout brillant d'or et de pierreries; mais, le reste du temps, ses vêtements différaient peu de ceux des gens du commun.

« Sobre dans le boire et le manger, il l'était plus encore dans le boire; haïssant l'ivrognerie dans quelque homme que ce fût, il l'avait surtout en horreur pour lui et les siens. Quant à la nourriture, il ne pouvait s'en abstenir autant, et se plaignait souvent que le jeûne l'incommodait. Très-rarement donnait-il de grands repas; s'il le faisait, ce n'était qu'aux principales fêtes; mais alors il réunissait un grand nombre de personnes. A son repas de tous les jours, on ne servait jamais que quatre plats, outre le rôti que les chasseurs apportaient sur la broche, et dont il mangeait plus volontiers que de tout autre mets (1). Pen-

(1) En carême et pendant les temps de jeûne, ces habitudes changeaient : alors on ne mangeait qu'une fois par jour, et après le coucher du soleil. Ces jours-là, le dîner de Charlemagne avait lieu à la huitième heure, c'est-à-dire à deux heures de l'après-midi. L'anecdote suivante, racontée par le moine de Saint-Gall, nous fait connaître les motifs de cette infraction à la règle commune : « Le très-pieux et très-tempérant Charles avait en carême l'habitude, une fois la messe et les vêpres célé-

Digitized by Google

dant ce repas il se faisait réciter ou lire, et de préférence, les histoires et les chroniques des temps passés. Les ouvrages de saint Augustin, et particulièrement celui qui a pour titre *De la Cité de Dieu,* lui plaisaient aussi beaucoup. Il était tellement réservé dans l'usage du vin et de toute espèce de boisson, qu'il ne buvait guère que trois fois dans tout son repas; en été, après le repas du milieu du jour, il prenait quelques fruits, buvait un coup, quittait ses vêtements et sa chaussure, comme il le faisait le soir avant de se coucher, et reposait deux ou trois heures. Le sommeil de la nuit, il l'interrompait quatre ou cinq fois, non-seulement en se réveillant, mais en se levant tout à fait. Quand il se chaussait et s'habillait, non-seulement il recevait ses amis, mais si le comte du palais

brées, de manger à la huitième heure du jour : il ne violait pas cependant la règle du jeûne, ne prenant rien depuis cette heure jusqu'à la même heure du lendemain, conformément au précepte de Notre-Seigneur. — Un certain évêque, plus sévère que ne le recommande l'homme sage, eut la légèreté d'en reprendre ce prince. Le très-sage empereur, dissimulant son indignation, reçut la réprimande avec humilité, puis lui dit : « Vous avez bien parlé, brave évêque; mais moi je vous pres- « cris de ne goûter de rien qu'après que les derniers officiers de mon palais « auront mangé. » — Quand Charles était à table, les ducs et les chefs ou rois des diverses nations le servaient. Son repas fini, ceux-ci prenaient le leur, servis par les comtes, les préfets et les grands, revêtus de différentes dignités. Lorsque ces derniers sortaient de table, les officiers militaires et civils du palais s'y mettaient; les chefs de toute espèce de service les y remplaçaient; à ceux-ci succédaient les serviteurs : de cette manière les gens du rang le plus inférieur ne mangeaient pas avant le milieu de la nuit. — Le carême était près de finir, et l'évêque dont on vient de parler avait subi pendant tout ce temps la punition imposée par Charles. « Évêque, lui dit alors ce clément empereur, vous reconnaissez maintenant, j'espère, que si, pendant le carême, je mange avant la nuit, ce n'est pas par intempérance, mais par sagesse. »

lui rendait compte de quelque procès sur lequel on ne pouvait prononcer sans son ordre, il faisait entrer aussitôt les parties, prenait connaissance de l'affaire, et rendait sa sentence comme s'il eût siégé sur un tribunal; et ce n'était pas les procès seulement, mais tout ce qu'il avait fait dans le jour, et les ordres à donner à ses ministres, que ce prince expédiait ainsi dans ce moment.

« Doué d'une éloquence abondante et forte, il s'exprimait avec une grande netteté sur toute espèce de sujets. Ne se bornant pas à sa langue paternelle, il donna beaucoup de soins à l'étude de langues étrangères, et apprit si bien le latin qu'il s'en servait comme de sa propre langue : quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le parlait. La fécondité de sa conversation était telle, qu'il paraissait aimer trop à causer. Passionné pour les arts libéraux, il respectait les hommes qui s'y distinguaient, et les comblait d'honneurs. Le diacre Pierre, vieillard natif de Pise, lui apprit la grammaire; dans les autres sciences il eut pour maître Albin, surnommé Alcuin, diacre breton, Saxon d'origine, l'homme le plus savant de son temps; ce fut sous sa direction que Charles consacra beaucoup de temps et de travail à l'étude de la rhétorique, de la dialectique et de l'astronomie, apprenant l'art de calculer la marche des astres, et suivant leur cours avec une attention scrupuleuse et une étonnante sagacité; il essaya même d'écrire, et avait habituellement sous le chevet de son lit des tablettes et des exemples pour s'exercer à former des lettres quand il trouvait quelques instants libres; mais il réussit peu

Digitized by Google

dans cette étude, commencée trop tard et à un âge peu convenable (1).

« Élevé dès sa plus tendre enfance dans la religion chrétienne, ce monarque l'honora toujours avec une exemplaire et sainte piété. Poussé par sa dévotion, il bâtit à Aix-la-Chapelle une basilique d'une grande beauté, l'enrichit d'or, d'argent et de magnifiques candélabres, l'orna de portes et de grilles de bronze massif, et fit venir pour sa construction, de Ravenne et de Rome, les colonnes et les marbres qu'il ne pouvait tirer d'aucun autre endroit. Il s'y rendait exactement, pour les prières publiques, le matin et le soir, et y allait même aux offices de la nuit et à l'heure du saint sacrifice, tant que sa santé le lui permettait, veillant avec attention à ce que les cérémonies s'y fissent avec une grande décence. » A ce portrait esquissé par un contemporain, nous n'ajouterons aucune réflexion destinée à en accroître l'effet; nous craindrions à juste titre de substituer une peinture imaginaire à une image copiée, d'après modèle, par le secrétaire et le gendre de Charles, fils de Pepin.

C'est encore à Éginhard que nous empruntons quelques détails sur l'intérieur du palais et sur la famille de Charlemagne; ils appartiennent à l'histoire dès qu'ils tendent à nous faire connaître et apprécier,

(1) Il paraît, d'après ce passage d'Éginhard, qu'il s'agissait moins de savoir écrire, c'est-à-dire rendre sa pensée par l'écriture, que de posséder l'art si difficile et si remarquable, à cette époque, de la calligraphie. Ce dernier art était presque une branche de la peinture. C'est dans ce talent particulier que Charlemagne n'avait pas fait de progrès.

comme père, le plus illustre des rois qui aient gouverné notre pays :

« Le roi, dit Éginhard, voulut que ses enfants, tant fils que filles, fussent initiés aux études libérales, que lui-même cultivait. Dès que l'âge des garçons le permit, il les fit exercer, suivant l'usage des Francs, à l'équitation, au maniement des armes et à la chasse. Quant aux filles, pour qu'elles ne croupissent pas dans l'oisiveté, il ordonna qu'on les habituât au fuseau, à la quenouille et aux ouvrages de laine, et qu'on les formât à tout ce qu'il y a d'honnête.

« Il apportait une telle surveillance à l'éducation de ses fils et de ses filles, que, quand il n'était pas hors de son royaume, jamais il ne mangeait ou ne voyageait sans les avoir avec lui; les garçons l'accompagnaient à cheval, les filles suivaient par derrière, et une troupe nombreuse de soldats choisis, destinée à ce service, veillaient à leur sûreté. — Ses filles étaient fort belles, dit encore Éginhard, et il les aimait beaucoup; aussi s'étonne-t-on qu'il n'ait jamais voulu en marier une seule, soit à quelqu'un des siens, soit à quelque étranger; il les garda toutes chez lui et avec lui jusqu'à sa mort, disant qu'il ne pouvait se priver de leur société (1). »

(1) Une tradition populaire recueillie dans la vieille chronique du monastère de Lauresheim, où Éginhard se retira dans sa vieillesse, lui attribue l'honneur d'avoir épousé Emma, fille de Charlemagne. Éginhard, comme nous l'avons dit, était entré fort jeune au service du roi, et avait été élevé avec ses propres enfants. Parvenu au titre de secrétaire de Charles, « il s'acquittait très-honorablement de son office, dit la chronique, était bien venu de tous, et surtout très-aimé par la fille de l'empereur lui-même,

Le nom de Grand, *Magnus*, que nous donnons par anticipation à Charlemagne (et qu'il ne paraît pas

nommée *Summa* ou *Emma*, qui était promise au roi des Grecs (*a*). »

La naïve légende ajoute qu'Éginhard ayant réussi à s'introduire en secret auprès d'Emma, et pendant l'hiver, s'aperçut, au moment où il voulait se retirer, « que soudainement il était tombé beaucoup de neige, et n'osa sortir, de peur que la trace des pieds d'un homme ne trahît son secret. Tous deux pleins d'angoisse de ce qu'ils avaient fait, et saisis de crainte, ils demeuraient en dedans. Enfin, comme, dans leur trouble, ils délibéraient sur ce qu'il y avait à faire, la charmante jeune fille, que l'amour rendait audacieuse, donna un conseil, et dit que, s'inclinant, elle le recevrait sur son dos, qu'elle le porterait avant le jour tout près de sa demeure, et que, l'ayant déposé là, elle reviendrait en suivant bien soigneusement les mêmes pas.

« Or, l'empereur, par la volonté divine, à ce qu'on croit, avait passé cette nuit sans sommeil, et, se levant avant le jour, il regardait du haut de son palais. Il vit sa fille marchant lentement et d'un pas chancelant sous le fardeau qu'elle portait, et, lorsqu'elle l'eut déposé au lieu convenu, reprenant bien vite la trace de ses pas. Après les avoir longtemps regardés, l'empereur, saisi à la fois d'admiration et de chagrin, mais pensant que cela n'arrivait pas ainsi sans une disposition d'en haut, se contint, et garda le silence sur ce qu'il avait vu.

« Cependant Éginhard, tourmenté de ce qu'il avait fait, et bien sûr que, de façon ou d'autre, la chose ne demeurerait pas longtemps ignorée du roi son seigneur, prit enfin une résolution dans son angoisse, alla trouver l'empereur, et lui demanda à genoux une mission, disant que ses services, déjà grands et nombreux, n'avaient pas reçu de convenable récompense. A ces paroles, le roi, ne laissant rien connaître de ce qu'il savait, se tut quelque temps; et puis assurant Éginhard qu'il répondrait bientôt à sa demande, il lui assigna un jour. Aussitôt il convoqua ses conseillers, les principaux de son royaume et ses autres familiers, leur ordonnant de se rendre près de lui. Cette magnifique assemblée de divers seigneurs ainsi réunie, il commença, disant que sa majesté impériale avait été insolemment outragée par le coupable amour

(*a*) Il est à remarquer qu'aucune des huit filles de Charlemagne ne portait le nom d'Emma, et que celle qui avait été fiancée à l'empereur Constantin Porphyrogénète s'appelait Rotrude ou Érithrée.

avoir porté de son vivant), a été consacré, depuis plus de dix siècles, par la constante admiration des

de sa fille avec son secrétaire, et qu'il en était grandement troublé. Les assistants demeurèrent frappés de stupeur; et quelques-uns paraissant douter encore, tant la chose était hardie et inouïe, le roi la leur fit connaître avec évidence en leur racontant ce qu'il avait vu de ses yeux, et il leur demanda leur avis à ce sujet. Ils portèrent contre le présomptueux auteur du fait des sentences fort diverses, les uns voulant qu'il fût puni d'un châtiment jusque-là sans exemple, les autres qu'il fût exilé, d'autres enfin qu'il subît telle ou telle peine, chacun parlant selon le sentiment qui l'animait. Quelques-uns cependant, d'autant plus doux qu'ils étaient plus sages, après en avoir délibéré entre eux, supplièrent instamment le roi d'examiner lui-même cette affaire, et de décider selon la prudence qu'il avait reçue de Dieu. Lorsque le roi eut bien observé l'affection que lui portait chacun, et qu'entre les divers avis il se fut arrêté à celui qu'il voulait suivre, il leur parla ainsi : « Vous n'ignorez pas que les hommes « sont sujets à de nombreux accidents, et que souvent il arrive que des « choses commençant par un malheur ont une issue plus favorable. Il « ne faut point se désoler, mais bien plutôt dans cette affaire, qui par « sa nouveauté et sa gravité a surpassé notre prévoyance, il faut pieu- « sement rechercher et respecter les intentions de la Providence, qui ne « se trompe jamais, et sait faire tourner le mal en bien. Je ne ferai « donc point subir à mon secrétaire, pour cette déplorable action, un « châtiment qui accroîtrait le déshonneur de ma fille, au lieu de le ré- « parer. Je crois qu'il est plus sage, et qu'il convient mieux à la dignité « de notre empire, de pardonner à leur jeunesse et de légitimer leur « mariage. » — Ayant ouï cet avis de Charles, tous se réjouirent haute- « ment, et comblèrent de louanges la grandeur de son âme.

« Éginhard eut ordre d'entrer. Il ignorait complétement quel avait été le sujet de la délibération. Charles le saluant comme il avait résolu, lui dit d'un visage tranquille : « Vous avez fait parvenir à nos oreilles vos « plaintes de ce que notre royale munificence n'avait pas encore digne- « ment répondu à vos services. A vrai dire, c'est votre propre négli- « gence qu'il faut en accuser; car, malgré tant et de si grandes affaires « dont je porte seul le poids, si j'avais connu quelque chose de votre « désir, j'aurais accordé à vos services les honneurs qui leur sont dus. « Pour ne pas vous retenir par de longs discours, je ferai maintenant « cesser vos plaintes par un magnifique don : comme je veux vous voir

Digitized by Google

peuples. Sa gloire répondait à sa puissance. Une nouvelle ère commençait pour le monde civilisé : on eût dit l'empire d'Auguste et de Trajan ressuscité par le christianisme, et surgissant au milieu des ruines.

Les domaines dont il avait hérité, ceux qu'il avait conquis et placés sous sa garde, ne formaient pas un tout homogène, mais conservaient leurs lois, leurs traditions, leurs coutumes, et bien souvent leur nationalité distincte. La plupart de ces États lui obéissaient directement, et ne relevaient que de son épée ; les autres, vassaux ou tributaires, dépendaient de lui, subsistaient sous son protectorat, mais avaient des chefs investis d'une autorité sérieuse, et en possession du droit de les administrer. Leur subordination à l'égard de Charlemagne consistait surtout en ceci, qu'ils étaient tenus de payer un tribut annuel ; que leurs princes particuliers rendaient hommage au

« toujours fidèle à moi comme par le passé, et attaché à ma personne, « je vous donne ma fille Emma en mariage. »

« Aussitôt, d'après l'ordre de Charles et au milieu d'une suite nombreuse, on fit entrer sa fille, le visage couvert d'une charmante rougeur; et le père la mit de sa main entre les mains d'Éginhard, avec une riche dot, quelques domaines, beaucoup d'or et d'argent, et d'autres meubles précieux. »

Malheureusement pour cette romanesque légende, elle semble ne reposer que sur l'imagination du chroniqueur ; et l'histoire doit d'autant plus se garder de l'accepter avec confiance qu'Éginhard lui-même, le héros du récit, n'en fait aucune mention dans ses annales. Peut-être n'était-il question que d'une nièce ou d'une fille naturelle de Charlemagne? Quoi qu'il en soit, il est impossible d'exclure d'une manière absolue la légende et la tradition, lorsque l'on veut donner une idée juste de la vie et des mœurs de Charlemagne; et le conte naïf auquel nous avons donné place servira du moins à initier le lecteur à l'impression que les peuples du moyen âge conservaient de ce grand homme.

Digitized by Google

roi des Francs comme à leur seigneur, et qu'ils fournissaient des contingents militaires aux armées du suzerain.

Les possessions de Charlemagne, directement placées sous son gouvernement, et qui constituaient la monarchie franque proprement dite, comprenaient cinq vastes provinces ou royaumes, dont nous rappelons ici les noms et dont nous allons indiquer les divisions principales : c'étaient l'Austrasie, la Neustrie, le royaume de Bourgogne, l'Aquitaine, et le royaume d'Italie.

L'Austrasie, ou pays des Francs orientaux, passait en quelque sorte pour le foyer et pour le cœur de la monarchie, surtout depuis la chute des Mérovingiens et l'avénement de la maison d'Héristall, d'origine semi-germanique. Ce pays s'étendait sur les deux rives du Rhin, depuis l'Escaut et la Meuse supérieure jusqu'à la Saale, affluent de l'Elbe : il avait au nord la Saxe, que les conquêtes de Charlemagne y avaient réunie; au midi, l'Allemanie et la Bavière, également annexées à la monarchie. Les plus célèbres d'entre les cités austrasiennes étaient Aix-la-Chapelle, ainsi nommée de ses eaux thermales et de la basilique de Sainte-Marie que Charlemagne avait fait bâtir; Metz, ancienne capitale du royaume, et qui avait perdu ce titre depuis l'avénement des Carlovingiens; Nimègue, sur le Wahal; Duren, qui fut plus d'une fois le rendez-vous assigné aux armées franques, au début des invasions tentées contre la Saxe; Héristall, berceau de la famille régnante; Trèves, déchue de sa vieille gloire; Mayence, toute pleine des souvenirs de saint Boniface, et d'où

Digitized by Google

Charlemagne n'avait qu'un pas à faire pour poser le pied sur la Germanie ; c'étaient en outre Ingelheim, Thionville, Worms, tantôt résidences du roi, tantôt lieux désignés pour les assemblées générales de la nation. De l'autre côté du Rhin, et toujours en Austrasie, on trouvait Francfort-sur-le-Mayn, et Wurzbourg, dont le nom, encore obscur, figura plus tard avec honneur dans l'histoire de l'Allemagne catholique. Outre l'Allemanie et la Bavière, dont les principales villes étaient Constance, Coire, Augsbourg, Ratisbonne et Salzbourg, l'Austrasie comprenait encore la Frise et sa capitale Deventer, située près du lac Flevo, aujourd'hui le Zuyderzée. Nous verrons plus tard que la Carinthie et sa capitale Villach, et la Hunnie, située entre l'Ens et le Raab, prirent place à leur tour dans les dépendances de l'Austrasie, au même titre que la Saxe et la Thuringe, dont nous avons si souvent prononcé le nom, qu'il est sans doute superflu de mentionner plus au long leur condition de provinces conquises, incorporées au royaume de Charlemagne et conservant néanmoins leurs lois et leur administration spéciales. Buckholz, Sigebourg, Badenfeld, Ehresbourg et Paderborn étaient les cités les plus illustres de la Saxe : pour la Thuringe, ce n'était plus qu'une faible portion de l'ancien royaume de ce nom ; le reste était absorbé par la nationalité franque.

La Neustrie, située, comme on l'a vu plus haut, à l'occident, s'étendait des frontières de l'Austrasie et des bouches du Rhin et de la Meuse jusqu'à la Loire et au royaume de Bourgogne. Depuis la bataille de Testry, qui avait assuré la domination de l'élément

austrasien, les anciens royaumes de Soissons et de Paris semblaient s'être résignés à subir l'influence germanique; ils prenaient leur part de la gloire carlovingienne, aucune agitation ne révélait leurs regrets : la sécurité, le bien-être matériel, les avantages de la civilisation, compensaient pour eux la ruine de leur antique suprématie. Avant de régner sur toutes les nations franques, Charlemagne avait eu pour apanage la Neustrie, et ce souvenir empêchait peut-être cette dernière contrée de se croire oubliée ou dans une situation amoindrie. D'ailleurs, si la race gauloise était encore en Neustrie forte, prédominante, elle ne s'était point refusée à confondre sa nationalité et son sang avec les familles conquérantes, et nulle part les deux peuples ne se trouvaient mieux assimilés et absorbés l'un par l'autre. C'était là comme le noyau principal de cette nation, formée de tant de races, et qui, par excellence, commençait à porter et à revendiquer le nomg lorieux de France (*Francia*), qu'elle a conservé sans altération. La Neustrie avait pour capitale Paris, alors abandonnée par les rois; ses autres cités de marque étaient Boulogne-sur-Mer, qui renfermait le plus formidable des arsenaux de Charlemagne; Gand, au confluent de l'Escaut et de la Lys, et dont le port abritait une flotte chargée de protéger le littoral contre les incursions des pirates du Nord; Sithin (aujourd'hui Saint-Omer), Verberie, près de l'Oise; Quiersy, sur la même rivière, et qui fut souvent une résidence des rois; Noyon, Compiègne, Chartres, Rouen, et enfin Athigny-sur-l'Aisne. La Bretagne, récemment conquise, mais toujours disposée à

Digitized by Google

recommencer la lutte, était une dépendance de la Neustrie : on la désignait souvent par la dénomination expressive de corne de la Gaule, *cornu Galliæ*, que conserve encore l'un de ses cantons, celui de Cornwall ou Cornouailles. Les terres qui avoisinaient le pays des Bretons, et que l'on appelait, selon l'usage, les *Marches de Bretagne*, avaient pour limites la Sarthe et la Loire, et comprenaient les villes importantes de Rennes, de Nantes et d'Angers. Des margraves résidant dans ces grandes cités avaient mission de surveiller le pays, et de le maintenir sous l'autorité des Francs.

Le royaume de Bourgogne présentait une surface moins grande que sous les Mérovingiens. Au nord, il était borné par les Vosges, au midi par la mer Méditerranée; à l'occident il rencontrait la Loire et le Rhône, à l'orient les Alpes et l'Allémanie, et comprenait encore de ce côté une partie de l'ancienne Helvétie gauloise. Orléans, Lyon, Genève, Autun, Vienne, Châlon-sur-Saône, étaient les villes principales de ce pays où la race germanique s'était depuis longtemps laissé absorber par la race gauloise en lui imposant d'ailleurs, en échange de la civilisation romaine, ses lois, son administration, sa hiérarchie, tous les principes qui, se développant avec les siècles, constituèrent plus tard les éléments de l'ordre social appelé du nom de féodalité. Mêlé en quelque sorte, à l'une de ses extrémités, au royaume d'Austrasie, et appuyé, de l'autre côté, sur l'Italie tout empreinte des souvenirs de l'empire d'Occident, le royaume de Bourgogne ne présentait nulle part un corps compacte et homogène : on y trouvait juxta-

posés les débris de la nationalité celtique dans les montagnes des Allobroges; les restes vigoureux des conquérants burgondes, dans les vallées du Jura, vers les sources du Rhône et du Rhin; l'élément grec, ou pour mieux dire ionien, en Provence; les mœurs latines, dans la vallée du Rhône et sur le littoral; la Gaule partout, les Francs nulle part, sinon dans les grands postes administratifs et militaires, où ils agissaient comme délégués du roi.

L'Aquitaine, bien qu'elle fît partie intégrante des États de Charlemagne, conservait, comme on l'a vu plus haut, sous le gouvernement du jeune roi Louis, sinon les droits, du moins les apparences d'un royaume spécial, et ne subissait ni le nom ni les lois directes des races franques, qui la maintenaient néanmoins sous leur épée. Les bases de l'organisation de ce pays, comme royaume, avaient été posées par Charlemagne durant son séjour à Cassineuil. Outre l'Aquitaine proprement dite et la Wasconie, ce royaume comprit la Septimanie, qui en devint la *Marche* ou la frontière relativement à l'Espagne orientale, et prit en conséquence le nom de Marche ou Marquisat de Gothie. En même temps la Wasconie fut divisée en deux parties, dont la plus vaste, celle qui embrassait les plaines et les cantons cultivés, garda le nom de Duché; la lisière montagneuse du pays, depuis les sources de la Garonne jusqu'à la Bidassoa, reçut le nom de Marche de Wasconie, et devint un commandement militaire d'une haute importance : chacune de ces trois provinces ou grandes divisions du royaume d'Aquitaine demeura, comme auparavant, sous-divisée en

Digitized by Google

comtés (1) qui conservèrent leurs anciennes circonscriptions, et eurent à leur tête des leudes francs. Plus tard, les îles Baléares, la Sardaigne et la Corse, purgées des pirates qui les désolaient et protégées contre les incursions des Sarrasins, furent rattachées au royaume d'Aquitaine; mais ce ne fut que pour peu de temps. L'Aquitaine proprement dite était partagée, à elle seule, en quinze comtés, savoir : le Poitou, le Berry, la Saintonge, l'Angoumois, le Limosin, l'Auvergne, (Arvernie), le Velay, le Périgord, le Bordelais, l'Agénois, le Quercy, le Rouergue, le Gévaudan, l'Albigeois, et le Toulousain (2). Au delà des Pyrénées orientales, les Marches de Gothie et de Wasconie, dont nous venons de parler, avaient pour villes principales Barcelone, Ampurias, Taragone, Girone, Bezalu, Urgel, et plus tard, aux embouchures de l'Èbre, Tortose, qui fut subjuguée par les Francs (3). Le royaume d'Aquitaine n'avait point de capitale en titre, bien que Toulouse conservât de justes droits à cet honneur. A l'imitation des rois francs, celui d'Aquitaine devait séjourner tour à tour dans les diverses parties de ses États. Il avait quatre palais aux extrémités opposées du pays, et il était tenu de passer de l'un à l'autre à des époques déterminées, s'arrêtant parfois, et selon les circonstances, tantôt dans une ville, tantôt dans l'autre : les champs de mai du royaume étaient ordinairement convoqués à Toulouse. Reconstituée en État séparé

(1) M. Fauriel.

(2) *Id.*, *Hist. de la Gaule méridionale sous les conquérants germains.*

(3) En l'an 811. Nous anticipons afin de compléter, en ce moment, l'esquisse géographique des États de Charlemagne.

Digitized by Google

et agrandie de la Septimanie et des Marches espagnoles, l'Aquitaine avait la noble mission de contenir les califes de Cordoue, et de préserver la Gaule et l'Europe d'une nouvelle invasion de l'islamisme. Le comté d'Auvergne ou d'Arvernie était administré par Ithier, de la famille de Waïfer, et issu, comme lui, des rois mérovingiens. La Marche de Wasconie eut pour comte son frère Adalghier, également dévoué à Charlemagne et non moins oublieux des droits de sa race.

Le royaume d'Italie ou des Lombards, la cinquième et dernière grande province de la monarchie franque, s'étendait depuis le pied des Alpes, au nord, jusqu'au territoire de Gaëte, au sud-ouest, et jusqu'au Garigliano, limite du duché de Bénévent, au sud-est. Dans ce territoire étaient enclavés les États de l'Église, libres et indépendants, sous la protection officieuse de Charlemagne, et qui n'étaient tenus, à l'égard des Francs et de leur souverain, à aucune redevance, à aucun hommage, à aucun lien de subordination : entre Charlemagne et le pape, il n'y avait d'autres rapports que ceux de la reconnaissance et du respect, et ces liens étaient réciproques. Si le pape devait à Pepin et à Charlemagne l'honneur d'exister comme souverain temporel; si c'était aux armes franques qu'il avait dû d'être délivré du joug ou des menaces des Grecs et des Lombards, il n'avait engagé ni son autorité ni ses droits; il voyait dans le chef des Francs le fils bien-aimé de l'Église, l'instrument humain de la civilisation chrétienne, mais non un tuteur, mais non un suzerain : faible comme roi temporel, hors d'état de tenir tête aux Grecs et aux barbares, il avait recours,

dans ses dangers, au roi des Francs, comme à son fils, comme au défenseur glorieux de l'Église; et le roi des Francs, pour prix de ses services et de sa puissante amitié, ne réclamait d'autre récompense que le bonheur d'avoir sauvé le pontife, et que la joie d'avoir débarrassé de tout obstacle les routes par lesquelles les apôtres catholiques devaient passer pour aller convertir les nations. Mentionnons ici que les principales dépendances du royaume d'Italie étaient le Frioul, l'Istrie, et plus tard, en outre, la Liburnie et la Dalmatie.

Ainsi, vers la fin du huitième siècle, les États directs de Charlemagne, ceux dont l'ensemble constituait la monarchie des Francs, s'étendaient des rives de l'Elbe au Vulturne, des bouches de la Loire au confluent du Danube et de la Raab, du lac Thévo à la vallée de l'Èbre et aux Asturies. En dehors de ces limites si reculées, existaient des peuples vassaux et tributaires, qui formaient comme l'arrière-ban du royaume, et qui, groupés volontairement ou de force sous la tutelle des Francs, n'avaient d'autre politique que celle de Charlemagne, d'autres ennemis que les siens. Nous avons déjà mentionné la plupart de ces satellites qui semblaient graviter autour du même empire, et lui servir de sentinelles à l'égard des barbares du Nord et du Midi, des mahométans arabes et des païens slaves ou avares : nous nous bornerons donc à rappeler à la hâte les noms des Abotrites, des Wiltzes, des Sorabes ou Serbes, des Esclavons ou Slaves, auxquels, plus tard, les armes du roi ajoutèrent ceux des Czèches et des Moraves, peuples barbares can-

tonnés sur les terres et dans les montagnes jadis habitées par les Marcomans. Nous ajouterons à la liste de ces tributaires les Bretons armoricains, le duché de Bénévent, et un petit nombre de tribus sarrasines espagnoles. Grâce à la soumission et à l'alliance de ces diverses contrées, la domination des Francs s'étendait de l'Elbe à l'Oder, de la Raab à la Theiss et à la Drave, et de Gaëte à la Calabre ; les États de l'Église, à demi enclavés dans ces possessions, restant d'ailleurs indépendants, libres de redevance, affranchis de toute suprématie étrangère, et ne se rattachant à Charlemagne que par le double lien des intérêts et de la reconnaissance. Nous insistons toujours sur ce point, parce qu'il est nécessaire de constater cette indépendance réciproque des deux pays, celle du roi des Francs et du pape, afin d'être en mesure d'apprécier plus tard la portée des grandes luttes et des grands conflits suscités entre les Césars d'Allemagne et les pontifes du moyen âge.

L'existence de la monarchie des Francs avait pour base la civilisation chrétienne, pour nécessité permanente la conquête. A mesure que Charlemagne achevait de subjuguer un peuple barbare, une nation idolâtre, il rencontrait au delà d'autres barbares et d'autres païens, et la lutte recommençait au profit des mêmes idées et pour le triomphe des mêmes principes. L'unité d'action, la concentration des intérêts et des politiques sous un sceptre unique, étaient autant de moyens de lutte et d'armes de guerre dont le roi des Francs ne pouvait se passer, s'il voulait achever son œuvre ou la défendre. Là était le secret de cette

grande dictature militaire, qui formait un faisceau de toutes les forces vives de la civilisation pour les opposer à la barbarie. Charlemagne poursuivait un but qui était de faire prévaloir la cause de la religion chrétienne, dans le monde, par l'épée des Francs : la logique le condamnait donc à combattre tant qu'un ennemi subsistait encore, à conquérir tant qu'un pays voisin de son royaume servait de foyer à la résistance de l'idolâtrie et de l'ignorance, à sacrifier les nationalités éparses et fractionnées des autres peuples organisés contre cette grande unité franque qui avait pour elle le droit, la vérité, la raison ; il faisait la guerre par nécessité, et sous peine de voir son œuvre compromise ; et ceux à qui cette nécessité imposait des souffrances, des douleurs, des misères de transition, l'accusaient de tout sacrifier à la manie de la gloire, aux convoitises de son ambition personnelle. C'est ainsi que les contemporains d'un conquérant, ceux d'un Napoléon ou d'un Alexandre jugent ces grands hommes, tandis que l'avenir se charge de les justifier, de manifester en quoi ils surpassèrent leur propre siècle et servirent aux progrès du genre humain, et, osons le dire, parfois à leur insu, à l'accomplissement des desseins de Dieu, qui fait surgir, des maux présents ou des passions des hommes, le triomphe de la vérité et la victoire de la foi.

Le gouvernement de Charlemagne (1) n'était dicta-

(1) Nous sommes arrivés, dans cette histoire, aux années 789 et 790, époques où la puissance politique et militaire de Charlemagne avait atteint un très-haut degré. On nous permettra, en esquissant le tableau de son gouvernement, de jeter quelquefois un regard anticipé sur une

torial que lorsqu'il s'agissait de briser un obstacle sérieux, ou de venir à bout de la résistance des barbares. A l'intérieur du royaume, en dehors des dangers publics et des nécessités impérieuses, le roi respectait les traditions, les coutumes, les lois antiques de ses peuples; il agissait régulièrement, sans affecter les formes du pouvoir absolu, et en associant à son œuvre les éléments les plus considérables du pays, les assemblées générales de la nation; il laissait aux peuples soumis à son sceptre leurs usages et leurs administrations; il ne voulait, il ne pouvait en aucune façon régir, d'une manière uniforme, l'Aquitain et le Saxon, le Gaulois et le Bavarois, le Franc et le Lombard; il évitait avec prudence d'instituer une centralisation inutile, prématurée, et qui, en froissant toutes les habitudes des peuples, aurait motivé sur tous les points des résistances formidables, et rendu nécessaire une seconde, peut-être même une troisième conquête de chaque pays. De nos jours, on procède avec cette autorité excessive; on efface le passé des peuples, et l'on substitue aux nationalités diverses des individus absorbés par la société, et qui cessent d'être des Francs ou des Gaulois, pour se transformer en administrés. L'avenir dira si ce système, commode par la simplicité de son mécanisme, est réellement préférable au système contraire, à celui qui admet la diversité dans l'unité, et qui, sous

situation qui fut celle de la seconde moitié de son règne. Si nous procédions autrement, le lecteur ne saisirait pas, dans leur ensemble, la mission et les actes généraux de ce grand homme, et les transformations successives de la société franque sous son gouvernement.

ce rapport, semble plus conforme à la nature. L'étude de ce problème ne trouverait point ici sa place. Bornons-nous à faire remarquer que l'on se tromperait étrangement sur le caractère de Charlemagne, si l'on voulait voir dans ce grand homme, ainsi que l'ont fait certains historiens, une sorte de monarque constitutionnel des temps modernes, gouvernant avec le concours d'une assemblée représentative, s'humiliant devant le *veto* des majorités, et subissant toutes les entraves dont nos chartes plus ou moins libérales ont embarrassé le pouvoir. Rien de moins défini que la royauté carlovingienne aux mains de Charlemagne, parce qu'après tout elle ne connaissait ni contrainte persistante, ni contrôle vexatoire et de nature à la paralyser, alors même qu'elle se pliait à maintenir des formes chères aux peuples germaniques, et à réclamer le concours et les conseils de l'élite de la nation. La même incertitude règne lorsqu'il s'agit d'apprécier exactement ce que furent les assemblées nationales qu'il associa à sa pensée, tantôt comme conseils, tantôt comme instrument législatif, et qui, sous son règne, furent si fréquemment réunies.

« C'était l'usage de ce temps, dit Hincmar, le célèbre archevêque de Reims, de tenir chaque année deux assemblées, et pas davantage. La première avait lieu au printemps : on y réglait les affaires générales de tout le royaume ; aucun événement, si ce n'est une nécessité impérieuse et universelle, ne faisait changer ce qui y avait été arrêté. Dans cette assemblée se réunissaient tous les grands (*majores*), tant ecclésias-

tiques que laïques ; les plus considérables (*seniores*), pour prendre et arrêter les décisions ; les moins considérables (*minores*), pour recevoir ces décisions, et quelquefois en délibérer aussi, et les confirmer, non par un consentement formel, mais par leur opinion et l'adhésion de leur intelligence. L'autre assemblée, dans laquelle on recevait les dons généraux du royaume, se tenait seulement avec les plus considérables (*seniores*) de l'assemblée précédente et les principaux conseillers. On commençait à y traiter des affaires de l'année suivante, s'il en était dont il fût nécessaire de s'occuper d'avance, comme aussi de celles qui pouvaient être survenues dans le cours de l'année qui touchait à sa fin, et auxquelles il fallait pourvoir provisoirement et sans retard. Par exemple, si, dans quelque partie du royaume, les gouverneurs des frontières (*marchisi*) avaient conclu pour un temps quelque trêve, on recherchait ce qu'il y aurait à faire après l'expiration de ces trêves, et s'il faudrait ou non les renouveler. Si, sur quelque autre point du royaume, la guerre semblait imminente ou la paix près de se rétablir, on examinait si les convenances du moment exigeaient, dans le premier cas, qu'on commençât ou qu'on souffrît les incursions, et, dans le second, par quel moyen on pourrait assurer la tranquillité. Ces seigneurs délibéraient aussi de longue main sur ce que pouvaient exiger les affaires de l'avenir ; et lorsque les mesures convenables avaient été trouvées, elles étaient tenues si secrètes, qu'avant l'assemblée générale on ne les connaissait pas plus que si personne ne s'en fût occupé et qu'elles n'eussent pas été arrêtées. Si quelque

Digitized by Google

mesure était nécessaire, soit pour satisfaire les seigneurs absents, soit pour calmer ou pour échauffer l'esprit des peuples, et qu'on n'y eût pas pourvu auparavant, on en délibérait, on l'arrêtait du *consentement des assistants;* elle était ensuite exécutée *de concert avec eux* et *par les ordres du roi.*

« On choisissait les conseillers, soit laïques, soit ecclésiastiques, parmi les hommes reconnus capables pour ces fonctions, remplis de la crainte de Dieu et animés en outre d'une fidélité inébranlable, au point de ne rien mettre au-dessus des intérêts du roi et du royaume, si ce n'est la vie éternelle. On voulait que ni amis, ni ennemis, ni parents, ni dons, ni flatteries, ni reproches, ne pussent les détourner de leur devoir; on les cherchait sages et habiles, non de cette habileté sophistique et de cette sagesse mondaine qui est ennemie de Dieu, mais d'une juste et vraie sagesse qui les mît en état non-seulement de réprimer, mais encore de confondre pleinement les hommes qui ont placé toute leur confiance dans les ruses de la politique humaine.

« Les conseillers ainsi élus avaient pour maxime, comme le roi lui-même, de ne jamais confier à leurs domestiques (1) ni à toute autre personne ce qu'ils pouvaient s'être dit familièrement les uns aux autres, soit sur les affaires du royaume, soit sur tel ou tel individu en particulier...

(1) On entendait par domestiques, *domestici*, non pas les serviteurs, mais toutes les personnes attachées à la maison, comme les écuyers, les chambellans, etc. Il y en avait de deux sortes attachés à la maison de l'empereur, et qu'on nommait *ministeriales* et *palatini.*

Digitized by Google

« L'*apocrisiaire*, c'est-à-dire le chapelain ou garde du palais, et le *chambellan*, assistaient toujours aux conseils; aussi on les choisissait avec le plus grand soin, ou bien, après les avoir choisis, on les instruisait de manière à ce qu'ils fussent dignes d'y assister. — Quant aux autres officiers du palais (*ministeriales*), s'il en était quelqu'un qui, d'abord en s'instruisant, ensuite en donnant des conseils, se montrât capable d'occuper honorablement la place d'un des conseillers royaux, ou propre à devenir tel, il recevait l'ordre d'assister aux réunions, en prêtant la plus grande attention aux choses qui s'y traitaient, rectifiant ce qu'il croyait devoir l'être, apprenant ce qu'il ignorait, retenant dans sa mémoire ce qui avait été ordonné et arrêté. On voulait par là que, s'il survenait au dedans ou au dehors du royaume quelque accident inopiné, si l'on apprenait quelque nouvelle inattendue et à laquelle on n'eût pas pourvu d'avance (il était rare cependant qu'en de telles occasions une profonde délibération fût nécessaire, ou qu'on n'eût pas le temps de convoquer les conseillers habituels de l'empereur); on voulait, dis-je, qu'en pareil cas les officiers du palais, avec la grâce de Dieu et par leur longue habitude, soit d'assister aux conseils publics, soit de traiter les affaires domestiques, fussent capables, selon les circonstances, ou de conseiller ce qu'il y avait à faire, ou d'indiquer le moyen d'attendre sans inconvénient le temps fixé pour la réunion du conseil...

« Dans l'une ou l'autre des deux assemblées, et pour qu'elles ne parussent pas convoquées sans motif (1),

(1) *Ne quasi sine causa convocari viderentur*. M. Guizot fait observer

Digitized by

on soumettait à l'examen et à la délibération des grands, et en vertu des ordres du roi, les articles de loi nommés *Capitula*, que le roi lui-même avait rédigés par l'inspiration de Dieu, ou dont la nécessité lui avait été manifestée dans l'intervalle des réunions.

« Après avoir reçu ces communications, ils en délibéraient un, deux ou trois jours, ou plus, selon l'importance des affaires. Des messagers du palais, allant et venant, recevaient leurs questions et leur rapportaient les réponses; et aucun étranger n'approchait du lieu de leur réunion, jusqu'à ce que le résultat de leurs délibérations pût être mis sous les yeux du grand prince, qui alors, avec la sagesse qu'il avait reçue de Dieu, adoptait une résolution à laquelle tous obéissaient.

« Les choses se passaient ainsi pour un, deux Capitulaires, ou un plus grand nombre, jusqu'à ce que, avec l'aide de Dieu, toutes les nécessités du temps eussent été réglées.

« Pendant que ces affaires se traitaient de la sorte, hors de la présence du roi, le prince lui-même, au milieu de la multitude venue à l'assemblée générale, était occupé à recevoir les présents, saluant les hommes les plus considérables, s'entretenant avec ceux qu'il voyait rarement, témoignant aux plus âgés un intérêt affectueux, s'égayant avec les plus jeunes, et faisant ces choses et autres semblables pour les ecclésiastiques

ici, avec une juste raison, que ce passage indique le peu d'empressement que l'on mettait à se rendre à ces assemblées : évidemment, on se souciait fort peu d'y paraître, et l'on considérait cet honneur plutôt comme une lourde corvée que comme un privilége.

Digitized by Google

comme pour les séculiers. Cependant, si ceux qui délibéraient sur les matières soumises à leur examen en manifestaient le désir, le roi se rendait auprès d'eux, y restait aussi longtemps qu'ils le voulaient; et là, ils lui rapportaient avec une entière familiarité ce qu'ils pensaient de toutes choses, et quelles étaient les discussions amicales qui s'étaient élevées entre eux. Je ne dois pas oublier de dire que, si le temps était beau, tout cela se passait en plein air; sinon, dans plusieurs bâtiments distincts, où ceux qui avaient à délibérer sur les propositions du roi étaient séparés de la multitude des personnes venues à l'assemblée; et alors les hommes les moins considérables ne pouvaient entrer. Les lieux destinés à la réunion des seigneurs étaient divisés en deux parties, de telle sorte que les évêques, les abbés et les clercs élevés en dignité pussent se réunir sans aucun mélange de laïques. De même, les comtes et les autres principaux de l'État se séparaient, dès le matin, du reste de la multitude, jusqu'à ce que, le roi présent ou absent, ils fussent tous réunis; et alors les seigneurs ci-dessus désignés, les clercs de leur côté, les laïques du leur, se rendaient dans la salle qui leur était assignée, et où l'on avait fait honorablement préparer des siéges. Lorsque les seigneurs laïques et ecclésiastiques étaient ainsi séparés de la multitude, il demeurait en leur pouvoir de siéger ensemble ou séparément, selon la nature des affaires qu'ils avaient à traiter, ecclésiastiques, séculières ou mixtes : de même s'ils voulaient faire venir quelqu'un, soit pour demander des aliments, soit pour faire quelque question, et le renvoyer après en avoir reçu

ce dont ils avaient besoin, ils en étaient les maîtres. Ainsi se passait l'examen des affaires que le roi proposait à leurs délibérations.

« La seconde occupation du roi était de demander à chacun ce qu'il avait à lui rapporter ou à lui apprendre sur la partie du royaume dont il venait. Non-seulement cela leur était permis à tous, mais il leur était étroitement recommandé de s'enquérir, dans l'intervalle des assemblées, de ce qui se passait au dedans et au dehors du royaume; et ils devaient chercher à le savoir des étrangers comme des nationaux, des ennemis comme des amis, quelquefois en employant des envoyés, et sans s'inquiéter beaucoup de la manière dont étaient acquis les renseignements. Le roi voulait savoir si, dans quelque partie, quelque coin du royaume, le peuple murmurait ou était agité, et quelle était la cause de son agitation, et s'il était survenu quelque désordre dont il fût nécessaire d'occuper le conseil général, et autres détails semblables. Il cherchait aussi à connaître si quelqu'une des nations soumises voulait se révolter, si quelqu'une de celles qui s'étaient révoltées semblait disposée à se soumettre, si celles qui étaient encore indépendantes menaçaient le royaume de quelque attaque, etc. Sur toutes ces matières, partout où se manifestait un désordre ou un péril, il demandait principalement quels en étaient les motifs ou l'occasion (1). »

Ce témoignage d'un auteur qui vécut sous Charlemagne et sous le règne de ses fils est l'un des plus

(1) Traduction de M. Guizot.

Digitized by Google

précieux vestiges qui nous soit resté de la période carlovingienne, puisqu'il nous initie aux travaux et à la coopération des champs de mai en matière de gouvernement, de législation et d'administration. Quiconque aura lu le passage que nous venons de transcrire reconnaîtra que les assemblées générales des Francs aidaient Charlemagne à gouverner ses peuples avec clairvoyance et justice, beaucoup plus que, selon nos idées modernes, elles ne servaient d'intermédiaire entre le roi et les sujets. Charlemagne, avant de songer à gouverner une nation à l'aide des moyens constitutionnels dont on est en possession au dix-neuvième siècle, songeait d'abord à créer cette nation, à la fonder, à la faire surgir du chaos introduit par les invasions et par les usurpations des derniers siècles : la convocation périodique des champs de mai était un moyen de remédier aux obstacles que présentait l'isolement des individus et des intérêts, et de mettre le pouvoir royal en communication avec d'autres hommes que les grands bénéficiers; tous les éléments dont se composait la monarchie apprenaient à se rallier au roi, et se façonnaient à former un peuple; tentative prématurée qui ne devait pas tarder, au moins pour la Gaule, à disparaître dans le tombeau d'un homme, mais qui était en harmonie avec l'intelligence et la force du fils de Pepin.

Charlemagne n'était pas plus l'homme des institutions modernes qu'il ne fut réellement le héros des fabuleuses chroniques de Turpin, le paladin des romans du moyen âge : ne voyons en lui qu'un chef doué d'un immense génie pour la paix et pour la

Digitized by Google

guerre, qui fondait un empire par la conquête et le consolidait par les lois. L'ascendant de sa volonté, de sa force et de son intelligence contraignait au respect toutes les volontés autres que la sienne, et ne laissait le champ libre à aucune résistance, même morale. On s'associait à sa pensée, parce qu'elle dominait toutes les pensées, confuses et mal définies, qui pouvaient se produire autour de lui. Il entraînait, il commandait, il était obéi, parce qu'un instinct avertissait la nation entière, depuis le plus illustre des leudes jusqu'au moindre des soldats, que s'opposer au génie et à la volonté du roi, c'était avoir contre soi la société elle-même, que Charlemagne résumait en lui seul. C'était un glorieux despotisme, mais un despotisme inaperçu, parce qu'on se ralliait à lui librement, spontanément, avec la conscience que la vérité et le droit étaient là, et qu'il y aurait eu déraison ou démence à voir autrement. D'où résultait cette conséquence que les assemblées générales ou spéciales de la nation ne remplissaient près de lui, à leur insu ou avec leur assentiment, d'autre rôle que celui d'un véritable conseil d'État choisi par le souverain parmi les plus capables. En face d'un roi doué d'un génie moins vaste et en qui la confiance publique ne se fût pas résumée, ces mêmes assemblées eussent peut-être marchandé leur concours et exercé une pression politique. Charlemagne ne soupçonnait pas même l'existence d'un semblable péril. Il était fort, il protégeait les faibles; il était juste, il s'appuyait sur les lumières du clergé; il représentait vraiment la cause de ses peuples; aucun obstacle ne pouvait retarder sa route et contra-

rier ses vues : s'opposer à son gouvernement, c'eût été un crime, et de part et d'autre on en avait la conscience, puisque le premier, depuis l'invasion des barbares, il avait fait de la royauté, non plus un commandement armé, mais une magistrature sociale puisant son droit et sa force dans la nécessité de faire régner la loi divine, et de faire prévaloir l'intérêt commun contre les intérêts privés.

La royauté carlovingienne, ainsi définie, n'était donc plus cette autorité barbare, ce pouvoir charnel, s'il est permis d'associer ces deux termes, qui se transmettait autrefois par le sang, et dont le privilége, selon l'Edda, était de brandir une hache plus pesante et de posséder la force de huit hommes. La force matérielle, la guerre, la victoire, n'étaient plus les principaux éléments de son droit; elle reposait désormais (du moins dans la pensée de Charlemagne) sur l'intelligence, sur la paix, sur la justice et sur la miséricorde, et elle devenait un sacerdoce civil en même temps qu'un commandement militaire. On sent, on comprend que la cérémonie auguste du sacre n'a point été une forme stérile; que le roi, oint de l'huile sainte, exerce un ministère presque religieux : « Oh! qu'elle est heureuse, s'écrie Hincmar, la condition des bons rois qui brillent ici-bas de tout l'éclat des exploits temporels, et qui trouvent dans le ciel le repos de l'éternité! Ici, la terre les nourrit de ses délices; là-haut, la gloire les enveloppe comme d'un vêtement. Ici, la foule se presse sur leurs pas; là-haut, ce sont les chœurs des anges qui leur servent de cortége. Ici, la milice de l'empire leur obéit; là-haut, ils ont la joie de compter

Digitized by Google

dans l'escorte (la chevalerie) du Christ. » Depuis que le souverain pontife avait été appelé à sacrer la nouvelle dynastie, trop peu d'années s'étaient écoulées pour que l'on en fût venu à ne voir, dans l'intervention de l'Église en matière de couronnement, qu'un témoignage d'honneur, qu'une décoration morale sans valeur dans l'ordre des faits politiques. Il a fallu, avant de tomber dans une semblable aberration, que les légistes et les jurisconsultes hostiles à l'Église aient employé plusieurs siècles à émanciper la royauté de tout frein religieux, à matérialiser le droit des souverains en l'exagérant outre mesure. Dès le septième siècle, Isidore de Séville avait écrit : « Le roi n'est ainsi nommé que parce que sa conduite doit être juste (*rex a recte agendo*). Si donc il gouverne avec piété, avec justice, avec miséricorde, il mérite d'être appelé roi. S'il manque à ses devoirs, ce n'est plus un roi, mais un tyran. » Il est certain que la royauté, en prenant place parmi les fonctions religieuses, cessait d'être capricieuse et arbitraire, pour se mouvoir uniquement dans la limite du droit ; le prince ne recevait l'onction sainte qu'après avoir juré l'observation des lois ecclésiastiques et civiles, et dès ce moment son autorité connaissait des bornes ; elle n'était légitime que conditionnellement, elle ne se rattachait à Dieu qu'en demeurant juste ; et ce n'était que dans cette limite qu'elle pouvait se dire de droit divin, parce qu'en devenant parjure elle se rendait passible de la peine édictée contre toute félonie.

La royauté agissant dans sa force, et prenant toujours conseil, dans les assemblées de la nation, des

Digitized by Google

chefs du clergé et des leudes, c'est en ce peu de mots que l'on peut résumer la constitution du pouvoir central aux mains de Charlemagne. Le gouvernement local, tel que l'avait complété ou organisé ce grand homme, ne peut être défini d'une manière aussi concise : il se composait de nombreux ressorts ; il embrassait plusieurs magistratures hiérarchiques, que le roi cherchait à faire agir vers un but d'ordre et de civilisation, mais qui bien souvent, inactives, impuissantes ou indisciplinées, ne réalisaient point la pensée du prince et ne concouraient pas à son œuvre. Pour triompher de leur mauvais vouloir ou de leur incurie, il ne fallait rien moins que faire abstraction des mœurs et des volontés; et comme ici l'instrument lui-même refusait souvent de servir, l'intelligence et la force du roi échouèrent et n'obtinrent que des résultats partiels, promptement effacés lorsque la main vigoureuse qui rassemblait tous ces éléments administratifs fut refroidie par la mort.

Pour gouverner, il faut connaître : un empire vaste suppose un pouvoir immense dans la personne qui commande; mais plus ce pouvoir est grand, moins il peut s'exercer au hasard. Nous avons vu que les assemblées nationales, loin d'opposer un obstacle aux volontés de Charlemagne, contribuaient au contraire à les répandre et à les faire plus promptement exécuter. Mais comment établir une communication facile et rapide du centre du gouvernement avec les provinces les plus reculées? Ce problème inquiétait toujours Charlemagne; et plus ce prince voyageait, plus il parcourait lui-même son grand empire, plus il re-

Digitized by Google

connaissait la nécessité de déléguer le pouvoir exécutif à des agents dignes de lui, plus il constatait que le chef d'un État doit être présent en tous lieux par des représentants, lorsqu'il ne peut se transporter partout où l'œil du maître est nécessaire pour découvrir les besoins et interroger les vœux des peuples. De là l'origine de ces grands commissaires royaux, si célèbres sous le nom de *missi dominici*, et qui avaient pour tâche de parcourir incessamment les diverses provinces de l'empire, de signaler les abus, et au besoin d'y remédier d'urgence. Dans cette belle institution se résumaient la pensée administrative, la formule personnelle du pouvoir de Charlemagne. Les *missi dominici* étaient vraiment l'image du souverain; partout où ils étaient, était le roi; ils constituaient tantôt une sorte de dictature ambulatoire, tantôt un conseil d'État voyageur, chargé d'examiner au nom du prince la situation du pays, les droits et les intérêts de tous. Les comtes, les ducs, les défenseurs des Marches, n'étaient que des bénéficiers revêtus d'une fonction civile ou militaire, chargés d'administrer la justice, de percevoir les revenus, ou de veiller à la garde du sol; les *missi dominici* surveillaient leur action, rendaient compte de leur incurie, témoignaient de leur zèle, et suppléaient au besoin aux lacunes de leur service, afin que partout le roi et le peuple fussent en contact et en communauté de rapports. « Le sérénissime et très-chrétien Charles, disent les Capitulaires, ayant fait un choix parmi les plus prudents et les plus sages seigneurs de sa cour, tant archevêques, évêques et abbés que laïques, les a envoyés

Digitized by Google

parcourir son royaume, pour veiller à ce que ses sujets vivent selon la droite règle, leur ordonnant de s'informer et de lui faire connaître ce qu'il peut y avoir dans les lois de contraire au bien et à la justice, afin qu'avec l'aide de Dieu il y porte remède. » Et ailleurs : « Nous voulons qu'à l'égard de la juridiction et des affaires qui jusqu'ici ont appartenu aux comtes, nos envoyés s'acquittent de leur mission quatre fois dans l'année : en hiver, au mois de janvier ; dans le printemps, au mois d'avril ; en été, au mois de juillet ; et en automne, au mois d'octobre. Ils tiendront chaque fois des plaids, où se réuniront les comtes des comtés voisins.

« Chaque fois que l'un de nos envoyés observera dans sa légation qu'une chose se passe autrement que nous ne l'avons ordonné, non-seulement il prendra soin de la réformer, mais il nous rendra compte avec détail de l'abus qu'il aura découvert.

« Que nos envoyés choisissent dans chaque lieu des échevins, des avocats (*advocati*, lieutenants des comtes), des notaires, et qu'à leur retour ils nous rapportent leurs noms par écrit.

« Partout où ils trouveront de mauvais vicaires (*vicarii*, vicomtes), avocats ou centeniers, ils les écarteront, et en choisiront d'autres qui sachent et veulent juger les affaires selon l'équité. S'ils trouvent un mauvais comte, ils nous en informeront. »

L'institution des *missi dominici* n'était point une innovation ; elle subsistait sous les rois mérovingiens, et les formules de Marculphe nous en fournissent la preuve. Quel est d'ailleurs le gouvernement qui n'a

pas eu besoin de recourir à l'envoi de grands commissaires pour rétablir l'ordre, ou faire fonctionner les lois sur un point quelconque de son territoire? Mais ce qui distingue les *missi dominici* de Charlemagne des délégués royaux de la première race, c'est que leur action fut en quelque sorte permanente et régulière; c'est qu'ils entrèrent pour une part essentielle dans le système politique des Carlovingiens; c'est que, ne cessant d'être les agents révocables du prince, ils ne pouvaient avoir en vue que le service de l'État et la recherche de la vérité. Il est évident que plus Charlemagne était grand et fort, plus il avait à cœur de régner et de gouverner dans l'acception la plus étendue, et que rien n'était moins compatible avec sa volonté que l'indépendance des comtes, des ducs et des autres chefs provinciaux. Pour que la centralisation de son pouvoir ne fût pas réduite à une vaine formule (ce qui serait arrivé infailliblement à une époque où les communications avec le roi étaient si difficiles dans une monarchie dépourvue de routes, de canaux, formée de vingt peuples divers), il était indispensable de relier sans cesse les extrémités au centre; et l'institution régulière des *missi dominici* fut le moyen le plus efficace de faire dominer la royauté, et de rappeler dans la main du roi, de tous les points opposés, l'autorité qu'exerçaient, au nom du chef de l'État et pour son compte, les fonctionnaires et les délégués de toute classe et de tout ordre. Ce fut là, de la part de Charlemagne, une tentative destinée à rendre impossible, du moins à retarder, l'avénement du régime féodal; mais les trop faibles héritiers de ce prince ne com-

Digitized by Google

prirent pas sa pensée et ne surent pas la continuer.

Les *missi dominici,* d'une part, de l'autre, les assemblées nationales, étaient les deux grands auxiliaires de la puissance de Charlemagne : définies comme nous venons de le faire, et non à la manière des utopistes qui rêvent, dans Charlemagne, un roi libéral, soumis aux formes constitutionnelles et gouvernant à la façon d'un monarque anglais, ces deux institutions indiquent assez que le roi des Francs poursuivait un but plus nécessaire que celui d'équilibrer les pouvoirs en donnant des garanties à la nation ; car, avant tout, il travaillait à fonder la nation elle-même et à la faire surgir du chaos.

L'histoire de Charlemagne est moins dans les guerres dont nous avons esquissé le récit, dans celles que nous ne tarderons pas à mentionner encore, que dans les célèbres lois qu'il promulgua, après les avoir conçues et rédigées de concert avec les assemblées nationales : ce sont les fameux Capitulaires, où se résument les mœurs, les besoins, les progrès moraux et matériels de la société carlovingienne, presque tout entière germanique par ses instincts, ses origines et ses traditions. Ces lois furent édictées l'une après l'autre, pendant la longue durée du règne de Charlemagne, non pour transformer et régulariser d'un seul coup la société gallo-franque, mais pour répondre à des besoins successifs, pour remédier à des abus que l'on entrevoyait à mesure que la réunion des conseils et des intelligences faisait mieux comprendre les misères de la barbarie. Inspirées par le roi ou bien souvent provoquées par les commissaires ambula-

Digitized by

toires ; discutées et rédigées dans les malls, dans les plaids, dans les champs de mai, assemblées composées des évêques et des grands, mais où la prépondérance législative appartenait inévitablement au clergé, ces lois carlovingiennes ne sauraient être classées par ordre de matières; elles présentent une apparence de confusion; elles touchent à la fois aux questions ecclésiastiques, militaires, politiques, administratives, au droit criminel et civil, à la discipline et aux finances, à la sûreté générale de l'État, et à la gestion des intérêts domestiques du prince. Tantôt elles déterminent des règles impératives, elles changent la législation antérieure; tantôt elles consistent en avertissements et en conseils pour le magistrat ou l'évêque : presque toujours elles manquent de précision, et rien n'est moins semblable à nos codes modernes, divisés en livres, subdivisés en chapitres, traitant d'objets spéciaux, et coordonnés logiquement pour être plus accessibles à l'intelligence de l'administré ou du juge. Au fond, on peut en faire un reproche à Charlemagne. Ce roi n'avait ni la prétention ni la volonté de faire un code régulier et complet : il réédifiait la société pierre à pierre, pourvoyant aux besoins de ses peuples selon les circonstances, réformant le mal à mesure qu'un incident en révélait l'existence, se gardant bien de substituer d'un seul coup aux règles, aux traditions, aux coutumes de la vieille Germanie, un droit nouveau, copié sur les codes romains et grecs, et dont il eût vainement imposé le joug. En résumé, il commençait la législation des Francs; et le législateur qui résume dans un code la jurisprudence et l'expérience de plusieurs

Digitized by Google

siècles termine et proclame le droit, et ne le crée pas.

Dans le recueil des lois carlovingiennes on a réuni soixante-cinq Capitulaires de Charlemagne, et leur ensemble forme près de douze cents articles, dont les érudits du siècle présent ont déterminé la classification selon les questions spéciales auxquelles ils se rattachent, savoir : plusieurs anciennes lois nationales, révisées et publiées de nouveau, la loi salique, par exemple ; des extraits des anciennes lois, salique, lombarde, bavaroise, etc. ; extraits publiés évidemment dans une intention particulière, pour un certain lieu, un certain moment, et à l'occasion de quelque besoin spécial; des additions aux anciennes lois, à la loi salique, à la loi des Lombards, à celle des Bavarois, etc.; des extraits des actes des conciles et de la législation canonique ; des lois nouvelles, dont les unes ont été rédigées dans les assemblées générales, avec le concours des grands laïques et des grands ecclésiastiques, tandis que les autres paraissent l'ouvrage de Charlemagne seul, et ressemblent à ce qu'on nomme de nos jours *ordonnances*, *décrets ;* des instructions données par Charlemagne à ses *missi,* au moment où ils partent pour les provinces, et qui ont pour objet tantôt de régler la conduite de ces envoyés, tantôt de les diriger dans leurs recherches, souvent de les employer comme intermédiaires, comme moyen de communication entre le peuple et Charlemagne; des réponses faites par Charlemagne à des questions qui lui étaient adressées par les comtes, les évêques, les *missi dominici,* à l'occasion de difficultés d'administration; des questions que Charlemagne se propose de faire, soit aux évêques,

Digitized by Google

soit aux comtes, quand ils viendront à l'assemblée générale. Ce prince les faisait rédiger d'avance, afin de se rendre compte de ce qu'il avait besoin de savoir et demander; de simples notes, des *memoranda,* que Charlemagne semble avoir fait écrire pour lui seul, afin de ne pas oublier telle ou telle mesure qu'il se proposait de prendre (1).

(1) Ces questions et ces *memoranda* ont un caractère assez curieux; en voici quelques extraits : « Pourquoi se fait-il que, sur les soit Marches (les frontières), soit à l'armée, lorsqu'il y a quelque chose à faire pour la défense de la patrie, l'un ne semble pas prêter appui à l'autre? D'où viennent ces continuels procès par lesquels chacun veut avoir ce qu'il voit posséder à son pareil? Demander en quels sujets et en quels lieux les ecclésiastiques font obstacle aux laïques et les laïques aux ecclésiastiques dans l'exercice de leurs fonctions. Rechercher et discuter jusqu'à quel point un évêque ou un abbé doit intervenir dans les affaires séculières, et un comte ou tout autre laïque dans les affaires ecclésiastiques; les interroger d'une façon pressante sur le sens de ces paroles de l'Apôtre : *Nul homme qui combat au service de Dieu ne s'embarrasse des autres du monde.* A qui s'adressent-elles? »

Plus loin, on lit : « Demander aux évêques et aux abbés de nous déclarer avec vérité ce que veulent dire ces mots dont ils se servent : *Renoncer au siècle;* et à quels signes on peut distinguer ceux qui renoncent au siècle, de ceux qui suivent encore le siècle : est-ce à cela seul qu'ils ne portent point d'armes, et ne sont pas mariés publiquement?

« Demander encore si celui-là a renoncé au siècle, qui travaille chaque jour, n'importe par quel moyen, à accroître ses possessions, tantôt promettant la béatitude du royaume des cieux, tantôt menaçant des supplices éternels de l'enfer; ou bien, sous le nom de Dieu ou de quelque saint, dépouillant de ses biens quelque homme riche ou pauvre, simple d'esprit et peu avisé, de telle sorte que ses héritiers légitimes en soient privés, et que la plupart, à cause de la misère dans laquelle ils tombent, soient poussés à toute sorte de désordres et de crimes, et commettent presque nécessairement des désordres et des brigandages? Il nous faudra ordonner que ceux qui nous amèneront des chevaux en don, fassent inscrire leur nom sur chaque cheval. Qu'il en soit de même pour les vêtements des abbayes. Il nous faudra ordonner que partout où on trouvera

Digitized by Google

Le fameux capitulaire *de Villis*, relatif aux terres et aux domaines particuliers de Charlemagne, atteste

des vicaires faisant ou laissant faire quelque chose de mal, on les chasse, et on en mette de meilleurs. »

On pourrait citer plusieurs autres textes de ce genre.

D'autres articles contiennent des jugements, des arrêts.

Ailleurs on lit : « L'avarice consiste à désirer ce que possèdent les autres, et à ne rien donner à personne de ce que l'on possède, et, selon l'Apôtre, elle est la racine de tous les maux.

« Ceux-là font un gain honteux, qui, dans une vue de gain et par divers artifices, s'appliquent à amasser toute sorte de choses.

« Il faut pratiquer l'hospitalité.

« Interdisez-vous avec soin les larcins, les mariages illégitimes et les faux témoignages, comme nous vous y avons souvent exhorté, et comme les interdit la loi de Dieu? »

Le législateur va plus loin : il semble se croire responsable de la conduite de tous les individus, et s'excuse de ne pouvoir y suffire.

« Il faut, dit-il, que chacun s'applique à se maintenir lui-même, selon son intelligence et ses forces, au saint service de Dieu et dans la voie de ses préceptes; car le seigneur empereur ne peut veiller sur chacun individuellement avec tout le soin nécessaire, et retenir chacun dans la discipline. »

D'autres articles règlent le service militaire. Les dispositions de police, qui sont très-variées, entrent quelquefois dans les plus minutieux détails. Les provinces, l'armée, l'Église, les marchands, les mendiants, les lieux publics, l'intérieur du palais impérial, en sont tour à tour l'objet. On y rencontre, par exemple, la tentative de fixer le prix des denrées, un véritable essai de maximum.

« Le très-pieux seigneur notre roi a décrété, avec le consentement du saint synode, que nul homme, ecclésiastique ou laïque, ne pourrait, soit en temps d'abondance, soit en temps de cherté, vendre les vivres plus cher que le prix récemment fixé par boisseau, savoir : le boisseau d'avoine, un denier ; d'orge, deux deniers; de seigle, trois deniers; de froment, quatre deniers : s'il veut les vendre en pain, il devra donner douze pains de froment, chacun de deux livres, quinze pains de seigle, vingt pains d'orge, et vingt-cinq pains d'avoine du même poids, aussi pour un denier, etc. »

La suppression de la mendicité et la taxe des pauvres y paraissent également.

Digitized by Google

qu'après avoir si souvent réglé le sort des peuples et les intérêts de l'empire, ce grand homme ne dédaignait pas de descendre aux moindres détails, lorsque son initiative pouvait réaliser des pensées d'ordre et d'économie.

Par ce capitulaire Charlemagne ordonne que le vin produit de ses vignes soit transporté en quantité suffisante, pour sa consommation, dans les palais où il fait son séjour, et qu'on ne puisse disposer de ce qui restera que sur un ordre émané de lui.

Il ne veut pas que ses envoyés séjournent dans ses terres *à ses frais*, si ce n'est par ses ordres ou par ceux de la reine.

Il veut qu'on ne reconnaisse, dans tout ce qui a rapport à la gestion, que ses ordres, ceux de la reine et ceux des intendants royaux qui sont auprès de lui, dans son palais.

Il annonce que les cultivateurs désobéissants seront mandés devant lui; qu'ils se rendront à son palais, en s'abstenant sur la route de viande et de vin, et que là ils entendront la sentence de punition prononcée par la reine ou par lui.

Il règle l'ordre des parcs contenant le gros et le

« Quant aux mendiants qui courent dans le pays, nous voulons que chacun de nos fidèles nourrisse ces pauvres, soit sur son bénéfice, soit dans l'intérieur de sa maison, et ne leur permette pas d'aller mendier ailleurs. Et si on trouve de tels mendiants, et qu'ils ne travaillent point de leurs mains, que personne ne s'avise de leur rien donner. »

Voir les savantes études de M. Guizot, celui de tous les historiens qui a le mieux élucidé et fait connaître les institutions carlovingiennes et la portée du rôle de Charlemagne.

Digitized by Google

menu bétail, celui des moulins, ainsi que l'ordre des basses-cours.

Il ordonne de vendre les poulets et les œufs qui ne seront pas consommés dans la maison.

Il entre dans les détails nécessaires pour l'exploitation et pour la conservation des forêts.

Il s'occupe des viviers et des poissons qu'ils renferment. S'il n'habite pas dans les lieux où ces viviers sont situés, il veut que les poissons soient vendus, et que le prix lui en soit compté.

Il veut qu'il y ait toujours pour les cuisines et pour les boulangeries des bâtiments spacieux ; il veille à ce qu'il y ait dans ses terres des ouvriers de tout genre, à ce que l'on soigne les vergers, les jardins, les fleurs, les plantes utiles, les fermes (1).

(1) Pour plus de développement, nous transcrivons ici quelques-uns des articles de ce curieux capitulaire :

« Art. V. Quand le temps sera venu de semer, de labourer, de faire la récolte, de couper le foin ou de vendanger les vignes, que nos intendants (*a*) veillent à ce que chacun de ces travaux s'exécute de la manière la plus profitable pour nous. S'ils ne peuvent se transporter, qu'ils envoient là où ils n'iront point un de nos hommes, sage et expérimenté, ou tout autre en qui ils auront confiance, afin qu'il veille sur nos intérêts, de façon que tout se fasse de la meilleure manière.

« Art. VII. Que chaque intendant accomplisse pleinement chacune des obligations qui lui ont été imposées : s'il arrive par hasard qu'il soit nécessaire de faire davantage, qu'il tienne compte du service extraordinaire quand il aura dû se prolonger pendant la nuit.

« Art. VIII. Nos intendants veilleront à la rentrée de nos vendanges, mettront le vin dans de bons vases, et veilleront à ce qu'il ne s'en perde pas. Ils en achèteront aussi pour nos maisons seigneuriales... Ils enverront pour notre usage les échalas (*cippaticas*) de nos vignes.

(*a*) L'intendant s'appelle *judex*, celui qui juge et punit. L'idée d'une force répressive et toujours menaçante se retrouve alors partout, jusque dans les noms.

Digitized by Google

D'autres capitulaires présentent un intérêt plus général. L'un, daté de 790, proscrit ce qu'on appelait le *sort des saints*. Cette superstition sacrilége consistait à ouvrir au hasard, après certaines cérémonies préparatoires, le livre des Évangiles, celui des Psaumes, ou tout autre livre de l'Écriture sainte, d'en lire les premiers versets qui tombaient sous les yeux, et de les regarder comme une prédiction de ce qui devait arriver à la personne qui les consultait. « Que personne n'ait la témérité de prédire l'avenir par le Psautier ou par l'Évangile. » Depuis longtemps l'Église s'était élevée contre cette superstition; mais l'usage n'en avait pas moins subsisté, malgré l'anathème lancé par les conciles contre cet abus des choses saintes.

Un capitulaire de 803 défend les guerres privées, qui ont duré si longtemps après Charlemagne.

« Art. XIII. Qu'on veille avec soin sur les étalons (*equi emissarii, sive waramones*); qu'on ne les laisse point longtemps en un même lieu, de peur qu'ils n'y dépérissent. Si l'un d'eux vient à mourir, qu'on nous en avertisse avant le temps où on les envoie aux juments.

« Art. XIV. Que les juments soient bien gardées, et qu'on les sépare à temps de leurs poulains (*polodri*), etc.

« Art. XVI. Quiconque par négligence ne remplira pas nos volontés, celles de la reine ou de nos officiers, le sénéchal et le bouteillier (*butticularius*), s'abstienne de boire jusqu'à ce qu'il vienne par-devant nous ou la reine, et obtienne son absolution.

« Art. XIX. Dans les basses-cours (*scura*) de nos maisons (*villa capitanea*), il y aura non moins de cent poules (*pullos*) et au moins trente oies (*aucas*); dans les simples manoirs, il y aura au moins cinquante poules et douze oies.

« Art. XXI. Que nos intendants conservent et augmentent nos viviers; qu'ils en mettent là où il n'y en a point et où il peut y en avoir. »

Ces courtes citations peuvent donner une idée des soins et de la vigilance de Charlemagne. Ce capitulaire renferme soixante et dix articles.

Digitized

Ne pouvant ou n'osant pas abolir le duel, il avait voulu le rendre moins funeste, et peut-être l'avilir aux yeux des guerriers, en substituant aux armes meurtrières employées de tout temps dans cette épreuve, appelée *jugement de Dieu*, l'usage du bouclier et du bâton.

Ailleurs, il est dit en substance : « Que les métropolitains assemblent deux fois tous les ans les évêques de leur province ; qu'on n'ordonne pas d'évêque ni de prêtre sans titre ; que les évêques, les abbés, ni les abbesses, n'aient ni couples de chiens, ni faucons, ni vautours, ni jongleurs ; que les abbesses ne puissent pas sortir de leurs monastères sans la permission du roi ; que les chanoines vivent sous la discipline de l'évêque, comme les moines sous celle de l'abbé ; qu'on n'ordonne pas de prêtre qui ne soit âgé de trente ans ; que les prêtres et les diacres ne portent pas les armes ; que les moines ni les clercs ne puissent entrer dans les cabarets, ni pour y boire, ni pour y manger ; qu'on ne donne pas le voile à une vierge avant qu'elle ait vingt-cinq ans ; qu'on ne rende pas d'honneurs à des saints ou à des martyrs inconnus ; qu'on ne reçoive pas certaines lettres que l'on dit tombeés du ciel, qu'on les rejette et qu'on les brûle ; que l'on n'ait pas recours aux prétendus magiciens et enchanteurs; qu'on ne laisse ni mendier ni rôder certains *pleureurs*, qui marchent nus et chargés de fers, sous prétexte d'exécuter une pénitence imposée ; que les parjures ne soient pas admis en témoignage. »

D'autres capitulaires ordonnent qu'on lise distincte-

Digitized by Google

ment les leçons dans les églises ; qu'il n'y ait pas un trop grand nombre d'autels ; que les hommes libres ne puissent pas se vouer à Dieu sans la permission du prince.

Plus de cent articles des Capitulaires régularisaient la législation pénale. Ces dispositions portent l'empreinte de cette époque, où le pouvoir était dur et reposait sur le châtiment : en général, elles avaient pour but d'aggraver les peines au lieu de les adoucir ; et sans doute cette tendance de la législation carlovingienne révélait les périls et les abus auxquels donnait lieu l'indulgence excessive des vieilles lois germaniques, lorsqu'il était question de réprimer les excès de la force et de garantir les personnes contre le meurtre. Un nombre à peu près égal d'articles modifiait et complétait la législation civile, et la mettait mieux en harmonie avec les devoirs prescrits par la religion dans l'intérêt des mœurs, et en vue de sauvegarder la sainteté du mariage. Près de quatre cents articles réglementaient les relations qui doivent exister entre le clergé et les fidèles, et avaient pour but d'améliorer, de maintenir et de rendre plus sévère la discipline ecclésiastique. Il ne faut point perdre de vue que la plupart des évêques gallo-francs siégeaient aux assemblées nationales, leur donnaient en quelque sorte, en matière religieuse, le caractère de conciles, et que la présence ou l'intervention du roi et des leudes séculiers, dans les délibérations de cette nature, ne signifiaient autre chose, sinon que le bras temporel venait en aide au clergé, et que l'épée du prince faisait respecter l'Église : à cette époque de foi

Digitized by Google

naïve, on n'avait point encore songé, comme les publicistes modernes, à parquer la religion dans ses temples et à dire à la loi de Dieu, en l'excluant des choses civiles : « Tu n'iras pas plus loin ! » On ne s'étonnait donc pas de voir les forces spirituelles constamment unies et associées, tantôt pour le bien de l'Église, tantôt pour le bonheur des peuples.

Dans ses rapports avec les évêques, Charlemagne évitait tout ce qui, de sa part, pouvait présenter l'apparence d'un commandement : « Je vous envoie, écrivait-il aux prélats réunis dans un plaid national, je vous envoie des commissaires qui, en mon nom, concourront avec vous à corriger les abus qui méritent d'être réformés. Je les ai chargés de vous communiquer quelques projets de règlement que je crois nécessaires. Mais, de grâce, ne prenez point en mauvaise part des conseils qui ne sont que le fruit de mon zèle pour tout ce qui vous touche. J'ai lu dans l'Écriture que Josias, ce prince recommandable par sa piété, ne négligeait rien pour établir le culte du vrai Dieu ; et quoique je sente combien je suis inférieur à ce saint roi, je dois tâcher de suivre son exemple. » Parfois cependant il agissait avec une autorité plus directe, tout en conservant des égards respectueux ; et nous devons citer ici textuellement la lettre qu'il adressa, « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, à Garibald, évêque de Liége. » Voici dans quels termes il avertissait cet évêque d'avoir à redoubler de fermeté et de vigilance : « Nous pensons, lui mandait-il, que Votre Sainteté se rappelle fort bien de quelle manière, en notre assemblée et concile, nous avons

Digitized by Google

donné des avis, et plus d'une fois, touchant la prédication dans la sainte Église de Dieu; à savoir 1° que, d'après l'autorité des saints canons, chacun de vous devait prêcher et enseigner, et avant toutes choses, ce qui est de la foi catholique, en sorte que ceux qui ne peuvent en apprendre davantage sachent au moins et puissent réciter de mémoire l'Oraison dominicale et le Symbole des apôtres; 2° que nul n'osât lever quelqu'un des sacrés fonts du baptême avant qu'il eût récité, en votre présence ou à celle de vos ministres, l'Oraison dominicale et le Symbole. Or, à la dernière fête de l'Apparition du Seigneur (l'Épiphanie), il s'est trouvé près de nous un grand nombre de personnes qui voulaient lever des enfants des saints fonts de baptême : nous les avons fait interroger individuellement et avec soin si, comme il a été dit plus haut, ils savaient, d'intelligence et de mémoire, l'Oraison dominicale et le Symbole; et il y en avait plusieurs qui n'en avaient aucun souvenir. Nous leur avons ordonné de s'abstenir de lever quelqu'un des fonts, jusqu'à ce qu'ils sachent l'Oraison dominicale et le Symbole, et qu'ils puissent les réciter par cœur. Cette défense les a remplis de confusion; ils demandaient néanmoins d'être parrains cette fois, promettant bien de ne plus s'exposer à pareille honte. Nous n'avons cru convenable de céder; mais nous avons arrêté, comme il est réglé dans le capitulaire, que chacun s'abstiendrait d'être parrain jusqu'à ce qu'il puisse être un bon garant dans cette affaire, et que, pour la circonstance présente, il fallait trouver un parrain instruit, ou, si la santé des enfants le permettait, attendre à Pâques

Digitized by Google

ou à la Pentecôte pour apprendre lesdites choses. En conséquence, nous vous exhortons de nouveau à vous souvenir, comme il convient, du ministère sacerdotal, et à vous assembler avec vos prêtres pour examiner avec soin ce qu'il en est, afin que l'œuvre du Seigneur ne soit plus négligée, et que vous ne soyez point appelé un jour à en rendre compte devant la sainte Majesté. »

L'évêque de Liége fut très-sensible à cette admonition de Charlemagne; il en fit part aux prêtres de son diocèse, et les exhorta, par la majesté redoutable du Tout-Puissant, d'éviter désormais toute négligence. Mais nous croirions donner ici une idée incomplète de l'intervention de Charlemagne dans les assemblées générales de la nation, et de l'action religieuse de ce prince, si nous ne transcrivions ici un mémorable discours qu'il fit entendre lors de la clôture du champ de mai d'Aix-la-Chapelle; c'est un précieux monument du moyen âge :

« Écoutez, bien-aimés frères, dit Charlemagne parlant à ses leudes et aux évêques, écoutez! Nous avons été envoyés ici pour votre salut, afin de vous exhorter à vivre selon Dieu, et de vous conduire en ce monde selon la justice et la miséricorde. Je vous exhorte, avant tout, de croire en un seul Dieu tout-puissant, Père, Fils, et Saint-Esprit. C'est le seul vrai Dieu, Trinité parfaite et vraie unité, créateur de toutes choses visibles et invisibles, dans lequel est notre salut, et qui est l'auteur de tous nos biens. Croyez au Fils de Dieu fait homme pour le salut du monde, né, par l'opération du Saint-Esprit, de la Vierge Marie. Croyez

Digitized by Google

que pour notre salut il a souffert la mort, qu'il est ressuscité des morts le troisième jour, qu'il est monté au ciel et assis à la droite de Dieu. Croyez qu'il viendra pour juger les vivants et les morts, et qu'alors il rendra à chacun selon ses œuvres. Croyez en une seule Église, c'est-à-dire une société d'hommes de bien, répandue par tout l'univers; et sachez que ceux-là seuls pourront être sauvés et appartiennent au royaume de Dieu, qui persévèrent jusqu'à la fin dans la foi, la communion et la charité de cette Église; mais que ceux qui pour leurs péchés sont excommuniés par cette Église, et n'y reviennent point par la pénitence, ne peuvent rien faire en ce monde d'agréable à Dieu. Soyez certains que, par le baptême, vous avez reçu la rémission de tous les péchés. Espérez de la divine miséricorde que nos fautes journalières sont rachetées par la confession et la pénitence. Croyez la résurrection de tous les morts : des justes pour la vie éternelle, des impies pour l'éternel supplice. Telle est notre foi, par laquelle vous serez sauvés, si vous la tenez fermement et si vous l'accomplissez par les bonnes œuvres; parce que la foi sans les œuvres est morte, et que les œuvres sans la foi, même lorsqu'elles seraient bonnes, ne peuvent plaire à Dieu. Ainsi donc, avant tout, aimez Dieu de tout votre cœur et de toutes vos forces; et tout ce que vous pouvez savoir lui être agréable, faites-le toujours, autant que vous le pourrez, avec le secours de Dieu; mais fuyez tout ce qui lui est contraire. Car celui qui dit aimer Dieu et n'observe pas ses commandements est un menteur. Aimez votre prochain comme vous-mêmes, et faites l'au-

Digitized by Google

mône aux pauvres selon votre pouvoir. Recueillez les étrangers dans vos maisons, visitez les malades, exercez la miséricorde envers ceux qui sont en prison. Ne faites autant que possible de mal à personne, ni ne consentez à ceux qui en font; car on se rend coupable, non-seulement en faisant le mal, mais en consentant à qui en fait. Remettez-vous les uns aux autres vos offenses, comme vous voulez que Dieu vous remette vos péchés. Rachetez les captifs; secourez ceux qui sont injustement opprimés; défendez les veuves et les orphelins; jugez selon la justice; ne consentez point à l'iniquité; ne gardez point de colère; fuyez l'ivrognerie et les repas superflus. Soyez doux et humbles entre vous; servez fidèlement Notre-Seigneur; ne faites point de larcins ni de parjures, et ne consentez point à ceux qui en font. La haine et l'envie séparent du royaume de Dieu. Rétablissez promptement la paix entre vous, car il est de l'homme de pécher, de l'ange de faire mieux, du diable de persévérer dans le mal. Défendez l'Église de Dieu, et aidez la cause de ses prêtres, afin qu'ils puissent prier pour vous. Rappelez-vous ce que vous avez promis à Dieu dans le baptême : vous avez renoncé au diable et à ses œuvres; ne retournez pas à quoi vous avez renoncé, mais demeurez dans le service de Dieu comme vous avez promis, et aimez celui qui vous a créés et de qui vous tenez tous les biens. Que chacun serve Dieu fidèlement dans l'ordre où il se trouve. Que les femmes soient soumises à leurs maris en tout ce qui est bien et chaste; qu'elles s'abstiennent de la fornication, des empoisonnements, de l'avarice : car faire de ces choses,

c'est aller contre Dieu. Qu'elles nourrissent leurs enfants dans la crainte de Dieu; qu'elles fassent avec joie et empressement les aumônes qu'elles pourront. Que les hommes aiment leurs femmes, qu'ils ne leur disent point de paroles malhonnêtes; qu'ils gouvernent bien leurs maisons; qu'ils s'entendent amiablement pour venir fréquemment à l'église; qu'ils rendent sans murmure aux hommes ce qu'ils leur doivent, et de bon cœur à Dieu ce qui est à Dieu. Que les jeunes gens aiment leurs pères et mères, et les honorent; qu'ils ne leur soient pas désobéissants; qu'ils se gardent des larcins, des homicides et des fornications; quand ils sont parvenus à l'âge légitime, qu'ils prennent une légitime épouse, à moins qu'ils ne préfèrent entrer au service de Dieu. Que les clercs, les chanoines obéissent avec soin aux ordres de leurs évêques; qu'ils n'aillent pas d'un lieu dans un autre, ni ne s'embarrassent dans des affaires séculières; qu'ils se conservent dans la chasteté; qu'ils s'appliquent à la lecture de l'Écriture sainte, et remplissent exactement les fonctions ecclésiastiques. Que les moines gardent ce qu'ils ont promis à Dieu; qu'ils ne fassent rien sans l'ordre de leur abbé; qu'ils ne cherchent point de gain sordide; qu'ils sachent la règle par cœur et qu'ils la gardent fidèlement, se rappelant bien cette sentence : « Il vaut mieux ne point faire de vœu, que d'y manquer après l'avoir fait. » Que les ducs, les comtes et les juges rendent la justice au peuple; qu'ils exercent la miséricorde envers les pauvres; qu'ils ne violent point l'équité pour de l'argent, ni ne condamnent les innocents par haine. Conservons toujours dans notre cœur

Digitized by Google

cette parole de l'Apôtre : *Tous tant que nous sommes, il nous faut paraître au tribunal de Jésus-Christ, pour remporter chacun la récompense de ce qu'il a fait, soit le bien, soit le mal.* Ce que dit le Seigneur lui-même : *Comme vous aurez jugé, ainsi vous serez jugés à votre tour;* c'est-à-dire : Agissez miséricordieusement, afin que vous obteniez miséricorde de Dieu. *Il n'y a rien de si occulte qui ne se sache, ni de si couvert qui ne se révèle.* Et : *Au jour du jugement, nous rendrons compte même d'une parole oiseuse.* Combien donc ne devons-nous pas nous efforcer, avec l'aide de Dieu, de lui plaire en toutes choses, afin que nous méritions de nous réjouir éternellement avec ses saints ! Cette vie est courte, le temps de notre mort est incertain : que faire donc, si ce n'est d'être toujours prêts? Considérons combien il est terrible de tomber entre les mains de Dieu. Avec la confession, la pénitence et l'aumône, le Seigneur est miséricordieux et clément : s'il nous voit revenir à lui de tout notre cœur, aussitôt il aura pitié de nous, nous accordera la prospérité en cette vie, et dans l'autre le bonheur éternel avec ses saints. Que Dieu vous conserve, bien-aimés frères (1)! »

Lorsque de nos jours on lit ce discours prononcé par un roi du moyen âge au milieu d'une assemblée nationale, on peut se faire une idée assez juste de l'esprit qui animait alors la loi, et de la mesure dans laquelle agissaient, en quelque sorte mêlées et confondues en une seule personne, l'autorité temporelle

(1) Pertz, *Monumenta Germaniæ*, t. I. *Legum*, p. 101-103, t. II, p. 105.

Digitized by Google

et la surveillance (nous ne disons pas le pouvoir) en matière religieuse. On voit que les Carlovingiens, soumis à l'Église et régnant par l'Église autant que par l'élection des peuples, prenaient au sérieux le caractère saint, l'espèce de sacerdoce qu'ils avaient reçu dans la cérémonie de leur sacre; ils se rappelaient que le pape Étienne, parlant à Pepin et à ses fils au nom de l'apôtre Pierre et de l'Église catholique, leur avait dit : « Je vous ai choisis pour mes fils adoptifs, afin de défendre contre leurs ennemis la cité de Rome et le peuple que Dieu m'a confié... Je vous appelle à délivrer l'Église de Dieu, qui me fut recommandée d'en haut... Car, selon la promesse reçue de Notre-Seigneur et Rédempteur, je distingue le peuple des Francs entre toutes les nations. » En vertu de cette élection, Charlemagne intervenait sans scrupule dans les questions religieuses; il revêtait de sa sanction les décisions prises par les prélats, il soumettait aux plaids, aux synodes, aux conciles nationaux, des projets de règlement et de réformes; mais il ne revendiquait aucune suprématie dans les choses spirituelles, et ne s'attribuait aucune autorité directe; et, dans le préambule de ses propres lois, il indiquait l'origine et la limite de ses droits : « Charles, par la « grâce de Dieu, roi et administrateur du royaume « des Francs, défenseur dévoué de la sainte Église, « *et auxiliaire en toute chose du siége apostolique*, nous « rendant aux exhortations de tous nos fidèles, et « particulièrement des évêques et des autres prêtres, « nous avons arrêté les résolutions suivantes. » Or ces résolutions n'étaient elles-mêmes que les anciens con-

Digitized by Google

ciles rappelés à la mémoire du clergé et du peuple, ou encore des mesures prises pour en assurer l'exécution. Un capitulaire célèbre le déclare formellement : « Il nous a plu, dit le roi, de solliciter de votre sagesse, ô pasteurs du Christ, conducteurs de son troupeau et resplendissants luminaires du monde, de peur que le loup infernal ne dévore ceux qu'il trouvera transgressant les règles canoniques et les traditions des saints conciles... C'est pourquoi nous avons joint aux présentes plusieurs articles extraits des canons, qui nous ont paru plus nécessaires. » Suivent de nombreux passages tirés des conciles œcuméniques et des décrets des papes : toute la législation ecclésiastique des Capitulaires n'est que l'application de ces maximes antiques. Charlemagne les publie de nouveau, il les rappelle de nouveau à ceux qui semblaient les avoir méconnues; il ne les invente pas, il ne les édicte pas en vertu d'une autorité qui lui soit propre ; il se garde bien, malgré l'exemple des empereurs byzantins, d'exercer une sorte de souveraineté dans les choses sacrées. En résumé, il exécute sans innover : s'il protége l'Église, il ne cesse de lui obéir; sa surveillance ne préjudicie point à la juridiction régulière des évêques, des métropolitains et des synodes. Quand il parle aux évêques, il est le mandataire de Rome, et les souverains pontifes, qui approuvent sa mission, le proposent aux rois comme le modèle glorieux de la souveraineté chrétienne (1).

(1) Charlemagne, dans l'origine, désignait lui-même les évêques, et il exerçait alors sur le choix des pasteurs des églises une influence de fait qui avait beaucoup d'analogie avec celle que nos lois modernes confè-

Digitized by Google

Plusieurs capitulaires célèbres réglaient le service militaire ; il était gratuit, et dû proportionnellement

rent aux souverains. Plus tard, par un capitulaire de l'an 803, il comprit autrement les droits de l'Église : « Sachant, dit-il, par les sacrés canons, que la sainte Église doit jouir librement de ses honneurs, nous consentons à ce que les évêques soient choisis, selon les statuts des canons, par les clercs et le peuple du diocèse. » Le moine de Saint-Gall donne des détails assez curieux sur les choix de ce prince : « Un jour, dit-il, qu'on annonça la mort d'un certain évêque au très-prudent Charles (il s'agissait d'un prélat qui n'avait point fait d'assez grandes aumônes pour racheter ses fautes), le roi se tourna vers l'un de ses jeunes clercs : « Qu'en « penses-tu ? Si je te donnais cet évêché, aurais-tu soin de faire de meil- « leures provisions pour le voyage de la mort ? » L'autre se précipita aux pieds de son maître, et répondit : « Seigneur, c'est à la volonté de Dieu « et à votre puissance à en décider. — Cache-toi, reprit le roi, sous le « rideau tiré derrière moi, et tu apprendras combien tu as de rivaux « pour ce poste honorable. » Dès que la mort de l'évêque fut connue, les officiers du palais, toujours prêts à désirer les malheurs ou tout au moins le trépas d'autrui, impatients de tout retard, et s'enviant les uns les autres, firent agir, pour obtenir l'évêché, les familiers de l'empereur. Mais celui-ci, ferme dans son dessein, les refusa tous, disant qu'il ne voulait pas manquer de parole à son jeune homme. A la fin, la reine Hildegarde envoya d'abord les grands du royaume, et vint ensuite elle-même, solliciter cet évêché pour son propre clerc. Le roi reçut sa demande de l'air le plus gracieux, l'assura qu'il ne pouvait ni ne voulait lui rien refuser, mais ajouta qu'il ne se pardonnerait pas de tromper son jeune clerc. A la manière de toutes les femmes quand elles prétendent faire prédominer leurs désirs et leurs idées sur la volonté de leurs maris, la reine, dissimulant sa colère, adoucissant sa voix naturellement forte, et s'efforçant d'amollir par des manières caressantes l'âme inébranlable de Charles, lui dit : « Cher prince, mon seigneur, pourquoi perdre « cet évêché, en le donnant à un tel enfant? Je vous en conjure, mon « aimable maître, vous, ma gloire et mon appui, accordez-le à mon « clerc, votre serviteur dévoué. » Alors le jeune homme, à qui Charles avait enjoint de se placer derrière le rideau auprès duquel lui-même était assis, et d'écouter les prières que chacun faisait, s'écria d'un ton lamentable, mais sans quitter le rideau qui l'enveloppait : « Seigneur roi, tiens « ferme ! ne souffre pas que personne arrache de tes mains la puissance

Digitized by Google

selon les ressources de chaque population. Le soldat se procurait des armes à ses frais, et en même temps une certaine quantité de vivres. Chaque Franc marchait sous les ordres d'un chef, appelé pour la première fois *seigneur* sous le règne de Charlemagne. Quiconque jouissait d'un *bénéfice* ou d'un fief était tenu de se rendre au premier signal sous les drapeaux du souverain, et quiconque possédait au moins trois manses (la manse valait douze arpents) de terre était forcé de servir en personne. Au-dessous de cette propriété, on se cotisait pour fournir un soldat. Ce système, à la différence de celui qui est aujourd'hui en vigueur, avait cela d'avantageux qu'il imposait plus particulièrement le riche, et donnait beaucoup de facilités au pauvre pour s'exempter de l'impôt du sang. Toutefois il est juste d'observer que le service gratuit eut pour résultats inévitables de créer des armées mal disciplinées, peu disposées aux longues campagnes, et en même temps de ruiner la classe des hommes libres, qui supportaient ce lourd fardeau (1).

« que Dieu t'a donnée ! » Alors le prince, ami courageux de la vérité, ordonna à son clerc de se montrer, et lui dit : « Reçois cet évêché ; mais « apporte tes soins les plus empressés à envoyer devant moi et devant « toi-même, dans l'autre monde, de grandes aumônes et un bon viatique « pour le long voyage dont on ne revient pas. »

(1) Il était dit, dans le capitulaire qui règle le service militaire :

« § I. D'abord quiconque possède des bénéfices doit se rendre à l'armée.

« § II. Tout homme libre qui possède cinq manses, ou quatre, ou trois, doit marcher en personne à l'armée. Là où il se trouvera deux hommes libres, possédant chacun deux manses, que le plus vigoureux des deux aille à l'armée, et que l'autre fasse les frais de son équipement. «

Trois hommes qui n'avaient chacun qu'une manse s'associaient de

Digitized by Google

Le système militaire adopté ou régularisé sous Charlemagne n'était, au demeurant, que l'application des anciennes lois germaniques sous l'empire desquelles tout homme libre devait son sang à la cause commune, tout *fidèle* à son chef. Dans la nuit des temps barbares, cette obligation semblait moins étroite et moins absolue qu'elle ne le devint, depuis la conquête des Gaules et sous les Carlovingiens. Ce fut, pour la dynastie de Charlemagne, une cause d'affaiblissement plutôt que de force; car il fatigua les peuples, et fut la source d'abus et d'oppressions que la vigilance attentive du roi ne parvint jamais à réprimer et à rendre impossibles. C'était déjà beaucoup que la dureté de la loi. Tout homme libre cité par le ban, et qui avait refusé de s'y rendre, était condamné à une amende de soixante sous ; s'il ne pouvait fournir cette somme, il était obligé de se livrer lui-même en nantissement au service du prince jusqu'à ce qu'il l'eût payée, et alors seulement il recouvrait sa liberté. Quant à celui qui ne possédait pas une terre suffisante pour être contraint à marcher en personne, s'il était convaincu de n'avoir point fait le service ou de n'avoir

même, et les deux qui ne faisaient pas le service personnellement contribuaient, chacun pour un tiers, à la dépense de l'autre. Six hommes, dont chacun n'avait qu'une demi-manse, ne fournissaient qu'un soldat, en suivant la même cotisation; avec une moindre possession on était exempt de tout service et de toute charge militaire. Pour éviter que par fraude l'on obtînt des exemptions de service, Charlemagne ordonna que tout homme libre qui, convoqué, ne serait point venu à l'armée, payerait l'hériban (amende de 60 sous), ainsi que le seigneur qui l'aurait souffert.

Les nouveaux mariés n'allaient point à la guerre la première année de leur mariage.

point contribué, pour la portion qui lui était échue, à la dépense de son pair, il était également condamné à l'amende entière, comme ayant enfreint le ban. Le comte, le vidame d'une église, le vassal du prince, qui avait renvoyé chez lui et dispensé du service un homme libre dépendant de sa juridiction, ou un sous-vassal que la loi des fiefs y astreignait, était contraint à payer, ainsi que lui, l'amende entière. Cette amende pouvait être réduite, si le vassal était pauvre; elle pouvait être perçue en argent, en meubles ou en bestiaux, mais ne devait point être exigée en fonds de terre ni en serfs. Quiconque avait déserté ou rompu son ban en campagne, était puni de mort. Le service militaire était le premier devoir des Francs envers leur pays et leur roi. Après la campagne et le licenciement de l'armée, le *missus* ou commissaire du prince venait faire les informations contre les délinquants et exiger les amendes. Dans sa mission, cet envoyé royal vivait aux dépens de ceux qui avaient enfreint le ban et refusé de marcher. Le feudataire qui refusait d'accompagner à l'armée ses pairs, c'est-à-dire les autres vassaux, perdait, comme coupable de félonie, le bénéfice qu'il tenait du domaine royal (1).

Dans le système législatif de Charlemagne, conforme à la tradition des Germains, le service militaire était la conséquence naturelle, la condition essentielle

(1) Nous mentionnons ici des dispositions qui ne furent insérées dans les Capitulaires que vers la fin du règne de Charlemagne : la clarté du récit perdrait beaucoup à ce que toutes ces décisions éparses fussent disséminées dans ce livre à leur date, au lieu d'être résumées dans leur ensemble. L'histoire ne saurait ressembler au *Bulletin des lois*.

Digitized by Google

de la possession du sol : comme la société barbare reposait sur la conquête et sur la force, il importait qu'avant tout elle se préoccupât de la défense commune, et qu'elle imposât le devoir de la protection publique à ceux qui étaient le plus intéressés à repousser les invasions de l'ennemi. « Que le comte, disaient les Capitulaires, ne lève aucun droit soit de garde, soit d'armes ou de guet, avant que nos *missi* n'aient reçu le tiers qui nous revient pour le droit de guerre... Que tout homme qui tient de nous une dignité, et qui, ayant été appelé à marcher contre l'ennemi, ne se sera point rendu au plaid indiqué, s'abstienne de vin et de viande pendant autant de jours qu'il aura été en retard... Que personne n'invite quelqu'un à boire en présence de l'ennemi... Il a été ordonné, d'après une ancienne coutume, que chacun emporte avec soi des provisions lorsqu'il marche à l'ennemi, c'est-à-dire qu'à une limite désignée il doit avoir encore des vivres, des armes et des habits pour trois mois. Que l'on sache que cette limite est pour ceux qui marchent du Rhin à la Loire, la Loire ; et pour ceux qui vont de la Loire au Rhin, le Rhin. Pour ceux qui passent ce dernier fleuve et vont chez les Saxons, la limite est à l'Elbe ; les Pyrénées sont la limite de ceux qui traversent la Loire et sont dirigés sur l'Espagne... Que tous les leudes se tiennent prêts à voyager dans leurs navires, afin de nous suivre si nous voulions faire un voyage par eau. » Cette organisation était simple, et merveilleusement établie en vue de la guerre ; en revanche, elle constituait pour les leudes et les hommes libres une charge écrasante,

elle rendait la propriété immobilière aussi onéreuse peut-être qu'elle l'avait été dans la Gaule au déclin de l'empire romain, et elle devait avoir pour conséquence de hâter l'établissement définitif du régime féodal, en reléguant dans la condition de serf quiconque n'avait pas la puissance d'être seigneur, et ne pouvait rester en possession d'une liberté dont il était hors d'état d'acquitter les charges. Nous lisons dans un capitulaire de Charlemagne :

« Si quelqu'un veut engager la bataille ou tout autre combat contre son adversaire avec l'aide de ses fidèles, et qu'il convoque quelqu'un de ses pairs pour lui venir en aide, si ce dernier refuse, qu'on lui enlève son bénéfice, et qu'on le donne à celui qui sera resté ferme dans la fidélité due à son seigneur. »

Ainsi, les guerres privées continuaient d'être légitimes, comme elles l'étaient dans l'antique Germanie : il convient de dire cependant que Charlemagne avait fait des efforts pour amoindrir l'exercice de cette prérogative ; mais le mal avait été plus fort que sa volonté. Charlemagne régnait sur des provinces pour la plupart germaniques; et dans ces contrées les devoirs du vassal envers son seigneur étaient plus sacrés et plus impérieux que ceux qui l'attachaient à l'État. Cette préférence et les embarras considérables qui en résultaient pour le souverain inspiraient à Charlemagne de fréquentes dispositions législatives ; mais, sous ce rapport, il était impuissant à faire reculer le droit et la tradition germaniques devant les prétentions de l'autorité royale. Lorsqu'on étudie cette situation avec clairvoyance, on entrevoit le régime

Digitized by Google

féodal poindre sous le régime despotique du fils de Pepin, et l'on sent qu'une fois ce prince couché dans la tombe, la prérogative de la royauté allait s'effacer devant l'autorité des grands feudataires.

Nous avons dit que Charlemagne se contenta d'améliorer la législation civile des diverses nations soumises à son sceptre, mais qu'il n'eut ni la pensée ni la force de faire disparaître ces lois différentes, et de subordonner ces peuples à une constitution uniforme. Le temps n'était point venu de passer le niveau sur les traditions, les coutumes et les mœurs, et de réduire l'art de régir les hommes au mécanisme régulier des sociétés modernes, système commode pour les gouvernants, et dont le résultat inévitable est de concentrer la vie au cœur de l'empire, en laissant refroidir et s'étioler sous un même joug administratif tout ce qui s'écarte du centre pour se rapprocher de la circonférence : à l'aide de cette unité prodigieuse et de cette centralisation universelle, on s'applaudit d'avoir un grand peuple sous la main et de reléguer dans le passé la diversité des coutumes; on ne compte que des individus là où autrefois on rencontrait des races; on trouve beau de faire fonctionner cent provinces comme un régiment; puis un jour arrive où, à force de glorifier ce système, on s'aperçoit, trop tard peut-être, que tout se réduit à une tête sans corps, ou à un corps dont les extrémités sont paralysées.

Tous les sujets de Charlemagne, Gaulois, Ripuaires, Saliens, Francs, Lombards, Frisons, Saxons, Bavarois, Thuringiens, Alamans, avaient conservé leurs codes particuliers, leurs coutumes écrites, et vivaient néan-

Digitized by Google

moins unis sous un même sceptre. Chaque homme avait d'ailleurs le droit de renoncer à la loi spéciale pour vivre selon la loi des Francs, ou selon la loi du peuple sur les terres duquel il fixait sa résidence. C'était là, il faut le dire, une personnalité absorbante, qui avait bien ses périls et qui pouvait, par ses exagérations, introduire dans le corps social des causes de ruine, non plus par l'absence mais par le développement excessif du droit individuel. Entre la centralisation absolue et prématurée dont nous parlions tout à l'heure, et la tendance générale à l'isolement dans le droit barbare, il y avait un milieu possible, et Charlemagne essaya de s'y placer. La plupart de ses Capitulaires furent exécutoires chez les différents peuples de la monarchie franque, et commencèrent ainsi à introduire chez eux des obligations communes à toutes les races, des devoirs imposés à tous les sujets du roi sans distinction d'origine ; plusieurs capitulaires spéciaux furent promulgués comme additions aux lois des nations carlovingiennes, spécialement à la loi des Ripuaires et à celle des Francs-Saliens, la plus célèbre entre toutes. Ces modifications, tout en conservant le principe du droit d'origine germanique, tendaient d'ailleurs à amender les lois dans le sens de la jurisprudence romaine et de la justice basée sur le christianisme. Les codes barbares étaient respectés dans leurs principes généraux, la composition, le *Wergeld*, la juridiction, l'asile ; mais les innovations supprimaient les abus de ce droit, et en soumettaient l'exercice à des règles plus sévères. Charlemagne laissait en grande partie subsister la différence qui existait entre le

Digitized by Google

barbare et le Gallo-Romain, considérant toujours ce dernier comme vaincu, comme d'une condition moins noble, et méritant moins de protection pour son honneur, ses biens et sa vie elle-même; il maintenait dans la loi des Ripuaires l'épreuve par le combat et l'épreuve par le serment; il introduisait la peine de mort pour certains grands crimes, et l'esclavage pour le meurtre de famille; il ne changeait, d'une manière notable, ni l'état des terres ni l'état des personnes; et la composition, quoique modifiée sous plusieurs rapports, continuait à varier selon que l'homme frappé, blessé ou tué, était leude, évêque, moine, barbare, ou gaulois.

En principe, le serment de l'accusé, en l'absence de toute preuve réelle, en tenait lieu. On a déjà vu que le législateur envisageait cet usage avec une sorte de crainte, et qu'il multipliait les garanties : au lieu d'un serment, on en exigeait parfois plusieurs, celui de l'accusé, celui de ses amis et de ses proches; et ceux-ci recevaient alors le nom de cojureurs (*conjuratores*). Ils étaient appelés non pour attester la vérité du fait, mais pour répondre de la véracité de celui qui les appelait en témoignage. On n'arrivait guère qu'à multiplier les parjures. Aussi les Francs préféraient recourir aux *épreuves*, à celles de l'eau bouillante et du fer chaud; et l'on assure que Charlemagne préférait celle de la croix. Le combat judiciaire était d'ailleurs l'accessoire d'un grand nombre de procès; après l'avoir imposé aux parties, on l'imposa aux témoins, et le juge lui-même n'en fut pas à l'abri : « Nous ordonnons, dit un capitulaire, que si quelqu'un

Digitized by Google

ne peut se procurer des témoins autrement, les témoins dont chaque plaideur aura besoin dans l'intérêt de sa cause soient amenés à l'assemblée du peuple par les soins du comte, pour attester la vérité et pour confirmer par serment... S'il y a partage, et que les uns témoignent en faveur d'une partie et les autres en faveur de l'autre, qu'on leur demande s'ils sont prêts à défendre leur témoignage par les armes. Si tous s'y montrent également disposés, qu'ils jurent encore, et que le combat décide; mais si une partie des témoins recule, que le témoignage des autres soit reçu sans contestation. Si deux bandes de témoins, appelés à témoigner dans une affaire, rendent des témoignages contradictoires; que le comte choisisse un d'un côté et un de l'autre, et qu'ils se battent avec des boucliers et des bâtons. Si les témoins sont trop jeunes, qu'on les soumette à l'épreuve de la croix; s'ils sont trop vieux, et qu'ils ne puissent se tenir en croix, qu'ils envoient leur fils, leur proche, ou n'importe quel étranger, pour les remplacer : et celui qui sera convaincu de faux, *qu'il perde la main droite.* » Dans les cas de félonie, le combat par l'épée était seul admis : ni les femmes, ni les vieillards, ni les infirmes, n'étaient exempts du combat judiciaire; les uns et les autres devaient se faire représenter par un champion : un capitulaire de 801 substitua néanmoins le jugement de la croix en faveur des clercs, des infirmes et des *timides*. Quiconque était convaincu de faux témoignage avait la main coupée, à moins qu'il ne la rachetât à prix d'argent. On voit que la jurisprudence de Charlemagne se rapprochait de la loi salique, et que les

Digitized by Google

mœurs aussi bien que les institutions faisaient souvent retour au droit des Germains : à la différence de ce qui avait lieu sous l'empire des lois romaines, la vie de l'homme redevenait précieuse et sacrée, le législateur craignait d'y toucher même dans les circonstances les plus odieuses, et se contentait de doubler et de tripler la composition.

La cité romaine continuait de subsister avec ses *municipes*, ses *défenseurs*, et le cortége de règlements impériaux qui avaient jadis été imposés à la Gaule, et que la conquête avait épargnés partout où ils ne formaient pas un obstacle à la suprématie des barbares, partout où ils avaient fourni aux rois francs, wisigoths et burgondes, des instruments perfectionnés d'administration intérieure, qu'après tout ils préféraient aux plaids tumultueux, aux malls, et aux institutions libres importées de la Germanie.

Au-dessous des assemblées générales de la nation et sous l'autorité du roi, le gouvernement s'exerçait, dans les provinces franques, par les plaids provinciaux, par les assemblées des comtés et des centuries, réunies sous la présidence de centeniers et de comtes, et chargées soit de rendre la justice, soit de délibérer sur les affaires qui intéressaient la circonscription. Dans l'origine, ces plaids étaient convoqués à des intervalles périodiques fort rapprochés, et tous les hommes libres, tous les *rachimbourgs* des districts devaient s'y rendre. A côté de ces institutions libres existaient des institutions aristocratiques et exceptionnelles, dont le nombre tendait à s'accroître, et parmi lesquelles nous devons signaler les justices

Digitized

seigneuriales. Le propriétaire d'un grand alleu ou d'un grand bénéfice, entouré de ses fidèles, de ses colons et des serfs de ses domaines, leur rendait la justice, tantôt seul, tantôt avec le concours de quelques assesseurs, et la juridiction des comtes et des centeniers ne s'exerçait pas sur ses terres priviliées, concédées aux fidèles du roi. On sent que plus s'augmentait le nombre des bénéfices royaux, et plus s'accroissait également celui des pays soumis à la juridiction des seigneurs, et placés en dehors de l'administration et de la liberté communes. Or le système des institutions libres alla déclinant de jour en jour. Les plaids locaux devinrent déserts; les rachimbourgs se lassèrent de s'y rendre pour perdre leur temps à la discussion des intérêts des districts, et pour subir la volonté orgueilleuse des ducs, des comtes, des margraves, ou des autres officiers royaux presque toujours amovibles, et fort peu disposés à se prêter aux exigences locales. Ceux-ci continuaient, il est vrai, de convoquer les malls et les plaids; mais ils n'avaient d'autre but que d'imposer des amendes, des compositions, et de s'enrichir, en invoquant le nom et l'autorité du roi. Il en était ainsi depuis plus d'un siècle, et l'action administrative apparaissait partout désordonnée et impuissante. Pour remédier à cet abus, Charlemagne restreignit à trois par an le nombre des plaids auxquels les hommes libres de chaque circonscription seraient tenus d'assister; il substitua à la justice incertaine et contrainte des rachimbourgs celle de juges désignés d'avance, revêtus d'un caractère public, appelés échevins ou *scabini*, et dont les

Digitized by Google

fonctions étaient d'ailleurs amovibles : et ce fut ainsi que le pouvoir judiciaire, primitivement attribué au peuple, fut exercé par de simples officiers royaux, ou par leurs délégués. Charlemagne ne négligea pas, d'ailleurs, de régulariser les justices seigneuriales que les titulaires de bénéfices ne pouvaient rendre qu'en vertu des droits délégués par le prince : « Si quelqu'un de nos vassaux, dit-il dans un capitulaire, ne rend pas justice à ses hommes, que le comte et notre envoyé (*missus*) s'établissent dans sa maison et vivent à ses dépens jusqu'à ce qu'il ait rendu justice. » Et autre part il ajoute : « Si des voleurs se réfugient dans la juridiction de quelque seigneur, que les juges du lieu le remettent aux plaids du comte : celui qui négligera de le faire perdra son bénéfice, et s'il n'a pas de bénéfice, il payera une amende. Il en sera de même à l'égard de nos propres vassaux. » Au surplus, nous remarquerons, avec un illustre historien, tout ce que le tableau des intitutions administratives et civiles de cette époque présente de contradictions et d'incertitudes. « Rien, dit M. Guizot, n'était bien déterminé ni bien clair dans la situation des bénéficiers et la nature de leurs pouvoirs ; ils étaient en même temps délégués et indépendants, propriétaires et usufruitiers, et l'un et l'autre de ces caractères prévalait en eux tour à tour. Mais, quoiqu'il en soit, ils étaient sans nul doute en relation avec Charlemagne, qui se servait d'eux pour faire partout parvenir et exécuter sa volonté. »

Charlemagne n'eut pas la pensée d'abolir les justices privées ; leurs institutions étaient inhérentes à la na-

Digitized by Google

ture même du droit germanique ; elle était la conséquence forcée de la constitution intérieure de la famille : placée sous la domination du père, elle se rattachait à l'ancienne organisation politique de la tribu. La juridiction domestiqne existait chez les Germains, et Tacite en témoigne expressément; nous la retrouvons dans ce passage de la loi des Ripuaires : « Nous ordonnons, d'un commun accord et par délibération commune, conformément aux traditions de nos pères et aux coutumes nationales, qu'aucun des grands (*nullus optimatum*), ni majordomes, ni domestiques, comte, graf, chancelier, ou tel autre dignitaire chargé de rendre la justice dans la province, ne reçoive des présents pour la corrompre. » Enfin, sous Charlemagne, entre plusieurs textes qui la consacrent, on lit dans le capitulaire *de Villis* : « Que chacun juge dans la forme qu'il administre, et tienne fréquemment des audiences; qu'il rende assidûment la justice, et qu'il fasse en sorte que nos serviteurs se conduisent avec sagesse. » Tout ce capitulaire *de Villis* n'est, d'un bout à l'autre, qu'une sorte de traité sur la juridiction domestique du roi : celle des seigneurs avait la même origine et la même nature, et ne se rattachait point à la loi romaine; c'était un droit inhérent à la propriété du sol, et que l'on retrouve chez les Anglo-Saxons, chez les Wisigoths, chez les Lombards; et toutefois une étude réfléchie des textes historiques tend à établir que les justices seigneuriales étaient limitées à certains faits ou à certains actes, et que les sentences rendues pouvaient être attaquées par voie d'appel auprès du roi ou du comte.

Digitized by Google

Les lieux où le comte et les autres seigneurs rendaient la justice sont désignés dans les monuments sous les noms de *malberg*, qui signifie un tertre ou une éminence, et de *curtis*, qui indique une enceinte circulaire et close. Les *scabini* étaient les véritables juges; le comte se bornait à présider leur tribunal, et à prononcer la sentence qu'ils avaient rendue. On leur adjoignait, selon l'urgence, un certain nombre de suppléants ou de juges consultants que l'on appelait *boni homines*, et qui avaient mission d'éclairer ou d'observer leur justice. Ceux qui étaient dans la *truste* ou sous la protection du roi, ne pouvaient être jugés que par lui. Toutes les juridictions de l'empire franc, y compris celle des *missi dominici* eux-mêmes, ressortissaient à la *cour du roi*, autrement dit à la juridiction du comte palatin, qui formait comme le degré le plus élevé des institutions judiciaires de cette époque. Le comte palatin, indépendamment des causes qui venaient par appel à son tribunal, connaissait en outre de toutes les affaires où la paix publique était intéressée, et particulièrement des séditions, des révoltes, et des attroupements à main armée.

L'intelligence de Charlemagne, appliquée sans relâche au gouvernement de plusieurs royaumes rassemblés sous un même sceptre, ne trouvait pas un aliment assez digne d'elle dans la réforme des lois et l'amendement des institutions : comme ce grand génie avait à lutter contre l'ignorance des peuples, il était tourmenté du besoin d'étendre le domaine de l'esprit, et ce fut un merveilleux spectacle que de le voir aux prises avec les difficultés de cette mission.

Digitized by Google

Il avait vu de près l'Italie, il s'était mis en rapport avec les papes, et il avait pu comprendre jusqu'à quel point l'étude des lettres et la pratique des sciences intellectuelles influent sur la civilisation des empires : tous ses efforts avaient donc tendu à faire revivre, chez les Francs, le flambeau des connaissances humaines; et comme l'exemple du prince qui étudie porte autant fruit que celui du capitaine qui combat de sa personne, il n'avait point reculé devant les fatigues scolaires; et, recommençant péniblement sa propre instruction, il s'était fait initier lui-même aux connaissances littéraires et philosophiques, qu'il cherchait à propager parmi ses peuples. Plein de goût pour les lettres, il respectait ceux qui contribuaient à en répandre la culture, et il n'épargnait aucun effort, aucun soin pour rendre à la civilisation les nations rangées sous le sceptre des Francs. Il avait fait venir des pays étrangers, et surtout d'Italie, où les lettres étaient encore cultivées avec succès, plusieurs savants destinés à relever les écoles publiques dans le nord de la Gaule : « Il rassembla à Rome, dit le moine d'Angoulême, les maîtres de l'art de la grammaire et de l'art du calcul, et il les conduisit dans ses États, en leur ordonnant d'y répandre le goût des lettres; car, avant le seigneur Charles, il n'y avait chez les Francs aucune étude des arts libéraux. » École palatine, écoles épiscopales, écoles des monastères, toutes ces institutions s'étaient éteintes, l'une après l'autre, dans la nuit du dernier siècle mérovingien : Charlemagne entreprit de les faire revivre, et il y parvint, à la grande gloire de son règne. Dominé par la passion du sa-

Digitized by Google

voir, avide de réagir sur les intelligences, il ne se laissait rebuter par aucun obstacle, et cependant il comprenait combien cette œuvre de régénération intellectuelle dépassait la mesure de ses forces. Au milieu des Italiens, des Irlandais, des Anglo-Saxons dont il s'était entouré, et qui cherchaient dignement à seconder ses vues, l'idéal d'une science plus parfaite le désolait encore, et lui arrachait ce cri de naïve impatience : « Plût à Dieu que j'eusse seulement douze clercs tels que saint Augustin et saint Jérôme ! » Et le moine Alcuin le reprenait en disant : « Le Créateur du ciel et de la terre n'en a eu que deux, et tu en demandes douze ! »

Or, si le roi des Francs ne pouvait mettre en œuvre des génies d'une si forte trempe, et s'il était réduit à de moins illustres auxiliaires, il n'en travaillait que plus à stimuler le zèle et à blâmer la tiédeur de ceux dont il pouvait, à juste titre, réclamer le concours; il écrivait à l'archevêque de Mayence : « Au bienheureux évêque, son père, Charles, se confiant au secours du Christ. Tandis que vous veillez avec l'aide de Dieu à la conquête des âmes, nous trouvons très-surprenant que vous ne montriez aucun zèle à instruire votre clergé dans les lettres. Car vous voyez de toutes parts les ténèbres de l'ignorance se répandre parmi vos peuples; et lorsque vous pourriez les éclairer du rayon de la science, vous souffrez qu'ils languissent dans la nuit. Il y a cependant deux clercs, l'un attaché à un évêque, l'autre à un abbé, que vous avez exercés aux arts libéraux, de telle sorte qu'il ne leur manque presque rien pour atteindre le comble de la perfection.

Digitized by Google

Ayez donc soin d'appliquer les vôtres à l'étude autant qu'il est en vous, les pressant tantôt par d'affectueux conseils, tantôt par de sévères reproches ; et s'il en est de pauvres dans le nombre, excitez-les en les aidant de vos secours. Si vous ne pouvez en attirer d'autres, du moins, parmi ceux qui sont attachés au service de votre Église, vous pouvez instruire ceux que vous jugerez capables. Et qui croira, en effet, que, dans une si grande multitude soumise à votre gouvernement, on ne puisse trouver personne à instruire?... Tous ceux qui vous connaissent pour disciple du saint martyr Boniface attendent de vos efforts le plus grand fruit. Préparez-vous donc désormais, aimable père, à redoubler de soin pour nourrir vos fils dans les arts libéraux, afin de satisfaire ainsi à notre plus ardent désir, et de mériter la récompense éternelle. » Ce langage respectueux atteste que nul détail n'échappait au génie de Charlemagne, et que le rétablissement de l'étude était, à ses yeux, non-seulement un progrès social, mais une affaire qui intéressait la conscience et le service de Dieu.

En l'an 787, au retour de son troisième pèlerinage, Charlemagne adressait une missive à tous les évêques et à tous les abbés de ses royaumes, et il faisait appel à leur concours pour hâter le rajeunissement des âmes par les lettres : «... Nous vous exhortons, disait-il, non-seulement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais encore, avec une humble intention bénie de Dieu, à rivaliser de zèle pour apprendre, afin que vous puissiez pénétrer plus facilement et plus sûrement les mystères des saintes Écritures. Or, comme il y a dans

Digitized by Google

les livres sacrés des figures, des tropes, et d'autres ornements semblables, il n'est douteux pour personne que chacun, en les lisant, ne saisisse d'autant plus vite le sens spirituel, qu'il s'y trouve mieux préparé par l'enseignement des lettres. Il faut choisir pour ce ministère des hommes qui aient la volonté, le pouvoir d'apprendre, et le désir d'instruire les autres : et que cela soit fait seulement dans l'intention pieuse qui inspire nos ordres... Ne négligez point d'envoyer des copies de cette lettre à tous vos suffragants et dans tous les monastères, si vous voulez jouir de nos bonnes grâces. Au lecteur, salut (1). »

A dater du jour où fut écrite cette lettre fameuse, commença, dans la Gaule, la renaissance des lettres et de la science. Deux ans plus tard, un capitulaire ordonna qu'auprès de tous les monastères et de tous les évêchés fussent instituées des écoles où l'on enseignerait la grammaire, le calcul, la musique ; en outre, dans chaque paroisse le curé devait gratuitement apprendre à lire aux enfants qui lui seraient confiés. Partout l'enseignement du chant ecclésiastique figurait à côté de l'enseignement vulgaire ; on formait les habitudes des Francs aux harmonies du chant grégorien. Afin de s'assurer qu'à cet égard ses intentions seraient remplies, Charlemagne avait envoyé à Rome deux clercs pour s'y instruire à fond de tout ce qui se rattachait à la musique chrétienne ; à leur retour, il en garda un pour sa chapelle, et il

(1) *Encyclica de litteris colendis*, apud Sirmond, *Concilia Galliæ*, tome II, p. 124.

Digitized by Google

envoya l'autre à Drogon, son fils, évêque de Metz. En peu de temps l'école de chant de cette ville devint la plus illustre de toute la Gaule; et comme le roi avait ordonné à tous les maîtres de chant de corriger leurs antiphoniers sur ceux qu'on avait rapportés de Rome, l'usage du chant grégorien ne tarda pas à se propager dans toutes les dépendances de la monarchie franque. Cette étude était alors fort importante; elle faisait partie des sept arts libéraux, et ce n'était pas la moins considérée. Il est dit à la louange de Leidrade, archevêque de Lyon, qu'il avait dans son diocèse des chantres assez habiles pour en former d'autres. Gervolde, qui gouvernait le monastère de Fontenelle, dirigeait lui-même ses chœurs. Charlemagne, il faut le dire, rencontra quelque résistance à l'établissement de cette réforme musicale. On fut obligé, dans plusieurs provinces, de brûler tous les livres du rit ambrosien, qu'on avait suivi jusqu'alors; mais enfin les volontés du prince s'accomplirent, et le chant grégorien prévalut : « Seulement, dit le moine de S.-Gall, les Francs, avec leurs voix naturellement barbares, ne pouvaient rendre les modulations, les cadences et les sons tour à tour liés et détachés des Romains. Ils les brisaient dans leur gosier, plutôt que de les exprimer. »

Les instruments que l'on préférait pour accompagner les chants des musiciens étaient l'orgue, des espèces de petites harpes ou de lyres, des vielles assez semblables à celles dont on se sert encore, et des flûtes à deux tuyaux. Voici la description que le moine de Saint-Gall donne de l'orgue en usage à cette

Digitized by Google

époque : « Cet admirable instrument, à l'aide des cuves d'airain et de soufflets de peaux de taureau, chassant l'air comme par enchantement dans les tuyaux aussi d'airain, égale par ses rugissements le bruit du tonnerre, et par sa douceur les sons légers de la lyre et de la cymbale. »

Alors s'élevèrent des écoles célèbres d'où devaient sortir les hommes les plus illustres du siècle suivant : celles de Ferrières, en Gâtinais ; de Fulde, dans le diocèse de Mayence ; de Reichnau, dans celui de Constance ; d'Aniane, dans le midi de la Gaule ; de Saint-Wandrille, en Neustrie. Partout le clergé se montrait fidèle à sa mission de prendre en main et de porter au-devant des peuples le flambeau de l'intelligence. Les préceptes de ses chefs hiérarchiques lui traçaient ce devoir ; et Théodulfe, évêque d'Orléans et l'un des étrangers que Charlemagne avait appelés dans la Gaule, insérait ce qui suit dans l'un de ses Capitulaires :

« Si quelqu'un des prêtres veut envoyer à l'école son neveu, ou tout autre de ses parents, nous lui permettons de l'envoyer à l'église de la Sainte-Croix, ou au monastère de Saint-Aignan, ou de Saint-Benoît, ou de Saint-Lazare, ou à tout autre des monastères confiés à notre gouvernement.

« Que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs et les campagnes ; et si quelqu'un des fidèles veut leur confier ses petits enfants pour leur faire étudier les lettres, qu'ils ne refusent point de les recevoir et de les instruire, mais qu'au contraire ils les enseignent avec une parfaite charité, se souvenant qu'il a été écrit.

Digitized by Google

Ceux qui auront été savants brilleront comme les feux du firmament, et ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité. Et qu'en instruisant les enfants ils n'exigent pour cela aucun prix et ne reçoivent rien, excepté ce que les parents leur offriront volontairement et par affection. »

Le moine de Saint-Gall parle aussi d'une école d'enfants que Charlemagne aurait instituée, et confiée à l'Écossais Clément : « Forcé de partir pour des expéditions militaires, il enjoignit à Clément de rester dans la Gaule, et lui confia, pour les instruire, un grand nombre d'enfants appartenant aux plus nobles familles, aux familles de classe moyenne, et aux plus basses. Afin que le maître et les élèves ne manquassent point du nécessaire, il ordonna de leur fournir tous les objets indispensables à la vie, et assigna pour leur habitation des lieux commodes.

« Après une longue absence, le très-victorieux Charles, de retour dans la Gaule, se fit amener les enfants remis aux soins de Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers. Les élèves sortis des classes moyenne et inférieure présentèrent des ouvrages qui passaient toute espérance, et où se faisaient sentir les plus douces saveurs de la science. Les nobles, au contraire, n'eurent à produire que de froides et misérables pauvretés. Le très-sage Charles, imitant alors la justice du souverain Juge, sépara ceux qui avaient bien fait, les mit à sa droite, et leur dit : « Je vous loue beaucoup, mes enfants, de « votre zèle à remplir mes intentions et à rechercher

Digitized by Google

« votre propre bien de tous vos moyens. Mainte-
« nant efforcez-vous d'atteindre à la perfection ; alors
« je vous donnerai de riches évêchés, de magnifiques
« abbayes, et vous tiendrai pour gens considérables à
« mes yeux. » Tournant ensuite un front irrité vers les élèves demeurés à sa gauche, portant la terreur dans leur conscience par son regard enflammé, tonnant plutôt qu'il ne parlait, il lança sur eux ces paroles pleines de la plus amère ironie : « Quant à
« vous, nobles, vous fils des principaux de la maison
« royale, vous enfants délicats et tous gentils, vous
« reposant sur votre naissance et votre fortune, vous
« avez négligé mes ordres et le soin de votre propre
« gloire dans vos études, et préféré vous abandonner
« à la mollesse, au jeu, à la paresse, ou à de futiles oc-
« cupations. » Et, ajoutant à ces premiers mots son serment accoutumé, et levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il s'écria, d'une voix foudroyante : « *Par le roi des cieux*, permis à d'autres de
« vous admirer ; je ne fais, moi, nul cas de votre nais-
« sance et de votre beauté. Sachez et retenez bien
« que si vous ne vous hâtez de réparer, par une cons-
« tante application, votre négligence passée, vous
« n'obtiendrez jamais rien de Charles ! »

A voir ce grand homme, dominateur de vingt peuples et victorieux de tant d'armées, se réduisant, pour faire revivre la science, tantôt au travail obscur de l'écolier, tantôt aux fonctions de maître de classe, on se rappelle Pierre Ier dans les chantiers de la Hollande, et l'on comprend que c'est par l'exemple que l'on régénère les empires.

Digitized by Google

Nous avons prononcé les noms d'Alcuin, de Théodulfe et de Leidrade : le premier, Anglo-Saxon d'origine comme saint Boniface, avait acquis une instruction profonde dans les écoles monastiques d'Angleterre et d'Irlande, pieuses retraites où s'étaient réfugiées les sciences, chassées du continent par les invasions des barbares. Pour complaire à Charlemagne, il vint dans la Gaule enseigner la grammaire, la rhétorique, la jurisprudence, la poésie, l'astronomie, l'histoire naturelle, les mathématiques, la chronologie, et l'explication des saintes Écritures : théologien de premier ordre, érudit versé dans la dialectique et lettré élevé au-dessus du niveau de son époque, il fut l'un des auxiliaires et l'un des instruments les plus utiles de Charlemagne ; il eut pour disciple Agobard, archevêque de Lyon, qui écrivit contre les épreuves judiciaires ou jugement de Dieu, et les condamna au nom de l'Église, et Raban, archevêque de Mayence, auteur de l'hymne *Veni Creator ;* nous ne parlerons pas de Charlemagne, qui fut le plus illustre de ses élèves. Leidrade était né dans la Norique ; il fut bibliothécaire de Charlemagne et archevêque de Lyon ; plus d'une fois, ainsi que Théodulfe, son digne émule et Goth d'origine, il remplit les hautes fonctions de *missus dominicus*. A la suite de ces hommes célèbres on peut citer Turpin, l'archevêque de Reims, à qui a été attribuée une Chronique fabuleuse ; Adalhard, abbé de Corbie et conseiller de Charlemagne ; Halitgaire, évêque de Cambrai ; Anségise, conseiller de Charlemagne et abbé de Fontenelle ; Ernold le Noir, abbé d'Aniane ; Hilduin, abbé

Digitized by Google

de Saint-Denis; saint Benoît d'Aniane; Angilbert, qui fut abbé de Saint-Riquier; et Éginhard, surintendant, puis secrétaire de Charlemagne, son gendre même, s'il faut en croire une légende très-douteuse, et qui, plus tard, écrivit la vie et l'histoire de ce grand homme.

Charlemagne, pour s'exercer de plus en plus à la littérature et à la science, eut l'idée de fonder, dans son propre palais, non-seulement une école que dirigeait Alcuin (1), mais encore une sorte d'académie

(1) Il nous reste de l'enseignement d'Alcuin un singulier échantillon qui pourra donner une idée de ce qu'étaient et le génie de cet homme illustre, et la nature des sciences du temps de Charlemagne, et les méthodes adoptées pour les propager: c'est une conversation intitulée *Disputatio*, entre Alcuin et Pepin, second fils de Charlemagne, qui avait alors quinze ou seize ans. Nous en mettrons textuellement sous les yeux du lecteur une grande partie. Les interlocuteurs sont *Pepin* et *Alcuin*.

P. Qu'est-ce que l'écriture? — *A*. La gardienne de l'histoire. — *P*. Qu'est-ce que la parole? — *A*. L'interprète de l'âme. — *P*. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole? — *A*. La langue. — *P*. Qu'est-ce que la langue? — *A*. Le fouet de l'air. — *P*. Qu'est-ce que l'air? — *A*. Le conservateur de la vie. — *P*. Qu'est-ce que la vie? — *A*. Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort. — *P*. Qu'est-ce que la mort? — *A*. Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes. — *P*. Qu'est-ce que l'homme? — *A*. L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure. — *P*. Comment l'homme est-il placé? — *A*. Comme une lanterne exposée aux vents. — *P*. Où est-il placé? — *A*. Entre six parois. — *P*. Lesquelles? — *A*. Le dessus, le dessous, le devant, le derrière, la droite, la gauche. — *P*. Qu'est-ce que le sommeil? — *A*. L'image de la mort. — *P*. Qu'est-ce que la liberté de l'homme? — *A*. L'innocence. — *P*. Qu'est-ce que la tête? — *A*. Le faîte du corps. — *P*. Qu'est-ce que le corps? — *A*. La demeure de l'âme. — Ici suivent vingt-six questions relatives aux diverses parties du corps humain, et que l'on supprime parce qu'elles sont dépourvues de tout intérêt. Pepin reprend: — *P*. Qu'est-ce que le ciel? — *A*. Une sphère mobile,

Digitized by Google

dont il voulut être membre, et qui se réunissait fréquemment. Chaque académicien, comme pour mettre de côté la hiérarchie séculière, substituait à son nom celui d'un personnage de l'antiquité. Alcuin

une voûte immense. — *P*. Qu'est-ce que la lumière? — *A*. Le flambeau de toutes choses. — *P*. Qu'est-ce que le jour? — *A*. Une provocation au travail. — *P*. Qu'est-ce que le soleil? — *A*. La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, la grâce de la nature, la gloire du jour, le distributeur des heures. — Nous supprimerons également ici cinq questions sur les astres et les éléments. — *P*. Qu'est-ce que la terre? — *A*. La mère de tout ce qui croît, la nourrice de tout ce qui existe, le grenier de la vie, le gouffre qui dévore tout. — *P*. Qu'est-ce que la mer? — *A*. Le chemin des audacieux, la frontière de la terre... l'hôtellerie des fleuves, la source des pluies. — Suivent six questions insignifiantes sur des objets matériels, pris dans la nature. — *P*. Qu'est-ce que l'hiver? — *A*. L'exil de l'été. — *P*. Qu'est-ce que le printemps? — *A*. Le peintre de la terre. — *P*. Qu'est-ce que l'été? — *A*. La puissance qui couvre la terre et mûrit les fruits. — *P*. Qu'est-ce que l'automne? — *A*. Le grenier de l'année. — *P*. Qu'est-ce que l'année? — *A*. Le quadrige du monde. — Nous omettons encore ici cinq questions astronomiques. — *P*. Maître, je crains d'aller sur mer. — *A*. Qu'est-ce qui te conduit sur mer? — *P*. La curiosité. — *A*. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras. — *P*. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau, je t'en préparerais un, afin que tu vinsses avec moi. — *A*. Un vaisseau est une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse pas de traces. — *P*. Qu'est-ce que l'herbe? — *A*. Le vêtement de la terre. — *P*. Qu'est-ce que les légumes? — *A*. Les amis des médecins, la gloire des cuisiniers. — *P*. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères? — *A*. La faim. — *P*. De quoi les hommes ne se lassent-ils point? — *A*. Du gain. — *P*. Quel est le sommeil de ceux qui sont éveillés? — *A*. L'espérance. — *P*. Qu'est-ce que l'espérance? — *A*. Le rafraîchissement du travail, un événement douteux. — *P*. Qu'est-ce que l'amitié? — *A*. La similitude des âmes. — *P*. Qu'est-ce que la foi? — *A*. La certitude des choses ignorées et merveilleuses. — *P*. Qu'est-ce qui est merveilleux? — *A*. J'ai vu dernièrement un homme debout, la tête en bas; un mort marchant, et qui n'a jamais été. — *P*. Comment cela a-t-il pu être? Explique-le-moi. — *A*. C'était une image dans l'eau. — *P*. Pourquoi

se nommait Horace ; Adalhard, Augustin ; Éginhard, Galliopius ; Théodulfe, Pindare ; et Charlemagne, qui, à l'exemple du roi-prophète, voulait régner selon le cœur de Dieu, avait reçu le nom de David.

n'ai-je pas compris cela moi-même, ayant vu tant de fois une chose semblable? — *A*. Comme tu es un jeune homme de bon caractère et doué d'esprit naturel, je te proposerai plusieurs autres choses extraordinaires. Essaye, si tu peux, de les découvrir toi-même. — *P*. Je le ferai, mais si je me trompe, redresse-moi. — *A*. Je le ferai comme tu le désires. Quelqu'un qui m'est inconnu a conversé avec moi sans langue et sans voix ; il n'était pas auparavant, il ne sera point après, et je ne l'ai entendu ni connu. — *P*. ¡Un rêve peut-être t'agitait, maître? — *A*. Précisément, mon fils. Écoute encore ceci. J'ai vu les morts engendrer le vivant, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant. — *P*. Le feu est né du frottement des branches sèches, et il a consumé les branches. — *A*. Il est vrai. — La conversation se termine en ces termes : — *A*. Qu'est-ce qui est et n'est pas en même temps? — *P*. Le néant. — *A*. Comment peut-il être et ne pas être? — *P*. Il est de nom, et n'est pas de fait. — *A*. Qu'est-ce qu'un messager muet? — *P*. Celui que je tiens à la main. — *A*. Que tiens-tu à la main? — *P*. Une lettre. — *A*. Lis donc heureusement, mon fils. — « Comme enseignement, dit M. Guizot après avoir cité ce passage, de telles conversations sont étrangement puériles ; comme symptôme et principe de mouvement intellectuel, elles méritent toute attention ; elles attestent cette curiosité avide avec laquelle l'esprit, jeune et ignorant, se porte sur toutes choses, et ce plaisir si vif qu'il prend à toute combinaison inattendue, à toute idée un peu ingénieuse : disposition qui se manifeste dans la vie des individus comme dans celle des peuples, et qui enfante tantôt les rêves les plus bizarres, tantôt les plus vaines subtilités.

« A de telles époques, dit ailleurs le même écrivain, aux jours de sa naissance, dans la joie de ses premières conquêtes, l'esprit n'est ni régulier, ni difficile ; il s'inquiète peu de la beauté et de l'utilité réelle de son travail : ce qui lui en plaît surtout, c'est le jeu de la pensée ; il jouit de lui-même plutôt qu'il n'étudie ; sa propre activité lui importe plus que les résultats : qu'on l'occupe, qu'on l'intéresse, c'est tout ce qu'il demande ; il est charmé, pourvu qu'il découvre ou produise quelque chose de nouveau, d'inattendu. »

Digitized by Google

Les exhortations de cette académie palatine contribuèrent à répandre le goût de l'étude. Charlemagne, toujours empressé de donner l'exemple, composa lui-même une grammaire tudesque; et il traduisit en langue germanique plusieurs termes d'art et de sciences, afin que les Francs pussent se familiariser plus facilement avec les idées qu'exprimaient ces mots (1). Il fit faire un recueil des chansons nationales qui retraçaient les usages de tous les peuples à demi-sauvages soumis à son empire, et particulièrement de celles qui rappelaient les événements mémorables et la gloire des héros. De cette manière, dit Éginhard, il les conserva à la postérité. Malheureusement cette opinion ou cette prédiction d'Éginhard ne s'est pas vérifiée jusqu'à nous.

De tous les objets de l'étude de l'homme, la théologie, la connaissance des livres sacrés du christianisme, et celle des Pères et des docteurs de l'Église,

(1) Voici les noms donnés aux mois et aux vents par Charlemagne, d'après Éginhard (avec la traduction du savant Adelung) :

« Janvier, *Wintermanoht* (mois d'hiver). — Février, *Hormunc* (mois de boue). — Mars, *Lenzinmanoht* (mois de printemps). — Avril, *Ostermanoht* (mois de Pâques). — Mai, *Winnemanoht* (mois d'amour). — Juin, *Prahmananoht* (mois des prés). — Juillet, *Howimanoht* (mois des foins). — Août, *Aranmanoht* (mois des moissons). — Septembre, *Wintumanoht* (mois des vents). — Octobre, *Windummemanoht* (mois des vendanges). — Novembre, *Herbistmanoht* (mois d'automne). — Décembre, *Helmanoht* (ce dernier mot n'a pu être expliqué).

« Quant aux vents, il nomma celui d'est *ostrohivint*; l'eurus, *otsundroni*; le sud-est, *sundosdroni*; celui du midi, *sundroni*; l'auster africain, *sundewesdroni*; l'africain, *wetsundroni*; le zéphyr, *wesdroni*; le vent du nord-ouest, *wesnordroni*; la bise, *nordwesdroni*; le vent du nord, *nordroni*; l'aquilon, *nordosdroni*; et le vulturne, *ortnordroni*. »

Digitized by Google

étaient cultivées avec le plus de soin. Il fallait à chaque instant défendre ou attaquer les opinions religieuses qui se succédaient avec rapidité, et qui répandaient en Europe, en Asie et en Afrique, le trouble, la confusion, le désordre, les haines et les persécutions. Il fallait citer les discours des Pères, les passages des livres saints, les décisions des conciles, et les maximes transmises par la tradition. Quoique la philosophie d'Aristote, qui avait remplacé celle de Platon dans l'empire d'Orient, ne fût en quelque sorte enseignée que dans les écoles de la Grèce, de Constantinople et de l'Asie Mineure, c'est-à-dire dans les contrées où l'on parlait la langue de cet homme justement fameux, quelques communications de la dialectique du philosophe de Stagire, l'esprit naturel des théologiens français, le besoin de combattre contre les écrivains d'Orient, le désir de leur opposer des armes égales, avaient introduit dans les ouvrages de ces théologiens une manière de raisonner assez forte, et quelques éléments de l'art de la critique. Il ne fallait pas être peu érudit ni peu exercé dans l'art de présenter ses idées avec avantage et de réfuter celles de ses adversaires, pour lutter avec honneur contre un Photius, patriarche de Constantinople, homme d'un savoir très-étendu; un Nicéphore, autre patriarche de la même ville, et un Théodore Studite, dont on a beaucoup loué les connaissances et l'esprit supérieur (1).

C'est un grand et magnifique spectacle que celui que présentent, au déclin du huitième siècle, Char-

(1) Lacépède, *Histoire de l'Europe*, huitième époque.

Digitized

lemagne et la cour, ces savants et ces moines, ces maîtres et ces élèves, se livrant tous avec une ferveur naïve à l'étude des lettres romaines, cherchant tous à passer à leur tour dans le sillon qu'avaient ouvert les écrivains de la Grèce et de l'Italie, et exhumant avec amour la philosophie, la poésie, la grammaire, la dialectique, tout ce qui pouvait nourrir, former, échauffer, faire revivre l'intelligence et la pensée de l'homme, opprimées depuis trois siècles par la lourde épée des Germains et par les ruines amoncelées sur le passage des barbares. La science moderne n'a pas le droit d'être dédaigneuse envers ces hommes, dont les illustres efforts déblayèrent sa route et préservèrent son berceau : la barbarie n'essaya que trop promptement de reprendre sa revanche, lorsque Charlemagne eut cessé de vivre.

« Charlemagne, dit Montesquieu, songea à tenir le pouvoir de la noblesse dans ses limites, et à empêcher l'oppression du clergé et des hommes libres. Il mit un tel tempérament dans les ordres de l'État, qu'ils furent contre-balancés et qu'il resta le maître; tout fut uni par la force de son génie. Il mena continuellement la noblesse d'expéditions en expéditions; il ne lui laissa pas le temps de former des desseins, et l'occupa tout entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du chef... Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles avec plus de promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tomber. Les affaires renaissaient de

Digitized by Google

toutes parts; il les finissait de toutes parts. Jamais prince ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne les sut mieux éviter. Il se joua de tous les périls, et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérants, je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux était extrêmement modéré; son caractère était doux, ses manières simples; il aimait à vivre avec les gens de sa cour... Il mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie. Un père de famille pourrait apprendre de ses lois à gouverner sa maison. On voit, dans ses Capitulaires, la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je n'en dirai qu'un mot : il voulait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins, et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers. »

Ce portrait de Charlemagne, tracé de la main de l'auteur de *l'Esprit des lois,* a toujours été cité, depuis bientôt un siècle, par les historiens qui ont eu à parler du glorieux fils de Pepin-le-Bref. Il semble que le tableau du règne de Charlemagne serait incomplet, si, à notre tour, nous ne donnions ici place à cette page de Montesquieu : toutefois, il nous importe de faire remarquer que c'est là une esquisse incomplète et maniérée du grand homme dont elle veut transmettre l'image. Indépendamment de ce qu'elle offre une empreinte de l'esprit moderne et des réminiscences politiques empruntées au dix-huitième siècle, elle laisse entièrement de côté le point de vue religieux,

Digitized by Google

le caractère providentiel et catholique de Charlemagne. C'est par là, néanmoins, que ce formidable chef de l'empire franc s'est distingué de la foule des conquérants et des capitaines. Protecteur de l'Église, investi d'une sorte de sacerdoce royal, il eut la gloire impérissable de maintenir et de sauvegarder la civilisation chrétienne, mise en péril par les barbares du Midi et les barbares du Nord, et il termina les grandes invasions qui, depuis trois siècles, menaçaient d'étouffer sous de nouvelles ruines la justice, l'intelligence, le droit et la religion. Là fut sa mission, là fut sa gloire, et c'est par ce rôle qu'il mérita l'insigne honneur de devenir plus fameux, plus illustre et plus populaire, à mesure que s'étendait pour lui la postérité.

Cependant la paix de courte durée dont les États de Charlemagne avaient joui touchait déjà à son terme : en devenant maître et souverain direct de la Bavière, le roi des Francs s'était trouvé en contact avec les Huns, dont les hordes campaient dans la Germanie orientale et tenaient sous le joug un vaste empire. Des contestations s'étant élevées vers les frontières entre les deux peuples, les Huns envoyèrent une ambassade à Charlemagne; et ce prince, de son côté, chargea quelques délégués de se rendre auprès de leur khagan, et de négocier des arrangements internationaux. On ne put s'entendre, et la guerre ne tarda pas à devenir inévitable. Il y a même apparence que le roi des Francs, désireux de châtier les barbares qui menaçaient encore la civilisation et le christianisme d'une nouvelle invasion, se montra exigeant et sévère à l'égard des

Digitized by

Huns, et ne voulut se prêter à aucun accommodement qui laisserait leurs outrages impunis.

De grands préparatifs furent faits à Ratisbonne (Reganesbourg), en vue de la lutte qui allait s'engager. Avant l'ouverture de la campagne, le roi des Francs manda sous ses drapeaux les contingents de Wasconie et d'Aquitaine, qui entrèrent en Germanie sous les ordres de Louis, leur jeune roi et fils de Charlemagne : ce dernier ceignit lui-même à ce prince adolescent l'épée que ses mains pieuses ne devaient pas porter avec assez d'énergie. Le roi divisa ensuite en quatre corps les forces expéditionnaires rassemblées de tous les points de la monarchie. Le premier, commandé par le comte Theuderic, et le second, sous les ordres du chambellan Meginefrid, devaient marcher sur la rive gauche du Danube; le troisième corps, conduit par le roi, devait opérer simultanément sur la rive droite; le quatrième, composé de Bavarois, était placé à bord d'une espèce de flotte, et avait mission d'escorter ou de transporter les munitions et les vivres, aussi bien que de relier l'une à l'autre les deux ailes. On était déjà aux premiers jours de septembre. Avant de commencer les hostilités, Charlemagne voulut inspirer à ses soldats une religieuse confiance dans le succès de leur expédition. Il s'arrêta trois jours dans ce lieu pour implorer, par des prières solennelles, la protection du Dieu qui donne la victoire. Il écrivit à la reine Fastrade, qui était restée à Ratisbonne, afin que les mêmes prières fussent répétées dans toute l'étendue de ses vastes États. On entra ensuite dans le pays des Huns.

Digitized by Google

Ceux-ci ne lui opposèrent point d'armées, mais seulement des garnisons qui défendaient les forteresses dont le pays était couvert. Ce pays était entouré de neuf haies formant des cercles concentriques. Ces haies, dont le noyau était formé de troncs de chênes, de hêtres et de sapins, mélangées de pierres très-dures et de terres compactes, faisaient une espèce de rempart de vingt pieds de hauteur et d'autant de largeur; leur surface était couverte de buissons non taillés. De petites portes étroites, et défendues par des fortifications soigneusement disposées, y existaient de distance en distance. Dans l'espace compris entre deux haies, les habitations étaient disséminées de façon à ce qu'on pût, de l'une à l'autre, entendre le son de la trompette. Des bourgs et des villes s'y trouvaient aussi. C'était là que depuis plusieurs siècles les Huns avaient accumulé le fruit de leurs rapines et le butin fait sur les autres nations.

Les Francs pénétrèrent avec intrépidité dans un pays si difficile; la première garnison fut battue et la forteresse enlevée au passage du Camb; la seconde, au mont Cumeberg, près de la cité Comagine, et successivement toutes les enceintes fortifiées emportées rapidement par les troupes du roi. Charlemagne s'avança victorieux jusqu'au confluent du Raab avec le Danube. Là il donna quelques jours de repos à son armée, puis il se prépara à revenir en Bavière. Mais une épizootie attaqua les chevaux de l'armée au retour; il en périt plusieurs milliers, et Charlemagne en ramena à peine la dixième partie. Il arriva ainsi à Ratisbonne, où il passa l'hiver.

Digitized by Google

Le corps d'armée commandé par le comte Théoderic et par le grand chambellan reçut ordre de rétrograder avec les Saxons et les Frisons qu'ils avaient conduits; ils rentrèrent dans leurs foyers, après avoir ravagé la Bohême (792).

C'est à cette époque que Charlemagne conçut un projet gigantesque qui devait favoriser les relations de l'Occident et de l'Orient : il s'agissait de joindre par un canal le Rhin au Danube; toutefois, le progrès des sciences hydrauliques était si peu avancé, que les terres creusées pendant le jour retombaient pendant la nuit en boue liquide dans le lit du canal : cette difficulté, que l'on ne sut vaincre, ne permit pas de continuer les travaux. Le poëte Saxon qui parle de cette entreprise affirme que, dans certaines parties, le *fossé, grand et très-grand*, avait trois cents pieds de large. On peut voir encore, de nos jours, quelques vestiges de ce canal; ce n'est plus qu'un fossé, et le village qui est situé à peu de distance a retenu le nom de *Graben*. Le voyageur étranger à qui l'on indique, en passant, ces traces à peine visibles de l'œuvre devant laquelle le génie de Charlemagne fut impuissant, salue avec respect cette terre que foulèrent les pieds du plus illustre des rois, et médite en silence sur le néant des volontés humaines.

Vers le même temps, différentes questions religieuses troublèrent un moment la paix de l'Église dans les États de Charlemagne : l'une était l'hérésie de Félix, évêque d'Urgel, renouvelée des vieilles erreurs de Nestorius, et qui attribuait à Notre-Seigneur Jésus-Christ non-seulement deux natures (la nature humaine et

Digitized by Google

la nature divine), mais encore deux personnes, ce qui est contraire à l'enseignement de la foi. Cette hérésie séduisait quelques âmes ignorantes. Un concile de vingt-six évêques assemblé à Narbonne (791) s'occupa de cette question, et il est vraisemblable qu'il obligea Félix d'Urgel à se rétracter. La même année, cette hérésie fut condamnée par le concile de Frioul, tenu par saint Paulin, patriarche d'Aquilée. L'année suivante (792), Félix d'Urgel, conduit à Ratisbonne par ordre de Charlemagne, fut entendu par un troisième concile, et réduit à abjurer son erreur; mais il la maintint en secret, et continua, au mépris de ses propres désaveux, de propager une hérésie que l'on ne devait pas tarder à frapper de nouveaux anathèmes. L'autre question se rattachait au culte des images, et il importait que, sous ce rapport, aucune doctrine fausse ne pût altérer la pureté de la foi des Eglises gallo-franques. Charlemagne et les illustres évêques qui secondaient sapensée se préoccupaient de la nécessité de mettre fin à des querelles qui agitaient les esprits, plus encore peut-être que les complots et les guerres dont le palais ou les frontières étaient tour à tour le théâtre.

Durant la guerre entreprise contre les Huns, Charlemagne se trouvant à Ratisbonne (792), on découvrit une nouvelle conspiration tramée contre sa personne, et à la tête de laquelle s'était mis l'aîné des fils du roi, Pepin-le-Bossu, fils d'Himiltrude. Ce jeune prince était beau de visage, mais contrefait de corps. Comme il s'attendait à n'avoir aucune part de l'héritage monarchique, il était prêt à se joindre aux ennemis de

Digitized by Google

son père et à accepter les propositions d'un parti. Or, les nombreux mécontents que suscitaient les caprices orgueilleux et la dureté de la reine Fastrade jugèrent qu'il était habile de prendre pour chef ce jeune homme, et de s'en faire un drapeau. Un Lombard nommé Fardulfe surprit le secret des conjurés, et le révéla au roi. Charlemagne, habitué à déconcerter les manœuvres de ses ennemis, se rendit maître de la personne des coupables, et les traduisit avec son fils, leur complice, devant l'assemblée nationale des seigneurs et les leudes, convoqués à Ratisbonne. Cette haute cour de justice, d'une voix unanime, condamna Pepin-le-Bossu et les conspirateurs à subir la peine capitale; mais Charlemagne fit grâce à plusieurs d'entre eux, et notamment à son fils, qui fut rasé et relégué dans un cloître. Faut-il croire, avec Éginhard, que ce complot n'eut d'autre cause que le ressentiment soulevé par les cruautés de la reine? Ne doit-on pas présumer, au contraire, que ce fut là encore une tentative des grands austrasiens et des chefs des peuples tributaires pour se soustraire à la redoutable suprématie de Charlemagne? Cette dernière hypothèse nous semble conforme à la vérité, et nous ne voyons dans les violences de la reine que le prétexte dont les partis et les rebelles eurent besoin pour donner une apparence de justice à leurs levées de boucliers.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis la conversion et la soumission de Witikind, et Charlemagne avait pu croire la Saxe pacifiée : les Saxons de l'ouest demeurèrent sous le joug, sans faire écla-

Digitized

ter leurs murmures; mais le reste de leur nation ne partagea pas longtemps cette résignation apparente. Là, en effet, on regrettait la liberté et les dieux de la Germanie, et l'on se révoltait sourdement contre la domination des Francs et de l'Église. Pendant que Charlemagne soutenait la guerre contre les Avares (les Huns), et alors qu'il se préparait à entrer en Pannonie, les Saxons orientaux se révoltèrent, et massacrèrent les Francs. Le comte Théoderic, l'un des lieutenants de Charlemagne, traversait alors un canton de la basse Germanie nommé Rhynstri, sur le Wéser, et il conduisait en Bavière un détachement de Frisons. Les rebelles de la Saxe surprirent cette troupe et la détruisirent : quelques jours après, le soulèvement ayant gagné le reste du pays, les Saxons commencèrent à piller les églises, à les incendier, et à égorger les évêques et les prêtres que Charlemagne avait établis sur leur territoire. Enfin, pour se mettre à couvert du châtiment qu'ils avaient encouru, ils députèrent auprès des Avares, et les sollicitèrent à se liguer avec eux contre les Francs.

Avant de faire face à ce danger inattendu, Charlemagne voulut s'assurer que la révolte ne se propagerait point du côté du midi : la situation du pays de Bénévent lui causait de vives inquiétudes, et déjà le jeune Grimoald, prince de cet État, aspirait à proclamer son indépendance, et à rétablir une domination doublement à craindre pour Rome et pour le royaume d'Italie, vassal de Charlemagne. Le roi des Francs fit passer dans ce pays une armée, conduite par ses fils Pepin et Louis; ces

deux jeunes rois (on sait qu'ils prenaient ce titre) ne remportèrent aucune victoire, se bornèrent à exercer quelques ravages, et se virent bientôt obligés de rétrograder du côté du nord, fuyant la famine qui désolait alors l'Italie. Toutefois, leur présence et leur démonstration suffirent pour forcer Grimoald à se soumettre, du moins en apparence, et à donner quelques satisfactions à son souverain.

Vers le même temps (793), les Sarrasins d'Espagne firent une invasion dans la Septimanie. Isleim, fils et successeur du calife Abdérame, le restaurateur de la race des Ommiades, avait jugé que les circonstances lui permettaient de ressaisir les provinces naguère soumises à la puissance des Maures, au delà des Pyrénées, et que l'épée des Francs avait soustraites à l'empire de Mahomet. Il envoya dans ce pays une armée aux ordres d'Abdul-Mélic; la Marche d'Espagne (la Catalogne) tomba au pouvoir des Maures : ces derniers franchirent ensuite les montagnes, et vinrent, en saccageant le pays, mettre le siége devant Narbonne : ils échouèrent, et se portèrent sur Carcassonne. Guillaume *au Court-Nez*, duc de Toulouse et l'un des héros du cycle carlovingien, rassembla des troupes et marcha à la rencontre de l'ennemi. Les deux armées combattirent sur les bords de la rivière d'Orbien, mais les Aquitains succombèrent dans la lutte. Contents de cette victoire, enrichis par le pillage, mais trop faibles pour essayer de se maintenir sur le territoire de la Gaule, les Maures repassèrent en Espagne, et consacrèrent leur butin et leurs esclaves à la construction de la grande mos-

Digitized by Google

quée de Cordoue. Charlemagne, préoccupé de soins impérieux du côté du Danube et sur le Wéser, n'essaya pas de tirer vengeance de cet outrage.

Charlemagne, forcé de renoncer à son expédition de Pannonie (794), revint à Ratisbonne, puis à Wurtzbourg-sur-le-Mein, et enfin il acheva de passer l'hiver à Francfort, qui n'était alors qu'une maison royale située près de Mayence. Ce fut là qu'il présida aux travaux de la diète nationale, et qu'il suivit de près les délibérations du concile ou de l'assemblée ecclésiastique chargée de condamner et de faire disparaître l'hérésie de l'évêque Félix d'Urgel. Nous avons déjà fait mention des premiers efforts entrepris pour réduire au néant cette fausse doctrine, que les ennemis de la foi persistaient à propager. Alcuin prit part aux discussions de ce concile, qui fut célèbre dans les annales de l'Église : « Le roi, disent les actes de cette assemblée, a demandé au saint concile qu'il voulût admettre dans son sein et à ses oraisons Alcuin, comme un homme savant dans les doctrines ecclésiastiques ; tout le synode y a consenti, et l'a admis à ses délibérations et à ses prières. » Dans cette même réunion, et sans doute d'après l'insinuation du roi, on vit comparaître Tassillon, captif et moine, qui vint humblement demander pardon de ses fautes envers Pepin, Charlemagne et les Francs. En déchargeant sa conscience par cet aveu public, l'ancien duc germanique protesta qu'il ne gardait aucun ressentiment de tout ce qui avait été fait contre lui. Il déclara qu'il faisait abandon, entre les mains du roi, de tous les droits

Digitized by Google

et domaines qui lui avaient appartenu en Bavière, et il recommanda ses enfants à la clémence de Charles. « Alors le roi, disent les actes, touché de compassion, pardonna de bon cœur à Tassillon toutes ses fautes et toutes ses infidélités ; il le reçut dans son amitié et dans sa grâce, de manière qu'il fut désormais assuré de celle de Dieu : il ordonna que l'on dressât trois actes de ce capitule... » Ce fut seulement vers cette époque que Tassillon obtint d'être transféré avec ses fils dans le cloître de Jumiéges. On voit que Charlemagne voulait augmenter et fortifier aux yeux des Bavarois le droit en vertu duquel il s'était substitué à la race des Agilofinges.

Le concile de Francfort fit cinquante-six canons, dont le premier porte qu'il s'était assemblé de l'autorité du pape et par commandement du roi Charles : il condamna ensuite l'hérésie de Félix d'Urgel et d'Élipand de Tolède, touchant l'*adoption* qu'ils attribuaient au Fils de Dieu. Cependant ce même concile, à qui, par suite d'une intrigue des iconoclastes, on avait représenté d'une manière fausse les décisions du concile de Nicée sur le culte des images, condamna ces mêmes décisions, donnant ainsi l'exemple d'une division fâcheuse. Le saint concile de Nicée avait condamné les fureurs des iconoclastes, qui brûlaient et brisaient les images du Sauveur, de sa Mère et des saints, sous prétexte qu'elles n'étaient qu'une tradition de l'ancienne idolâtrie. Il avait été résolu par les Pères de Nicée que les images seraient un objet de vénération et d'honneur, et que ce culte différait essentiellement de celui qu'on ne doit rendre qu'à

Digitized by Google

la très-sainte Trinité. Les images ne devaient être, d'après ce concile, que des moyens sensibles de porter l'homme à adorer Dieu avec plus de ferveur, et de rappeler aux respects et à la reconnaissance des fidèles le souvenir des saints et les secours que l'Eglise obtient de leur puissante intercession. Le concile de Francfort, auprès de qui cette décision fut dénaturée, la condamna sans la connaître; et il fallut beaucoup de peine pour faire prévaloir dans toute la chrétienté la doctrine du concile de Nicée, approuvée depuis par le concile de Trente. Charles, qui partageait l'erreur des évêques rassemblés à Francfort, écrivit à ce sujet ou fit écrire quatre livres théologiques, médiocrement rédigés, et qu'il adressa au pape Adrien. Le pontife n'eut pas de peine à les réfuter.

Durant le séjour que Charlemagne fit à Francfort, mourut la reine Fastrade. Nos annales la représentent comme une femme ambitieuse et cruelle, dont les hauteurs et la tyrannie mécontentèrent souvent les seigneurs et servirent de prétexte à des complots : elle était de la race des Francs, et fille du comte Rodolphe.

Après la session du concile de Francfort, Charlemagne tourna contre les Saxons les forces qu'il avait d'abord rassemblées contre les Huns. Selon sa coutume, il attaqua ces peuples avec deux armées et par deux points différents. Tandis que de la Bavière il se portait sur la Saxe méridionale, en traversant la Thuringe, le jeune Charles, son fils, avec un contingent de troupes franques, franchit le Rhin à Cologne,

Digitized by Google

et pénétra sur le territoire des rebelles par la frontière de l'ouest. A l'approche de ces deux armées, les Saxons du midi, n'espérant plus que dans la miséricorde du roi, implorèrent son pardon, et promirent de revenir au christianisme. Charlemagne se fit livrer des otages, reçut de nouveaux serments de fidélité, et rétablit partout les prêtres, les évêques et les églises : cependant la Saxe septentrionale continuait de lutter en faveur de ses idoles et de sa nationalité vaincues.

Tandis que Charlemagne campait sur les bords de l'Elbe, il reçut les envoyés de Thudun, l'un des princes des Avares, qui offrait de se donner à lui, de reconnaître sa souveraineté et d'embrasser le christianisme : ce n'était là peut-être qu'une démarche émanant de quelque chef qui aspirait à la domination chez les Huns de la Pannonie. Quoi qu'il en soit, cette soumission parut d'un heureux augure. Peu de mois après, et le jour de la fête de Noël, mourut à Rome le vénérable Adrien Ier ; il avait occupé pendant vingt-quatre ans la chaire de saint Pierre, et élevé très-haut, avec l'aide de Dieu et l'épée des Francs, la puissance temporelle des papes; ses largesses envers les pauvres étaient immenses ; il fit réparer à ses frais les murs de Rome, il décora cette capitale de monuments religieux et d'ouvrages splendides; et rien n'égala sa munificence, sinon sa piété, sa sagesse et sa modération. Il était uni d'une tendre amitié à Charlemagne, qui le pleura comme un frère, composa à sa louange une épitaphe en vers qui subsiste encore. Le lendemain même de la mort d'Adrien, le clergé et le peuple romain lui donnèrent

Digitized

pour successeur Léon III, et ce choix consola l'Église.

Charlemagne passa l'hiver à Aix-la-Chapelle. Au retour du printemps, il entra de nouveau avec son armée dans le pays des Saxons, et fit marcher en même temps contre les Huns une autre armée conduite par son fils Pepin et par Herric, duc de Frioul. Cette expédition, grâce peut-être à l'appui que lui prêta Thudun, obtint un succès complet. Le khagan des Avares ayant été tué, le fils de Charlemagne passa le Danube et même la Theiss, puis il arriva jusqu'au Ring, enceinte ou camp fortifié des Avares, qui n'avaient point de villes. C'était là que les Huns avaient entassé les dépouilles de l'Orient. Pepin leur enleva cette immense proie, et revint dans les États de son père, chargé de trésors qui furent distribués aux leudes, et dont une partie fut envoyée au nouveau pape. C'est ainsi que les Francs vengeaient les Grecs et les Romains des anciennes humiliations que leur avaient fait subir les hordes d'Attila. On ne saurait se faire une idée exacte des richesses qu'ils ravirent aux barbares; mais elles durent être bien grandes, si l'on s'en rapporte aux témoignages d'Éginhard : « Les Francs, dit-il, avaient été presque pauvres jusqu'à ce jour; ils ne furent riches qu'après la défaite des Avares. » Tandis que le fils de Charlemagne, assisté de ses Italiens et de ses Lombards, châtiait ainsi la postérité des Huns, Charlemagne, de son côté, entrait dans les pays des Saxons et y exerçait de grands ravages. Après avoir détruit tout ce que le fer et le feu pouvaient atteindre, il rentra en Austrasie et passa l'hiver à Aix-la-Chapelle. Cette ville était sa ca-

pitale et son séjour de prédilection. Il s'occupa de l'orner avec une magnificence sans égale, la dotant de palais, d'églises, de ponts et d'édifices somptueux, faisant venir dans ce but des marbres rares et des sculptures précieuses du fond de l'Italie.

La même année (796), Charles reçut à Aix-la-Chapelle les ambassadeurs d'Alphonse le Chaste, roi des Asturies, ceux des Huns, ceux de l'empereur d'Orient, et enfin Abd-Allah, frère du dernier émir de Cordoue : les uns et les autres venaient implorer l'alliance du roi, ou lui rendre des tributs d'hommages volontaires.

« Le roi, dit Éginhard, passa l'hiver à Aix-la-Chapelle et y célébra les fêtes de Noël et de Pâques. Barcelone, ville située sur la frontière d'Espagne, et qui, suivant le cours des événements, avait été soumise tantôt aux Francs, tantôt aux Sarrasins, fut enfin livrée au roi par le Sarrasin Zade, qui s'en était emparé. Zade se rendit à Aix-la-Chapelle au commencement de l'été (797), et se soumit volontairement, ainsi que ladite ville, au pouvoir du roi. Le roi ayant reçu cette soumission, envoya avec une armée son fils Louis pour assiéger la ville de Huesca, en Espagne; et, selon son usage accoutumé, il entra en Saxe pour dompter l'orgueil de ce peuple perfide. Il ne s'arrêta qu'après en avoir parcouru tout le pays, car il s'avança jusqu'aux dernières frontières des Saxons, à l'endroit où leurs terres sont baignées par l'Océan, entre l'Elbe et le Wéser. De là il retourna à Aix-la-Chapelle, et à son arrivée il y reçut le Sarrasin Abd-Allah, fils d'Ibn-Mange, roi de Mauritanie (Abdérame le Moa-

Digitized by Google

vite), d'où il venait; il donna aussi audience à Théoctiste, envoyé du patrice Nicétas qui gouvernait alors la Sicile, et reçut des lettres qu'il lui apportait de la part de l'empereur de Constantinople. Il se décida à passer l'hiver en Saxe pour y faire la guerre : il prit donc sa suite avec lui, entra dans ce pays, campa près du Wéser, et ordonna d'appeler la place de son camp Heer-Stall (quartier de l'armée), et ce lieu est encore ainsi nommé par les habitants. Il divisa pour l'hiver, en deux corps, l'armée qu'il avait amenée avec lui; il ordonna à Pepin, qui était de retour de l'expédition d'Italie, et à Louis, qui revenait de celle d'Espagne, de venir le joindre en ce lieu. Il y donna audience aux ambassadeurs des Huns qui lui avaient été envoyés avec de grands présents, puis il les congédia. »

Charlemagne voulait en finir avec les révoltes des Saxons. A la tête de ses armées, il parcourut le pays des rebelles, et, non content de les vaincre partout où ils osèrent essayer quelque résistance, il enleva les femmes, les enfants, l'élite des familles, et les fit conduire dans les provinces de la Gaule, pour y vivre désormais mêlés aux populations chrétiennes : c'est ainsi que, ne pouvant soumettre les âmes ni dompter les courages, il voulut du moins rester maître du sol, et ce fut la pensée qui le dirigea dans ces différentes transplantations de peuples. A la place des tribus exilées et dépossédées, il établit des colonies franques; et, malgré tant de précautions et de violences, il ne put éteindre les haines et les ressentiments qui fermentèrent, pendant des siècles encore,

Digitized by Google

au milieu des débris de la nation saxonne. Les missionnaires marchaient d'ailleurs à la suite de ses armées : il envoya chez les Slaves et chez les Avares des prêtres qui étaient destinés à leur porter l'Évangile, et à soumettre à la loi chrétienne toute la contrée qui s'étend du lit du Raab jusqu'au confluent du Danube et de la Drave.

Les violences de Charlemagne contre les Saxons s'accrurent en proportion des efforts désespérés de ce peuple, mais elles laissent subsister une tache sanglante sur la mémoire de ce grand roi. Gardons-nous de les croire légitimes, parce qu'elles avaient pour but et pour fin la propagation du christianisme : l'Évangile ne s'introduit pas chez un peuple par le glaive, mais par l'esprit et par la charité. Les papes n'approuvèrent pas les cruelles sévérités de Charlemagne à l'égard des vaincus. Le vénérable Adrien avait blâmé l'odieuse pénalité qui livrait à la mort les Saxons relaps, et ceux qui s'étaient rendus coupables de divers péchés par ignorance et par fanatisme barbare. Le pape voulait que la pénitence imposée au Saxon qui avait renoncé au christianisme se mesurât moins à la longueur du temps qu'à la sincérité du repentir; il exigeait que la satisfaction demeurât à la discrétion de l'évêque et non à celle du juge séculier, armé d'une loi de mort. Le moine Alcuin écrivait à ce sujet : « La foi, comme la définit saint Augustin, est un acte de volonté et non de contrainte. On attire l'homme à la foi, on ne peut l'y forcer : vous pousserez les gens au baptême, vous ne leur ferez pas faire un pas vers la religion. C'est pourquoi ceux qui évan-

Digitized

gélisent les païens doivent user avec les peuples de paroles prudentes et pacifiques... Comme le lait est pour l'âge tendre, ainsi l'on doit donner des règles plus douces à ces peuples ignorants qui sont dans l'enfance de la foi... Si le joug suave et le fardeau léger du Christ eussent été annoncés à ce peuple inflexible des Saxons avec autant de persévérance qu'on en a mis à exiger les dîmes et à faire exécuter toute la rigueur des dispositions de l'édit pour les moindres fautes, peut-être n'auraient-ils pas horreur du baptême... » Ces conseils ne tombèrent pas sans doute en vain sur les esprits, car on vit bientôt les Saxons placés sous une loi plus douce; et le second capitulaire, qui fut publié à leur sujet en 797, ne renouvela aucune des violentes mesures adoptées douze ans auparavant par Charlemagne.

Le roi des Francs continua d'hiverner à Aix-la-Chapelle, et ce fut là que, renonçant à ses campements militaires de chaque année, il fixa sa résidence habituelle et le siége officiel de son gouvernement. Dans cette ville, qu'il avait en quelque sorte fondée, il fit bâtir une vaste basilique dédiée à la sainte Vierge, qui surpassait en magnificence tout ce qu'on avait vu de plus splendide jusqu'alors : d'où vint à la cité, qui ne tarda pas à l'entourer, le nom d'Aix-la-Chapelle. Près de l'église, Charlemagne se fit construire un palais dont il traça lui-même tous les plans, comme il avait tracé ceux de la basilique. Il ordonna que les plus belles pierres fussent employées à la construction de ces édifices, et appela des pays les plus éloignés les ouvriers les plus habiles. Les mo-

Digitized by Google

saïques et les colonnes qui avaient embelli l'ancien palais de Ravenne furent apportées à Aix, afin de servir à l'ornement de la chapelle. Toutes les portes de cet édifice, ainsi que toutes les grilles, étaient de bronze; les vases et les flambeaux, d'or ou d'argent; la coupole qui décorait le faîte supportait un dôme plus petit, que les annalistes contemporains disent avoir été revêtu de lames d'or.

Le palais égalait en grandeur les célèbres palais des empereurs romains. Les troupes nombreuses de la garde de Charlemagne pouvaient se mettre à l'abri sous les vastes portiques qui l'entouraient. Tous les officiers civils, ecclésiastiques ou militaires attachés à la cour y étaient commodément logés. Les chancelleries et les diverses administrations impériales y occupaient des bâtiments particuliers, et enfin il y avait des salles assez vastes pour que les différentes sections des assemblées nationales pussent y tenir leurs séances.

Sur ces entrefaites, la guerre se prolongea durant quelques années en Espagne, avec des succès divers. Le calife El-Hakem était aux prises avec ses deux oncles Solyman et Abd-Allah, que soutenaient les troupes de Louis, roi d'Aquitaine et lieutenant de Charlemagne, son père.

Le calife El-Hakem remporta une grande victoire sur ses oncles; Solyman fut tué dans le combat; Abdalla se soumit, et se retira à Valence. En 799, les habitants de Majorque et de Minorque reconnurent l'autorité du roi des Francs, qui leur envoya des troupes pour les défendre. Zade, le gouverneur de

Digitized by Google

Barcelone, renonça à la protection de Charlemagne et reconnut El-Hakem; mais le roi d'Aquitaine entra dans la Catalogne, s'empara de Lérida dont il démolit les remparts, et, en repartant pour son royaume, laissa son armée autour de Barcelonne, dont le duc Guillaume eut ordre de continuer le siége.

D'autres événements avaient eu lieu dans le Nord, et ici encore nous empruntons le recit d'Éginhard. « Le printemps, dit-il, était déjà arrivé (798); mais l'armée ne pouvant encore sortir de ses quartiers d'hiver à cause de la disette de fourrage, les Saxons d'au delà de l'Elbe profitèrent de l'occasion, prirent les officiers du roi qui leur avaient été envoyés pour rendre la justice, et les mirent à mort, en réservant seulement quelques-uns comme pour en porter la nouvelle. Ils tuèrent entre autres Gottschalk, un des officiers du roi, que peu de jours auparavant il avait envoyé à Siegfried, roi des Danois. En revenant de sa mission, il fut pris et arrêté par les auteurs de la sédition. Le roi, fortement irrité de ces nouvelles, réunit son armée dans le lieu nommé Minden, plaça son camp sur le Wéser, attaqua les traîtres qui avaient violé leur foi, et, vengeant la mort de ses envoyés, il dévasta par le fer et le feu toute la partie de la Saxe qui se trouve entre l'Elbe et le Wéser. Les habitants d'au delà de l'Elbe, qu'on nomme Normands, fiers d'avoir pu tuer impunément les officiers royaux, marchèrent en armes contre les Obotrites. Trasicon, duc de ces derniers, instruit de la révolte des Transalbins, vint au-devant d'eux avec tous les siens dans le lieu nommé Swinden, leur livra un combat et, en fit un immense carnage.

Digitized by Google

Eberwin, envoyé du roi, qui commandait l'aile droite des Obotrites, raconte qu'il en tomba quatre mille du premier choc. Ainsi mis en fuite, taillés en pièces et ayant perdu beaucoup des leurs, les Normands revinrent chez eux avec une grande perte. Le roi retourna dans le pays des Francs, et, arrivé à Aix-la-Chapelle, il donna audience aux ambassadeurs envoyés de Constantinople par l'impératrice Irène : son fils Constantin, à cause de l'insolence de ses mœurs, *avait été pris par ses sujets et aveuglé*. D'après la demande des ambassadeurs, le roi permit à Sisime, frère de Taraise, évêque de Constantinople, et fait prisonnier autrefois dans un combat, de retourner chez lui. Les envoyés étaient Michel, surnommé Gangliano, et Théophile, prêtre. Après leur renvoi, vinrent ceux d'Alphonse, roi d'Espagne, Basilisque et Froia, apportant des présents que ce roi avait eu soin de prélever pour Charles sur le butin dont il s'était emparé lorsqu'il avait assiégé et pris la ville de Lisbonne : ils consistaient en sept Maures, et autant de mulets et de cuirasses. Quoique ces objets fussent envoyés comme dons, c'étaient bien plutôt des emblèmes de la victoire. Le roi reçut gracieusement les ambassadeurs, et les renvoya après leur avoir fait aussi des présents. Les îles Baléares, nommées actuellement Majorque et Minorque, furent ravagées par les pirates maures. Le roi passa l'hiver à Aix-la-Chapelle, et y fêta la naissance du Seigneur et sa résurrection. »

La sanglante tragédie qui avait épouvanté Constantinople et porté au faîte du pouvoir l'impératrice Irène, commençait à peine à être oubliée, que Rome fut le

Digitized by Google

théâtre d'attentats et de crimes dont il importe de faire mention, parce qu'ils réagirent sur l'avenir de l'Europe et sur les destinées de la monarchie de Charlemagne.

Le primicier Pascal et le sacristain Campulus, l'un neveu et l'autre confident du précédent pape Adrien Ier, jaloux d'avoir perdu leur influence et leur crédit à la cour de son successeur, conspirèrent contre sa vie. Le 25 avril 799, jour de Saint-Marc, le pape assistait à la procession des Litanies, à la tête de son clergé et de tous les pénitents. Au moment où il passait devant l'église de Saint-Étienne, une troupe d'hommes armés, ayant à leur tête Pascal et Campulus, sortit des maisons voisines en jetant de grands cris. Le peuple, effrayé, prit la fuite, et les assassins se précipitèrent sur le pontife, le renversèrent, et lui portèrent plusieurs coups de poignard; l'ayant ensuite précipité de son cheval et foulé aux pieds, ils le traînèrent jusqu'à l'église du monastère de Saint-Étienne. Là, au témoignage d'Anastase le bibliothécaire, ils lui crevèrent les yeux et lui coupèrent la langue, double crime qu'ils n'avaient point osé commettre dans la rue, de peur de soulever la fureur du peuple. L'histoire de l'Église catholique atteste que, peu de jours après cet attentat, le vénérable pontife recouvra miraculeusement la vue et la parole : ce prodige fut accepté par les contemporains comme un acte de la miséricorde et de la puissance de Dieu. Charlemagne écrivant de Rome à l'illustre Alcuin lui parla de ce miracle comme d'un événement avéré et incontestable, et l'Église romaine elle-même en fait mémoire dans les termes suivants : « A Rome, dans la basilique

Digitized by Google

Vaticane, saint Léon III, pape, à qui Dieu rendit miraculeusement l'usage des yeux que des impies lui avaient arrachés, et de la langue qu'ils lui avaient coupée (1). »

Lorsque le pape eut été sauvé des atteintes de ses ennemis, il résolut, pour soustraire sa vie et son autorité temporelle aux attentats des factieux, d'imiter les exemples de son prédécesseur Étienne, et de se rendre auprès du roi des Francs, patrice de Rome, pour implorer son secours. Charlemagne, à qui Léon III fit donner avis de cette résolution, s'éloigna immédiatement d'Aix-la-Chapelle, et assigna au souverain pontife un rendez-vous à Paderborn. Pour honorer d'ailleurs le pape et faciliter son voyage, il envoya au-devant de lui Hildebald, archevêque de Cologne, le comte Anschaire et Pepin, roi d'Italie, son propre fils, le triomphateur des Huns.

Dès que Charlemagne apprit que le chef de l'Église approchait de Paderborn, il vint à sa rencontre avec l'élite de ses seigneurs, de ses leudes et de ses fidèles : le clergé, divisé en trois chœurs, précédait le prince et portait la bannière de la croix. Au moment où Léon parut en face du roi et de l'immense multitude d'hommes armés et de peuples qui escortaient Charlemagne, on fut témoin d'un grand spectacle. Le roi des Francs, ses fils, ses feudataires et l'assemblée s'agenouillèrent pour recevoir la bénédiction du pape, et se relevèrent ensuite, comme pour lui offrir le secours de leurs dévouements et de leurs bras.

(1) *Histoire de l'Église gallic.*, liv. XII.

Digitized by Google

Le pape ne cessait d'admirer la variété des langues, des armes, des habits de ces nations dont Charlemagne était entouré, et qu'il avait pour la plupart soumises au christianisme.

On ignore combien Léon passa de temps auprès de Charlemagne, et quelle fut la nature des conférences qu'ils eurent ensemble; on pourrait peut-être le présumer par les événements qui les suivirent. Les assassins du pape, ne pouvant point cacher leur attentat, se portèrent ses accusateurs, et adressèrent au roi des Francs un mémoire dans lequel ils reprochèrent à Léon des actes que les historiens ont qualifiés d'atroces. Charlemagne ordonna à quatre évêques et à plusieurs comtes de reconduire le pape à Rome, de veiller à sa sûreté, et de le rétablir sur sa chaire pontificale. Il les chargea spécialement de prendre les informations les plus exactes sur les violences que Léon avait souffertes, ainsi que sur les faits allégués par ses accusateurs. Léon fut reçu à Rome avec de grands honneurs. Le sénat, le clergé, le peuple romain et toutes les congrégations religieuses allèrent à sa rencontre, et l'accompagnèrent ensuite en triomphe, en chantant des hymnes jusqu'à la basilique du Vatican. En même temps les envoyés du roi firent arrêter Pascal et Campulus, pour être mis en jugement à la prochaine arrivée de Charlemagne.

Ce prince, en effet, avait annoncé qu'il irait lui-même à Rome rétablir l'ordre et punir les coupables : ayant passé l'hiver à Aix-la-Chapelle, il y termina quelques graves affaires, et ce fut alors qu'il obtint de Félix, l'évêque d'Urgel, un nouveau et cette fois un

sincère et complet désaveu de son hérésie. Cette même année (799) vit se renouveler la guerre contre les Avares, et le comte Géralde, qui commandait au nom de Charlemagne le contingent bavarois, périt, l'épée à la main, dans cette campagne. La nation des Huns n'en fut pas moins placée sous le joug, comme la Saxe : telle fut la fin du second empire des Avares, fondé cent dix ans après la destruction de celui d'Attila.

Les îles Baléares avaient été pillées et dévastées par les Sarrasins, et ces pirates continuaient d'y exercer leurs déprédations. Les insulaires firent appel à la protection de Charlemagne, lui offrant la souveraineté de leur pays, s'il consentait à les mettre à couvert des attaques des Maures. Charlemagne envoya des troupes expéditionnaires qui chassèrent ces barbares et lui rapportèrent des étendards enlevés aux vaincus. Durant le cours de cette même année, la Bretagne appela de nouveau sur son territoire les armes du roi des Francs : le comte Guido, l'un des lieutenants de Charlemagne, mit fin à cette révolte, et rapporta à Charlemagne, en guise de trophée, les armures et les bannières des chefs bretons qui s'étaient soumis à lui. Au retour du printemps (800), Charlemagne se rendit vers les côtes britanniques, et fit équiper une flotte destinée à repousser les pirates normands qui continuaient d'infester la Gaule. Il célébra la fête de Pâques au monastère de Saint-Riquier, puis il visita successivement Rouen, le Mans et Tours; dans cette dernière ville il satisfit sa dévotion au tombeau de saint Martin. Ce fut à Tours que mourut la reine Liutgarde, que

Digitized by Google

Charlemagne avait épousée après la mort de Fastrade. Enfin, le 24 novembre de cette même année (800), le roi des Francs fit son entrée à Rome, et fut reçu dans cette capitale du monde chrétien avec les plus grandes démonstrations de respect et d'enthousiasme.

A son arrivée, il passa sept jours à se faire rendre compte de l'état de la ville et des affaires d'Italie, et fit instruire contre les persécuteurs du pape. Ces derniers chargèrent Léon des accusations les plus graves; mais ils se virent dans l'impossibilité de fournir la preuve de leurs calomnies.

Une assemblée de seigneurs, d'évêques et d'abbés fut convoquée par le roi des Francs dans l'église de Saint-Pierre, et Charlemagne la présida. Ayant pris la parole, il dit « qu'il était venu à Rome pour voir le pape se justifier à la face du monde des accusations portées contre lui, et qui partaient de la bouche de ceux mêmes qui s'étaient souillés d'un crime horrible contre la personne du vicaire de Jésus-Christ; que le pape aurait pu, à l'imitation de son divin Maître, répondre par le silence à d'infâmes calomnies; mais que, pour l'honneur du saint-siége, il demandait lui-même qu'on fît le plus sévère examen de sa conduite, et que les accusateurs, s'il s'en présentait, fussent publiquement et librement entendus. »

Tel est du moins le récit des annalistes francs. Les historiens ecclésiastiques, qui écrivaient d'après les traditions conservées à Rome, n'omettent pas de faire observer que l'assemblée épiscopale ne voulut pas reconnaître au roi des Francs, patrice de Rome, le droit d'être juge et arbitre entre le pape et ses ennemis, et de

Digitized by Google

traduire en quelque sorte à sa barre le souverain pontife, tout en gardant à son égard les formes du respect et les égards de la déférence filiale. Les prélats et abbés, disent ces historiens, s'écrièrent d'une commune voix : « Nous n'oserions juger le siége apostolique, qui est le chef de toutes les Églises, car nous sommes nous-mêmes jugés par lui et par son vicaire ; mais il n'est jugé par personne, ainsi que l'usage de l'antiquité nous le démontre. Nous obéirons nous-mêmes canoniquement à tout ce que le souverain pontife aura jugé convenable (1). » Le pape reprit alors : « Je suivrai les exemples de mes prédécesseurs, et je suis prêt à me purger comme eux des fausses accusations que l'on a répandues contre moi. » La cause ayant été ouverte, et les accusateurs sommés de paraître et de produire leurs preuves, il ne se présenta personne. Alors le pape déclara que, puisque personne ne soutenait l'accusation, il voulait, quoiqu'il n'y fût pas obligé, se purger par serment des accusations portées contre lui : en effet, le lendemain il monta en chaire dans la basilique de Saint-Pierre ; et là, posant une main sur le livre des Évangiles, après avoir invoqué la sainte Trinité, il prononça, en présence de toute l'assemblée, le serment suivant :

« C'est une chose connue, mes très-chers frères, « que des méchants se sont levés contre moi, et qu'ils « ont répandu l'infamie des plus graves accusations « sur moi et sur ma vie. Le très-clément et sérénis- « sime roi Charles s'est porté dans cette ville avec ses

(1) Anastase.

Digitized by Google

« prélats et ses princes pour en connaître. C'est pour-
« quoi, moi Léon, pontife de la sainte Église romaine,
« n'étant jugé ni forcé par personne, mais de ma
« propre volonté, je me déclare innocent en votre pré-
« sence, en celle de Dieu et de ses anges, qui con-
« naissent ma conscience, et de saint Pierre, prince
« des apôtres, qui me voit. Je déclare que je n'ai point
« commis les scélératesses dont on m'accuse, et que
« je n'ai point ordonné de les commettre; j'en atteste
« ce Dieu au tribunal duquel je dois me présenter, et
« qui a les yeux tournés sur moi; je le fais de plus
« sans y être forcé par aucune loi, et sans vouloir par
« là soumettre mes successeurs dans la sainte Église,
« ou mes frères les autres évêques, à une coutume
« semblable, mais seulement afin de vous délivrer
« complétement de tout injuste soupçon. »

Après les serments du pape, un *Te Deum* solennel fut chanté par les évêques et par toute l'assemblée.

Les conspirateurs furent condamnés à mort, mais Léon intercéda pour eux et obtint leur grâce. On se contenta de les exiler, à l'exception de Pascal et de Campulus, qui furent relégués dans un monastère de la Gaule, où ils finirent leurs jours.

Digitized by Google

CHARLEMAGNE, empereur.

DEUXIÈME PÉRIODE DU RÈGNE.

(800-814.)

La renommée de Charles était parvenue, pour ainsi dire, aux extrémités du monde. Les royaumes qu'il avait ajoutés à sa puissance lui donnaient la suprématie sur toutes les affaires d'Occident. A l'aide de ses armes victorieuses, il avait reculé les bornes de sa domination jusqu'aux fleuves scandinaves, jusqu'à la Grèce, et, par delà les Pyrénées, jusqu'à l'Èbre. Les îles de la Méditerranée et l'Italie lui étaient soumises, et Rome, quoique arrachée à la tutelle des empereurs d'Orient et préservée des rois lombards, reconnaissait son protectorat. Jamais, depuis le siècle d'Auguste et la bataille d'Actium, un seul homme n'avait soumis à ses lois tant de nations diverses, et n'avait élevé plus haut une couronne humaine. On a vu que les empereurs d'Orient respectaient cette grande puissance, et que Charlemagne était pris pour arbitre par les Maures d'Espagne, comme par les Danois et les Slaves. Sa gloire lui valut un témoignage encore plus flatteur : l'homme le plus célèbre de l'Orient, le calife Haroun-al-Raschid, lui envoya, comme l'un des

Digitized by Google

plus précieux présents qui pût être offert à un prince chrétien, les clefs de Jérusalem et un étendard de cette ville. A ces dons si saints, le calife en avait joint plusieurs autres fort remarquables et qui causèrent une grande sensation dans les Gaules. C'étaient des tentes et des tapis peints de riches couleurs; une horloge mécanique qui sonnait les heures; des vêtements de soie, du baume, et une telle quantité de parfums, dit le chroniqueur, qu'il semblait qu'on eût épuisé l'Orient pour en remplir l'Occident.

Mais un plus grand honneur était réservé au fils de Pepin. Le jour de Noël de l'an 800, comme il était à Rome, prosterné dans la basilique de Saint-Pierre, le pape s'approcha de lui, et déposa une couronne sur sa tête. Aussitôt le peuple s'écria : « Vive Charles Au-« guste, couronné de la main de Dieu ! Vie et victoire « au grand et pacifique empereur des Romains ! » Charlemagne se leva, il quitta le nom de patrice, il fut appelé EMPEREUR et AUGUSTE, et prit place sur un trône. Alors le pape lui rendit hommage comme aux anciens monarques de Rome, et lui présenta le manteau et les insignes de la dignité impériale. On dit qu'au moment où la couronne fut placée sur sa tête, le roi des Francs essaya de résister; mais ce refus, s'il était sincère, ne fut pas de longue durée.

Ainsi, trois cent vingt-quatre ans après la chute d'Augustule, et quinze cent cinquante-trois ans après la fondation de Rome, l'EMPIRE D'OCCIDENT, détruit par les barbares, fut relevé par un homme qui n'avait dans les veines que du sang barbare. La couronne d'Auguste et de Marc-Aurèle fut placée sur la tête

Digitized by Google

d'un Germain, d'un Teuton, et l'élévation d'un de leurs enfants consola ces hommes du Nord, dont les ancêtres étaient tombés sous le glaive de Marius et de César.

L'avénement de Charlemagne à l'empire d'Occident n'eut rien que de légitime, et fut conforme à la nécessité et au droit : les empereurs grecs n'avaient aucun titre pour revendiquer la domination et le gouvernement de peuples qu'ils n'avaient su protéger ni défendre, qu'ils avaient laissés, durant des siècles, en proie aux barbares, et à l'égard desquels ils n'avaient parfois réclamé un pouvoir souverain que pour opprimer l'Eglise de Dieu et étendre le domaine du schisme et de l'hérésie. L'épée de Pepin et de Charlemagne avait tranché la question, et l'assentiment unanime et persévérant des peuples occidentaux avait rejeté le joug des Grecs. Si l'on prenait pièce à pièce toutes les parties de l'empire soumis à Charlemagne, on reconnaîtrait qu'il n'en était aucune dont il ne pût revendiquer la souveraineté à titre temporel : la Gaule lui appartenait par droit de succession, et en vertu des titres conférés à Pepin par l'onction du pape et l'élection des Francs ; le royaume d'Italie était le fruit d'une conquête légitime ; il en était de même des autres nations rangées l'une après l'autre sous son sceptre par le droit de la guerre, et quant à Rome et au patrimoine de saint Pierre, d'une part, ses donations n'avaient eu pour résultat que de confirmer des faits régulièrement accomplis ; d'autre part, l'espèce de protectorat politique qu'il exerçait sur les domaines temporels de la papauté ne constituait qu'une tutelle officieuse,

Digitized by Google

que l'exercice d'un devoir filial, et ne limitait en rien, n'amoindrissait en rien le droit des souverains pontifes au gouvernement libre et indépendant des États de l'Église. Patrice de Rome, Charlemagne reconnaissait le pape comme légitime monarque du domaine romain. L'élection qui lui conférait le titre d'empereur d'Occident ne changeait et ne modifiait nullement la nature de ses droits, et n'avait pas pour résultat de ranger le pape parmi ses vassaux couronnés.

Ce n'était point seulement la papauté, c'était la Providence qui avait fait les titres de Charlemagne à l'empire : la papauté, instrument visible de Dieu, s'était bornée à servir avec respect la volonté divine à mesure qu'elle se manifestait à l'égard de Charlemagne. Si l'empire grec avait eu un droit légitime à faire valoir quant à la possession de Rome, ce droit eût été le même à l'égard de l'Italie lombarde, du royaume de Bourgogne, du royaume d'Aquitaine, de la Gaule, et de toutes les portions de l'Allemanie et de la Germanie qui, à d'autres époques, avaient fait partie de l'empire d'Honorius et de celui de ses successeurs; il n'y avait là qu'une question de dates, dès lors que le droit de conquête était à jamais dénié aux barbares : prétention absurde et insoutenable, et que Rome ne pouvait admettre un seul moment. En proclamant Charlemagne empereur d'Occident, la papauté institua et proclama, au nom du Dieu qui fait et défait les rois, une puissance et une suprématie nouvelles : la papauté fit son œuvre, qui est de confirmer et de régulariser l'union du droit et du fait, celle de la légitimité et de la nécessité. La dénomination de pa-

Digitized by

trice, prodiguée à tous les barbares par la cour de Byzance, et qui impliquait dans la forme une sorte de dépendance, était un contre-sens lorsqu'elle s'appliquait à l'homme aux mains de qui résidaient la souveraineté et la force. Charlemagne, comme son père et son aïeul Charles Martel, était le seul roi qui pût sauver la chrétienté des païens du Nord et des infidèles du Midi; il était conquérant, législateur, civilisateur; le vœu des peuples chrétiens demandait (1) que le titre fût, sur sa tête, joint à la puissance effective, et le pape Léon III le trouva juste.

Les médailles qui furent frappées en commémoration de ce grand événement représentent Charlemagne vêtu de la cuirasse, la tête ceinte d'un diadème impérial, et la main gauche armée d'une lance, avec cette inscription : *Notre seigneur Charles empereur, pieux, heureux, perpétuel, auguste.* Au revers, au-dessous de la croix, on lit : *Rome,* avec cette légende : *Rénovation de l'empire romain* (2). Le titre d'empereur était renouvelé en Occident, afin que l'Église eût un défenseur contre les ennemis qui menaçaient son indépendance et ses dogmes : ce ne fut donc pas un vain nom que le pape Léon III décerna à Charlemagne; en le couronnant empereur, il le proclama tuteur et défenseur de la république chrétienne et de toute l'Église, glorieuse fonction à laquelle depuis plusieurs siècles les empereurs d'Orient avaient renoncé par trahison ou par faiblesse. Ainsi le compri-

(1) On lit dans Anastase : *Ab omnibus constitutus est imperator Romanorum.*

(2) *Renovatio romani imperii.*

Digitized

rent les peuples et les évêques, et, aussi bien qu'eux, le grand homme entre les mains duquel était remis le sceptre d'Occident, et qui écrivait ce qui suit en tête de ses lois : « Notre-Seigneur Jésus-Christ régnant « à jamais, moi Charles, par la grâce et la miséri- « corde de Dieu, roi et chef du royaume des Francs, « dévot défenseur et humble auxiliaire de la sainte « Église de Dieu. » Ainsi fut constitué le pouvoir nouveau, qui fut appelé le *Saint-Empire*, parce qu'il avait reçu de l'Église le sacre et la mission de réaliser le royaume de Dieu parmi les hommes. Charlemagne, en qui se résuma au plus haut degré cette sainte fonction, fut également celui qui s'y montra le plus fidèle ; et parce que plusieurs d'entre ses héritiers et ses successeurs, oublieux de l'origine de leur empire, se recherchèrent eux-mêmes, et tournèrent leur autorité contre la mère du monde chrétien, qui s'était confiée à eux dans la personne de Charlemagne, ils virent, l'un après l'autre, se détacher quelques lambeaux de leur puissance, et plus d'une fois ils furent terrassés par cette Église dont ils osaient méconnaître les droits. Mais au déclin du huitième siècle, dans ces grandes pompes où Charlemagne, après s'être agenouillé roi, se relevait empereur, toutes les âmes s'ouvraient à l'espérance, et une ère de paix et de bonheur semblait commencer pour l'Église et pour les peuples. Afin d'en symboliser et d'en manifester le sens chrétien, le pape Léon III décora le palais de Latran d'une mosaïque où était représenté l'apôtre saint Pierre : d'une main il donnait l'étole au souverain pontife, de l'autre il confiait l'étendard à

Digitized by

Charlemagne, et le pape et l'empereur, l'un comme père, l'autre comme fils, devaient marcher unis pour une même cause et pour une même conquête.

Le pape, en sa qualité de vicaire de Jésus-Christ, relevait donc et constituait l'empire d'Occident, et il agissait au nom de Dieu et comme l'organe du genre humain : « Les contemporains et Charlemagne lui-même, dit un savant historien, ne virent dans cette cérémonie qu'une résurrection de l'empire d'Occident; mais on trouve une sorte de divination dans ces vers inspirés par une autre pensée à un annaliste du Bas-Empire : *Ainsi fut brisé le lien qui unissait deux cités souveraines; ainsi l'épée sépara la fille de la mère, la Rome nouvelle, pleine de jeunesse et de beauté, de la vieille Rome, couverte de rides et décrépite.*

« En effet, la civilisation antique demeurait alors séparée de la civilisation à venir : celle-là représentée par les empereurs dégénérés de Byzance, celle-ci guidée par le pontife qui se mettait à sa tête, en conférant au roi franc le pouvoir temporel suprême. Si *toute autorité vient de Dieu,* nul autre que le chef visible de l'Église ne pouvait se considérer comme investi immédiatement de la puissance d'en haut; il se trouvait donc virtuellement le chef de l'humanité entière, réunie dans l'Église universelle. Cette puissance donnée par le ciel au pontife fut considérée comme étant d'une double nature, temporelle et spirituelle. Or, de même qu'il confère une portion de cette dernière aux évêques, qui l'exercent sous sa dépendance, il confie l'autorité temporelle à l'empereur, consacré par lui pour l'exercer sous la dépendance et la direc-

Digitized by Google

tion du pape, tout en devenant chef visible de l'Église dans les intérêts temporels. Les deux pouvoirs sont donc inséparables, l'un devant servir d'appui à l'autre; et ils ne sauraient se détruire, vu l'essence diverse de leur juridiction.

« Celui des deux pouvoirs qui prédomine est naturellement le pouvoir pontifical, prononçant comme arbitre sur les différends des princes, soit entre eux, soit avec leurs peuples. Pensée admirable, qui devança par le fait même les utopies d'un philosophe plus humain que pratique, et qui pouvait apporter aux massacres de la guerre le remède que l'on demande aujourd'hui aux protocoles de la diplomatie (1). »

Les lignes qui précèdent résument avec une précision hardie le droit des papes, au moyen âge, dans les questions qui se rattachaient à l'indépendance et à la souveraineté des rois. Alors l'empereur germanique n'était point seulement le chef de l'empire, il était, sous l'égide de l'Église, le chef politique de la chrétienté : élu par le pape dans la personne de Charlemagne, le premier des empereurs d'origine germanique, il était considéré par les infidèles comme le *chef des croyants;* il ne servait pas à détruire l'individualité des nations par la monarchie universelle, mais, en respectant les institutions de chaque peuple, il mettait d'accord leurs civilisations diverses avec l'intérêt de la religion. C'était réellement le *Saint-Empire,* chargé, de par le ciel, de rassembler toutes

(1) César Cantu, tom. VIII.

Digitized by Google

les races sous une protection générale et dans un droit commun. Et quant à la suprématie que les papes ont longtemps exercée sur les princes temporels, depuis plusieurs siècles les rois l'ont repoussée comme un joug contraire à leur indépendance. Or, à la place de ce pouvoir modérateur et arbitre, et qui rendait, au nom de Dieu, justice aux souverains et aux sujets, les rois ont rencontré pour juges la souveraineté des peuples et les révolutions accomplies à main armée. C'est à eux de dire ce qu'ils ont gagné au change : l'examen d'un tel problème ne trouverait point ici sa place.

Le droit public du moyen âge, d'accord avec les faits historiques (1), admettait donc que le pape, ayant élu et institué le premier empereur romain germanique, conservât à son égard et à l'égard de ses successeurs, comme vicaire de Jésus-Christ, une suprématie spirituelle qui, pour n'être qu'une tutelle ecclésiastique, n'en impliquait pas moins, en réalité, une autorité indéfinie, vague, et d'autant plus sérieuse qu'elle s'appuyait sur la conscience et qu'elle s'exerçait sur l'âme. Comme peu de points ont été plus controversés en histoire, et comme la question ne concerne pas

(1) Qu'on nous pardonne cette digression, qui peut-être a eu l'inconvénient de suspendre le récit des faits historiques, mais qui nous a paru indispensable pour poser les prémisses du droit en vertu duquel furent régis, durant le moyen âge, les rapports de l'Église et des peuples, ceux des princes temporels et de la papauté : toutes les questions de cet ordre ne sont point entièrement reléguées dans l'oubli et dans les ténèbres d'un passé qui ne doit plus se reproduire ; de nos jours, on ne les a que trop réveillées, tantôt pour combattre et tantôt pour défendre la vérité et l'Église.

Digitized by Google

directement notre pays, nous nous bornons à rappeler :

Que le pape décerna à Charlemagne le titre d'empereur des Romains, et que l'adhésion et l'acclamation des peuples, qui provoquèrent ou ratifièrent cette élection, n'en laissèrent pas moins subsister ce fait : que le roi des Francs avait reçu du chef de l'Église la couronne impériale et les droits qui y étaint attachés ;

Que le pape ne décerna pas un vain titre, une simple marque d'honneur, mais qu'à la fonction impériale correspondait la mission et la charge de défendre la société chrétienne ;

Que le pape rétablit l'empire d'Occident en la personne de Charlemagne, parce que la Providence avait ouvertement désigné ce grand homme pour porter ce sceptre, ce que le pape comprit en se rendant compte des événements passés et de tous les actes de la vie royale de Charles ;

Que le pape avait le droit d'en élire un autre, si un autre lui avait paru plus digne et plus en état de rassembler dans un même empire tous les peuples d'Occident, afin qu'ils formassent une agglomération de fidèles destinés à protéger l'Église contre tous ses ennemis ;

Que le titre et les droits d'empereur des Romains, sans porter la moindre atteinte à l'indépendance du pape comme souverain temporel de Rome, impliquaient néanmoins, en faveur de Charlemagne, le maintien d'une autorité et d'une magistrature civile, d'une sorte de protectorat politique sur le domaine pontifical : droits mal définis sans doute, mais qui

Digitized by Google

égalaient au moins ceux que Charlemagne avait eus comme patrice, puisqu'à dater de son avénement à l'empire, les monnaies frappées à Rome présentèrent d'un côté son effigie, de l'autre celle du pape;

Que Charlemagne ne prêta aucun serment de fidélité au pape, mais qu'il résulte du *Sacramentaire de saint Grégoire*, en usage à Rome au neuvième siècle, que, peu d'années après la mort de Charlemagne, les *rois des Romains*, élus empereurs, prêtaient le serment ci-après, en étendant la main sur l'Évangile : « Moi, « roi des Romains, par la grâce de Dieu futur empe- « reur, promets et jure, devant Dieu et saint Pierre, « d'être désormais protecteur et défenseur du souve- « rain pontife et de la sainte Église romaine dans toutes « ses nécessités et ses besoins, gardant et conservant « ses possessions, ses honneurs et ses droits autant « que je le saurai et le pourrai, avec le secours de « Dieu, en pure et bonne foi. Qu'ainsi Dieu m'aide, « et les saints Évangiles! »

Que parmi les principales dispositions du droit de Souabe, rédigé postérieurement au neuvième siècle, mais qui résumait certains priviléges des empereurs et des papes, il était dit, au préambule : « Dieu, qui « est le prince de la paix (1), a laissé, en montant au « ciel, deux épées sur la terre pour la défense de la « chrétienté. Il les a confiées toutes deux à saint

(1) *Juris Alamannici seu Suevici præfamen*, nis 21-24, *apud* Senckenberg. Voir aussi le savant ouvrage publié par M. l'abbé Gosselin au sujet du pouvoir du pape sur les souverains au moyen âge. Cet ouvrage, qu'il faut consulter avec réserve, est marqué au coin d'une érudition consciencieuse.

Digitized

« Pierre, l'une pour le jugement temporel, l'autre « pour le jugement ecclésiastique... Le pape donne à « l'empereur l'épée du jugement séculier; l'épée du « jugement ecclésiastique a été donnée au pape... Si quel- « qu'un résiste au pape et que celui-ci ne puisse le « contraindre à l'obéissance par le jugement ecclésias- « tique, l'empereur, ainsi que les autres princes et « juges séculiers, doivent l'y contraindre par la force « (*cogere per proscriptionem*); »

Que, longtemps avant l'avénement des Carlovingiens au trône des Francs, les papes étaient, de fait et par l'adhésion des peuples, souverains de Rome, et que si Pepin et Charlemagne étendirent le domaine pontifical en donnant et en restituant aux papes l'exarchat de Ravenne et les villes qu'avaient usurpées les Lombards, aucun monument, aucun texte n'indiquent qu'ils le firent sous condition, à titre de concession et en se réservant une souveraineté effective et définie, d'autres droits enfin que ceux qui résultent d'un protectorat officieux, d'une tutelle respectueuse exercée par un défenseur de l'Église dans l'intérêt de l'Église, et avec le consentement de la papauté;

Que si Charlemagne, comme patrice ou comme empereur, crut être réellement suzerain des papes au temporel, cette opinion, dont certaines traditions historiques semblent attester l'existence, était erronée, n'obtint jamais l'assentiment des souverains pontifes, et ne donna lieu à aucun conflit, à aucune résistance, parce qu'elle ne se traduisit jamais par des actes de nature à contrarier ou à limiter l'indépendance de la papauté. Du jour où, en échange de ses bienfaits et de

Digitized by Google

ses services, Charlemagne aurait élevé la prétention d'exercer une suprématie de fait et de droit sur le gouvernement pontifical, de ce jour-là, une lutte se serait engagée : mais cette lutte ne se produisit jamais, d'une part, à cause de la modération et de la sage piété de Charlemagne; de l'autre, parce que les papes, n'entrevoyant aucun danger du côté de Charlemagne et ayant tant obtenu de sa protection et de son épée, ne soulevaient sans nécessité aucun conflit d'attributions et d'indépendance, et ne récompensaient pas leur bienfaiteur en lui témoignant des craintes ou en suspectant son pouvoir impérial.

Nous n'ajouterons qu'un mot à ce qui précède.

Dans le capitulaire de Thionville, où Charlemagne, en l'an 806, régla au sein de la diète nationale le partage de ses États entre ses fils, ce prince déclara qu'il faisait cet acte solennel, « afin de prévenir tout sujet de contestation entre ses trois fils, en partageant entre eux tout le corps de son royaume. » Il fit ensuite une description détaillée de toutes les provinces rangées sous ses lois, en y comprenant le royaume d'Italie ou de Lombardie; mais il s'abstint d'une manière absolue de faire mention, dans ce partage, du duché de Rome et des provinces de l'exarchat alors soumises au saint-siége : il ne donna à aucun de ses enfants le titre d'empereur, comme s'il eût reconnu qu'il ne lui appartenait pas d'en disposer lui-même; et certes, si ce titre eût pu entrer dans la part d'un des trois fils, Charlemagne n'aurait pas manqué d'en faire mention, comprenant bien que, par cette omission, *loin de prévenir tout sujet de con-*

Digitized by Google

testation entre ses héritiers, il ne faisait qu'ouvrir le champ le plus vaste aux conflits et aux guerres. Ainsi l'élection à l'empire romain-germanique était un droit que la papauté pouvait revendiquer au nom de Dieu et des peuples; ainsi les papes n'étaient ni feudataires ni vassaux des empereurs; ainsi, au contraire, les empereurs prêtaient *serment de fidélité* aux papes, bien que ce serment ne transformât jamais l'empire en fief de l'Église, et supposât seulement, de la part de ceux qui le prêtaient, l'obligation et le devoir de défendre le saint-siége contre ses ennemis.

Charlemagne passa l'hiver à Rome (801), et y célébra les fêtes de Pâques. La même année, et sans doute à la prière du pape Léon III, qui aspirait à la pacification de l'Église, il fit demander la main de l'impératrice Irène. Si cette union avait eu lieu, l'empire romain se serait trouvé assis sur des bases presque semblables à celles qu'il avait eues au temps de Constantin et de Théodose. De part et d'autre on s'envoya des ambassadeurs; mais une révolution de palais, qui, peu de mois après, précipita l'impératrice Irène du trône dans l'exil, et appela au gouvernement des Grecs le patrice Nicéphore, fit échouer les vastes plans de Charlemagne et les espérances du chef de l'Église.

L'empereur avait quitté Rome le 24 avril et s'était acheminé vers le Nord, tandis que son fils Pepin, roi d'Italie, faisait la guerre au duc de Bénévent et travaillait à réduire à l'obéissance ce vassal rebelle. Charlemagne s'arrêta d'abord à Spolète, puis à Pavie. Durant son séjour dans cette ville, il

Digitized by

dressa quelques capitulaires pour servir de supplément à la loi des Lombards, qui régissait une grande partie des peuples de l'Italie septentrionale. Ce fut alors qu'il reçut la nouvelle de plusieurs avantages que son fils, le roi Louis, venait d'obtenir en Espagne, et qui furent dignement couronnés par le siége et la prise de Barcelone. Le roi d'Aquitaine et son armée, précédés du clergé qui chantait processionnellement des hymnes, entrèrent dans cette ville, en chassèrent les Sarrasins, et y laissèrent une garnison chrétienne. Par la possession de Barcelone, la Marche d'Espagne et les frontières des Pyrénées furent désormais mises à couvert de tout danger du côté des Maures, et les provinces de la Gaule cessèrent d'être exposées aux attaques de l'islamisme.

L'empereur ayant reçu une ambassade du calife Haroun-al-Raschid, fit un pompeux accueil aux envoyés de ce prince : il les conduisit avec lui à Aix-la-Chapelle, et voulut leur donner tous les spectacles qu'il jugea propres à leur inspirer une haute idée du pays des Francs et de l'Europe. L'éclat des fêtes pompeuses de la religion du Christ, les réceptions solennelles, les banquets somptueux, les réunions où se pressaient autour de son trône les chefs de différentes nations qui reconnaissaient sa domination, rien ne fut épargné. Il voulut aussi les faire jouir des divertissements en usage à cette époque. Un jour, il mena les ambassadeurs à la chasse des bœufs sauvages (1) qui peuplaient alors les forêts voisines. Un de

(1) *Le buffle et l'auroch*, dit le moine de Saint-Gall, qui raconte cette anecdote. Ces deux espèces d'animaux n'existent plus en Europe.

ces animaux, d'une grandeur énorme, devint furieux, s'avança vers les chasseurs, et inspira un tel effroi aux envoyés du calife, qu'ils prirent la fuite. Charlemagne se dirigea vers le redoutable animal, et d'un coup d'épée il voulut lui abattre la tête; mais il manqua son coup, et le bœuf, irrité et rendu plus terrible, courut sur le cheval de l'empereur, brisa sa chaussure, arracha une partie des bandelettes dont sa jambe était entourée, suivant l'usage des Francs, et froissa de l'extrémité de ses cornes la partie antérieure de la jambe de ce prince. Charlemagne se jouait, pour ainsi dire, du danger qu'il venait de courir. Les ambassadeurs, saisis d'admiration, s'écrièrent : « Nous n'avions vu, avant de venir en France, que des hommes de terre; maintenant nous voyons des hommes d'or. » L'empereur, en congédiant les envoyés du calife, ordonna que sur toute leur route ils fussent reçus avec honneur par les évêques, les comtes et les abbés. Il leur remit pour Haroun de riches présents, parmi lesquels on distinguait des draps de Frise, les plus beaux de ceux que l'on fabriquait alors en Europe, des chevaux de prix, et des chiens de chasse d'une grandeur extraordinaire.

Charlemagne fit construire une flotte destinée à protéger les côtes et les îles de la Méditerranée, et à soumettre, dit-on, la Sicile au nouvel empire d'Occident (802). Peu de temps après, les négociateurs grecs et occidentaux achevèrent de s'entendre au sujet de la limite qui devait séparer l'empire de Constantinople et celui des Francs. Il fut convenu que le lot de Charlemagne se composerait de toute

l'Italie jusqu'à l'Offauto et au Vulturne; des territoires qu'habitaient alors les Bavarois, les Huns, les Slaves et les Dalmates; des Gaules et de l'Espagne. Quant à la Germanie, l'empereur d'Occident y possédait plusieurs pays qui n'avaient jamais été soumis à l'empire romain.

Depuis son couronnement à Rome jusqu'à la fin de son règne, Charlemagne s'occupa sans relâche du gouvernement de ses vastes États, de la réforme des abus et de l'établissement de nouvelles lois. Il ajouta quelques articles à la loi salique, et modifia d'autres dispositions de ce code. On doit remarquer ici que, tandis qu'il prenait sur lui le droit de réformer et d'amender la législation de ses peuples, sans se croire forcé de recourir aux lumières et à l'adhésion des assemblées générales, il crut nécessaire de soumettre à la diète des Francs tout ce qui avait pour but d'ajouter ou de retrancher à la vieille loi salique, toujours vénérée et réputée nationale.

Au mois de mars de l'année 802, se trouvant à Aix-la-Chapelle, Charlemagne inaugura en quelque sorte le gouvernement impérial, en exigeant, par un capitulaire célèbre, serment et hommage de ses peuples; il y était dit : « Le sérénissime et très-chrétien empe-
« reur Charles a ordonné que tout homme de son
« royaume, ecclésiastique et laïque, chacun selon sa
« profession, qui lui aurait juré précédemment fidélité
« à titre de roi, lui rendît hommage à titre de César.
« Ceux qui n'auraient encore fait aucune promesse la
« feront aujourd'hui, s'ils ont atteint leur douzième
« année. Et qu'on enseigne publiquement à tous, de

Digitized by Google

« manière qu'ils l'entendent, quelle est la grandeur de « ce serment et tout ce qu'il embrasse. Car il ne faut « pas croire, comme plusieurs l'ont pensé jusqu'ici, « qu'on doive seulement au seigneur empereur la fi- « délité ordinaire, c'est-à-dire de ne pas attenter à sa « vie, de ne pas introduire l'ennemi sur ses terres, et de « ne se rendre complice d'aucune infidélité, soit en y « consentant, soit en ne la dénonçant point; mais il « faut que tous sachent bien quelles sont les consé- « quences du serment prêté. Les voici : Premièrement, « que chacun prenne soin de se conserver dans le « service de Dieu, selon son intelligence et selon ses « forces; car le seigneur empereur ne peut pas se « charger personnellement de la conduite de chacun... « Que nul n'ose faire aucune fraude, aucune violence, « aucun tort aux saintes églises de Dieu, aux veuves, « aux orphelins, ni à ceux qui vont en pèlerinage : car « le seigneur empereur est établi pour en être, après « Dieu et ses saints, le gardien et le défenseur... Que « nul n'ose manquer au ban de guerre du seigneur « empereur, ou détourner quelqu'un de ceux qui sont « tenus de marcher. Que nul n'ait la témérité de violer « le ban ou le précepte, quel qu'il soit, du seigneur « empereur, ni de contrarier, empêcher ou diminuer « ses entreprises, ni de s'opposer en autre chose à sa « volonté et à ses commandements. Que personne « enfin ne soit assez hardi pour manquer de lui payer « le cens et les autres charges... Tout ce qui vient « d'être dit est contenu au serment impérial. »

Ainsi Charlemagne ajoutait aux droits de la royauté barbare. D'un côté, il revendiquait l'empire tel que

Digitized by Google

l'avait conçu l'antiquité romaine, avec la dictature militaire et le droit législatif; de l'autre, il réclamait les prérogatives des empereurs chrétiens, il agissait comme l'évêque du dehors et le défenseur de l'Église, responsable devant Dieu du salut des hommes. Le saint-empire romain se manifestait aux peuples avec sa double mission et son principe : pour la première fois d'ailleurs, le prince germanique, au lieu de se contenter du serment des bénéficiaires et des leudes, en exigeait des hommes libres et des arrière-vassaux. C'était là une tentative monarchique intelligente et vigoureuse; mais elle devait rester inféconde, et aucune puissance humaine ne pouvait désormais empêcher la féodalité de vivre, de porter des fruits, et de s'étendre sur le vieux monde.

Charlemagne tourna de nouveau ses armes du côté de la Germanie et de la Pannonie (803-804); il envoya prêcher la foi à Salzbourg, et, pour diminuer les inquiétudes que lui causaient encore les soulèvements de la Saxe, il enleva dans cette contrée dix mille familles qu'il dispersa dans les Gaules. Ces exilés furent remplacés dans leurs pays par des tribus abodrites (habitants du Mecklembourg-Schwérin) qui lui étaient toujours demeurées fidèles. Comme les dix mille Saxons expatriés furent pour la plupart relégués dans la Flandre, on attribua à ces nouveaux habitants l'esprit de révolte que manifestèrent pendant plusieurs siècles les peuples de cette dernière contrée; et un vieux proverbe du moyen âge dit à cette occasion que Charlemagne « d'un seul démon en avait fait deux. »

Cette mesure violente, et quelques autres résolu-

Digitized by Google

tions analogues eurent enfin pour résultat l'entier asservissement de la Saxe. Cette nation, indomptable jusqu'alors, subit son frein et n'opposa aucune résistance à la civilisation chrétienne, dont les progrès étaient ainsi garantis contre ses attaques. Dès ce moment, la Saxe changea de face. Cet immense champ de bataille, que depuis trois siècles les Francs avaient pavé de ruines et d'ossements, se couvrit peu à peu de moissons fertiles et de cités opulentes, et devint, avec le temps, le foyer des richesses et la gloire de la Germanie. Au reste, tous les ennemis des Francs ne se plièrent pas au joug : ceux à qui la domination de Charlemagne parut trop dure émigrèrent en masse dans les contrées scandinaves, en Danemark et chez les pirates normands (northmanns), orgueilleusement surnommés *les Rois de mer*. Ils portèrent chez ces redoutables hôtes leurs longs ressentiments et leur espoir de vengeance, et nous verrons plus tard cet espoir réalisé et cette haine cruellement assouvie.

La Pannonie fut à son tour traitée avec une rigueur extrême (805); mais, pour la contenir et la civiliser plus promptement, Charlemagne y envoya de nombreux colons francs et bavarois. Vers le même temps et par ses ordres, son jeune fils Charles entreprit avec succès une expédition contre les Bohémiens.

Poursuivis par les armées franques, les Bohémiens cherchèrent vainement un refuge dans les forêts et dans des retraites inaccessibles : le jeune roi ravagea et incendia leur pays durant quarante jours. Il tua Lécho, leur chef, et il n'abandonna cette contrée, désolée par la guerre, que lorsqu'elle n'offrit plus de

Digitized by Google

ressources pour faire subsister ses troupes et ses chevaux. Après cette rude campagne, le vainqueur vint faire hommage de sa victoire à son père. Il trouva l'empereur dans les forêts des Vosges, où ce monarque était venu chasser. Il le rencontra à Camp, auprès de Bruyère, à peu de distance d'Épinal. Le père et le fils allèrent ensemble à Remiremont et de là à Thionville, où Louis, roi d'Aquitaine, et Pepin, roi d'Italie, s'empressèrent de se rendre, d'après l'ordre de l'empereur.

Charlemagne n'avait plus besoin de méditer de nouvelles conquêtes (806); elles s'accomplissaient d'elles-mêmes, en quelque sorte : les peuples venaient volontairement se ranger sous ses lois, tellement les forces de son empire étaient disproportionnées avec celles de tous ses voisins. C'est ainsi que les ducs de Venise et de Dalmatie vinrent d'eux-mêmes à sa cour pour lui faire hommage.

L'empereur, dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle, tandis qu'il surveillait les entreprises des barbares, savait aussi, quand les circonstances semblaient le réclamer, éblouir ses peuples et les étrangers par la pompe et la magnificence de sa cour : c'était surtout lorsqu'il était entouré des grands et des leudes, tant civils qu'ecclésiastiques, réunis dans les plaids nationaux, qu'il étalait aux jours d'apparat une représentation officielle destinée à rehausser l'éclat de son gouvernement. Alors on voyait le monarque assis sur un trône élevé, et orné d'or et d'argent; un manteau bleu et blanc flottait souvent sur ses épaules; un diadème surmonté de rayons ceignait sa tête; un sceptre, ou plutôt une verge ou baguette d'or, était dans ses

Digitized

mains. L'impératrice portait une couronne au-dessus de son voile : sa couronne, sa robe, les habits des dames rangées autour d'elle, brillaient de l'éclat des perles, des diamants, des rubis, et des autres pierres précieuses que le commerce avait portées dans l'Asie occidentale, à Constantinople, en Italie, et que la victoire avait données à la France. Les ducs, les comtes et les grands qui entouraient le trône avaient leurs ceintures ornées d'or, d'argent, et de ces pierres précieuses originaires de l'Orient; leurs manteaux, garnis de la fourrure la plus recherchée, de celle de l'hermine, rappelaient leur origine, les usages de leurs pères, les forêts qui avaient nourri leurs aïeux. De nombreux officiers du palais étaient placés derrière le souverain; des hérauts jetaient des monnaies d'or en criant : *Largesse de l'empereur!* et des musiciens auxquels on donnait encore souvent le nom de *bardes*, et des poëtes que l'on nommait *fatistes*, chantaient, au milieu de ces *cours plénières*, des hymnes nationaux en l'honneur du courage, de la vertu, et des héros francs. Ces fêtes duraient pendant plusieurs jours, et les banquets y réunissaient un si grand nombre de personnes que, pour un de ces repas solennels, on faisait rôtir un nombre immense de bœufs. Les convives, dans les intervalles des repas, des plaisirs, des cérémonies ou des affaires, allaient à cheval, en grandes troupes et au bruit des cors, à la chasse des sangliers, des buffles ou des aurochs, dont les forêts étaient encore remplies, et dont la poursuite, accompagnée de dangers, convenait à leur courage.

Dans les temps ordinaires, on se livrait à la pêche

Digitized by Google

ou à des chasses plus tranquilles, telles que celles où l'on employait des faucons ou d'autres oiseaux de proie dressés. Les autres divertissements étaient des jeux de balle, de dés ou d'échecs. Les Francs, vers le temps de Charlemagne, étaient si passionnés pour ces deux derniers jeux, qu'ils y passaient souvent des nuits entières, et qu'à l'exemple de leurs ancêtres les Germains, dont parle Tacite, ils y perdaient quelquefois, comme eux, toute leur fortune et même leur liberté. Cette fureur du jeu était sévèrement défendue par l'empereur.

Le commerce, favorisé par Charlemagne et protégé par les petits bâtiments qu'il faisait entretenir en grand nombre à l'embouchure des fleuves qui parcouraient son empire, procurait facilement aux contrées les plus éloignées des mers ces perles, ces pierres précieuses, ces étoffes d'or ou d'argent qui servaient à l'éclat des fêtes privées, à la splendeur des solennités nationales et à la pompe des cérémonies religieuses.

Ces richesses arrivaient de l'Asie par la Méditerranée, d'où elles circulaient dans toute l'Europe. Les négociants de Marseille, d'Arles, de Lyon, de tout le grand bassin du Rhône, de toutes ces provinces qui, les premières et longtemps avant l'invasion des Francs, avaient reçu la civilisation des Romains, et ceux des rivages d'Italie, allaient à Constantinople, ou dans les ports de l'Égypte, de la Syrie et de l'Asie Mineure, recevoir, des chrétiens de l'empire d'Orient, des musulmans, des califes, les trésors, les étoffes, les épices, les aromates que des caravanes, au travers des déserts de la Mésopotamie et de la Perse, ou des flottes

Digitized by Google

de la mer Rouge, allaient chercher dans la Bactriane ou au delà de l'Oxus, ou dans le nord de l'Inde, ou sur les rives occidentales de la grande péninsule indienne, ou dans l'île de Ceylan, ou sur les rivages orientaux de l'Afrique équinoxiale.

On avait assez bien conservé l'art d'extraire, de préparer, de fondre, de travailler les métaux. On employait dans un grand nombre d'ouvrages, et avec beaucoup d'habileté, le plomb, le fer et le cuivre; on se servait de l'étain qui venait de la Grande-Bretagne; on faisait en or et en argent des ouvrages qui le disputeraient à ceux des artistes modernes, si un goût plus pur en avait dessiné les formes.

Le fer était façonné en lances et en glaives, dont la trempe était d'une qualité remarquable. On commençait même à le *damasquiner*, c'est-à-dire à le préparer à la manière des ouvriers de Damas. On fabriquait aussi des socs de charrue et d'autres instruments aratoires; mais l'agriculture était encore bien loin des perfectionnements qu'elle a reçus depuis. Les forêts occupaient des espaces immenses, et rendaient la température plus froide et plus variable : les récoltes de toute nature étaient beaucoup plus exposées à ces gelées tardives qui succèdent à une grande chaleur, et détruisent dans sa fleur l'espérance d'une année entière.

Cependant l'empereur vieillissait, et déjà peut-être il comprenait qu'aucun de ces fils ne serait assez fort pour porter le poids de son vaste héritage. Il résolut de prévenir les conflits et les querelles qui pouvaient s'élever entre eux après sa mort, et d'assigner d'a-

Digitized by Google

vance à chacun la part à laquelle il aurait droit. Dans ce but, il convoqua à Thionville un plaid national, où se rendirent les leudes du roi et les grands de la monarchie. Charlemagne et les seigneurs reconnurent qu'il n'était plus possible de prendre pour bases d'un nouveau démembrement les anciens partages opérés par les rois de la première race, et par Charles Martel et Pepin, de glorieuse mémoire.

La monarchie des Francs couvrait à elle seule la moitié de l'Europe, et il n'était plus question de faire trois lots au moyen de la Neustrie, de l'Austrasie et de l'Aquitaine. L'Italie, la Germanie presque tout entières, et plusieurs dépendances de l'ancien diocèse d'Illyrie, se trouvaient placées sous le sceptre de Charlemagne, et il importait d'en tenir compte. Charlemagne fit donc une sorte de testament ou de traité de partage qui fut juré par tous les grands réunis à la diète de Thionville, et qui fut envoyé à Rome pour y recevoir la sanction du pape. Par cet acte solennel, l'empereur laissait à Charles, son fils aîné, la Neustrie (que l'on voit ici distinguée des autres possessions germaniques), la Thuringe, la Frise, la Souabe septentrionale, et la partie de la Bavière au-dessus du Danube que l'on nomme le Northgowe, c'est-à-dire toute la Germanie jusqu'au cours de ce dernier fleuve. Pepin devait posséder le reste de la Bavière, le royaume des Lombards, et la partie de l'Alémanie (pays des Suèves ou Souabe) qui bordait la rive méridionale du Danube. Louis, le plus jeune des trois frères, avait pour sa part l'Aquitaine et la Gascogne ou Wasconie, la Provence, la Septimanie, la Marche d'Espagne, et toute la partie

de l'ancien royaume de Bourgogne qui s'étendait de l'Auxois jusqu'à la mer; l'empereur lui assignait également toute la partie de l'ancienne Gaule qui s'étendait depuis le cours de la Loire et les sources de la Seine jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, à l'exception toutefois de la Séquanaise et de la Bourgogne transjurane, accordées à Charles. Nous avons déjà remarqué que dans ce célèbre partage il n'était question ni du duché de Rome, ni de l'exarchat de Ravenne, ni du titre d'empereur.

Aux termes de l'acte de partage, si l'un des trois rois, fils de Charlemagne, venait à mourir sans enfants, les deux autres devaient avoir chacun une part égale des États de leur frère. L'auguste testateur leur recommanda la défense de l'Église, le soin et la protection de leurs sœurs : il se réserva jusqu'à sa mort l'exercice de l'autorité souveraine sur l'empire et sur tous les royaumes qu'il assignait à ses fils. S'il survenait quelque contestation entre les trois frères au sujet de la fixation des limites de leurs États, il ordonna, par l'article 14 de ce diplôme qui a été conservé, que ces difficultés, dans le cas où elles ne pourraient être décidées par des témoins ou par un jugement, ne seraient point terminées par les armes, mais par l'*épreuve de la croix* (1).

Après avoir, par cet acte ou cette charte (*charta divisionis imperii*), que de funestes événements devaient

(1) L'épreuve de la croix consistait à placer deux champions debout et les bras étendus devant la croix d'une église, et à reconnaître comme la plus juste prétention celle qui était soutenue par celui dont l'immobilité durait le plus longtemps.

rendre inutile, pourvu à la concorde dans sa famille après sa mort, Charlemagne quitta Thionville, et se rendit, par la Moselle et le Rhin, à Nimègue et ensuite à Aix-la-Chapelle, tandis que ses fils, renvoyés aux extrémités de son empire, continuèrent pour lui la guerre. Les Sarrasins furent vaincus sur terre, en Navarre, par Louis, roi d'Aquitaine, et sur mer par le connétable Bouchard, qui détruisit leur flotte près des côtes de Sardaigne. Le jeune Louis s'empara successivement de Pampelune et de Tortose.

Cependant les nations esclavonnes, tant de fois vaincues, n'étaient point encore domptées : elles ne cessaient d'infester les provinces franques dont elles avoisinaient les frontières, et, malgré leurs revers, elles persistaient à refuser obéissance. L'empereur envoya contre ces barbares son fils Charles à la tête d'une armée, et ce jeune roi eut ordre de porter la guerre chez les Esclavons-Sorabes, qui habitaient les bords de l'Elbe et de la Sala. Charles entra dans leur pays, le ravagea, tua Milidoch, leur duc, qui avait essayé de lui tenir tête; et, pour assujettir ce territoire sous la domination des Francs, il éleva deux forteresses, l'une sur la Sala, l'autre sur l'Elbe. Cette même année (806), mourut Grimoald, duc de Bénévent, l'un des plus redoutables et des plus opiniâtres ennemis qu'eût en Italie la puissance de Charlemagne.

Infidèle, il faut le dire, aux engagements qu'il avait pris en obtenant de Charlemagne l'investiture de son duché, Grimoald avait opposé une barrière aux envahissements de la monarchie franque, et rétabli, au prix des plus énergiques efforts, l'indépen-

dance des Bénéventins. Comme il était mort sans laisser de postérité mâle, ses peuples lui donnèrent un successeur étranger à sa race, et qui se montra aussi peu digne de ses exemples que de la confiance du pays. Incapable de continuer la lutte, ce prince consentit à traiter avec les Francs et à devenir leur vassal (806).

Les Grecs n'avaient pas renoncé à l'espoir de ramener à leur obéissance la Dalmatie et les côtes de la Vénétie (807). Une de leurs flottes, commandée par le patrice Nicétas, parut sur ces rivages; et la province de Venise n'ayant point été secourue à temps, fut occupée par les troupes de l'empereur Nicéphore : cette occupation fut de courte durée; mais Venise ayant consenti à reconnaître, au moins pour la forme, la suzeraineté de l'empire grec, resta en dehors de la monarchie carlovingienne.

Cette même année, le calife Haroun-al-Raschid, l'ami et le rival de gloire de Charlemagne, lui envoya une nouvelle ambassade et de nouveaux présents. L'empereur résidait alors à Aix-la-Chapelle. On remarqua, parmi les témoignages de la munificence et de l'affection du calife, et indépendamment des étoffes précieuses, des baumes et des bois aromatiques, une tente et une horloge. La tente était d'une grandeur immense; l'étoffe dont elle était composée, le voile qui la couvrait, les cordons qui la retenaient, brillaient de l'éclat de l'or et des couleurs les plus vives et les plus variées. L'horloge fut l'objet d'une admiration unanime. Elle avait la forme d'un édifice dodécagone à douze portes. Les portes fermaient des niches

Digitized by Google

contenant chacune une petite statue représentant une des Heures. A chaque tour du cadran, on voyait s'ouvrir autant de portes que l'horloge sonnait d'heures, et il sortait de l'horloge autant de statuettes qui faisaient gravement le tour du merveilleux édifice. L'eau donnait le mouvement à l'horloge, et les heures étaient sonnées au moyen de boules d'airain, d'un nombre égal à celui des heures, et qui tombaient avec bruit dans un bassin du même métal, à mesure que l'écoulement de l'eau, renfermée dans la clepsydre, la faisait parvenir à des niveaux plus bas; le même mécanisme produisait le mouvement des statuettes et l'ouverture des portes.

Mais déjà commençaient les pirateries des Normands ou Danois (808), qui devaient plus tard porter un coup si fatal au nouvel empire. Ces peuples barbares, conduits par leur roi Gottefried, envahirent le territoire des Abodrites (Obotrites), alliés et tributaires de l'empire des Francs. Gottefried avait conclu une ligue avec les Wiltzes, situés en face de l'île de Rugen, et avec d'autres nations esclavonnes, depuis longtemps rivales des Abodrites et ennemies de Charlemagne. Gottefried obtint d'abord quelques avantages; il mit en fuite ou fit périr quelques chefs abodrites, et assujettit deux cantons à un tribut. Au bruit de cette invasion, l'empereur, qui se trouvait alors à Aix-la-Chapelle, envoya sur l'Elbe son fils Charles avec des troupes franques et saxonnes. A l'approche de ce prince, les Danois se replièrent dans le nord, avec les dépouilles qu'ils avaient ravies à leurs ennemis. Le jeune Charles jeta un pont sur l'Elbe, et fit

Digitized by Google

passer son armée sur le territoire des Linons et des Smeldingues, autres peuplades slavonnes qui s'étaient rangées du côté de Gottefried. Ce dernier, continuant sa retraite, aborda au port de Sleswick et s'y retrancha pour défendre la frontière des Danois, voisine de la Saxe; il borda d'un rempart toute la rive septentrionale de l'Eider, n'y laissant qu'une porte dont il se réserva la garde. Sur ces entrefaites, Eardulfe, roi des Northumbres, chassé de la Bretagne par ses sujets, vint trouver l'empereur à Nimègue, et se rendit ensuite auprès du pape Léon III, sollicitant leur appui et leur médiation pour remonter sur son trône. Par les soins du pape et de l'empereur, ce prince fut réconcilié avec son peuple.

Charlemagne, entrevoyant que le principal danger qui menaçait son empire était chez les Normands et les Danois, fit construire de nouveaux forts dans la vallée de l'Elbe, et établit à l'embouchure des principaux fleuves des flottes ou des escadres chargées d'interdire aux pirates septentrionaux les côtes de l'empire. Il institua dans ce but une milice, une sorte d'inscription maritime qui était organisée en réserve, et dont tous les hommes libres et valides faisaient partie. « Si les hommes de condition libre, dit un capitulaire, qui habitent sur les côtes, négligent de marcher au secours après le signal qui leur en sera donné, ils payeront par tête vingt sous de composition, moitié au prince, moitié au canton dont le territoire aura été infesté. »

L'année suivante (809), les Sarrasins d'Afrique firent une descente dans l'île de Sardaigne : en même

Digitized by Google

temps les Sarrasins d'Espagne, s'introduisant le jour de Pâques dans l'île de Corse, y mirent tout à feu et à sang. Ils y revinrent en 813; mais, en se retirant, ils tombèrent dans une embuscade que leur avait dressée Ermangaire, comte d'Ampurias, près de la ville actuelle de Perpignan. Le comte leur enleva huit vaisseaux, dans lesquels étaient entassés plus de cinq cents malheureux captifs. Les Sarrasins, pour se venger, allèrent dévaster les environs de Nice en Provence, et ceux de Centocelle (aujourd'hui Civita-Vecchia). Tant qu'Haroun-al-Raschid avait vécu, les relations d'amitié qu'il entretenait avec les Francs n'avaient pas permis aux Sarrasins, d'Afrique, qui reconnaissaient sa puissance, d'insulter les côtes ou les îles de l'empire carlovingien; mais à sa mort, arrivée en 809, et pendant la guerre élevée pour sa succession entre ses enfants, les Sarrasins d'Afrique ne gardèrent plus de ménagement, et dès lors Charlemagne eut à repousser, au midi, des ennemis non moins implacables et non moins dangereux que les pirates normands et les païens de la Baltique. A ces symptômes et à ces luttes, on pouvait déjà pressentir le commencement du déclin de l'empire.

Il s'éleva alors, dans la Gaule franque, une dispute théologique touchant la procession du Saint-Esprit. Le premier concile de Constantinople, tenu contre les ariens et les macédoniens, avait ajouté au symbole de Nicée que le Saint-Esprit *procède du Père*, mais sans décider qu'il procédait également du Fils. Au cinquième et sixième siècle, les Églises d'Espagne, connaissant à ce sujet le sentiment de l'Église romaine, avaient ajouté

Digitized

au symbole de Nicée et de Constantinople ces mots : ET DU FILS (*qui ex Patre Filioque procedit*). La formule de foi que saint Grégoire de Tours a placée en tête de son livre, et où ce dogme est expressément rappelé, prouve que de son temps telle était aussi la doctrine des Gaules. Sous Charlemagne la question fut de nouveau agitée, à la suite d'une discussion soulevée par un moine de Jérusalem, nommé Jean, et qui partageait une opinion contraire à l'opinion universellement admise. Charlemagne la soumit à l'examen d'un concile tenu à Aix-la-Chapelle, puis il déclara que Rome devait être consultée; et il envoya auprès de Léon III Bernaire, évêque de Worms, et Adhalard, abbé de Corbie, les chargeant de connaître le sentiment du pape dans une question aussi grave. Les délégués de l'empereur furent reçus par le souverain pontife, et lui firent part de la difficulté qui s'était élevée : le pape leur fit connaître qu'il était si persuadé que le sentiment des Églises de la Gaule et de l'Espagne était juste, et qu'il était de foi que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils, qu'il séparerait de la communion quiconque oserait soutenir le contraire. Sur leur demande, il leur répondit encore qu'ils étaient obligés d'instruire les peuples selon cette doctrine. Les envoyés de Charlemagne lui dirent en substance : « Dans plusieurs de nos églises on chante le symbole de Constantinople avec l'addition du mot *Filioque*, qui exprime nettement le dogme ; il y en a quelques autres où cette addition n'a pas été faite. Trouvez-vous qu'il y ait des inconvénients à faire chanter partout le symbole avec cette addition ? » Le pape leur déclara

Digitized by Google

qu'il ne fallait rien innover; que le second concile général n'avait point mis ce mot dans la formule, et que le concile de Chalcédoine et les autres ayant expressément défendu de rien ajouter aux formules de foi, il fallait s'en tenir à ce qu'ils avaient prescrit, et effacer l'addition dans les Missels des églises où elle avait été introduite. A cette réponse ils opposèrent cette objection : que les peuples pourraient se tromper sur le véritable sens de ce retranchement, et admettre que la créance de l'Église était contraire au dogme tel que l'indiquait le mot *Filioque*. Le pape consentit alors à ce qu'on s'abstînt d'effacer cette addition; mais il déclara qu'il fallait s'abstenir de la faire entendre lorsqu'on chanterait le symbole : puis, pour montrer le respect qu'il avait pour les conciles généraux, et en particulier sur ce point-là, il fit faire deux tables d'argent, et par son ordre on grava le symbole en grec sur l'une, en latin sur l'autre, sans l'addition *Filioque*, et on les plaça dans la basilique de Saint-Pierre auprès du tombeau de cet apôtre. Nonobstant cette détermination, les Églises de la Gaule franque et de l'Espagne demeurèrent dans leur pratique. Enfin, tout le monde sait que, vers le onzième siècle, l'Église romaine elle-même se conforma sur ce point à leur usage, et que plus tard le dogme fut proclamé authentiquement dans le concile de Florence. La prudence et la réserve dont le vénérable Léon III avait fait preuve en cette occasion importante n'ont pas besoin d'être justifiées. Indépendamment des motifs que le pape fit valoir aux envoyés de Charlemagne, l'histoire de l'Église atteste également que Léon III,

qui faisait alors les efforts les plus grands pour rattacher les Grecs à l'Église de Rome, voulait éviter soigneusement de leur fournir, sans une nécessité absolue, un nouveau prétexte de résistance et de dispute.

L'année suivante (810), Auréole, comte de la Marche d'Espagne, étant mort, l'émir Amoroz, lieutenant des califes de Cordoue, envahit cette province, qui dépendait de l'empire des Francs : son but n'était pas de servir l'ambition des califes, mais de se créer et de conquérir pour lui-même un petit État indépendant de la suprématie des Ommiades, et qu'il demandait à placer sous la suzeraineté de Charlemagne. Cette tentative donna lieu à des négociations et à des pourparlers; mais enfin les Francs rentrèrent de vive force en possession de la Marche d'Espagne, et mirent fin à l'usurpation de l'émir. En ce temps-là, Huesca et Saragosse, dont le territoire comprenait une partie de l'Aragon, échappèrent à la suzeraineté des Francs, et furent replacées sous la domination des Maures : d'un autre côté, Pampelune et la Navarre, Barcelone et la Catalogne continuèrent de reconnaître l'autorité des Francs.

Depuis quatre ans on ne voyait plus figurer, dans les luttes soutenues sur les deux versants des Pyrénées, le nom si célèbre de Guillaume au Court-Nez, le premier d'entre les seigneurs aquitains dont l'épée et les talents secondaient les entreprises du roi Louis, fils de Charlemagne. Le duc Guillaume avait sollicité et obtenu de l'empereur la permission de renoncer au commandement militaire des armées d'Aquitaine,

Digitized by Google

pour aller vivre dans la retraite et embrasser la vie monastique. Une vallée des Cévennes, étroite et profonde, dominée par de hautes montagnes, sillonnée de ravins couverts de bois, lui parut un lieu propre pour fonder le monastère où il désirait se consacrer à Dieu. Ce monastère, qui, du nom de la vallée, se nomma *le monastère de Gélone*, fut d'abord peuplé par une colonie de moines tirés du célèbre monastère d'Aniane. Avant d'y entrer, Guillaume alla faire une dernière visite à son empereur, qui lui témoigna tout le regret qu'il éprouvait de perdre ses services.

Guillaume, en revenant de Septimanie, passa par Brioude et s'arrêta dans l'antique basilique de Saint-Julien, où il offrit à Dieu son casque, son épée et son bouclier. Le bouclier figurait encore au douzième siècle dans le trésor de l'abbaye, et attestait, par sa dimension et par son poids, la taille et la force de celui qui l'avait porté.

Guillaume, entré dans le monastère de Gélone, se soumit, comme les autres moines, aux soins les plus humbles, aux occupations les plus viles en apparence, et aux travaux qui semblaient destinés aux esclaves. Un légendaire contemporain raconte avec émotion qu'il a vu souvent dans la plaine d'Aniane, au temps de la moisson, à l'heure de midi, l'illustre vainqueur des Sarrasins aller et venir parmi les moissonneurs du monastère, conduisant un âne portant un vase rempli de vin qu'il présentait tour à tour à chacun d'eux, afin que le travailleur fatigué se désaltérât et pût supporter plus facilement l'ardente chaleur. Tandis que les armes des Francs étaient occupées à refouler les Sarra-

sins au delà de l'Èbre, et à protéger les frontières de l'empire sur l'Elbe, le long du Danube, en Dalmatie, dans l'Adriatique, près du Vulturne, l'empereur se trouvant à Aix-la-Chapelle, où il venait de perdre sa fille aînée, apprit qu'une flotte de deux cents vaisseaux normands avait paru sur les côtes des Frisons, et qu'après avoir exercé de grands ravages, les barbares avaient imposé un tribut à cette province franque. Cette nouvelle causa à Charlemagne une vive douleur; elle parut d'ailleurs faire une diversion à ses chagrins domestiques, et rendre au vieux guerrier toute l'énergie que la douleur avait un instant abattue. « Il envoya de tous côtés, dit Éginhard, ses messagers pour rassembler son armée, et il quitta son palais pour marcher contre ces Normands débarqués; mais quand il eut passé le Rhin il fut forcé d'attendre, à Lippeheim, ses troupes qui n'étaient pas encore rassemblées. » Lorsqu'il les eut enfin réunies, il les conduisit au camp qu'il avait tracé au confluent de l'Aller et du Wéser. C'est là qu'il reçut successivement avis que la flotte danoise était repartie en emportant, outre le butin, cent livres d'argent du tribut imposé aux Frisons; que le roi Gottefried avait été assassiné par un de ses gardes; qu'un château important, Hobhuoki, qu'il avait bâti sur l'Elbe, avait été pris par les Wiltzes, et son lieutenant fait prisonnier; qu'enfin son second fils Pepin, roi d'Italie, était mort le 8 juillet à Milan. La douleur que lui causa ce cruel événement lui ôta la force de continuer ses préparatifs de guerre. Il revint à Aix-la-Chapelle, où il reçut, au mois d'octobre, des offres de paix du roi des Danois (Hemming, neveu

Digitized by Google

et successeur de Gottefried), conclut un traité avec ses voisins, sans leur demander aucune réparation pour les injures qu'il en avait reçues.

Charlemagne visita ensuite les côtes de son vaste empire, et mit sa marine sur le pied le plus formidable; il couvrait de ses flottes l'Océan depuis l'Oder jusqu'à l'Adour, et la Méditerranée depuis l'Èbre jusqu'au Vulturne. Ces précautions n'empêchèrent pas les Normands de paraître encore sur les côtes, et l'empereur, qui se trouvait alors dans une ville de la Narbonnaise, aperçut de loin leurs vaisseaux allongés. A cette vue, Charlemagne quitta la table où il prenait un repas, et, s'étant accoudé sur une fenêtre, versa d'abondantes larmes. Puis, se tournant vers les seigneurs qui l'entouraient, il leur dit : « Savez-vous, ô « mes fidèles, pourquoi je pleure si amèrement? Cer- « tes, je ne crains pas que ces hommes puissent me « nuire par leurs pirateries; mais je m'afflige profon- « dément de ce que, moi vivant, ils aient été sur le « point de toucher cette côte; et je suis tourmenté « d'une violente douleur, quand je prévois de quels « maux ils accableront mes enfants et mes peuples. »

Charlemagne convoqua, selon la coutume, l'assemblée générale de la nation des Francs : elle se tint à Aix-la-Chapelle (811). L'empereur leva trois armées, qu'il envoya sur trois points différents : l'une, au delà de l'Elbe, pour réprimer de nouveau les Esclavons-Linous, voisins des Abodrites; l'autre, en Pannomie, pour apaiser des troubles qui s'étaient élevés entre les Esclavons et les Huns; la troisième entra chez les Bretons, afin de châtier leurs rébellions et de les re-

placer sous le joug. Cette même année, l'empereur, déjà privé de son fils Pepin, perdit encore son fils Charles, qui mourut le 4 décembre, à peine âgé de trente-neuf ans. Son courage et ses talents militaires l'avaient rendu cher à l'empire et à son père. Vers le même temps on apprit la mort de Pepin-le-Bossu, ce fils rebelle qui vivait depuis bientôt quinze ans confiné dans un cloître. De tous les héritiers de Charlemagne, il ne restait que Louis, roi d'Aquitaine, prince pieux et bon, mais dépourvu de cette énergie et de cette autorité morale qui appellent la confiance des peuples et font les grands rois.

Charlemagne, frappé de tant de coups (812), s'humilia devant Dieu, et demanda des consolations à celui qui seul console, en montrant le ciel et la gloire éternelle pour prix des souffrances endurées ici-bas. Le sentiment de sa mission royale le soutenait d'ailleurs au milieu de ses épreuves et malgré le poids de l'âge. A aucune époque de son règne il ne publia de plus sages capitulaires destinés à détruire les abus et à protéger le pauvre contre l'oppresseur. Un travail inaperçu à la surface, mais que l'empereur suivait avec inquiétude, semblait se faire sourdement dans la société. Les grands et les vassaux ne supportaient qu'avec impatience leurs devoirs réciproques; de regrettables rivalités se produisaient entre les seigneurs et les comtes; les magistrats abusaient de l'autorité pour amasser des trésors; partout on assistait à l'usurpation des gens de guerre et aux misères qui pesaient sur les provinces; les nations rattachées à l'empire par la terreur et par le glaive attendaient avec ardeur une

Digitized by Google

occasion favorable pour secouer la suprématie des Francs et rompre la grande unité carlovingienne. Charlemagne ne négligeait rien pour répondre aux besoins de cette situation difficile et pour assurer le gouvernement de ses États. Charles, son fils aîné, n'avait point laissé d'enfants; mais Pepin, le second, avait un fils nommé Bernard. Charlemagne donna la couronne d'Italie à cet enfant, et il l'envoya en Lombardie avec Wala, son parent, qu'il chargea de la tutelle du jeune roi.

Charlemagne jugea nécessaire d'assurer aussi la paix sur toutes ses frontières, à une époque où le poids de l'âge et des infirmités commençait à lui annoncer le terme de sa vie. De nouvelles révolutions avaient agité Constantinople. Nicéphore avait été tué dans un combat contre les Bulgares le 25 juillet 811, et une partie de l'armée grecque avait été massacrée. Staurace, fils de Nicéphore, était parvenu à se sauver, malgré ses blessures. On le reconnut empereur; mais Michel, surnommé Rambage et curopalate, le supplanta, et le força à embrasser la vie monastique.

A peine Michel fut-il monté sur le trône d'Orient, qu'il envoya des ambassadeurs à Charlemagne pour lui annoncer son avénement à l'empire, le reconnaître comme empereur d'Occident, et régler de nouveau les limites de leurs États. Charlemagne accueillit avec plaisir les propositions du nouvel empereur, et il fut convenu que Rome, toute l'Italie jusqu'au delà de Bénévent, l'Istrie et une portion de la Croatie, appartiendraient à l'empire d'Occident, et que la Calabre, une partie de la côte de l'Italie méridionale,

Digitized

la Sicile et la Dalmatie, seraient comprises dans l'empire d'Orient. Vers le même temps, l'empereur conclut un traité avec le calife de Cordoue, et régla définitivement les frontières de ses États au delà des Pyrénées. Le tribut annuel des ducs de Bénévent, vassaux de l'empire, fut fixé à vingt-cinq mille sous d'or, et moyennant cette contribution ils acquirent et consolidèrent l'indépendance que leur avait autrefois garantie la monarchie lombarde. Le nouveau roi des Danois, Hemming, ayant été tué à son tour, sa succession fut disputée par Sigefried, neveu de Gottefried, et par Anulon, neveu d'Harold, autrefois roi de ces barbares : tous deux périrent dans la lutte; mais le parti d'Anulon l'emporta, et éleva à la royauté Harold et Raginfried, qui demandèrent la paix à l'empereur. Ils l'obtinrent, et, pour le moment, on put croire que toutes les frontières de la monarchie étaient calmes.

L'empire de Charlemagne (813) s'étendait alors du grand Océan jusqu'à la Calabre, au Raab et aux montagnes de la Bohême, et depuis l'Èbre jusqu'à l'Eider et à la mer Baltique. C'était assez de gloire et de grandeur : Charlemagne, affaibli par l'âge et voulant préserver l'empire des secousses auxquelles sa mort pouvait donner lieu, manda auprès de lui, à Aix-la-Chapelle, son fils Louis, roi d'Aquitaine, et, du consentement des grands, il l'associa à la dignité impériale. L'assemblée, dit le chroniqueur, était réunie dans la magnifique église bâtie en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu. Les voûtes retentirent du bruit des applaudissements; des cris de joie se firent en-

Digitized by Google

tendre au dedans et au dehors. Le consentement que Charlemagne demandait aux évêques et aux grands fut accordé par chacun d'eux interrogé l'un après l'autre, et ratifié par l'acclamation du peuple. Le dimanche suivant (on était au mois de septembre), eut lieu en grande pompe la cérémonie du couronnement. Ce jour-là, l'empereur, vêtu avec une magnificence digne de son rang, et la couronne en tête, s'avança, soutenu par son fils et entouré des grands, vers la sainte basilique d'Aix-la-Chapelle. Une autre couronne était placée sur l'autel. Charlemagne alors prit son fils par la main, et tous deux se prosternèrent dans le sanctuaire aux pieds du Roi des rois. Quand ils eurent longtemps prié, l'empereur se leva, et parla ainsi au roi d'Aquitaine :

« Le rang élevé où Dieu vous place, mon fils, vous « fait un devoir de le respecter, de l'aimer, de le « craindre, et d'exécuter avec fidélité ses comman- « dements. Empereur, vous êtes le protecteur naturel « des Eglises, et vous devez veiller à leur bon gou- « vernement. Vous devez les défendre contre l'audace « des impies et contre leur méchanceté. Que vos pa- « rents reçoivent de vous des faveurs qui leur prou- « vent que, si vous êtes leur maître, vous êtes en « même temps ou leur frère, ou leur oncle, ou leur « neveu. Honorez les évêques comme vos pères, « aimez vos peuples comme vos enfants. Contraignez « par la force les méchants et les rebelles à suivre la « règle et à marcher dans la bonne voie. Que les mo- « nastères, que les pauvres trouvent en vous leur « consolation et leur asile. Choisissez des gouverneurs

« et des juges sages, constants et justes. Ne déplacez « jamais, sans des motifs aussi puissants que légiti- « mes, ceux que vous aurez élevés en dignité, et « n'ayez à rougir d'aucune de vos actions, ni devant « Dieu, ni devant les hommes. »

Charlemagne demanda à son fils s'il promettait de gouverner d'après ces principes, pour la gloire de l'État et pour le bonheur de ses sujets. Louis en fit le serment solennel. Alors l'empereur lui ordonna de prendre la couronne placée sur l'autel, et de la poser lui-même sur sa tête, en mémoire des conseils qu'il venait de lui donner. Louis obéit, au milieu des acclamations de l'assemblée et du peuple. Après cette cérémonie, ils entendirent la messe et retournèrent au palais.

On voit que Charlemagne, d'après le consentement des grands et des évêques, et en présence du peuple, appelle lui-même à l'empire son fils et son successeur, et ne fait point dépendre la dignité impériale de l'élection du pape. Cette attitude ne change en rien l'origine et la nature du droit de l'empereur. L'empire d'Occident avait été renouvelé et institué par le chef de l'Église, et Charlemagne n'avait reçu la couronne que des mains de Léon III. Nulle part la papauté n'avait prétendu qu'elle interviendrait de fait et directement dans l'investiture des héritiers de Charlemagne ; il lui suffisait d'avoir inauguré et commencé leur droit. Comme chef politique, l'empereur relevait désormais de Dieu, de son peuple et de son épée ; comme investi du droit et de la mission de défenseur de l'Église et d'auxiliaire religieux, la plénitude

Digitized by Google

de son autorité, le sacerdoce impérial, si nous pouvons parler ainsi, ne devait et ne pouvait lui être conféré que par le sacre, et c'est ce qui eut lieu plus tard. Louis-le-Débonnaire pose lui-même la couronne sur sa tête, et il agit comme souverain civil, armé du glaive et en pleine possession de son indépendance : quand il sera oint de l'huile, des mains du pontife, à l'exemple de Saül et de David, il sera vraiment le prêtre-roi, qui aura fonction de garder l'Église et de veiller pour elle.

Après le couronnement, les deux empereurs, le père et le fils, retournèrent ensemble au palais ; et bientôt ils se séparèrent, le premier pour rester jusqu'au bout occupé de la défense de son peuple, l'autre pour aller une dernière fois régler les intérêts de l'Aquitaine. Dans cette même assemblée d'Aix-la-Chapelle, Charlemagne se fit présenter les actes de plusieurs conciles provinciaux qu'il avait convoqués, et il y souscrivit ; il publia encore quelques capitulaires, et envoya six ambassadeurs francs et saxons au delà de l'Elbe, vers les Danois, afin de régler les dernières stipulations qui se rattachaient au maintien de la paix.

L'empire (814) jouissait d'une sécurité que rien ne troublait. Charlemagne, rassuré sur l'avenir de ses peuples, se livra à des exercices de piété, à l'aumône et à la prière. Sur la fin de janvier, il fut saisi de la fièvre au sortir du bain, et, le septième jour de sa maladie, il reçut les derniers sacrements des mains de l'évêque Hildebald. Le lendemain 28 janvier, au lever du jour, il recueillit ses forces pour faire le signe

Digitized

de la croix, et ayant récité à voix basse ce verset, « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains, » il expira plein de jours, de vertus et de gloire. Il était âgé de soixante-douze ans, et en avait régné quarante-sept. Son corps fut enseveli à Aix-la-Chapelle, dans un caveau, où le grand empereur fut assis sur un trône, ceint d'une épée d'or, le diadème en tête, et le livre des Évangiles sur ses genoux : il était vêtu des ornements impériaux, et un suaire cachait sa face; sa chair était couverte d'un cilice qu'il avait coutume de porter; on plaça sur ses vêtements une escarcelle de pèlerin; devant lui on suspendit un sceptre et un bouclier d'or qu'avait bénis le pape; puis on ferma, on scella le sépulcre, et sur le marbre qui recouvrait la tombe on traça cette épitaphe : *Sub hoc conditorio situm est corpus Caroli, magni atque orthodoxi imperatoris, qui regnum Francorum nobiliter ampliavit, et per annos XLVII feliciter rexit, decessit septuagenarius, anno ab Incarnatione Domini DCCCXIV.* — « Sous cette pierre gît le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui agrandit noblement le royaume des Francs, régna heureusement quarante-sept ans, et mourut septuagénaire, la huit cent quatorzième année de l'Incarnation du Seigneur (1). » Mais Nithard, petit-fils de Charlemagne, et qui écrivit trente ans après la mort de l'empereur, traça d'une main plus vigoureuse

(1) Au dixième siècle, Othon III fit ouvrir le tombeau de Charlemagne et en fit retirer sa couronne et son épée, qui furent déposées dans un lieu honorable. Depuis ce temps, les empereurs d'Allemagne, à la cérémonie de leur couronnement, ont toujours avec vénération et respect placé la couronne sur leur tête et l'épée à leur côté.

Digitized by Google

le portrait de son illustre aïeul. « Quand Charles, dit-il, quand l'empereur de bonne mémoire, et que toutes les nations ont justement appelé « LE GRAND, » mourut plein d'années, il laissa toute l'Europe dans une bonne situation : cet homme surpassait à ce point, en toute sagesse et en toute vertu, le genre humain de son temps, qu'il paraissait à tous les habitants de la terre tantôt terrible, tantôt aimable, mais jamais autrement que digne d'admiration. Pendant tout le temps de son règne, de toute manière et de l'avis de tous, il ne fit rien qui ne concourût à la gloire et à l'utilité de son empire. La chose la plus admirable, cependant, c'est, je l'avoue, que seul il a su réprimer, par la terreur de la loi, les cœurs féroces et les poitrines d'airain des Francs et des barbares, que même la puissance romaine n'avait pu parvenir à dompter; et il l'a fait au point que, pendant tout le temps de son règne, ils n'osèrent jamais ouvertement rien entreprendre qui ne concourût à l'utilité publique. Il régna heureusement comme roi pendant trente-deux années, et posséda en toute félicité aussi pendant quatorze ans la couronne impériale. » Il est difficile d'ajouter quelque chose à cette page, qu'un historien moderne proclame magnifique de vérité et d'éloquence barbare.

De tous les hommes qui ont obtenu le nom de Grand, et qui, privilége beaucoup plus rare, l'ont conservé de siècle en siècle, aucun, mieux que Charlemagne, ne l'a mérité par un plus étonnant assemblage de dons glorieux, d'actes illustres, de puissance prodigieuse et de services rendus aux peuples : il est le

Digitized by Google

géant de la vérité et de la légende, le héros de la chronique et des épopées; partout où il a posé le pied, une trace est restée de son passage; le monde moderne remonte à lui, toutes les nations de l'Europe, qu'il a ployées et jetées dans un moule, gardent l'empreinte de ses mains; et cependant l'œuvre politique qu'il avait entreprise n'a pu lui survivre, sa pensée a été trop en avant de son époque pour produire des fruits durables : il a montré une fois de plus, par son exemple, que les choses humaines sont un pur néant, et qu'il n'est donné à aucun individu, si grand et si favorisé qu'il paraisse, de barrer le chemin par où les sociétés passent, et de retarder l'histoire. Instruments de la Providence, agents plus ou moins célèbres de la volonté de Dieu, les Alexandre, les César, les Charlemagne, les Napoléon, ont chacun une mission à remplir; et quand ils ont terminé leur rôle, Dieu les appelle, ils répondent, « Présents! » comme le soldat sous les armes; et Celui qui, dans sa balance, pèse les cendres du héros et celles de l'esclave, leur demande compte de ses dons et leur fait justice.

Ce qui distingue Charlemagne, c'est la sagesse unie à la force; il ne crée pas, il améliore; il ne supprime pas, il amende : représentant du principe germanique, il maintient les codes particuliers de la vieille patrie, il ne centralise qu'autant que le droit de l'homme libre demeure intact, et en même temps il réforme les abus dans la mesure de ce qui est possible; il met en harmonie les lois des barbares avec le principe chrétien; il substitue l'intérêt commun à l'intérêt individuel; il travaille à fonder la hiérarchie,

Digitized by Google

à faire concourir l'obéissance de chacun à la volonté de tous; et toutefois, à suivre ses efforts et à étudier son travail, on sent, on comprend qu'il voudrait toujours aller au delà de ce qu'il réalise, et que, sans cesse aux prises avec le droit des Germains, il a entrevu comme le seul gouvernement possible la monarchie romaine avec son unité, sa majesté, son autorité, attributs qui la rendent forte, ressorts vigoureux qui multiplient sa puissance. Ne nous étonnons pas de ce qu'avec tant de génie il a laissé des lois si imparfaites et si confuses; les éléments dont se composaient son empire ne se prêtaient pas à une transformation plus complète, et il a dû aller au plus pressé. Nos codes modernes, dont nous sommes si fiers, ne sont que le résumé bien coordonné de la jurisprudence et des essais successifs de quinze siècles : avant de résumer le droit, il faut l'établir, et l'expérience laborieuse des détails précède la science. Qui oserait reprocher à Charlemagne de n'avoir point eu les idées et les combinaisons de notre temps, lorsqu'après tout il devança de tant d'espace les idées de ses contemporains, que son œuvre, prématurée, s'est éteinte avec lui et a été vaincue après sa mort?

La centralisation et l'unité absolues, quand elles sont d'une réalisation impossible, affaiblissent et ruinent, au lieu de les rendre forts, les peuples que l'on veut contraindre à subir ce joug. Charlemagne n'avait point à imposer à vingt nations différentes et à plusieurs civilisations diverses l'uniformité des règlements administratifs et des mœurs; il eût vainement tenté d'accomplir ce miracle inutile, et de substituer à la

Digitized by Google

vie énergique et jeune des sociétés barbares une vie factice, imitée de la décadence de l'empire d'Orient, et qui eût été pire que la mort. Sa mission, à lui, était d'achever l'œuvre de son père Pepin et de son aïeul Charles Martel : il avait à représenter et à conduire la nation des Francs, chargée, depuis sa conversion à la foi chrétienne, de mettre un terme aux invasions de la barbarie et du paganisme, qui débordaient sans relâche sur les Pyrénées, sur le Danube, sur le Wéser, partout où il y avait à réagir contre une conquête récente accomplie au nom de l'Évangile, c'est-à-dire au nom de la civilisation, qui n'est parfaite que là où est le Christ. Il avait à cimenter par ses victoires l'indépendance temporelle de la papauté et la liberté de l'Église, liberté précieuse au Seigneur, et en vue de laquelle il dispose, quand il lui plaît, toutes les choses humaines. Le plus grand, le plus redouté d'entre les rois, il avait devoir et fonction de montrer au monde qu'il n'y a pas, pour les chefs des peuples, d'honneur plus relevé, de gloire plus haute que de se mettre au service de la foi et de la justice, et que d'accomplir vraiment le sacerdoce civil, qui est de sanctifier la force et le pouvoir, en les employant à la cause de Dieu.

Tout le reste a passé, toutes les autres tentatives de Charlemagne se sont évanouies : c'est là seulement ce qui est resté de lui, c'est par là qu'il a été le plus puissant moteur de la civilisation et le plus utile des hommes. Vainement a-t-il multiplié les conquêtes et rassemblé les races humaines sous une même loi ; de son vivant, déjà, ce travail était détruit par un travail contraire,

Digitized by Google

et lui-même, dans ses deux dernières chartes de partage, en distribuant ses États entre ses fils, semblait attester que son œuvre d'unité monarchique était un rêve. Vainement avait-t-il créé des flottes pour préserver les côtes de son empire, bâti des forteresses au delà de l'Elbe, dépeuplé la Saxe et la Pannonie au profit de la Gaule, imposé des tributs aux populations les plus lointaines, lui mort, tout cet édifice s'est écroulé pierre à pierre, et chaque peuple a recommencé son histoire propre. Mais Rome affranchie du joug des Lombards et des Grecs, mais le christianisme porté aux extrémités de son vaste empire, mais la papauté émancipée sans conditions, et osant revendiquer, sans contrôle, la direction spirituelle de toutes les âmes et le droit d'être l'arbitre des peuples, parce qu'elle est l'expression de la justice d'en haut : voilà le point de départ de tout ce qui existe aujourd'hui dans le droit public des races chrétiennes, voilà les éléments de la civilisation et de la justice internationales, voilà l'œuvre qu'aucun homme ne pourra défaire ; et c'est par là que Charlemagne fut vraiment admirable, vraiment auguste, vraiment digne du nom de Grand.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

Digitized

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENTS.

I.

Premier partage de la monarchie gallo-franque (511).

Voici comment les quatre fils de Clovis partagèrent entre eux l'héritage de leur père :

Thierry, le roi de Metz, eut pour son lot, outre les possessions des Francs au delà du Rhin, tout le pays situé entre la rive gauche de ce fleuve et la Meuse; et en deçà de la Meuse, les villes et territoires de Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes et Sens, c'est-à-dire la plus grande partie de la Champagne. En même temps il obtint, dans l'Aquitaine, Clermont et la province d'Auvergne, avec ses annexes ordinaires, le Vélay et le Gévaudan (1); plus, les importantes cités de Rodez, de Cahors et d'Alby (2).

Les États de Clodomir, dont la capitale était Orléans, comprenaient, à l'est, les villes et territoires d'Auxerre et de Tonnerre, qui confinaient au royaume de Bourgogne; à l'ouest, la Touraine, le Maine, l'Anjou, et les trois cités de Nantes, Vannes et Rennes, limitrophes de la partie de l'Armorique restée indépendante. Au midi de la Loire, la portion occidentale du Berry (aujourd'hui le département de l'Indre), le Bourbonnais, et bien loin de là, sur les rives de l'Adour, la cité de Dax, appartenaient encore au roi d'Orléans.

(1) En 523, le Vélay et le Gévaudan, ainsi que le Rouergue, tombèrent au pouvoir des Ostrogoths. Mais, dix ans plus tard, Théodebert, fils de Thierry, fit rentrer ces trois provinces sous la domination franque, et depuis lors elles furent définitivement réunies aux possessions du royaume de Metz.

(2) Le Quercy se divisait en haut Quercy (département du Lot), capitale Cahors, et bas Quercy (département de Tarn-et-Garonne), capitale Moissac, qui plus tard devait être remplacée par Montauban.

Digitized by Google

Le roi de Paris, Childebert, reçut pour sa part, indépendamment de cette cité dont il fit sa capitale, cinq villes qui en étaient assez rapprochées, savoir : Melun, au sud-est; Meaux, à l'est; Compiègne et Beauvais, au nord et au nord-est; enfin, au sud-ouest, Étampes, avec toute l'ancienne Beauce, c'est-à-dire le pays Chartrain, le Dunois (1) et le Vendômois (2). Ajoutez-y la vaste province qui, sous les Romains, avait formé la *Seconde Lyonnaise* (3). Dans l'Aquitaine, Bourges et son territoire, le Poitou, la Saintonge, le Bordelais, le Périgord, le Limousin, l'Agénois, le Toulousain, et, au pied des Pyrénées, le Conserans (4) et la cité de Bayonne, étaient également des dépendances du royaume de Childebert.

Enfin Clotaire, qui avait fixé sa résidence à Soissons, eut en partage, outre les villes d'Amiens, Saint-Quentin, Laon et Cambrai, presque tout le pays qui s'étend au delà de la Somme, entre cette rivière, la Meuse et l'Océan. Tournai, cette première capitale des anciens rois francs, se trouvait ainsi comprise dans ses États. Quant à l'Aquitaine, il n'y possédait guère que la Marche, et, sur les frontière des Pyrénées, le Béarn et le Bigorre.

II.

Deuxième partage de la monarchie franque (561).

Après la mort de Clotaire Ier, les quatre fils de ce prince ayant divisé entre eux, par la voie du sort, la succession paternelle, les parts se trouvèrent réglées de la manière suivante :

Le royaume sur lequel avaient régné successivement

(1) Châteaudun (aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département d'Eure-et-Loir) était la capitale de ce petit pays.

(2) Le Vendômois, actuellement réparti entre les departements de Loir-et-Cher et de la Sarthe, avait pour cité principale Vendôme (chef-lieu d'arrondissement du département de Loir-et-Cher).

(3) C'est à peu près la Normandie.

(4) Petit pays, aujourd'hui renfermé dans le département de l'Ariége, et qui avait pour ville principale Saint-Girons, sur le Salat, affluent de la haute Garonne.

Digitized by Google

Thierry, Théodebert et Théodebald, et que le premier de ces rois avait agrandi de la Thuringe, passa tout entier, moins le Sénonais, l'Albigeois et le Quercy, sous les lois de Sigebert. C'est lui aussi qui hérita de l'espèce de suprématie militaire que les monarques francs exerçaient déjà sur les peuples germaniques, Frisons, Saxons, Allemands et Bavarois.

Le sort donna à Gontran les anciennes possessions de Clodomir, démembrées de la Touraine et de la ville de Dax, mais accrues, par compensation, du Sénonais et de tout le royaume de Bourgogne.

Caribert obtint pour sa part la succession du roi de Paris, Childebert Ier. Il reçut de plus l'Albigeois, le Quercy, la Touraine et la cité de Dax, qui avaient été détachées, l'Albigeois et le Quercy de l'héritage du dernier roi de Metz, Dax et la Touraine des États de Clodomir. Enfin il y joignit la Provence, récemment cédée aux Francs par les Ostrogoths.

Chilpéric fut le plus mal partagé des quatre fils de Clotaire. Il n'eut pour son lot que l'ancien royaume de Soissons, auquel on ne voit pas qu'il y ait été rien ajouté alors, si ce n'est peut-être la cité de Bayonne.

III.

Partage des États de Clodomir entre les trois frères de ce prince (567).

Dans ce troisième partage, Sigebert obtint, outre l'Albigeois et le bas Quercy, qui firent retour à l'Ostrasie, la cité d'Avranches (1), les villes de Meaux et d'Étampes, le pays Chartrain, y compris le Dunois et le Vendômois, la Touraine et le Poitou; et, au pied des Pyrénées, le Conserans avec quelques autres cantons de la Novempopulanie.

Gontran eut pour son lot la partie occidentale du Berry, le Périgord, la Saintonge, l'Agénois et le Toulousain.

L'ancienne *Lyonnaise Seconde* (moins Avranches et son

(1) Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département de la Manche.

Digitized by Google

territoire), l'Angoumois, le Bordelais, le Quercy et la cité de Dax, formèrent la part de Chilpéric.

Nous avons vu[1] que Gontran et Sigebert partagèrent entre eux la Provence. Celui-ci eut les villes d'Aix et d'Avignon, celui-là Arles et Riez. Quant à Marseille, elle fut adjugée par moitié à ces deux princes. Une convention du même genre eut lieu pour Senlis.

Enfin, on se rappelle l'arrangement plus bizarre encore qui donnait à chacun des trois frères un tiers de Paris, mais en stipulant expressément que celui qui entrerait dans cette ville sans le consentement des deux autres perdrait par là même tous ses droits à l'héritage de Caribert.

Tel fut le partage de 567.

VI.

Fragments des sermons de saint Éloi.

« Écoutez-moi, très-chers frères, et prêtez, je vous en conjure, une oreille attentive aux conseils que je viens vous donner, dans l'intérêt de votre salut. Songez aux engagements que vous avez contractés avec le Seigneur le jour de votre baptême, et demandez-vous si vous y êtes restés fidèles. Ce n'est point assez que vous ayez reçu le nom de chrétiens, si vos œuvres ne sont vraiment chrétiennes. Le titre de chrétien n'est utile qu'à celui qui retient dans son cœur et met en pratique les préceptes du Christ, qui ne dérobe point, qui ne fait point de faux témoignages, qui s'interdit également le mensonge et le parjure, qui aime les autres hommes comme lui-même, et ne rend point le mal pour le mal. Celui-là est vraiment chrétien, qui accueille avec joie les voyageurs comme il accueillerait le Christ lui-même, se souvenant de ces paroles de l'Évangile : « J'ai été voyageur, « et vous m'avez reçu. » Celui-là est vraiment chrétien qui fait l'aumône aux pauvres selon ses moyens; qui ne se sert ni de balances trompeuses, ni de fausses mesures; qui, re-

(1) Tome II.

Digitized by Google

tenant de mémoire le symbole et l'oraison dominicale, les enseigne à ses enfants et à toute sa maison.....

« Vous devez surtout vous garder soigneusement d'imiter les païens dans leurs coutumes sacriléges. Ne consultez donc, pour quelque affaire ou quelque maladie que ce soit, ni devins, ni sorciers, ni enchanteurs; car celui qui commet ce péché perd aussitôt la grâce du baptême. De même, n'observez point les augures ou les éternuments; et, quand vous serez en voyage, ne prenez point garde au chant des oiseaux. Que nul chrétien ne remarque quel jour il sort de sa maison, ou quel jour il y rentre; car Dieu a fait également tous les jours. Que nul ne soit assez impie pour invoquer les noms de Neptune, de Diane, de Minerve, et qu'on laisse enfin de côté toutes ces folies. Que nul n'allume des lampes ou ne suspende des offrandes dans les sanctuaires des païens, auprès des pierres, des arbres, des fontaines, et aux endroits où aboutissent plusieurs chemins. Que nul ne suspende des bandelettes au cou d'un homme ou de quelque animal, lors même qu'elles auraient été faites par des clercs, et que ceux-ci les donneraient pour des choses sacrées, parce qu'ils auraient écrit dessus quelques versets de l'Écriture. Quand la lune s'éclipse, pourquoi cette frayeur et ces cris? N'est-ce pas Dieu qui veut qu'à certaines époques sa lumière se voile à nos regards? Pourquoi craindre aussi de commencer un travail à la nouvelle lune? La Providence a créé cet astre pour qu'il servît à marquer les temps, à diminuer la profondeur des ténèbres, et non pour qu'il suspendît les travaux ou qu'il troublât la raison des hommes. Qu'aucun de vous n'appelle le soleil et la lune du nom de *seigneurs*, ni ne jure par eux, parce que ce sont de simples créatures de Dieu, qui les fait servir à nos besoins. Que nul ne se croie abandonné à la volonté capricieuse du destin, ou soumis à un sort, à un horoscope, disant « qu'il est tel que sa naissance l'a fait; » car Dieu veut que tout homme puisse faire son salut et arriver à la connaissance de la vérité....

« N'adorez point le ciel, ni les astres, ni la terre, ni rien des choses créées. C'est Dieu seul qu'il faut adorer, puisque seul il a tout tiré du néant. Sans doute le ciel est bien élevé

Digitized by Google

au-dessus de nos têtes, la terre est grande, la mer immense, et les étoiles sont bien belles; mais ne comprenez-vous pas qu'il doit être encore plus grand et plus beau Celui dont toutes ces merveilles sont l'ouvrage? Craignez-le par-dessus tout, aimez-le au delà de tout, adressez-vous à sa miséricorde, et ne désespérez jamais de sa clémence.....

« Chaque dimanche, rendez-vous à l'église, et là ne vous occupez ni de procès, ni de querelles, ni de vaines fables; mais écoutez en silence les divines leçons..... »

(*Spicilegium* de d'Achéry, tome V, p. 211-245, *passim*.)

V.

Caractère religieux et social de l'empire d'Occident, rétabli par la papauté, en la personne de Charlemagne.

Il y a une différence très-caractéristique entre l'aide donnée au christianisme par Constantin et Charlemagne. Le premier, ayant vaincu l'empire païen, non-seulement lia le monstre de telle façon qu'il demeura incapable de porter ses griffes et ses dents sur l'objet de ses furies sanguinaires, mais il le jeta chargé de chaînes aux pieds de sa victime. Cette captivité, loin d'abattre la féroce inimitié du monstre, ne fit que l'augmenter à mesure qu'il voyait croître en grandeur cette Église, objet de ses vaines fureurs. Le vieil empire romain ne se coalisa jamais avec l'Église. Tant qu'il conserva quelque vitalité, il resta toujours païen et antichrétien dans son essence et son action : il a constamment été du parti de ceux qui, dans les époques anciennes ou modernes, ont essayé de faire rétrograder la société vers les antiques traditions romaines. Mais l'empire, consacré par Charlemagne à l'honneur et au service du christianisme, représenté dans l'autorité gouvernementale conférée à saint Pierre, n'est point une puissance conquise, mais créée par le principe chrétien. C'est par l'enthousiasme chrétien que Charlemagne, comme nous l'avons vu, acquiert cet empire; c'est avec la politique de l'Église (il n'en connaît point d'autre) qu'il

Digitized by Google

cherche à civiliser ses sujets et à élever leur prospérité. Être en tout le coadjuteur du successeur de saint Pierre est son plus beau titre, il l'inscrit en tête de ses lois : c'est le mot d'ordre de ses armées marchant à la victoire, il l'illustre en sa propre conduite par les aveux les plus solennels et par des actes efficaces. Nous le trouvons même emphatiquement symbolisé dans cette étiquette par laquelle, depuis ce jour, il passa en usage que les rois et empereurs, peu importe de quelle dynastie, descendissent de cheval en présence du prince des apôtres, et lui rendissent l'hommage des plus humbles services. Lorsqu'il fait son testament, il recommande et enjoint par-dessus tout, *super omnia*, à ses fils, héritiers de son royaume, de demeurer champions fidèles des droits spirituels et temporels du siége de saint Pierre, ou, en d'autres termes, de la papauté, à laquelle il s'était dévoué lui-même par le serment que nous avons rapporté.

Sans nul doute, le principal objet de Léon III était d'avancer les intérêts de la religion, en assurant ainsi la parfaite liberté du pouvoir entre les mains de celui à qui l'administration en avait été confiée. Mais tel est le trait distinctif des œuvres du très-haut et très-sage architecte, dans le monde moral et dans le monde physique, qu'il ne se rencontre rien de choquant ou de disparate avec quelque partie que ce soit du système général, mais que tout s'y harmonise et y ajoute une beauté, une puissance, une perfection nouvelles : et de là est advenu, quoique nous ignorions si un tel résultat était attendu (et vraisemblablement il l'était), que l'acte prévoyant de Léon III, à l'égard du bien-être spirituel des nations chrétiennes, agit comme par un coup de baguette magique sur la direction de leurs destinées politiques.

Nous avons dit que le monde barbare-roman était fortement fixé dans la main de Charlemagne. Ceci est hors de contestation. On peut encore moins contester que la base du système fondé par lui n'avait d'autre garantie de durée que sa force colossale. M. Guizot le reconnaît en plusieurs endroits de ses écrits.

« On parle beaucoup, dit-il, de l'ordre qu'il avait ramené dans ses États, du grand système d'administration qu'il avait

essayé de fonder. Je crois, en effet, qu'il avait essayé, mais qu'il y avait très-peu réussi : malgré l'unité, malgré l'activité de sa pensée et de son pouvoir, le désordre était autour de lui, immense, invincible; il le réprimait un moment, sur un point; mais le mal régnait partout où ne parvenait pas sa terrible volonté, et là où elle avait passé il recommençait dès qu'il s'était éloigné (1). »

Conséquemment, avant l'heure où le pape plaça le diadème sur sa tête, la stabilité du système fondé par Charlemagne dépendait exclusivement, entièrement, du génie, de la vie d'un seul homme, d'un homme qui, après cinquante-trois campagnes, avançait rapidement vers la vieillesse. Mais à peine l'acclamation léonienne eut-t-elle retenti à des milliers d'oreilles dans Saint-Pierre, à peine eut-t-elle été redite par les peuples les plus éloignés, barbares ou romans, que la position entière des affaires de l'Occident changea, et, on peut ajouter, changea de la manière la plus heureuse. Le monde social, qui, une seconde auparavant, oscillait, suspendu sur un abîme d'inévitable (2) anarchie par le fil de la vie d'un seul homme, était tout à coup jeté sur une base ferme, nouvelle, aussi impérissable que l'immortel renom de Charlemagne. Son génie, sa gloire, les conquêtes de son épée, de sa sagesse, tout l'entourage de son nom, un des plus grands noms connus avant ou après, tout cela était sauvé, par ce seul acte, du sort qui lui était inévitablement réservé, et s'incarna, pour ainsi dire, en une institution dans laquelle les traditions les plus prisées, et en même temps les plus indispensables à la régénération et au progrès des deux races barbare et romane, se combinaient en Charlemagne à la fois roi des Francs, et le grand et pacifique empereur des Romains (3).

Et voyez pourquoi. Quoique impatients de règlement et de repos, il existait cependant, dans la poitrine des barbares, un désir instinctif de l'un et de l'autre, ou au moins un désir de

(1) *Hist. de la civilisation en France*, etc., par M. Guizot, t. II, p. 127; Paris, 1843.

(2) Gibbon, t. VI, p. 224.

(3) Michelet, *Hist. de Fr.*, t. I, p. 309.

Digitized by Google

ces avantages qui ne peuvent avoir de sécurité, d'existence, que dans cet ordre de choses où les lois dominent et protégent.

Les fragments de ces grandes constructions, aqueducs, villes, bourgs, ponts, voies publiques, débris de marbres de toute sorte, parmi lesquels ils faisaient pâturer leurs troupeaux, disposaient leurs embuscades de guerre, cherchaient les délices de la chasse, ou s'embusquaient pour rançonner le voyageur et le pèlerin : toutes ces grandes ruines d'un État tombé, qu'ils hantaient sans cesse (peut-être avec admiration), excitaient en eux de vagues idées sur ce mystérieux et splendide système d'existence sociale à laquelle appartenaient ces objets. On peut dire la même chose des restes de la société romaine, de ses institutions mutilées survivant encore, spécialement au dedans des villes ruinées ou des bourgs municipaux. Le nom même de l'empire, les réminiscences de cette grande et glorieuse société, ne cessaient pas d'agiter la mémoire des vivants. Parmi les sénateurs des anciennes cités, parmi le clergé et tous ceux qui avaient pris origine dans le monde romain, ces considérations rétrospectives étaient accompagnées de regrets d'autant plus amers, qu'ils avaient à souffrir de plus cruelles et incessantes violences des mains de leurs féroces conquérants.

Les conquérants eux-mêmes étaient attachés à de semblables souvenirs par leurs plus ardentes passions, et par cette soif de renommée qu'ils aimaient au-dessus de tout, excepté leur religion nouvellement adoptée.

L'image de la grandeur antique se présentait souvent vive et brillante à leurs imaginations, lorsqu'ils prêtaient l'oreille aux chants de leurs bardes, qui, au milieu des fêtes de leurs carrousels, célébraient les prouesses de leurs ancêtres qui avaient joué un rôle dans ses guerres, dans ses triomphes, et surtout dans sa destruction. La conséquence était inévitable. En contemplant ainsi l'image de cet ordre majestueux, leurs intelligences, rudes et inconsistantes comme elles étaient, ne pouvaient manquer d'être frappées des défauts et de l'infériorité de leur propre condition sociale, si leur manière de vivre peut seulement mériter le nom de société. Ils sentirent, vivant

Digitized by Google

parmi les ruines de l'empire romain, qu'il leur manquait quelque chose qu'ils ne pouvaient ni ne savaient imiter et reproduire. De là, l'effet de ce coup politique qui fit revivre l'empire d'Occident. Il opéra magiquement sur le monde barbare. Ces grossiers instincts, ces sauvages natures, dépourvues de toute fixité, prirent soudainement de l'unité, de l'harmonie, de la stabilité. L'idée qui tourmentait depuis si longtemps les âmes, semblable à une vision nocturne qu'on ne peut réaliser, fut reconnue et saluée par leurs acclamations, au moment où elle se présenta à leurs regards dans la personne du puissant héros couronné de Dieu par les mains du successeur de saint Pierre, grand et puissant empereur des Romains.

De cette heure, les tribus barbares acquirent une affinité nouvelle (1), et se trouvèrent attachées simultanément à la pensée d'une association, d'une unité générales et permanentes. Son influence réunit en un seul peuple les nations barbares et romanes. Quoique unies comme membres de l'Église catholique, il n'existait cependant entre elles aucun lien politique. Elles possédaient des codes, des lois particulières; leur ressemblance, ordinaire du reste entre les vainqueurs et les vaincus, consistait, non pas à combiner, mais à diviser. Mais, comme citoyennes de l'empire dont Charlemagne était la tête, toutes ces races se trouvaient unies par les liens qui retiennent plus énergiquement les esprits et les cœurs d'un peuple. Le barbare aimait à se battre et même à verser son sang pour l'empire, parce que le diadème en reposait sur le front de leur propre roi et héros barbare. Quant aux Romains, leur triomphe de voir un roi barbare recevoir à genoux le titre de leur plus haute dignité, et prendre le nom d'auguste, d'empereur, non des barbares, mais des Romains, était tel, qu'ils oubliaient volontiers les hontes, les désastres du passé.

(John Miley, *Histoire des États du pape*, trad. par Ouin-Lacroix.)

(1) Guizot, *Hist. de la civil.* — Michelet, *Hist. de Fr.*, t. I.

TABLE.

DYNASTIE MÉROVINGIENNE. (Suite.)

Pages.

Rois fainéants et maires du palais. *Royaumes de Neustrie et de Bourgogne :* Clovis, roi (638-656; Æhga et Erchinoald, maires du palais; Flaochat, id., en Bourgogne. — *Royaume d'Autrasie :* Sighebert III, roi, mort en 656; Pepin l'Ancien et Grimoald, maires du palais; Clovis II, roi de tous les Francs (656); Régence de sainte Bathilde (656-664); Clotaire III, roi (656-670); Ébroïn, maire du palais; Childéric II (160); Wulfoald, maire du palais; Childéric II, seul roi des Francs (670-675)..... 1

Austrasie et Neustrie..... 2

Clovis II. — Sighebert III. — Flaochat..... 7

Guerre contre la Thuringe..... 9

Grimoald. — Erchinoald..... 10

Sainte Bathilde..... 12

Clotaire III. — Childéric II..... 14

Régence de sainte Bathilde..... 16

Abdication de la régente..... 22

Ébroïn..... 23

Gouvernement d'Ébroïn..... 25

Thierry III..... 28

Gouvernement de saint Léger..... 29

Réaction aristocratique..... 30

Childéric II et saint Léger..... 33

Disgrâce de saint Léger..... 35

Mort de Childéric II..... 36

Rois fainéants et maires du palais. (Suite.) *Neustrie et Bourgogne :* Thierry III (673-691); Ébroïn, maire du palais; Clovis III (691-695); Pepin d'Héristal, maire; Grimoald, fils de Pepin, maire du palais de Neustrie et duc de Bourgogne; Childebert III, roi de Neustrie (695-711); Dagobert III, id. (711-

Digitized by Google

Pages.

761); Théobald, maire; Rainfroi, maire. — *Austrasie :* Dagobert II, roi (673-679); Martin, duc; Pepin d'Héristal, duc (687-714); Théodebald, fils de Grimoald, maire (714-716); Charles Martel, duc d'Austrasie (716). — *Aquitaine :* Eudes, fils et successeur de Boggis (d'origine mérovingienne), duc d'Aquitaine. 38

Dagobert II. — Thierry III 39
Révolte d'Ébroïn 40
Ébroïn et saint Léger 41
Martyre de saint Léger 45
Gouvernement de Dagobert II 47
Guerre contre l'Austrasie 49
Mort d'Ébroïn 50
Nouvelle guerre contre l'Austrasie 53
Bataille de Testry 54
Abaissement des Mérovingiens 57
Puissance de Pepin d'Héristal 59
Gouvernement de Pepin d'Héristal 60
Transformations politiques 62
Fils de Pepin d'Héristal 65
Coup d'œil sur l'Aquitaine 67
Royaume ou duché d'Aquitaine 69
Théobald. — Rainfroi. — Charles Martel 71
Chilpéric-Daniel 73
Bataille d'Amblef 75
Bataille de Vincy 77
Gouvernement de Charles Martel 78

Décadence de la race mérovingienne. *Neustrie et Bourgogne :* Chilpéric-Daniel, roi; Tierry de Chelles, roi. — *Austrasie :* Charles Martel, duc. — *Aquitaine :* Eudes, roi ou duc; Charles Martel, duc des Francs (720-742) 81

Mission des Francs sous Charles Martel 82
Les Maures en Espagne 85
Invasion des Maures 86
Bataille d'El-Balat 88
Progrès de l'invasion 91
Charles se dispose à intervenir 92
Bataille de Poitiers 95

Digitized by Google

Pages.

Guerre dans le Midi 97
Interrègne 100
Mort de Charles Martel 103
Dernière période de la dynastie mérovingienne. *Neustrie et Bourgogne :* Childéric III; roi; Pepin, maire. — *Austrasie :* Carloman, duc (743-747) Pepin, duc (747-753). — *Aquitaine et Nasconie :* Hunald, duc; Waïfer, duc 104

Les fils de Charles Martel 105
Carloman et Pepin. — Childéric III 106
Retraite de Carloman 109
Griffon. — Waïfer 110
Avénement de Pepin 113
Résumé de la période mérovingienne 115
Transformation des races 116
Aquitaine 119
Neustrie et Austrasie 120
Transformations de la royauté 122
Diversité des lois et des coutumes 123
Décadence des institutions 129
Tendances vers l'ordre féodal 131
Civilisation chrétienne 133
Le paganisme. — Les ordres monastiques 135
Règle de saint Colomban 137
Dernières luttes contre l'idolâtrie 140
Mission sociale de l'Église 141
La papauté au septième siècle 143
Commencements du Bas-Empire 144
Émancipation politique de la papauté 147
Mission sociale de l'Église 149
Saint Grégoire. — Les ordres monastiques 151
Mouvement littéraire 152
Les lettres au cinquième siècle 154
Les lettres au sixième siècle 157
Grégoire de Tours 159
Saint Fortunat. — La légende 161
Décadence rapide des lettres 163
Altération du langage 165
Industrie. — Costumes 167

Digitized by Google

Pages.
Architecture 169
L'art mérovingien 171
Carlovingiens. Pepin le Bref (752-768); Charles et Carloman (768-771) 173
Premier sacre de Pepin 174
Guerres en Aquitaine et en Saxe 176
Guerres contre les Bretons 179
Usurpations des Lombards 180
Le pape se réfugie en France 182
Le pape sacre Pepin 184
Le pape réclame le secours des Francs 187
Lettres du pape 188
Appel de Saint-Pierre 190
Premier champ de mai 193
Intervention de Pepin 195
Résistances de l'Aquitaine 197
Siége de Narbonne 199
Pepin et Waïfer 200
Prise de Clermont 203
Suite de la guerre 204
Attitude douteuse des Bavarois 207
Pepin désole l'Aquitaine 209
Progrès du christianisme chez les barbares 211
Conversions en Germanie 213
Les évêques gallo-francs 215
Progrès de la puissance ecclésiastique 216
Pepin et les souverains pontifes 219
Nouvelle guerre en Aquitaine 221
Résistance opiniâtre de Waïfer 223
Mort de Waïfer 225
Mort de Pepin 226
Avénement des fils de Pepin 228
Hunald. — Didier 231
Mort de Carloman 233
Charlemagne, roi des Francs. — Première période du règne (771-800) 235
L'Europe à l'avénement de Charlemagne 236
L'Espagne. — Le Nord. — L'empire grec 239
Les iconoclastes byzantins 240

Digitized by Google

Pages.
Mission de Charlemagne..... 243
Guerre contre les Saxons..... 244
La Germanie au huitième siècle..... 246
Les Saxons..... 249
Lois des Saxons..... 251
Le christianisme et l'idolâtrie saxonne..... 253
Le moine saint Liéfwin..... 255
L'Irmensœul..... 257
Prise d'Ehresbourg..... 258
Guerre de Lombardie..... 261
Passage des Alpes..... 262
Charlemagne devant Pavie..... 265
Conquête de la Lombardie..... 267
Charlemagne à Rome..... 268
Charlemagne roi des Lombards..... 271
Nouvelle révolte de la Saxe..... 273
Défaite des Saxons..... 275
Guerre en Italie..... 277
Soulèvement des Saxons..... 278
Les Maures d'Espagne..... 280
Préparatifs de guerre..... 283
Expédition en Espagne..... 284
Désastre de Roncevaux..... 287
Mort de Roland..... 289
Légendes populaires..... 291
Chant d'Altabicar..... 292
Witikind reparaît en Saxe..... 295
Défaite des Saxons..... 297
Synode national et capitulaire..... 299
Droit d'asile. — Dîme..... 301
Nouvelle campagne en Saxe..... 303
Capitulaire régissant la Saxe..... 305
Organisation imposée à la Saxe..... 307
Royaume de Lombardie..... 308
Louis roi d'Aquitaine. — Tassillon..... 310
Nouvelle révolte des Saxons..... 313
Massacre de Verden..... 315
Nouvelle guerre..... 317
Défaite et désastres des Saxons..... 319

Digitized by Google

Pages.
Conversion de Witikind 322
Conjuration en Thuringe 323
La Bretagne armoricaine 325
Le duché de Bénévent 327
Modération de Charlemagne 329
Perfidie de Tassillon 330
Déchéance de Tassillon 333
Grimoald, duc de Bénévent 335
Charlemagne et Irène 337
Guerres dans le Nord 339
Portrait de Charlemagne, d'après Eginhard 342
Emma et Éginhard 351
États de Charlemagne 353
Austrasie et Neustrie 354
Bourgogne et Aquitaine 357
Wasconie. — Lombardie 359
Provinces germaniques 361
Assemblées générales et plaids 365
Conseillers. — Officiers du palais 367
Discussions des affaires publiques 369
Enquêtes royales 371
Caractère politique de Charlemagne 372
Royauté carlovingienne 374
Missi dominici 376
Gouvernement de Charlemagne 379
Capitulaires 380
Instructions données aux *missi* 383
Capitulaire *de Villis* 385
Capitulaires d'intérêt général 387
Législation pénale 389
Rapport avec les évêques 390
Discours au champ de mai 392
La royauté carlovingienne 397
Intervention dans le choix des évêques 399
Service militaire 400
Organisation de l'armée 403
Législation civile 405
Procédure criminelle 407
Municipes. — Plaids provinciaux 409

Digitized by Google

Pages.
Justices seigneuriales 411
Justices privées 412
Charlemagne protége les lettres 414
Écoles carlovingiennes 419
Alcuin, Leidrade et Théodulfe 423
Académie palatine 424
Enseignement théologique 426
Grandeur de Charlemagne 428
Guerre contre les Huns 430
Hérésie de Félix d'Urgel 433
Complots et conjurations 435
Les Maures en Septimanie 437
Concile de Francfort 438
Les Saxons et les Avares 441
Incidents 443
Mesures prises contre les Saxons 445
Événements dans le Midi et dans le Nord 447
Événements de Rome 449
Le pape se réfugie chez les Francs 451
Charlemagne médiateur à Rome 452
Le pape se justifie 455
CHARLEMAGNE empereur. — Deuxième période 457
Restauration de l'empire 458
Pouvoir des papes au moyen âge 463
Le pape et l'empereur 464
Ambassade du calife 471
Droits impériaux 473
Nouvelles expéditions 475
Splendeurs et fêtes 477
Progrès de la civilisation 479
Charte de partage 481
Affaires de Bénévent 483
Pirates du Nord 485
Questions religieuses 487
Décision du pape 489
Saint Guillaume d'Aquitaine 491
Vieillesse de Charlemagne 493
Événements en Orient 495

Digitized by Google

Pages.
Couronnement de Louis Ier..... 496
Mort de Charlemagne..... 499
Portrait de Charlemagne..... 503
Éclaircissements..... 507

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google